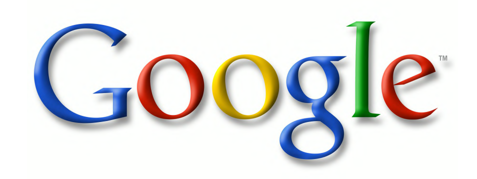
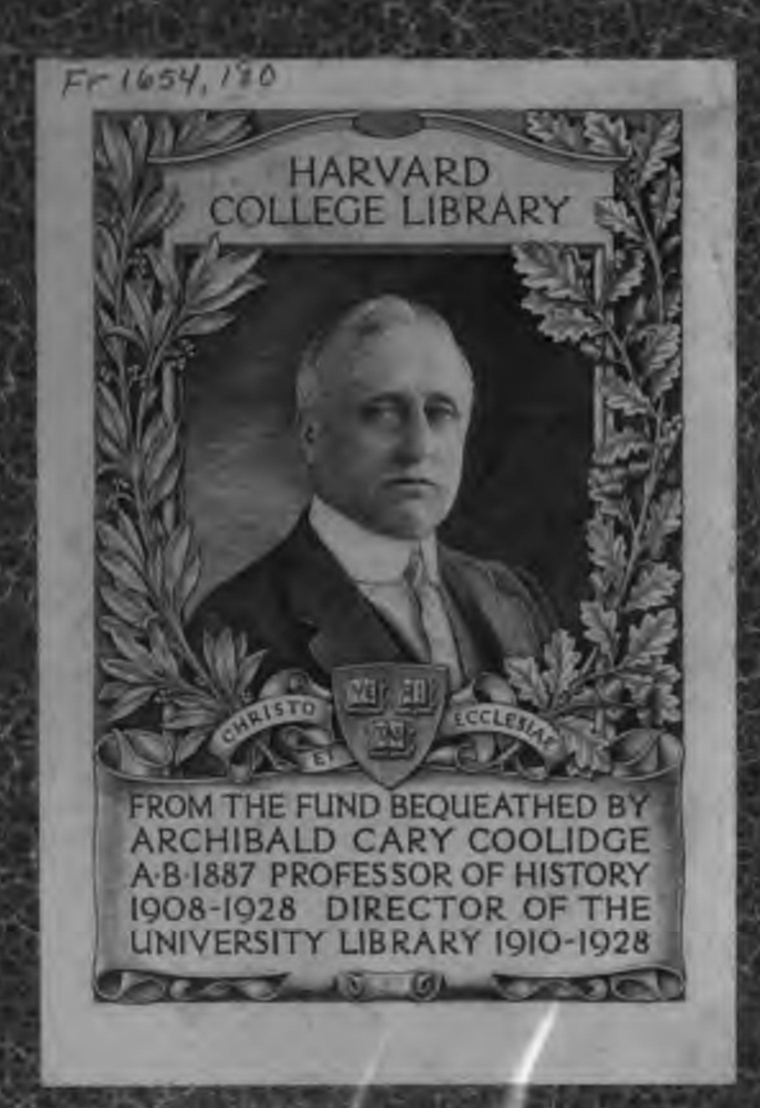





HARVARD
COLLEGE LIBRARY
CHRISTO
ET
ECCLESIAE
FROM THE FUND BEQUEATHED BY
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
A·B·1887 PROFESSOR OF HISTORY
1908-1928 DIRECTOR OF THE
UNIVERSITY LIBRARY 1910-1928



HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DE 1848.

Imprimerie de Hennuyer et Cᵉ, rue Lemercier, 24. Batignolles.



LÉONARD GALLOIS

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DE 1848

PAR M. LÉONARD GALLOIS.

—

TOME PREMIER.

PARIS

NAUD ET GOURJU, ÉDITEURS,

RUE NOTRE-DAME-DE-LORETTE, 51.

—

1849

INTRODUCTION.

Dix août 1792, vingt-neuf juillet 1830, vingt-quatre février 1848, sainte trinité de dates éternelles! vous brillerez dans les annales de l'univers alors que les noms plus ou moins détestés des rois de toutes les races contemporaines auront disparu de l'histoire, comme ceux des Mérovingiens! La postérité la plus reculée arrêtera sans cesse ses regards sur ces trois époques mémorables de la vie du genre humain, comme nous arrêtons les nôtres sur celle de l'expulsion des Tarquins. Elle y puisera les hauts enseignements légués au monde par un passé si digne des méditations du philosophe.

La postérité se demandera comment il se fit que des révolutions si grandes, si profondes; que tant de résolution, d'intrépidité et d'héroïsme de la part du peuple de France, tant de bonnes intentions et d'efforts surhumains pour asseoir le règne de la vérité, de la justice et de la liberté, n'aient jamais

pu porter les fruits que les démocrates et les hommes de bien avaient le droit d'en attendre.

Non, la postérité ne répétera pas ce blasphème : que le peuple français n'était pas assez mûr pour jouir de la liberté, ni assez moralisé pour vivre en république! Non, elle ne calomniera pas ce peuple, comme le font lâchement de nos jours ceux qui essayent de le peindre comme inconstant, frivole, capricieux, renversant, le lendemain, l'idole de la veille! Plus équitable dans ses calmes et froides appréciations, l'histoire de ce siècle de lutte et d'enfantement dira qu'il y eut alors en France, comme dans le reste de l'Europe, deux peuples différents dont l'existence simultanée était devenue impossible; deux peuples ennemis irréconciliables, constamment en présence, constamment en guerre ouverte, parce qu'ils différaient essentiellement dans leurs croyances politiques, et que le but que chacun d'eux voulait atteindre était diamétralement opposé.

Ces deux peuples, ou plutôt ces deux partis si caractérisés dans un même peuple, existaient au sein de la nation française bien avant la révolution de 1789; mais comprimés tous les deux par la main de fer du despotisme, leur hétérogénéité si tranchée ne se révélait que dans les écrits qui échappaient à la censure. Ils ne se dessinèrent fortement que lorsque cette grande révolution eut ouvert aux uns les larges voies de l'avenir et du progrès, dans lesquelles les autres refusèrent d'entrer.

Alors surgirent et se dressèrent ces deux corps militants; alors commença cette lutte inévitable, dont le dix-neuvième siècle ne verra probablement pas le terme, entre les hommes

qui voulaient marcher avec les idées nouvelles, et ceux qui se rattachaient à l'ancien ordre de choses.

L'un de ces partis, dévoué au système monarchique par les priviléges que la royauté lui assurait, par les abus de toutes sortes dont il profitait, par les jouissances de la vanité qu'il en tirait; ce parti, puissant par sa richesse autant que par l'or qu'il puisait incessamment dans le Trésor public, plus puissant encore par les positions élevées qu'il occupait, par les droits qu'il s'était arrogés sur le peuple, se considérait comme étant tout dans l'État, quoiqu'en réalité il ne se composât que d'une fraction imperceptible de la nation française.

Mais il était appuyé par les préjugés les plus enracinés; et, s'il n'y avait en France que cinquante à soixante mille nobles ou anoblis, tenant les fils de la féodalité, la foule des soudoyés que l'aristocratie faisait vivre était considérable. Ajoutons que le parti de la vieille royauté comptait encore dans ses rangs les militaires, tous nobles, ou ce qui est pis, disait l'historien Rabaut Saint-Etienne, prétendant l'être; puis cent mille privilégiés, dont la prérogative consistait à ne pas payer tel ou tel impôt; puis deux cent mille prêtres, inégalement fortunés, mais tous liés par un même système, ne formant qu'un seul tout, dirigeant à leur gré la populace et les femmes, et accoutumés, depuis mille ans, à gouverner l'empire par l'opinion et les préjugés. Ajoutons encore soixante mille personnes vivant de la vie religieuse, et dont plusieurs influaient puissamment sur le monde, auquel elles avaient fait vœu de renoncer. Les fermiers généraux, tous les agents du fisc, et leur armée de

cinquante mille hommes, et cette multitude de gens occupant des emplois jusque dans les plus petites villes, et leurs familles et leurs amis. Enfin la robe tout entière; ces parlements rivaux des rois, c'est-à-dire de leur puissance, défendant ou sacrifiant le peuple pour leur propre agrandissement, et qui, de juges, aspiraient à devenir législateurs; les Cours et les tribunaux inférieurs qui leur étaient soumis, et cette nuée de gens de pratique, qui, tous ensemble, levaient sur la nation un impôt dont l'imagination redoute le calcul.

Cette masse effrayante d'hommes asservis volontairement occupait toute la France; ils s'enchaînaient par mille liens, et perpétuaient le règne des abus, dont ils profitaient tous. Réunis, ils formaient le parti contre lequel le peuple eut à lutter durant notre première révolution, et contre lequel il lutte encore aujourd'hui, à quelques exceptions près.

L'autre parti, qui était alors la nation, moins les privilégiés et leurs suppôts, se trouvait constitué sous l'humiliante qualification de *tiers État*. Il comptait dans ses rangs tous ces bourgeois déshérités des droits politiques, et ces millions d'agriculteurs et de travailleurs vivant en misérables ilotes, à côté des castes opulentes qui les pressuraient sans cesse.

Tous les efforts du gouvernement monarchique à peu près absolu qui pesait sur la France depuis tant de siècles, n'avaient d'autre but que de perpétuer ce déplorable état de choses. Disposant de toutes les forces et de toutes les richesses de l'Etat, il lui était facile de contenir et la bourgeoisie, tou-

jours si timide en matière de réformes, même lorsqu'elle a la conviction de ses griefs, et le peuple, qu'il privait des bienfaits de l'éducation afin de le tenir dans l'abrutissement et la prostration.

En 1789, les privilégiés et le tiers État se trouvèrent en présence pour la première fois. Les abus dont le peuple demandait la suppression, les iniquités dont il sollicitait le terme étaient si nombreux, qu'il fallut détruire tout ce qui existait (1): au lieu de réformes, on opéra une grande et salutaire révolution.

La bourgeoisie se trouvant satisfaite au delà de ses espérances, et le peuple, ayant conquis de grandes libertés, en même temps qu'il était entré dans l'exercice des droits du citoyen, auraient laissé faire l'essai de la monarchie constitutionnelle, si la royauté se fût montrée de bonne foi dans les concessions qu'elle avait faites à l'opinion publique.

Mais il en est des rois comme des enfants : ils ne tardent pas à regretter ce qu'ils ont donné et à vouloir le reprendre. L'astucieux Louis XVI, parfaitement secondé par sa cour, par une grande partie de ceux que la révolution avait lésés, et surtout par les cabinets étrangers, méditait contre son peuple la trahison la plus odieuse dont l'histoire ait conservé le souvenir. Tandis que les forces nationales de la France se trouvaient désorganisées, disséminées, paralysées par les chefs, traîtres comme le maître, les cours étrangères faisaient marcher sur Paris leurs nombreuses légions aguerries, auxquelles

(1) Voyez, aux pièces justificatives de ce volume, le document n° 1.

tous les royalistes préparaient les étapes sur le territoire de la France, plus indignée qu'alarmée.

Heureusement, les *patriotes* de cette grande époque, ayant admirablement profité des libertés consacrées dans la constitution de 1791 pour couvrir le pays de Sociétés populaires, et ces Sociétés, fonctionnant comme autant de foyers de lumière, avaient opéré la plus miraculeuse régénération dans le peuple. Avant 1789, le peuple français n'était partisan de la liberté et de l'égalité que par cet instinct qui lui révélait le besoin d'occuper sa place dans les institutions publiques. Trois ans après, ce même peuple, grandi par l'éducation politique dont il avait puisé les éléments dans les clubs, offrait à la patrie le plus pur de son sang pour faire triompher la cause de la révolution, qu'il reconnaissait hautement être celle de la justice, de la vérité, la cause de l'humanité contre ses oppresseurs.

Un peuple intrépide comme le fut toujours celui de France, spontanément éclairé et régénéré par les louables efforts des hommes d'élite que la révolution avait fait sortir de tous les rangs, devait se montrer dévoué jusqu'à l'héroïsme; il devait vaincre ses ennemis de l'extérieur et de l'intérieur : il les vainquit l'un après l'autre.

Jugeant d'abord que le plus grand des dangers qui l'assaillaient était dans les intrigues de la cour, et que les plus patriotiques efforts resteraient complétement stériles tant que le quartier général de la trahison, auquel aboutissaient tous les fils de la trame ourdie contre la sainte cause de la liberté, siégerait au palais des Tuileries, le peuple, marchant avec les

clubs, qui avaient inscrit sur leurs drapeaux les mots sacramentels : *liberté, égalité, fraternité, ou la mort!* décida qu'il attaquerait ce palais, transformé en place forte par la contre-révolution. Le peuple, c'est-à-dire les hommes de cœur, d'intelligence et de dévouement, firent seuls la grande journée du dix août : le canon des fédérés et des patriotes Parisiens déjoua les conspirations permanentes du comité *autrichien;* et, en même temps, il opéra l'immense révolution qui devait transformer le royaume de France en une grande et puissante République démocratique.

L'histoire doit ici constater que, ce qu'on est convenu d'appeler *la haute bourgeoisie et la finance,* restèrent complétement étrangères à cette journée décisive. Et pourtant, les commerçants et les propriétaires en dehors des castes privilégiées avaient applaudi de toutes leurs forces à la révolution de 1789, à la prise de la Bastille et à la déclaration des droits de l'homme, dont ils retiraient d'immenses avantages!

C'est que depuis lors, la cour et ses partisans avaient mis en jeu tant de moyens pour transformer tous les hommes timorés en ennemis de la révolution; ils avaient accrédité tant de calomnies contre les chefs du parti national; ils avaient tant travaillé à effrayer les gens timides sur le but des révolutionnaires, qu'ils étaient parvenus, sinon à détacher complétement de la cause commune la plupart de ceux qui en auraient dû être les principaux soutiens, du moins à attiédir leur patriotisme, et à les rendre à leur égoïsme primitif. C'est ainsi que se créa ce parti de prétendus modérés, qui

devint bientôt le plus fougueux auxiliaire des royalistes purs.

Mais si le parti national de France perdit, en cette circonstance mémorable, tous les hommes qui commençaient à renier la révolution à laquelle ils devaient tant de bienfaits, ce parti trouva une ample compensation à cette défection prévue par le ralliement à la cause qu'il servait de tous les hommes éclairés sortis des anciennes castes privilégiées pour se parer du beau titre de citoyen. L'empressement de tous les étrangers éminents par leur savoir à accourir en foule dans le pays de la liberté pour se ranger sous le noble drapeau de sa révolution, fut aussi de bon augure pour l'avenir de la démocratie. On ne compta plus alors que deux classes d'hommes au monde : les hommes qui voulaient vivre libres, et ceux qui préféraient rester esclaves ([1]) : d'un côté furent tous les nobles instincts, tous les sentiments généreux ; de l'autre, toutes les passions basses, cupides ou cruelles.

Dès que la Convention nationale, issue du peuple, eut proclamé la République démocratique, on vit les *modérés*, sous la désignation de *girondins*, contrarier la marche de la révolution par leurs hésitations journalières, beaucoup plus qu'ils ne l'avaient servie par leur éloquence.

Le peuple, qui voulait que la révolution brisât tous les obstacles qui l'embarrasseraient, fit seul les journées des 31 mai et 2 juin. Puis il dit aux montagnards :

([1]) « Il y a des hommes tellement habitués à ramper devant les prétendus grands de la terre, disait si spirituellement Camille Desmoulins, que Prudhomme a beau leur crier tous les matins *levez-vous!* ils préfèrent rester culs-de-jatte. »

Marchez droit au but que les démocrates français veulent atteindre; le peuple est là pour vous encourager et vous soutenir.

Et la montagne, répondant au vœu du peuple, grava sur l'airain cette sublime déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et cette immortelle Constitution démocratique de l'an Ier, qui resteront comme la charte de l'humanité.

Et le peuple français se leva en masse pour chasser de nos frontières et de nos places fortes les hordes barbares, auxquelles l'inepte trahison de Dumouriez les avait livrées.

Et il courut remplir les cadres des *quatorze* armées de la République; et il déclara que, prêt à tendre la main à tous les peuples, il ne faisait la guerre qu'à leurs oppresseurs; et la victoire ne cessa de bénir la cause des peuples!

Et, un an après, la République française, radieuse comme le soleil, forte comme la vérité, lançait aux têtes couronnées, qui essayaient de la calomnier, son immortel programme :

« Nous voulons, disait aux rois conjurés la Convention na-
« tionale, par l'organe de Robespierre, rapporteur du célèbre
« Comité de salut public; nous voulons un ordre de choses où
« toutes les passions basses et cruelles soient inconnues, toutes
« les passions bienfaisantes et généreuses éveillées par les lois;
« où l'ambition soit le désir de mériter la gloire de servir la
« patrie; où les distinctions ne naissent que de l'égalité même;
« où le citoyen soit soumis au magistrat, le magistrat au peuple
« et le peuple à la justice; où la patrie assure le bien-être à
« chaque individu, et où chaque individu jouisse avec orgueil
« de la prospérité et de la gloire de la patrie; où toutes les

« âmes s'agrandissent par la communication continuelle des « sentiments républicains et par le besoin de mériter l'estime « du peuple; où les arts soient les décorateurs de la liberté, « qui les ennoblit; le commerce, la source de la richesse pu- « blique, et non pas seulement l'opulence monstrueuse de « quelques-uns.

« Nous voulons substituer, dans notre pays, la morale à « l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, « les devoirs à la bienséance, l'empire de la raison à la tyran- « nie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la « fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour « de la gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la bonne « compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, la « vérité à l'éclat, le charme du bonheur aux ennuis de la vo- « lupté; un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple « aimable, frivole et méprisable; c'est-à-dire toutes les vertus « et tous les miracles des Républiques, à tous les vices, à tous « les ridicules de la monarchie.

« Nous voulons, en un mot, remplir les vœux de la nature, « accomplir les destins de l'humanité, tenir les promesses de la « philosophie, absoudre la Providence du long règne du crime « et de la tyrannie.

« Que la France, jadis illustre parmi les nations esclaves, « éclipsant la gloire de tous les peuples libres qui ont existé, « devienne le modèle des peuples, l'effroi des oppresseurs, la « consolation des opprimés, l'ornement de l'univers, et qu'en « scellant notre ouvrage de notre sang, nous puissions voir

« briller l'aurore de la félicité universelle ! Voilà notre ambition, « s'écriait Robespierre, voilà notre but. »

Et le peuple et l'armée applaudirent à ces nobles paroles, parce que le Comité de salut public s'était montré l'éloquent interprète des sentiments qui animaient tous les républicains français !

Or, ce que le peuple français, c'est-à-dire le parti qui, depuis 1789 et même avant, lutte avec courage et persévérance contre les suppôts de l'ancien régime ; ce que les hommes de cœur, de dévouement et d'intelligence, les hommes de l'avenir, voulaient alors, ils n'ont jamais cessé de le vouloir depuis, sous quelque régime qu'ils aient vécu ; ils l'ont voulu en 1830 comme en 1848.

Que voulait le peuple lorsqu'en germinal de l'an III, il se leva pour arrêter le torrent contre-révolutionnaire que les thermidoriens avaient laissé déborder ? — Le règne des grands principes démocratiques que professait la montagne.

Que voulait-il et que fit-il décréter, en prairial, lorsqu'un moment de succès lui fit croire que le règne des chouans allait finir ? — L'application des grands principes démocratiques décrétés par les montagnards.

Pourquoi reprit-il les armes, le 13 vendémiaire de l'an IV, alors que les bourgeois des sections venaient de faire alliance avec les vendéens et les chouans, avec tous les contre-révolutionnaires ? — Évidemment pour sauver la République, et faire revivre les grands principes formulés par les républicains purs de la Convention nationale.

De quel côté le peuple et l'armée se rangèrent-ils lorsque le Directoire, voyant la République menacée par les conspirateurs royalistes, se décida à frapper le coup d'État du 18 fructidor? — Ce fut encore du côté où se trouvaient les hommes qui avaient donné des gages aux principes renfermés dans la déclaration des droits et la Constitution de l'an Ier.

Qui conserva le feu sacré de la liberté et la tradition des principes quand un général heureux, renversant la représentation nationale, eut la mauvaise pensée de détruire tout ce qu'il devait relever, et de rétablir tout ce qu'il semblait appelé à détruire à jamais? — Ce fut encore le peuple et l'armée, c'est-à-dire le parti de la liberté.

Qui, pendant les premières années du rétablissement de la monarchie en France, lutta sans cesse contre ces gouvernements tyranniques et mensongers; qui conspira tant de fois leur renversement; qui peupla les prisons, les bagnes et monta sur l'échafaud pour faire triompher la cause sainte de la liberté, alors qu'elle semblait perdue et oubliée en France? — Ce fut toujours le même parti, dont rien n'avait pu altérer la foi vive et sincère.

Quand la dernière heure de la monarchie mitigée, de la royauté constitutionnelle des vieux Bourbons parut sonner, qui fit disparaître, en un clin d'œil, ces milliers d'emblèmes royaux, attestations patentes de l'asservissement de la France? Qui fit entendre spontanément le premier cri de liberté, lorsque les royalistes de toutes les nuances se rattachaient fortement à une Charte mensongère et la présentaient à la France comme

la planche de salut au milieu du naufrage? Ne fut-ce pas encore le parti de l'avenir, ces dignes fils de la génération de 1792, dont les jésuites n'avaient pu fausser l'éducation politique?

Et après 1830, qui conspira, en permanence et au grand jour, contre ce gouvernement infidèle à son origine, et ne travaillant qu'à comprimer les nobles élans de la France? Qui le combattit sans cesse et par tous les moyens, jusqu'au jour où il tomba sous le mépris public? Ne sont-ce pas les hommes appartenant au parti démocratique, au parti du peuple! et n'est-pas ce parti national qui proclama de nouveau en France la sainte République, malgré la présence de tous les valets de la royauté, cherchant, comme en 1830, à *escamoter* la révolution faite par le peuple, et qui devait l'être à son profit?

Affirmons donc hautement ici ce que nous avons dit en commençant cette *Introduction* et ce que nous venons de prouver en parcourant l'histoire de nos soixante dernières années :

Oui, le peuple français est assez mûr pour jouir de la liberté! Oui, il possède assez de moralité, assez de vertus pour vivre en République! Non, ce n'est point un peuple frivole, inconstant, capricieux.

Ce serait une grande erreur de croire qu'il a changé d'opinion politique suivant les gouvernements qu'il s'est donnés ou qu'il a subis. Le peuple français du dix-neuvième siècle est essentiellement démocratique; il est passionné pour la liberté; il a des principes arrêtés sur les institutions qui conviennent à une nation libre; et lorsque les publicistes croient apercevoir

de grands revirements dans ce qu'on appelle l'opinion publique, ces changements ne sont en réalité que l'effet du déplacement des deux grands partis qui divisent aujourd'hui la nation et le monde entier.

Ainsi, par exemple, lorsqu'une grande révolution, comme celles de 1830 ou de 1848, donne le pouvoir aux hommes dévoués à la cause de la liberté, à la démocratie, il semble aussitôt que toute la population, toutes les classes qui la composent, sont soudainement devenues républicaines; nulle voix discordante ne se fait entendre : elles paraissent toutes confondues dans la même acclamation : on affirmerait qu'il n'existe plus qu'un seul parti en France.

Ceux qui se laisseraient séduire par ces apparences fallacieuses encourraient plus d'un désappointement et s'exposeraient à de grands mécomptes; car, si les démonstrations en faveur de l'état de choses amené par cette révolution sont unanimes à la surface, le parti aveugle, qui repousse la démocratie parce qu'il tient encore à la royauté, n'est pas anéanti; il n'est que refoulé au-dessous de la population qui salue la liberté comme le plus grand bienfait qu'un peuple puisse conquérir.

Le devoir d'un gouvernement prudent et fort est alors de tenir en respect les vaincus, jusqu'à ce qu'il lui soit permis de les admettre au banquet fraternel des démocrates. S'il se relâche dans sa juste sévérité; s'il oublie les leçons de l'histoire pour se laisser maîtriser par les sentiments de générosité qui sont l'essence des républicains, il ne tardera pas à s'apercevoir qu'il a commis des fautes; et comme les gouvernements ne

peuvent en commettre que de grandes par les résultats, ces fautes ne tardent pas à produire leurs conséquences, et deviennent irréparables.

On voit alors le parti vaincu et refoulé relever insensiblement la tête, se mêler à ceux qui l'ont fait tomber, parler la même langue, pour mieux le tromper, et déployer toute son habileté pour surnager.

Bientôt ce parti sort de l'état de *caput mortuum* où l'avait réduit la victoire de la démocratie, et se montre de nouveau à la surface.

S'il met un pied dans le gouvernement, soyez convaincu qu'il ne tardera pas de s'en emparer complétement; car les moyens honteux qui répugneraient aux démocrates, il sait les utiliser. S'il le faut, il calomniera ceux qui se sont montrés imprudents par bienveillance. Suivant les errements des royautés, il travaillera à isoler ceux dont l'union lui porte ombrage; il corrompra l'opinion publique, il créera même l'anarchie et provoquera la guerre civile pour arriver à ses fins.

Redevenu, par l'intrigue, maître des destinées de l'État, ce parti, cent fois vaincu par les armes, cent fois tombé sous l'exécration publique; ce parti, qui ne représente que des préjugés, se gonfle pour paraître grand et fort : employant ses richesses, bien ou mal acquises, à solder toutes les plumes vénales, il embouche les trompettes de la renommée pour proclamer que les royalistes sont les seuls *honnêtes gens* de la France; que ce parti est le seul capable de la conduire dans les bonnes voies; qu'il est en grande majorité dans la nation, et

que le parti démocratique n'est qu'une imperceptible faction.

Mais vienne un mouvement populaire dans le sens de la démocratie, *viennent les coups de fusil*, comme disait Martainville à la veille des journées de juillet, qui lui donnèrent un démenti si éclatant, alors le parti royaliste disparaît tout à coup, en présence de la démocratie *qui coule à pleins bords et qui déborde*, et la marche lente mais toujours progressive de l'humanité reprend son cours, que les pygmées ont voulu arrêter.

Quelles conclusions tirer de cet état de choses, qui dure depuis si longtemps, sinon que l'aristocratie et l'aveugle parti marchant à sa suite ne peuvent être considérés que comme un obstacle, momentané dans la vie des nations, à l'avénement complet de la démocratie en France, en Europe et dans le reste du globe? Le rôle qu'assigne forcément la marche du genre humain à cette queue de la royauté, est celui d'un misérable Sisyphe, condamné à faire remonter l'énorme rocher qui gravite sans cesse pour l'écraser, et qui l'écrasera infailliblement le jour prochain où le malheureux, condamné à ce stérile travail, sentira ses forces épuisées. Les royalistes de notre époque sont l'arrière-garde d'une armée battue, d'une armée qui a perdu sa ligne d'opération et toutes les positions qui la rendaient naguère formidable; d'une armée qui ne peut plus se recruter : tous les efforts de cette arrière-garde du passé, toutes les ressources stratégiques et l'habileté de ses chefs ne peuvent que retarder de quelques heures le triomphe des républicains, qui la pressent de toutes parts et sont prêts

à l'envelopper pour l'anéantir à tout jamais. Cette arrière-garde peut encore obtenir quelques succès partiels pendant le sommeil des peuples; mais les moyens atroces dont elle se sert pour se faire jour à travers les obstacles qu'elle rencontre, les cruautés inouïes qu'elle déploie aux yeux des populations indignées hâteront sa défaite [1].

La démocratie n'a donc qu'à laisser faire ses ennemis; ils travaillent activement à lui donner gain de cause aux yeux des peuples le plus en retard de se joindre à ses drapeaux. Elle n'a plus besoin de livrer des batailles sanglantes: le hasard des combats serait une imprudence inqualifiable pour le parti qui est sûr de l'avenir : il n'a qu'à laisser faire le temps et à enregistrer les fautes des amis de la royauté; ils se chargeront eux-mêmes de presser le dénoûment, parce qu'ils sont incorrigibles, et que les leçons de l'histoire ne leur ont jamais profité.

Voyez comme tous les règnes des rois restaurés, qui avaient eux-mêmes marché sur les traces de Louis XVI, sont copiés les uns sur les autres, pour arriver à la même catastrophe!

Louis XVIII et Charles X, Villèle et Polignac ne se sont-ils pas épuisés à vouloir reconstituer, en France, une aristocratie désormais sans racines dans le pays? N'ont-ils pas blessé profondément les susceptibilités nationales, en traînant le premier peuple du monde à la suite d'une alliance impie formée entre des barbares, et en forçant ce peuple à subir les honteux traités de 1815? N'ont-ils pas eu la folie de vouloir

[1] Méditez les actes atroces du roi de Naples, de Radetzki et de Windischgraetz!

mener la France du dix-neuvième siècle comme l'eût fait un Louis XIV? Ne s'y sont-ils pas pris de toutes les manières pour priver le peuple des libertés dont il voulait jouir, pour museler les journaux et imposer silence aux écrivains patriotes?

Tous leurs actes n'ayant été qu'autant de défis jetés aux hommes qui avaient conservé le feu sacré de la liberté, les *libéraux* de la Restauration, représentant alors le vieux et indomptable parti démocratique, finirent par accepter ce défi provocateur; ils y répondirent par les héroïques et à jamais glorieuses journées de juillet 1830.

Le lendemain de sa victoire, le parti vainqueur se laissa jouer par les habiles du système représentatif, et même par quelques-uns de ses propres chefs, qui, mesurant à leur taille la révolution faite par le peuple, la réduisirent à une révolte de sérail.

Et pourtant, qui n'eût envié la position où Louis-Philippe se trouva en ceignant la couronne? N'était-il pas le maître des événements? Ne pouvait-il pas les diriger à son gré vers le grand but de nos révolutions? Un seul mot de la France émancipée n'aurait-il pas eu le pouvoir de soulever l'Europe tout entière contre les honteux traités de 1815 et leurs infâmes signataires? Une simple démonstration n'aurait-elle pas suffi pour affranchir tous les peuples que ces traités opprimaient et avaient blessés si profondément?

Mais le bandeau royal aveugle les princes, et le fils de *Philippe-Égalité*, ce même duc de Chartres qui, jadis, avait

professé les doctrines des jacobins, se trouva transformé en ennemi des peuples, en fougueux adversaire de la liberté.

Comment énumérer les fautes capitales que cet homme, réputé si *habile* par les flatteurs et les sots, sut accumuler dans les dix-huit années de son règne néfaste? Plusieurs volumes n'y suffiraient pas; car toute sa vie de roi ne fut qu'une longue protestation contre son origine révolutionnaire, qu'une continuelle abjuration des principes qu'il avait proclamés lui-même, qu'une trahison permanente contre la cause de la liberté et du peuple français.

Qui ne se rappelle cette longue clameur de l'indignation qui s'éleva dans toute la France, le jour où l'élu des *deux cent vingt-un* de Charles X, mendiant la reconnaissance officielle de la *branche cadette*, choisit pour son négociateur auprès des cabinets hostiles l'homme de la trahison incarnée, le *roué* de la diplomatie, Talleyrand?

Quels efforts surhumains ce roi issu des barricades ne fit-il pas pour repousser le vœu de la réunion des Belges, et pour substituer la guerre des princes à la sainte guerre des peuples! Cet homme-là n'eut jamais qu'une idée, une *pensée immuable*, comme on le disait alors : réconcilier son gouvernement avec les rois de l'Europe, *fermer l'ère des révolutions* et asseoir solidement sa dynastie : intérêts nationaux, intérêts des peuples alliés, libertés publiques des Français, l'or, le sang, la gloire, l'honneur de la France, furent complétement sacrifiés à cette misérable politique d'intrigues que Louis-Philippe substitua de lui-même à la politique grande,

généreuse, digne du peuple, que l'opposition démocratique ne cessa de lui suggérer.

Aussi, quels tristes résultats pour toutes les grandes questions pendantes devant l'Europe !

En moins de deux ans, la France de Juillet, la grande nation, l'arbitre des rois et des peuples, tombée entre les mains d'eunuques royaux, se vit à la fois bafouée par le czar de Russie, honteusement surveillée par l'Autriche, repoussée par la Prusse, outragée par l'Angleterre, jouée par la Conférence de Londres, détestée par les Belges, insultée par le tyran du Portugal et le tyranneau de Modène, honnie par les patriotes espagnols, maudite par la Pologne et l'Italie; et pour comble d'ignominie, elle fut contrainte d'armer pour soutenir le *traité en 24 articles*, dirigé contre elle, puis d'évacuer la Belgique, sur l'ordre de la Conférence !

Le gouvernement de Louis-Philippe ne tarda pas à recueillir les fruits d'une conduite si propre à blesser tout ce qui portait un cœur français. Pendant que d'un côté les légitimistes relevaient la tête et recommençaient la guerre de la Vendée, pour le compte de l'*enfant du miracle*, les hommes de la révolution de Juillet s'éloignaient successivement de la *meilleure des républiques*. Louis-Philippe avait déjà usé la popularité des La Fayette, des Dupont (de l'Eure), des Laffitte, et de tant d'autres bons patriotes qui s'étaient dévoués à servir le *roi-citoyen*. Benjamin Constant, mort de chagrin, et Casimir Périer, mort à la peine, laissèrent Louis-Philippe régner personnellement, comme il le voulait.

Bientôt le peuple se soulève à la nouvelle de la chute de Varsovie, et court reprocher à l'allié de Nicolas le meurtre de la Pologne.

Les ouvriers de Lyon, ne pouvant vivre en travaillant, veulent mourir en combattant : ils chassent les troupes royales de leur ville.

De toutes parts les républicains se dressent contre un gouvernement traître à la patrie; et Paris tout entier, assistant aux funérailles du brave Lamarque, voit éclater dans ses murs la formidable insurrection des 5 et 6 juin, qui se termine par l'état de siége de cette immense capitale que le choléra décimait.

Nous sommes à peine arrivés au bout des deux premières années du règne de la branche cadette, et déjà les mœurs monarchiques que la révolution de Juillet avait un instant forcées de se voiler, reprennent leur empire. Le prince de Condé meurt comme s'il était à Constantinople. La Bourse, cette caverne de contre-révolutionnaires éhontés, obtient la protection qu'implore vainement le commerce loyal. Christine de Naples est reconnue pour reine, malgré la loi salique, qui expulse les femmes du trône d'Espagne : on ne dit pas à quel prix est négociée cette reconnaissance. Les procès des *fusils-Gisquet* et des *pots-de-vin* prélevés par de hauts fonctionnaires donnent au public un avant-goût des scandales financiers du règne, et le journal *la Tribune* se croit autorisé à décerner à la Chambre élective de Louis-Philippe l'épithète indélébile de *prostituée*, que l'affaire des 25 millions accordés aux États-Unis semble pleinement justifier.

Dans un autre ordre de choses rattaché à la moralité, on voit un oncle prescrire les mesures qui doivent rendre patent le déshonneur de sa nièce, et réussir complétement à la perdre de réputation : il est vrai que la scène se passe entre de très-hauts personnages, et qu'elle a pour confident un général devenu fameux par ce fait d'armes.

Quant à la grande politique, le gouvernement issu de Juillet semble s'être fait une loi de se rendre impopulaire par tous ses actes. Le traité qui concède aux Anglais le droit de visite sur les bâtiments couverts par le pavillon de la France, soulève l'indignation publique, déjà vivement provoquée par celui de Constantinople, qui nous fait perdre, d'un trait de plume, toute notre ancienne influence en Orient.

Ce n'est pas tout, le *traité de la quadruple alliance*, signé à Londres, à l'insu du doyen des diplomates, l'ambassadeur Talleyrand, vient prouver le peu de cas que les puissances signataires font de la France. Son indigne gouvernement a répété trop souvent qu'il veut *la paix à tout prix*, pour qu'on puisse croire sérieusement qu'il va tirer l'épée. En effet, le ministère de Louis-Philippe boit le calice jusqu'à la lie.

Mais il se venge, à l'intérieur, des affronts incessants qu'il reçoit de l'extérieur. Pour conjurer le danger dont le menacent sans cesse les républicains indignés, il ne craint pas de violer une à une toutes les faibles libertés consacrées par la Charte : loi électorale rétrograde; loi contre les associations, pour ruiner la Société des *Droits de l'homme;* loi contre les afficheurs, pour tuer la presse; violation du droit de défense;

scènes d'une violence inouïe exercées par une police ignoble sur les citoyens les plus inoffensifs ; rien ne lui coûte pour établir la terreur royaliste.

Cependant la lutte entre les républicains et le gouvernement de Louis-Philippe n'en devient que plus violente. Lyon s'insurge, Paris s'insurge; et si les patriotes échouent partout, après avoir été massacrés au faubourg de Vaise, comme dans la rue Transnonain, le procès des accusés d'avril révèle à la France les forces et l'audace d'une démocratie que l'on croyait vaincue.

Aussi les attentats sur la personne du roi se succèdent-ils rapidement.

Celui du 28 juillet, dirigé par le Corse Fieschi, coûte la vie à quatorze personnes qui entourent Louis-Philippe. Cet attentat redouble la terreur, en ramenant au pouvoir le fameux ministère du 11 octobre, qui dote la France des lois liberticides du mois de septembre 1835; ce qui n'empêcha pas qu'une nouvelle tentative d'assassinat ne fût dirigée contre les jours du roi par le républicain Alibaud. C'est ainsi que de conspirations en conspirations nous arrivons à l'insurrection du 12 mai, qui donna la mesure de l'audace de ces jeunes républicains, pressés d'en finir avec un gouvernement si hostile à l'esprit de la révolution dont il était issu.

L'indignation des bons citoyens fut au comble, lorsqu'ils virent la politique des rois du continent se tourner ouvertement contre cette révolution qui les avait fait trembler, et traîner à leur suite le cabinet des Tuileries. Ce cabinet n'ayant

pas osé déchirer les traités de 1815, contre lesquels avait éclaté la révolution de Juillet, était amené à les considérer comme la règle du droit commun de l'Europe, quoiqu'ils eussent été modifiés à l'égard de la Belgique par une nouvelle sainte-alliance formée contre la nation française. Il s'était posé comme le défenseur de ces honteux traités, quand tout à coup l'Autriche les rompit par l'occupation de Cracovie. C'était un cas de guerre; mais le gouvernement de la paix à tout prix subit l'affront : il s'agissait d'une *grande puissance!*

Il aima mieux s'en prendre à la Suisse, à laquelle on fit une querelle tellement injuste que toute la Confédération se souleva, et le gouvernement français fut au moment de tirer l'épée contre un peuple loyal et inoffensif, quand il avait souffert honteusement les insultes multipliées des cabinets évidemment hostiles à la France, qui venaient d'exiger l'évacuation d'Ancône.

Au milieu de ces embarras arrivant de l'extérieur, ce gouvernement, aussi déplorable qu'aveugle, osa porter de nouveaux défis à la nation française. Il sut l'irriter par la présentation du projet de *loi de disjonction,* tellement en dehors de nos mœurs judiciaires et de la morale, qu'il souleva même les Chambres, et fut repoussé à la presque unanimité.

Mais cet échec ne le découragea pas dans ses tentatives impopulaires. Peu soucieux des souffrances de toutes les classes, le ministère osa demander, pour les fils de Louis-Philippe, des apanages et des dotations, que la pudeur publique révoltée fit rejeter.

INTRODUCTION.

On pourrait dire du gouvernement de Louis-Philippe qu'il ne conclut jamais un traité quelconque sans que l'honneur de la France y fût coté en baisse. C'est que sa politique, qu'il appelait *prudente et conservatrice*, fut constamment contraire aux intérêts de la nation française : aussi ces intérêts furent-ils sacrifiés en tout et partout. Dans la grande question d'Orient, il laissa passer la Syrie sous la domination indirecte de l'Angleterre. Ses traités avec la république Argentine, celui qu'il signa avec Abd-el-Kader sur les bords de la Tafna, celui de Tanger, et enfin celui qui accordait une indemnité à l'homme qui nous avait fait tant de mal à Taïti, le fameux Pritchard, furent tous blâmés, avec raison, comme des actes qui abaissaient la France. Le rôle que notre diplomatie joua à Constantinople, comme dans la rivière de la Plata, où tant d'intérêts nationaux sont engagés, fut aussi nuisible à ces intérêts qu'à la considération de notre pavillon.

Chose étrange, et qui prouve jusqu'à quel point Louis-Philippe s'était engagé dans une fausse voie! c'est qu'après avoir promis aux puissances qu'il respecterait et ferait respecter les iniques traités de 1815, il permit à l'Autriche de violer ouvertement ces traités en s'incorporant la ville libre de Cracovie et son territoire. Enfin, après avoir tout sacrifié pour entretenir avec l'Angleterre la fameuse *entente cordiale*, il s'exposa à une rupture dont les conséquences pouvaient être très-graves, pour avoir voulu tromper le cabinet de Londres, à l'occasion des célèbres mariages espagnols.

Et que ne fit-il pas encore à l'intérieur, ce gouvernement

qui ne sut que trahir son origine pour se réconcilier avec les rois!

Il ajourna constamment la suppression de l'impôt du sel, des octrois, du timbre des journaux et la conversion des rentes; il s'opposa à l'abolition de la vénalité des charges, à la réforme électorale, ou tout au moins à l'adjonction des capacités sur la liste des électeurs, à la réforme postale, et au projet de loi qui devait interdire aux députés de s'intéresser dans les marchés conclus avec l'État. Il repoussa la loi sur les incompatibilités; celle sur la liberté individuelle, foulée aux pieds par la police; celle qui devait réprimer les spéculations sur les chemins de fer; la loi sur le jury, et surtout il ajourna sans cesse le retrait des lois de septembre.

Mais il se montra empressé de faire passer la loi qui prolongeait le privilége de la Banque; les mesures contre les réfugiés polonais, espagnols et italiens; la loi relative aux fortifications de Paris; la loi de régence; celles qui fixaient les divers parcours des chemins de fer, affaire où chaque député fit preuve du plus ardent patriotisme pour son clocher et les intérêts de son portefeuille; la loi qui augmentait la gendarmerie et lui donnait de nouvelles attributions politiques, etc.

Il ne mit pas moins d'empressement à faire voter, chaque année, une énorme augmentation de dépenses ordinaires et extraordinaires, afin de pourvoir aux places et aux charges nouvelles qu'il créait sans cesse aux dépens du Trésor [1]; à

[1] Depuis 1840, les recettes n'avaient jamais pu couvrir les dépenses, qui arrivèrent successivement de un milliard à 1,187 millions pour 1841, à 1,256 millions

réaliser emprunt sur emprunt; à frapper la grande industrie des sucres indigènes, et à *faire rendre à l'impôt tout ce qu'il pouvait produire.*

Aussi eut-il à réprimer bien des troubles occasionnés par le recensement.

Et comme, sur la fin de son règne, Louis-Philippe eut à traverser de pénibles moments à cause de la cherté et de la rareté des céréales, et que toutes les industries éprouvèrent de grandes perturbations, il en résulta à la fois une crise financière et industrielle, et une crise pour les subsistances; et ces crises se traduisirent en nombreuses émeutes, contre lesquelles il fallut employer les baïonnettes : le sang coula dans plus d'une localité, et la justice politique mêla ses rigueurs à celles de la force armée.

Le gouvernement de Louis-Philippe se trouva donc en hostilité permanente avec les populations, et surtout avec les journaux de la démocratie, organes de l'opinion publique. Peu de jours se passaient sans que les tribunaux reten-

pour 1842, à 1,318 millions pour 1843, à 1,363 millions pour 1846, et atteignirent près de 1,500 millions, sans compter les énormes crédits supplémentaires annuels. Et comme les recettes ne s'élevaient jamais au niveau du budget des dépenses, il s'ensuivait des déficits successifs qui dévorèrent toutes les ressources de la France, y compris les caisses d'épargne, et lui léguèrent la banqueroute. Il serait impossible d'énumérer les gaspillages qui eurent lieu sous ce gouvernement, gaspillages qui profitèrent à quelques hommes disposés à tirer parti de leur position ou de leur vote aux élections : ainsi, par exemple, nous lisons qu'en 1843 il fut alloué *quatre-vingt mille francs* pour établir un nouveau système de chauffage à la Chambre des pairs; *soixante mille francs* pour *concourir* à la fabrication du papier dit *de sûreté*; *un million deux cent mille francs* pour le palais de l'ambassade à Constantinople, etc., etc.

tissent de procès de la presse, procès que les journalistes perdaient constamment devant les juges, mais qui étaient gagnés devant le public.

C'est ainsi que l'on vit le *National* s'attaquer en ces termes au *cadavre* qu'on appelait la *Chambre des pairs* :

« Non, la vie ne pénétra jamais dans cet ossuaire; il n'y a « pas d'énergie possible quand il n'y a pas d'indépendance. « Ce semblant de Chambre, que le bon plaisir a créé, se meut « dans une atmosphère où ne pénètre ni la lumière, ni la « chaleur. Il règne dans cette salle je ne sais quelle odeur de « décrépitude qui vous refroidit et vous attriste. On dirait « une comédie constitutionnelle jouée par des morts, une es« pèce de fantôme mécanique qu'on a hâte de voir finir, de « peur que les ressorts ne cassent.... Cet habit que vous voyez « là n'est pas un corps vivant; c'est la pairie qui fut tuée « en 1830. Oh! messieurs, faites comme nous, priez pour « elle!... »

Et l'opinion publique applaudissait à ces paroles de mépris contre un des grands corps de l'État!

Mais la pairie se vengeait de la presse indépendante en inventant la *complicité morale*, dont elle fit une si inique application au rédacteur du *Journal du peuple*, Dupoty, en le frappant comme complice de l'attentat du nommé Quénisset, misérable digne d'être gracié.

D'un autre côté, le ministère frappait aussi la célèbre Ecole Polytechnique, et licenciait tous les élèves comme professant des opinions subversives. Il frappait indistinctement tous les

écrivains chaleureux, tous les hommes de cœur, fonctionnaires, professeurs, etc., qui devenaient autant d'ennemis irréconciliables de ce gouvernement contre-révolutionnaire, surpris en flagrant délit fournissant des armes et des munitions aux jésuites de la Suisse contre les libéraux de ce pays.

Nous avons dit, en commençant cette courte revue des faits et gestes du gouvernement de Louis-Philippe, qu'il faudrait des volumes pour enregistrer tout ce qu'il fit de contraire aux intérêts du peuple et à la grandeur de la nation française. L'espace et le temps nous manquant à la fois, nous terminerions ici ce coup d'œil rétrospectif, s'il nous était permis de passer sous silence les scandales de toutes les sortes qui caractérisèrent cette époque de l'histoire de la monarchie en France.

Comme le but de la pensée immuable qui dirigea ce règne fut de substituer à tous les sentiments généreux le matérialisme le plus grossier, celui qui devait faire prédominer l'argent, parce que seul il donnait les droits politiques et conduisait aux honneurs, tout le monde voulut devenir riche, n'importe par quels moyens. Les conséquences de ce déplorable ordre de choses ne se firent pas attendre longtemps. Les tribunaux furent pour ainsi dire en permanence pour punir des dilapidateurs de deniers publics, des concussionnaires, des voleurs officiels.

On vit un ex-préfet de police comparaître sur les bancs correctionnels pour avoir trafiqué des lignes d'*omnibus*, avec lesquelles il gratifiait sa maîtresse, la famille de sa maîtresse et les amis de cette famille. On vit un ministre, dont les cheveux

avaient blanchi honorablement, céder à la pression atmosphérique qui pesait sur le pouvoir et ses soutiens, et se rendre coupable pour enrichir son fils. Les deux tiers des députés et des pairs de France figuraient comme principaux actionnaires des Compagnies de chemins de fer, dont ils stipulaient les conditions d'existence comme législateurs. Un grand nombre d'entre eux ne craignirent pas de prendre de forts intérêts dans les adjudications et marchés faits par le gouvernement ; il fallut proposer une loi afin d'interdire ces ignobles trafics, pour lesquels la Convention nationale avait autrefois envoyé aux galères l'un de ses membres. Le délit qui, à la même époque, conduisit Chabot et Fabre d'Eglantine à l'échafaud, celui d'avoir pratiqué des manœuvres déloyales et frauduleuses pour agir sur les cours des fonds publics, ne fut pas même poursuivi sérieusement, quoiqu'on le commît tous les jours à la face du soleil. Les agents de l'autorité qui ne purent pas s'enrichir par ces moyens tolérés, se mirent à voler ouvertement : on découvrit des voleurs partout : dans les administrations de la marine, dans celles de l'armée, dans les vivres, etc., etc. ; on vola les mutilés de la Légion-d'Honneur ; on vola les pauvres dans les bureaux de bienfaisance, dans les hôpitaux, et il se commit une foule d'escroqueries dans la région du pouvoir, tant la rage de devenir riche avait gagné tous les fonctionnaires et employés des administrations !

Enfin, de grands scandales, ayant leur source au haut de l'échelle sociale telle que l'avait établie le règne de la branche cadette, vinrent mettre le comble à la consternation du public et

à sa haine pour tout ce qui existait dans la hiérarchie officielle. Le drame horrible du pair de France duc de Praslin, chevalier d'honneur d'une princesse; celui qui jeta tant d'amertume sur la famille d'un ambassadeur de Louis-Philippe, le comte Mortier, également pair de France; le suicide d'un autre ambassadeur, le comte Bresson, possédant tous les secrets de la pensée immuable du règne; l'affaire de Rosemond de Beauvallon, qui mit à nu les habitudes vicieuses de cette nouvelle jeunesse dorée ralliée au pouvoir, qu'elle défendait par sa plume; et, dans une autre sphère, le procès du frère Léotade de Toulouse, accumulèrent tant de hontes sur la dernière année de ce gouvernement, qu'il dut s'éteindre sous le mépris public, bien plus que sous les coups partis des barricades de février.

Nous voici arrivés à la dernière période de ce règne qui ne fut qu'un anachronisme au milieu du dix-neuvième siècle et qu'un long désordre politique, financier et moral; de ce règne tellement fertile en grands scandales publics que l'historien ne pourra l'écrire qu'en trempant sa plume dans la boue.

Les lois de septembre, code liberticide s'il en fut jamais, fonctionnaient depuis douze ans, quoiqu'elles eussent été présentées comme temporaires; nulle Chambre des députés n'avait encore osé en demander l'abrogation; et le peuple le plus avancé du globe était forcé de vivre sans droits politiques, sans possibilité de s'associer, de se réunir pour protester contre cette oppression permanente. Il ne pouvait s'adresser au parlement, dont la majorité était servilement acquise au ministère,

et qui d'ailleurs ne représentait que la partie la plus pusillanime et la moins éclairée de la nation. L'opinion publique ne pouvait se servir de la presse, muselée par la législation et par les tribunaux, toujours prêts à condamner impitoyablement la moindre velléité d'opposition sérieuse, sur la déclaration d'un jury trié, dont le pouvoir s'était assuré l'inique concours.

Mais, sous ce silence forcé, l'irritation des masses contre des ministres exécrés et contre un roi à qui l'on attribuait tout l'odieux d'un système personnel; cette irritation constante faisait fermenter les esprits à tel point qu'on pouvait prédire une explosion prochaine.

« Nous ne pouvons nous empêcher de sentir que le sol tremble sous nos pas, disait, dès le mois d'octobre 1847, un journal très-pacifique, mais honnête, et par conséquent poussé à bout; nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que le ministère, à l'intérieur par la corruption tolérée, à l'extérieur par une incroyable série de lâchetés, prépare une explosion d'indignation générale, et peut substituer une crise, une convulsion violente, à la pacifique transformation que nous nous efforcions de préparer. »

En effet, l'opinion publique minait de tous côtés le gouvernement de Louis-Philippe.

Cette opinion, si longtemps comprimée, avait enfin trouvé le moyen de se faire jour. Un banquet réformiste, organisé au Mans par les patriotes du département de la Sarthe, donna l'idée de réunir, dans chaque localité et à une table commune, tous les citoyens dont l'honnêteté s'était révoltée contre les bas-

sesses de la paix à tout prix, et les hontes de la corruption générale.

A Paris, au banquet réformiste du *Château-Rouge*, on vit s'élever une tribune patriotique où les paroles les plus généreuses furent prononcées et accueillies comme des prophéties.

« Un seul jour de victoire de l'opinion publique, y annonçait-on, peut emporter toutes les mesures rétrogrades et liberticides dont on a chargé le pays. »

On s'y encourageait en rappelant au peuple les terribles épreuves traversées par la France et dont elle avait triomphé. Les républicains y annonçaient hautement que ce qui avait été manqué en 1830, pouvait se refaire encore par la volonté générale.

« Que notre réunion, disait un orateur, devienne le signal de manifestations semblables sur tous les points de la France; que partout s'organisent des Comités; que partout se régularise le travail du patriotisme. A un parti qui, sous prétexte de conserver, a fait tomber le gouvernement dans le désordre et l'anarchie, opposons l'exemple de l'union, de l'ordre et de la discipline. »

Cet appel fut entendu : le patriotisme s'organisa, se mit à l'œuvre, dressa ses tribunes au milieu des populations attentives, qui accueillirent et saluèrent avec enthousiasme les provocateurs des réformes que la nation réclamait si ardemment. En moins d'un mois, on compta plus de cinquante banquets patriotiques-réformistes, présidés par les plus influents parmi les députés ou les écrivains de l'opposition, et auxquels s'assirent

par milliers de bons citoyens, principalement dans les villes de l'Est et du Nord de la France. Les populations furent ainsi remuées de fond en comble, et leur attitude prouva que le réveil du peuple serait celui du lion.

Et pourtant, les journaux du gouvernement ne voyaient encore dans ce réveil que matière à quelque maladroite plaisanterie, à quelques imprudentes provocations.

« L'opposition, depuis plus d'un mois, lisait-on dans l'*Etoile*, s'en va flonflonant ses principes de ville en ville sur l'air de la *Marseillaise*, comme les bateleurs promènent de foire en foire une ménagerie de toutes sortes d'animaux vivants ou morts, au son de la musique! »

Ces quolibets, si hors de saison, prouvaient que ni le ministère, ni le roi n'avaient aucune idée du véritable état des choses, et qu'ils n'apercevaient pas l'ère du progrès s'ouvrant à la face de ces conservateurs-bornes, si spirituellement stigmatisés (1).

Mais quelle serait la nature des *réformes* pour lesquelles la nation entière se levait avec tant d'ensemble ?

Le député Odilon Barrot, qui avait été le héros d'un grand nombre de banquets, où ses harangues sonores étaient toujours applaudies, pensait qu'on remédierait à tout si l'on parvenait à renverser le ministère Guizot, et à modifier la loi des élections d'une manière un peu moins étroite. Ce chef de l'op-

(1) On aurait pu dire à ce pouvoir décrépit comme Dunois à Charles VII, s'écriait un écrivain de la *Démocratie* : « Il est impossible de perdre plus joyeusement une couronne! »

position parlementaire et son parti ne songeaient nullement à remonter jusqu'à la dynastie régnante et moins encore jusqu'au trône, qu'ils voulaient, au contraire, consolider avec les *institutions de Juillet, ramenées à leur pureté.*

Ainsi, tout le mal que se donnait ce qu'on appelait la gauche dynastique, n'avait pour mobile que quelques portefeuilles. Si l'on eût osé parler du suffrage universel devant les orateurs de ce parti, ils se fussent récriés comme d'une utopie impraticable, qui ne pouvait être rêvée que par des échappés de Charenton!

Mais à côté de ces hommes à vues étroites et des écrivains qu'ils inspiraient, se trouvait le parti de l'avenir, composé de tous ces jeunes républicains qui, depuis 1830, luttaient contre la monarchie de la branche cadette, comme les anciens libéraux avaient lutté contre la restauration de la branche aînée. Le peuple était derrière eux; car son instinct lui disait qu'on ne pouvait guérir le mal que par les grands moyens. Au surplus, le peuple et les démocrates qui marchaient à sa tête étaient convaincus plus que jamais de toutes les déceptions que renfermait le système monarchique constitutionnel, établi lui-même sur des fictions indignes d'une grande nation : le peuple savait très-bien qu'à côté de ces institutions mensongères se trouvaient les grands principes politiques et sociaux posés par nos pères. Le peuple était donc républicain sincère; il ne pouvait vouloir d'un replâtrage tel que le combinaient les habiles de l'opposition dynastique.

Bientôt une occasion solennelle se présenta pour donner aux

réformes qu'appelait le vœu de la France le caractère qu'elle entendait leur assigner, en dehors de la Charte fallacieuse de 1830. Avant d'aller présider les banquets de Valenciennes et de Béthune, M. Barrot, qui faisait alors sa tournée dans le Nord, se rendit à celui préparé dans la capitale de la Flandre française, et destiné à réunir un nombre immense de patriotes. Le programme de ce banquet-monstre avait été arrêté; M. Barrot devait porter le toast suivant : *A la réforme électorale et parlementaire,* toast assurément très-inoffensif à l'égard de la dynastie et de son gouvernement. Mais depuis quelques jours les feuilles du pouvoir s'étaient déchainées contre l'esprit des directeurs de banquets, qui, disaient-elles, avaient poussé l'irrévérence à l'égard du roi des Français jusqu'à supprimer toute manifestation directe ou indirecte. M. Barrot se sentit donc arrêté par un scrupule monarchiste, et voulut exiger qu'on ajoutât au toast par trop révolutionnaire qu'il avait accepté, un palliatif propre à en mitiger la rudesse; cette addition consistait en ces mots : *A la vérité et à la sincérité des institutions de juillet!*

Quels motifs déterminèrent le président du banquet de Lille à exiger tout à coup ce changement, c'est ce qu'il serait fort difficile de dire, même aujourd'hui; car les uns affirmaient que cette subite résolution lui avait été dictée par la présence d'un orateur dont la franchise républicaine semblait conspirer pour enlever au chef de la gauche dynastique l'influence qu'il exerçait dans les banquets; tandis que d'autres, se disant mieux instruits, assuraient que M. Barrot, craignant de se compro-

mettre auprès du grand dispensateur des portefeuilles, voulait faire constater à Lille qu'il n'avait point cessé d'être l'ami de la monarchie de Juillet, malgré ses fautes.

Quoi qu'il en fût, M. Barrot était loin de s'attendre à la résistance qu'il éprouva de la part des commissaires, car ceux-ci déclarèrent fermement qu'aucune modification ne serait faite au programme arrêté. « *Eh bien! vous n'aurez pas de banquet!* » s'écria l'orateur indigné de cette irrévérence.

Le banquet n'en eut pas moins lieu à l'heure indiquée, et ce fut à peine si les six mille convives qui s'y assirent à côté de Ledru-Rollin, s'aperçurent que quelques souscripteurs avaient suivi Achille dans sa tente.

Le toast que porta Ledru-Rollin : *Aux Travailleurs!* inaugura la démocratie pure, qui, dès lors, donna son propre reflet à toutes les autres réunions de ce genre.

« Aux démocrates de Lille, disait-on au banquet de Dijon, si significatif par le radicalisme des toasts qui y furent portés ; à ces amis de cœur qui ont su imprimer à leur patriotique réunion le seul cachet qui convienne à toutes les grandes choses, le cachet de la démocratie!... Nous les suivrons de près dans cette voie radicale. Notre étape est facile, car, passez-moi l'expression, nous n'aurons pas des *barreaux* dans les roues. »

Et un tonnerre d'applaudissements saluait ces paroles qui respiraient le patriotisme le plus avancé.

« A vous, hommes du progrès et de l'avenir, s'écriait-on encore, à vous, nos amis de Paris, publicistes, poëtes, artistes, philosophes que nous avons le bonheur de posséder aujour-

d'hui parmi nous; à vous *éclaireurs de la sainte montagne*, qui enfanta deux immortelles révolutions, et que le temps et les événements ont fécondée d'une nouvelle et double gestation, dualité nécessaire : révolution politique comme moyen, et révolution sociale comme but; à vous tous qui poursuivez ce but humanitaire ! »

Et pour que l'on ne se méprît point sur les vues des démocrates, un orateur, parlant au banquet de Mâcon, ne craignit pas de faire le plus grand éloge de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, proclamée par la Convention nationale, dans cette même année 1793, dont le souvenir est en horreur à tous les royalistes.

Le dynastique Barrot comprit très-bien la portée de la faute commise à Lille. Il chercha à prendre sa revanche aux banquets d'Amiens et de Compiègne, organisés par ses amis, au profit de sa satisfaction personnelle. Là, on attaqua les démocrates de Mâcon, de Dijon et de Lille, en les qualifiant de *voltigeurs de quatre-vingt-treize*.

« Les banquets *montagnards* lancent des défis et des menaces aux banquets *girondins* de la gauche [1], disait, avec une joie qu'il ne pouvait dissimuler, le grave *Journal des Débats*. On se proscrit mutuellement des salles à manger, en attendant des proscriptions plus sérieuses..... Si l'ennemi commun n'était pas là pour séparer les combattants, ajoutait ce même journal, il y a longtemps que les montagnards de Dijon et les

[1] C'était faire beaucoup d'honneur à M. Barrot et à ses amis que de les assimiler aux girondins, tous ou presque tous républicains timides, il est vrai, mais sincères

girondins de Compiègne, M. Odilon Barrot et M. Ledru-Rollin, en seraient aux prises avec d'autres armes que d'innocentes paroles et de ridicules exclusions. »

Le gouvernement de Louis-Philippe, qui savait son Machiavel par cœur, applaudit à cette scission entre les membres de l'opposition, et la considéra comme devant lui procurer une victoire facile le jour où il entrerait en campagne contre les réformistes.

Cette campagne offensive commença par la saisie du journal *le National*, coupable d'avoir dit qu'il fallait que l'agitation légale se propageât d'un bout à l'autre du pays, et que le cri de la nation, réclamant d'une même voix la réforme électorale, contraignît le gouvernement, disposé à nier le besoin et le désir de la réforme, à s'incliner devant le vœu unanime de la nation.

« Le gouvernement doit céder, ou tomber, s'il refuse, ajoutait ce journal; mais, quoi qu'il fasse, le salut de la France est au bout. »

Le *National* fut condamné sévèrement pour avoir osé faire entendre ce langage; mais ses paroles eurent de l'écho, et le ministère commença de s'alarmer.

« Les banquets ont déchiré le voile! s'écriait le *Journal des Débats*. Il est clair que ce n'est pas au cabinet qu'on en veut; mais à la majorité tout entière, au parti conservateur dans toutes ses nuances; au gouvernement, en prenant ce mot dans son acception la plus étendue..... Tout pas imprudent ou

mal assuré sur cette pente rapide, concluait le journaliste, pourrait-il avoir d'autre résultat qu'une chute affreuse? »

Cependant tout pouvait encore être sauvé, la royauté comme le gouvernement selon la Charte : il n'en eût coûté à Louis-Philippe que quelques-unes de ces concessions sur lesquelles il pouvait vivre quelques années; il n'avait qu'à entrer franchement dans les voies de ces réformes innocentes que les rois concèdent de si bonne grâce quand il n'en est plus temps. A l'ouverture de la session de 1848, il lui eût suffi de changer le cabinet Guizot contre un ministère pris dans le centre gauche, et de promettre une nouvelle loi sur les élections qui aurait tant soit peu élargi le cercle étroit de celle de 1832; ces deux concessions eussent très-probablement calmé l'opinion publique, tant les hommes sans principes sont faciles à contenter! Mais Louis-Philippe aima mieux se raidir contre le peuple, comme il l'avait fait à toutes les époques importantes de son règne. On multiplia donc les procès contre la presse, contre les associations, en attendant de défendre légalement les banquets, considérés comme la cause de ce que le gouvernement appelait les perturbations de la société. On se mit à persécuter les idées, à proscrire tout ce qui pouvait rappeler la Révolution, et à faire attaquer dans les chaires salariées les tendances *socialistes* ([1]).

([1]) Des ouvriers ayant voulu former une société de secours mutuels, sous le titre de l'*Union*, entre autres fins de non-recevoir, le commissaire de police devant lequel ils se présentèrent pour se faire autoriser, leur opposa celle-ci : « *Union*! *Concorde!* voilà des noms révolutionnaires : cela rappelle une triste époque. Pourquoi n'avez-vous pas mis votre Société sous le patronage d'un saint! »

La session de 1848, qui devait être la dernière d'un règne si déplorable, s'ouvrit dans ces dispositions hostiles aux réformistes. Le ministère Guizot, assuré de la majorité, qu'il avait acquise par tant de moyens indignes, se crut inattaquable, malgré les infamies qui avaient déshonoré le gouvernement à l'intérieur, et les lâchetés si compromettantes à l'extérieur; aussi crut-il avantageux de prendre l'offensive.

Le discours du trône, comme on disait alors, se chargea de porter les premiers coups : le roi prononça ces paroles :

« Plus j'avance dans la vie, plus je consacre avec dévoue-« ment au service de la France, au soin de ses intérêts, de « sa dignité, de son bonheur, tout ce que Dieu m'a donné et « me conserve encore d'activité et de force. *Au milieu de l'a-« gitation que fomentent des* PASSIONS ENNEMIES OU AVEUGLES, « une conviction m'anime et me soutient : c'est que nous possé-« dons, dans la monarchie constitutionnelle, dans l'union des « grands pouvoirs de l'État, les moyens assurés de surmonter « tous ces obstacles et de satisfaire à tous les intérêts moraux « et matériels de notre chère patrie. Maintenons fermement, « selon la Charte, l'ordre social et toutes ses conditions..... »

C'était annoncer qu'on trouverait facilement dans l'arsenal des lois liberticides, dans le concours des Chambres et des tribunaux, et même dans la force publique, s'il le fallait, les moyens d'en finir avec les banquets réformistes.

L'opposition y répondit en annonçant un nouveau banquet dans Paris même, *celui dit du 12e arrondissement*, destiné à réunir, à côté des citoyens, la plupart des officiers et gardes

nationaux de la légion. Ce banquet devait être, suivant l'expression des réformistes, le *bouquet du feu d'artifice*.

Mais le gouvernement se crut en droit de faire défendre cette réunion, et les citoyens se trouvèrent engagés dans une lutte corps à corps avec l'autorité, tandis qu'une bataille en règle allait se livrer à la tribune des Chambres à l'occasion de la réponse au fameux discours.

Ici l'exaspération des esprits n'était pas moins vive qu'au dehors : l'opposition savait que les Commissions chargées d'élaborer cette adresse s'étaient montrées les serviles copistes du discours du roi, et que la phrase hostile se trouvait reproduite en entier dans leur travail.

« Comptez sur notre appui, faisait-on dire à la Chambre « des députés, pour vous aider, sire, à défendre l'édifice que « nous avons fondé avec vous. *Les agitations que soulèvent les « passions ennemies ou des entraînements aveugles* tomberont « devant la raison publique, éclairée par nos libres discussions, « par la manifestation de toutes les opinions légitimes dans « une monarchie constitutionnelle. L'union des grands pou- « voirs de l'État surmonte tous les obstacles et permet de « satisfaire à tous les intérêts moraux et matériels du pays. « Par cette union, sire, nous maintiendrons l'ordre social et « toutes ses conditions... »

L'adresse était, comme on le voit, une simple paraphrase du discours d'ouverture : la majorité des Chambres y appuyait la politique du gouvernement. L'opposition allait donc être forcée de livrer à la fois des combats dans la presse, pour

soutenir la cause des *réunions accidentelles*, que la loi ne devait point atteindre, et à la tribune, afin d'essayer de faire modifier la déclaration du gouvernement, ou enfin de pousser les choses à leurs dernières conséquences.

Et, d'abord, la Commission du banquet réformiste, s'appuyant sur les lois de 1831 et 1834, sur les déclarations formelles de l'orateur du gouvernement, sur un récent arrêt de la Cour de cassation, et sur de nombreux antécédents, déclara qu'elle regardait la sommation du préfet de police comme un acte de pur arbitraire et de nul effet. Les électeurs du 12ᵉ arrondissement persistèrent donc à vouloir se réunir, malgré la défense de l'autorité.

De son côté, le ministre de l'intérieur, interpellé à la Chambre des pairs, répondit que le banquet projeté à Paris, ayant tous les caractères d'une attaque contre le gouvernement, il avait dû le faire interdire, et que le préfet de police n'avait agi que par son ordre exprès.

Les choses en étaient à ce point, lorsque la discussion sur l'adresse s'ouvrit.

Ce fut, comme par le passé, un grand tournoi, dans lequel l'opposition reprocha amèrement au cabinet sa conduite déloyale à l'égard de la Suisse et de l'Italie. Mais la minorité échoua complétement dans ses efforts pour modérer les expressions de l'adresse, expressions qui renfermaient une déclaration de guerre à ceux désignés par le roi comme d'*aveugles ennemis* de son gouvernement. Le 14 février, la majorité des *satisfaits*, comme on les appelait alors, vota l'adresse dans son

entier, et déclara, par ce vote, qu'elle se ralliait à la politique de résistance inaugurée dans le discours de la couronne: elle ne craignit pas de flétrir les *passions aveugles et ennemies* de ses adversaires.

Cependant le banquet du 12ᵉ arrondissement, devenu le banquet de Paris, était resté à l'ordre du jour des électeurs qui l'avaient organisé. Quoique remis plusieurs fois, il se montrait sans cesse à l'horizon comme un point renfermant la tempête; et ce point, sur lequel les regards étaient fixés, grossit immensément lorsque l'opposition, battue à la Chambre sur le fameux paragraphe, décida qu'elle irait se placer à la tête de cette même réunion, que l'autorité persistait à considérer comme illégale. Une nouvelle Commission fut nommée pour s'entendre avec les députés et avec un grand nombre de chefs de la garde nationale.

Comme l'opposition voulait encore défendre le droit de reunion par tous les moyens légaux, il fut décidé que la manifestation aurait lieu le dimanche 20 février aux Champs-Élysées; qu'on se rendrait en corps, escortés par la garde nationale, sans armes, au lieu indiqué pour le banquet; mais qu'à la première sommation des agents du pouvoir, on rebrousserait chemin, après avoir protesté. Les députés, frappés ainsi dans l'exercice de leurs droits, iraient porter leurs griefs à la tribune.

Toutes ces remises, toutes ces modifications commençaient à faire croire à la population que certains chefs de l'opposition dynastique n'étaient point décidés à brûler leurs vaisseaux,

et qu'on cherchait à gagner du temps pour préparer une solution pacifique. Les républicains murmuraient, et déjà des adresses arrivaient de toutes parts aux députés démocrates pour les encourager à la résistance légale.

Lorsqu'on apprit qu'au lieu d'avoir lieu le dimanche 20 février, comme cela avait été arrêté, le banquet était encore remis au mardi 22, il n'y eut qu'un cri parmi tous les hommes de cœur : ils craignaient de voir s'échapper une occasion unique d'en finir avec le gouvernement de la honte. Quelle perspective de succès ne voyait-on pas dans ce soulèvement général de l'opinion publique contre ce qui était considéré comme le seul obstacle au progrès et à l'avénement de la démocratie! Et combien ne paraissaient point coupables ceux qui, ayant contribué à soulever les éléments d'une révolution salutaire, semblaient renoncer à les diriger au moment décisif!

Que faisait en effet l'opposition dynastique dans ces jours de répit qu'elle s'était ménagés par les divers ajournements? Elle s'occupait, avec quelques députés conservateurs, à chercher les moyens de renverser le ministère par un vote combiné. Tous ces foudres de tribune,

Hardis dans le sénat, faibles dans le danger,

s'ingéniaient à faire aboutir la grande colère du peuple à un changement de cabinet!

Heureusement, des questions d'amour-propre firent avorter cette pauvre combinaison, et le duel entre le pouvoir et l'opposition fut maintenu pour le 22 février.

Un gouvernement appuyé sur tant de canons et de baïon-

nettes; un pouvoir que l'on défiait ainsi à jour fixe, devait rire de la folie de ses adversaires. C'est ce que firent Louis-Philippe et ses ministres : ils avaient tant de fois vaincu les tentatives de soulèvement dirigées contre eux, qu'ils devaient considérer la lutte en perspective comme un jeu d'enfants. Aussi a-t-on assuré que le roi avait engagé quelques personnages étrangers, qui se disposaient à quitter Paris, à rester, afin de jouir du spectacle d'une émeute vigoureusement réprimée.

Rien d'ailleurs n'avait été négligé par le pouvoir pour que le succès ne fût pas un instant douteux.

Quelques-uns des forts qui entourent Paris avaient été armés clandestinement et remplis de troupes. Toute l'artillerie de campagne entassée à Vincennes, canons, obus, caissons, etc., devait être attelée dès le matin, ainsi que celle qui se trouvait à l'Ecole militaire et à l'Arsenal. Les casernes de la capitale s'étaient remplies de munitions de guerre et même de munitions de bouche, afin de pouvoir soutenir un siége au besoin. Se rappelant qu'en 1830 la garde royale s'était trouvée sans pain, on en avait fait cuire des quantités considérables réparties sur plusieurs points. Non-seulement la garnison de Paris fut augmentée, mais encore des dispositions furent prises pour que cinquante à soixante mille hommes, rassemblés dans la banlieue et sur les parcours des chemins de fer, pussent être rendus sur le champ de bataille en moins d'une journée. Enfin le plan stratégique combiné par le maréchal Gérard dut être exécuté, en cas d'alarmes sérieuses : des officiers d'état-major, habillés en bourgeois, avaient conduit les chefs de corps sur le

terrain qui leur était assigné à chacun, afin de reconnaître par avance les positions.

Ces immenses préparatifs contre le soulèvement du peuple permirent à M. Guizot de tenir le propos qu'on lui a prêté : *Si les républicains bougent, cent mille baïonnettes et cent bouches à feu sauront les mettre à la raison.*

Mais ce n'était pas tout encore que de compter sur ces forces militaires effectives si imposantes; le gouvernement, se faisant illusion sur le sentiment de la garde nationale, se flattait que la bourgeoisie prendrait le fusil contre le peuple. Le général Jaqueminot avait garanti que les deux tiers de cette garde ne feraient jamais cause commune avec les *perturbateurs*; et, pour qu'il en fût ainsi, il n'avait fait convoquer *individuellement* que les amis de la dynastie et les soutiens de l'ordre de choses existant.

Le reste de la population, ne connaissant que très-imparfaitement les grandes mesures prises par le pouvoir, se montrait pressé d'arriver au mardi.

La veille de ce jour attendu avec tant d'anxiété, les journaux publièrent le programme de la *manifestation réformiste.*

La Commission générale y rappelait aux citoyens que cette manifestation aurait lieu le lendemain 22, et qu'elle aurait pour objet l'exercice légal et pacifique d'un droit constitutionnel, celui de réunion, sans lequel, disait-on, le gouvernement représentatif n'est qu'une dérision. Toutes les mesures d'ordre pour éloigner le trouble et le tumulte y étaient prescrites, le lieu du rendez-vous général et l'ordre de marche de la co-

lonne indiqués. A la tête, devaient être placés les officiers supérieurs de la garde nationale faisant partie de la manifestation.

« Il s'agit, portait ce programme, d'une protestation légale et pacifique, qui doit être puissante par le nombre et par l'attitude ferme et tranquille des citoyens. La Commission espère que, dans cette occasion, tout homme présent se considérera comme un fonctionnaire public chargé de faire respecter l'ordre : elle se confie à la présence des gardes nationaux ; elle se confie aux sentiments de la population parisienne, qui sait que pour assurer le maintien de ses droits, elle n'a besoin que d'une démonstration paisible, comme il convient à une nation intelligente, éclairée, qui a la conscience de l'autorité irrésistible de sa force morale, et qui est assurée de faire prévaloir ses vues légitimes par l'expression légale et calme de son opinion. »

Certes, il n'y avait rien dans ce programme qui pût ressembler à un manifeste de guerre, et le gouvernement anglais se serait peu alarmé d'une réunion qui s'annonçait comme un modèle d'ordre : il se serait borné à la faire surveiller par ses constables.

Mais le château des Tuileries crut y voir ou fit semblant d'y apercevoir quelque chose de plus grave qu'une manifestation paisible. Il s'empressa donc de faire afficher la loi de 1791, contre les attroupements, ainsi que les articles du Code pénal applicables aux gardes nationaux agissant comme tels sans réquisition. L'opposition fut ainsi prévenue que le gouvernement s'opposerait, par la force, au banquet et à tout rassemblement.

Chose étrange ! la plupart des chefs de l'opposition parle-

mentaire parurent démoralisés par cette détermination du gouvernement, quoiqu'ils l'eussent provoquee et qu'ils dussent s'y attendre.

Qu'allaient faire M. Barrot et ses amis au milieu de l'immense agitation qu'ils avaient soulevée?

On les vit arriver en corps à la Chambre pour y interpeller le ministère sur ses intentions.

« Le pouvoir a-t-il renoncé à l'idée de faire prononcer les tribunaux sur l'application de la loi qu'on veut opposer au droit de réunion, demanda M. Barrot au cabinet; ou bien veut-il la faire trancher par la force brutale? »

— « Avant la publication du manifeste publié par la Commission du banquet, répondit le ministre de l'intérieur, le gouvernement aurait pu s'en remettre aux tribunaux du soin de prononcer entre ses adversaires et lui. Mais ce manifeste, violant toutes les lois sur lesquelles reposent l'ordre et la tranquillité publique, lui trace ses devoirs; car c'est l'acte d'un gouvernement qui se pose à côté du gouvernement constitutionnel du roi. »

Cette déclaration si formelle de la part du pouvoir rendait la situation claire. M. Barrot n'avait plus qu'à soutenir le programme, ou à se retirer : il n'osa ni avouer ni désavouer le manifeste des réformistes. C'était offrir son désistement, en l'entourant de quelques phrases ronflantes, qui ne purent cacher sa défaite.

On comprendra facilement combien cette soirée fut agitée : les uns, doutant encore de la honteuse retraite de l'opposi-

tion, se préparaient au dénoûment, en s'excitant à la résistance; les autres, ne doutant pas que les principaux promoteurs du banquet n'eussent trahi la cause du peuple, en l'abandonnant au moment suprême, voulaient aller poursuivre M. Barrot et ses amis *à coups de pommes cuites*, lorsqu'ils se rendraient à la Chambre. Les journalistes, ne sachant point ce qu'ils devaient dire au public, se rendirent, dans la soirée, chez M. Barrot. Ils y apprirent que, malgré les protestations de MM. Lamartine, Ledru-Rollin et de quinze autres députés ([1]), ayant opiné pour que le programme reçût son entière exécution, l'opposition dynastique se retirait de la manifestation qui, par cela seulement qu'elle était abandonnée par ses promoteurs, allait échouer. Tout ce que les journalistes purent obtenir, ce fut la promesse que M. Barrot déposerait, le lendemain, à la séance de la Chambre, un projet de mise en accusation du ministère; ridicule tentative, dont, à coup sûr, la majorité n'aurait pas seulement permis la lecture.

Ce soir-là même, on lisait, dans Paris, à la lueur des réverbères et des flambeaux allumés par des enfants, une note ainsi conçue, et destinée à être reproduite dans les journaux du lendemain 22.

« Une grande et solennelle manifestation devait avoir lieu

([1]) L'histoire doit conserver les noms des membres qui ne reculèrent pas dans le conflit engagé avec le pouvoir. Malheureusement ces noms ne nous sont pas tous connus, et nous ne pouvons désigner ici que les citoyens : Lamartine, Ledru-Rollin, Lherbette, Thiars, Marie, Maurat-Ballanche, Dupont (de l'Eure), F. de Lasteyrie, Mathieu, Duvergier de Hauranne et Mathey. Trois pairs de France : de Boissy, d'Alton-Shée et d'Harcourt, soutinrent la minorité.

en faveur du droit de réunion, contesté par le gouvernement.

« Toutes les mesures avaient été prises pour assurer l'ordre et pour prévenir toute espèce de trouble. Le gouvernement était instruit, depuis plusieurs jours, de ces mesures, et savait quelle serait la forme de cette protestation. Il n'ignorait pas que les députés se rendraient en corps au lieu du banquet, accompagnés d'un grand nombre de citoyens et de gardes nationaux, sans armes.

« Il avait annoncé l'intention de n'apporter aucun obstacle à cette démonstration, tant que l'ordre ne serait pas troublé, et de se borner à constater, par un procès-verbal, ce qu'il considère comme une contravention, et ce que l'opposition regarde comme l'exercice d'un droit.

« Tout à coup, en prenant pour prétexte une publication dont le seul but était de prévenir les désordres qui auraient pu naître d'une grande affluence de citoyens, le gouvernement a fait connaître sa résolution d'empêcher, par la force, tout rassemblement sur la voie publique, et d'interdire, soit à la population, soit aux gardes nationaux, toute participation à la manifestation projetée.

« Dans cette situation, les membres de l'opposition, personnellement protégés par leur qualité de députés, ne pouvaient pas exposer volontairement les citoyens à une lutte aussi funeste à l'ordre qu'à la liberté. L'opposition a donc pensé qu'elle devait s'abstenir, et laisser au gouvernement toute la responsabilité de ses mesures. Elle engage tous les bons citoyens à suivre son exemple.

« En ne se rendant pas au banquet, l'opposition accomplit un grand acte de modération et d'humanité : elle sait qu'il lui reste à accomplir un grand acte de fermeté et de justice. »

Ainsi, l'opposition parlementaire, l'opposition dynastique, c'est-à-dire, M. Barrot et ses amis, abdiquaient : (¹) leur règne était fini. C'était au peuple à relever le gant que lui lançait la royauté : le peuple ne faillit point, comme les députés du privilége.

(¹) A un an d'intervalle, le 8 février 1849, un journal publiait, au sujet de M. Barrot, la note suivante, révélation posthume d'un mystère qui intrigua longtemps les hommes s'occupant de la politique :

« La veille du banquet de la Réforme, le 21 février 1848, M. Odilon-Barrot se rendit auprès du général Jacqueminot, pour le prier de dire au roi que, sachant le déplaisir qu'il éprouvait que le banquet eût lieu, il venait l'assurer de son respect et de sa soumission, et le lui prouver en renonçant, pour le présent et l'avenir, d'assister à un banquet. — M. Barrot, ajoute l'auteur de la note, attendait un portefeuille. »



Odilon Barrot

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION DE 1848.

CHAPITRE I.

Journée du 22 février. — Protestation des journalistes démocrates contre la conduite de l'opposition dynastique. — La population se rassemble à la Madeleine. — Grand déploiement de forces militaires. — Rôle assigné aux gardes municipaux et aux agents de la police. — Indignation du peuple en apprenant que la manifestation n'a pas lieu. — Sac de l'hôtel de M. Guizot. — Mesures prises à l'entour de la Chambre des députés. — Charges de cavalerie sur la place de la Concorde. — Collision aux Champs-Elysées. — M. Bugeaud et M. Guizot. — Attitude du pouvoir. — Séance de la Chambre. — Progrès du soulèvement. — Nouvelles charges de cavalerie. — Barricades élevées au centre de Paris. — Appel fait à la garde nationale. — Le peuple s'arme. — Physionomie de la ville de Paris le 22 février au soir. — Revue des troupes par le roi. — Arrivée de nouveaux régiments dans la nuit.

Voici la journée du 22 février : elle apparaît pour mettre en relief les nobles sentiments et l'héroïsme de la population parisienne ; non pas de cette partie de la population timide jusqu'à la couardise ; non pas de cette bourgeoisie qui sait s'habituer au joug, sous la dénomination de l'ordre, pourvu qu'elle puisse satisfaire ses intérêts particuliers ; mais de l'élite du grand peuple, de ces démocrates ayant conservé le feu sacré de la liberté, la foi et les immortelles traditions de nos pères.

Tandis que les journaux représentant l'opinion dite *modérée* louaient la *prudente* retraite de l'opposition dynastique, les hommes de cœur protestaient, par tous les moyens possibles, contre cette honteuse abdication.

« Quelles que fussent nos défiances, nous n'aurions jamais « osé croire ce qui arrive », s'écriait le rédacteur de la *Réforme*.

« Quoi! l'opposition dynastique recule!

« Elle recule, après avoir proclamé le droit, après avoir pris « l'engagement formel de le défendre, après avoir publié le « programme de ses résolutions, après avoir provoqué le « peuple, tout le peuple, à s'associer à une manifestation qui « devait être aussi glorieuse qu'efficace!

« Soit! On saura au moins désormais que c'est dans le parti « démocratique que bat le cœur de la France. »

Et après avoir recommandé au peuple de ne pas fournir au pouvoir l'occasion qu'il cherchait d'un succès sanglant, le même journal annonçait que lorsqu'il plairait au parti démocratique de prendre l'initiative, on saurait s'il reculerait après s'être si avancé.

C'était tout ce que la presse patriote pouvait dire ce jour-là.

Mais le peuple ne craignit ni les amendes, ni la prison, ni les confiscations ruineuses; il se montra décidé à saisir l'occasion qui se présentait d'en finir avec le ministère Guizot et la *pensée immuable*. Aussi s'empressa-t-il, malgré les proclamations de la police et du gouvernement lui-même([1]), de se porter en masse au lieu du rendez-vous assigné par le programme de la veille, seule pièce officielle qu'il connût. Le peuple de Paris, celui des banlieues surtout, ignorait généralement la honteuse retraite de l'opposition parlementaire, ou n'avait pas voulu y croire: il voulait juger par lui-même de la lâcheté des hommes qui s'étaient posés comme les chefs de la manifestation.

Malgré un temps froid et annonçant la pluie, une immense

([1]) Rien n'avait été négligé par ce gouvernement pour ôter à la manifestation le caractère grandiose et populaire qu'on avait voulu lui imprimer. Dans le but d'empêcher les classes laborieuses d'y paraître, la plupart des chefs des grands ateliers avaient menacé les ouvriers de les renvoyer, s'ils s'absentaient ce jour-là. Une pétition avait même été présentée au commerce pour demander la suppression du Banquet.

partie de la population virile s'était mise en route, dès le matin, pour se rendre à la Madeleine : les boulevards, les quais, les rues qui y conduisent se couvrirent de longues files de citoyens entremêlés de gardes nationaux en uniforme. Cette population virile parut s'inquiéter fort peu du formidable déploiement de forces militaires qu'elle aperçut sur tous les points stratégiques de la grande ville.

En effet, dès neuf heures du matin, tout Paris était occupé d'après le plan dont nous avons parlé : partout des bataillons, des régiments stationnaient en attendant d'agir. Des canons et des caissons, arrivés la nuit, avaient complété les moyens du pouvoir. On pouvait, sans exagérer, porter le nombre des troupes régulières employées ce jour-là à 30,000 hommes effectifs de toutes armes, munis d'une redoutable artillerie. Le gouvernement n'avait rien oublié pour le cas d'un conflit; car beaucoup de fantassins portaient sur leurs sacs des pioches destinées à la destruction des barricades, s'il s'en élevait.

On remarqua aussi que les gardes municipaux à pied et à cheval formaient partout l'avant-garde militante; sans doute parce que cette troupe de police, journellement en lutte avec le peuple, devait être mieux disposée que les corps de la ligne à ne pas ménager les citoyens. Enfin, on s'aperçut que les sergents de ville en uniforme avaient disparu; ce qui fit croire qu'on les destinait à remplir à la fois le rôle de provocateurs et celui d'assommeurs ou de sbires.

Les Ecoles de droit et de médecine, appelées, comme toujours, à jouer un grand rôle dans les soulèvements du peuple, partirent, en bon ordre, du Panthéon, pour aller se joindre à la manifestation, que l'on croyait encore possible, s'il fallait en juger par le mouvement général de la population. Ce cortége de 2,500 à 3,000 jeunes gens d'élite rencontra sur les quais une forte colonne d'ouvriers venant des faubourgs Saint-Marceau et Saint-Jacques : les rangs furent confondus, et cette

masse imposante de peuple se dirigea vers la Madeleine, aux cris de *Vive la réforme, à bas Guizot!*

Il serait difficile de déterminer le nombre des citoyens qui se trouvaient déjà rassemblés en ce lieu du rendez-vous : il suffira de dire que la place et les alentours de l'église, le boulevard des Capucines, les larges rues Royale et Tronchet, et celle des Mathurins, où demeurait M. Odilon Barrot, étaient littéralement couvertes d'une foule compacte du milieu de laquelle s'élevait l'immense cri de *Vive la réforme*, accompagné du chant de la *Marseillaise*.

Grand fut le désappointement des masses venues de tous les points de la ville et de la banlieue, quand elles surent que les préparatifs du banquet avaient été détruits par la police, et que les députés ne se trouvaient pas même au café Durand, où ils devaient se réunir. L'indignation publique les confondit, en ce moment-là, avec les ennemis de la réforme; et l'on se porta jusqu'au domicile du chef de l'opposition dynastique, dans l'intention de lui demander compte de sa conduite ([1]).

La journée ne pouvait se passer ainsi pour cette partie de la population habituée à se faire un jeu des dangers auxquels elle s'expose volontairement. Un grand nombre de ces hommes, de ces adolescents dont l'intrépidité est devenue proverbiale, se dirigent vers la Chambre des députés, dans l'espoir qu'il va s'y passer de grandes scènes. D'autres aussi nombreux se portent sur l'hôtel du ministre des affaires étrangères, aux cris *A bas Guizot!* Bientôt la foule, exaspérée contre l'auteur des lois de septembre, brise les vitres des fenêtres et se dispose même à enfoncer la porte; mais une compagnie de gardes municipaux parvient à balayer le boulevard et à refouler des agresseurs qui n'ont que des pierres pour toute arme.

([1]) Un journal de l'époque a été jusqu'à assurer que M. Barrot avait réclamé l'assistance d'un détachement de troupes pour garantir sa maison des attaques dont il craignait d'être l'objet, à raison de la tiédeur qu'il avait montrée dans les derniers moments.

Chassées du boulevard, ces bandes nombreuses, qui ne cessent de crier *Vive la réforme!* et d'entonner le chant des Marseillais, se trouvent forcées de revenir sur la place de la Concorde, qui, vers midi, offre l'aspect d'une mer agitée ([1]). Cette foule compacte menace de se porter sur la Chambre.

En ce moment-là, le palais des députés était complétement entouré de troupes. De forts détachements d'infanterie barraient les rues de Lille, de l'Université et de Bourgogne; un bataillon bivouaquait sur la place, communiquant par ses patrouilles avec les Invalides, où se trouvaient des canons de campagne attelés. Du côté du pont de la Concorde, un régiment de chasseurs et un de dragons, déployés devant la façade et sur les quais, ferment l'entrée principale de la Chambre, et sont prêts à balayer le pont avec l'artillerie qu'on y a braquée. Au delà du pont sont encore deux escadrons en bataille, défendant les abords du pont, et enfin, aux différents angles de la place se trouvent, en première ligne, de forts détachements de garde municipale à pied et à cheval.

Ces troupes sont encore sur la défensive. Mais des hommes du peuple ayant voulu traverser le pont, les escadrons s'ébranlent, et font une charge à fond sur la foule, qui fuit du côté des Champs-Elysées, en élevant contre la cavalerie des clameurs de malédiction. On vit alors ces mêmes hommes qui injuriaient les cavaliers et les gardes municipaux, courir audevant des autres troupes, en criant *Vive la ligne!* et fraterniser, au moins passivement, avec l'infanterie.

Le conflit commençait donc entre le peuple et la force armée; on comptait déjà des blessés, et le peuple ne se montrait pas disposé à céder. Quelques réverbères furent brisés aux Champs-

([1]) Plusieurs jeunes gens, cherchant à se soustraire à la pression de la foule, étaient montés sur le bassin des fontaines, lorsque tout à coup les jets d'eau lancèrent sur eux leurs trombes rafraîchissantes. On crut voir recommencer la tactique de la fameuse campagne des pompes du général Lobau, et l'hilarité du peuple fit taire un moment sa colère.

Elysées, et l'on vit même s'élever, au milieu de la grande allée, deux énormes, mais peu redoutables barricades, construites avec des chaises. En même temps, les gardes municipaux du carré de Marigny étaient assaillis à coups de pierre. Le peuple se vengeait ainsi de la brutalité avec laquelle ces gardes municipaux l'avaient accueilli partout où il s'était rassemblé.

L'irritation et les symptômes d'un soulèvement étaient tels vers l'heure où s'ouvrit la séance, que l'on entendit le général Bugeaud, après avoir examiné les choses, s'écrier en se frottant les mains : « Nous aurons une journée ! »

Quant à M. Guizot, on pouvait lire sur sa figure cette assurance qui ne le quittait jamais. Les régiments et les canons étaient à leur poste, prêts à être renforcés par d'autres régiments et d'autres canons. M. Guizot dut rire lorsque M. Barrot et ses amis rappelèrent à la Chambre que la veille ils l'avaient saisie d'une proposition contre le ministère. Tout ne paraissait-il pas se passer comme le pouvoir pouvait le désirer ? Le peuple, excité par les mauvais traitements qu'il essuyait de la part des municipaux, n'avait-il pas élevé impunément des *barricades avec des chaises ?* Le gouvernement ne pensait-il pas amener l'opposition où il voulait la voir, afin d'en finir d'un seul coup avec cette *agitation réformiste*, qui causait tant d'insomnies aux *satisfaits* du règne ? Le peuple ne s'était-il pas assez compromis dans la lutte commencée pour fournir au gouvernement un prétexte plausible d'étouffer l'émeute dans le sang des républicains ?

Ajoutons que la séance fut loin d'être vive et passionnée, comme on s'y attendait en présence des événements du dehors : on y discuta gravement la loi relative à la banque de Bordeaux, et ce fut à peine si les *satisfaits* s'émurent quelquefois en apprenant ce qui se passait dans Paris : ils semblaient ne prêter une oreille attentive qu'aux fanfares dont

les musiques des régiments amusaient les troupes, en attendant de tirer le sabre contre le peuple.

Du point de vue où s'étaient placés les ministres et les états-majors, ils ne voyaient rien qui pût les inquiéter, car les masses populaires agglomérées dans les Champs-Elysées bornaient leurs exploits à casser quelques lanternes et à briser quelques grilles pour s'en faire des armes.

Mais, à la tombée de la nuit, ce que les ministres ne considéraient que comme une émeute de perturbateurs, s'annonça sous d'autres aspects. On apprit à la fois que des collisions graves s'étaient engagées entre le peuple et les municipaux postés au Panthéon; que des barricades commençaient à s'élever dans les rues populeuses du centre; que plusieurs boutiques d'armuriers et de chapeliers venaient d'être enfoncées pour y prendre les armes qu'elles contenaient ([1]); que l'un des postes de la garde municipale avait été incendié; que des hommes du peuple entraient dans les maisons pour s'y emparer des fusils des gardes nationaux; que toutes les grilles extérieures des monuments publics étaient enlevées, mises en pièces et métamorphosées en piques, et que déjà des luttes sanglantes, provoquées par la brutalité des municipaux et par les arrestations arbitraires qu'ils opéraient, avaient lieu sur plusieurs points. On apprit encore que la foule était si compacte sur les grandes voies de communication, que les patrouilles et même les détachements de cavalerie ne pouvaient plus circuler, et enfin que partout on entendait les cris de *Vive la réforme!* et les

([1]) Ne pouvant ouvrir la boutique de l'armurier Lepage, rue Richelieu, en face du Théâtre-Français, les citoyens qui voulaient se procurer des armes employèrent un singulier moyen pour en enfoncer la porte : ils arrêtèrent une voiture, dételèrent les chevaux, et, poussant violemment le véhicule contre la devanture, ils se servirent de la flèche comme d'un bélier. Les coups redoublés de ce timon eurent bientôt brisé la porte du magasin. Mais les fusils qu'on y trouva n'étaient point en état de servir; la police ayant pris depuis longtemps la précaution de faire retirer quelques-unes des pièces indispensables à la batterie.

chants nationaux de notre première Révolution, confondus avec le cri de guerre : *Aux armes!*

Les ministres pouvaient juger, par leurs propres yeux, les effets des charges sans sommations et des coups de baïonnette donnés aveuglément par les gardes municipaux : sur la place de la Concorde même, ces municipaux étaient poursuivis à coups de pierres(1), et une première barricade s'élevait, dans ce quartier, avec les débris d'une maison en construction au milieu de la rue Saint-Florentin.

En présence de ces symptômes de révolte ouverte, des ordres sont donnés aux escadrons de cavalerie de balayer les rues qui avoisinent la place de la Concorde; des charges sont exécutées à fond et au grand trot jusqu'aux environs du Palais-Royal. Alors les boutiques se ferment partout avec fracas; les rues que viennent de parcourir les dragons et les municipaux restent désertes.

Mais le peuple n'a pas quitté la partie : il s'est concentré dans le centre de la ville, aux portes Saint-Denis et Saint-Martin, à la place de la Bastille, où il invoque les mânes des citoyens morts pour la liberté, les prenant à témoin des brutales provocations de la part des hommes de la police (2); il se réunit à la place Maubert, au Panthéon, à l'Odéon, etc.; il se montre partout résolu à accepter la lutte : l'autorité n'a plus assez de bras pour contenir tant d'adversaires, qui affrontent les baïonnettes aux cris de *Vive la réforme! à bas Guizot!* Les municipaux à pied et à cheval paraissent déjà accablés par une

(1) Un de ces jeunes hommes du peuple qui s'acharnaient contre les municipaux postés à l'angle de la place de la Concorde, en face de la rue Saint-Florentin, venait de recevoir un coup de crosse sur la tête, qui lui avait fait perdre son chapeau : « Je te connais, dit-il au militaire; *tu es un vieux gendarme de Charles X.* Rappelle-toi 1830! Demain j'aurai ma revanche! »

(2) « Arrivés autour de la colonne, dit une relation de ce fait, des mouchards, armés de gros bâtons, tombent sur ceux qui crient *Vive la réforme* ou qui chantent la *Marseillaise*, les frappent violemment et traînent au grand corps-de-garde tous ceux qui se laissent prendre. »

journée si fatigante, dont ils ont presque seuls supporté tout le poids; car l'infanterie de ligne s'est bornée à conserver paisiblement ses positions, que le peuple ne lui a pas disputées.

Jusque-là le pouvoir n'avait pas cru nécessaire de faire appel au dévouement de la garde nationale : il savait, à n'en pas douter, que la partie éclairée de cette garde civique, que bien des chefs même, partageaient l'opinion des réformistes. Il avait donc dû se borner à une convocation individuelle des hommes ayant toujours donné des garanties à l'ordre de choses existant et à la dynastie. A la tête de ceux-ci se trouvaient nécessairement les employés des ministères et administrations publiques, qui, réunis dans leurs bureaux à dix heures du matin, y avaient reçu l'ordre d'aller endosser l'uniforme et d'être prêts à prendre les armes au premier rappel. De longs conseils ayant été tenus dans la journée à l'état-major général, et la plupart des chefs de la garde citoyenne s'étant trouvés d'avis qu'il fallait recourir à son intervention, on y avait décidé que le rappel serait battu.

En effet, vers les cinq heures du soir, les tambours essayèrent de parcourir les rues de leurs arrondissements respectifs; mais partout ils éprouvèrent des obstacles : ici on les pourchassait par des huées; là on voulait crever leurs caisses. On fut dans la nécessité de les faire escorter par des détachements des premiers gardes réunis. Sous cette protection, ils purent exécuter l'ordre de l'état-major.

Mais la population intimidant par tous les moyens les quelques gardes nationaux empressés de répondre à l'appel, ceux-ci furent eux-mêmes obligés de se former par pelotons pour se rendre au lieu du rendez-vous de chaque bataillon; et lorsqu'ils traversaient les masses de curieux, ils étaient accueillis aux cris de *Vive la réforme! Point de baïonnettes!*

Le résultat du rappel de ce soir-là ne fut pas de bon augure

pour les services qu'on attendait de la garde nationale : un très-petit nombre s'était rendu aux mairies ([1]); tous avaient été hués par la populace, et quelques-uns même désarmés par le peuple et forcés de rentrer chez eux. Les faibles détachements que le général Jacqueminot put avoir sous sa main furent rassemblés d'abord dans la cour des Tuileries.

Pendant que le gouvernement réunissait à grand'peine quelques faibles compagnies de la garde nationale, le peuple ne restait pas oisif. Des barricades s'élevaient partout, et presque sans empêchement de la part des troupes de ligne; les citoyens s'armaient, soit avec leurs propres fusils, soit avec ceux qu'ils se faisaient remettre par les bourgeois et les marchands : cette remise opérée, on écrivait, à la craie, sur la porte : *Les armes ont été données*. On venait de voir une forte colonne d'hommes du peuple parcourir, aux flambeaux, la rue Saint-Louis au Marais, tambours en tête, drapeaux déployés, faisant retentir l'air des cris de *Vive la liberté! A bas Guizot! Aux armes!* et exigeant les fusils des boutiquiers. Les rues Saint-Denis et Saint-Martin regorgeaient d'une population agitée, au milieu de laquelle se faisaient entendre les mêmes cris. Les quartiers populeux du centre, de l'est et du sud de Paris présentaient dans la soirée un aspect effrayant pour le pouvoir. Les théâtres fermés d'eux-mêmes([2]) et les réverbères brisés achevaient de donner aux scènes des rues une teinte sinistre.

Du côté de l'ouest, la ville était déserte; mais il régnait un grand mouvement tout autour des Tuileries : les passages du Carrousel avaient été interdits, et la place occupée militaire-

([1]) Le directeur des Gobelins, colonel de la 12e légion, M. Ladvocat, dévoué à la dynastie de Louis-Philippe, ne put réunir, a-t-on assuré, que trente-cinq à quarante hommes, dont la contenance, au milieu du peuple de cet arrondissement, fut des plus piteuses.

([2]) Les règlements de police exigent la présence d'un certain nombre de pompiers aux représentations théâtrales, et tous les soldats de ce corps si utile étant retenus ailleurs, on annonça qu'il y aurait partout relâche forcé. Il manquait, ce soir-là, autre chose dans les salles de spectacle que les pompiers; il manquait un public!

ment. Outre les gardes nationaux, on venait de réunir dans la cour du château huit à dix mille hommes de troupes régulières. Vers les huit heures, le roi et ses fils en passèrent la revue, à pied et aux flambeaux. Quoique les chefs, les aides de camp, les officiers d'ordonnance, eussent redoublé d'efforts pour obtenir des acclamations pour Louis-Philippe, les troupes s'étaient montrées froides, et la famille royale parut vivement préoccupée des rapports qu'on lui communiquait à chaque instant.

En effet, l'insurrection gagnait du terrain et se propageait partout : au faubourg du Roule, des hommes du peuple s'étaient emparés du poste de l'Octroi; mais, n'ayant ni armes ni munitions, les agresseurs avaient ensuite été contraints de se retirer devant des forces supérieures. On parlait de plusieurs blessés.

Une semblable collision avait lieu presque en même temps à la barrière Monceaux.

La troupe venait aussi de prendre la barricade de la rue Bourg-L'Abbé, les citoyens qui la défendaient ayant promptement épuisé leurs munitions.

En remontant dans ses appartements, le roi y trouva ses ministres. Il fut question de réunir, sans retard, la Chambre des pairs, pour lui déférer le jugement des deux cents prisonniers que les agents de la police avaient jetés dans les prisons.

Quoique les télégraphes n'eussent pas pu fonctionner dans le cours de la journée, à cause de l'état de l'atmosphère, de nouvelles troupes entrèrent à Paris à une heure avancée. Un régiment de cavalerie arrivait de Melun; des régiments d'infanterie descendaient du chemin de fer. Mais ces soldats, trouvant les réverbères éteints, firent une entrée silencieuse et morne au milieu de l'obscurité la plus complète.

A l'heure où ils arrivaient, le tumulte, les cris, le bruit des pavés qu'on entassait avait cessé. Quelques hommes du peuple

veillaient seuls, pour tous, autour des feux blafards allumés derrière les principales barricades ébauchées; tandis que d'autres, enfermés dans des ateliers, passaient la nuit à faire des cartouches et à fondre des balles. Le reste de la population active de la capitale, après s'être montrée tout entière jusqu'à minuit sur les lieux occupés par la troupe ([1]), avait été puiser, dans quelques heures de repos, les forces que le peuple allait être obligé de déployer le lendemain; car la lutte ne faisait que de commencer, et Juillet avait eu ses trois journées.

Le roi et son ministre Guizot dormaient peut-être aussi; mais sous la protection de cent bouches à feu étalées dans Paris, sous la protection des troupes bivouaquant autour de la demeure royale et des hôtels des ministres, de ces troupes composées d'enfants du peuple enlevés à leurs familles, à leurs paisibles occupations, pour devenir les aveugles instruments du despotisme; de ces soldats, forcés, par leur triste métier, de passer la nuit sur la paille ou sur la terre froide et humide, après avoir usé leurs forces à détruire successivement toutes les barricades délaissées en ce moment-là, mais que le peuple devait relever à son réveil; de ces malheureux soldats enfin qui, malgré leurs fatigues, devaient être prêts, le lendemain matin, à fusiller, à mitrailler de sang-froid des citoyens, des frères dévoués, eux, à la cause sainte de l'affranchissement des peuples.

([1]) Entre dix et onze heures du soir, un escadron de la ligne fit une charge sur le boulevard Bonne-Nouvelle, où la foule était si compacte, qu'il aurait été impossible de circuler. Dans la panique qui s'empara des curieux, plusieurs personnes furent renversées du haut du trottoir qui surplombe le boulevard, à l'extrémité de la rue de la Lune; on les releva mutilées. Un peu plus tard, un bataillon d'infanterie occupa ce boulevard, avec deux pièces de canon.

CHAPITRE II.

Le peuple de Paris va vite quand il se mêle de faire de l'histoire. — Difficultés que présente celle de 1848. — Dispositions du peuple dans la matinée du 23 février. — Le peuple va se trouver en présence d'une armée entière. — Attitude de la population en attendant le conflit. — L'insurrection s'étend. — Escarmouches du matin. — Aux boulevards on crie *Vive la ligne!* — Aspect de la garde nationale. — Faits curieux. — Le centre de Paris se couvre de barricades. — Conseil des ministres. — On y parle de concessions. — Combinaison d'un ministère Molé. — La séance de la Chambre s'ouvre. — Pétition présentée par la 4e légion. — Démarches de la 3e légion aux Tuileries. — Le député Vavin interpelle le ministère. — Réponse arrogante de M. Guizot. — Il annonce le ministère Molé. — Consternation des centres. — Séance de la Chambre des pairs. — Proposition de MM. Boissy et d'Alton repoussée. — Trêve momentanée qui suit le changement de ministère. — Le peuple repousse les *endormeurs*. — Il crie *A bas la royauté! Vive la République!* — Faits déplorables qui empêchent la pacification.

Quand le peuple de Paris se met à faire de l'histoire, soyons sûrs par avance qu'il va nous fournir, en quelques heures, la matière de plusieurs volumes.

Combien de volumes ne pourrait-on pas écrire sur les seules journées de Février, si l'on voulait enregistrer tous les événements dont la capitale fut le théâtre en moins d'une semaine!

Dans ces journées mémorables, il ne s'agit plus de raconter ce qui se passe sur un ou quelques points de la capitale, mais de dire ce qui se fait à la fois en cent endroits divers. L'historien est donc obligé de les parcourir successivement, de recueillir sinon tous les faits qui s'y déroulent, du moins les principaux, ceux que l'histoire doit conserver.

Ce n'est pas tout que de faire assister le lecteur aux scènes si variées que chaque quartier, chaque rue de Paris offre aux yeux de l'observateur; il faut encore se détourner souvent de ces innombrables champs de bataille pour jeter les yeux sur le quartier général des forces militaires déployées par le gouvernement; assister aux Conseils de cabinet qui se succèdent si rapidement aux Tuileries, et écouter ce qui se dit dans les

Chambres. Il faut enfin que l'historien de la Révolution de 1848 initie le lecteur aux résolutions qui étaient prises, à tout instant, dans les bureaux des journaux démocratiques et dans les réunions réformistes, où s'agitaient les grandes questions de savoir quelles concessions le peuple était en droit de demander, à mesure que ses efforts obtenaient de bons résultats, ou quel serait le but de la révolution qui s'annonçait.

La tâche que je me suis imposée eût donc été des plus compliquées et des plus difficiles, si déjà plusieurs écrivains consciencieux ne s'étaient occupés à recueillir les événements dont chacun d'eux a été témoin, si les journaux ne les eussent publiés, et si, enfin, je n'eusse moi-même réuni une collection de ces documents précieux que chaque journée vit éclore et disparaître.

J'espère donc être à même d'entrer dans tous les détails que comporte l'histoire, et de ne négliger aucun des faits dignes d'elle.

Un seul point m'embarrasse dans la narration que je vais faire des événements mémorables de la Révolution de 1848. Quelques noms se trouvent désignés parmi ceux des citoyens qui y ont pris une part active; ces noms méritent, sans doute, d'être conservés dans le souvenir de tous les braves, de tous les démocrates, dans le souvenir des peuples. Mais ces bons citoyens, ces intrépides soldats de la cause de la liberté, ont-ils été les seuls combattants? Chaque homme du peuple n'a-t-il pas été leur égal à la défense des barricades, à l'attaque des postes, à la poursuite des satellites du despotisme? Et si cent mille, deux cent mille bras se sont armés et ont combattu en ces journées glorieuses pour le peuple français; si tous ces innombrables soldats de la sainte cause ont fait preuve de dévouement et d'héroïsme, pourquoi ne mettrions-nous en relief que les quelques noms qui nous sont connus? Ne serait-ce pas imiter ces rapports officiels des monarchies,

où l'on attribue toujours la victoire aux chefs, au détriment des corps qui l'ont obtenue par les efforts et la bravoure collective des soldats qui les composent? Et chaque soldat volontaire de la démocratie, chacun des vainqueurs de la royauté, chacun des citoyens qui se sont montrés vaillants dans la lutte, mais qu'on oublie le lendemain, n'aurait-il pas le droit de nous dire : « J'étais à côté du frère d'armes que vous nommez; j'étais sur les barricades avant même qu'il y vînt; j'ai passé la nuit à l'élever, à la garder, et la journée à la défendre cette barricade; pourquoi ne m'avez-vous pas nommé aussi? Est-ce ignorance des faits? je viens éclairer votre religion. Est-ce oubli? je vais vous aider à le réparer. »

Tous ceux qui prirent part à la lutte auraient le même droit d'adresser cet appel à l'équité de l'historien, à revendiquer leur part de célébrité, et les pages d'un livre destiné à faire connaître les faits et gestes de tout un peuple ressembleraient dès lors à ces listes dressées par la Commission des récompenses nationales.

Et que serait-ce si les fanfarons, si ces mouches du coche se présentaient eux aussi? Qui ne se rappelle ce déluge de réclames individuelles et nominatives qui inonda les journaux après les journées de Juillet 1830? Que de *centaines* de canons avaient été pris! que de *milliers* de Suisses tués ou faits prisonniers! Le ridicule fut obligé de faire justice de tous ces héros posthumes : nous ne voudrions pas que le ridicule pût s'attacher ici à l'œuvre sérieuse à laquelle nous nous sommes voué.

Notre marche est donc toute tracée par ces mots si vrais d'un journaliste : « Le peuple seul a tout fait; à lui seul le mérite de la pensée et de l'initiative, et la gloire de l'exécution. »

Après cette déclaration, qui répond par avance aux réclamations de ceux de nos amis politiques dont l'attitude, dans

les journées de Février, fut digne de la démocratie, nous reprenons notre narration.

A quelques heures d'un repos nécessaire pour les uns et de préparatifs pour les autres, succéda bientôt l'agitation de la rue.

Plus encore que celle de la veille, la journée du 23 s'annonça par une de ces pluies froides qui, lors du soulèvement causé dans Paris, au commencement de 1793, par nos défaites en Belgique, fournirent à Pétion l'occasion de prédire un calme forcé : « *Il pleut; il n'y aura rien demain.* » La pluie et les intempéries du 23 février n'eurent pas la puissance d'empêcher le peuple de 1848 de descendre dans la rue. C'est qu'il s'agissait de choses plus graves que de quelques manifestations contre un parti. Le peuple avait vu poindre l'aurore d'une grande révolution : il pouvait la préparer, l'accomplir ce jour-là; l'occasion que lui offrait la fortune eût peut-être été perdue pour longues années, s'il ne l'eût pas saisie à l'instant même; le peuple était impatient d'en finir avec le *système;* aussi le mauvais temps ne l'empêcha-t-il pas de descendre dans la rue et de relever, plus nombreuses et plus formidables, les barricades ébauchées la veille. Les circonstances atmosphériques lui furent même plus favorables qu'on ne l'eût pensé. Les troupes, ayant passé la nuit au bivouac par un temps très-désagréable, se trouvaient nécessairement mal disposées dès le matin; obligés d'ailleurs de rester exposés à l'intempérie de cette matinée, les soldats de la ligne commençaient à murmurer du service doublement pénible qu'exigeait d'eux le gouvernement auquel ils étaient individuellement peu dévoués.

Dans la prévision d'un collision plus générale et plus redoutable, le gouvernement avait pris, pendant la nuit, toutes les mesures propres à lui assurer, par la force, la soumission du peuple.

Et d'abord, il avait ordonné le rappel pour rassembler en nombre ceux des gardes nationaux sur lesquels il comptait.

Ce rappel fut en effet battu dès la pointe du jour, et ne cessa de se faire entendre d'heure en heure, non-seulement dans les douze arrondissements de Paris, mais encore dans toutes les communes populeuses de la banlieue : les employés avaient reçu l'ordre formel de prendre les armes.

Pendant que la garde nationale se rassemblait lentement, et en minorité, aux lieux indiqués pour le rendez-vous de chaque légion, de nombreux régiments et bataillons, sortis des forts et de Vincennes, ou arrivant par les chemins de fer, entraient successivement dans Paris pour y occuper les positions assignées à l'avance à leurs chefs. Un régiment de cuirassiers arrivait aussi de Rambouillet, suivi d'un autre régiment de carabiniers à cheval, venant de Provins.

Les cavaliers s'échelonnaient sur les boulevards, depuis le théâtre Bonne-Nouvelle jusqu'au jardin Turc. L'infanterie fut renforcer les bataillons qui avaient bivouaqué; elle occupa ainsi tous les points stratégiques de la Bastille, de l'Hôtel-de-Ville, du Panthéon, etc. Les chasseurs dits de Vincennes, arrivés de cette forteresse, vont stationner à la Cité et aux abords du pont d'Arcole. D'autres corps de cavalerie et d'infanterie sont destinés à se porter sur tous les lieux où leur présence peut être jugée nécessaire. Le Louvre, rempli de troupes, est fermé; le Carrousel, où sont des cuirassiers, des dragons, deux bataillons de la ligne et une nombreuse artillerie, est également fermé à la circulation, qui est encore interdite aux abords de la Banque et aux alentours des casernes, gardées militairement. Deux autres bataillons de la ligne et une légion de la garde nationale occupent la cour des Tuileries. Enfin, la Chambre des députés est aussi gardée par des troupes de toutes armes, qui ont pour réserves des régiments déployés aux Champs-Elysées et l'artillerie rassemblée aux Invalides.

Ainsi, le peuple de Paris va se trouver en présence, non pas seulement, comme en 1830, de quelques régiments de la

garde, mais d'une armée entière, beaucoup plus nombreuse que celle qui conquit l'Italie et l'Egypte, et ayant avec elle une artillerie formidable, ainsi que d'immenses munitions de toute sorte : on n'a pas même oublié les pioches, les bêches et les haches pour détruire les barricades, et des bombes pour incendier les maisons. Les gardes municipaux à cheval sont rentrés à la Préfecture, mais ceux à pied continuent les mêmes exercices meurtriers de la veille.

Tel fut l'aspect général que présentait la ville de Paris, sous le rapport militaire, vers les dix heures du matin.

Chose étrange! La population ne semblait pas attristée sous ce formidable déploiement de forces. Les boulevards sont libres, depuis la Madeleine jusqu'à la rue Montmartre; une foule immense s'y promène comme en un jour de fête. Les boutiques de bien des rues restent ouvertes ou entre-bâillées. Partout où la troupe ne stationne pas, les habitants, les femmes se montrent curieux sur le seuil des portes. De temps à autre, des bandes d'ouvriers et de bourgeois se portant vers le centre, font entendre le cri de *Vive la réforme! A bas Guizot!* On entendait même crier : *A bas le système!* et ce cri est répété par bien des bourgeois, qui se laissent railler sur leur empressement négatif à se rendre au rappel.

Ces mêmes cris accueillent un général, qu'on dit être le maréchal Bugeaud, qui parcourt, avec son état-major, toute la ligne des boulevards, en saluant la population.

Déjà bien des barricades sont occupées par des citoyens, dont la plupart ont maintenant des fusils avec leur baïonnette; mais ils n'ont point de cartouches, et c'est avec bien de la peine qu'ils ont pu se procurer quelque peu de poudre. Des troupes d'hommes du peuple, dont quelques-uns sont armés de fusils, commencent, dès huit heures, à parcourir les rues des faubourgs Montmartre, Poissonnière, Saint-Denis et Saint-Martin, pour se rendre au centre de la ville, là où des

barricades avaient été commencées la veille au soir. L'une de ces troupes, escortée par des nuées d'enfants, marche au son du tambour et se serre autour d'un drapeau tricolore, qui porte un homme d'une haute stature. Cette troupe parcourt le quartier Poissonnière : sa marche est silencieuse ; mais les enfants qui l'entourent ne cessent de crier *A bas Guizot! Vive la réforme!* d'autres enfants chantent la *Marseillaise.* Les boutiques, les portes se ferment sur le passage de ces bruyants et audacieux enfants ; mais les fenêtres se garnissent de femmes qui assistent à ce spectacle en causant et riant. Il semble à tout le monde qu'*il y a dans l'air quelque chose qui ne peut pas être malfaisant.*

Aprés un asses long parcours, pendant lequel cette bande eut à passer devant deux postes de la ligne, elle essaya d'élever une barricade à l'entrée de la rue des Prouvaires. Une compagnie de soldats chassa ces insurgés, qui se réfugièrent dans la Halle, toujours poursuivis. Mais les marchandes entourent les soldats, les forcent à accepter des rafraîchissements, et les adjurent d'épargner *leurs hommes* et leurs enfants.

Pendant que cette bande, qui se recrutait sans cesse, occupait les troupes de ce côté, une foule d'autres bandes de citoyens de toutes les classes commençaient à élever des barricades dans la plupart des rues des quatrième et cinquième arrondissements. Bientôt on les compta par douzaines. On en vit s'élever comme par enchantement dans les rues Poissonnière, de Cléry, Bourbon-Villeneuve, du Petit-Carreau, Montorgueil, Saint-Sauveur, Pavée, Aumaire, Guérin-Boisseau, du Caire, Saint-Denis, Saint-Martin, Chapon, Montmorency, Transnonain, Grenétat, Saint-Avoye, et dans trente autres rues, comprises depuis la rue Rambuteau jusqu'au boulevard et jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. Ainsi l'insurrection s'étendait sur tout le centre de Paris. Ajoutons que les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau, le Pays-latin et le onzième arrondisse-

ment ne furent pas des derniers à barricader les rues où ne stationnait pas la troupe. Fiacres, voitures de transport, charrettes de boueurs, voitures de porteurs d'eau, camions, tout avait été pris pour établir les premières assises de ces barricades.

Cela s'était fait comme par enchantement : il n'avait fallu qu'une ou deux heures pour que toutes ces parties populeuses de la capitale fussent hérissées de barricades plus ou moins considérables. Quelques-unes étaient construites avec beaucoup d'art et de soin ; on en voyait formant de grands carrés, dont chaque façade défendait la rue correspondante ; quelques autres, élevées jusqu'à la hauteur d'un premier étage, avaient été crénelées de manière à ce qu'on pût faire la fusillade complétement à l'abri ; d'autres, enfin, dressées probablement par des maçons ou des architectes, auraient pu être considérées comme des monuments curieux. Aussi les promeneurs les plus hardis accouraient-ils en foule pour les admirer.

Il était dix heures ; et quoique le soulèvement de la population se montrât déjà plus général et plus redoutable que la veille, la troupe n'avait encore pris l'offensive nulle part ; quelques rares décharges, quelques coups de feu isolés s'étaient seuls mêlés au bruit de tant de pavés remués partout.

Les seuls municipaux s'étaient empressés, à diverses reprises, de chasser, de quelques barricades ébauchées, les hommes et les enfants qui y travaillaient. Le sang avait même coulé en plusieurs endroits : rue du Petit-Carreau, où deux femmes et un homme tombèrent sous une décharge partie du coin de la rue de Cléry ; sur la place du Caire, où quelques curieux furent blessés et une autre femme tuée sur le coup ; du côté de Saint-Eustache, où des victimes étaient également tombées sous le plomb des gardes, et dans la rue Montmartre, où la barricade ne fut pas enlevée sans effusion de sang. Mais, jusqu'au moment auquel nous sommes arrivé, on avait, pour ainsi dire, permis aux citoyens insurgés de se fortifier partout.

Malheureusement pour ces derniers, il leur fut impossible de défendre les barricades qu'ils élevaient, n'ayant que très-peu d'armes à feu et point de munitions; et dès que les municipaux ou les troupes s'approchaient, ils étaient forcés de fuir pour aller se cacher derrière une autre barricade. Par cette manière de combattre, on ne pouvait, tout au plus, que fatiguer les troupes et exaspérer la population par la vue des victimes qui tombaient.

Pendant que ces escarmouches meurtrières avaient lieu aux environs de la rue Montorgueil, des troupes nombreuses, à la tête desquelles marchait un général, se présentaient au bas de la rue Poissonnière pour balayer les rues adjacentes. Mais la foule, qui était compacte en cet endroit du boulevard, cria si fort *Vive la ligne! Vive le général!* que les soldats se sentirent paralysés et s'arrêtèrent.

Partout où des corps d'infanterie passaient, ils étaient accueillis par les mêmes cris, par les mêmes marques de confiance, et partout des fraternisations avaient lieu entre ces soldats et le peuple. Les cavaliers, seuls, furent moins disposés à fraterniser avec les citoyens. Les cuirassiers, les dragons, les chasseurs de Vincennes se montrèrent, ce jour-là, aussi acharnés contre la population que l'avaient été, la veille, les municipaux à cheval et à pied. Heureusement, il fut impossible à cette cavalerie de s'engager dans les rues où paraissait établi le centre de l'insurrection, qui ne fut dès lors combattue que par des municipaux et par quelques détachements de la ligne. Néanmoins, entre midi et une heure, une fusillade assez vive s'engagea du côté des rues Transnonain, Montmorency et Chapon, etc., rues étroites, où les troupes avaient un désavantage immense et auraient fait des pertes considérables, si les insurgés eussent eu assez de munitions pour répondre au feu des assaillants.

Il ne faut pas perdre de vue que les avantages que ceux-ci

obtenaient sur quelques points devenaient bientôt illusoires Lorsqu'après avoir fait quelques pertes, ils parvenaient à chasser d'une barricade ceux qui la défendaient, prompts comme l'éclair, les insurgés couraient s'abriter derrière une autre barricade, et la troupe, voyant se reformer derrière elle les bandes qu'elle croyait avoir dispersées, se trouvait alors entre deux feux.

Le point où le peuple eut le plus à souffrir dans cette guerre de postes, fut sans contredit la rue Saint-Denis. « Là, dit un journal, les gardes municipaux, en s'embusquant au coin des rues, tiraient comme en garenne et mettaient en joue contre les fenêtres. Cette triste expédition avait exaspéré la foule, et fort heureusement un chef de bataillon, à la tête de ses gardes nationaux, a fait cesser la chasse aux hommes. »

Dans les rues larges et sur les boulevards, les flots d'un peuple immense pressaient toujours les troupes, à tel point qu'elles se trouvaient souvent dans l'impossibilité de se faire jour. Ajoutons que les démonstrations amicales des citoyens à l'égard des officiers et soldats jetaient ceux-ci dans une grande perplexité; et si on ne les entendait pas crier, eux aussi, *Vive la réforme! A bas Guizot!* c'est que la discipline les retenait; car on les voyait souvent fraterniser tacitement avec le peuple par des serrements de mains.

Que faisaient en ce moment les bourgeois de la garde nationale?

Rassemblés lentement après plusieurs rappels, ils se bornèrent d'abord à garder une sorte de neutralité, qui fut de bon augure pour la cause de la liberté. Chaque légion, agglomérée autour de sa mairie, détachait incessamment des compagnies et même des bataillons, qui parcouraient les rues dans le but de rétablir ce que le gouvernement de Louis-Philippe appelait l'*ordre*. Mais ces détachements, comme le noyau de la légion, se trouvèrent bientôt entourés par le flot populaire; et on ne

cessait de faire retentir aux oreilles des bourgeois les cris que l'on entendait partout. Or, comme il y avait parmi les gardes nationaux une foule de *réformistes*, les cris du peuple ne tardèrent pas à être proférés dans les compagnies, puis dans les bataillons, puis enfin par les légions. Si ce jour-là la garde nationale se montra généralement neutre entre le pouvoir et le peuple, elle ne rendit pas moins de grands services à la cause de la *réforme* par quelques démarches et par quelques actes qui effrayèrent le pouvoir.

Nous avons déjà dit comment un bataillon de cette garde avait fait cesser le feu des municipaux dans la rue Saint-Denis. On raconte encore qu'une partie de la 2e légion, parcourant la rue de la Paix, au milieu de la foule qui criait *Vive la réforme! A bas Guizot!* s'était identifiée avec le peuple, et criait aussi *Vive la réforme!* lorsqu'un piquet de cuirassiers arriva. Sur l'ordre de l'officier d'état-major marchant en tête, le détachement se dispose à envelopper la foule qui accompagne la garde nationale. Mais cette garde fait bonne contenance; l'officier de cuirassiers hésite, s'arrête, et, un instant après, ses soldats, entourés par le peuple et les gardes nationaux, fraternisent avec ceux qui crient *A bas Guizot!*

Pendant qu'une partie des 4e et 5e légions se montre animée du même esprit, la 3e, réunie aux Petits-Pères, et environnée d'une foule compacte, répétait aussi le cri des masses. Un escadron de dragons, débouchant par la place des Victoires, se dispose à charger le peuple sans armes, qui se place sous la protection de la garde nationale. Les officiers de cette garde interviennent entre les cavaliers et les citoyens inoffensifs, et invitent les dragons à se retirer. Mais ceux-ci se disposent à sabrer. La garde nationale croise la baïonnette, et, par son attitude, force les dragons à revenir sur leurs pas par la rue des Bons-Enfants. Mais tout ne fut pas fini aux Petits-Pères; le peuple criant de plus fort *Vive la réforme! Vive la garde*

nationale! A bas Guizot! A bas le système! indispose par ces cris le poste de gardes municipaux de la rue Notre-Dame-des-Victoires. Ceux-ci veulent, à leur tour, charger le peuple: la garde nationale les en empêche de nouveau, et les force à rentrer dans leur quartier, où les ramènent deux officiers de la légion.

Un journal racontait encore qu'une compagnie de gardes nationaux, stationnant au pont Saint-Michel, avait poursuivi une bande d'agents de police qui brutalisaient des étudiants dont tout le crime consistait à crier *Vive la réforme!* On disait même qu'un officier, indigné de l'audace malfaisante de l'un de ces hommes, tour à tour provocateurs et sbires, l'avait menacé de son sabre.

Ainsi le gouvernement ne devait pas tarder à apprendre que la garde nationale se déclarait en faveur du peuple.

D'un autre côté, la rue Saint-Denis venait d'être le théâtre d'une admirable scène d'union et de fraternisation entre la garde nationale et la troupe de ligne.

D'autres faits très-significatifs se produisaient en même-temps sur des points divers.

Une compagnie de la ligne venait d'être chargée d'enlever la barricade formée au haut de la rue Saint-Martin, derrière laquelle se trouvaient des citoyens très-mal armés; il était impossible à ces hommes de la défendre, faute de munitions surtout. Mais au moment où la ligne s'approche, un jeune citoyen paraît au sommet de la barricade; il tient à la main un drapeau tricolore dont il s'enveloppe, puis se mettant à genoux sur la barricade : *Tirez sur votre drapeau!* crie-t-il aux soldats; et les soldats s'arrêtent. Aussitôt tous les hommes de la barricade courent au-devant de la troupe aux cris de *Vive la ligne!* et, découvrant leur poitrine : « *Frappez des citoyens sans armes, si vous en avez le courage!* » disent-ils aux soldats déjà décontenancés. Les fusils s'abaissent, la troupe refu-

sant d'en faire usage. Alors éclatent des transports de joie : le peuple de la rue, le peuple des fenêtres font retentir l'air des cris de *Vive la ligne!* C'était une victoire partielle et pacifique, mais qui pouvait avoir les plus heureux résultats.

Le poste du boulevard Bonne-Nouvelle venait aussi de fournir un nouvel exemple des dispositions de la troupe de ligne, lorsqu'elle se trouvait livrée à ses seules inspirations. Un jeune homme avait été pris par les soldats de ce poste, qui le tenaient dans le corps-de-garde. La foule ne tarde pas à demander sa mise en liberté; le chef du poste refuse; il menace de faire feu si l'on insiste. Sans tenir compte des injonctions de cet officier, le peuple se précipite sur le corps-de-garde, s'empare des armes de ceux qui n'osent plus s'en servir dans la crainte d'être massacrés, les décharge en l'air, puis rend les fusils aux soldats. Le jeune homme est délivré, les cris de *Vive la ligne! A bas Guizot!* font comprendre aux troupes que la population ne demande pas mieux que de fraterniser avec elles.

Malheureusement, les faits isolés que nous racontons ici n'étaient encore que des exceptions à l'égard de la conduite de l'infanterie de ligne. Bien de ces corps, et principalement les bataillons de chasseurs de Vincennes, sorte de garde princière dans laquelle on n'avait jadis admis que des hommes très-mal disposés pour la cause du peuple; la plupart des détachements engagés contre les barricades, les avaient attaquées avec résolution, et le sang du peuple coula plus d'une fois dans cette journée sous les coups fratricides des soldats.

Dans le quartier du Temple, on avait vu la troupe de ligne attaquer une barricade élevée à l'entrée de la rue Saint-François : cette troupe, composée d'un bataillon, à la tête duquel marchait un général, fit feu sur ceux qui défendaient le retranchement, et cette première décharge en fit tomber plusieurs. Mais comme la position était forte, la ligne, entendant pousser de grands cris non loin de là, se retira dans la rue de

l'Oseille. Un instant après, débouchait, par la rue de Bretagne, une grande foule d'hommes du peuple et d'enfants, accompagnant, aux cris de *Vive la réforme!* deux compagnies de gardes nationaux, qui répondaient au même cri. La troupe, se croyant attaquée par le flanc, tire sur ce rassemblement : trois gardes nationaux tombent; le reste s'enfuit ([1]), ainsi que la foule, et le bataillon retourne vers le boulevard.

En ce moment-là, de nouvelles barricades s'élevaient depuis l'entrée de la rue Saint-Martin et la rue Meslay, jusqu'à la rue Rambuteau. Ces retranchements du peuple se multipliaient partout, et devenaient inabordables dans toutes les rues étroites qui aboutissent, d'une part à la rue Saint-Martin, et de l'autre, à celle du Temple. On voyait des barricades achevées et bien gardées, dans les rues Transnonain, Jean-Robert, du Cimetière-Saint-Nicolas, Montmorency, Chapon, des Gravilliers, Michel-le-Comte; elles s'étendaient du côté des rues Saint-Denis et Montorgueil, par les rues Saint-Sauveur, Pavée, Mauconseil, etc. Enfin, chaque carrefour, chaque entrée de rue avait la sienne, et sur toutes, on entendait crier *Vive la réforme! A bas le système!* Les municipaux et la troupe chargés de maintenir ce quartier populeux étaient dans l'impossibilité de se trouver partout. Néanmoins, la fusillade se faisait entendre en divers endroits, et la troupe de ligne s'y trouvait comme l'auxiliaire de la garde municipale.

Mais, en général, on est d'accord que si la troupe ne se montra pas toujours fraternelle, du moins elle conserva un certain calme, que ne surent pas garder les régiments de cavalerie, tous ou presque tous hostiles à ce que leurs chefs appelaient la *canaille*. Quant aux régiments d'infanterie stationnant ou manœuvrant au milieu des grands quartiers,

([1]) Nous avons déjà dit que le pouvoir, se méfiant de la garde nationale, avait bien consenti à lui confier la police des rues; mais il s'était refusé à distribuer des cartouches aux légions.

ces troupes semblaient plutôt parader que combattre : elles devaient nécessairement se sentir ébranlées par les manifestations amicales du peuple, et par le cri unanime qui retentissait sur leur passage.

Que faisait alors le gouvernement?

Depuis le matin, le Conseil des ministres était en permanence aux Tuileries : quelques membres des plus considérables de la Chambre des pairs et des généraux y avaient été admis. On ne cessait d'y prendre des déterminations, que les rapports successifs modifiaient ou changeaient à tout instant.

Ainsi, par exemple, dans la matinée, on ne s'y était guère occupé que des moyens de réduire l'insurrection par la force, de *sabrer* et de *mitrailler la canaille*, d'arrêter tous les chefs de la démocratie, de faire juger et passer par les armes les prisonniers de la veille, etc., etc. Le duc de Nemours, le général Bugeaud et quelques autres militaires voulaient qu'on en finît en lançant les troupes par *masses* contre les insurgés. C'était, comme on le voit, en venir aux moyens qu'en 1830 Charles X indiquait froidement de sa table de jeu.

Mais ces moyens énergiques, dont l'exécution n'était ni facile ni sans dangers, ne furent pas du goût de tout le monde. Insensiblement, quelques ambitions individuelles, croyant le moment favorable pour arriver au pouvoir, osèrent parler de transactions, en présence de tous ces sabreurs par procuration. Ce mot de concessions sonnait mal aux oreilles de MM. Guizot et Duchâtel, les hommes les plus tenaces du Conseil. Toutefois, ils durent s'incliner lorsqu'ils entendirent le vieux roi discuter la nature de ces concessions.

En 1832, Louis-Philippe, pressé d'en revenir à un ministère *patriote*, avait répondu par ces mots : « Avant d'en être réduit à ce point, j'ai encore d'autres combinaisons à essayer, et *plusieurs autres ministères à user* (¹). Louis-Philippe, en

(¹) *Louis-Philippe et la contre-révolution*, par Sarrans jeune.

présence de la révolution de 1848, crut pouvoir essayer ses *combinaisons et user* quelques hommes, avant de céder aux exigences des *réformistes* absolus. Un ministère Barrot lui parut le bout du monde; il considérait même un cabinet dirigé par Thiers comme une réserve.

Cependant, les rapports qui se succédaient à tout instant commençaient à suggérer des réflexions sérieuses au chef de la dynastie; il s'arrêta à la combinaison d'un ministère Molé, croyant avoir fait un grand effort. Le vieux roi se débarrassait ainsi du *puritain Guizot*, dont la raideur avait conduit sur le bord du fossé la monarchie renouvelée de Louis XIV, et il sauvait le *système*, chose à laquelle le vieillard tenait plus qu'à tous les hommes du monde. M. Guizot céda. Il fut décidé qu'on ferait appeler M. Molé pour le charger de la composition d'un nouveau ministère.

En ce même moment, la Chambre des députés se réunissait sous la protection d'une force armée imposante qui empêchait la circulation sur le pont et aux alentours du palais législatif. L'insurrection ayant abandonné le lieu où elle avait pris naissance pour aller se fortifier dans les quartiers qu'habite le peuple, la place de la Concorde était restée libre toute la matinée : elle ne commença à se couvrir de curieux que lorsque les députés la traversaient, au milieu des cris de *Vive la réforme, A bas Guizot!*[1] La première légion de la garde nationale parisienne veille sur le ministère de la marine et le Garde-Meuble. On remarque que deux pièces de canon sont braquées sur la place, en dedans du Pont-Tournant, dont les grilles sont, comme la veille, fermées et fortement gardées.

Entrons dans la salle législative.

[1] C'est une chose digne de remarque, que partout les idées du peuple se trouvèrent plus avancées que celles de la bourgeoisie : ainsi, par exemple, le peuple criait déjà *A bas le système!* lorsque les autres révolutionnaires de 1848 n'en étaient encore qu'à crier *A bas Guizot!* Le lendemain, le peuple s'évertuait à crier *Vive la République!* lorsque les bourgeois n'en étaient encore qu'à la régence.

Quelques membres, peu nombreux d'abord, mais fort soucieux, sont seuls à leur poste avant l'ouverture de la séance. Insensiblement les bancs se garnissent, et bientôt la Chambre se trouve beaucoup plus nombreuse qu'à l'ordinaire. Les ministres Hébert et Guizot entrent; ils sont aussitôt entourés d'un essaim de leurs amis, qui les interrogent avec anxiété. M. Guizot est plus réservé qu'à l'ordinaire.

D'un autre côté, les députés Barrot, Duvergier de Hauranne et leurs confrères de la gauche dynastique se montrent au complet.

Le président entre, la séance s'ouvre, et on lit le procès-verbal, au milieu des préoccupations qui dominent l'assemblée.

M. Sauzet annonce que la suite de l'ordre du jour de la veille est la discussion sur le projet de loi relatif à la Banque de Bordeaux. Mais M. Vavin, député de Paris, demande la parole pour adresser des interpellations au ministre de l'intérieur. Celui de la justice se lève pour dire que son collègue de l'intérieur étant absent, on va le faire prévenir : il demande qu'il soit sursis aux questions que l'on veut adresser au cabinet.

« *Oui ! oui!* » s'écrient les centres; et M. Vavin descend de la tribune, annonçant qu'il se réserve la parole pour le moment où le ministère sera sur son banc. La Chambre se forme par groupes animés, bruyants, passionnés; elle oublie la banque de Bordeaux, et s'oublie elle-même au point deperdre deux heures en conversations personnelles où s'exhale la mauvaise humeur de la phalange des *satisfaits*, non pas contre les ministres qui ont provoqué, amené la crise, mais contre ces incorrigibles révolutionnaires qui ont prêché si ouvertement la *réforme*, et contre le peuple, coupable au dernier chef pour l'appeler de ses vœux et de ses cris mal sonnants.

Ainsi, pendant que la guerre civile éclate au sein d'une population d'un million d'âmes, que le sang coule partout, ceux qui se disent les élus, les représentants de la nation en-

tière, n'ont pas encore eu la pensée de s'enquérir des causes de ces malheurs et d'en rechercher les remèdes ! Un seul sentiment les domine, la haine contre le peuple, la peur qu'il ne triomphe d'un pouvoir impopulaire et antinational, jugé et condamné depuis longtemps.

Tout à coup la Chambre se montre en proie à une véritable panique.

Que se passe-t-il donc d'alarmant au dehors?

« La 4e légion marche sur la Chambre ! » s'écrient les conservateurs.

Et cette nouvelle, colportée avec empressement par les ennemis du peuple, circule de banc en banc jusqu'aux tribunes. L'agitation est au comble.

Voyons ce qu'il y a de vrai dans ces bruits qui ont frappé la majorité de la Chambre d'une si grande terreur.

Jugeant que la lutte, déjà trop prolongée, qui ensanglantait Paris ne pourrait avoir un terme que lorsque le roi se serait décidé à faire des concessions à l'opinion publique, si généralement et si énergiquement exprimée, le colonel et plusieurs officiers de la 4e légion avaient signé et fait signer par un grand nombre de leurs gardes nationaux une pétition à la Chambre pour demander le renvoi du ministère Guizot ([1]). Appréciant la nécessité d'une prompte solution, ces officiers, suivis de quatre à cinq cents gardes en uniforme, mais sans armes, avaient pris la détermination de faire présenter, dans la séance même, leur pétition à la Chambre; et ils se dirigèrent, à cet effet, vers la demeure du député Crémieux, qu'ils voulaient

([1]) La pétition des citoyens du 4e arrondissement était conçue en ces termes :

« Nous, soussignés, pour rendre hommage à la vérité et à nos convictions personnelles, déclarons être prêts à soutenir, dans les rangs de la garde nationale, sa devise : *Liberté, ordre public*, et, à cet effet, à prendre les armes, sous les ordres de nos chefs, pour maintenir l'ordre dans l'arrondissement ; mais nous entendons bien formellement ne pas nous constituer les soutiens d'un ministère corrupteur et corrompu, et dont nous repoussons, de toute la force de nos convictions, la politique et les actes, appelant de tous nos vœux sa mise en accusation immédiate. »

prier d'en faire le dépôt sur le bureau du président. Ayant appris que M. Crémieux s'était rendu au Palais-Bourbon, la nombreuse mais très-pacifique députation s'était décidée à aller jusqu'à la Chambre.

On vit donc ces centaines de gardes nationaux défiler le long des quais, trois par trois, calmes et inoffensifs; la foule immense qu'ils rencontrent partout les encourage de ses sympathies, et fait des vœux pour le succès de leur démarche. Mais arrivés à l'entrée du pont de la Concorde, un autre détachement de la garde nationale appartenant à la 10ᵉ légion, que commande M. Lemercier, barre le passage à la députation, qui est forcée, afin d'éviter une collision funeste, de s'arrêter sur la place; ce n'est qu'avec peine qu'elle peut faire prévenir M. Crémieux de l'objet qui l'amène.

Certes, ni les vœux apportés à l'Assemblée par ces citoyens, ni leur attitude n'étaient de nature à troubler si profondément les députés. Mais la peur s'était emparée de leur conscience, et la peur ne raisonne pas; elle ne sait que créer des fantômes propres à troubler les sens.

Ce fut ainsi qu'en ce même moment les questeurs accouraient au bureau pour demander les ordres du président. Sa garde d'honneur prit les armes; l'on vit aussi M. le général Bugeaud se donner beaucoup de mal pour mettre les troupes sur le qui vive et entourer le palais d'un triple rang de sentinelles. On fit plus encore, on engagea M. Barrot à sortir afin d'aller conjurer l'orage, et ce député suivit MM. Crémieux et Marie.

L'apparition de ces membres de l'opposition sur le pont de la Concorde fut saluée par les cris de *Vive la réforme! A bas Guizot!* M. Crémieux reçut la pétition, promit de la déposer immédiatement, et après avoir engagé les pétitionnaires à prêter leur concours au rétablissement de l'ordre, il rentra dans la salle pour rassurer les centres. Quelques paroles de sympathie

adressées par M. Barrot à la foule suffirent pour décider les gardes nationaux à s'en retourner à leur mairie; ce qu'ils exécutèrent dans le même ordre qui avait présidé à leur arrivée.

Pendant que la quatrième légion, représentant son arrondissement, faisait cette importante et solennelle démarche auprès de la Chambre des députés, l'état-major de la *troisième*, réuni aux Petits-Pères, décidait qu'il en ferait une autre non moins significative au château des Tuileries. Le colonel Besson, à la tête de tous ses officiers, groupés autour de leur drapeau et entourés d'une population sympathique, se rendait auprès du roi pour solliciter une solution pacifique à la crise, c'est-à-dire le renvoi du ministère et des concessions à l'égard de la réforme électorale. M. Besson, ainsi que la plupart de ses officiers, apportaient leur démission, dans le cas où leur demande serait rejetée. Arrivés aux Tuileries, les officiers de la troisième légion furent reçus par le général Jacqueminot, qui les engagea à calmer la garde nationale, en les assurant que le ministère venait de donner sa démission.

Ainsi, de toutes parts la garde nationale formait le même vœu que le peuple. Les Chambres seules résistaient, ainsi que nous allons le voir.

Les députés, sortis pour aller au-devant des pétitionnaires, étant retournés dans la salle des séances, et les ministres s'y trouvant tous réunis, à l'exception de M. Duchâtel, retenu ailleurs par la gravité des circonstances, M. Vavin reparut à la tribune pour adresser au cabinet ses interpellations, et saisir la Chambre des événements si graves du dehors.

« Depuis deux jours, des troubles déplorables désolent la capitale, dit-il en s'adressant aux ministres. Hier, la population a vu avec un douloureux étonnement l'absence de la garde nationale dans les rues, et cet étonnement était d'autant plus naturel, qu'on savait que l'ordre de la réunir avait été

donné la veille au soir. En ne la voyant pas, le matin, concourir au maintien de la paix publique, on en a conclu que l'ordre avait été retiré.....

« De regrettables collisions, ajouta l'orateur, que les murmures des centres avaient interrompu un instant; des collisions regrettables ont eu lieu, et à cinq heures seulement la garde a été convoquée. Ainsi, toute la journée la population de Paris a été livrée aux périls qui l'entouraient, sans la protection de la garde civique. Ces collisions fâcheuses eussent été prévenues, peut-être, si dès l'abord on eût vu, dans nos rues et sur la place publique, la garde nationale. »

Au milieu des applaudissements que les paroles de M. Vavin provoquent du côté gauche, M. Guizot monte gravement à la tribune : le silence se rétablit, et l'on prête au ministre la plus grande attention. Il s'exprime à peu près en ces termes :

« Je crois qu'il ne serait ni conforme à l'intérêt public, ni à propos, d'entrer en ce moment dans aucun débat sur les interpellations de l'honorable préopinant... »

De nombreux murmures ayant accueilli cette fin de non-recevoir, l'audacieux ministre répète sa phrase, et poursuit ainsi :

« En ce moment, le roi fait appeler M. le comte Molé... »

Ici, M. Guizot est encore interrompu, mais c'est par de bruyants applaudissements, d'autant moins flatteurs pour lui, que ces mêmes applaudissements prolongés se font entendre dans les tribunes publiques, malgré les ordres du président.

« L'interruption qui vient de se produire, reprend enfin le ministre des affaires étrangères, ne me fera rien ajouter, rien retrancher à ce que je voulais dire... En ce moment, le roi fait appeler M. le comte Molé, pour le charger de la formation d'un nouveau cabinet... (Nouveaux applaudissements.) Quant à nous, jusqu'au moment où nous aurons résigné nos pou-

voirs, nous maintiendrons l'ordre selon notre conscience, comme nous l'avons fait jusqu'à ce jour. »

Il était difficile de se montrer plus superbe, plus arrogant envers la représentation nationale, que ne le fut, au moment de tomber, le digne ministre de Louis-Philippe; aussi souleva-t-il contre lui l'indignation de tous les députés indépendants.

Mais ce n'était pas tout que d'avoir gonflé la colère de tout le côté gauche, M. Guizot eut à soutenir les plus rudes assauts de la part de ses anciens amis, qui se précipitèrent vers son banc pour lui demander compte de ce qu'ils considéraient comme une déplorable faiblesse, comme une lâcheté impardonnable. Tant d'intérêts individuels se rattachaient à l'existence du ministère Guizot; il s'était créé tant d'appuis puissants pendant sa longue durée, qu'il était permis à toute cette tourbe de clients de considérer la chute de ce cabinet comme un cataclysme devant entraîner la perte de la France. Les Plougoulm, les Peyramont et deux cents autres députés de ceux qu'on appelait les *satisfaits*, se montrèrent tantôt furieux, tantôt incrédules.

« Quoi! disaient-ils, cet homme qui a vu, sans s'émouvoir, toute la France l'attaquer avec toutes les forces de l'opinion; cet homme, qui a résisté à tant d'ennemis, qui a tenu bon en présence de tant de scrutins, dont le moindre aurait renversé dix ministres respectant le gouvernement représentatif et les manifestations du peuple; quoi! M. Guizot tombe devant une émeute, lorsqu'il assurait avoir sous la main cent mille baïonnettes et cent canons pour exterminer les émeutiers, les républicains! Quelle honte pour nous, si nous le laissions tomber ainsi! Et que diront les cabinets étrangers! Dieu a donc cessé de protéger la France! Pauvre France! pauvre roi! »

Telles furent les doléances de tous ces députés *satisfaits*,

de tous ces fonctionnaires publics attelés au char de l'homme de Gand, de tous ces hommes ou cupides ou ambitieux qui voyaient déjà leurs positions compromises. Pour toutes ces âmes pétries de corruption, le ministre qui avait laissé accumuler tant de honte sur la nation française n'était rien moins qu'un grand homme, dont la perte devait être considérée comme un malheur public, comme une calamité nationale.

Il y avait bien, dans la Chambre des députés, quelques membres siégeant entre les centres et la gauche, qui, boudant personnellement le ministère du 11 octobre, ne voyaient pas sa chute d'un mauvais œil, et d'autres qui se réjouissaient intérieurement de ce qu'ils venaient d'apprendre, persuadés qu'ils ne pouvaient que gagner à la combinaison ministérielle que l'on annonçait. Mais ceux-là étaient en petit nombre au Palais-Bourbon, et ils n'avaient pas, d'ailleurs, compté avec le peuple. La grande majorité des centres se montra donc atterrée de ce qui faisait la joie de la population.

Aussi le reste de cette séance fut-il conforme aux vieilles traditions d'une Chambre incarnée au ministère Guizot.

Sur la proposition faite par le président de régler l'ordre du jour de la séance suivante, deux opinions se trouvèrent en présence : l'une, celle des conservateurs, était pour que l'ordre du jour fût maintenu tel qu'il se trouvait naturellement fixé, c'est-à-dire la continuation de la discussion sur la banque de Bordeaux. L'autre opinion, qu'émirent les amis de M. Barrot et les députés du côté gauche, consistait à mettre en délibération les propositions déposées sur le bureau, c'est-à-dire la mise en accusation formulée par M. Barrot. La discussion de ces deux ordres du jour fut des plus vives.

Elle le devint encore davantage lorsque M. Crémieux se présenta à la tribune pour déposer la pétition qu'on venait de lui remettre. M. Dupin en prit occasion pour déclarer que la seule question à l'ordre du jour devait être la cessation de

l'*anarchie*, le rétablissement de la paix publique, sur lesquelles choses il parla longtemps, en approuvant le langage *digne* du ministre.

« Rappelons au peuple, dit cet ami de Louis-Philippe en se vantant d'être resté un *homme de Juillet*, rappelons au peuple qu'il n'a pas le droit de délibération, ni le droit de commander; qu'il faut qu'il attende les mesures qui seront prises par les grands pouvoirs de l'État pour arriver au rétablissement de l'ordre. Eh bien! dans de pareilles circonstances, est-il prudent, est-il convenable d'introduire ici des discussions irritantes, qui n'auraient pour résultat que de nous faire perdre de vue le point essentiel en ce moment, qui est le rétablissement de la paix et le règne des lois? »

— « Pourquoi l'honorable M. Dupin n'a-t-il pas adressé hier à l'opposition le conseil qu'il nous donne aujourd'hui? » s'écria le député Peyramont.

Et la majorité appuya fortement la semonce de M. Dupin contre l'opposition et contre les pétitionnaires, et elle vota l'ajournement des propositions déposées.

Ainsi, cette Chambre des députés du privilége, cette Chambre antinationale qui n'était pas sûre qu'il y eût un lendemain pour elle, votait la continuation de son ordre du jour pur et simple, rejetait l'urgence des propositions les plus importantes, et invoquait la légalité au milieu d'une révolution qui allait renverser jusqu'à la dynastie!

Quant à la Chambre des pairs, M. Guizot y comptait encore plus d'amis dévoués qu'au palais Bourbon; car tous les membres en étaient ministériels, excepté dix à douze, dont deux ou trois seulement appartenaient à la démocratie.

Aussi, lorsque, dans la séance du même jour, le pair d'Alton-Shée essaya de demander l'autorisation d'interpeller les ministres à l'occasion des événements graves dont la ville de Paris était le théâtre, deux seuls membres se levèrent pour ap-

puyer cette demande, réputée audacieuse, et les pairs décidèrent qu'il n'y avait pas lieu à développer ces interpellations : le sang du peuple ne valait pas la peine de faire perdre à cette Chambre décrépite, que l'on comparait, non sans raison, à un *ossuaire*, un quart d'heure de son temps.

Indigné de cette indifférence, le pair de Boissy, dont l'opposition au ministère Guizot était devenue une sainte colère, s'écria :

« Je dépose une autre proposition. »

De violents murmures l'ayant interrompu :

« Le règlement vous oblige comme moi, reprit-il en s'adressant aux *satisfaits* de cette Chambre ; j'ai le droit de déposer une demande, et votre devoir est de l'écouter. La voici :

« Attendu que le sang a coulé dans la capitale ;

« Attendu qu'aujourd'hui la population parisienne est menacée de mort et d'incendie : de mort, par soixante bouches à feu approvisionnées, moitié à coups de mitraille, moitié à coups de boulet ; qu'elle est menacée de dévastation et d'incendie par quatre mille pétards, le tout transporté d'urgence et en hâte de Vincennes à l'Ecole Militaire ;

« Attendu que dans ces circonstances la Chambre des pairs...

— « On ne peut tolérer une pareille demande, interrompt le pair Cordier.

— « Ce ne sont pas là des interpellations, s'écrièrent le comte Tascher et d'autres membres.

— « La demande de M. Boissy est-elle appuyée? dit le président Pasquier, après avoir bien voulu permettre la lecture des conclusions de M. Boissy, tendantes à interpeller les ministres.

— « Je l'appuie, répond d'Alton-Shée.

— « La demande n'étant pas appuyée par deux membres conclut le président, je n'ai pas à consulter la Chambre. »

Et la séance fut levée dans ces dispositions !

Heureusement, le peuple n'avait pas besoin de la permission des pairs de Charles X et de Louis-Philippe pour demander compte aux ministres et au *système* de tous leurs méfaits. Le peuple savait, par une longue et triste expérience, que toutes les interpellations du monde n'aboutiraient à aucun résultat décisif, et le peuple était déterminé à vider la question avec le fusil.

Il y eut cependant quelques heures de trêve partielle vers la fin de cette journée si pleine d'événements et d'anxiété.

Au moment où la lutte était devenue plus acharnée de part et d'autre, plus sanglante par les efforts du peuple autour de ses retranchements improvisés, une nouvelle se répand rapidement dans toute la ville et court de barricade en barricade, du centre aux faubourgs : on apprend en même temps à la Madeleine, à la Bastille, dans la Cité, au Panthéon, au faubourg Saint-Germain, que le ministère Guizot est renvoyé, et que le roi va prendre d'autres ministres, à la tête desquels sera M. Molé.

La première impression que produisit généralement cette nouvelle, répandue avec une extrême rapidité par l'opposition dynastique, qui la considérait comme une victoire décisive, et par les officiers de divers états-majors, fut une grande joie. De nombreux détachements de garde nationale parcoururent aussitôt les rues pour mettre fin au combat, par l'annonce de ces concessions faites au peuple.

En effet, la plupart des barricades cessent un instant d'être attaquées et défendues ; les citoyens s'embrassent ; la population entoure les soldats, qui fraternisent avec ceux qu'ils combattaient naguère. De toutes parts retentit le cri de *Vive la réforme! A bas Guizot!* La ville entière prend un air de fête.

C'est que, dans la chute d'un homme si impopulaire, on croit voir la fin d'un ordre de choses à la fois honteux et ruineux pour la France ; d'un ordre de choses établi sur l'oppres-

sion du peuple, et qui avait été le tombeau des libertés publiques.

Mais, après ce premier mouvement de satisfaction, si naturelle quand on put croire que la guerre civile allait cesser de désoler la capitale, les citoyens en armes, comme ceux qui secondaient le peuple par la pensée ou qui le dirigeaient par leurs écrits, se demandèrent si les concessions qu'on annonçait avec tant d'emphase étaient réellement de nature à satisfaire les justes exigences de tous ces bons Français qui prodiguaient leur *sang et leur vie* pour reconquérir les droits imprescriptibles contestés au peuple, en 1830, par la ruse, et ravis ensuite par la violence. Dans l'opinion de tous les hommes instruits par l'histoire et leur propre expérience, on devait faire peu de cas de ces satisfactions données *in extremis* à l'opinion publique par les rois ; il fallait même s'en méfier, lorsqu'elles n'avaient évidemment pour but que d'apaiser la tempête et de détourner la foudre.

Et d'ailleurs, ces concessions, arrachées au pouvoir, étaient-elles de nature à contenter les amis sincères de la liberté? Quelle différence pouvaient-ils faire entre un cabinet Guizot et un ministère Molé, quand on devait prévoir que la pensée immuable qui dirigeait les affaires publiques dominerait le cabinet Molé, comme elle avait dominé celui personnifié dans l'homme de Gand? En supposant même au nouveau ministère les meilleures intentions, ne se trouverait-il pas forcé de suivre la vieille politique que soutenait l'immense majorité des deux Chambres, majorité évidemment contre-révolutionnaire, majorité trop compacte et trop homogène pour qu'il fût permis à un ministère quelconque de la briser autrement que par une dissolution du Corps législatif?

Telles étaient les réflexions que faisaient les chefs de la démocratie réunis soit dans les bureaux des journaux républicains, soit dans les divers Comités électoraux de la capitale, et ces

réflexions étaient également suggérées, par la nature des choses, aux hommes des barricades, à ce peuple intrépide dont l'instinct infaillible et le sens droit jugeaient, par les concessions de la royauté, la véritable situation de la crise. Le peuple en armes, les défenseurs des barricades ne tardèrent donc pas à considérer la transaction qu'on leur proposait comme un leurre. Aussi tous ces hommes exaltés par le succès ne tardèrent-ils pas à recommencer la lutte, non plus aux cris de *Vive la réforme! à bas Guizot!* mais à ceux plus significatifs de *Vive la liberté! vive la République! à bas le système! à bas la royauté!*

Cette prompte reprise d'armes fut encore provoquée et justifiée par la continuation des hostilités en divers endroits, et par la conduite de quelques postes de gardes municipaux ou de troupes diverses envers le peuple, et même envers la garde nationale

Ainsi, par exemple, lorsqu'un fort détachement, composé de plusieurs compagnies de la 3e légion, quitta, vers la chute du jour, la mairie des Petits-Pères pour aller faire cesser le feu du côté de l'Hôtel-de-Ville et de la Bastille; lorsqu'après avoir fraternisé avec la troupe de ligne placée au pont Notre-Dame, ce détachement pacificateur voulut passer outre, il se vit arrêté, sur le quai, par une haie de cuirassiers, qui ne voulurent jamais permettre aux gardes nationaux de pousser plus avant leur promenade inoffensive. Pendant les pourparlers entre les officiers respectifs, survint un détachement de gardes municipaux, qui chargea à fond et sur le peuple et sur la garde nationale; celle-ci se trouvant sans cartouches, se vit réduite à croiser la baïonnette pour arrêter les cavaliers.

A peu près à la même heure, et lorsque la nouvelle du renvoi du ministère Guizot était connue partout, une colonne composée d'environ deux mille jeunes gens qui venaient de fraterniser avec les troupes de ligne stationnant à la Bastille, partit en masse de ce point et se dirigea, au chant de la

Marseillaise et aux cris de *Vive la liberté !* vers le Pays latin, pour aller se réunir aux étudiants. A la tête de cette forte colonne se trouvaient des élèves de l'École Polytechnique ([1]), mêlés à des étudiants en droit et en médecine. Rien n'était plus inoffensif que ces jeunes gens; aussi marchaient-ils avec la plus grande confiance. Mais arrivés à la hauteur de l'Entrepôt, non loin de la rue des Fossés-Saint-Bernard, ils furent accueillis par une fusillade d'autant plus atroce, qu'elle eut lieu sans sommations aucunes. Dix personnes furent atteintes par les balles des municipaux de ce poste : trois d'entre ces victimes de la fureur aveugle des instruments de la police furent portées à la Pitié, dans un état qui laissait peu d'espoir pour leur vie.

On comprend dès lors que des faits pareils aient empêché le rétablissement du calme et de la paix, surtout dans les quartiers qui en furent les témoins; aussi vit-on s'élever sur un grand nombre de barricades, et à côté du drapeau tricolore, le drapeau rouge, annonçant la loi martiale du peuple contre la royauté.

([1]) Le 22 février, les élèves de l'Ecole Polytechnique furent consignés de la manière la plus sévère; on les priva même de leurs habits, afin qu'ils ne pussent pas s'échapper. Ce fut donc vainement que les élèves des autres Écoles et le peuple se portèrent, plusieurs fois dans cette journée, sur la place de l'École pour les exciter à paraître dans la rue. Mais, le lendemain, quelques-uns d'entre ces jeunes gens trouvèrent moyen de tromper leurs surveillants, et se jetèrent bravement dans les rangs du peuple.

CHAPITRE III.

Spectacle offert par la ville de Paris le 23 au soir. — Le peuple ne veut pas qu'on l'endorme avec des changements de cabinet. — Attitude des journaux patriotes dans cette soirée. — Conditions posées par la *Réforme*. — Mécontentement des jeunes démocrates. — Pétition proposée par le Comité électoral de Paris. — Il rappelle les grands principes à l'égard de l'armée et de la garde nationale. — Evénements de la rue Bourg-l'Abbé. — Ses péripéties. — Les républicains sauvent les municipaux de la juste colère du peuple. — Situation des quartiers du centre. — Difficultés de peindre la physionomie de Paris dans cette soirée. — Ses divers aspects. — Apparence du calme dans les quartiers de l'ouest. — Promenade d'une colonne de peuple partie de la Bastille. — Cris qu'elle fait entendre. — Elle s'arrête à la porte du *National*. — Expédition faite par le peuple pour faire illuminer la Chancellerie. — Les enfants et les lampions. — La grande colonne arrive devant l'hôtel des Capucines. — Scène de carnage, de désolation et de terreur. — Cinquante-deux victimes d'une seule décharge ! — Convoi funèbre qui parcourt les rues. — Cris de vengeance qui retentissent partout. — Commotion générale. — Dispositions du peuple pour la journée du lendemain. — Le tocsin sonne une partie de la nuit. — Le peuple s'en prend à la royauté même. — Conseils que les journaux donnent à la garde nationale. — Ce qui eût suffi hier ne suffira plus demain.

Le spectacle qu'offrait la ville de Paris, dans la soirée du 23 février, ne peut se décrire, tant il avait d'aspects divers.

Du côté de la Chaussée-d'Antin, sur les boulevards, au Palais-Royal, dans la rue Saint-Honoré et le faubourg du Roule, à la Madeleine, à la Bourse, on laissait éclater la joie la plus vive. Dans tous ces quartiers, excepté au Carrousel, qui était toujours fermé, on s'évertuait à crier *Vive la réforme ! à bas Guizot*. La population de ces lieux témoignait sa satisfaction par des promenades aux flambeaux, qui avaient lieu aux chants de la *Marseillaise*. Enfin les fenêtres s'illuminaient comme par enchantement.

Les quartiers Saint-Denis, Saint-Martin et du Temple, au ontraire; les faubourgs Saint-Antoine, Saint-Jacques et Saint-

Marceau présentaient un autre aspect : le peuple y élevait de nouvelles barricades, gardait militairement celles défendues dans la journée, cherchait partout des armes, incendiait les corps-de-garde tombés en son pouvoir ou abandonnés par les municipaux, travaillait activement à faire des cartouches, à fondre des balles, et préparait des ambulances où les femmes s'empressaient de porter du linge et de la charpie; et tout cela se faisait aux cris de *A bas le système!*

Si l'on parlait au peuple du changement de cabinet, il répondait : « On veut nous endormir avec un ministère aussi mauvais que celui qui tombe dans le sang : nous ne sommes pas encore disposés à quitter nos fusils et nos barricades : nous ne dormirons pas plus cette nuit que nous ne l'avons fait hier. » Et lorsqu'on disait à ces hommes si irrités, que les trois quarts de Paris resplendissaient d'illuminations en signe de réjouissance, on les voyait lever les épaules, en signe de pitié. Ces gens-là sont bien pressés d'allumer leurs lampions, disaient-ils en parlant des bourgeois; il n'y a encore rien de fini. — « Mais où voulez-vous donc en venir? » — « A chasser Louis-Philippe : il a trop fait souffrir le peuple, et trop longtemps humilié la France! » — « Et après? » — « Après? nous aurons la *sainte République* (¹)! »

Ainsi, le peuple, c'est-à-dire les hommes de cœur, d'action et d'intelligence qui versaient leur sang sur les barricades, à côté d'une jeunesse ardente et dévouée, se montraient bien plus résolus, bien plus exigeants que les journaux démocra-

(¹) Les personnes disposées à supposer que ces dialogues ne sont pas exactement et littéralement vrais, n'auraient jamais été à même d'apprécier le bon sens de beaucoup de classes d'hommes du peuple, d'ouvriers. L'instruction de ces classes a fait d'immenses progrès depuis que les éditeurs des bons livres les vendent par fractions, par livraisons. Sur *dix mille* souscripteurs à un ouvrage historique, grave, instructif, on peut assurer que les ouvriers y concourent pour *neuf mille*. Aussi, quelle différence dans le raisonnement des ouvriers, comparé à celui des marchands, trafiquants et bourgeois!

tiques; car, en ce moment-là, les écrivains démocrates de la *Réforme* et du *National* n'allaient pas si loin que le peuple.

La *Réforme* elle-même, dont la cour et les bureaux étaient remplis d'une foule de républicains armés, qui cherchaient à connaître la situation des choses, n'osait pas dire encore ce qu'elle voulait, comme le faisait hardiment le peuple; ses rédacteurs se bornèrent, ce soir-là, à lancer le manifeste suivant:

« Le ministère est tombé dans le sang! Il faut qu'il entraîne avec lui l'odieux et infâme système dont il était l'expression.

« Le peuple français veut être libre: il l'a prouvé; il a été grand comme en 1789, comme en 1830. Il est toujours digne de la liberté.

« Mais croit-on que le changement d'un Guizot, remplacé par un Molé ou un Thiers, puisse le satisfaire?

« Si on le croit, on se trompe.

« Nous qui avons le droit de parler en son nom, car nous ne l'avons jamais abandonné, ni trompé, nous nous faisons l'écho de ses justes réclamations.

« Voici ce que la masse des citoyens vous demande aujourd'hui:

« La mise en liberté des citoyens arrêtés depuis hier;

« La mise en accusation des ministres;

« Le droit de réunion consacré de fait par un banquet pour dimanche;

« La Réforme électorale, assise sur des bases populaires;

« L'abolition des lois de septembre;

« Le licenciement de la garde municipale.

« L'amnistie générale. »

Certes, on ne pouvait se montrer plus modéré que ne le furent les journaux démocratiques de la capitale, au moment où ils croyaient que le parti national avait obtenu gain de cause. Il était facile de remarquer que le rédacteur de la *Ré-*

forme s'était même abstenu de comprendre le dix août 1792 dans l'énumération des époques où le peuple français s'était montré intelligent et grand. Ce manifeste, destiné à ne paraître que le lendemain, ne contenait aucun mot qui indiquât une révolution, ou qui menaçât le gouvernement de Louis-Philippe. Aussi nous a-t-il été assuré que les jeunes gens qui remplissaient la cour et les bureaux de la *Réforme* se montrèrent très-mécontents des conditions, la plupart puériles, que les démocrates de ce journal faisaient à la royauté constitutionnelle, au nom du peuple.

Un autre document, émané de vingt-quatre membres du Comité électoral démocratique de Paris et présenté à la signature de tous les citoyens, parut encore ce soir-là. Il avait pour objet de rappeler au gouvernement que la ville des arts, de la science, de l'industrie, de la civilisation, ne saurait être le champ de bataille rêvé par le courage des soldats français. On trouvait dans cette déclaration, signée par des hommes marquants du parti national, d'excellents principes puisés dans les Constitutions démocratiques de notre première révolution.

« Considérant que l'application de l'armée à la compression « des troubles civils est attentatoire à la dignité d'un peuple « libre et à la moralité de l'armée elle-même », disait-on dans cette pétition;

« Qu'il y a là renversement de l'ordre véritable et négation « permanente de la liberté;

« Que le recours à la force seule est un crime contre le « droit;

« Qu'il est injuste et barbare de forcer des hommes de « cœur à choisir entre les devoirs du militaire et ceux du « citoyen;

« Que la garde nationale a été instituée précisément pour « garantir le repos de la cité, et sauvegarder les libertés pu- « bliques;

« Qu'à elle seule appartient de distinguer une révolution « d'une émeute;

« Les citoyens soussignés demandent que le peuple entier « soit incorporé dans la garde nationale.

« Ils demandent que la garde municipale soit dissoute;

« Ils demandent qu'il soit décidé législativement qu'à l'a- « venir l'armée ne pourra plus être employée à la compression « des troubles civils. »

Il eût été difficile de mieux rappeler les grands principes qui doivent régir la force armée et la garde nationale; mais cette pétition ne pouvait être d'une application immédiate. Les démocrates rassemblés autour des journaux pensèrent donc avec raison qu'il fallait commencer par faire justice d'un gouvernement qui s'était constamment opposé, et qui s'opposerait tant qu'il existerait, au développement des libertés publiques et au règne des principes. La plupart de ces jeunes gens en armes se dirigèrent du côté des barricades, où ils devaient trouver cette partie de la population ennemie des demi-mesures: ils allaient leur annoncer que rien n'était fini, et qu'il faudrait recommencer le lendemain.

Ces hommes d'élite, parmi lesquels se trouvaient Etienne Arago et quelques-uns de ses amis, arrivaient à la rue Saint-Denis au moment où le peuple assiégeait dans la cour d'un liquoriste de la rue Bourg-l'Abbé, où étaient les magasins de l'armurier Lepage, une cinquantaine de gardes municipaux qui, depuis la veille, défendaient ce magasin, et avaient frappé plus d'une victime. Refoulés et cernés de tous côtés par le flot populaire, ces gardes municipaux avaient dû se réfugier dans la maison sur laquelle ils veillaient. La porte cochère fermée les dérobait, pour quelques instants encore, à la vengeance du peuple, dont les cris retentissaient dans cette maison. Frémissante et furieuse, la foule s'entassait autour d'une compagnie de la 6e légion placée à l'entrée du magasin, et qui, en ce



Etienne Arago

moment suprême, défendait les gardes municipaux de la fureur du peuple.

Mais le salut des soldats assiégés devenait à chaque instant plus difficile; la foule grossissait toujours en mugissant comme la tempête. Vainement d'autres gardes nationaux arrivaient-ils de divers points de l'arrondissement pour renforcer leurs camarades; vainement encore deux compagnies du 7ᵉ de ligne furent-elles dirigées sur ce point, l'ouragan populaire menaçait de tout emporter. Il fallait donc que des citoyens, connus par leur patriotisme, se dévouassent au salut de ceux qui avaient tant maltraité le peuple.

Etienne Arago entra dans la cour, en déclinant son nom; il fut suivi du colonel Husson, du docteur Ségalas, capitaine dans la légion, du maire de l'arrondissement et de quelques gardes nationaux disposés à empêcher la sanglante catastrophe que l'on pouvait prévoir si les municipaux sortaient en armes, ou s'ils étaient forcés dans leur dernier asile. Ces citoyens éminents pensèrent un moment à les faire sauver par les derrières de la maison, en abattant un mur; mais l'uniforme des municipaux ne les aurait-ils pas exposés à être pris isolément à chaque pas?

On se décida à entrer en capitulation.

Des paroles d'humanité furent adressées, par les chefs démocrates, à ceux des assaillants qui se montraient les plus irrités : le peuple, dont la colère se calme toujours si vite, les écouta favorablement. Les assaillants consentirent à laisser sortir les municipaux, à condition qu'ils remettraient leurs munitions et leurs armes. Ceux-ci eurent beaucoup de peine à céder sur ce point, qui les livrait, sans défense, à une foule furieuse; ce ne fut qu'après une heure de pourparlers et d'hésitations que les municipaux consentirent à sortir sans armes, et les uns à la suite des autres.

La troupe de ligne forma alors la haie; Et. Arago prit le

lieutenant des gardes municipaux par la main; les gardes nationaux donnèrent le bras aux sous-officiers et soldats, et le défilé devant le peuple commença.

Mais une nouvelle humiliation était réservée aux prisonniers: en les voyant sortir, la foule leur cria : *A bas les schakos!* Les municipaux semblent vouloir résister à cette injonction; mais ceux qui les protégent sont les premiers à leur transmettre l'ordre du peuple, qu'il eût été imprudent, dangereux peut-être de vouloir éluder. Les municipaux défilent enfin, la tête découverte, et le cortége, car c'en était un véritable, à la tête duquel marchait un détachement de cuirassiers et que suivaient des flots d'un peuple innombrable, parcourut ainsi toutes les rues populeuses qu'il fallut prendre pour arriver jusqu'à l'Hôtel-de-Ville.

Cependant le peuple n'avait pas quitté ses prisonniers; il les suivait, agitant des armes et des flambeaux, et ne cessant de faire entendre des cris de vengeance; car sur tous les trottoirs de nouveaux flots populaires froissaient de leurs blouses ou de leurs habits les habits d'uniforme tout maculés du sang des citoyens : ce contact ravivait les haines mal éteintes, et plus d'une fois les municipaux crurent leur dernière heure arrivée.

« *A l'eau! à l'eau les infâmes!* entendit-on crier, en arrivant sur la place du Châtelet.

Le lieutenant Bouvier se serra contre Etienne Arago, et lui dit, avec l'accent du désespoir :

« Mourir!... mourir déchiré des mains du peuple que j'ai « toujours aimé et défendu!... Oh! c'est affreux!... Et mon « frère est tombé naguère en Afrique!... Et j'ai une femme et « des enfants! triste situation que celle que nous fait le gou- « vernement! »

— « Du courage! lui répondait Etienne en lui pressant

fortement le bras ; avant d'arriver jusqu'à vous, il faudra qu'ils me tuent ! Rassurez-vous ; ils ne le feront pas ! »

Le cortége avait mis une heure, une heure qui fut un siècle pour tout le monde, à arriver sur le quai de Gèvres ; on avait à redouter la place de l'Hôtel-de-Ville, et ces marches qui furent jadis si funestes à Foulon. Heureusement, une manœuvre de cavalerie faite à propos et avec intelligence arrêta la foule, et le cortége seul put passer avec les prisonniers. Ceux-ci, se trouvant dès lors au milieu de troupes de toutes armes, se sentirent sauvés. Les soldats de la royauté témoignèrent alors leur reconnaissance à ceux qui les avaient protégés, en exposant leur propre vie.

« Oui, leur répondit Etienne Arago, je vous ai sauvés ; mais n'oubliez pas que vous devez la vie à un *républicain*. Demain, ce soir peut-être, le combat continuera dans les rues ; je compte sur votre honneur, vous ne tirerez pas sur mes frères ! »

Peu de temps après, les mêmes démocrates visitaient les quartiers barricadés, où des hommes armés de fusils se gardaient militairement, aux feux du bivouac. Le mot d'ordre était donné, et malheur à celui qui se serait approché de trop près sans le transmettre aux sentinelles du peuple ; on courait le risque d'être considéré comme un espion de la police. C'est ce qui arriva au républicain Arago. Il courut les plus grands dangers pour s'être permis de voir ce qui se passait à la barricade du carré Saint-Martin. Les quartiers de l'insurrection étaient à tout instant sillonnés par des bandes de citoyens de tous les états, qui, éclairés par des flambeaux, à défaut des réverbères, frappaient à toutes les portes jusqu'à ce que l'on se montrât aux fenêtres : « *Avez-vous des armes ?* » demandait le peuple ; *donnez-les ;* et, les armes reçues, on écrivait sur la porte, en gros caractères : *Les armes ont été données.*

Ce fut ainsi que, dans cette soirée, un grand nombre d'hom-

mes du peuple s'armèrent de bons fusils à baïonnette, et qu'ils parvinrent à se procurer les cartouches que bien des gardes nationaux possédaient depuis longtemps dans leurs gibernes.

Nous l'avons déjà dit, et nous ne saurions assez le répéter, il est de toute impossibilité de rendre la physionomie de Paris dans cette soirée, sans pluie, mais sombre et boueuse. Chaque quartier en avait une particulière. Ici, on travaillait avec ardeur aux retranchements des rues, on fondait des balles, on fabriquait des cartouches et l'on s'emparait de toutes les armes découvertes.

Un peu plus loin, c'étaient des détachements considérables de gardes nationaux, avec ou sans armes, qui parcouraient les rues aux flambeaux, en criant : *Vive la réforme! vive la liberté!* Des flots de peuple et d'enfants les suivaient en chantant des strophes de la *Marseillaise* et du *Chant du départ*.

Dans la rue Montmartre, une colonne de deux à trois mille citoyens escortait un brancard sur lequel un blessé de la journée exécutait, avec le cornet à piston, le chant dit des *Girondins*, qu'il remplaça bientôt par la *Marseillaise*, accompagnée d'un chœur formidable. Ici, comme sur le boulevard et dans tous les quartiers du nord et de l'ouest, on n'avait pas besoin de flambeaux, les maisons étant illuminées, comme en plein jour, à tous les étages.

« Rien de plus merveilleux, dit à ce sujet l'auteur d'une brochure intitulée les *Trente heures;* rien de plus curieux que l'attitude joyeuse et dégagée de ces larges trottoirs, après les inquiètes émotions de la matinée. Rien de plus remarquable, de plus grand, que l'aspect de ce peuple, se mouvant sur le pavé des boulevards par masses de plusieurs milliers, oublieux même de ses combats, après la victoire; ce peuple qui, revêtu des nobles livrées du travail ou des habits de

l'homme du monde, n'a qu'un mot d'ordre et une seule préoccupation, *la liberté !*

Enfin, les postes occupés depuis vingt-quatre heures par les gardes municipaux ayant été relevés, et des soldats de la ligne les gardant à leur tour, on vit les citoyens entrer sans défiance dans les corps-de-garde et fraterniser avec la troupe, qui ne sait plus si elle appartient à l'insurrection amie, ou à un pouvoir détesté.

Cependant l'agitation se calmait dans les quartiers de l'ouest, et tout annonçait une nuit tranquille de ce côté, lorsqu'une colonne nombreuse d'ouvriers et d'habitants du faubourg Saint-Antoine descendit les boulevards pour se mêler à la fête improvisée par la population. Cette colonne, qui défilait avec un certain ordre, flambeaux et drapeaux tricolores en tête, entraînait, dans sa marche bruyante, une foule de curieux, hommes et femmes, charmés de pouvoir manifester leurs sentiments : les cris de *Vive la réforme ! à bas Guizot !* retentissaient au milieu de cette foule, lorsque les chants nationaux cessaient un instant.

Les patriotes du faubourg Saint-Antoine avaient longé, sans obstacle, les boulevards des Filles-du-Calvaire, du Temple, Saint-Martin et Saint-Denis, Bonne-Nouvelle et Montmartre, quoique ces boulevards fussent couverts de nombreux régiments d'artillerie, de cuirassiers, de dragons et de ligne; partout la colonne avait été accueillie avec un grand enthousiasme, et elle s'était grossie à chaque pas, lorsque l'officier de la garde nationale qui la dirigeait commanda une conversion à droite pour aller saluer les bureaux du *National*, situés à l'entrée de la rue Lepelletier, où se trouve le Grand-Opéra.

Or, cet établissement national renfermant une grande quantité d'armes diverses, la 2[e] légion avait été chargée tout le long du jour d'en empêcher l'envahissement : le soir seulement elle s'était retirée, ne laissant qu'un faible piquet à la mairie de

la rue Pinon. Mais en apprenant que le peuple entrait dans la rue Lepelletier, les compagnies de cette même légion, qui occupaient la Bourse, accoururent sur les lieux pour défendre l'Opéra, que l'on croyait menacé. Ainsi, par l'effet d'une des singulières anomalies que l'on peut remarquer dans cette soirée, les gardes nationaux de la 2e légion se seraient probablement battus contre le peuple cherchant des armes, tandis que les gardes nationaux des légions du centre marchaient avec le peuple pour lui faire donner les fusils inactifs.

Quand les gardes nationaux de la *deuxième* arrivèrent à l'entrée de la rue Lepelletier, ils trouvèrent la colonne de la Bastille paisiblement agglomérée sous les fenêtres du *National*, recueillant avec avidité les paroles de sympathie que le rédacteur en chef, Marrast, adressait au peuple du haut du balcon.

Il ne fut donc pas difficile aux soldats de l'ordre d'engager le peuple à s'éloigner de l'Opéra, et la colonne continua sa manifestation en descendant les boulevards.

Arrivée au débouché de la rue de la Paix, elle fut rejointe par une autre colonne de citoyens et de femmes, qui revenaient de la place Vendôme, où ils avaient été forcer le ministre de la justice de Louis-Philippe, Hébert, à illuminer la façade de la Chancellerie. Comme les gens du ministre s'étaient montrés sourds, les cris *des lampions! des lampions!* et le vacarme que les enfants faisaient avec leur joyeux refrain, finirent par ouvrir les oreilles des habitants de l'hôtel, et le peuple avait battu des mains, comme en présence d'un triomphe, lorsqu'il eut aperçu des lampes derrière les croisées. C'était s'exécuter de très-mauvaise grâce, mais on s'était contenté de ce semblant d'illumination.

La foule qui revenait de cette plaisante expédition se confondit alors avec la colonne de la Bastille, qui continua sa marche bruyante et ses chants patriotiques en descendant toujours le boulevard. Le projet des patriotes du faubourg

Saint-Antoine était d'aller jusqu'à la place de la Concorde et de terminer cette promenade civique par les quais et l'Hôtel-de-Ville, après avoir fait illuminer les rues et les maisons qui ne l'étaient pas. Tous ces hommes si gais, toutes ces femmes si folles de joie, dont les voix argentines se mêlaient aux cris poussés par le peuple et aux chants qu'il faisait entendre durant cette manifestation si pittoresque et si retentissante, étaient loin de s'attendre à la sanglante catastrophe qui allait les frapper au milieu de leur démonstration pacifique, car cette colonne était sans armes aucunes.

Déjà, en approchant du boulevard des Capucines, les cris et les chants étaient devenus plus significatifs : on allait atteindre l'hôtel des affaires étrangères !

Tout à coup la colonne aperçut devant elle comme un mur couronné de baïonnettes, avec lequel on cherchait à lui barrer le passage. C'était la garnison de l'hôtel de M. Guizot, rangée en bataille sur toute la largeur du boulevard. L'officier supérieur qui la commandait, entendant les cris du peuple, crut que l'hôtel allait être attaqué, et se disposa à le défendre.

Jusque-là, il ne faisait que remplir les devoirs que lui imposait probablement sa consigne. Mais on se demandera toujours comment la consigne des corps stationnant sur les boulevards par où venait de passer cette même colonne de citoyens, permit à ces corps de la laisser défiler, tandis que la consigne de l'hôtel des Capucines se trouvait exclusive et plus sévère ? C'est que ces soldats étaient condamnés à garder l'homme le plus impopulaire de toute la France, le Polignac de Louis-Philippe : tout devait leur porter ombrage.

Cependant la profonde colonne de citoyens, précédée de drapeaux et de quelques éclaireurs portant des flambeaux de résine, s'avançait toujours sans défiance : quand la tête arrivait à l'angle des Capucines, la queue était encore à la rue de la Paix. On ne pouvait pas considérer ces citoyens comme une

bande d'émeutiers; c'était tout un peuple, hommes, femmes, enfants, se livrant à une joyeuse et inoffensive manifestation. Aussi, ceux qui marchaient à la tête de ce peuple s'approchèrent-ils du chef militaire pour lui demander le libre passage, garantissant l'ordre et répondant des intentions pacifiques de tous ceux qui les suivaient. L'officier supérieur refusa; et, comme les pourparlers s'échauffaient, on le vit tout à coup se retirer du front de la troupe, prendre sa place de bataille, et, sans avertissement préalable, sans sommation aucune, commander le feu ([1]). Deux cents coups de fusil partirent aussitôt, presque à bout portant, sur cette foule compacte et sans armes!

Comment peindre la scène de désolation et de terreur dont le boulevard des Capucines fut le témoin en ce triste moment! Un long cri d'indignation et d'horreur retentit dans toute cette foule d'hommes et de femmes qui, en fuyant, refluèrent jusqu'au boulevard des Italiens; et, se divisant ensuite en plu-

([1]) Voici une autre version publiée par une correspondance de Paris, adressée aux journaux des départements, pour expliquer cette déplorable catastrophe :

« M. de Courtais, y dit-on, s'est empressé d'accourir au boulevard des Capuci-
« nes pour aller s'informer des causes de l'indigne tuerie de ce soir. Voici la version
« qu'il nous rapporte :

« Il a trouvé le colonel du régiment qui a fait feu, tout consterné de ce qui était
« arrivé; et voici comment ce chef de corps explique ce qu'il appelait lui-même
« une déplorable imprudence : Au moment où le rassemblement était arrivé, *un*
« *coup de fusil, parti par mégarde du jardin de l'hôtel,* a cassé la jambe du che-
« val du lieutenant-colonel. L'officier commandant le détachement a cru que c'était
« une attaque, et aussitôt, avec une irréflexion coupable, il a commandé le feu.
« Cet officier a été aussitôt mis en prison. »

Tel est le récit que, suivant la correspondance du *National*, le colonel du 64e fit à M. de Courtais le soir même. On y voit que si un coup de fusil fut réellement tiré, *il partit du jardin de l'hôtel* de M. Guizot, où se trouvaient en effet des soldats. C'est ce coup de fusil que les royalistes ont exploité avec tant de mauvaise foi, et qu'ils exploitent encore aujourd'hui contre un homme de cœur. Mais je dois déclarer que, malgré tout ce qui a pu être dit à M. de Courtais, je n'ai encore rencontré personne qui ait entendu par lui-même ce fameux coup de fusil, et j'ai pourtant parlé de cette triste affaire avec un grand nombre de citoyens faisant partie de la colonne.

sieurs troupes, allèrent porter dans tous les quartiers la nouvelle de cette affreuse boucherie, en criant *Aux armes! on assassine les citoyens! on assassine le peuple!*

D'autres, craignant de nouvelles décharges, s'étaient jetés à plat ventre dans la boue de la chaussée ou sur le bitume des trottoirs, servant ainsi de litière à ceux qui les écrasaient en se sauvant.

Quand ceux qui n'avaient été ni atteints par les balles ni foulés aux pieds osèrent se relever, le boulevard resta couvert de morts et de mourants; ceux-ci se débattaient dans des marres de sang et poussaient des cris déchirants; plus de trois cents personnes, dont un grand nombre de femmes de toutes classes, gisaient aussi sur le pavé, ayant des membres foulés ou de graves meurtrissures sur toutes les parties du corps (1). Lorsque le boulevard fut de nouveau éclairé par des flambeaux, on releva les victimes. CINQUANTE-DEUX personnes, hommes et femmes, avaient été frappées par les balles des soldats. Plusieurs n'étaient que des cadavres inanimés; d'autres, blessées plus ou moins dangereusement, faisaient entendre ou le râle de la mort, ou les gémissements les plus propres à arracher les larmes de ceux qui se disposaient à les transporter soit aux hôpitaux, soit chez les voisins qui s'offraient pour soigner les blessés.

« Bientôt après, dit à ce sujet la correspondance émanée du *National*, nous avons vu revenir à la porte de notre journal un

(1) Le lendemain de la catastrophe, je vis arriver, de bonne heure, dans la maison que j'habite, à Batignolles, trois demoiselles, trois sœurs, de vingt-cinq à dix-huit ans, travaillant toutes les trois, comme premières ouvrières, dans des magasins de modes; toutes les trois s'étaient trouvées, avec deux messieurs qui les accompagnaient, à la suite de la colonne; toutes les trois avaient été renversées et foulées aux pieds par la foule terrifiée : elles venaient chez leur mère pour s'y faire soigner des contusions qu'elles avaient reçues, l'une au bras, l'autre aux jambes, la troisième à la figure, qui était toute meurtrie. Ces demoiselles, ainsi que le beau-frère de l'une d'elles, m'ont raconté plus d'une fois l'événement *de visu* : personne n'avait entendu le fameux coup de fusil.

tombereau portant des cadavres : le tombereau était éclairé par des torches, entouré de braves gens, dont l'indignation étouffait les larmes et qui, découvrant les blessures saignantes, montrant ces hommes naguère chantants et joyeux, maintenant inanimés et chauds encore du feu des balles, nous criaient avec fureur : « *Ce sont des assassins qui les ont frappés ! nous les vengerons : donnez-nous des armes !... des armes !...* Et les torches, jetant tour à tour leur lueur sur les cadavres et sur les hommes du peuple qui les conduisaient, ajoutaient encore aux émotions violentes que causait ce convoi funèbre.....

« Le tombereau est reparti ensuite, traîné et éclairé de la même manière, ajoute la même correspondance. En portant ces morts dans les quartiers éloignés, les assistants ont fait entendre les mêmes accents de douleur virile et de terrible indignation, et partout l'indignation publique répondait à la leur ; elle s'exhalait en imprécations, en malédictions contre ces ministres impies et atroces dont le pays n'était pas encore débarrassé. »

—« Les citoyens qu'on massacre ainsi, s'écriait le journal la *Réforme*, les citoyens sur lesquels on fait feu sans sommation préalable, sont-ils des bêtes fauves, et le peuple de Paris, quand il traverse la ville, inoffensif et sans armes, sera-t-il exposé à tomber sans qu'on daigne même se souvenir, à son égard, des prescriptions d'une aussi triste loi que celle des attroupements ?... »

Et après avoir raconté le terrible effet de cette scène lugubre, ce journal ajoutait les détails suivants :

« En moins de deux heures, cet événement était connu dans tout Paris. Nous venons de parcourir les quartiers les plus voisins pour nous assurer de l'impression qu'il a produite. On dirait qu'il n'y a plus de sommeil pour personne. Des groupes animés stationnent au milieu et aux coins des rues : on entend tout le monde répéter : *C'est infâme! vengeance!* Des barri-

cades s'élèvent rue Cadet, rue Vivienne, rue Grange-Batelière, rue du Faubourg-Montmartre; un mouvement extraordinaire règne sur ce point de la capitale, qui est toujours le plus lent à se mouvoir. »

Quand la nouvelle de cette boucherie arriva aux barricades qui défendaient les quartiers du centre, un seul cri se fit entendre d'une extrémité à l'autre de ces arrondissements populeux. Un mouvement extraordinaire s'organisa : hommes, femmes et enfants s'arrachent au sommeil pour se préparer à venger les victimes de la soirée; les hommes élèvent d'autres barricades, et s'emparent de toutes les armes qu'ils trouvent dans les boutiques d'une grande partie des gardes nationaux; on arrache les grilles des monuments publics, des églises mêmes, pour en faire des piques. Les femmes apportent leurs modestes couverts d'étain pour être transformés en balles; elles montent des pavés jusqu'aux mansardes, promettant de jeter sur les troupes de Louis-Philippe jusqu'à leurs meubles. La hache frappe à coups redoublés ceux des arbres des boulevards que 1830 avait épargnés; les vespasiennes tombent sous le marteau et la pioche, et leurs débris, mêlés aux branches des ormes, forment autant d'obstacles que la cavalerie et même la ligne vont rencontrer sur ces boulevards où elles ont manœuvré à leur aise dans la journée qui finit à peine. Les pavés sont aussi entassés partout, non-seulement dans les quartiers qui ont soutenu la lutte, mais dans toutes les rues. Enfin, le tocsin fait entendre ses lugubres tintements, et sonne la dernière heure de la dynastie appuyée sur le ministère Guizot, ou plutôt, la dernière heure de la monarchie en France.

En effet, ce n'est plus le ministère qui est désormais l'enjeu de la terrible partie que le pouvoir vient d'engager contre le peuple; ce n'est plus du renversement du *système* qu'il s'agit pour le lendemain, mais bien du renversement de tout ce qui existe à la sommité. C'est une revanche de l'escamotage du

1er et du 7 août 1830 que le peuple se dispose à prendre : il s'y prépare en réunissant tous les moyens à sa disposition et toutes ses forces.

Quoique les journaux de l'opposition démocratique n'aillent pas aussi loin que les républicains des barricades, les rédacteurs de ces feuilles, écrites sous l'impression de l'horrible événement qui est devenu l'objet de tous les entretiens, la cause la plus récente des malédictions que la population lance sur la tête du pouvoir, n'en font pas moins pressentir la gravité des événements qui se préparent.

« On a donc envie de pousser le peuple à toutes les extrémités? s'écriait le rédacteur du *National*. Croit-on que ceux qui l'aiment, qui défendent sa cause, que la garde nationale laisseront cet égorgement impuni? »

Et s'adressant à cette même garde nationale, dont l'opinion avait paru flottante pendant la journée qui venait de s'écouler, surtout dans les quartiers de l'aristocratie et de la finance, les journaux démocratiques conjuraient cette garde civique de se rappeler que la cause du peuple était la sienne, et que les citoyens en uniforme ne devaient pas se séparer de ceux qui n'en portaient point.

« Nous nous adressons encore une fois à la garde nationale, écrivait dans la nuit le rédacteur d'une des feuilles les plus influentes du parti... Elle voudra, nous le savons, pacifier les rues. Qu'elle regarde donc ce qui se passe, et qu'elle examine à quelles conditions elle le pourra.

« On pouvait, à la fin du jour, se contenter du changement complet du système politique, de la dissolution de la Chambre et des réformes demandées. La nuit a rendu ces satisfactions insuffisantes. Un crime a été commis; il faut que justice soit faite...

« Il importe que le ministère soit mis en accusation, ne fût-ce que pour ce crime odieux : il doit en répondre. Un gran

exemple est nécessaire : que le vœu de la garde nationale se fasse entendre. Et, au nom des droits les plus chers de la France, nous l'adjurons de considérer que dans les temps de crise, les événements changent la situation d'une heure à l'autre. Nous sommes convaincus qu'elle pense, comme nous, que ce qui pouvait suffire naguère, ne suffit plus. »

Les journaux avaient raison d'éclairer la garde nationale sur la situation des choses ; car la plupart des citoyens qui la composaient alors ne se doutaient guère qu'ils allaient assister, contribuer même à une révolution radicale : le peuple et les démocrates qui combattaient avec lui voyaient seuls, avec joie, poindre cette grande révolution qu'ils n'avaient cessé d'appeler de tous leurs vœux.

CHAPITRE IV.

L'insurrection prend la couleur républicaine. — Possibilité de sauver la royauté. — Aveuglement de Louis-Philippe. — Concessions tardives. — Les républicains révèlent au peuple la portée de la lutte. — Agrandissement des âmes. — Enlèvement des armes dans les maisons. — Postes pris et désarmés. — Casernes désarmées. — Attitude de la garde nationale. — Le combat s'engage sur plusieurs points. — Résolution du peuple. — Troupes concentrées autour des Tuileries. — M. Thiers au château. — Ministère Thiers-Barrot. — Bugeaud, commandant supérieur. — Mauvais effet de cette nomination. — Revues passées au Carrousel. — Proclamations du général Bugeaud et des nouveaux ministres. — *Il est trop tard!* — L'insurrection s'étend et serpente dans toutes les rues. — Démarches de Lamoricière et Barrot sur les boulevards. — Le peuple repousse les *endormeurs*. — Aspect de la capitale. — Louis XVI et Louis-Philippe. — Démarche de M. Crémieux au château. — *Du canon! du canon! pour cette canaille!* — E. Girardin conseille l'abdication du roi en faveur de son petit-fils. — Les hommes du château comptent sans les hommes de la rue. — Et. Arago et le général Lamoricière. — *Nous voulons la République!* — Combat sur la place du Palais-Royal. — Ses nombreuses péripéties. — Part qu'y prennent les républicains et les gardes nationaux. — Episodes de ce dernier combat. — Prise du Château-d'Eau. — Le peuple marche sur les Tuileries.

Quoique la journée du 23 février et celle du lendemain semblent se lier entre elles par l'identité des faits et par la nature de la lutte elle-même, il est facile d'apercevoir la différence qui sépare le but respectif de chacun de ces derniers combats livrés par le peuple à un pouvoir antinational.

Si le 23 au matin, ou même dans le courant du jour, la royauté se fût décidée franchement à accéder au vœu public relativement à la réforme électorale, qu'elle eût pris pour ministres quelques-uns des chefs de l'opposition dynastique, et qu'elle l'eût annoncé authentiquement, nul doute que le soulèvement ne se fût calmé en présence de ces fallacieuses concessions : le gouvernement eût sauvé ainsi et la monarchie constitutionnelle de 1830, et la famille au profit de laquelle cette royauté bâtarde avait été établie, et même ce qu'on ap-

pelait le *système*, c'est-à-dire la pensée contre-révolutionnaire qui dirigeait le chef du pouvoir depuis le commencement de son règne. L'amour-propre personnel du roi eût seul souffert un instant devant cette violence morale faite à ses répugnances intimes; mais il s'en fût consolé bientôt par l'espoir de regagner le terrain perdu en ce jour néfaste pour lui, et surtout par les nouvelles déceptions que ces combinaisons menteuses eussent fait éprouver au parti républicain pur.

Si ce parti ne se fût pas contenté, ce jour-là, de ce que l'opposition dynastique n'aurait pas manqué de prôner comme une victoire éclatante donnant à la France ce que cette opposition aurait considéré comme de grands bienfaits, il eût vu se tourner contre lui, et toute cette opposition parlementaire qui ne combattait que les ministres, et la majorité de cette garde nationale, si étrangère aux principes et aux formes de la démocratie, et même une partie du peuple, celle dont l'éducation politique était encore incomplète. L'armée, trouvant dès lors un appui dans ces fractions importantes de la population, eût marché avec plus de résolution, et le triomphe de la cause de la liberté eût été encore retardé de quelques années; car, au sortir d'une crise qui bouleverse toutes les notions, il faut du temps à l'esprit public pour se rallier autour du vrai.

La Providence a voulu qu'il en fût autrement. Elle a permis que le gouvernement de Louis-Philippe ne pût jamais bien apprécier la situation des choses, et qu'il ne sût faire que des concessions tardives, propres seulement à révéler au peuple la faiblesse de son ennemi, et à l'encourager toujours davantage dans sa révolte.

L'événement si grave de la soirée; le silence que le journal officiel du soir garda sur le changement de ministère, annoncé d'une manière si captieuse à la Chambre des députés seulement; les paroles arrogantes de M. Guizot en réponse aux interpellations du député Vavin; le résultat si significatif des

tentatives d'interpellations faites à la Chambre des pairs ; tout cela, mieux connu ou mieux jugé dans la soirée, et surtout le lendemain au matin par la lecture des journaux, avait changé complétement l'aspect de l'insurrection parisienne, qu'aucune proclamation pacificative n'essayait de calmer.

Ajoutons que les républicains n'avaient pas été inactifs pendant la nuit. Profitant de l'exaspération excitée par la boucherie du boulevard des Capucines, ils étaient allés de barricade en barricade communiquer aux hommes du peuple qui les gardaient la juste haine dont leur âme s'était nourrie contre un pouvoir parjure à ses serments, traître envers la cause de la liberté ; contre un pouvoir fonctionnant en opposition avec son origine et avec les sentiments généreux du peuple français; contre un système qui avait accumulé tant de honte sur la grande nation.

Cette élite du parti de la démocratie, ces jeunes gens si intrépides, sortant presque tous des journaux ou des anciennes sociétés républicaines, n'eurent pas beaucoup de peine à faire comprendre au peuple toute la portée de la révolution qui se préparait, et à l'engager à prendre l'offensive, afin d'en assurer le succès.

Le peuple, c'est-à-dire tous les hommes d'action, de cœur et de conviction se trouvèrent donc prêts à engager la dernière lutte entre la servitude et l'affranchissement, entre le despotisme et la liberté ; toutes les âmes se trouvèrent agrandies par l'idée qu'on allait se dévouer et combattre pour le salut de trente-cinq millions d'hommes, pour le bonheur du genre humain. Les forces de la démocratie se trouvèrent ainsi quintuplées.

N'ayant plus de ménagements à garder envers les honteux soutiens d'un gouvernement détesté, d'un gouvernement condamné par toute la partie saine et énergique d'une population formidable qui représente toute la France, les hommes du 24 février mirent à profit le temps. Pendant que les troupes

de ligne, fatiguées d'une journée sans fin comme sans repos, attendaient les ordres pour celle qui commençait, le peuple s'empara sans coup férir de plusieurs corps-de-garde confiés à la ligne : partout il se borna à prendre les armes qui s'y trouvaient, sans faire le moindre mal aux soldats, avec lesquels il établit des relations amicales.

En même temps, des colonnes nombreuses d'ouvriers, conduites par des jeunes gens des Ecoles, ou par des hommes appartenant aux professions libérales, parcouraient les rues pour enlever à tous les gardes nationaux qui n'avaient pas osé sortir, leurs fusils et leurs munitions. Bientôt des masses considérables, tout armées, se présentèrent devant plusieurs des casernes de la ligne, gardées seulement par les conscrits ou les dépôts. Ne voulant pas les attaquer, les insurgés engagèrent ces soldats à leur donner les armes et les cartouches qui se trouvaient dans ces casernes. Effrayés par le nombre des assaillants, désorientés par les cris de *Vive la ligne! vive la liberté!* qui retentissaient autour d'eux, plusieurs de ces bataillons des dépôts finirent par donner leurs propres fusils. D'autres casernes furent successivement désarmées. Le peuple trouva de grandes ressources en munitions, soit dans la caserne du Faubourg-Poissonnière, soit dans celle de la rue de Clichy, soit dans tous les quartiers militaires que l'on avait approvisionnés avec tant de profusion aux approches du grand banquet. Ce fut ainsi que l'insurrection, la veille encore forcée de ne répondre qu'à coups de pierre aux feux de file des municipaux, se trouva généralement armée dès le 24 au matin. Bientôt des gardes nationaux isolés, et même des officiers de cette garde se montrèrent, en armes, dans les rangs du peuple.

Les légions de l'ordre public se rassemblaient à leurs mairies; mais le nombre des absents laissait les rangs bien dégarnis : on voyait même des compagnies et des détachements se préparer à faire cause commune avec le peuple.

Enfin les rapports arrivés aux Tuileries dans cette même matinée eurent une teinte si alarmante que le Conseil se vit forcé de délibérer de nouvelles concessions. Le roi fit appeler M. Thiers, comme la veille il avait fait appeler M. Molé.

Cependant le combat s'engageait de nouveau sur plusieurs points du centre et même des boulevards et des rues de l'ouest, où des barricades formidables s'étaient dressées pendant la nuit : la troupe de ligne, lancée contre ces retranchements, ne les abordait qu'avec une certaine hésitation, surtout en voyant sur ces barricades quelques uniformes de la garde nationale. La population entourait partout ces soldats condamnés à tirer sur des Français ; elle ne cessait de faire entendre les cris de *Vive la ligne!* elle conjurait ces soldats de ne plus se servir de leurs armes fratricides, et de fraterniser avec les défenseurs de la liberté.

Tout en défendant les barricades attaquées, le peuple se disposait à en sortir pour prendre l'offensive à son tour. On avait conseillé aux combattants de ne pas aller se faire tuer inutilement à attaquer les grands postes tels que l'Hôtel-de-Ville, gardé par des régiments entiers, ayant avec eux de l'artillerie; ses efforts devaient se concentrer sur deux points seulement, dont la prise pouvait décider le sort de la journée. Aussi voyait-on les masses quitter successivement les quartiers défendus la veille et s'approcher, en combattant toujours, des quartiers du Palais-Royal et des Tuileries. Le peuple avait fort bien compris que, s'il parvenait à effrayer les hôtes de ces deux palais et à les mettre en fuite ou à s'en emparer, la révolution serait accomplie immédiatement; car, lui aussi s'apercevait des fluctuations des troupes de ligne.

Quant à la garde nationale, les hommes des barricades comptaient qu'une partie, celle appartenant à l'opinion démocratique, ne tarderait pas de se joindre ouvertement à eux, et que l'autre partie, voyant ses rangs éclaircis, ne demande-

rait pas mieux qu'à ne point sortir de cette prudente neutralité qui lui avait valu les applaudissements du reste de la population.

Ces prévisions furent assez justes.

Mais, de son côté, le gouvernement, craignant que les Tuileries ne devinssent l'objet de quelque attaque, concentrait, autour de cette résidence royale, des forces considérables, qu'éclairaient encore une foule de postes fortement défendus depuis le Louvre et le Palais-Royal, jusqu'à la place de la Concorde et le pont du Carrousel.

Néanmoins, Louis-Philippe et sa famille se montraient très-inquiets : on attendait au château, avec une vive impatience, l'homme à qui on s'était enfin décidé de confier la composition d'un cabinet propre, pensait-on, à mettre un terme à l'insurrection. Mais M. Thiers déclara que le remède ne pourrait être efficace qu'autant qu'on lui adjoindrait quelques-uns des principaux membres de l'opposition dynastique, et il désigna MM. Odilon Barrot et Maleville. Le roi, les princes, la reine, résistent d'abord ; ils ne cèdent qu'en apprenant des nouvelles qui annoncent l'attitude formidable de l'insurrection. C'est une armée qui s'avance !

Aussitôt les journaux dynastiques, le *Constitutionnel* et la *Presse*, se chargent de faire imprimer rapidement une proclamation annonçant ces concessions ; ils espèrent trouver les moyens de l'afficher et de la répandre partout : on s'en promet les meilleurs résultats.

Tandis qu'on réunit à l'état-major du Carrousel les hommes destinés à siéger au Conseil avec MM. Thiers et Barrot, et que MM. Duvergier de Hauranne, de Rémusat, Lamoricière et autres personnages arrêtent les premières mesures jugées nécessaires pour rétablir ce qu'ils appellent *l'ordre* ; le roi, par suite de cet aveuglement qui lui fit toujours donner sa confiance aux hommes les plus impopulaires du royaume, dési-

gnait pour commandant supérieur des troupes, et même de la garde nationale, le général que le peuple considérait comme le *Bourmont* de la branche cadette ([1]). Ni Louis-Philippe, ni aucun de ses fils n'avaient le sentiment de la répulsion que le seul nom de Bugeaud inspirait à la population entière, et principalement aux hommes qui étaient sous les armes. Aux yeux de la famille royale, le nouveau général en chef devait être le bras de fer destiné à frapper les insurgés, dans le cas où les nouvelles concessions du roi n'arrêteraient pas l'audace de ces révolutionnaires incorrigibles. Dans cette prévision, on agglomérait de grandes forces au Carrousel, dans la cour et le jardin des Tuileries; et, comme si ce n'eût pas été assez, pour mitrailler Paris, des soixante bouches à feu et des pétards dénoncés par le pair Boissy, le duc de Montpensier envoyait à Vincennes l'ordre de faire arriver au quartier-général *soixante-douze* autres pièces de canon approvisionnées ([2]).

Au fur et à mesure que les troupes arrivent autour du quartier-général, on s'empresse de les passer en revue, et de les encourager, par tous les moyens, à se battre contre la population. C'est d'abord le nouveau général en chef, M. Bugeaud, qui inspecte *son armée*, et qui adresse aux soldats, contre ceux qu'il appelle *les éternels ennemis de l'ordre*, l'une de ces harangues africaines, comme seul il sait en faire.

« Je vais me mettre de côté, dit-il aux officiers et soldats en

([1]) Il paraît positif qu'avant d'offrir le commandement supérieur au général Bugeaud, le roi l'avait proposé au général Lamoricière. On assure que ce dernier se serait excusé, alléguant son ignorance des dispositions stratégiques, des ressources du gouvernement et de l'état de choses. Il demanda le commandement de la garde nationale, poste où il espérait pouvoir rendre quelques services à *Sa Majesté*.

([2]) L'ordre en vertu duquel on fit cette demande au commandant de l'artillerie de Vincennes fut trouvé à l'état-major, lorsque le peuple y entra ; cet ordre était écrit de la main de celui des fils de Louis-Philippe à qui l'on avait donné la charge de grand-maître de l'artillerie.

« prenant une pose théâtrale, afin que tout le monde m'en-
« tende mieux. Le vent vous portera mes paroles.

« Messieurs, je vous annonce avec plaisir, avec bonheur « que le roi vient de me nommer commandant supérieur des « troupes et de la garde nationale ; je suis fier de cette confiance; « elle ne sera pas trompée. Je n'ai jamais eu d'insuccès; « j'espère bien que je ne commencerai pas aujourd'hui. J'ai « pour garants de cette virginité dont je suis fier, les nobles « cœurs qui battent dans vos poitrines.

« Nous combattrons ces masses à ma manière : *Vous met- « trez deux balles dans le fusil; les hommes contre lesquels « nous avons affaire ne sont que des galériens, des forçats « libérés.* Ce sont là nos seuls ennemis.

« Que demandent-ils? Le roi n'est jamais sorti de la légalité, « vous le savez tous comme moi. Notre combat est légitime.

« Rappelez-vous que leur nombre ne doit nous effrayer en « aucune manière. Leurs colonnes fussent-elles profondes « d'ici à la Bastille, je me charge de les détruire, et plus ils « seront nombreux, plus leur défaite sera facile. *Vous mettrez « deux balles dans vos fusils. Plus nous tuerons de ces misérables, « plus nous débarrasserons le pays.*

« Ainsi, vous m'entendez : *Vous attaquerez les barricades; « vous les enlèverez; vous ferez feu par devant et par derrière.*

« Allez, messieurs, répétez à vos soldats ce que je viens de « vous dire, afin qu'ils soient bien pénétrés du sentiment qui « nous anime. »

Puis ce général, qui se donne la féroce mission de transformer en bourreaux du peuple les soldats français auxquels il commande, ne tarde pas à s'apercevoir que cette virginité d'insuccès dont il se targue va être sérieusement compromise. Aussi baisse-t-il de ton dans la proclamation qu'il fait afficher deux heures après, proclamation qui porte encore le cachet caractéristique du charlatanisme de son auteur. La voici :

« Le roi, usant de sa prérogative constitutionnelle, a chargé
« MM. Thiers et Odilon Barrot de former un cabinet.

« Sa Majesté a confié au maréchal duc d'Isly le comman-
« dement en chef des gardes nationales et de toutes les troupes
« de ligne.

« Paris, 24 février 1848.

« Je donne l'ordre de cesser le feu partout, et la garde natio-
« nale va faire la police.

« *Signé* : Le maréchal duc d'Isly.

« Et pour copie conforme,

« Le lieutenant-colonel de service, Grinier. »

Cette proclamation, fort peu connue, eut le sort de celle imprimée au *Constitutionnel*, annonçant au peuple l'avénement du ministère Thiers, Barrot, Malleville, Duvergier et Rémusat, et même la dissolution de la Chambre.

Voici le contenu de cette seconde proclamation :

« Citoyens de Paris, l'ordre est donné de suspendre le feu.
« Nous venons d'être chargés, par le roi, de composer un
« ministère. La Chambre va être dissoute. Le général Lamo-
« ricière est nommé commandant en chef de la garde nationale
« de Paris.

« MM. Odilon Barrot, Thiers, Lamoricière, Duvergier de
« Hauranne sont ses ministres.

« *Liberté! Ordre! Union! Réforme!*

« *Signé* : Odilon Barrot et Thiers. »

Mais partout la population empêcha que ces avis ne fussent affichés ; elle huait les afficheurs officieux ; et, là où on put en placarder quelques-uns, ils furent mis en lambeaux. Un lieutenant-colonel de la garde nationale, envoyé par le général Aupick, s'étant présenté à la barricade Mazagran, pour y donner connaissance de ces dispositions : « *Il est trop tard!*

« lui répondit Sobrier; *Il est trop tard !* répétaient les hommes « qui marchaient à la tête de l'insurrection; *Il est trop tard !* » s'écriait le peuple.

Et ces mots terribles, comme ceux du trappiste; ces mots qui avaient retenti jusqu'à Saint-Cloud le 29 juillet 1830; ces mots qui avaient frappé de stupeur le vieux roi Charles X, commencèrent à circuler jusqu'aux Tuileries, et à frapper les oreilles du vieux roi Louis-Philippe.

En ce moment-là, l'insurrection s'étendait partout; elle serpentait en mille replis dans toutes les rues paisibles jusqu'alors. Des barricades s'élevaient par centaines au milieu des quartiers de l'ouest : tous les petits postes étaient successivement pris et désarmés sans effusion de sang. On aurait dit que la Liberté, frappant la terre de son pied magique, en faisait sortir des milliers d'hommes en armes, prêts à combattre sous son égide. Quittant les retranchements du centre et les confiant aux nouvelles recrues qui se présentaient par essaims, les intrépides combattants de la veille et les républicains qui marchaient à leur tête s'approchaient en masse des palais royaux; les événements se succédaient avec une telle rapidité qu'il était impossible de les suivre.

Tandis que les fils de Louis-Philippe se présentaient, eux aussi, sur le front des troupes amoncelées au Carrousel, pour les adjurer de soutenir la monarchie, MM. Odilon Barrot, Lamoricière et Horace Vernet étaient accourus sur les boulevards et les parcouraient, depuis la rue Montmartre jusqu'à la Porte-Saint-Denis, essayant partout de faire déposer les armes aux colonnes d'insurgés qu'ils rencontraient à chaque pas. Mais ces hommes, dès lors sûrs d'obtenir un succès plus complet qu'un changement de ministres, répondaient aux envoyés du château : *Pas de trêve!* et les chefs du peuple disaient à leurs frères d'armes : « *Citoyens, gardez-vous des* « *endormeurs et des bla..... ! Ils ont perdu la cause de la liberté*

« *en* 1830; *ils la perdraient encore aujourd'hui, si vous les* « *écoutiez! Point de trêve; vive la République!* »

Et ces mots, propres à faire frissonner les amis de la dynastie, retentissaient sur tous les boulevards, comme partout où se trouvaient des troupes de combattants : *En avant! marchons aux Tuileries!* s'écriait le peuple, *allons chasser les corrupteurs et les corrompus! vive la République!*

Il est impossible de peindre l'aspect qu'offrit l'intérieur des Tuileries pendant les quelques heures qui précédèrent la fuite du roi. Tout y était en mouvement et bouleversé; les nombreux aides de camp et officiers d'ordonnance du roi et de tous les princes ne suffisaient pas pour transmettre des ordres qui ne pouvaient plus être exécutés, ou qui étaient remplacés par d'autres dispositions se succédant sans relâche. Ce palais et sa cour offrirent alors la répétition des scènes que la journée du 10 août 1792 vit s'y dérouler.

Comme Louis XVI, Louis-Philippe voulut passer lui-même la revue des forces sur lesquelles il comptait encore; comme Louis XVI, il put juger que les troupes nationales ne tourneraient point leurs armes contre le parti national, quelques caresses qu'on leur fît; comme Louis XVI, Louis-Philippe eut à essuyer les querelles de sa femme, de cette Marie-Amélie, citée comme un modèle de bonté et de douceur, qui lui reprocha publiquement et amèrement la mansuétude des moyens employés pour réduire l'insurrection; et enfin, comme Louis XVI, le *roi-citoyen* se proposait de se rendre au sein de l'Assemblée des députés, lorsqu'il en fut empêché par les conseils divers que chacun s'empressait de lui donner.

Cependant Louis-Philippe ne se croyait pas aussi près de la grande catastrophe qui le menaçait. Ayant admis dans son cabinet un des députés de l'opposition dynastique, M. Crémieux, jouissant d'une certaine popularité, le roi des contre-révolutionnaires parut étonné en apprenant de la bouche de

ce député que M. Thiers n'était plus possible, et que M. Bugeaud serait nuisible.

« Qu'est-ce qu'il leur faut donc? » demandait le duc de Nemours?

Et la majorité de la famille voulait qu'on usât des dernières rigueurs; et l'on entendit le futur régent s'écrier : *Du canon! du canon pour cette canaille!* »

Et cet insensé se renferma avec quelques généraux de son avis pour employer utilement la mitraille contre le peuple!

En ce même moment, un autre ami de la dynastie se présente au château : c'était le rédacteur du journal *la Presse*, M. de Girardin : il venait de parcourir quelques rues, et pouvait se croire en état de rendre compte au roi de la situation des choses. On l'engage à s'adresser d'abord aux nouveaux ministres, réunis à l'état-major. Il insiste pour voir le roi. Louis-Philippe le reçoit assis dans un grand fauteuil qu'entourent quelques conseillers, parmi lesquels se font apercevoir les Guizot, les Broglie, les d'Haussonville, etc.

« Qu'y a-t-il, monsieur de Girardin? lui demanda le roi. —
« Il y a, sire, qu'on vous fait perdre votre temps; que si un
« parti extrême n'est pas pris immédiatement, dans une heure
« il n'y a plus de royauté en France. »

A ces mots, le messager de malheur se voit considéré par les personnages qui sont autour du roi comme un homme qui perd la tête. Mais ses convictions ne lui permettent pas de se faire courtisan, c'est-à-dire de dissimuler la vérité. « Sire, interrogez M. Merruau ([1]) sur l'accueil qu'a reçu la proclamation qui vient d'être imprimée au *Constitutionnel* et à *la Presse*; demandez-lui si on a permis qu'elle fût affichée! »

M. Merruau ayant confirmé le récit de son collègue, le roi ne put dissimuler son abattement. « Quoi! pas même Barrot!

([1]) Rédacteur en chef du *Constitutionnel*, journal inspiré par M. Thiers.

s'écria-t-il. C'est donc une révolution! c'est donc 1830 qui revient (1)!

Tout le monde se sentant absorbé, il y eut un instant de silence : le roi le rompit par ces mots : « Que faire? »

— « Abdiquer, sire; abdiquer sans hésiter, afin de sauver la monarchie en péril. — Eh bien, j'abdique. » Le roi se leva et fit appeler les futurs ministres de la régence du duc de Nemours. Il fallut employer bien des ménagements pour faire comprendre à Louis-Philippe que le duc de Nemours serait repoussé, et que la seule régence de la duchesse d'Orléans pouvait être acceptée.

Mais ici encore les hommes du château comptaient sans les hommes de la rue.

Les premiers ayant arraché au roi le consentement à cette dernière combinaison, la seule qui leur parût propre à sauver la monarchie, se mirent à l'œuvre pour absorber la grande révolution que le peuple scellait de son sang par un de ces revirements dynastiques qui aurait permis aux hommes jugés *impossibles* de revenir au pouvoir. Les rôles que chacun avait à remplir dans la Chambre des députés, où devait se jouer la grande comédie, furent distribués : le président Sauzet, M. Dupin, M. Barrot, M. Lacrosse, M. Oudinot, la duchesse d'Orléans, ses enfants, le duc de Nemours, assistèrent tous à la répétition, qui eut lieu au Tuileries, au milieu de la panique générale causée par la fusillade qui s'approchait. Quant à M. de Girardin, on le chargea d'aller faire connaître au peuple : *l'abdication du roi*, *la régence de la duchesse d'Orléans*, *la dissolution de la Chambre et l'amnistie générale*.

(1) Tout le monde connaît le dialogue qui eut lieu, dans la nuit du 14 juillet 1789, entre Louis XVI et le grand-maître de sa garde-robe, M. La Rochefoucauld-Liancourt, qui apprenait au roi la prise de la Bastille. « Monsieur de La Rochefoucauld, c'est donc une *révolte* que vous m'annoncez? — Sire, c'est plus qu'une révolte, c'est une *révolution!* »



Lagrange

Que faisaient les insurgés pendant que les ministres passés et futurs travaillaient à détourner la révolution de son irrésistible cours?

Le peuple arrivait en masse autour du Palais-Royal, prêt à marcher sur les Tuileries et sur la Chambre des députés, non moins odieuse à la démocratie; il s'avançait toujours vers le but qu'il s'était proposé depuis le matin, et il ne rencontrait point d'obstacles sérieux; ce qui s'explique par l'ordre de cesser le feu qu'avait donné le général Bugeaud, seul service que cet homme du sabre ait jamais rendu à la cause de la liberté.

De temps à autre, des officiers généraux se présentaient pour faire connaître aux combattants les concessions successives que le pouvoir faisait à l'opinion publique. Et le peuple ne les écoutait pas, ne voulant plus d'*endormeurs*, disait-il.

Cependant les abords du Palais-Royal étaient fortement gardés, non-seulement par le poste d'infanterie placé dans la première cour, mais encore par celui qui occupait le vaste corps-de-garde dit du Château-d'Eau, dont les feux couverts devaient balayer toute la place et fermer les issues de toutes les rues qui y aboutissent. Dans un de ces moments de répit que venaient de procurer aux combattants les ordres de l'état-major, confirmés par les ministres nommés naguère, plusieurs des rédacteurs du journal *la Réforme* (1), accompagnés d'une foule d'amis politiques, tous démocrates, s'étaient rendus sur la place du Palais-Royal, après avoir fait élever les barricades de la rue Jean-Jacques Rousseau et aboutissants. Ces citoyens s'étaient approchés de l'officier du 14e de ligne chargé de la défense du poste du Château-d'Eau, et ils l'avaient supplié de se retirer, afin d'épargner aux soldats et au peuple une lutte

(1) M. Dangeliers nous apprend qu'au nombre de ces républicains se trouvaient Etienne Arago, Baune, Fayolle, Lagrange, Tisserandot, Jeautry Sarre, Bossen:, Caussanel, tous démocrates éprouvés.

désormais inutile. « Nous ne sommes que vingt à présent, lui disait Etienne Arago; dans un quart d'heure nous serons cent en face de vous, et dans une heure nous nous compterons par milliers : la résistance sera impossible; elle deviendra criminelle. » Le capitaine, les officiers et même les soldats se retranchèrent derrière le devoir et l'honneur militaire. Leur refus ayant été invincible, les républicains se retirèrent avec la triste pensée que le sang coulerait encore en face du palais qu'occupait le fils aîné de Louis-Philippe.

Entre la barricade du Théâtre-Français et celle de la fontaine Molière, ces républicains rencontrèrent un officier d'état-major de la garde nationale, précédant de quelques pas le général Lamoricière et un autre officier.

« Usez donc de l'influence que vous avez pour faire reconnaître le général Lamoricière comme commandant la garde nationale? » dit à Etienne Arago le premier officier.

« Ce serait en vain qu'on le tenterait », répondit Arago.

Et s'adressant au général lui-même : « Il ne s'agit plus de réforme ni de régence, général : cette fois nous voulons la République, et nous l'aurons. » Et comme Lamoricière fit un signe d'incrédulité : « Oui, la République est à nous, reprit vivement Arago, et personne ne nous l'arrachera des mains... N'allez pas plus loin; vous essayeriez en vain de vous faire entendre aujourd'hui. »

Le général et les deux officiers retournèrent du côté des Tuileries.

Non loin de là, une autre tentative de pacification était faite du côté de la rue de Rohan, au coin de la rue Saint-Honoré, par le général Gourgaud, accompagné d'un officier d'ordonnance de Louis-Philippe. Ce général apprit au peuple que Louis-Philippe abdiquait en faveur du comte de Paris, et que l'on aurait la régence de madame la duchesse d'Orléans. « Nous ne voulons plus ni comtes ni duchesses, s'écrièrent

plusieurs voix qui trouvèrent de l'écho; nous voulons la République! »

On assure cependant qu'une colonne, composée d'ouvriers et de gardes nationaux en armes, se rendit alors au Carrousel, où elle arriva, en passant entre les haies de la cavalerie, jusqu'à l'état-major. Les hommes qui marchaient à la tête entrèrent pour faire connaître les conditions du peuple; mais ayant parlé de République, il fut impossible de s'entendre, et la colonne revint derrière la barricade du café de la Régence.

En ce moment, le combat s'engageait sur la place du Palais-Royal, entre les démocrates et les deux postes.

Au bruit de la mousqueterie, qui se faisait entendre vive et nourrie, les républicains de la *Réforme*, qui s'étaient réunis, sur la place des Victoires, à d'autres de leurs amis, parmi lesquels se trouvaient Caussidière, Vigne, Chancel, puis Sobrier et les siens, arrivant de la barricade Mazagran, accoururent au lieu du combat, le fusil au poing. Les rues avoisinant le Palais-Royal étaient encombrées de peuple et de gardes nationaux armés, qui se dirigeaient aussi du côté du feu, en battant la charge.

Tout était en mouvement de ce côté; mais la place de ce palais, naguère si animée, était vide et nue.

Après avoir inutilement essayé, pendant une heure, de déterminer les soldats à sortir du corps-de-garde en y laissant leurs armes, la foule s'était retirée et s'échelonnait derrière les barricades latérales, afin de se préparer au combat. Cette fois, le peuple possédait aussi des armes, avec lesquelles il avait cherché à intimider la troupe par quelques coups de feu; les soldats avaient répondu par la fusillade nourrie qui amenait les républicains sur les lieux.

Le combat devait être long; car le poste du Château-d'Eau, placé sur une terrasse et dans un bâtiment des plus solides, n'ayant que des fenêtres étroites, garnies de grilles en fer

et comme crénelées; ce grand corps-de-garde, dont la porte doublée de lames de fer ne pouvait céder qu'au canon, était une sorte de forteresse, de laquelle on pouvait faire feu sans se découvrir.

Heureusement, l'autre poste du Palais-Royal, beaucoup moins redoutable, ne tarda pas à rendre ses armes, et l'on put alors attaquer le Château-d'Eau par les deux travers et en face. Ici, des insurgés, placés dans la cour d'honneur, pouvaient tirer droit sur le poste fortifié; mais leurs balles ne frappaient que la pierre. Insensiblement, quelques combattants des plus braves allèrent se placer jusque derrière les colonnes et même sur les trottoirs du palais. Des gardes nationaux étaient là avec le peuple; et ceux de ces soldats-citoyens qui avaient pu se procurer des munitions tiraient à côté des républicains.

Comment raconter les épisodes qui se présentèrent pendant ce combat si acharné de part et d'autre? Ici, c'étaient des citoyens qui, méprisant les balles, allaient se placer à découvert, en face des soldats, dont on ne voyait que le fusil ou le feu; là, des enfants, dont la chemise déjà ensanglantée attestait les blessures, couraient de tous côtés comme les voltigeurs du corps de bataille; plus loin, des gardes nationaux, faisant un feu régulier, comme à l'exercice. Partout, des blessés ou des morts gisant sur le pavé; les uns atteints lorsqu'ils déployaient la plus rare intrépidité; les autres, en remplissant des actes d'humanité; quelques-uns même pour avoir voulu témérairement traverser la place en bravaches. On vit même apparaître sur ce champ de bataille le général Lamoricière, escorté par deux officiere d'état-major; mais il quitta bientôt les abords du poste, ne pouvant pas se faire écouter; il n'emporta qu'une légère blessure.

Plusieurs fois les républicains et les gardes nationaux s'étaient approchés du poste, et toujours des décharges, parties

instantanément, les avaient forcés à se retirer. Dans certains moments, on avait pu croire que les soldats, profitant de la fumée qui couvrait la place, s'étaient sauvés du côté du Louvre; mais un instant après, on voyait le feu du Château-d'Eau recommencer plus vif, plus meurtrier, tant du rez-de-chaussée que des étages supérieurs. Ce combat si inégal durait depuis plus d'une heure; les pertes du côté du peuple étaient considérables, tandis que ses coups, ne portant que sur la pierre, n'en faisaient éprouver aucune au détachement enfermé. On ne savait plus comment s'y prendre pour s'emparer de ce poste si fort et si bien défendu. On voulut essayer de chasser la troupe par la crainte d'un incendie, et, à cet effet, on amena, des écuries de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, quatre voitures royales, auxquelles on mit le feu sur la place même. Déjà les paillasses entassées devant le corps-de-garde flambaient.

« Bientôt cette enceinte offrit le spectacle d'une sublime horreur, raconte un témoin oculaire. A travers l'épais nuage de fumée qui enveloppait, comme un brouillard, toute l'étendue de la place, se détachaient les huit langues de feu, ardentes et rouges comme du sang, dont les voitures royales étaient le foyer. Plus loin, commençaient à s'élever en tourbillons les flammes qui s'élançaient sur les murailles du corps-de-garde, qui, lui-même, semblait près de s'abîmer sous cet horrible embrasement.

« Dans un demi-jour, on distinguait les mille têtes du peuple inondant les alentours; on entrevoyait briller les sabres et les baïonnettes; on entendait partir les décharges soit de la barricade Valois, soit de celle de Rohan, soit des rues de Chartres, du Musée, de la cour d'honneur du Palais-Royal, des croisées du milieu de la place, et, enfin, des fenêtres du corps-de-garde, où les soldats, aveuglés, à demi étouffés par la fumée et par la flamme, tiraient, tiraient toujours! »

En ce moment-là venait d'arriver derrière la barricade Saint-

Honoré, une compagnie de gardes nationaux de la 3ᵉ légion, commandée par le capitaine Jouanne, puis celle du capitaine Lesseré. Ces deux officiers appartenaient par leurs intérêts, comme par leurs opinions politiques, au journal la *Réforme;* aussi leurs compagnies se montrèrent-elles ardentes au combat.

« Nous emporterons le poste, s'écriaient les gardes nationaux, dussions-nous l'attaquer à la baïonnette! »

A l'instant le capitaine Lesseré tombait gravement atteint.

Encore quelques morts et quelques mutilés, et le poste appartenait au peuple, les soldats ayant enfin pris la fuite par la rue Saint-Thomas.

Au milieu de la joie que faisaient éclater les vainqueurs, un cri se fit entendre : *Aux Tuileries! aux Tuileries!* et tous les combattants du Palais-Royal se dirigèrent sur la demeure de Louis-Philippe.

CHAPITRE V.

Préparatifs pour défendre le château des Tuileries. — La perspective d'un combat sanglant les rend inutiles.—Fuite de la famille royale.—Difficultés qu'elle éprouve. — Le peuple intime au roi l'ordre de partir. — Accomplissement de la révolution du mépris. — Intrigues ourdies à la Chambre en faveur de la régence. — On demande que la séance soit déclarée permanente. — Refus du président. — Arrivée de la duchesse d'Orléans et de ses fils dans l'Assemblée. — M. Dupin veut faire constater les acclamations de la Chambre et du peuple. — Les démocrates demandent un gouvernement provisoire. — Insistance de M. Dupin. — Des citoyens étrangers à la Chambre y pénètrent; ils refusent de se retirer. — Le peuple crie : *A bas les Bourbons!* — M. Crémieux parle en faveur d'un gouvernement provisoire. — M. Odilon Barrot défend très-mal la cause de la régence. — Apostrophe de M. La Rochejaquelein. — M. Barrot menace de la guerre civile si on ne proclame pas l'héritier de Louis-Philippe. — La Rochejaquelein déclare à l'Assemblée qu'elle n'est plus rien. — Fureur des centres. — Le peuple entre en foule dans la salle. — Il demande la déchéance. — *Plus de Bourbons! Vive la République!* — Fuite de la duchesse d'Orléans. — Ledru-Rollin combat la proposition des dynastiques. — Il demande un gouvernement provisoire. — Grand effet que produit son discours. — Il est très-bien secondé par M. de Lamartine. — D'autres masses de peuple entrent dans les tribunes, aux cris de *Vive la République!* — M. Sauzet lève la séance et s'enfuit. — Chute de la Chambre des *satisfaits*.

Pendant que le combat du Château-d'Eau retenait le peuple autour du Palais-Royal, aux Tuileries, les princes et les généraux se préparaient à la fois à défendre le palais et à conduire la duchesse d'Orléans, ainsi que ses enfants, dans le sein de la Chambre des députés.

Pour la défense du palais, le duc de Nemours et tous les généraux de Louis-Philippe avaient réuni dans la cour, outre les gardes municipaux et même les gardiens du château auxquels on avait fait prendre les armes, trois mille hommes d'infanterie et une batterie d'artillerie composée de six pièces de huit et de douze, et de deux obusiers : il y avait encore un régiment de dragons. C'était plus qu'il ne fallait de forces pour défendre une position qui ne pouvait être attaquée par aucun

de ses flancs, ni par les derrières. Certes, avec deux mille hommes placés aux fenêtres, cette position eût coûté encore bien du sang aux Parisiens. Elle pouvait les occuper tout le reste de la journée; ce qui eût été fort avantageux pour les négociations dynastiques qui allaient se conclure à la Chambre des députés.

Heureusement, il suffit de quelques menaces pour changer la résolution du duc Nemours et de ses généraux. On assure qu'un lieutenant de la garde nationale, M. Roche, s'étant présenté au prince, qu'il trouva à son poste de bataille, sous le pavillon de l'Horloge, lui annonça l'arrivée des insurgés, soutenus par la garde nationale. La perspective d'un combat sanglant, dont l'issue ne pouvait désormais être douteuse, puisqu'on aurait sur les bras et le peuple des barricades et la garde nationale, engagea l'arrière-garde de la monarchie à battre en retraite.

Ce fut une déroute, un véritable *sauve qui peut.* L'artillerie disparut par les guichets du pont Royal, tandis que les autres troupes se précipitèrent pêle-mêle dans le jardin, par le grand vestibule : la cavalerie et le prince lui-même furent forcés de faire sauter à leurs chevaux les marches par lesquelles on descend de ce vestibule à la grande avenue du jardin. Un moment toutes les terrasses qui conduisent au pont tournant furent couvertes de gens qui fuyaient parallèlement à la troupe. On voyait sortir, de toutes les portes qui ouvrent sur le jardin privé, une foule d'hommes naguère couverts d'habits dorés, heureux alors de pouvoir se sauver sous les habits de l'homme du peuple ([1]).

Louis-Philippe lui-même crut prudent de se défaire de l'habit d'uniforme sous lequel il venait de passer sa dernière

([1]) Ni les journaux, ni les divers écrits sur la révolution de Février que j'ai pu consulter, ne font aucune mention du général Bugeaud; et, à partir de sa proclamation, on ne sait plus ce qu'il devint. On assure qu'il disparut de la scène.

revue, et d'endosser, avec l'aide de la reine, à défaut de valet de chambre, la redingote bourgeoise. Ce fut ainsi qu'il traversa, fugitif, lui et sa nombreuse famille, le jardin de son palais. Un instant après, le peuple, en armes et sans armes, prenait possession des Tuileries, sans brûler une amorce.

Au moment où le peuple entrait en maître au palais des rois de France, une de ces scènes dont on chercherait en vain le souvenir dans les archives du monde, se déroulait sur la place de la Concorde. Un vieillard, que semblait soutenir de son bras affaibli une vieille femme, sortait par le petit guichet du jardin des Tuileries aboutissant au quai. Plusieurs jeunes femmes, portant presque toutes des enfants dans leurs bras, suivaient et entouraient les deux chefs de la famille ; et cette famille était celle de Louis-Philippe, naguère roi des Français, naguère assis sur le *trône de juillet*, naguère commandant une armée de cinq cent mille soldats et recevant les hommages de cinq cent mille fonctionnaires dévoués, mais à cette heure suprême, n'ayant pour tout cortége qu'un député de l'opposition, M. Crémieux, et un seul officier d'ordonnance, M. de Neuilly. La reine et les princesses ne retrouvaient autour d'elles que deux seules dames de leurs maisons, et les filles ou brus de Louis-Philippe tenaient chacune à la main un petit paquet d'effets renfermés dans un mouchoir !

Comme jadis la famille de Louis XVI, celle de Louis-Philippe allait, a-t-on assuré, se placer sous la protection de la Chambre des députés.

Mais, arrivé sur le quai, la foule qui encombrait les abords du pont de la Concorde, mêlée avec la cavalerie arrivant du Carrousel, empêcha le triste cortége de passer outre. Pressé de toutes parts et se voyant reconnu, Louis-Philippe quitte le bras de Marie-Amélie : il veut parler ; mais on n'entend que quelques mots sans suite, qu'il accompagne des mou-

vements de son chapeau élevé en l'air. A chaque minute, les masses populaires deviennent plus compactes; elles refoulent toujours davantage la cavalerie, et la famille se trouve en danger d'être écrasée sous les pieds des chevaux, dont on voulait lui faire un rempart.

« Epargnez le roi! s'écrie un officier. — Nous ne voulons pas lui faire de mal, répond un homme du peuple; mais qu'il parte! — *Qu'il parte! qu'il parte!* s'écrie la foule. — *Qu'il parte!* » entend-on répéter autour de lui.

La reine, effrayée, entraîne Louis-Philippe en arrière; sur l'injonction formelle du peuple, le roi se dirige vers deux petites voitures attelées chacune d'un seul cheval, qui stationnent par hasard contre le mur du jardin; il se jette, avec la reine, dans l'une de ces voitures, où se trouvent déjà deux très-jeunes enfants; le cocher fouette son cheval, et la petite voiture noire disparaît sur la chaussée du bord de l'eau qui conduit à Saint-Cloud (¹). Les cuirassiers, les dragons et quelques gardes nationaux à cheval la suivent autant que le leur permet la vitesse de leurs montures.

Ainsi fut accomplie ce qu'on a appelé avec tant de vérité *la révolution du mépris!...*

La première chose que firent les vainqueurs aux Tuileries, après avoir brisé quelques portraits de la dynastie et celui du maréchal Bugeaud, fut de s'emparer du trône royal : la foule le promena en triomphe jusqu'à la place de la Bastille, où on en fit un feu de joie. Le peuple mit ainsi lui-même le cachet républicain à l'heureuse révolution qu'il venait d'accomplir.

Mais pendant que la population se livrait ainsi à la joie, les amis particuliers de la famille d'Orléans, unis à la plupart des

(¹) La fuite de Louis-Philippe fut si précipitée, qu'il laissa les princesses au milieu de la foule : ce ne fut que lorsque la cavalerie eut défilé que ces dames se réfugièrent, à leur tour, dans une autre petite voiture, appartenant à un député, qui stationnait contre le mur du jardin. Une de leurs dames d'honneur n'ayant pu se placer dans l'intérieur, monta derrière, comme les laquais.

députés du privilége, tentaient audacieusement de faire avorter la révolution de février 1848, comme ils avaient *escamoté* celle de juillet 1830. C'étaient encore les mêmes hommes qui, à dix-huit années d'intervalle, arrivaient sur la scène, après le combat, pour réduire à leur taille la grande œuvre du peuple. Suivons-les dans leur dernière conspiration contre la cause de la liberté, et nous allons les voir travailler de tous leurs moyens, employer toutes leurs ruses pour arriver à une répétition de la trahison de 1830.

D'après l'ordre du jour de la veille, la séance publique ne devait s'ouvrir qu'à deux heures; mais M. Sauzet, prévenu des grandes déterminations du château, monte au fauteuil à midi et demi; il envoie les huissiers chercher les députés dans les bureaux et dans les diverses salles de réunion. On les voit accourir à leurs places; et les conversations les plus animées, qui s'engagent aussitôt, font prévoir des débats chaleureux lorsque le machiniste sera prêt.

En attendant, MM. Charles Laffitte et Cambacérès commencent par demander la permanence de l'Assemblée : ils sont vivement appuyés. Mais le président fait observer qu'il ne peut être question d'autre permanence que celle de la durée de la séance elle-même, tant qu'il ne sera pas fait de motion pour la lever. M. Sauzet se ménage ainsi la possibilité de séparer l'Assemblée, après avoir obtenu d'elle un vote favorable aux projets des royalistes, et de lui ôter les moyens de réfléchir. Les centres ont compris la pensée du président : ils se déjugent aussitôt, en approuvant le rejet de la permanence.

Après cette décision, qui met M. Sauzet à son aise, la séance reste suspendue pendant près d'une heure; mais chaque député se préoccupe beaucoup des nouvelles qui circulent, non pas relativement aux combats fratricides qui ensanglantent Paris, cela inquiète peu les *satisfaits* de M. Guizot, mais sur le nouveau ministère et sur l'abdication du roi en faveur d'un

enfant : chacun de ces *satisfaits* se prépare au baise-main. M. Sauzet, dont l'inquiétude est visible pour tout le monde, tient ses yeux fixés sur la grande porte qui lui fait face, et semble attendre avec anxiété qu'elle s'ouvre à deux battants.

Enfin, vers une heure et demie, cette porte s'ouvre : une jeune femme, en habits de deuil, et tenant par la main deux enfants, entre dans la salle, accompagnée par le duc de Nemours, et suivie de quelques officiers et gardes nationaux qui lui servent d'escorte. Un certain nombre de personnes étrangères à la Chambre profitent de l'occasion pour entrer ; elles se placent dans l'hémicycle et les couloirs. De toutes les parties de la salle, et principalement des centres, s'élève un concert d'acclamations : on entend crier : *Vive la duchesse d'Orléans ! vive le comte de Paris ! vive le roi ! vive la régente !* La princesse et ses deux enfants s'étant assis au pied de la tribune, les députés attendent avec impatience que quelqu'un ayant mission de prendre la parole y paraisse. On s'inquiète de ne pas voir entrer M. Odilon Barrot. Tous les intérêts personnels sont en cause dans cette Assemblée prostituée au pouvoir qui s'en va.

— « Je demande que la parole soit donnée à M. Dupin, qui vient d'amener M. le comte de Paris dans la Chambre, dit enfin M. Lacrosse.

« Je ne l'ai pas demandée, réplique vivement M. Dupin.

— « Parlez ! parlez ! » lui crient les centres.

Et M. Dupin, qui voulait se faire prier, monte gravement à la tribune.

— « Ecoutez ! Ecoutez ! »

— « Messieurs, dit le Dupin de 1830, vous connaissez la situation de la capitale, les manifestations qui ont eu lieu. Elles ont eu pour résultat l'abdication de S. M. Louis-Philippe, qui a déclaré en même temps qu'il déposait le pouvoir, et qu'il le laissait à la libre transmission sur la tête du comte

de Paris, avec la régence de madame la duchesse d'Orléans... »

Ici les centres et une partie des spectateurs placés dans les tribunes privées applaudissent, et acclament le comte de Paris nouveau roi des Français, et la duchesse d'Orléans régente : ils oublient, ces députés royalistes, qu'ils ont naguère rendu une loi pour attribuer la régence au duc de Nemours ; et M. Dupin, l'homme de la légalité, n'en dit pas un mot. C'est que le conseiller intime de Louis-Philippe est pressé d'arriver au but que les contre-révolutionnaires se proposent.

« Messieurs, reprend cet avocat si habile à passer à côté des questions, vos acclamations, si précieuses pour le nouveau roi et pour madame la régente, ne sont pas les premières qui l'aient saluée; elle a traversé à pied les Tuileries et la place de la Concorde, escortée par le peuple, par la garde nationale (*Bravos au centre*), exprimant ce vœu comme il est au fond de son cœur, de n'administrer qu'avec le sentiment profond de l'intérêt public, du vœu national, de la gloire et de la prospérité de la France. »

De nouveaux bravos ayant salué les paroles de M. Dupin, il descend de la tribune, où tout le monde appelle M. Odilon Barrot. On voudrait entendre le nouveau chef du cabinet nommé *in extremis;* mais M. Barrot ne paraît pas dans la salle; ce qui semble autoriser M. Dupin à demander que la Chambre constate *ses acclamations unanimes*, ainsi que les sentiments non équivoques qui sont exprimés. Le succès de la contre-révolution dépendait du vote de cette proposition; aussi les centres l'appuyèrent-ils vivement. Mais des membres de l'opposition dynastique voulaient qu'on attendît M. Barrot, lorsque plusieurs voix de l'extrême gauche firent entendre un mot qui glaça de terreur les *escamoteurs de couronnes*.

« *Un gouvernement provisoire! un gouvernement provisoire!* » s'écrièrent les députés démocrates; et ces mots eurent un grand retentissement dans les tribunes publiques, où com-

mençaient à paraitre des hommes du peuple et des gardes nationaux.

Le moment était décisif; il fallait emporter le vote sur-le-champ, ou perdre la partie; car déjà la vague populaire grondait sur le perron et menaçait d'envahir la Chambre. M. Dupin et ses amis redoublèrent d'insistance.

« Rien n'empêche, en attendant l'acte d'abdication qui nous sera remis probablement par M. Barrot; rien n'empêche, ajouta encore M. Dupin, que la Chambre fasse inscrire au procès-verbal les acclamations qui ont accompagné ici et salué dans cette enceinte le comte de Paris comme roi des Français, et madame la duchesse d'Orléans comme régente, sous la garantie du vœu national.

— « Oui! oui! » s'écrient les centres. — Non! non! » leur répondent toutes les voix des députés démocrates, auxquelles se joignent celles de la plupart des spectateurs. Et une agitation universelle se manifeste dans toute la salle. M. Sauzet se lève de son fauteuil pour essayer de mettre aux voix la proposition de M. Dupin.

« Il me semble, dit-il, que la Chambre, par ses acclamations unanimes...

— « Oui! oui! — Non! non! » Et des réclamations très-énergiques se font entendre dans les couloirs qu'occupent un grand nombre de citoyens, avec ou sans uniforme. Mais M. Dupin tenait toujours à faire constater les acclamations du peuple et de la garde nationale, acclamations que le peuple et les gardes nationaux présents contestent avec vivacité.

En ce moment, le député Marie monte à la tribune; mais il ne peut se faire entendre. M. de Lamartine demande, de sa place, que le président suspende la séance. M. Sauzet déclare que la séance va être suspendue jusqu'à ce que *Mme la régente et le nouveau roi* soient sortis de l'enceinte. Le duc de Nemours et quelques députés semblent engager la duchesse à se

retirer : on croit apercevoir par ses gestes qu'elle s'y refuse ; et on entend même le député Lherbette crier au président : « Madame la duchesse d'Orléans désire rester ici. »

Cependant la séance devenait à chaque instant plus bruyante par l'entrée successive d'une foule de curieux et même de combattants ; le président fut obligé de rappeler tout le monde au respect dû à la princesse et à son fils, lesquels restaient debout dans l'hémicycle, entourés d'un grand nombre de députés empressés à se tourner vers le soleil levant. Le général Oudinot parla dans le même sens, et ajouta que si la princesse voulait s'en aller, les députés devaient l'accompagner. « Si elle demande à rester dans cette enceinte, ajouta-t-il, elle y sera protégée par notre dévouement. » Puis ce général répéta ce qu'avait dit M. Dupin à l'égard des acclamations publiques qui avaient retenti sur le passage de son altesse royale, acclamations, disait-il, propres à tracer aux députés leur devoir le plus imminent.

Mais déjà le peuple entrait dans la salle, avec les fusils encore chauds des combats livrés. Le président comprit que les hommes des barricades ne laisseraient pas s'accomplir paisiblement les projets des dynastiques : aussi s'efforça-t-il de faire évacuer la salle. « La Chambre ne peut délibérer, s'écriait-il, tant que l'enceinte réservée à ses membres sera occupée par des étrangers... Messieurs, par respect pour la Chambre et pour la Constitution, veuillez vous retirer. »

Un refus formel, accompagné de paroles peu rassurantes pour les royalistes, se firent entendre de tous les côtés. « Nous ne serons pas si *bêtes* qu'en 1830 », s'écriait-on des couloirs. — « A bas les endormeurs ! » clamaient d'autres citoyens. Et les cris d'*A bas la royauté ! plus de Bourbons ! vive la République !* commençaient à retentir aux oreilles des *satisfaits*.

La position de la duchesse et de ses enfants devenait des plus embarrassantes : aussi la pressait-on de se retirer. Mais

Mme d'Orléans comprenait qu'en sortant de la salle elle abdiquait à son tour; car le peuple, n'étant plus contenu par la présence de la seule femme du château pour laquelle il eût une respectueuse sympathie, se livrerait infailliblement à son indignation contre ces hommes qui, après l'avoir odieusement trompé en 1830, nourrissaient encore la téméraire pensée de diriger à leur gré la nouvelle révolution dont la Providence venait de permettre le miraculeux accomplissement. La duchesse résista; et lorsque le duc de Nemours l'eut enfin décidée, malgré elle, à se retirer, la femme du duc d'Orléans, qui n'avait pas les mêmes appréhensions que son impopulaire protecteur, se rassit encore sur les derniers bancs, comme pour protester contre l'espèce de violence qu'elle subissait.

Ce courage, digne d'une meilleure cause, ne put conjurer l'ouragan populaire prêt à fondre sur les députés de MM. Guizot et Duchâtel. Ce fut vainement que le président Sauzet recommença ses adjurations aux *étrangers*, dont la foule ne cessait de grossir, qu'il rappela les dispositions par lesquelles la Charte confiait à la ville de Paris et à la garde civique le dépôt de la représentation nationale, et qu'il brisait sa sonnette pour obtenir le silence. Le peuple lui répondait qu'il n'y avait d'*étrangers* dans cette salle que les députés *corrompus*, que les *pourris*. Quant à la Charte, « Nous venons, disait-il, de déchirer avec nos balles ce sac à mensonges. »—« Vous pouvez l'emporter votre Charte, nous n'en voulons pas plus que de vous! » criait-on de tous les côtés; et le peuple accompagnait ces dérisions des cris de *Vive la République! vive la liberté! à bas les traîtres! à bas les Bourbons!*

En ce moment, M. Odilon Barrot entrait dans la salle. Les députés l'entourent, et réclament la parole pour ce chef de l'opposition dynastique.

Mais M. Barrot du 24 Février n'est plus, pour le peuple, le tribun des premiers banquets; c'est l'homme que Louis-

Philippe a choisi pour faire tomber les armes des mains des démocrates. Aussi le peuple le voit-il arriver avec indifférence; et quelques efforts que l'on pût faire pour lui ouvrir l'accès de la tribune, elle resta au député Marie, qui ne l'avait point quittée.

Ce dernier orateur, après avoir constaté l'urgence de prendre un parti, déclara que la régence de la duchesse d'Orléans ne pouvait être proclamée, puisqu'il existait une loi qui nommait le duc de Nemours régent, le cas échéant. Dans son opinion, un gouvernement provisoire pouvait seul être constitué, afin qu'il pût aviser, *concurremment avec les Chambres*, aux moyens de rétablir la tranquillité et empêcher le désordre, *qui avait fait d'immenses progrès depuis le matin*, de s'étendre davantage.

Tous ces mots de *désordres*, de *Chambres*, sonnèrent mal aux oreilles si chatouilleuses du peuple; et s'il applaudit à l'idée d'un gouvernement provisoire, qui était dans la pensée de tout le monde, le reste du discours de M. Marie fut accueilli avec une froideur marquée par tous ceux qui se félicitaient de cet admirable désordre, dont les effets devaient être si salutaires pour la nation française.

Les *étrangers* écoutèrent beaucoup plus favorablement le député Crémieux.

« La population ne peut pas accepter *immédiatement* la proclamation de M[me] la duchesse d'Orléans et de M. le comte de Paris, dit-il. En 1830, nous nous sommes fort hâtés, et nous voici obligés, en 1848, de recommencer. Nous ne voulons pas, messieurs, nous hâter cette fois; nous voulons procéder régulièrement, légalement, fortement..... »

M. Crémieux, se sentant applaudi, continua ainsi :

« Le gouvernement provisoire que vous nommerez ne sera pas seulement chargé de maintenir l'ordre, mais encore de nous apporter ici des institutions qui protégent toutes les par-

ties de la population ; ce qui avait été promis au peuple, et ce qu'il n'a pu trouver dans les institutions de 1830. »

Parlant ensuite de son profond respect pour la duchesse d'Orléans, et de l'honneur qu'il avait eu d'accompagner la famille royale jusqu'aux voitures qui l'emportaient, M. Crémieux excita quelques rumeurs, qui se changèrent en nouveaux et bruyants applaudissements lorsqu'il arriva à ses conclusions.

« La proclamation qui vous est proposée, reprit-il, violerait la loi qui existe sur la régence. Nommons un gouvernement provisoire; qu'il soit juste, ferme, vigoureux, ami de son pays, auquel il puisse parler de tous les droits que nous saurons lui donner. Nous sommes arrivés aujourd'hui à ce que devait nous donner la révolution de Juillet. Nous n'avons pas voulu le changement de quelques hommes. Sachons profiter des événements, et ne laissons pas à nos fils le soin de renouveler cette révolution. »

La création d'un gouvernement provisoire étant, aux yeux du peuple, le moyen de mettre un terme aux intrigues des dynastiques, il applaudit avec force l'opinion de M. Crémieux, quoique cet orateur n'eût pas dit un seul mot de la nature de ce gouvernement. Et M. Genoude, qui, après M. Crémieux, parla de la nécessité de consulter la France, avant de consacrer la régence ou de créer un gouvernement provisoire, excita des murmures, parce qu'on voulait aller au plus pressé. « Je dis qu'il n'y a rien sans le consentement du peuple, s'écria le publiciste de la légitimité. Vous ne l'avez pas appelé en 1830 ; voyez ce qui vous arrive ; ce sera la même chose, et vous verrez des malheurs surgir de ce que vous ferez aujourd'hui. »

M. Genoude oubliait que le gouvernement provisoire pouvait ne rien préjuger, et qu'il laissait la question de principes intacte.

Jusqu'ici les centres avaient gardé un silence qu'ils rom-

paient souvent pour improuver les propositions des orateurs de la gauche ; la séance n'avait pas cessé d'être tumultueuse. Mais lorsqu'ils virent monter à la tribune le chef du dernier cabinet de Louis-Philippe, le pressentiment de l'appui qu'il allait prêter à M. Dupin les porta à faire eux-mêmes la police de la salle. « Ecoutez ! écoutez ! » crièrent les dynastiques.

Après un exorde dans lequel M. Barrot parla de la nécessité de conserver le sang-froid, de se montrer prudent, et surtout de sauver le pays du fléau de la guerre civile, ce ministre posthume montra à la Chambre son devoir tout tracé par les événements, dit-il. « Ce devoir, ajouta l'orateur, a heureusement cette simplicité qui saisit toute une nation, il s'adresse à ce qu'elle a de plus généreux et de plus intime, à son courage, à son honneur.

« La couronne de Juillet repose sur la tête d'un enfant et d'une femme. »

Les centres, électrisés par ces paroles, se lèvent et, pour la première fois peut-être, ils applaudissent vivement M. Odilon Barrot. En même temps, les députés des centres et quelques spectateurs des tribunes privilégiées font entendre des acclamations qui s'adressent à la duchesse d'Orléans et à son fils. La duchesse se lève, salue l'Assemblée, et invite son fils à l'imiter.

« Je fais un appel solennel », s'écrie M. Barrot, qui croit le moment décisif...

— « Vous ne savez ce que vous faites, interrompt brusquement le député La Rochejaquelein.

La princesse se lève comme pour parler ; mais malgré les encouragements qu'elle reçoit des centres, on la voit s'asseoir de nouveau au milieu de ses deux enfants. M. Barrot, que la vive apostrophe de M. La Rochejaquelein a interdit un moment, reprend ainsi son plaidoyer :

« C'est au nom de la liberté politique de notre pays ; c'est

au nom de la nécessité de l'ordre surtout, au nom de notre union et de notre accord dans des circonstances si difficiles, que je demande à tout mon pays de se rallier autour de ses représentants de la révolution de Juillet. Plus il y a de grandeur et de générosité à maintenir et à relever ainsi la pureté de l'innocence, et plus mon pays s'y dévouera avec courage. Quant à moi, je serai heureux de consacrer mon existence, tout ce que j'ai de facultés au monde, à faire triompher cette cause, qui est celle de la vraie liberté... »

Ici, M. La Rochejaquelein ayant demandé la parole.

« Est-ce que, par hasard, on prétendrait remettre en question ce que nous avons décidé par la révolution de Juillet? » lui crie M. Barrot de sa voix la plus retentissante.

Et il répète alors ce qu'il a déjà dit sur les difficultés des circonstances, sur la grandeur d'âme, la générosité, le bon sens de la nation française. Il pense qu'il suffit de cet appel pour que la population de Paris se lève et se range autour du drapeau qu'il lui présente, comme moyen d'assurer au pays toute la liberté à laquelle il a droit de prétendre. Il montre du doigt la guerre civile agitant ses brandons, si la Chambre ne remplit pas son devoir.

« Celui qui a le courage de prendre la responsabilité d'une guerre civile, ajoute-t-il, celui-là est criminel envers son pays et envers la liberté de la France et du monde entier. Quant à moi, messieurs, je ne puis prendre cette responsabilité. La régence de Mme la duchesse d'Orléans, un ministère pris dans les opinions les plus éprouvées, vont donner plus de gages à la liberté; et puisse un appel au pays, à l'opinion publique, dans toute sa liberté, se prononcer alors, et se prononcer sans s'égarer jusqu'à des prétentions rivales de la guerre civile. »

Il était difficile de se montrer plus maladroit que le fut M. Barrot en défendant la cause de la régence improvisée.

Que dire de cet orateur faisant de fréquents appels aux sou-

venirs de 1830, lorsque l'ordre de choses consacré par la Chambre de cette époque n'avait point cessé d'être considéré comme le malheur et la honte de la France, la perte de ses libertés, de son rang, de sa prépondérance en Europe, la ruine de sa moralité et de ses finances à l'intérieur! Et ce fantôme de guerre civile que M. Barrot montrait à des hommes qui venaient de mettre fin à cette guerre fratricide, en intimant au chef de la dynastie de Juillet l'ordre de partir! La guerre civile n'allait-elle pas recommencer, si le peuple n'obtenait pas la satisfaction et les garanties qu'il avait su conquérir par son courage! Et comment espérer que la population parisienne, qui avait le droit d'être si défiante en pensant à 1830, se laisserait encore endormir par les hommes et les choses de Juillet! « Être ainsi défendu, en pareil jour, disait plus tard un journal qui avait longtemps applaudi les harangues de M. Barrot, c'était le dernier des malheurs auxquels pût être condamnée la duchesse d'Orléans! »

Et ce journal avait raison.

Voyez quels avantages le député Ledru-Rollin sut tirer de la faiblesse d'un orateur en qui il découvrait un adversaire sur les questions les moins contestables!

Et d'abord, c'est le député légitimiste La Rochejaquelein, qui, tout en déclarant ne pas avoir la *folle* pensée d'élever des prétentions contraires, ne craint pas de dire que M. Barrot n'a pas servi, comme il le voulait sans doute, les intérêts pour lesquels cet orateur s'était tant avancé.

M. La Rochejaquelein déclare à l'Assemblée qu'elle n'est plus rien.

« Comment donc! s'écrient les centres; comment donc, nous ne sommes plus rien! —Nous ne pouvons accepter cela! reprend M. de Morny. —A l'ordre! à l'ordre! » clament les *satisfaits*. — « Monsieur, dit le président Sauzet, vous vous écartez de l'ordre; je vous rappelle à l'ordre. »

« Quand je dis que vous n'êtes plus rien, poursuit La Rochejaquelein, en vérité je ne croyais pas soulever des orages. Ce n'est pas moi, député, qui vous dirai que la Chambre des députés n'existe plus comme Chambre; je dis qu'elle n'existe plus comme..... (interruption)... Je dis, messieurs, qu'il faut convoquer la nation, et alors...... »

La Rochejaquelein en était à ces déclarations, qui faisaient bondir de fureur sur leurs siéges les députés des centres, lorsqu'une foule d'hommes armés, gardes nationaux, étudiants, ouvriers, pénètre dans la salle des séances et arrive jusqu'à l'hémicycle. Plusieurs de ces citoyens sont porteurs de drapeaux. Un tumulte général se produit dans l'Assemblée. La plupart des membres siégeant aux bancs des centres refluent vers les banquettes supérieures. Les cris : « *Nous voulons la déchéance du roi! la déchéance! la déchéance!* » sont poussés par ceux qui paraissent marcher à la tête, et répétés par la foule. Le président, fort embarrassé, semble vouloir lever la séance; mais M. de Morny lui conseille seulement de la suspendre. M. Sauzet se couvre, et déclare qu'il n'y a point de séance en ce moment-là.

Au milieu du bruit et de la confusion qui règnent dans la salle, la duchesse d'Orléans et ses enfants, pressés par le duc de Nemours, quittent l'Assemblée par la même porte du milieu ([1]). Ce n'est qu'au moment où le citoyen monté à la tri-

([1]) Des témoins oculaires ont raconté qu'en voulant fuir, la duchesse, ses enfants et les personnes qui l'accompagnaient, coururent quelque danger d'être écrasés par la foule qui encombrait les salles d'attente, par où ils furent obligés de passer. La duchesse, séparée un moment de ses fils, jetait de grands cris. Mais elle se rassura quand on lui montra ses enfants, sains et saufs, dans le jardin de la présidence, où un républicain les avait placés, en les descendant par une fenêtre. Un instant après, la mère et les enfants réunis étaient conduits à l'hôtel des Invalides; ils y passèrent la nuit, en attendant d'aller rejoindre Louis-Philippe à Eu.

Quant au duc de Nemours, le seul qui eût pu courir des dangers personnels, s'il eût été reconnu, il se hâta de passer dans les appartements de l'Ouest. Là, il quitta son uniforme de lieutenant-général pour se cacher sous une redingote bourgeoise qu'on lui prêta.



Ledru Rollin

bune propose de les conduire sur les boulevards, que l'on s'aperçoit de leur disparition.

Cet orateur, étranger à l'Assemblée, persiste à vouloir parler, quoiqu'on lui crie qu'il n'en a pas le droit. Il donne à la Chambre le conseil d'accompagner la duchesse d'Orléans sur les boulevards : il répond du salut de cette princesse, et il ne doute pas que le comte de Paris ne soit porté sur le pavois aux Chambres.

« Assez ! assez ! lui crie le peuple; *vive la République !*

— Si vous hésitez, reprend l'orateur, vous êtes sûrs de voir proclamer la République. »

Et les cris de *Vive la République !* couvrent la voix de cet étranger, qui s'était fait l'auxiliaire officieux du parti dynastique.

Mais au même instant paraît à la tribune un citoyen en costume d'officier d'état-major de la garde nationale, que l'on reconnaît pour Dumoulin, ancien officier d'ordonnance de Napoléon. Il tient un drapeau tricolore à la main; et, posant la hampe sur le marbre, il s'écrie :

« Le peuple a reconquis son indépendance et sa liberté aujourd'hui comme en 1830. Le trône de Louis-Philippe vient d'être brisé et jeté par la fenêtre. Le peuple vous prescrit ainsi votre devoir.

— Plus de Bourbons! dit la foule. *A bas les traîtres!* » ajoutent d'autres voix, en s'adressant aux députés du centre.

Et, au milieu de clameurs confuses, un grand nombre de ces députés sortent furtivement de la salle par la porte du fond.

« Au nom du peuple que vous représentez, s'écrie Ledru-Rollin, en s'adressant aux citoyens qui ont envahi la Chambre, je vous demande un instant de silence.

— « Silence! silence! c'est Ledru-Rollin. »

Le silence s'étant rétabli comme par enchantement, ce député démocrate s'exprime en ces termes :

« Au nom du peuple partout en armes et maître de Paris, quoi qu'on fasse... (oui ! oui !), je viens protester contre l'espèce de gouvernement qu'on est venu proposer à cette tribune (très-bien! très-bien! bravo! dans la foule). Je ne fais pas, comme vous, une chose nouvelle; car en 1842, lors de la discussion de la loi de régence, seul dans cette enceinte (et moi! s'écrie La Rochejaquelein), j'ai déclaré qu'elle ne pouvait point être faite sans appel au pays. (C'est vrai! c'est vrai!)

« On vient tout à l'heure de vous parler de la glorieuse révolution de 1830. Prenons bien garde que les hommes qui en parlent ainsi n'en connaissent pas le véritable esprit, et ne veuillent pas surtout en respecter les principes.

« Depuis deux jours, nous nous battons pour le droit. Eh bien! si vous résistez, et si vous prétendez qu'un gouvernement par acclamation, un gouvernement éphémère qu'emporterait la tempête révolutionnaire; si vous prétendez que ce gouvernement existe, nous nous battrons encore au nom de la constitution de 1791, qui plane sur le pays, qui plane sur notre histoire, et qui veut qu'il y ait un appel fait à la nation pour qu'une régence soit possible. Ainsi donc, pas de régence possible.

— « Nous n'en voulons pas! » s'écrie la foule.

— « Pas de régence possible, répond Ledru-Rollin; pas de régence ainsi qu'on vient d'essayer de l'implanter d'une façon véritablement singulière et usurpatrice.

« Comment, tout à coup, sans nous laisser délibérer, vous-même, majorité d'hier, venez briser la loi que vous avez faite contre nos efforts en 1842! Vous ne le voudriez pas! C'est un expédient qui n'a pas de racines dans le pays. Je proteste donc, au nom du peuple, contre votre nouvelle usurpation; je proteste, au nom du droit, que dans les révolutions même il faut savoir respecter, car on n'est fort que par le droit....

— « Bravo! bravo! s'écrient les spectateurs et même quelques députés. Vive Ledru-Rollin! »

— « Vous avez parlé d'ordre, d'effusion de sang, reprend l'orateur de la démocratie : ah! l'effusion du sang nous touche, car nous l'avons vue d'aussi près que personne! Eh bien! nous vous déclarons encore ceci : L'effusion du sang ne peut cesser que quand les principes et le droit seront satisfaits; et ceux-là qui viennent de se battre, se battront encore ce soir, si l'on méconnaissait leurs droits.

— « Oui! oui! s'écrie la foule électrisée, nous ne quitterons pas nos fusils! »

En ce moment, l'un des députés assis sur les bancs du centre se lève en face de la tribune, et s'écrie qu'il proteste contre les paroles proférées par l'orateur. Mais d'autres députés l'invitent à se taire; et comme il continue de protester, ses collègues eux-mêmes l'entraînent hors de la salle.

On entend M. Berryer dire à Ledru : « Pressez la conclusion! »

« Aujourd'hui, le pays est debout, et vous ne pouvez rien faire sans le consulter, conclut Ledru-Rollin, après avoir cité quelques exemples puisés dans notre propre histoire en 1815 et 1830. Je demande donc, pour me résumer, un gouvernement provisoire (oui! oui!), non pas nommé par la Chambre (non! non!), mais par le peuple; un gouvernement provisoire, et un appel immédiat à une Convention, qui régularise les droits du peuple. »

La proposition de Ledru-Rollin, acclamée par les spectateurs et par une partie des députés, ne parut pas complète aux yeux de quelques chefs populaires, et le cri de *Vive la République!* retentissait dans la salle, au moment où M. de Lamartine prit la parole, au milieu des applaudissements de ce peuple qui saluait l'auteur de l'*Histoire des Girondins* (¹).

(¹) M. de Lamartine, par son *Histoire des Girondins*, ou plutôt par son *Histoire de la Révolution de 1792*, avait rendu d'immenses services à la cause de cette révolution, si méconnue et si calomniée encore aujourd'hui. Un démocrate, un républicain de vieille roche qui eût fait ce même livre, en déchirant complétement le

M. de Lamartine commença par déclarer qu'il partageait l'émotion dont la Chambre avait été saisie en présence du spectacle attendrissant qu'elle avait eu sous les yeux ; « mais, ajouta-t-il, si je partage le respect qui vous anime tous, je n'ai pas partagé moins vivement le respect pour ce peuple glorieux qui combat depuis trois jours pour redresser un gouvernement perfide et pour rétablir, sur une base large et désormais inébranlable, l'empire de l'ordre et l'empire de la liberté.

« Je ne me fais pas l'illusion qu'on se faisait tout à l'heure à cette tribune; je ne me figure pas qu'une acclamation spontanée, arrachée à une émotion et à un sentiment publics, puisse constituer un droit solide pour un gouvernement de trente-cinq millions d'hommes. Quel que soit le gouvernement qu'il plaise à la sagesse et aux intérêts du pays de se donner, dans la crise où nous sommes, il importe au peuple, à toutes les classes de la population, à ceux qui ont versé quelques gouttes de leur sang dans cette lutte, d'en cimenter un gouvernement populaire, solide, inébranlable enfin...

« Comment trouver, dans la tempête qui nous emporte tous, cette base inébranlable ? En descendant dans le fond même du pays; en allant extraire, pour ainsi dire, ce grand mystère du droit national, d'où sort tout ordre, toute vérité, toute liberté. »

Ici un tonnerre d'applaudissements, de bravos, de *vive Lamartine!* ayant interrompu l'orateur, il reprit bientôt en ces termes :

« C'est pour cela que, loin d'avoir recours à ces subterfuges, à ces surprises, à ces émotions dont un pays, vous le voyez, se repent tôt ou tard, lorsque ces fictions viennent à

voile, n'eût été lu que par un public très-restreint. M. de Lamartine a placé son ouvrage entre les mains de tout le monde, et même dans celles des classes les plus systématiquement hostiles à cette grande révolution. Il a dû opérer bien des conversions.

s'évanouir (oui! oui!), en ne laissant rien de solide, de permanent, de véritablement populaire et d'inébranlable sous les pas du pays; c'est pour cela que je viens appuyer de toutes mes forces la double demande que j'aurais faite le premier à cette tribune, si on m'y avait laissé monter au commencement de la séance, la demande d'un gouvernement de nécessité, d'ordre public, de circonstance, d'un gouvernement qui étanche le sang qui coule, d'un gouvernement qui arrête la guerre civile... »

(L'un des hommes armés placés dans l'hémicycle, et qui avait paru écouter l'orateur avec une attention soutenue, remet ici le sabre dans son fourreau, en s'écriant : bravo! bravo!)

— « Plus de royauté! ajoutent d'autres interrupteurs.

— « Un gouvernement, reprend M. de Lamartine, qui en ne nous empêchant pas de nous reconnaître pour un seul peuple, ne nous empêche ni de nous aimer, ni de nous embrasser tous comme des frères. » Très-bien! très-bien, s'écrie ce peuple si disposé à aimer et à embrasser même ceux qu'il vient de combattre!

« Je demande, conclut l'orateur applaudi, que l'on constitue un gouvernement provisoire, un gouvernement qui ne préjuge rien, ni de nos droits, ni de nos ressentiments, ni de nos sympathies, ni de nos colères, sur le gouvernement définitif qu'il plaira au pays de se donner, quand il aura été consulté. »

— « C'est cela! c'est cela! s'écrie une partie des assistants.

— « Et *la République!* ajoutent quelques voix.

— « *La République* arrivera à son tour! »

Plusieurs personnes présentent alors des listes à l'orateur, resté à la tribune, et le pressent de mettre aux voix l'élection des membres qui doivent composer ce gouvernement provisoire. M. de Lamartine réclame un moment de silence pour

indiquer les attributions que le peuple entend donner à ses mandataires immédiats. On entend cette phrase :

« Il convoquera le pays tout entier, afin de le consulter; e consulter la grande nation tout entière, le pays tout en-r, tout ce qui porte dans son titre d'homme, les droits du toyen. »

Les applaudissements prolongés qu'excite cette demande du *suffrage universel* empêchent l'orateur démocrate d'achever son programme.

Il allait descendre de la tribune, lorsque des coups violents, qui se font entendre à la porte de l'une des galeries publiques, viennent plonger la salle entière dans la plus vive anxiété. Les portes cèdent sous les coups de crosses de fusil ; des hommes du peuple, mêlés avec des gardes nationaux, tous en armes, y pénètrent, en criant : *A bas la Chambre! Plus de députés vendus!*

Au milieu de ces cris, on remarque un homme qui abaisse son fusil dans la direction du bureau.

— « Ne tirez pas! ne tirez pas! s'écrient avec force tous les combattants placés dans les couloirs; c'est Lamartine qui parle. » L'homme qui veut frapper les députés de Louis-Philippe relève son arme, en criant : *Vive la République!*

M. Sauzet, resté au fauteuil jusqu'à ce moment-là, réclame le silence, en agitant violemment sa sonnette. Mais le bruit et le tumulte causés par l'arrivée de tant de citoyens, qui tous veulent trouver de la place, troublent encore longtemps cette séance, si remplie d'incidents dramatiques.

« Puisque je ne puis obtenir le silence, dit alors M. Sauzet, que la gloire attribuée à Boissy d'Anglas touche très-peu, je déclare la séance levée. » M. Sauzet quitte le bureau et la salle furtivement, et entraine, dans sa très-prudente retraite, bien des membres des centres, heureux de ne pas rester plus longtemps en face de leurs ennemis.

Ainsi tomba, à son tour, deux heures après la fuite de Louis-Philippe, une Chambre des députés élue par des privilégiés, composée elle-même de privilégiés, et si entièrement pervertie, si éhontément corrompue, qu'on lui avait vu tresser des couronnes pour le ministère le plus corrupteur et le plus hostile à la cause de la liberté, à la cause de la sainte humanité et de la justice, que cette Chambre foulait journellement aux pieds.

CHAPITRE VI.

Dupont (de l'Eure) préside la séance. — Difficultés qu'éprouve Lamartine pour lire les noms des délégués au gouvernement provisoire. — La République avant tout! — Le peuple prend les places des députés absents. — Le président lit les noms.— Premier cortége se dirigeant à l'Hôtel-de-Ville. — Ledru-Rollin rappelle le peuple à la réflexion. — Nouvelle lecture des noms. — Observations du peuple sur ces noms. — Deuxième cortége parti pour l'Hôtel-de-Ville. — Le peuple brise le tableau représentant le serment de Louis-Philippe. — La scène change de lieu. — Réunion des démocrates au *National* et à la *Réforme*. — On y délègue à l'Hôtel-de-Ville et aux grandes administrations. — Etienne Arago à l'hôtel des Postes. — Marc Caussidière et Sobrier à la préfecture de police. — Première proclamation faite au nom du peuple souverain. — Elle est considérée comme nulle. — Gouvernement provisoire constitué à l'Hôtel-de-Ville. — Les délégués de la démocratie ne sont admis que comme secrétaires. — Le peuple veut qu'on proclame la République. — Le gouvernement provisoire adopte la forme républicaine, sauf la ratification du peuple. — Première proclamation du gouvernement provisoire. — Principes qu'il y pose. — Dissolution des Chambres de Louis-Philippe. — Nuit admirable du 24 Février.

Le président et la plupart des membres ministériels de cette assemblée de députés qu'on appelait si ignoblement *la Chambre*, venaient, par leur fuite, de laisser le peuple maitre de dicter ses résolutions, et de les faire sanctionner par ceux des députés qu'il pouvait considérer, à divers titres, comme ses amis et les partisans de la liberté.

Le premier soin des citoyens qui remplissaient la salle fut de demander un autre président : mille voix ayant désigné Dupont de l'Eure, il monta au fauteuil, soutenu par le député Carnot et entouré d'un grand nombre de personnes saluant le vénérable patriote.

Cependant le peuple ne cessait de demander la liste des membres désignés pour composer le gouvernement provisoire, et M. de Lamartine s'efforçait vainement d'obtenir quelques

instants de silence. Mais comment se faire entendre, au milieu du tumulte incessant qui règne dans la salle et dans les tribunes, comme dans les corridors et les salons d'attente, où des masses considérables, debout, piétinent sans cesse? Les uns brandissent leurs armes ou agitent des drapeaux, d'autres chantent la *Marseillaise;* tous crient: *A bas les Bourbons! Vive la République!* tous demandent, à grands cris, les noms des membres du gouvernement provisoire, et aucun ne veut se taire pour entendre ces noms. De temps à autre, M. de Lamartine, toujours à la tribune, profite d'un instant qu'il croit favorable pour dire l'un de ces noms : le premier qu'il désigne est *Dupont de l'Eure.* Aussitôt d'interminables applaudissements couvrent de nouveau la voix de l'orateur, qui, de guerre lasse, paraît vouloir descendre de la tribune. On aperçoit alors M. Alexandre Dumas et l'artiste Bocage cherchant à arriver à cette tribune (1). Mais les membres les plus rapprochés du bureau engagent Lamartine à ne point céder la place, et ce député se croise les bras, en attendant la fin d'un tumulte involontaire et inévitable.

« Nous ne demandons qu'un instant de silence pour entendre proclamer les noms des citoyens qui vont composer le gouvernement provisoire! s'écria un homme armé d'un fusil.

— « Hé, là-haut! ajoute un jeune ouvrier en blouse; voulez-vous, oui, ou non, que l'on proclame nos mandataires?

— « M. *Dupont de l'Eure!* reprend un garde national.

(1) Combien de chefs de la garde nationale des banlieues, partis de leurs communes, la veille au soir ou le matin même, dans l'intention de soutenir la royauté et la dynastie, s'en retournèrent, dans la soirée du 24, en criant, comme tous ceux qui les accompagnaient : *A bas la royauté! Vive la République!* On nous a raconté deux scènes bien singulières, qui eurent lieu, l'une, à l'embarcadère du chemin de fer de Saint-Germain, à l'arrivée d'un convoi de gardes nationaux venant de cette ville; l'autre, au même embarcadère, au convoi de retour. A l'arrivée, on voulait tuer tous les insurgés, à la manière du général Bugeaud; au retour, on ne se lassait pas de serrer la main et d'embrasser fraternellement ces mêmes insurgés. O Molière! si tu avais été là!

— « La *République avant tout!* répond un élève de l'Ecole Polytechnique.

— « Au nom du peuple, au nom de la République, du silence! laissez parler M. de Lamartine.

— « Messieurs, dit enfin l'auteur de l'*Histoire des Girondins*, la proposition qui a été faite, que je suis venu soutenir, et que vous avez consacrée par vos acclamations à cette tribune est accomplie : un gouvernement provisoire va être proclamé nominativement...

— « Bravo! bravo! *Vive Lamartine! vive la République!* — Nommez les membres! »

Et un nouveau brouhaha ôte encore une fois la parole à l'orateur. En attendant le calme, M. de Lamartine s'efface sur le derrière de la tribune, et la laisse à M. Dumoulin, dont on ne peut entendre les paroles. Les sténographes du *Moniteur*, dans l'impossibilité de remplir leur mission du lieu qu'ils occupent ordinairement, percent la foule, montent au bureau et prennent les places des secrétaires-rédacteurs de la Chambre. L'un de ces sténographes prie les spectateurs de ne faire aucun bruit, s'ils veulent que la séance puisse être utilisée.

M. Dupont de l'Eure se lève, et au milieu d'un calme douteux, il se dispose à proclamer les noms.

« Nommez! nommez! » lui crient des voix nombreuses.

— « ARAGO, LAMARTINE, DUPONT (de l'Eure), CRÉMIEUX.

Chaque nom est vivement applaudi; mais celui de M. Crémieux excite quelques réclamations, et le bruit recommence.

« Il faut qu'on sache bien que le peuple ne veut plus de royauté d'aucune espèce, et qu'il a conquis la sainte République! s'écrie-t-on.

— « Délibérons immédiatement, disent plusieurs voix.

— « Assis, assis! entend-on dire de toutes parts.

— « Prenons la place des *ventrus!*

— « Des *corrompus!*

— Des *vendus !* »

Les hommes du peuple, les étudiants, les élèves de l'École Polytechnique, les gardes nationaux, tous les *étrangers* qui étaient restés jusqu'alors debout dans les couloirs, en face du bureau ou sur les marches de la tribune, s'asseoient, en riant, sur les bancs des ministres et sur les banquettes des députés du centre; une sorte de délibération régulière va commencer.

« *Plus de Bourbons!* s'écrie d'abord l'un des citoyens, porteur de drapeau; un gouvernement provisoire, et ensuite la République!

— « *A bas les Bourbons!* » clame un homme du peuple: les cadets, comme les aînés!

— « Oh! de jolis cadets! » répondent en riant plusieurs voix.

— « Ils ne l'auront pas volé! » ajoute le député La Rochejaquelein.

Enfin, Dupont de l'Eure lit successivement les noms suivants, que répètent, à haute voix, plusieurs sténographes:

De Lamartine. (Oui! oui!)

Ledru-Rollin. (Oui! oui!)

Arago. (Oui! oui!)

Dupont (*de l'Eure*). (Oui! oui!)

Une voix: Bureau de Puzy. (M. Bureau fait un geste de refus.)

Marie. (Oui! oui! non!)

Quelques voix: « Georges Lafayette. (Oui! non! non!)

Voix nombreuses: « La République! la République!

— « Il faut que les membres du gouvernement provisoire crient *Vive la République!* avant d'être nommés.

— « A l'Hôtel-de-Ville! Nous ne voulons pas de sang; mais nous voulons la République!

— « A l'Hôtel-de-Ville, Lamartine en tête », s'écrie l'acteur Bocage.

Aussitôt M. de Lamartine quitte sa place et se dirige vers la

porte de sortie ouvrant dans la salle des Pas-Perdus. Une foule de citoyens, en armes et sans armes, drapeaux déployés, entourent ce membre du gouvernement provisoire, et le cortége se met en route par les quais : la foule qui couvre ces quais se joint à tous les citoyens venant de la Chambre, grossit à chaque pas, comme une redoutable avalanche, et, au milieu d'un élire patriotique qu'il est impossible de décrire, la République les républicains vont prendre possession du siége de tous les uvernements populaires passés et futurs.

Cependant, la séance n'avait pas été levée, et bien des embres, Ledru-Rollin entre autres, étaient restés dans la salle avec un grand nombre de gardes nationaux, d'ouvriers, d'étudiants, etc. Il y avait encore dans cette salle assez de monde pour la remplir et pour continuer le tumulte provenant de tant d'hommes qu'agitaient la fièvre des combats et l'ivresse de la victoire. M. Ledru-Rollin crut devoir rappeler le peuple à la réflexion.

« Citoyens, dit-il, vous comprenez que vous faites ici un acte grave, en nommant un gouvernement provisoire...

— « Nous n'en voulons pas », lui répondent plusieurs voix. — Si! si! Non! non!

— « Dans les circonstances comme celles où nous sommes, ce que tous les citoyens doivent faire, poursuit l'orateur, c'est d'accorder le silence, et de prêter attention aux hommes qui veulent constituer les représentants...

« Écoutez-moi, citoyens! Nous allons faire quelque chose de grave. Il y a eu tout à l'heure des réclamations. Un gouvernement provisoire ne peut pas se nommer d'une façon légère. Voulez-vous me permettre de lire les noms qui semblent proclamés par la majorité? (Écoutez! écoutez!) A mesure que je lirai ces noms, suivant qu'ils vous conviendront ou qu'ils ne vous conviendront pas, vous crierez : *oui* ou *non*. (Très-bien! Écoutez!) Et, pour faire quelque chose d'officiel, je prie

MM. les sténographes du *Moniteur* de prendre note des noms que je prononcerai, parce que nous ne pouvons pas présenter à la France des noms qui n'auraient pas été approuvés par vous.

— « Parlez ! parlez ! nous écoutons ! »

— « Je lis :

DUPONT (de l'Eure). (Oui ! oui !)

ARAGO. (Oui ! oui !)

LEDRU-ROLLIN. (Oui ! oui !)

GARNIER-PAGÈS. (Oui ! oui ! — Non ! non.)

MARIE. (Oui ! oui !)

CRÉMIEUX. (Oui ! oui !)

— *Une voix dans la foule* : « Crémieux, mais non pas Garnier-Pagès. (Si ! si ! Non ! non !) Il est mort, le bon !

— *D'autres voix* : « Taisez-vous ! à l'ordre !

— « Que ceux qui ne veulent pas le membre proposé... (Non ! non ! Si ! si !)

« Permettez-moi d'ajouter un mot, dit encore Ledru-Rollin. Messieurs, le gouvernement provisoire qui vient d'être nommé, a de grands, d'immenses devoirs à remplir. On va donc être obligé de lever la séance pour se rendre au centre du gouvernement, et prendre toutes les mesures nécessaires afin que l'effusion du sang cesse, et que les droits du peuple soient consacrés.

— *Cris nombreux* : « Oui ! à l'Hôtel-de-Ville !

— « Vous voyez qu'aucun des membres du gouvernement provisoire ne veut la République, dit alors un élève de l'Ecole Polytechnique ; nous serons trompés comme en 1830 !

— « *Vive la République !* s'écrie la foule. *Vive la République et Ledru-Rollin !* A l'Hôtel-de-Ville ! partons pour l'Hôtel-de-Ville. »

Le second cortége se déroule alors sur les pas de Ledru-

Rollin, et se dirige, comme le précédent, qu'il rattrape bientôt, vers l'Hôtel-de-Ville.

Pendant ce défilé, un jeune homme placé à la tribune ne cesse de crier *Vive la République!* cri que répètent tous les citoyens.

Tout à coup, les regards se portent sur un grand tableau placé dans le fond, au-dessus du bureau : c'est le serment de Louis-Philippe à la Charte.

« Il faut le déchirer! il faut le détruire! »

Et des hommes, armés de sabres ou de baïonnettes, montent sur le bureau pour atteindre de leurs coups ce monument destiné à rappeler la comédie de 1830.

« Attendez! s'écrie un ouvrier armé d'un fusil à deux coups, attendez, je vais lui faire son compte à ce *roi-citoyen!* »

Deux coups de feu, bien ajustés, mettent en lambeaux le portrait en pied de Louis-Philippe, et constatent que la justice du peuple a passé par là.

Ici finit la relation des événements qui s'étaient succédé avec tant de rapidité, en quelques heures seulement, dans la Chambre des députés de M. Guizot.

Sortons de ce palais, où la contre-révolution avait pris domicile depuis que les *deux cent vingt-un* y ont consacré le rétablissement d'un trône tombé dans le sang, en proclamant la résurrection d'une royauté méprisée, qu'ils firent sortir des barricades de 1830, comme MM. Lacrosse, Dupin et Barrot voulaient faire sortir une régence des barricades de 1848! Ces hommes, qui avaient eu le triste courage de se déclarer *satisfaits* d'un gouvernement cuirassé contre toutes les hontes, d'un gouvernement démoralisateur, dissipateur et liberticide; ces hommes qui érigèrent la peur en moyen de gouverner, viennent de tomber eux-mêmes sous les effets de la peur. Les *ventrus*, les *vendus*, les *corrompus*, comme on les appelait, ont fini de siéger au palais législatif de la France : la partie

saine et intelligente du peuple français les en a chassés, aux applaudissements de tous les peuples civilisés : Hercule a nettoyé les écuries d'Augias.

Il faut maintenant qu'il veille pour empêcher ces hommes marqués du sceau de la réprobation, de revenir à la vie politique.

Comme on craint leur ténacité et leur audace, les démocrates du *National* et de *la Réforme*, et même les écrivains du *Courrier Français* ont déjà eu la pensée de se porter rapidement à l'Hôtel-de-Ville, afin de s'emparer du siége du gouvernement et des administrations les plus importantes. Dans l'ignorance de ce qui se fait au Palais législatif, n'attendant rien de bon de ce côté, sinon la dissolution de la Chambre des députés par le peuple lui-même, les écrivains démocrates de ces journaux, après avoir assisté à la prise des Tuileries, coururent se réunir dans leurs bureaux pour s'y concerter sur les mesures à prendre dans ces graves circonstances.

Le *National* envoya aussitôt à l'Hôtel-de-Ville ses deux rédacteurs en chef, MM. Marrast et Bastide, auxquels s'adjoignirent quelques citoyens appartenant soit à la rédaction, soit à l'administration de ce journal.

La *Réforme*, occupant un point plus central, et se trouvant à la proximité de plusieurs autres journaux, put réunir dans ses bureaux un grand nombre de journalistes républicains et de combattants, qui, après une sorte d'élection, à laquelle présidait le républicain Baune, déléguèrent à l'Hôtel-de-Ville F. Arago, Lamennais, Louis Blanc, Ferdinand Flocon, et l'ouvrier mécanicien Albert, rédacteur du journal l'*Atelier;* ces citoyens partirent aussitôt pour la commune.

En même temps Etienne Arago, accompagné de trois autres démocrates, allait s'emparer de l'administration des postes ; et enfin Marc Caussidière, l'un des condamnés de la catégorie de Lyon, et lui aussi attaché au journal *la Réforme*, ne crai-

gnit pas d'aller se rendre maître de la Préfecture de police : il partit pour cette destination, avec Sobrier, désigné pour son collègue à ce poste aussi important que dangereux.

Pendant que les citoyens, délégués par la foule qui encombrait les bureaux et la cour de *la Réforme* pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville et à la Préfecture, escaladaient les mille barricades qui les séparaient de leur destination, et que les patriotiques escortes respectives se grossissaient à chaque pas, Etienne Arago, n'ayant qu'un bout de rue à longer pour être à l'hôtel des Postes, y entra immédiatement. Beaucoup de gardes nationaux étaient rassemblés dans les cours; mais dès que le délégué du peuple eut fait connaître la mission dont il était investi, les rangs s'ouvrirent, et en quelques minutes il était dans le cabinet de M. Déjean, directeur général sous Louis-Philippe.

« Je viens vous annoncer, citoyen Déjean, lui dit Etienne Arago, que le peuple vous a destitué, et que je vous remplace, au nom de la République, en qualité de directeur général des postes.

— « Mais, monsieur, lui répondit le directeur royal, avez-vous une commission..., un titre?

— « Je n'en ai pas; j'ai ma parole; je me nomme Etienne Arago.

— « Je désire qu'au moins vous me donniez votre signature, et qu'une pièce quelconque reste ici dans les archives.

— « Volontiers! »

Et s'asseyant dans le fauteuil de M. Déjean, Arago écrivit et signa la destitution du directeur général de Louis-Philippe, et sa propre nomination.

M. Déjean étant sorti quelques instants après, le nouveau délégué à la direction des postes réunit autour de lui tous les employés supérieurs du service actif.

« Messieurs, leur dit-il, il faut que toutes les malles partent ce soir. »

Ces messieurs se regardèrent... « Partir ce soir! Et les barricades! » Et d'ailleurs M. Déjean n'avait-il point annoncé à la Chambre que les lettres ne pourraient pas être mises en route! N'y avait-il pas deux cents barricades échelonnées jusqu'à chaque barrière!

« Messieurs, reprit le nouveau directeur, les journées de Février ont prouvé qu'il n'y a rien d'impossible en France...; si demain, à l'heure accoutumée, les lettres, les journaux et les dépêches n'arrivent point dans les départements, il peut y avoir des flots de sang répandus sur les divers points du territoire, et la responsabilité de ce sang pèserait sur ma tête... Toutes les malles partiront ce soir : on portera les paquets à dos d'homme jusqu'aux barrières, et s'il le faut, je porterai moi-même le premier paquet. »

Puis il écrivit au gouvernement provisoire, qui devait exister quelque part : « Citoyens gouvernants, le service de la poste pour les départements sera fait, ce soir, comme à l'ordinaire. »

En effet, à sept heures du soir, toutes les malles-postes partaient des barrières pour aller annoncer à la France la glorieuse révolution du peuple, et la constitution d'un gouvernement provisoire, précurseur de la République française.

En débutant par de pareilles mesures révolutionnaires, Etienne Arago rendit, ce jour-là, un grand service à la cause de la liberté : il nous initia aux miracles que la France pouvait voir s'opérer tous les jours dans son sein. Pourquoi ces miracles n'ont-ils plus eu lieu, après le premier moment de l'exaltation républicaine? Heureusement, ce n'est pas le peuple qui a fait défaut à la République! ce n'est pas à ce peuple si dévoué qu'il faut s'en prendre de tant de douloureux désappointements!...

N'anticipons pas, et suivons ici les délégués du peuple prenant possession des autres postes qu'il vient de leur assigner.

Trois hommes armés de fusils, de sabres et de pistolets arrivaient, vers les trois heures, devant l'hôtel de la Préfecture : c'étaient Caussidière (¹), Sobrier et Cahaigne ; un air de fête, de bon augure, leur avait paru régner dans toutes les rues qu'ils avaient traversées.

Mais comment allaient-ils pénétrer dans cet hôtel, que devaient garder encore un grand nombre de municipaux ?

Heureusement, une panique s'était emparée de tous ces soldats à pied et à cheval, et il avait été facile aux officiers d'une compagnie de gardes nationaux de la 11ᵉ légion d'engager, quelque temps auparavant, les 2,500 hommes renfermés dans les cours, à quitter la Préfecture et à se retirer des lieux où leur présence pouvait occasionner des troubles. Les gardes municipaux et autres troupes avaient suivi ce conseil ; et il n'y avait plus dans les cours, au moment où les délégués s'y présentèrent, que la compagnie de gardes nationaux, entourée d'un grand nombre de citoyens armés ou non armés, qui se promenaient aux cris de *Vive la liberté ! vive la République !* et aux chants de la *Marseillaise*. La plupart des employés avaient fait comme le préfet de Louis-Philippe, ils s'étaient enfuis.

La cour principale offrait l'image du désordre et de la confusion ; la terre était couverte de casques et de différents objets d'équipement militaire, dont les gardes municipaux isolés s'étaient défaits pour fuir plus facilement. On y voyait aussi des selles et même des chevaux abandonnés. C'était un coup d'œil des plus pittoresques, qu'animaient encore la joie et les chants des vainqueurs.

(¹) Par une des singularités dont les révolutions seules nous fournissent des exemples, ce même Marc Caussidière, que le peuple venait de nommer son délégué à la préfecture de police, avait rempli ces mêmes fonctions à Lyon pendant vingt-quatre heures, lors du soulèvement de cette ville en 1834.

Caussidière et Sobrier n'eurent donc aucune peine à prendre possession de la Préfecture : une courte allocution, adressée à la garde nationale et aux citoyens, suffit pour leur installation ; chacun s'empressa d'offrir aux délégués du peuple le concours de ses services pour rétablir l'ordre et paer aux difficultés de la situation.

Ce fut ainsi que ces délégués s'établirent au secrétariat général, où se trouvaient les deux employés et les deux huissiers, composant tout le personnel présent de cette division.

Le caissier ne tarda pas à présenter l'état des fonds qui lui restaient, consistant en deux cent mille francs environ, auxquels on ne toucha en aucune manière. Les délégués firent aussi fermer à clef toutes les pièces du second, renfermant la vaisselle et l'argenterie, ainsi que les objets et effets appartenant au précédent préfet.

Ces précautions prises, on s'occupa d'organiser un service militaire propre à fournir de nombreuses patrouilles et des factionnaires pour la nuit ; ce qui fut encore très-facile : le peuple en armes arrivant en foule pour seconder les vues d'ordre et de sûreté de ses nouveaux magistrats.

Vers cinq heures du soir, on put lire, sur les murs de Paris, la proclamation suivante, émanée des deux délégués au département de la police, *Caussidière et Sobrier.*

AU NOM DU PEUPLE SOUVERAIN.

« Citoyens,

« Un gouvernement provisoire vient d'être installé : il est composé, par la volonté du peuple, des citoyens :

« *F. Arago, Louis Blanc, Marie, Lamartine, Flocon, Ledru-Rollin, Recurt, Marrast et Albert,* ouvrier mécanicien.

« Pour veiller à l'exécution des mesures qui seront prises par le gouvernement, la volonté du peuple a choisi pour dé-

légués au département de la police les citoyens Caussidière et Sobrier.

« La même volonté souveraine du peuple a désigné le citoyen Etienne Arago à la direction générale des postes.

« Il est expressément recommandé au peuple de ne point quitter ses armes, ses positions, son attitude révolutionnaire : il a été trop souvent trompé par la trahison; il importe de ne plus laisser de possibilité à d'aussi terribles et d'aussi cruels attentats. »

Puis, les délégués au département de la police ordonnaient aux boulangers et fournisseurs de vivres de tenir leurs boutiques ouvertes.

Ils annonçaient que, pour se conformer au vœu du peuple, le gouvernement provisoire avait requis la mise en liberté de tous les détenus politiques, tout en maintenant dans les prisons les prévenus ou condamnés pour crimes ou délits contre les personnes et les propriétés. Et, enfin, ces délégués engageaient les familles des citoyens morts ou blessés pour la défense des droits du peuple, à se faire connaître, afin qu'il pût être pourvu à leurs besoins les plus pressants.

Cette proclamation, la première faite au nom du peuple, fut jugée intempestive, quant à la désignation des membres du gouvernement provisoire : elle ne comprenait que les seuls noms acclamés dans les bureaux des journaux, noms dont plusieurs l'avaient été aussi à la Chambre des députés par le peuple; mais les noms des citoyens désignés au Palais-Bourbon n'y étaient pas tous; ceux de MM. Crémieux, Garnier-Pagès et Dupont de l'Eure y manquaient. On y désignait encore, comme membre de ce fameux gouvernement, le citoyen Recurt, qui ne parut plus sur aucune liste; et enfin les citoyens Louis Blanc, Flocon, Marrast et Albert s'y trouvaient classés comme membres titulaires, tandis qu'ils ne furent admis d'abord que comme secrétaires.

La proclamation des citoyens *Caussidière* et *Sobrier* fut donc considérée comme non avenue, sous ce rapport, et ne parut pas dans le *Moniteur*.

Voici l'explication de cette confusion de noms.

Avant de connaître ce qui s'était fait à la Chambre des députés, et ne pouvant prévoir, ainsi que je l'ai déjà dit, qu'il pût sortir de cette séance quelque chose de favorable à la cause du peuple et de la liberté, les journalistes démocrates, tant du côté du *National* que de celui de la *Réforme*, s'étaient rendus à l'Hôtel-de-Ville, où, se trouvant réunis, ils décidèrent de se fondre en un seul corps gouvernemental, composé des membres dont les noms furent, peu après, proclamés par les délégués à la police.

Mais au moment où ce premier gouvernement provisoire était ainsi présenté au peuple, le gouvernement provisoire élu par le peuple et la Chambre des députés arrivait à l'Hôtel-de-Ville, porté en quelque sorte sur le pavois par la foule immense qui lui servait d'escorte : l'ovation la plus complète fut faite aux *sept* commissaires, au moment de leur entrée solennelle dans la maison commune de Paris : ce fut là le sacre de la souveraineté nationale, qu'ils représentaient.

Dès lors, personne ne songea à disputer à ces hommes, tous connus du peuple, l'honneur de régulariser la victoire. On était loin de se faire une juste idée de toutes les nuances, plus ou moins tranchées, qui séparaient ces membres entre eux; on crut à une parfaite homogénéité d'opinions démocratiques, et ils furent accueillis avec des démonstrations de joie qui ne laissèrent aucune place aux craintes. Le peuple voulait d'ailleurs ne les juger que sur leurs œuvres, convaincu qu'il était que le service de la République agrandirait toutes les âmes, harmoniserait les opinions, et élèverait toutes les pensées à la hauteur de la grande mission que la patrie confiait à ces citoyens.

Le dernier gouvernement provisoire devint donc le premier, le seul qui pût fonctionner en ce moment-là. Il entra en séance un moment après la réunion de ses membres à l'Hôtel-de-Ville.

Sa première délibération fut très-longue. Que s'y passa-t-il entre ces hommes dont les antécédents, les idées, les opinions émises le jour même étaient si divergentes?

Et d'abord, il fallait constituer définitivement ce gouvernement provisoire, dont les membres divers arrivaient de tous les lieux où la révolution avait eu ses quartiers-généraux. Mais ici, des difficultés, qui annonçaient que tous les délégués n'avaient pas compris de la même manière le mandat donné par le peuple, vinrent faire pressentir les scissions qui devaient désoler ce comité de gouvernement, à mesure que les grandes questions se présenteraient. Les hommes venant de la Chambre de Louis-Philippe, par cela seulement qu'ils étaient d'anciens députés et que leur élection provenait autant du peuple que de leurs collègues, se crurent seuls possesseurs d'un mandat régulier. Ils se refusèrent donc à admettre comme membres du gouvernement provisoire, leurs égaux, les citoyens qui ne tenaient leur mandat que des seuls combattants, des seuls révolutionnaires actifs. Ce ne fut qu'avec peine que les membres d'un gouvernement qui avait pour mission de fonder le règne de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, consentirent à admettre dans ce gouvernement les chefs populaires, et encore ne les admirent-ils qu'à titre de secrétaires.

Ce ne fut donc qu'en cette qualité que figurèrent sur les premiers actes du gouvernement les noms des citoyens Marrast, Flocon, Louis Blanc et Albert.

Et cependant, ces mêmes membres titulaires, qui semblaient repousser les citoyens les mieux connus par leur républicanisme, s'empressaient de se décerner à eux-mêmes les principaux portefeuilles ministériels, et de donner ceux des dépar-

tements qui ne leur convenaient pas à des députés connus seulement par leur opposition au ministère Guizot, à des députés dont les principes républicains ne s'étaient jamais révélés au monde, à des hommes qui n'eussent pas été trop déplacés dans les conseils de la monarchie.

Et lorsqu'ils prenaient ces déplorables déterminations, lorsqu'ils compromettaient ainsi, dès le premier jour, les destinées de la France régénérée, un concert de cent mille voix, remontant jusqu'au ciel, faisait entendre, sous les fenêtres du gouvernement provisoire, ce cri qu'il n'avait pas encore proféré lui-même :

Vive la République !

Et, à tout instant, un peuple immense demandait à ses délégués de tout à l'heure pourquoi ils ne commençaient pas par proclamer la République !

Qu'importait à cette population parisienne, encore haletante de sa lutte contre une royauté détestée, que le général Bedeau, dont elle ne connaissait ni les principes, ni le républicanisme, fût désigné pour ministre de la guerre, et que Garnier-Pagès, non pas *le bon*, il était mort celui-là, mais le triste frère du bon, fût nommé maire de Paris ! Ce que voulait cette population d'élite, tant de fois trompée, tant de fois trahie, et par cela même défiante à l'extrême, c'était d'aller se reposer, avec la certitude que nulle puissance humaine ne pourrait plus lui ravir cette sainte République ! Aussi, à chaque bulletin nominal qu'on lui jetait des fenêtres pour lui faire acclamer le nom présenté à sa sanction, la foule ne répondait-elle que par ce cri : Proclamez la République ! nous voulons la République ! vive la République !

Voyant l'insistance du peuple et celle de quelques-uns des membres ou secrétaires de l'Assemblée délibérante, le gouvernement provisoire, après avoir définitivement arrêté la rédaction d'une adresse destinée à être publiée le lendemain ma-

tin, chargea enfin Lamartine et Louis Blanc de lire au peuple un paragraphe de cette proclamation, par laquelle le gouvernement provisoire crut répondre au vœu que le peuple exprimait avec tant d'impatience : ces deux membres, ayant lu cet extrait dans les couloirs, descendirent sur le perron, et lurent au peuple ces mots :

« Citoyens !

« Le gouvernement provisoire adopte et veut la forme dé-
« mocratique et le gouvernement républicain, sauf ratification
« du peuple, réuni en assemblée primaire. »

Mille cris de *Vive la République!* répondirent à cette proclamation; et la population, payée par un mot, se retira satisfaite de sa journée.

Le lendemain matin, les journaux firent connaître les prémiers travaux du gouvernement provisoire par la publication de sa première proclamation *au peuple français*.

« Un gouvernement rétrograde et oligarchique, y disait-on, vient d'être renversé par l'héroïsme du peuple de Paris.

« Ce gouvernement s'est enfui, en laissant derrière lui des traces de sang qui lui défend de revenir jamais sur ses pas.

« Le sang du peuple a coulé comme en Juillet; mais, cette fois, ce généreux sang ne sera pas trompé : il a conquis un gouvernement national et populaire, en rapport avec les droits, les progrès et la volonté de ce grand et généreux peuple.

« Le gouvernement provisoire, sorti d'acclamation et d'urgence de la voix du peuple et des députés des départements, dans la séance du 24 février, est investi momentanément du soin d'organiser et d'assurer la victoire nationale.

« Il est composé de :

« *MM. Dupont* (de l'Eure), *Lamartine, Crémieux, Arago* (de l'Institut), *Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie.*

« Ce gouvernement a pour secrétaires :

« MM. *Armand Marrast*, *Louis Blanc*, *Ferdinand Flocon*, *Albert*, ouvrier.

« Ces citoyens n'ont pas hésité un instant à accepter la mission patriotique qui leur était imposée par l'urgence

« Quand le sang coule, quand la capitale de la France est en feu, le mandat du gouvernement provisoire est dans le péril et dans le salut public. La France entière l'entendra et lui prêtera le concours de son patriotisme. Sous le gouvernement populaire que proclame le gouvernement provisoire, tout citoyen est magistrat.

« Français, donnez au monde l'exemple que Paris a donné à la France; préparez-vous, par l'ordre et la confiance en vous-mêmes, aux institutions fortes que vous allez être appelés à vous donner.

« Le gouvernement provisoire veut la République, sauf ratification du peuple français, qui va être immédiatement consulté.

« Ni le peuple de Paris, ni le gouvernement provisoire ne prétendent substituer leur opinion à l'opinion des citoyens sur la forme définitive du gouvernement que proclamera la souveraineté nationale.

« L'unité de la nation est formée désormais de toutes les classes de la nation qui la composent;

« Le gouvernement de la nation par elle-même;

« La liberté, l'égalité, la fraternité pour principes;

« Le peuple pour devise et pour mot d'ordre;

« Voilà le gouvernement démocratique que la France se doit à elle-même, et que nos efforts sauront lui assurer (1). »

(1) Cette proclamation portait la signature des sept membres du gouvernement provisoire et de deux des secrétaires; Flocon et Albert ne signèrent point, quoique leur signature se retrouve sur l'adresse à la garde nationale publiée en même temps. Mais on ne retrouve plus que la seule signature des *sept* sur les actes portant nomination aux divers ministères. On pourrait croire que déjà les élus des démocrates réunis dans les bureaux des journaux se refusaient à ne figurer que comme simples secrétaires du gouvernement provisoire.

Deux autres mesures d'une urgence extrême furent encore arrêtées dans le cours de la délibération de cette nuit. Par l'une, le gouvernement provisoire déclarait la Chambre des députés dissoute; et, par l'autre, elle interdisait aux pairs de se réunir. C'était couper court à toutes les intrigues dynastiques qu'auraient pu renouer les membres de ces deux corps politiques, si on ne les eût pas effacés sur-le-champ du règne des vivants.

La nuit se passa admirablement. La joie la plus vive régnait partout. Néanmoins, le service des barricades se fit avec un ordre parfait et une sévérité toute militaire par les citoyens en blouses, en habits, ou en uniforme de gardes nationaux; les mots d'ordre étaient donnés et exigés, comme dans les places de guerre. Un peuple immense garda jusqu'au jour l'Hôtel-de-Ville, où reposaient tant d'espérances!

CHAPITRE VII.

Ministère provisoire formé le 25 février. — Nominations diverses. — Réflexions sur ces nominations. — Opposition que rencontre la proclamation de la République. — Tout n'est pas fini. — La Préfecture de police devient le centre des républicains. — Elle insiste pour que la République soit proclamée. — Le peuple se range à cet avis. — Démarche du citoyen Raspail à cet effet. — Actes du gouvernement provisoire. — Aspect de Paris dans la journée du 25 février. — Bons sentiments du peuple. — Sollicitude pour les monuments publics. — Actes divers. — Souscription pour les blessés. — Le gouvernement provisoire garantit le travail aux ouvriers. — La République n'a pas surpris les hommes de l'avenir. — Le gouvernement se décide à proclamer la République. — Nouvelle fusion du gouvernement provisoire. — Proclamation de la République française. — Question du drapeau rouge. — Plaidoyer de M. Lamartine en faveur du drapeau tricolore. — Grave erreur commise à l'égard du drapeau tricolore. — Organisation des ateliers nationaux et de la garde mobile. — Glorieux décret pour l'abolition de la peine de mort. — Enthousiasme qu'il excite parmi les républicains. — Proclamation des *communistes*. — Fête pour la proclamation de la République française.

Le 25 février au matin, la population de Paris apprit, par les actes du gouvernement provisoire, affichés sur les murs de la capitale, qu'un Conseil provisoire était chargé d'administrer la France, sous l'impulsion du gouvernement créé la veille, et que ce Conseil était composé de :

MM. Dupont (de l'Eure), président du Conseil, sans portefeuille;
Lamartine, ministre des affaires étrangères;
Crémieux, ministre de la justice;
Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur;
Michel Goudchaux, ministre des finances;
François Arago, ministre de la marine;
Le général Bedeau, ministre de la guerre;
Carnot, ministre de l'instruction publique et des cultes;
Bethmont, ministre du commerce;
Marie, ministre des travaux publics.

Les mêmes actes officiels annonçaient encore la nomination du général Cavaignac au gouvernement de l'Algérie;

La transformation de la Préfecture de la Seine en mairie de Paris, ayant pour maire le député Garnier-Pagès, et pour adjoints les citoyens Guinard et Recurt. Les autres mairies étaient conservées, ainsi que les maires d'arrondissement, sous le titre de maires-adjoints.

Le colonel Courtais, ancien député, était nommé commandant général de la garde nationale parisienne et des troupes appartenant à la 1re division militaire.

La préfecture de police devait être placée sous la dépendance du maire de Paris, et constituée sous un autre titre. Enfin, la garde municipale était dissoute.

Le peuple, qui n'approfondit guère les choses qu'on lui présente sous un aspect patriotique, était trop habitué aux formes monarchiques pour concevoir tout à coup une organisation, même temporaire, en dehors des sentiers battus par les royautés : il se montra donc généralement satisfait des dispositions et des choix faits par le gouvernement provisoire. C'était assez pour lui de voir tomber les municipaux et abaisser la police, objets de sa haine, pour applaudir à tout ce que lui présentait la même main réparatrice.

Mais les démocrates, ceux surtout qui professaient, dans toute leur rigueur, les principes républicains proclamés par nos pères, furent péniblement affectés en voyant se perpétuer ces titres fastueux inhérents aux monarchies : ils auraient voulu que le gouvernement provisoire substituât à la qualification de *ministres*, surtout pour des fonctions destinées à recevoir la sanction populaire, des dénominations qui ne rappelassent plus un passé exécré.

Ils se montrèrent aussi très-étonnés de voir cumuler dans les mains des membres du gouvernement les fonctions de ministres et autres importantes, que ces membres semblaient

accaparer au détriment de tant d'autres bons citoyens non moins capables de les remplir. Les démocrates pensaient, non sans raison, qu'un gouvernement nouveau, en opposition tranchée avec celui qui tombait, ne pouvait être fondé que par des hommes nouveaux, que par ceux qui n'avaient cessé de combattre la royauté et le système monarchique.

Au lieu de ces hommes nouveaux, que voyaient-ils?

Ils voyaient, au sommet de l'ordre de choses que l'on édifiait d'anciens députés, dont l'opposition à la monarchie n'avait jamais laissé apercevoir des instincts républicains. Les démocrates se demandaient donc si c'était avec de pareils hommes qu'on prétendait fonder une République. Et, parcourant la liste de ces nominations, parmi lesquelles ils ne voyaient guère, à l'exception d'un seul, que des noms qui auraient pu figurer aussi bien sur les listes de la monarchie constitutionnelle, ils se communiquaient entre eux leurs tristes pressentiments, convaincus que les premières fautes commises par la révolution pouvaient léguer bien des mauvais jours à la France.

Comme le peuple tout entier, les chefs démocrates auraient voulu que la République fût proclamée sur les barricades, encore fumantes du sang des martyrs de la liberté: ils ne pouvaient se rendre compte de l'opposition que le vœu du peuple avait rencontrée à l'Hôtel-de-Ville. Et même après la proclamation du gouvernement provisoire, ils ne voyaient qu'une chose de positive, c'était la mise en question de la forme de gouvernement inaugurée par les acclamations générales.

On sut alors que la franche proclamation de la République avait trouvé une vive opposition de la part de quelques membres du gouvernement provisoire ([1]), et que la majorité de ce

([1]) Chose étrange! les deux hommes sur lesquels le peuple comptait le plus, les deux hommes que l'on regardait comme de vieux républicains rectilignes, MM. Dupont (de l'Eure) et F. Arago, furent ceux qui se prononcèrent le plus fortement

Conseil ne voulait pas aller au delà de la phrase ambiguë lancée au peuple. Les démocrates conclurent de tout ce qu'ils voyaient que le peuple s'était trompé en croyant se donner un gouvernement révolutionnaire, et que l'escamotage de 1830 pourrait bien se reproduire en 1848, si les républicains ne se montraient pas plus vigilants qu'à cette première époque.

Cette fois, ils restèrent l'arme au poing ; et pendant que les *endormeurs* proclamaient que tout était fini, les journaux de la démocratie criaient au peuple :

« Tout n'est pas fini !... les pouvoirs tombés dans le sang chercheront peut-être à disputer, une dernière fois, leurs priviléges exécrés. Que le peuple garde ses barricades, qu'il fortifie les postes enlevés et les points militaires (¹). »

— « Ne désarmez pas, disait encore au peuple le *Courrier français*, maintenez vos barricades. Citoyens, ne désarmons point, jusqu'à ce que nous ayons satisfaction ! Ne nous laissons pas prendre à de mensongères promesses ! Les barricades ne sont pas un signe d'hostilité ; elles sont un moyen de précaution (²). »

Or, la veille au soir, les chefs provisoires de la police avaient donné au peuple ce même conseil que leur renouvelaient les journaux révolutionnaires du matin ; et ce fut à cause de ce conseil, blâmé par la majorité de l'Hôtel-de-Ville, que la proclamation de la police ne parut pas dans le *Moniteur*.

On raconte qu'à minuit de cette même soirée du 24, le gouvernement provisoire, inquiet de voir l'une des plus importantes positions de l'administration, celle de la police, occupée par des démocrates tenant leur mission directement du peuple, et pouvant craindre que la Préfecture ne devînt le

contre la proclamation immédiate de la République. C'est que tous les deux étaient arrivés à cette redoutable époque de la vie où l'énergie s'éteint avec la chaleur du patriotisme.

(¹) *Réforme* du 25 février au matin.

(²) *Courrier français* du 25 au matin.

centre d'une sorte de gouvernement rival de celui de l'Hôtel-de-Ville, fit appeler les deux délégués, Caussidière et Sobrier; mais que ceux-ci refusèrent d'entrer en communication avec les élus du Palais-Bourbon, jusqu'à ce que la République fût formellement proclamée. Comprenant qu'on voulait les absorber, ces deux délégués jurèrent de faire triompher la révolution envers et contre tous, et de rester les hommes du peuple.

L'Hôtel-de-Ville avait eu évidemment la pensée de dominer la Préfecture de police, et la mesure par laquelle le gouvernement provisoire voulut placer cette grande administration sous la dépendance du maire de Paris, le prouve assez. Certes, dans toute autre circonstance, l'idée de faire de la police une division de la municipalité centrale de Paris, n'eût eu rien que de conforme aux principes. Mais au milieu d'une révolution qui allait avoir à lutter contre tant d'intérêts froissés, annihiler l'action de la police, c'eût été compromettre la cause que le peuple venait de faire triompher.

Les délégués le comprirent ainsi; et au lieu de se conformer aux vues intéressées du nouveau maire de Paris, ils travaillèrent à faire de la Préfecture un centre de forces révolutionnaires propres à appuyer le gouvernement lui-même, et à le surveiller au besoin. On peut affirmer que la Préfecture de police devint bientôt le quartier général des républicains de la veille.

Le gouvernement provisoire, toujours plus contrarié de cette attitude, se décida à envoyer, dans la journée du 25, le nouveau ministre du commerce, Bethmont, à la Préfecture, pour connaître les intentions de ceux qui l'occupaient et s'y fortifiaient. Le mot d'ordre des républicains était alors la proclamation solennelle de la République démocratique une et indivisible: ils poursuivaient cette proclamation de leurs cris incessants sous les fenêtres du gouvernement provisoire, et de leur vœu émis dans tous les écrits et journaux nouveaux, qui

parurent en grand nombre en ce premier jour de liberté pour la presse. Les quelques mots que les délégués du peuple à la Préfecture adressèrent à l'envoyé de l'Hôtel-de-Ville furent donc ceux-ci :

« La République une et indivisible est-elle proclamée? »

Et comme M. Bethmont répondit que le gouvernement provisoire s'en référait toujours, à ce sujet, à sa proclamation de la veille, Sobrier, qui voyait des trahisons partout, se mit en colère contre l'Hôtel-de-Ville, et maltraita même son envoyé.

« Dites au gouvernement provisoire, s'écria-t-il en s'adressant à M. Bethmont, que si la République démocratique, une et indivisible, n'est pas proclamée dans deux heures, il est renversé par le peuple. »

M. Bethmont put s'assurer que la menace était sérieuse, en voyant la cour et les salles de la Préfecture remplies de citoyens armés, qui ne cessaient de crier : *Vive la République!*

Mais ce n'était pas là seulement que se trouvaient ceux qui voulaient que la République fût proclamée; la foule immense qui, en ce jour mémorable, parcourait les barricades et remplissait les boulevards comme les places publiques, ne faisait retentir qu'un seul et même cri : *Vive la République!* Et le gouvernement provisoire, quelque occupé qu'il fût, ne pouvait s'empêcher d'entendre ce cri retentir jusque sous les voûtes de la maison commune.

En vain les membres de ce gouvernement opposés à cette proclamation immédiate cherchaient-ils à éluder la volonté générale, en soutenant qu'il fallait attendre la décision de la France tout entière; le peuple répondait à ces fins de non-recevoir que Paris représentait la France; qu'il n'y avait pas un département, une ville, un bourg, qui n'eût fourni son combattant contre la royauté; que Paris étant la tête et le cœur de la nation, c'était à la tête et au cœur de l'être collectif

qu'appartenait l'initiative, et la mission de diriger l'opinion. Le peuple trouvait cela d'autant plus naturel qu'il n'avait vu personne se présenter sur les barricades pour contester le droit que lui donnait sa victoire, celui de se constituer sous la forme de gouvernement qu'il lui conviendrait d'adopter.

L'insistance du peuple, c'est-à-dire de la généralité, de l'universalité des citoyens qui avaient versé leur sang pour conquérir enfin les libertés qu'ils ne croyaient trouver que sous une république démocratique, prenait à chaque instant un caractère plus impérieux : l'agitation était extrême sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et on n'y parlait de rien moins que de défaire ce qui avait été fait la veille au Palais-Bourbon.

On raconte que l'un des hommes que le peuple eût certainement choisis pour ses délégués s'ils se fussent trouvés à la Chambre des députés, le citoyen Raspail, amené sur la place de Grève au moment où les plaintes commençaient à se traduire en mouvements de colère, se fit rendre compte des causes de cette agitation menaçante.

« Nous avons mis là des hommes pour nous assurer les fruits de la victoire en proclamant la République, lui fut-il répondu; et ces hommes se font prier bien longtemps pou accéder au vœu du peuple : ils semblent vouloir nous forcer défaire aujourd'hui ce que nous avons fait hier. »

Ne prenant conseil que de ses sentiments, Raspail se dirig aussitôt vers l'Hôtel-de-Ville, où le suit une foule ardente les jeunes gens en armes qui gardent la maison commun veulent l'empêcher d'y pénétrer. « Le peuple est ici chez lui », s'écria le chef démocrate; et il franchit les marches, suivi de la foule qui criait *Vive la République! vive Raspail!* Mais, sur sa recommandation, sa formidable escorte s'arrête et attend dans les escaliers. Raspail entre seul dans la salle où siége le gouvernement provisoire : « Citoyens, leur dit-il, « le peuple vous ordonne de proclamer la République. Il ne

« veut point attendre plus longtemps; et si dans deux heures « il n'a pas été fait droit à sa demande, il vous rend respon- « sables des malheurs qu'un plus long retard peut entraîner. »

Et l'orateur et son cortége se retirèrent, faisant retentir les voûtes du palais des cris de *Vive la République une et indivisible !*

Il faut ici rendre justice au gouvernement provisoire, ainsi qu'à chacun de ses membres individuellement, comme ministres; ils n'avaient pas perdu de temps, et cette journée du 25 février avait déjà été remplie par une foule de déterminations et de mesures, dont une seule aurait suffi pour honorer un pouvoir qui eût fonctionné depuis longtemps. Ces actes, qui parurent sous la date du lendemain, avaient bien rempli sa journée : elle fut aussi marquée par une foule de bonnes nouvelles.

Le gouvernement avait dû d'abord s'occuper de rassurer les habitants contre les bruits que la malveillance faisait déjà courir, tant à l'égard des subsistances, qu'au sujet de tentatives faites, disait-on, par les fils de Louis-Philippe ou en faveur de celui que les légitimistes appellent Henri V. Il fut démontré que l'approvisionnement de Paris était de nature à ne laisser de longtemps aucune inquiétude. Quant aux prétendues tentatives désespérées des partis renversés en 1830 comme en 1848, elles n'existaient et n'étaient possibles que dans les cerveaux de quelques hommes prenant leurs désirs pour la réalité.

Le rétablissement de l'ordre, au milieu du plus sublime désordre qu'il soit possible d'imaginer, fut une chose très-facile, car chacun y travailla de tous ses moyens. Ainsi, on eut besoin de percer les barricades sur les voies qui aboutissent aux grands chantiers, afin de faciliter aux boulangers l'approvisionnement du combustible nécessaire à leur cuisson; ce percement se fit, avec une promptitude admirable, par les soins et sous la surveillance des élèves des Écoles.

Le gouvernement provisoire ayant émis le vœu de voir la ville reprendre son aspect accoutumé, Paris se montra sous un air de fête.

Nous trouvons à ce sujet, dans une correspondance adressée aux journaux des départements, les détails suivants, qui peignent la situation de Paris dans la journée du 25 février.

« Je ne puis pas te donner une juste idée du spectacle qu'offre Paris en ce jour mémorable. Je viens de le parcourir lentement d'un bout à l'autre. Partout des barricades et des citoyens en armes ou prêts à les prendre; partout des drapeaux tricolores, sur lesquels sont écrits ces mots : *Vive la République!* ou bien ceux-ci : *Liberté, égalité, fraternité ou la mort!* C'est un air de fête, un mouvement de joie impossible à décrire. Ici ce sont des caissons de munitions qu'on accompagne à l'Hôtel-de-Ville, et qui sont salués par les *vivat* de toute la population; là, des patrouilles qui escortent ou plutôt qui conduisent des hommes chargés de grandes corbeilles de pain, qu'on va distribuer aux *garnisons* ou aux *travailleurs* des barricades; là encore, de longues files de soldats de toutes armes, de tous les régiments, à qui des citoyens donnent le bras pour les conduire, en chantant, à l'Hôtel-de-Ville. Plus loin, la scène change : ce sont des files de brancards, sur lesquels on porte des morts dans les salles de derrière de l'Hôtel-de-Ville; la population s'incline respectueusement devant ces martyrs de la liberté!

« Lorsque je passais sur la place de Grève, un élève de l'École Polytechnique était monté au sommet d'une barricade monstre, d'où il lisait au peuple, assemblé en fourmilière, la nouvelle que le gouverneur de Vincennes avait reconnu le gouvernement provisoire. Des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville on jetait des milliers de bulletins ratifiant cette nouvelle, accueillie par de grands cris de joie.

« Je voudrais pouvoir te dire ce que sont devenus les *cent*

mille hommes de monseigneur Guizot et les *quatre-vingt-cinq mille* du général Jacqueminot; mais on n'en voit pas un seul: on ne rencontre que des citoyens en uniforme ou non, armés ou sans armes, qui crient tous *vive la République! vive la liberté!* Quant aux aristocrates de race, aux suppôts du système, je pense qu'ils sont, comme en 1830, dans les caves ou dans leurs châteaux : faisons de manière qu'ils n'en sortent que lorsqu'il n'y aura plus que des places à solliciter; c'est leur affaire. . . . .

« Tous nos amis politiques sont au pouvoir; le peuple les y maintiendra; car dans ce moment cent cinquante mille baïonnettes ne pénétreraient pas dans Paris. . . . .

« Deux fois, hier, je suis venu dans Paris, malgré le mauvais état de mes jambes et les barricades. La dernière fois, j'ai pu pousser jusqu'au Palais-Royal : la grande galerie était remplie de matelas, sur lesquels se trouvaient des morts et des blessés. D'un autre côté, on voyait les restes des feux de joie qui avaient dévoré les meubles et les voitures du jeune aristocrate à talons rouges, nommé le duc de Nemours. Une chose singulière, c'est que les débris brûlés étaient gardés par des hommes du peuple, qui empêchaient qu'on n'en approchât de trop près. « C'est un holocauste politique, disaient-ils; il doit être consommé sans que personne y touche. »

« Quant aux Tuileries, on y avait d'abord mis quelque ordre; on avait même affiché à la porte : *Respectez une propriété nationale*. Mais ensuite on n'a pu empêcher un moment de *sac;* des tableaux, des tentures, des rideaux ont été brisés, mis en pièces, découpés et portés comme trophées au bout des baïonnettes. » . . . .

A ces détails intimes, que nous reproduisons parce que c'est de l'histoire écrite jour par jour, nous ajouterons encore ici ceux que nous fournissent les auteurs de l'*Histoire de trente heures;* aussi bien ne saurait-on assez répéter ce que le peu-

ple déploya de modération, de générosité dans la victoire.

« Jamais époque historique, racontent ces auteurs, n'a fourni pareil exemple de l'intelligence et de la moralité du peuple. Comme ces orages violents de mars qui passent, assombrissant le ciel et menaçant la terre, un moment ils semblent verser partout, sur la nature, la désolation et le deuil; mais il passent, et le soleil nous rend immédiatement ses fécondes influences; ils passent, et nous n'en conservons pour tout souvenir que la fraîcheur épanchée sur leur passage, que les fleurs et les moissons. Aussi peut-on dire de cette révolution glorieuse, qu'au lieu de ravager notre sol politique, elle n'a fait que le féconder. Toutes les violences, toutes les perfidies, les lâchetés, tout ce qui peut souiller des armes saintes et légitimes, tout ce qui peut faire naître ou entretenir le désordre dans les sociétés, tout cela ne s'est rencontré que du côté du pouvoir. De l'autre part, les actes de générosité, de dévouement, de patriotisme, de courage, tous les bons élans de l'âme et du cœur! »

Et après avoir mis sous les yeux de leurs lecteurs une foule de preuves à l'appui des louanges qu'ils adressaient au peuple, les auteurs de ce petit livre terminaient ainsi cette apologie, qui était alors dans toutes les bouches, et à laquelle nous ne saurions trop nous associer :

« Oui, tous les beaux sentiments vivent dans l'âme du peuple de France! Son cœur est une terre féconde où les grandes circonstances font fleurir les grandes vertus. Véritablement mûr pour la liberté, il sait élever, au besoin, sa pensée tout comme son courage à toute la hauteur des nécessités sociales. Il combattit hier jusqu'à la défaite entière d'un ennemi des libertés publiques; aujourd'hui, pour l'amour de ces mêmes libertés, incompatibles avec le désordre de l'Etat, il ira, déposant les armes, reprendre sans murmurer sa difficile existence et son pénible labeur.

« Quoi de plus étonnant! Dès le lendemain, dès le soir de

cette journée du 24, dont le retentissement agitera si longtemps les échos les plus lointains du monde, tout Paris était calme.

« Les citoyens, veillant à la sécurité publique, occupaient tous les postes, bivouaquaient au pied de toutes les barricades, dont les ailes et les bas côtés avaient été, du reste, ramenés au niveau voulu par la circulation.

« Des *qui vive?* réguliers et paisibles se répondaient de rue en rue, de carrefour en carrefour. Ces sentinelles en blouse, debout, dans une attitude ferme et recueillie, offraient un de ces spectacles qui demeurent éternellement dans la mémoire et donnent la magnifique mesure de ce que vaut, de ce que peut ce grand peuple français!...

« Dans tous les endroits où les réverbères avaient été brisés, les citoyens s'étaient appliqués à parer aux inconvénients de l'obscurité par une illumination qui rendait encore plus facile l'action de la surveillance publique.

« Il faut donner une heure à la colère.

« Cette heure n'a laissé, dans l'âme du peuple, ni regret, ni honte! »

Ecoutons le gouvernement provisoire lui-même, rendant compte à l'Assemblée nationale de la mission qu'il avait remplie :

« Notre première pensée, comme le premier besoin du pays, après la proclamation de la République, dit-il, fut le rétablissement de l'ordre et de la sécurité dans Paris. Dans cette œuvre, qui eût été plus difficile et plus méritoire dans un autre temps et dans un autre pays, nous fûmes aidés par le concours des citoyens. Pendant qu'il tenait encore, d'une main, le fusil dont il venait de foudroyer la royauté, ce peuple magnanime relevait, de l'autre main, les vaincus et la propriété des habitants; il préservait les monuments publics. Chaque citoyen, à Paris, était à la fois soldat de la liberté et magistrat volontaire de l'ordre. L'histoire a enregistré les innombrables actes d'héroïsme, de probité, de désintéressement qui ont caractérisé

ces premières journées de la République. Jusqu'ici on avait quelquefois flatté le peuple en lui parlant de ses vertus; la postérité, qui ne flatte pas, trouvera toutes les expressions au-dessous de la dignité du peuple. » C'est ainsi qu'on ne tarissait pas en éloges sur la noble conduite du peuple, c'est-à-dire des démocrates, pendant leur triomphe; et l'on peut affirmer que la police de la France ne fut jamais mieux faite que lorsque le peuple dut la faire lui-même.

Quelques châteaux royaux ou hôtels, ayant servi à des usages détestés du peuple, furent un moment les objets sur lesquels se déchargea sa colère; mais il suffit d'un mot pour que ces bâtiments fussent respectés, et ce mot fut la devise *Liberté, égalité, fraternité*, dont on les para.

On eut la pensée de garantir les Tuileries de toute dévastation, en déclarant que ce palais serait désormais affecté aux *invalides civils du travail* et aux blessés. Les autres monuments publics, dépôts, etc., furent abrités par ces mots : *Propriété nationale*.

Dans un autre ordre de choses, il fut ordonné que les tribunaux rendraient la justice *au nom du peuple français* : les fonctionnaires civils, militaires et administratifs se trouvèrent déliés de leur serment à l'ancien gouvernement; les gardes nationales, précédemment dissoutes, durent être réorganisées, de droit, dans toute l'étendue de la République. Le gouvernement déclara que la patrie adoptait les enfants des citoyens morts en combattant pour la liberté, et qu'elle se chargeait de tous les secours à donner aux blessés et aux familles victimes du gouvernement monarchique; ce qui n'empêcha pas que de nombreuses listes de souscription pour les blessés et les travailleurs sans ouvrage ne s'ouvrissent dans toute la France (1).

L'enthousiasme avait gagné les classes les moins révolution-

(1) La Banque et le commerce de la capitale souscrivirent, dans la première journée, pour plus de 300,000 fr.; les agents de change y concoururent pour 25,000 fr.

naires, et l'on vit M. Rothschild déclarer hautement, malgré l'incendie de son château de Suresne, qu'il ne quitterait pas Paris, heureux de pouvoir offrir son concours *à une Révolution si belle et si probe* (¹). M. Rothschild envoya 50,000 fr. pour les blessés.

Le gouvernement voulut aussi faire quelque chose pour les classes malheureuses : il ordonna le dégagement *gratis* de tous les effets déposés au Mont-de-Piété depuis le 1ᵉʳ février, dont la valeur ne dépasserait pas *dix francs*. C'était peu de chose en apparence ; mais cette mesure suffit pour faire bénir le nouvel ordre de choses par une foule de familles intéressantes.

Enfin, le ministre du commerce et de l'agriculture prit un arrêté, basé sur l'urgence des circonstances, par lequel les échéances des effets de commerce, payables à Paris le 22 février jusqu'au 15 mars inclusivement, étaient prorogés de dix jours. Les protêts, recours en garantie et prescription des effets de commerce aux échéances ci-dessus, étaient également suspendus (²).

Le décret le plus saillant qui parut ce jour-là, 25 février,

(¹) On lisait, le lendemain 26, la note suivante dans un journal ordinairement bien renseigné :

« M. Odilon Barrot et ses amis politiques, M. Thiers et les hommes qui marchaient sous son drapeau, MM. Billaut, Dufaure et les rares soldats de leur petit bataillon, se sont réunis hier, à deux reprises, pour s'entendre sur la conduite à tenir en présence des circonstances graves dans lesquelles le pays se trouve placé. Il a été décidé à l'unanimité, dans cette réunion, que les hommes du tiers parti, du centre gauche et de la gauche, dont les événements venaient de dépasser tous les projets et toutes les tendances politiques, donneraient, sans aucune restriction, leur concours au nouveau gouvernement. »

C'était probablement pour l'étouffer que MM. Barrot et Thiers embrassaient la République.

(²) Une mesure pareille avait été prise après les journées de juillet 1830 ; mais elle fut si mal exécutée, qu'on la considéra, avec raison, comme une chose funeste au commerce. En laissant la présentation et le payement facultatifs, on força les commerçants à payer malgré la loi, et ce, dans la crainte de voir leur crédit mal noté. Il ne suffisait pas de proroger les échéances pour faire jouir les commerçants du répit décrété, il fallait encore prohiber la présentation des effets avant le terme de rigueur. La triste expérience de 1830 fut perdue en 1848.

fut celui par lequel le gouvernement provisoire de la République française s'engagea à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail, en fournissant de l'occupation à tous les citoyens qui en manquaient. Il disposa en faveur des ouvriers du *million* qui allait échoir à la liste civile, et reconnut que les ouvriers devaient s'associer entre eux pour jouir du bénéfice légitime de leur travail. C'était rendre la vie aux dispositions de l'art. 21 de la Constitution démocratique de l'an Ier et faire pénétrer les réformes sociales au milieu des réformes politiques. Quoique le droit au travail ait été depuis effacé de la Constitution de 1848, on n'en doit pas moins tenir compte au gouvernement provisoire de ses bonnes intentions à cet égard.

Tout devenait facile à un gouvernement qui prenait les rênes dans des circonstances aussi favorables aux grandes réformes politiques et sociales, objets de tant de patriotiques efforts depuis soixante ans.

Qu'on ne dise plus que la révolution de Février surprit tout le monde et que personne n'était préparé pour la République! Que M. Barrot et ses amis de l'opposition dynastique, que les députés siégeant aux centres et même au centre gauche aient été surpris par un événement qui dépassait toutes leurs vues et dérangeait toutes les combinaisons de leur ambition, cela devait être, car les prétendus *réformateurs* bondissaient de fureur au seul nom de république, et traitaient d'utopies extravagantes les idées de suffrage universel, de Chambre unique, etc.

Mais en dehors de ce monde officiel vivant autour du budget et frissonnant à la moindre alerte menaçante pour leurs intérêts, il existait une population immense, composée de tout ce que la France renfermait d'hommes intelligents, dévoués à la cause de la liberté, et toujours prêts à donner leur sang pour le triomphe des grands principes proclamés par notre première Révolution. Pour cette population d'hommes de

cœur, constante dans l'avenir, la révolution de Février ne fut qu'un événement longtemps préparé, toujours prévu, et dont l'accomplissement, quelque miraculeux qu'il eût été sous le rapport de la paralysation et de la dispersion des forces qui devaient s'y opposer, ne fut autre chose que le résultat de l'une de ces explosions de l'opinion publique auxquelles le peuple français a habitué le monde. Pour tous ceux qui avaient travaillé si longtemps à éclairer, à diriger cette opinion vers le seul ordre de choses qui pût convenir à un peuple initié à tous ses droits; pour tous ceux qui avaient secondé les apôtres de la liberté, ou seulement qui avaient applaudi à leurs paroles, à leurs écrits, la chute de la royauté en France et l'avénement de la République étaient des faits que le temps devait nécessairement accomplir un peu plus tôt, un peu plus tard.

Aussi tous ces hommes de l'avenir voulaient-ils qu'on saisît avec empressement ce jour marqué dans l'histoire du monde pour fonder en France le règne de la démocratie, de la justice, de la vérité : leur impatience, en face des scrupules qui arrêtaient encore quelques-uns des membres du gouvernement provisoire, était légitime : les déceptions que le peuple français, comme tous ceux mûrs pour la liberté, avaient éprouvées en 1830, dans des circonstances analogues, rendaient tous les républicains méfiants, même à l'égard des délégués : on s'étonnait de cette persistance à contrarier les sentiments et les vœux du peuple.

Nous avons déjà dit combien ce vœu était devenu impératif de la part de la population, de celle des journaux qui s'en étaient rendus les organes, et même de la part de l'administration de la police. Vers les trois heures, une forte colonne de combattants de la veille, venant du journal la *Réforme*, se montra sur la place de l'Hôtel-de-Ville, armes au poing, drapeaux déployés, et y fit entendre le cri de *Vive la République!*

avec une force telle que le gouvernement provisoire fut obligé de mettre en délibération immédiate la proclamation de cette République; dont l'avénement était d'ailleurs un fait accompli...

Que se passa-t-il dans cette délibération? Tout ce que l'on sait, c'est qu'elle fut très-vive; que, d'une part, les députés Arago, Garnier-Pagès, Dupont de l'Eure et Marie, y soutinrent qu'il fallait consulter la nation; mais que d'autre part, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Flocon, Albert et Marrast firent valoir les acclamations incessantes de la population active et intelligente de la capitale; ils parlèrent du danger qu'il y aurait à lui résister davantage, lorsqu'il ne s'agissait d'ailleurs que d'un fait accepté par tout le monde, même par ceux des départements dont la voix plus rapprochée de la capitale avait déjà pu s'y faire entendre (¹).

Le résultat de cette importante délibération fut la proclamation suivante, affichée dans la soirée du 25 :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Proclamation du gouvernement provisoire de la République française.

« Citoyens de Paris !

« L'émotion qui agite Paris compromettrait, non la victoire, mais la prospérité du peuple : elle retarderait le bénéfice des conquêtes qu'il a faites dans ces deux immortelles journées.

« Cette émotion se calmera dans peu de temps, car elle n'a plus de cause réelle dans les faits. Le gouvernement renversé le 22, s'est enfui. L'armée revient d'heure en heure à son devoir envers le peuple, à sa gloire, et à son dévouement à la na-

(¹) C'est une chose remarquable que cet empressement des villes les plus populeuses à proclamer la *République*, alors même que celle-ci ne l'était pas encore définitivement à Paris. Ainsi, dès le 26, on savait par le télégraphe que la ville de Toulouse avait adhéré avec enthousiasme au gouvernement républicain, et que des administrations *républicaines* s'étaient organisées dans une foule d'autres villes.

tion seule. La circulation, suspendue par les barricades, se rétablit prudemment, mais rapidement; les subsistances sont assurées; les boulangers que nous avons entendus sont pourvus de farines pour trente-cinq jours. Les généraux nous apportent les adhésions les plus spontanées et les plus complètes (1). Une seule chose retarde encore le sentiment de la sécurité publique; c'est l'agitation du peuple qui manque d'ouvrage, et la défiance mal fondée qui fait fermer les boutiques et arrête les transactions.

« Demain, l'agitation inquiète d'une partie souffrante de la population se calmera sous l'impression des travaux qui vont reprendre et des enrôlements soldés que le gouvernement provisoire a décrétés aujourd'hui.

« Citoyens de Paris! ce ne sont plus des semaines que nous demandons au peuple pour avoir réorganisé un gouvernement populaire et retrouvé le calme qui produit le travail. *Encore deux jours, et la liberté sera inébranlablement assise! Encore deux jours, et le peuple aura son gouvernement.*

« Les membres du gouvernement provisoire :

Dupont (de l'Eure), *Arago*, *Lamartine*, *Ledru-Rollin*, *Marie*, *Garnier-Pagès*.

Louis Blanc, *A. Marrast*, *Flocon*, *Albert* (ouvrier), secrétaires.

« Paris, 25 février. »

En conséquence de cette proclamation, le gouvernement provisoire décida que la journée du dimanche 27 février serait consacrée à une sorte de fête improvisée, destinée à la proclamation solennelle de la République française. Cette proclama-

(1) Un avis, affiché sur tous les murs de la capitale, portait que tous les officiers généraux avaient exprimé leur adhésion au gouvernement provisoire. On sait que M. Bugeaud ne fut pas des derniers à offrir son épée au service de la République.

Tous les généraux appartenant à la marine, sans en excepter M. de Mackau, avaient aussi fait acte d'adhésion, dans les termes les plus patriotiques, entre les mains de M. Arago, ministre provisoire de la marine.

tion devait avoir lieu en présence du peuple et de la garde nationale, au pied de la colonne de Juillet. Le programme de cette fête fut affiché le lendemain, en même temps qu'une nouvelle adresse à la population, plus explicite que celle de la veille à l'égard de la grande question agitée ce jour-là avec tant de chaleur.

On peut dire que la journée du 26 février fut celle où le gouvernement provisoire décréta les mesures les plus décisives.

Et d'abord constatons qu'à partir de ce jour, la différence primitive qui existait entre les membres titulaires du gouvernement provisoire et les secrétaires disparut, et que l'on ne trouva plus, au bas des actes officiels, que les noms des onze membres qui vont composer définitivement ce gouvernement. Cette fusion fut faite, assure-t-on, sur les réclamations des journalistes Marrast et Flocon, qui prétendirent, avec raison, que leur nomination était aussi populaire que celle faite à la Chambre des députés. D'un autre côté, tous les sept membres venus de cette Chambre se trouvant en possession des principaux ministères, ils durent comprendre qu'ils ne pouvaient pas vaquer ainsi à de doubles fonctions également importantes, et ils se décidèrent à se faire aider dans les fonctions collectives par les délégués du peuple qui les avaient précédés à l'Hôtel-de-Ville. Ce fut ainsi que toutes les adresses, proclamations et décrets de ce jour, 26 février, portèrent indistinctement les noms des onze délégués au gouvernement provisoire.

La première de ces proclamations, ayant en tête ces mots désormais sacramentels : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE : *Liberté, égalité, fraternité*, était faite au nom du peuple français.

« Citoyens, y disait-on, la royauté, sous quelque forme que ce soit, est abolie.

« Plus de légitimisme, plus de bonapartisme, pas de régence.

« Le gouvernement provisoire a pris toutes les mesures nécessaires pour rendre impossible le retour de l'ancienne dynastie et l'avénement d'une dynastie nouvelle.

« La République est proclamée.

« Le peuple est uni.

« Tous les forts qui environnent la capitale sont à nous.

« La brave garnison de Vincennes est une garnison de frères.

« Citoyens, conservons avec respect ce vieux drapeau républicain, dont les trois couleurs ont fait, avec nos pères, le tour du monde.

« Montrons que ce symbole d'égalité, de liberté, de fraternité est en même temps le symbole de l'ordre, et de l'ordre le plus réel, le plus durable, puisque la justice en est la base et le peuple entier l'instrument.... »

Pour comprendre ces paroles de sympathie du gouvernement provisoire pour le drapeau tricolore, il faut rappeler que le drapeau rouge, loi martiale du peuple contre la tyrannie, ayant, ainsi que nous l'avons vu, été placé sur quelques barricades, comme opposition au drapeau tricolore, dont le gouvernement de Louis-Philippe s'était cru l'héritier, bien des jeunes gens pensèrent qu'il suffisait que ce drapeau rouge eût assisté à la révolution de Février pour qu'on dût en faire le drapeau de la France. Ces jeunes gens croyaient qu'il fallait un nouveau drapeau pour la République qu'ils venaient d'inaugurer, et ce fut dans cette pensée qu'ils placèrent tous, au premier jour de la victoire, un ruban rouge à leur boutonnière, au lieu de la cocarde si glorieuse portée par nos pères. Le rouge devint donc, par irréflexion, la couleur à la mode.

Mais il y avait, au fond, une question beaucoup plus sérieuse qu'une affaire d'engouement passager. Il y avait, pour la France, tout son glorieux passé en jeu, la répudiation de toutes les victoires de la Révolution et de l'Empire, et mieux que tout cela encore, il y avait le souvenir de cette immortelle

Lamartine

Convention nationale, dont le drapeau tricolore, *bleu, blanc et rouge*, émanait directement.

Aussi, lorsqu'un certain nombre de ces jeunes gens, suivis par des combattants en armes, furent si légèrement demander au gouvernement provisoire d'adopter le *drapeau rouge* à la place du drapeau de la première République française, M. de Lamartine n'eut pas beaucoup de peine à leur faire comprendre la faute immense qu'on commettrait.

« Je vous ai parlé en citoyen tout à l'heure, leur dit-il; eh bien! maintenant, écoutez en moi votre ministre des affaires étrangères. Si vous m'enlevez le drapeau tricolore, sachez-le bien, vous m'enlevez la moitié de la force extérieure de la France; car l'Europe ne connait que le drapeau de ses défaites et de nos victoires dans le drapeau de la République et de l'Empire. En voyant le drapeau rouge, elle ne croira voir que le drapeau d'un parti. C'est le drapeau de la France, c'est le drapeau de nos armées victorieuses, c'est le drapeau de nos triomphes qu'il faut relever devant l'Europe. La France et le drapeau tricolore, c'est une même pensée, un même prestige, une même terreur, au besoin, pour nos ennemis!

« Songez combien de sang il vous faudrait pour faire la renommée d'un autre drapeau!

« Citoyens, pour ma part, le drapeau rouge, je ne l'adopterai jamais, et je vais vous dire pourquoi je m'y oppose de toute la force de mon patriotisme : c'est que le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, avec vos libertés et vos gloires, et que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ-de-Mars, trainé dans le sang du peuple. »

Il était difficile de plaider plus éloquemment la cause du drapeau tricolore, et de mieux motiver les raisons qui devaient le faire préférer au drapeau rouge. M. Lamartine convainquit donc les citoyens, qu'une légèreté excusable avait portés à faire une demande antinationale. Et ce fut à la suite de cette dis-

cussion, à laquelle on a donné beaucoup plus d'importance qu'elle n'en méritait, que parut la déclaration du gouvernement provisoire relative au drapeau national.

« Le gouvernement provisoire, y était-il dit, déclare que le drapeau national est le drapeau tricolore, dont les couleurs sont rétablies dans l'ordre qu'avait adopté la République française. Sur ce drapeau sont écrits :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,
Liberté, Egalité, Fraternité,

trois mots qui expliquent le sens le plus étendu des doctrines démocratiques dont ce drapeau est le symbole, en même temps que ses couleurs en continuent les traditions.

« Comme signe de ralliement, et comme souvenir de reconnaissance pour le dernier acte de la révolution populaire, les membres du gouvernement provisoire et les autres autorités porteront la rosette rouge, laquelle sera placée aussi à la hampe du drapeau. »

Ainsi, le gouvernement provisoire donnait à la nouvelle République française le drapeau promené victorieusement dans toute l'Europe de 1792 à 1814, ce même glorieux drapeau que l'Empire avait fait respecter des éternels ennemis de la France, ce même drapeau enfin que les barricades de 1830 avaient vu se déployer de nouveau en face du drapeau blanc, aux acclamations de toute la France. Ce fut là une détermination à laquelle tous les amis de la liberté et de la gloire nationale applaudirent. C'était en outre une mesure de bonne politique ; car le drapeau tricolore de la Convention nationale et de la première République était connu du monde entier, tandis que le drapeau rouge eût pu être confondu, sur les mers surtout, avec le pavillon de plusieurs Etats du Levant et de quelques contrées barbaresques.

Malheureusement, il arriva qu'intentionnellement ou par

ignorance, l'autorité chargée de l'exécution de ce décret crut devoir indiquer une disposition des trois couleurs toute différente de celle prescrite par le décret de floréal de l'an II. Elle indiqua le bleu à la hampe, le rouge au milieu et le blanc flottant. C'était un drapeau nouveau, ignoré de tout le monde. Il fallut que des hommes spéciaux démontrassent l'erreur palpable dans laquelle on était tombé; et ce ne fut qu'au bout de huit à dix jours qu'un nouvel *avis* rétablit la disposition des trois couleurs conformément au décret de la Convention nationale (1).

Mais le mal ne fut pas réparé aussi promptement qu'il avait été commis : dans beaucoup de localités, sur les flottes, le faux pavillon tricolore avait été arboré en conformité des premières instructions. Les fabricants de cocardes s'étaient, eux aussi, empressés d'en faire confectionner avec les couleurs transposées. Bien des gens, ne pouvant croire qu'un gouvernement pût commettre une pareille bévue, soutinrent longtemps que le drapeau *bleu, rouge et blanc* était le vrai drapeau, la véritable disposition des couleurs de la première Révolution; et, par attachement au drapeau et à la cocarde de nos pères, on s'obstina à se parer de cette fausse cocarde. Deux mois après, cette inexcusable et grave erreur laissait encore des traces sur plus d'un monument public.

Les bonnes intentions du gouvernement provisoire ne peuvent être mises en doute, malgré ses erreurs; il le prouva lorsqu'il disait aux Français :

« Le coq gaulois et les trois couleurs étaient nos signes vénérés quand nous fondâmes la République en France; ils furent adoptés par les glorieuses journées de juillet; ne songez pas, citoyens, à les supprimer ou à les modifier; vous supprimeriez

(1) Voyez la brochure, avec figures, que j'ai publiée, dans les derniers jours de février 1848, sous ce titre : *Le véritable drapeau et la véritable cocarde de la République française.*

les plus belles pages de votre histoire, votre gloire immortelle, votre courage, qui s'est fait connaître sur tous les points du globe. Conservez donc le coq gaulois, les trois couleurs : le gouvernement provisoire le demande à votre patriotisme. »

Les circonstances fâcheuses au milieu desquelles la révolution s'était accomplie, circonstances qui laissaient déjà sur le pavé, faute d'occupation, une foule d'ouvriers, et qui, sous ce rapport, devaient s'aggraver encore à la suite d'un bouleversement général, imposèrent au gouvernement provisoire l'impérieuse nécessité de s'occuper du sort des travailleurs.

Ce fut dans le but d'utiliser tant de bras oisifs qu'il décréta, d'un côté, l'établissement immédiat d'ateliers nationaux ; d'un autre côté, la formation de vingt-quatre bataillons de garde nationale mobile, recrutés dans Paris. Ces volontaires devaient être habillés et armés aux frais de la patrie ; une solde de 1 franc 50 centimes leur était allouée à chacun et par jour : aussi ces bataillons furent-ils au complet en peu de temps. Nous ferons connaître le résultat de ces deux grandes mesures. Bornons-nous à dire ici que, dans ce moment-là, elles furent d'un grand secours pour les jeunes gens sans occupations et les ouvriers sans travail.

Evidemment le gouvernement provisoire, sauf les questions politiques et sociales qui divisaient ses membres entre eux, montrait, dans tous ses actes, des intentions louables.

Mais le décret qui fera éternellement sa gloire, fut celui qu'il publia, le 26 février, pour abolir la peine de mort.

« Convaincu que la grandeur d'âme est la suprême politique, et que chaque révolution opérée par le peuple français doit au monde la consécration d'une vérité philosophique de plus, était-il dit dans cette immortelle déclaration ;

« Considérant qu'il n'y a pas de plus sublime principe que l'inviolabilité de la vie humaine ;

« Considérant que dans les mémorables journées où nous

sommes, le gouvernement provisoire a constaté avec orgueil que pas un cri de vengeance ou de mort n'est sorti de la bouche du peuple;

« Déclare :

« Que, dans sa pensée, la peine de mort est abolie en matière politique, et qu'il présentera ce vœu à la ratification définitive de l'Assemblée nationale... »

Et aussitôt, le ministre de la justice manda aux procureurs généraux de surseoir à toutes les exécutions capitales qui devaient avoir lieu à la suite des arrêts souverains et de l'ordre définitif qui autorisait ces exécutions.

« Le gouvernement provisoire vient de rendre un de ces décrets qui forment une date dans l'histoire des progrès humains, s'écriait à ce sujet le journal *la Patrie;* il vient d'abolir la peine de mort en matière politique.

« Saluons cet acte saint entre tous avec la pieuse reconnaissance qui lui est due.

« L'homme s'élève dans la démocratie; il devient un être sacré auquel l'homme n'ose plus attenter.

« Comment, dans l'avenir, oserait-on insulter à l'homme et à ses droits? nous venons de déclarer la personne humaine désormais inviolable!

« Ainsi, désormais ce n'est plus la force qui interviendra dans nos luttes civiles; c'est la raison; c'est la lumière incessamment répandue sur les esprits; nous ne contraindrons plus, nous convaincrons; nous n'aurons plus la soumission passive des corps, nous aurons l'accord libre et spontané des âmes. Plus d'oppresseurs, plus d'opprimés entre nous, toujours des frères!

« Que les hommes qui ont pris la charge de subvenir aux premières mesures nécessaires à l'établissement de la République se rassurent désormais sur les difficultés de leur œuvre; un esprit supérieur les anime; ils travaillent éclairés, pro-

tégés par la sainte inspiration de la fraternité humaine !... »

Je cite exprès les éloges donnés à cette grande mesure par le journal *la Patrie*, parce que cette feuille n'a point cessé d'être hostile à la Révolution et aux chefs révolutionnaires, et parce qu'elle ne tarda pas à oublier ces doctrines si pures, si humaines. Quant aux feuilles démocratiques, elles avaient toutes devancé le gouvernement provisoire dans cette carrière d'améliorations morales : tous leurs programmes antérieurs à la Révolution comprenaient l'inviolabilité de l'homme ; ceux publiés dès le 26 par *la Réforme* et *la Fraternité* portaient l'abolition de la peine de mort et la révision des lois pénales : le décret du gouvernement provisoire ne fit donc que traduire légalement l'opinion publique, unanime sur cette question, moins quelques légistes endurcis et quelques aristocrates *modérés* (1).

L'adresse aux *communistes icariens*, *aux tavailleurs*, que fit paraître, dès le 25, le rédacteur du *Populaire*, Cabet, contenait, après l'invitation de se rallier au gouvernement qui venait de proclamer la République, les vœux suivants :

« Fidèles à nos principes de fraternité, d'humanité et de modération, de justice et de raison, crions toujours et partout : Point de vengeance, point de désordres, point de violences, point d'oppression pour personne ! mais fermeté, clairvoyance et prudence, afin d'obtenir justice pour tous.

« *Point d'atteinte à la propriété !* mais inébranlable persévérance à demander tous les moyens que peut accepter la justice pour supprimer la *misère ;* notamment en adoptant un sys-

(1) « Ce fut le peuple de Paris qui inspira le décret destiné à donner sa vraie signification à la victoire, le décret d'abolition de la peine de mort en matière politique. Il l'inspira, il l'adopta et le signa par une acclamation de deux cent mille voix. Pas un cri de colère ne protesta. La France et l'Europe comprirent que Dieu avait ses inspirations dans la foule, et qu'une révolution inaugurée par la grandeur d'âme serait pure comme une idée, magnanime comme un sentiment, sainte comme une vertu. » (*Rapport du gouvernement provisoire à l'Assemblée nationale.*)

tème démocratique d'inégalité successivement décroissante, et d'égalité successivement croissante.

« Gardons-nous de demander l'application immédiate de nos doctrines *communistes*. Nous avons toujours dit que nous ne voulions triompher que par la discussion, par la conviction, par la puissance de l'opinion publique, par le consentement individuel, par la volonté générale. Restons fidèles à nos paroles... »

Ainsi, tout le monde cherchait à se placer à la hauteur de la grande révolution politique et sociale accomplie par le peuple, et ce fut dans ces heureuses dispositions que la fête pour la proclamation solennelle de la République eut lieu.

Dès la matinée du 27, deux bataillons de chacune des légions de la garde nationale parisienne et tous les bataillons de la banlieue furent s'établir sur les boulevards, la droite appuyée à la place de la Bastille, les drapeaux, les musiques et les sapeurs en tête. Les élèves de l'Ecole Polytechnique, ceux de Saint-Cyr et d'Alfort, ainsi que les élèves des Écoles de médecine et de droit, devaient aussi être passés en revue par le gouvernement provisoire. L'empressement de tous ces citoyens et d'un grand nombre d'autres fut tel qu'on devait l'attendre d'une population enthousiaste.

A une heure, les membres du gouvernement et leur escorte quittèrent l'Hôtel-de-Ville pour se rendre sur la place de la Bastille : ils marchaient deux à deux. MM. Lamartine et Arago ouvraient la marche, se tenant par le bras, et précédés du général Courtais. Le temps, qui avait été couvert et pluvieux une partie de la matinée, changea tout à coup, et un soleil, que l'on a comparé à celui de Juillet 1830, éclaira cette fête mémorable.

Tous les membres du gouvernement provisoire s'étant réunis autour de la colonne, y furent entourés des drapeaux de la garde nationale et du peuple : mille autres drapeaux aux trois couleurs flottaient aux fenêtres, tant sur le passage du cor-

tége, que sur la longueur des boulevards. Une foule immense couvrait la place de la Bastille et les voies qui y aboutissent.

Après que les musiques eurent exécuté les airs nationaux de la première Révolution et ce qu'on appelle le *Chant des Girondins* (¹), M. Arago prit la parole :

« Sur cette place, dit-il, où nos pères ont inauguré la liberté,
« nous venons proclamer la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Ils ont eu
« le courage de la créer ; nous aurons la sagesse de la conduire
« dans une voie large, grande et glorieuse.

« *Vive la République !* »

A peine M. Arago eut-il poononcé ces mots magiques, qu'une acclamation, sortie de cent mille poitrines, lui répondit par ce même cri : *Vive la République !* Les musiques se mêlèrent à ces cris, et les drapeaux saluèrent l'inauguration officielle de cette République tant désirée par les hommes marchant à la tête de la civilisation du monde.

Le doyen des membres du gouvernement, M. Dupont (de l'Eure), adressa à la garde nationale quelques paroles bienveillantes pour la remercier de sa conduite dans la révolution glorieuse qui venait de rajeunir la France. « Nous comptons sur votre concours, lui dit-il, pour nous aider à maintenir l'ordre (²), à établir un gouvernement fort et puissant, qui

(¹) Le *Chant des Girondins* est un de ces anachronismes comme on en trouve tant dans les romans et les drames prétendus historiques. Le chant de notre première révolution qui a pour refrain :

Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie,

fut fait à l'occasion du combat naval auquel le *Vengeur* donna son nom, combat qui eut lieu le 13 prairial an II. A cette époque, les girondins étaient morts depuis longtemps. Ce ne fut donc pas *mourir pour la patrie!* qu'ils firent entendre en allant à l'échafaud, mais bien : *Le jour de gloire est arrivé.* Le musicien du prétendu *Chant des girondins* a été mal inspiré en modifiant l'air primitif, qui vaut beaucoup mieux que la musique nouvelle.

(²) Ce bon M. Dupont (de l'Eure) en était encore aux formules du gouvernement déchu, qui parlait toujours de l'*ordre* et jamais de la *liberté*.

puisse faire la gloire et le bonheur de la France. *Vive la République!* »

— « *Vive la République!* reprit M. Crémieux. Rendons hommage aussi aux mânes de nos frères de Juillet. Que devaient-ils penser en nous voyant perdre une à une ces libertés conquises par leur sang! Qu'ils ont dû tressaillir aux échos de notre révolution, plus grande encore que la leur, puisqu'elle nous donne la véritable liberté!

« La République est la mère de tous les citoyens, qui sont tous frères et fils d'une grande patrie! Quand cette patrie s'appelle la France, on doit être fier et heureux d'être républicain français. *Vive la République! vive la France!* »

Vive la République! vive la France! répondirent les légions, en défilant au pied de la colonne.

Et les musiques exécutaient alternativement le *Chant des Girondins, la Marseillaise* et *le Chant du départ.*

Et le peuple ne cessa de crier *Vive la République!* jusqu'au moment où le gouvernement provisoire, arrivant sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, salua le cortége avec ce même cri, désormais consacré par le baptême que venait de lui donner le peuple français.

CHAPITRE VIII.

Motifs de l'insistance du peuple pour la proclamation de la République. — Unanimité de l'opinion en ce moment. — Principes qui découlaient de cette République démocratique. — Programme du gouvernement provisoire. — Circonstances favorables où se trouvait l'Europe en 1848. — Empressement des fonctionnaires à saluer la République. — Conduite de l'armée. — La République lui présente une nouvelle carrière de gloire à parcourir. — Formation d'un conseil de défense générale et de quatre armées d'observation. — La nouvelle République devait se préparer à la guerre offensive, de propagande démocratique et de délivrance des peuples. — Le gouvernement provisoire n'ose pas déchirer complétement les iniques traités de 1815. — Il recule devant l'idée de faire de la propagande efficace. — Il ne promet l'appui de la France que conditionnellement et dans l'avenir. — On compare ses membres aux *girondins*. — Les vieux républicains veulent la guerre d'affranchissement des peuples. — Prédiction de Robespierre à ce sujet. — Question italienne. — Déclaration du gouvernement provisoire à cet égard. — Engagement qu'il prend, au nom de la France.

La République française est enfin proclamée officiellement. Le peuple, qui l'avait acclamée depuis trois jours, tenait beaucoup à cette consécration solennelle, parce qu'il craignait quelque trahison, comme en 1830, et il ne voulait pas donner aux contre-révolutionnaires et aux intrigants le temps de déployer leur habileté. De là ses vives insistances auprès du gouvernement provisoire. « Nous ne proclamâmes pas la République, disaient plus tard à ce sujet les membres de ce même gouvernement, en rendant compte à l'Assemblée nationale de leur mission; elle s'était proclamée d'elle-même, par la bouche de tout un peuple : nous ne fîmes qu'écrire le cri de la nation..... »

« En proclamant la République, ajoutait encore ce même gouvernement provisoire, le cri de la France n'avait pas proclamé seulement une forme de gouvernement; il avait

proclamé un principe. Ce principe, c'était la démocratie pratique, l'égalité des droits, la fraternité par les institutions. La Révolution accomplie par le peuple devait s'organiser, selon nous, au profit du peuple, par une série continue d'institutions faternelles et tutélaires propres à conférer régulièrement à tous les conditions de dignité individuelle, d'instruction, de lumières, de salaires, de moralité, d'éléments de travail, d'aisance, de secours et d'avénement à la propriété, qui supprimassent le nom servile de *prolétaire*, et qui élevassent le travailleur à la hauteur de droit, de devoir et de bien-être des premiers-nés à la propriété. Elever et enrichir les uns sans abaisser et sans dégrader les autres; conserver la propriété et la rendre plus féconde et plus sacrée en la multipliant et en la parcellant dans les mains d'un plus grand nombre; distribuer l'impôt de manière à faire tomber son poids le plus lourd sur les plus forts, en allégeant et en secourant les plus faibles; créer, par l'Etat, le travail qui manquerait accidentellement par le fait du capital intimidé, afin qu'il n'y eût pas un travailleur en France à qui le travail manquât avec le salaire; enfin, étudier avec les travailleurs eux-mêmes les phénomènes pratiques et vrais de l'association, et les théories encore problématiques des systèmes, pour y chercher consciencieusement les applications, pour en constater les erreurs; telle fut la pensée du gouvernement provisoire.... »

Certes, c'était bien là la *République démocratique et sociale* que le gouvernement provisoire voulait ainsi constituer; la dernière qualification, le mot *sociale* ne s'y trouvait pas, il est vrai, pas plus qu'il ne se trouve dans la constitution de 1793; mais les bases du *socialisme* étaient bien certainement inscrites dans ce dernier programme, à côté des principes de la plus pure démocratie. Par quelle fatalité ce programme est-il devenu aussi décevant que celui dit de l'Hôtel-de-Ville!

Nous en ferons connaître les causes au fur et à mesure que

les preuves nous arriveront à l'appui : nous nous bornerons ici à constater que jamais gouvernement improvisé ne fut dans des conditions plus favorables pour faire adopter tous les moyens qui découlaient des principes posés dans son programme. Nul département, nulle cité, nulle contrée de l'État ne fit entendre la moindre réclamation contre la révolution accomplie par le peuple de Paris, ni contre la substitution de la République à la monarchie; partout, au contraire, les populations saluèrent avec enthousiasme cette grande révolution; partout la République fut acceptée comme un augure de force, de grandeur, de gloire et de prospérité pour la patrie. La France entière, moins quelques hommes ou rentés par le ruineux budget de la monarchie ou attachés encore aux priviléges, vit éclater comme un bienfait du Ciel l'ouragan populaire qui venait de balayer un gouvernement si détesté pour avoir porté tant et de si graves atteintes à sa considération, à son honneur, à ses libertés; un gouvernement qui l'avait tant de fois blessée dans ses sympathies, ses affections. Cette noble France était lasse d'un système qui la faisait déchoir chaque jour du haut rang qu'elle doit occuper dans le monde; elle était lasse de prodiguer son or à des hommes avides, égoïstes et corrompus. Aussi ne cesserons-nous de répéter, avec le gouvernement provisoire, que la nation reconnut sa pensée dans le vœu du peuple de Paris. « Il n'y eut résistance, dit le rapport général, ni d'une main, ni d'une voix, ni d'un cœur libre en France à l'installation du gouvernement nouveau. » Les anciens fonctionnaires, ou quittèrent spontanément leurs fonctions, ou furent remplacés par des commissions provisoires que le peuple élut partout. Un assez grand nombre de préfets, tout en envoyant leur démission au ministre de l'intérieur, annoncèrent qu'ils resteraient à leur poste jusqu'à l'arrivée de leurs successeurs, qui ne se firent pas attendre. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les chefs de l'ancienne opposition

dynastique eux-mêmes, les Odilon Barrot, les Thiers, les Dufaure, les Billault et leurs amis du ci-devant centre gauche déclarèrent qu'ils donnaient, sans restriction aucune, leur adhésion au nouveau gouvernement. Tous les généraux, tous les chefs militaires se rangèrent du côté du vainqueur : il n'y eut pas jusqu'au dernier général en chef nommé par Louis-Philippe *in extremis*, M. le maréchal Bugeaud, duc d'Isly par la bienveillante protection de ce roi, qui ne se fût empressé d'offrir son épée, au gouvernement qui venait de proclamer la République.

A Lille seulement il y eut quelques troubles; mais ils eurent pour cause l'obstination du préfet, Desmousseaux de Givré, à taire au peuple les nouvelles que le télégraphe de Paris lui avait transmises. Quand ces nouvelles furent connues, la tranquillité se rétablit d'elle-même, et la République fut proclamée avec les plus vives démonstrations de joie dans cette ville importante.

Quant à l'armée, la conduite presque passive qu'elle avait tenue à Paris, sous les yeux même de ceux de ses chefs considérés comme les plus dévoués à la monarchie, indiqua suffisamment qu'elle acceptait le gouvernement républicain comme le seul propre à faire disparaître les priviléges et le favoritisme qui l'avaient tant choquée. En s'adressant à cette armée, dont le rôle, pendant la durée du règne de Louis-Philippe, ne fut jamais à la hauteur des nobles sentiments du soldat français, le gouvernement provisoire lui avait parlé en ces termes :

« Le peuple oublie tout en serrant affectueusement les mains de ses frères qui portent l'épée de la France. Le gouvernement provisoire va préparer des institutions analogues à celles sous lesquelles la République française a tant grandi la France et ses armées. Ces nouvelles institutions, qui vont émaner de l'Assemblée nationale, ouvriront à l'armée une

carrière de dévouement et de services que la nation libre appréciera mieux que les rois... La liberté ne vous demandera plus d'autres services que ceux dont vous aurez à vous réjouir devant elle et à vous glorifier devant ses ennemis. »

L'armée comprit donc qu'une nouvelle carrière plus patriotique, plus glorieuse et plus digne allait s'ouvrir devant elle, et cette pensée paralysa jusqu'au mauvais vouloir des chefs jadis les plus hostiles à la République. Quant aux soldats, la République et la patrie se confondirent, à leurs yeux, dans le même sentiment.

Ainsi, il suffit de la présence du citoyen Flocon à Vincennes, où s'étaient réunies plusieurs fractions des corps sortis de Paris, pour faire adopter à ces corps et à tous leurs chefs le nouveau gouvernement.

Les autres troupes encore éparses soit dans Paris, soit dans les environs, furent le constant objet de la sollicitude du gouvernement provisoire. Il s'occupa activement de les réunir dans les divers forts détachés qui entourent la capitale : les soldats qui s'étaient trouvés isolés, rejoignirent leurs corps respectifs au premier appel du gouvernement. On procéda à la réorganisation des régiments, qui allèrent reprendre leurs anciennes garnisons, et l'ordre et la discipline furent rétablis sans aucune peine. Les régiments de cavalerie étaient d'eux-mêmes retournés à leurs quartiers primitifs.

L'armée de l'Algérie, quoique placée immédiatement sous les ordres d'un fils de Louis-Philippe, n'eut ni une heure ni une pensée d'hésitation ; le général Cavaignac, frère du républicain Godefroy, reçut le commandement général de cette contrée, et les deux fils de Louis-Philippe qui s'y trouvaient résignèrent noblement les fonctions suprêmes que l'un d'eux allait y remplir.

Bientôt le gouvernement provisoire parut marcher sur les traces de la Convention nationale, en décrétant l'organisation

immédiate d'un Conseil de défense générale et la formation de quatre armées d'observation : l'armée des Alpes, l'armée du Rhin, l'armée du Nord et l'armée des Pyrénées. Les différents corps qui devaient composer ces armées, et principalement ceux destinés à se réunir sur les bords du Rhin et au pied des Alpes, se rendirent avec joie à leur nouvelle destination, impatients de tirer l'épée, non plus pour des questions dynastiques, mais pour l'affranchissement des peuples amis.

En se reconstituant sur ses anciennes bases, la République française se trouvait, en 1848, à peu près dans les mêmes conditions qu'en 1792 : elle ne pouvait se dissimuler que les rois de l'Europe ne la vissent arriver avec la colère qu'inspire la terreur, et qu'ils n'eussent, ostensiblement ou secrètement, la pensée de la renverser avant qu'elle eût acquis cette force irrésistible qu'elle allait puiser dans une nation intrépide qui compte trente-cinq millions d'habitants, dont deux millions sous les armes, organisés presque militairement. La nouvelle République devait donc non-seulement rester à l'état de méfiance à l'égard de tous les souverains du continent et même de l'Angleterre, mais encore se préparer à la guerre offensive, la seule qui pût aider efficacement l'établissement d'autres États démocratiques autour d'elle. Il ne fallait pas que le gouvernement provisoire perdît un instant de vue la grande mission qu'il avait reçue du peuple, à savoir, qu'en proclamant la République démocratique il fallait avoir le courage de saisir le moment favorable pour proclamer et asseoir, partout où cela eût été possible, l'avénement et le règne de la démocratie; mission providentielle, qui pouvait promptement mettre un terme à la guerre fratricide que se font les hommes du passé et ceux de l'avenir; il fallait avoir la force d'âme et de volonté nécessaire pour accepter la nécessité d'une guerre de principes, qui eût pu prévenir cent autres guerres dynastiques; d'une guerre de délivrance, dont le noble résultat eût changé la face du

monde, en rendant aux nations leur propre souveraineté, et aux hommes, le sentiment de leurs droits et de leur dignité. Il fallait enfin être bien convaincu que la Révolution radicale de 1848 était un événement d'une tout autre portée que celle aperçue par les esprits étroits ou timorés, qui eurent hâte de faire rentrer dans ses vieilles limites le fleuve dont le débordement devait féconder tout ce qu'il avait atteint.

N'oublions pas que les circonstances où le monde se trouvait à l'avénement de la République de 1848 étaient bien autrement favorables à cette guerre de propagande qu'à l'époque de 1792. Depuis soixante ans, les principes proclamés par notre première Révolution avaient germé et s'étaient acclimatés chez tous les peuples de l'Europe, même chez ceux considérés comme les plus stationnaires. L'immense commotion de 1830 avait déjà prouvé que la plupart des nations du continent étaient dès alors mûres pour la liberté et familiarisées avec l'avénement de la démocratie; avénement, qu'en 1792, ces nations pouvaient avoir considéré d'un œil inquiet.

Or, depuis 1830, et malgré les incessants efforts des potentats, unis par les traités de Vienne et par la terreur que leur inspiraient les apôtres du républicanisme, tous les peuples avaient fait des pas immenses vers les idées républicaines; les événements dont la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et même la Prusse ont été, de nos jours, le théâtre, l'ont démontré de la manière la plus irrécusable.

Il n'y avait donc, après la révolution de Février, qu'à montrer dans ces contrées le drapeau de la République pour y implanter la démocratie, et faire reculer jusqu'aux extrémités de la terre et les rois et leurs dynasties, et la gérontocratie ou l'imbécillité qui les soutient encore avec autant d'obstination que d'aveuglement. Si l'on eût alors adopté la résolution de faire de la propagande républicaine, non-seulement pour affranchir les peuples courbés sous le joug, mais encore comme

le seul moyen d'asseoir et d'affermir la République française renaissante, nul doute que cette guerre n'eût eu le plus prompt et le plus complet succès.

Malheureusement, le gouvernement provisoire, si peu homogène dans son élément révolutionnaire, si divisé sur les grandes questions dont il eut à s'occuper, ne se trouva point à la hauteur de la situation politique : il y eut, parmi les membres de ce gouvernement, des hommes qui crurent devoir encore respecter les traités existants, c'est-à-dire les honteux traités de 1815, contre lesquels n'avaient cessé de protester les peuples livrés comme un vil bétail; traités qui pesaient surtout à la France, parce qu'ils furent combinés pour l'amoindrir, l'abaisser aux yeux du monde, et lui faire perdre cette noble prépondérance qu'elle doit à son génie, à son impérissable auréole de gloire et à ses constants efforts pour épandre les rayons de sa propre lumière sur tous les peuples encore dans les ténèbres.

Ce partage inique du territoire européen en 1815, ce contrat d'oppression mutuelle stipulé par quelques tyrans contre l'humanité tout entière; ces infâmes traités enfin, cause première des deux grandes révolutions faites par le peuple français, avaient été manifestement brisés par toutes les parties contractantes, excepté par la France seule, qui devait les abhorrer.

Eh bien! le gouvernement, placé à la tête d'une révolution qui rompait avec le passé, n'osa seulement pas les considérer comme violés!

Au lieu de déchirer cette carte de l'Europe sortie de l'officine des Metternich, des Nesselrode et autres diplomates de 1815 ligués contre les peuples et les idées révolutionnaires, le gouvernement provisoire se borna à offrir la paix républicaine et la fraternité française à tous les peuples qui comptaient sur l'appui efficace de la grande nation : il afficha le plus impo-

litique respect des gouvernements, des traités, des lois et des territoires; il crut ainsi élever bien haut son principe d'indépendance et de démocratie sur le monde; il pensa qu'il suffisait de dire aux peuples, sans contraindre et sans presser les événements :

« Nous n'armons pas l'idée nouvelle du fer et du feu, comme les barbares; nous ne l'armons que de sa propre lueur; nous n'imposons à personne des formes ou de imitations prématurées ou incompatibles peut-être avec sa nature. Mais si la liberté de telle ou telle partie de l'Europe s'allume à la nôtre, si des nationalités asservies, si des droits foulés, si des indépendances légitimes et opprimées surgissent, se constituent d'elles-mêmes, entrent dans la famille démocratique des peuples et font appel, en nous, à la défense des droits, à la conformité des institutions, la France est là! La France républicaine n'est pas seulement la patrie, elle est le soldat du principe démocratique *dans l'avenir!* »

Ces phrases sans portée, ne laissant espérer aux peuples qui allaient inévitablement nous imiter, qu'une assistance conditionnelle, réalisable seulement dans un avenir lointain et indéterminé, suffirent pour donner à la France, comme à tous ceux qui avaient pu compter sur elle, l'idée de la timidité, de la réserve et de l'irrésolution du gouvernement de la nouvelle République. Au lieu de ces énergiques et inflexibles *montagnards*, dont l'audace fut le trait le plus caractéristique de leur physionomie, au lieu de ces hommes comprenant que le nouvel ordre de choses ne pouvait s'affermir que par une propagande aussi active qu'efficace, les républicains de vieille date et ceux de la veille s'aperçurent aussitôt qu'ils n'avaient à la tête du pouvoir, sous le rapport politique, que l'ombre de quelques *Girondins*. Dès lors, ils considérèrent comme un grand malheur cette composition si déplorablement mélangée d'un gouvernement destiné à donner les premières im-

pulsions à une nation que rien n'aurait arrêtée si on l'eût placée dans les voies ouvertes par ses révolutions.

Qu'on ne pense pas qu'en s'affligeant ainsi du défaut d'énergie du nouveau gouvernement, les vieux républicains eussent la pensée d'aviver cet ancien esprit de conquête qui avait si longtemps entraîné la France sur les pas de quelques chefs. La guerre qu'ils comprenaient n'était point celle qui a pour objet quelques lambeaux de territoires, mais bien celle qui prête l'assistance désintéressée d'une grande nation à tous les peuples opprimés qui auraient réclamé son appui. Les vieux républicains savaient, par l'expérience de la première révolution, que, si l'on ne se hâtait de former un indestructible faisceau de tous les Etats disposés à se constituer démocratiquement, et d'opposer ce faisceau à la ligue des aristocraties; que si l'on ne plaçait pas les forces populaires en face des ruses de la diplomatie, non-seulement la nouvelle République française manquerait à sa mission, mais encore elle exposerait sa propre existence, et permettrait l'accomplissement de cette désolante prophétie que Robespierre adressait à ses collègues :

« Laissez flotter un moment les rênes de la révolution...
« *un siècle de guerre civile et de calamités désolera notre patrie; et nous périrons pour n'avoir pas voulu saisir un moment donné dans l'histoire des hommes pour fonder la liberté;* et les malédictions du peuple s'attacheront à notre mémoire, qui devait être chère au genre humain... L'immortalité s'ouvrait devant nous, et nous périrons avec ignominie ! »

C'est surtout pour les Etats de l'Italie centrale que les républicains auraient exigé l'appui de la France, dans le cas très-probable d'une insurrection contre les Autrichiens. Les sympathies du peuple français étaient depuis longtemps acquises aux malheureux Italiens, placés sous un joug de fer qu'ils devaient secouer à chaque instant, comme les Siciliens

avaient brisé celui qui les attachait à la couronne de Naples. Laisserait-on les Lombards, qui étaient sans armes, sans arsenaux, sans aucun des moyens nécessaires pour soutenir la lutte contre les soldats de l'Autriche; les laisserait-on livrés à eux-mêmes, s'ils s'insurgeaient, ou bien la France leur prêterait-elle son appui jusqu'à leur constitution? Si le gouvernement provisoire eût eu les instincts révolutionnaires du Comité de salut public, nul doute qu'il n'eût pensé sérieusement à aider les Italiens, quelque chose qu'il pût en advenir avec le cabinet de Vienne. Mais il y avait au sein même de ce gouvernement des hommes systématiquement opposés à toute guerre de propagande; et, en ordonnant la formation d'un corps d'armée au pied des Alpes, ces hommes étaient décidés par avance à ne pas envoyer nos soldats en Lombardie, lors même que le cas d'une insurrection victorieuse se présenterait.

Toutefois, comme l'opinion publique se prononçait fortement en faveur de la propagande révolutionnaire en Italie, le ministre des affaires étrangères glissa, dans les instructions adressées par lui aux agents diplomatiques de la République française, la phrase suivante :

« Si les Etats indépendants de l'Italie étaient envahis; si l'on imposait des limites ou des obstacles à leur transformation intérieure; si on leur contestait, à main armée, le droit de s'allier entre eux pour consolider une patrie italienne, la République française se croirait en droit d'armer elle-même pour protéger ces mouvements légitimes de croissance et de nationalité des peuples... »

C'était là un engagement fo mel pour la France; nous verrons bientôt le compte que la réaction en a tenu, lorsque les cas prévus par ces instructions se réalisèrent.



Carnot

CHAPITRE IX.

Création des Commissions administratives départementales. — Proclamations patriotiques et sages qu'adressent à leurs concitoyens celles du Mans, de Moulins, de Clermont, de Tours, de Limoges, etc. — Les adhésions arrivent en masse au gouvernement provisoire. — Triste spectacle qu'offrent toutes ces conversions subites et éhontées. — Réflexions de la *Réforme* à ce sujet. — Les solliciteurs envahissent toutes les places. — Influence des anciens bureaux. — Coup d'œil sur les choix faits par les ministres. — Nominations dans les parquets. — Commissaires envoyés dans les départements. — La réaction s'empare de ces choix. — Ministère de la guerre. — Essais faits par le ministre de l'instruction. — Les mesures financières font un tort irréparable à la République. — Organisation des ateliers nationaux par le ministre des travaux publics. — Conduite contre-révolutionnaire des banquiers et des capitalistes. — Les socialistes demandent que le gouvernement s'empare de la Banque, des chemins de fer, des assurances générales. — Question de la mobilisation de la propriété. — Commandite du gouvernement en faveur de l'industrie souffrante. — Formation de comptoirs d'escompte. — Création de la Commission des travailleurs. — Questions de l'octroi et du timbre des journaux.

La République était à peine proclamée en France, et tout se ressentait déjà de la vie nouvelle que cette forme de gouvernement devait donner à une nation si bien prédisposée à exercer les droits de sa souveraineté.

Dans toutes les villes, sans exception, des Commissions administratives provisoires s'étaient créées spontanément, et elles fonctionnaient toutes dans l'intérêt du peuple et du nouveau gouvernement : les autorités locales entrèrent immédiatement en rapport avec ces Commissions, dont les actes eurent pour but la proclamation de la République, le maintien de l'ordre fondé sur la liberté. Chacune de ces Commissions départementales ou communales fit à la population des adresses où respiraient les sentiments les plus patriotiques, les plus enthousiastes et en même temps les plus sages.

« Encore une fois la liberté triomphe, disait la Commission

municipale du Mans; une fois de plus la France donne un noble exemple aux peuples, une leçon magnanime aux rois.

« 89, 1830, 1848 ! jalons sublimes de la carrière du progrès infini, dans laquelle Dieu dirige la France, à la tête des nations, vers les destinées infaillibles de l'humanité.

« Le peuple de Paris va se rallier, calme et paisible, autour de la liberté, après l'avoir conquise au prix de son sang. Montrez-vous dignes, chers concitoyens, de vos frères de la capitale, et comptez sur l'administration provisoire que vous avez adoptée... »

— « Une grande révolution vient de s'accomplir à Paris, s'écriait la Commission départementale de Moulins. Après une lutte héroïque, le peuple a reconquis sa souveraineté et proclamé de nouveau les éternels principes de liberté, d'égalité, de fraternité. La France entière applaudira à l'œuvre des Parisiens, qui furent toujours les premiers de ses enfants par le cœur comme par l'intelligence. L'Italie, qui frémit sous une tyrannie étrangère, attend ce signal pour secouer le joug; l'Allemagne va chasser ses innombrables tyrans au profit de son unité nationale; jamais circonstances plus heureuses ne se réunirent pour consolider la Révolution française, pour inspirer la confiance dans les institutions démocratiques, et pour renverser les rois...

« Citoyens de Moulins, montrons-nous dignes de la grande cité! Que chacun concoure avec zèle et dévouement à fonder l'ordre sur la liberté! »

La Commission administrative du Puy-de-Dôme, après avoir annoncé aux habitants de ce patriotique département la révolution accomplie par l'héroïque peuple de Paris, leur disait que l'autorité provisoire dont ils l'avaient investie, n'était acceptée par chacun de ses membres que dans l'intérêt des idées démocratiques, comme aussi dans l'intérêt de la paix publique. « Désormais, ajoutait-elle, nous entrons dans une

ère de liberté et de véritable publicité : nous vous tiendrons au courant des événements, qui ne sont encore qu'imparfaitement connus ; toute dépêche qui nous arrivera sera immédiatement publiée et affichée... Soyons calmes, puisque la victoire s'est prononcée pour nous. »

— « Citoyens de Tours, disait une autre Commission administrative provisoire, nous vous avons annoncé ce matin notre constitution première ; nous devons ajouter que votre Commission provisoire s'est déjà fortifiée en s'adjoignant des collègues pris dans les rangs des ouvriers. C'est avec leur concours que nous allons nous occuper de distribuer les armes disponibles.

« Citoyens de la ville, et vous surtout citoyens dévoués à la République, ayez confiance en nous ; songez que si nous tenons en mains tous les pouvoirs, nous n'en voulons user que par vous et pour vous... »

Le Comité administratif provisoire de la Haute-Vienne, en apprenant aux citoyens de Limoges que le pouvoir déloyal, traître à la patrie au dehors, oppresseur au dedans, avait été brisé par la population de Paris, s'écriait :

« La République est proclamée (¹) ; elle se maintiendra ; croyez-en cette acclamation unanime qui accueillait hier son avénement désiré par tant de nobles cœurs.

« Sachons nous montrer dignes de nos nouvelles et grandes destinées. Que notre révolution soit pure de tout excès. Soyons calmes et fermes comme il convient à des hommes libres. Veillons sur nos droits. Soyons jaloux de notre conquête. Prenons tous les moyens de l'affermir. Dans les grandes époques comme celle qui commence, nul n'a le droit de se soustraire à sa dette envers la patrie. *Vive la République !* »

(¹) Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, la République se trouva proclamée dans la plupart des grandes villes des départements, avant qu'elle l'eût été solennellement à Paris : car toutes ces adresses sont antérieures au 24 février.

Après les proclamations adressées aux populations des départements et des villes, vinrent les adhésions envoyées au gouvernement provisoire : elles furent nombreuses, générales même; et chacun des corps ou des fonctionnaires qui les envoya sut y donner l'assurance de son dévouement à la République, quoique la plupart de ces fonctionnaires eussent déjà fait preuve du plus servile dévouement au gouvernement déchu. On vit alors s'opérer une foule de conversions aussi subites qu'éhontées.

« Ah! que cette bassesse humaine est un cruel spectacle pour les âmes libres, s'écriait à ce sujet le rédacteur du journal la *Réforme* (et nous n'étions encore qu'à six jours de la révolution radicale), et quel terrible enseignement pour ces races éternellement aveugles qui s'appuient sur la corruption et la force, dans leur incessante et criminelle conspiration contre l'humanité!

« Appelez donc vos écuyers cavalcadours, vos courtisans, vos députés, vos heiduques et chambellans à broderies, ô princes de la veille! appelez tous ces esclaves qui, pour vous, devaient *mourir*. Où sont-ils? — Ils font la cour à la Révolution; ils encensent l'Hôtel-de-Ville; ils demandent des places; ils veulent *mourir* pour la République! En moins d'une heure, ils ont changé de livrée : hier c'était le paillette, le panache et les plaques; aujourd'hui c'est le ruban de la bataille, c'est la cocarde de la victoire trempée dans le sang du peuple! La curée des ambitions commence!

« Que le gouvernement provisoire y songe : toutes ces cupidités qui débordent ne sont pas seulement un scandale, une profanation; elles menacent de souiller dans son germe la révolution nouvelle et de l'empoisonner. Il faut empêcher cette pluie de chenilles.

« Est-ce que le peuple va tendre la main pour ramasser des certificats, des brevets et des commissions d'honneur ou de

pouvoir? S'il va frapper à la porte des municipalités, c'est pour demander un fusil de garde national ou pour s'enrôler, comme ceux de 1792, sous les drapeaux de la République; sa part à lui, c'est la curée des armes! pour le reste il attend, même pour son droit, même pour son pain!

« Encore une fois, ceci est grave : qu'on prenne garde à cette saturnale des ambitions, à ce sonderbund de riches mendiants, et qu'on donne au plus tôt le fusil et le suffrage au peuple.

« Nous avons un gouvernement républicain; nous devons et nous saurons le défendre; mais nous voulons et nous devons en même temps surveiller de près l'invasion de ces pillards sans pudeur, qu'on trouve toujours dans les fourgons de la victoire.

« Que toutes les administrations soient épurées, jusqu'au grand contrôle de l'élection qui les renouvellera. Que des révolutionnaires éprouvés préparent ces élections prochaines qui seront les grandes assises de la démocratie! Veillons, citoyens et gouvernement, veillons au salut de la République, et ne nous laissons pas déborder par ces vieilles bandes de la corruption, qui seraient bientôt ralliées. »

Ces plaintes et ces conseils, que les vieux républicains adressaient au gouvernement provisoire, peignent parfaitement ce qui se passait à l'Hôtel-de-Ville, déjà encombré de solliciteurs de toutes les sortes et de tous les temps, qui, en faisant parade de leur républicanisme de fraîche date, allaient extorquer un brevet ou une commission au gouvernement ou à ses ministres, trop nouveaux dans les fonctions publiques pour bien connaître les hommes qui se présentaient sous les plus larges cocardes.

Aussi la plupart des choix faits le lendemain de la révolution laissèrent-ils beaucoup à désirer, même pour les fonctions les plus importantes.

Et comment n'en aurait-il pas été ainsi, lorsqu'au lieu de commencer par l'épuration de toutes les administrations supérieures, de tous les bureaux, on laissa dans leurs fonctions tous les chefs de ces administrations, tous les employés de ces bureaux? En maintenant, par une coupable pusillanimité, ou par des considérations secondaires, toutes ces âmes damnées de la royauté dans les places qu'elles devaient à leurs opinions monarchiques, à leur haine contre les anciens républicains, le gouvernement en général et les ministres en particulier commirent une faute énorme; ils livrèrent l'administration de la République à l'influence pernicieuse des bureaux, influence d'autant plus grande et plus redoutable que la responsabilité, au lieu d'atteindre les vrais coupables, retombait sur les ministres eux-mêmes, sans cesse admonestés par les journaux et l'opinion publique.

Cependant il faut dire que les choix de fonctionnaires faits par le gouvernement provisoire ou par les ministres eux-mêmes furent généralement bons; mais ceux qui provinrent de la filière des bureaux, ou qui eurent pour base les recommandations d'amis toujours puissants, gâtèrent tout.

Ainsi, le premier ministre de la justice, M. Crémieux, épura assez généralement les parquets des Cours et tribunaux de tous les anciens procureurs généraux, avocats généraux et procureurs du roi, considérés comme hostiles à la cause de la liberté; mais ce ministre recula devant l'idée de toucher à l'inamovibilité des conseillers et juges; de sorte que les hommes de la Révolution, les républicains continuèrent à se trouver en présence des magistrats qui n'avaient cessé de les frapper préventivement, de les condamner avec une aveugle passion pendant les deux restaurations des branches aînée et cadette. L'opinion publique se trouva dès lors en désaccord avec ce ministre, parce que, disait-on, il n'avait eu ni le courage de fouler aux pieds cette inviolabilité malentendue dont le

24 Février crut avoir fait justice, ni celui de remonter aux principes de la Constitution monarchique de 1791, qui prescrivait l'élection par le peuple de ses magistrats quelconques.

De son côté, le ministre de l'intérieur, forcé de choisir, en très-peu de jours, plus de *quatre cents* commissaires généraux, commissaires et sous-commissaires, ne put pas, comme on le pense bien, apporter dans ces choix, si nombreux et si précipités, toute l'attention qu'un ministre met ordinairement à désigner les chefs d'administration : quelques-unes de ces fonctions si difficiles tombèrent entre des mains inhabiles à diriger des départements entiers ; bien d'autres furent confiées à des jeunes gens pleins d'ardeur et de bonnes intentions, mais dont la patriotique et excusable exaltation fut vue de très-mauvais œil par les royalistes et les républicains du lendemain. Deux ou trois de ces commissaires ou sous-commissaires furent même reconnus indignes d'occuper des fonctions publiques. Mais il n'en est pas moins vrai que la plupart de ces agents principaux du gouvernement étaient d'anciens républicains, hommes éprouvés, sous la royauté, par des persécutions, hommes dont l'énergique dévouement ne fit pas défaut à la République naissante, et qui se montrèrent pénétrés des devoirs délicats de leurs fonctions.

Mais les chefs de la réaction s'emparèrent, avec autant de mauvaise foi que d'habileté, des fautes ou des erreurs de quelques-uns de ces républicains, pour pousser un haro général sur les choix faits par Ledru-Rollin ; ils parvinrent ainsi à soulever, au profit de leur parti, la population arriérée de certaines contrées de la France contre ces administrateurs provisoires, et à troubler quelques localités.

Malgré ces menées ourdies en haine du nouveau ministre de l'intérieur, un grand nombre de ces agents supérieurs n'en furent pas moins récompensés de leur bonne administration par les populations départementales, qui les envoyèrent, pres-

que tous, siéger sur les bancs de l'Assemblée nationale constituante.

Les ministres de la guerre, qui se succédèrent si rapidement dans les premiers jours de la Révolution, se montrèrent tous fort peu révolutionnaires. Ils ne touchèrent qu'avec les plus grands ménagements à ce qui existait sous la royauté, dans la hiérarchie militaire. A l'exception de quelques vieux généraux dévoués à la monarchie, que l'on mit d'office dans les cadres de la non-activité, les ministres ne firent aucun acte qui pût faire croire qu'une grande révolution venait de s'opérer.

Et pourtant ils avaient sous les yeux les mesures radicales opérées dans le sens de l'ancienne monarchie, lors des deux retours, à Paris, des Bourbons de la branche aînée. Il eût été facile, sans commettre ces actes arbitraires de détail qui blessent les intérêts individuels, de trouver, dans les grandes études dont les armées de la première République furent l'objet, les éléments de nouvelles ordonnances sur la discipline des soldats-citoyens : ces ministres eussent pu même provoquer des lois bienfaisantes pour réduire le temps du service des hommes appelés sous les drapeaux, en temps de paix, et en borner la durée à deux ou trois ans. Ils pouvaient encore s'occuper du recrutement militaire, et défendre les marchés de chair humaine, en empêchant les remplacements. Ils pouvaient enfin faire aimer et bénir la République par les soldats et par tous les citoyens qui se vouent à la carrière des armes; ces ministres ne firent rien!

Le fils du célèbre conventionnel Carnot, nommé ministre de l'instruction publique le lendemain du 24 Février, fut un peu plus hardi : il entra dans les voies de la Révolution malgré la résistance qu'il éprouva de la part de la vieille Université. On le vit employer tous les moyens en son pouvoir pour rallier les corps enseignants aux principes démocratiques. Plus tard,

Il présenta un grand projet de loi sur l'instruction primaire, dans lequel se trouvaient de bonnes intentions; mais cette loi fut ajournée par l'un de ses successeurs, M. de Falloux.

Le ministre des finances qui succéda presque aussitôt au premier titulaire de la nouvelle République craignit, comme son prédécesseur, de se brouiller avec l'aristocratie financière; aussi le vit-on résister à toutes les grandes mesures que l'opinion publique réclamait si impérieusement pour rétablir les finances de l'Etat, laissées dans la plus mauvaise situation par la royauté. Il ne sut recourir qu'aux surcroîts d'impôts; il compromit beaucoup la popularité de la République, en demandant et faisant décréter déplorablement la perception de *quarante-cinq centimes* additionnels sur les contributions directes de toute la France. On peut affirmer que ce ministre, frère du célèbre député Garnier Pagès, mort il y a quelques années, a, par cette seule mesure financière, porté un coup terrible au gouvernement démocratique, tant dans l'opinion des petits propriétaires que dans celle des habitants des campagnes. Sous l'administration inintelligente des deux premiers ministres des finances de la Révolution, une véritable panique saisit tous les porteurs d'effets publics quelconques; l'on vit la rente 5 p. 100 qui s'était soutenue à 116 francs le lendemain même de la révolution, baisser rapidement à 80 fr., et descendre, sans interruption, beaucoup plus bas. Les actions de la Banque perdirent les *deux tiers* de leur valeur de convention, et ses billets même cessèrent d'avoir cours pendant quelques jours. Il n'y eut pas jusqu'aux créanciers des Caisses d'épargne qui n'eurent à souffrir des mesures déplorables que ces ministres prirent à cet égard. On eût dit qu'ils n'avaient rien tant à cœur que de ruiner les finances de la République. Pas une de leurs pensées ne fut à la hauteur de leur mission : ils se firent un scrupule de payer religieusement toutes les dettes laissées par la monarchie, même celles de la liste civile, sans vouloir se rappeler qu'à leur

retour en France les Bourbons, qui trouvaient encore d'immenses ressources dues à la bonne administration financière de l'Empire, ne craignirent nullement de placer à *l'arriéré* toutes les dettes courantes de l'Etat, et de ne les payer successivement qu'avec des *reconnaissances de liquidation*.

Quant au ministère des travaux publics, rendu, par la circonstance de la fermeture des ateliers privés et par la cessation générale du travail, l'un des plus importants, sa tâche fut grande et pénible, à Paris surtout, où ce ministre dut faire vivre honorablement les nombreux ouvriers de cette capitale, restés tout à coup sans ouvrage.

Le gouvernement provisoire s'étant engagé à garantir du travail à tous les citoyens, le ministre des travaux publics crut devoir présenter une mesure complémentaire ayant pour objet l'organisation d'ateliers nationaux. Ainsi, d'un côté, on ouvrit des crédits pour divers travaux d'urgence; de l'autre, on ordonna la reprise immédiate de tous les travaux entrepris aux frais de l'Etat dans les bâtiments et édifices publics.

« Ouvriers de Paris, disait à ce sujet le ministre, vous voulez vivre honorablement par le travail. Tous les efforts du gouvernement provisoire tendront, soyez-en sûrs, à vous aider à l'accomplissement de cette volonté.

« La République a le droit d'attendre, et elle attend du patriotisme de tous les citoyens, que l'exemple qu'elle donne soit suivi. De cette manière, la somme des travaux sera augmentée.

« Que partout donc les travaux reprennent leur activité. Ouvriers, après la victoire le travail; c'est encore un bel exemple que vous aurez à donner au monde, et vous le donnerez. »

En adressant cette invitation aux fabricants, le ministre des travaux publics ne croyait pas rencontrer un si grand obstacle dans le mauvais vouloir des banquiers et des capitalistes de Paris.

Ces banquiers et ces capitalistes, tous ou presque tous ennemis des révolutions, même les plus légitimes et les plus saintes, avaient considéré l'avénement de la République comme destiné à amener de graves perturbations dans les affaires de banque : aussi, dès le lendemain, avaient-ils tous fermé leurs comptoirs et leurs caisses, et refusé toute espèce d'affaires.

Il n'en fallut pas davantage pour réduire aux abois ces innombrables fabricants, négociants, entrepreneurs, etc., dont la ville de Paris s'est peuplée depuis les bienfaits de la première Révolution. Tous les grands industriels, dont les travaux quotidiens alimentaient un nombre si considérable d'ouvriers et d'employés, se trouvèrent ainsi dans l'impossibilité d'escompter les valeurs de leurs portefeuilles, ou de toucher les fonds sur lesquels ils avaient l'habitude de compter hebdomadairement; et, avec la meilleure volonté de continuer à occuper leurs ouvriers, ils se virent successivement réduits à les renvoyer, et enfin à fermer leurs ateliers, à suspendre leurs constructions, à ajourner la reprise de leurs affaires industrielles et commerciales, et même à se déclarer en faillite.

Ajoutons que la Banque de France elle-même donna le premier exemple de cette coupable coalition du capital contre les travailleurs, en réduisant ses comptes et en les rendant plus difficiles.

La révolution n'avait pas dévoré le numéraire; il ne s'était pas enfui de France; mais la peur avait agi instantanément sur ceux qui le possédaient, et rien au monde, même l'appât de grands bénéfices, ne put le rendre à la circulation. Cela fut au point que ceux qui avaient besoin d'échanger des billets de la Banque, ordinairement préférés à l'argent, se trouvèrent dans la nécessité de payer un fort escompte pour avoir la monnaie de ces billets; ce qui contraignit le gouvernement à décréter le cours forcé de ce papier.

Ces graves circonstances financières auraient pu servir à

mettre le gouvernement sur la voie des améliorations que réclamaient depuis longtemps les esprits éclairés et compétents dans ces matières.

Ainsi, par exemple, ces hommes compétents auraient voulu qu'on profitât de l'occasion pour substituer immédiatement au crédit individuel des banquiers et capitalistes le crédit de l'Etat, et, comme l'un des moyens d'opérer cette grande transformation, que le gouvernement s'emparât de la Banque de France, qui n'est, au fond, qu'une société particulière privilégiée, pour en faire une banque réellement nationale. La dépréciation des actions de cette Banque privilégiée eût rendu alors la mesure réclamée très-facile; et, au lieu d'être onéreuse, cette opération eût pu présenter toutes sortes d'avantages.

Les mêmes hommes d'études financières pensaient aussi que le gouvernement devait immédiatement racheter toutes les lignes de chemins de fer construites ou à construire, et en faire l'objet d'une administration spéciale, qui aurait pu offrir le double avantage de fournir du travail, et un travail profitable aux ouvriers d'un grand nombre de professions, et de donner à l'État des bénéfices plus considérables encore que ceux de l'administration des postes.

On aurait voulu encore que le gouvernement profitât de l'occasion favorable pour réunir entre ses mains les assurances générales sur toutes les propriétés mobilières et immobilières, assurées aujourd'hui par une foule de compagnies, dont quelques-unes sont loin de présenter les garanties qu'offrirait aux assurés celle de l'État. Cette question des assurances générales se présentait, aux yeux de personnes pratiques, comme la plus importante de toutes les autres questions financières; on affirmait même que, par le moyen de l'assurance obligatoire, reconnue comme un grand bienfait, la masse des propriétés assurées se serait élevée, pour toute la France, à des sommes

fabuleuses, dont on n'a eu jusqu'à ce jour qu'une idée fort incomplète; que les classes pauvres, celles qui ne font jamais assurer les petites propriétés, d'où dépendent leurs uniques moyens d'existence, eussent été ainsi mises à l'abri de ces fréquents sinistres qui les réduisent à la mendicité; que tout le monde eût payé avec plaisir la prime, dont la perception se serait faite tout simplement par le rôle des contributions; et enfin que l'État, devenu assureur général, aurait trouvé des bénéfices immenses sur cette partie des contributions publiques, exploitées jusqu'ici par des Sociétés commerciales, bénéfices qui lui eussent permis d'abolir complétement et les octrois et les droits-réunis, impôts iniques et détestés.

Les hommes qui voulaient pousser le gouvernement de la République française dans ces voies nouvelles considéraient la mobilisation de la propriété libre comme l'unique et le grand moyen de donner l'aisance à tous ceux qui possèdent, et dont la plupart sont aujourd'hui obérés par leurs dettes ou ruinés par l'usure. Ils proposaient, à cet effet, la création d'un papier-monnaie propre à remplacer dans la circulation le numéraire enfoui. Le gage connu eût rassuré à tout jamais les porteurs, qui eussent accepté ce papier en toute confiance. Les nombreux partisans de la mobilisation de la propriété comparaient la faculté donnée à chaque propriétaire de faire circuler ses obligations hypothéquées sur ses immeubles libres, au privilége qu'a la Banque de France d'émettre des billets, qui sont, chez elle, garantis par les espèces et les valeurs réalisables qu'elle possède dans ses caves ou dans ses portefeuilles : ils combattaient la répugnance générale fondée sur le sort des *assignats*, par des raisons que pouvaient admettre les gens sérieux.

Ces hommes à idées nouvelles sur les finances de l'Etat; ces hommes dont les systèmes, mal étudiés jusqu'à ce jour, sont considérés comme des utopies par les routiniers et les

conservateurs-bornes, allaient jusqu'à assurer que l'Etat avait le droit de se libérer envers tous ses créanciers, en remboursant le capital de ses dettes constituées, dont les seuls intérêts seront la cause plus ou moins prochaine d'une banqueroute totale.

Enfin, ces mêmes hommes d'études auraient voulu que l'impôt fût progressif, de manière à ne jamais atteindre celui qui n'a pas même le nécessaire, et à ne peser que sur ceux assez forts pour en supporter le poids.

Ces mêmes hommes, qui s'appelèrent eux-mêm s *socialistes*, avaient aussi un système arrêté pour faire jouir les ouvriers des bénéfices de l'association entre eux et les maîtres du capital. Ils demandaient la création d'un ministère spécial du *travail et du progrès*, ayant la mission et la possibilité de faire élaborer et étudier sérieusement leurs théories financières et socialistes.

Le gouvernement provisoire eut le bon esprit de ne point repousser complétement ces nouvelles théories : il fit plus; sans les adopter en tout, il en admit quelques-unes, et se prêta, faiblement peut-être, à ce que les autres fussent étudiées, non pas par un ministère du travail et du progrès, comme le demandaient les ouvriers, mais par une Commission dite des *travailleurs* (1).

« Considérant que la révolution faite par le peuple doit être faite pour lui, portait le décret d'organisation de la Commission du Luxembourg;

« Qu'il est temps de mettre un terme aux longues et iniques souffrances des travailleurs;

(1) M. Louis Blanc s'est plaint, avec raison, de ce qu'au lieu d'un *ministère du travail et du progrès*, demandé par les masses, on lui avait donné la mission ingrate de présider une *commission d'études*, sans budget et sans ressources aucunes pour le mettre à même de suivre l'application de ses idées et de celles qu'on aurait élaborées au Luxembourg. Il considère cette tâche comme un piége qui lui aurait été tendu par le ministre des travaux publics.



Louis Blanc.

« Que la question du travail est d'une importance suprême; qu'il n'en est pas de plus haute, de plus digne des préoccupations d'un gouvernement républicain ;

« Qu'il appartient surtout à la France d'étudier ardemment et de résoudre un problème posé aujourd'hui chez toutes les nations industrielles de l'Europe ;

« Le gouvernement provisoire de la République arrête :

« Une Commission permanente, qui s'appellera *Commission du gouvernement pour les travailleurs*, va être nommée, avec mission expresse de s'occuper de leur sort.

« Il en nomme président M. Louis Blanc, l'un de ses membres, et vice-président M. Albert, un autre de ses membres.

« Les ouvriers seront appelés à faire partie de cette Commission.

« Le siége de la Commission sera au palais du Luxembourg. »

En attendant le résultat de ces études, le gouvernement provisoire adopta lui-même quelques bonnes mesures, qui eussent pu être bienfaisantes, si la réaction ne se fût empressée de les rapporter.

Par un décret rendu dans ces premiers jours d'enthousiasme, où les bonnes inspirations venaient de toutes parts, ce gouvernement, auquel il ne manquait que des instincts plus révolutionnaires, donna aux ouvriers une nouvelle preuve de sa sollicitude, en déclarant :

« Qu'un travail manuel trop prolongé, non-seulement ruine la santé du travailleur, mais encore l'empêche de cultiver son intelligence, et porte ainsi atteinte à la dignité de l'homme.

« Que l'exploitation des ouvriers par les sous-entrepreneurs ouvriers, dits *marchandeurs* ou *tâcherons*, est essentiellement injuste, vexatoire et contraire au principe de la fraternité [1]. »

[1] Nous reproduisons avec plaisir les motifs des décrets rendus par le gouver-

En conséquence, il réduisit la journée de travail, à Paris, de onze heures à dix heures, et de douze heures à onze heures dans les départements. L'exploitation des ouvriers par le *marchandage* fut abolie.

En même temps, la nouvelle Commission des travailleurs leur montrant les preuves de l'intérêt du gouvernement, et assurant les ouvriers de son infatigable ardeur à résoudre les questions complexes et ardues de l'organisation du travail, leur recommandait le calme et la patience. Et les ouvriers répondaient : « *Nous avons trois mois de privations et de souffrance au service de la République,* au service d'un gouvernement qui s'occupe de notre présent et de notre avenir! »

Il y avait en ce moment-là une noble émulation, même parmi ceux qui vivaient sur les vieilles idées, à soulager les industries souffrantes et à occuper les classes laborieuses.

« Avancez des fonds aux banquiers gênés eux-mêmes par la somme de valeurs restée inerte entre leurs mains, disaient au gouvernement les *routiniers.* » — « Si le gouvernement prête de l'argent aux gros banquiers, répondaient les apôtres du *socialisme*, ceux-ci ne le répandront que d'une main parcimonieuse et avare, en prélevant même de gros bénéfices sur le commerce, qui retiendra cet argent entre ses mains effrayées; et bien peu de gouttes de cette rosée retomberont sur les travailleurs : on aura fait quelque chose pour les riches et pour leurs amis, mais rien pour les travailleurs et les pauvres....

« Que l'Etat se fasse banquier lui-même, ajoutaient ces *socialistes;* qu'il se fasse escompteur à intérêts modérés; par ce moyen, l'argent qu'il avancera sera bien réellement versé dans la circulation : il profitera même des bénéfices que font

nement provisoire, parce qu'ils expriment de nobles sentiments, et qu'ils portent le cachet de ces jours de bonheur et d'enthousiasme, déjà si loin de nous, où germèrent tant de bonnes pensées propres à préparer le bonheur à l'humanité.

les prêteurs... Que l'Etat ouvre des ateliers où puissent fonctionner les ouvriers des industries délaissées; que, dans les cas graves, il procède même à l'expropriation sur inventaire et avec juste indemnité; tout le monde y trouvera son compte... Il ne manque dans les ateliers, parmi les contre-maitres et même les ouvriers, ni de chefs, ni de soldats capables de réorganiser les industries défaillantes. Osez, et vous verrez capitaux et industries, prêts à être supplantés par la concurrence de l'Etat, s'empresser de venir lui disputer les bénéfices; et cette concurrence nécessaire, légitime et intelligente fera promptement cesser la crise actuelle. »

Partant de ce principe, encore contesté, que partout où l'action individuelle fait défaut, l'action gouvernementale ou collective doit se substituer à elle et remplir la tâche qu'elle déserte, le gouvernement provisoire, voyant les détenteurs des capitaux refuser d'accomplir leurs fonctions de vivificateurs du travail, se décida à créer un *comptoir d'escompte*, sous le titre de *Dotation du petit commerce*.

Ce fut là une bonne pensée, mais qui, malheureusement, ne fut pas appliquée assez largement ni à Paris, ni dans les autres départements. Le gouvernement se laissa entraîner dans cette fatale organisation des *ateliers nationaux*, création mal conçue et plus mal exécutée, qui coûta au Trésor des sommes considérables, gaspillées, sans aucune utilité réelle; à donner une aumône déguisée à des milliers d'ouvriers de professions diverses, qui eussent cent fois mieux aimé vivre honorablement du travail de leur état. Pour faire rentrer tous ces ouvriers dans les ateliers d'où ils sortaient, il eût fallu que le gouvernement se fît industriel, comme il s'était fait banquier en créant les comptoirs d'escompte; les ouvrages sortis des mains de ces hommes, qui ne demandaient qu'à exercer leurs professions, fussent restés en garantie des avances faites par le Trésor; on serait enfin parvenu à les écouler,

soit en France, soit à l'étranger, et, probablement, Paris n'eût pas été témoin des tristes journées de juin !

Si les travailleurs furent les constants objets de la sollicitude du gouvernement provisoire, cet intérêt ne s'épuisa pas à leur seul bénéfice.

Des plaintes légitimes se faisaient entendre depuis longtemps parmi les équipages de nos navires de guerre sur l'insuffisance et la mauvaise composition de leurs rations de vivres. Le gouvernement s'empressa de décréter les mesures nécessaires pour introduire dans le régime alimentaire des marins de l'Etat toutes les améliorations qu'il comportait. Bientôt un autre décret supprima les châtiments de la bouline. de la cale et des coups de corde.

Au milieu de toutes ces bonnes dispositions émanant de l'ensemble du gouvernement provisoire, un fait significatif doit être constaté : c'est qu'il y eut résistance de la part de quelques nouveaux fonctionnaires au sujet de diverses mesures concernant la ville de Paris et les questions financières.

D'un côté, le peuple, dont la main puissante avait brisé les barrières de la ville de Paris, se croyait débarrassé à tout jamais de l'impôt qui l'atteignait dans tous ses premiers besoins, celui de l'octroi municipal, impôt que l'Assemblée constituante avait aboli dès 1790. Pendant plusieurs jours, barrières et employés étaient même disparus, aux applaudissements des populations. C'était un bienfait qu'elles faisaient remonter jusqu'à la République. Mais bientôt une proclamation émanant de la mairie centrale de Paris, et signée Buchez, adjoint, rappela au peuple que les charges de la ville ne permettaient pas de renoncer à son principal revenu, qui était celui des octrois. En conséquence, on engageait les bons citoyens à prêter leur concours aux employés chargés de cette perception, en donnant l'assurance que ces droits seraient modifiés de manière à les rendre moins lourds aux classes ouvrières.

A la lecture de cette affiche, le peuple s'émut, et les journaux révolutionnaires firent cause commune avec les classes qui murmuraient.

« Si la mesure peut être légitimée pour la ville de Paris, où tant de ressources sont nécessaires pour parer aux exigences de la situation, s'écrièrent les organes de l'opinion publique, nous regretterions que le gouvernement provisoire ne prît pas les moyens de faire cesser le plus tôt possible, et cela sur tous les points, une perception aussi vexatoire pour le peuple que nuisible aux vrais intérêts du pays. Les fonds procurés aux budgets communaux et à l'Etat par les perceptions établies aux barrières, peuvent être avantageusement remplacés par un surcroît proportionnel et mieux réparti dans l'impôt général; et la suppression des octrois permettra de congédier une multitude d'employés qui absorbent une grande partie du revenu. Nous savons très-bien que la fixation des impôts appartient à l'Assemblée nationale; mais rien ne nous paraît devoir empêcher le gouvernement provisoire de soustraire les citoyens à une inquisition de tous les instants, et que l'on a toujours considérée comme contraire aux habitudes qui doivent régner dans un pays libre. »

En tenant ce langage, les feuilles démocratiques ne faisaient que maintenir les principes qu'elles avaient défendus avant la révolution, tandis que certains républicains arrivés au pouvoir les désertaient, en invoquant la nécessité.

Mais ce ne fut pas sur ce seul point que le désaccord apparut entre les diverses nuances du parti républicain. Dès le lendemain de la révolution, les publicistes, considérant comme abolies toutes les lois portées sous la monarchie contre la liberté de la presse, se mirent à user amplement de cette même liberté que le peuple venait de reconquérir. Une foule de journaux nouveaux parurent sans cautionnement et sans timbre, et les anciennes feuilles diminuèrent le prix

d'abonnement, se fondant sur la suppression de cet impôt.

Mais aussitôt le nouveau ministre des finances, le citoyen Goudchaux, fit entendre les plus vives réclamations contre la suppression illégale, disait-il, de ce droit du timbre; et le gouvernement provisoire publia une déclaration dans laquelle, tout en reconnaissant d'abord que tout nouveau système politique doit se résumer dans un nouveau système de crédit et d'impôts; que le système de taxe de la République française devait avoir pour objet une répartition plus équitable des contributions publiques, et enfin qu'il existait des impôts dont la suppression était très-légitimement réclamée; le gouvernement provisoire, disons-nous, rappelait aux citoyens que les questions de contributions ne pouvant être décidées que par les délégués de la nation, juges souverains à cet égard, la perception de tous les impôts existants devait provisoirement être exercée, sous peine de suspendre ou de compromettre les services les plus importants.

Les journalistes comprirent, par cette mesure générale, qu'on voulait rétablir l'impôt du timbre des feuilles périodiques. Sur-le-champ, ils se réunirent pour délibérer sur les moyens à prendre afin de faire revenir le gouvernement aux principes de la liberté illimitée de la presse, auxquels le timbre portait une grave atteinte.

Dix-sept journaux furent représentés à cette réunion de la presse parisienne : on y décida, à l'unanimité moins une voix, qu'une démarche collective, officieuse et verbale serait immédiatement faite auprès du gouvernement provisoire à l'effet de lui représenter que, si l'impôt du timbre sur les journaux était maintenu, une pareille mesure, après la grande révolution accomplie dans l'intérêt des libertés publiques, menacerait la liberté de la pensée et entraverait celle de la presse.

En sortant de cette réunion, les journalistes se rendirent en corps et par une pluie battante à l'Hôtel-de-Ville. Mais l'heure

étant déjà très-avancée, ils n'y trouvèrent que le secrétaire général, qui promit de faire connaître au gouvernement provisoire l'objet de la démarche des organes de la presse parisienne.

En effet, le gouvernement ne crut pas devoir repousser une demande appuyée sur les principes fondamentaux des Républiques démocratiques; et, malgré le ministre des finances, le timbre des journaux resta supprimé de fait, en attendant qu'il le fût légalement.

Le gouvernement provisoire fit plus encore, il prit l'engagement formel de présenter à la prochaine Assemblée nationale un budget dans lequel ne figureraient plus les taxes sur le timbre de la presse périodique, l'octroi et l'impôt sur le sel; il promit aussi une loi qui modifierait profondément le système des contributions indirectes.

Le gouvernement provisoire n'avait pas compté sur l'impopulaire résistance de la réaction!

CHAPITRE X.

Le gouvernement provisoire rompt avec le passé. — Abolition des titres de noblesse. — Réorganisation de la garde nationale. — Suffrage universel direct. — Bases des prochaines élections. — Abolition des lois de septembre. — La République naissante conquiert la sympathie des ambassadeurs et des cabinets étrangers. — Accueil que les peuples font à la Révolution de 1848. — Opinion des journaux anglais sur cette révolution. — Déclaration du ministre anglais Russell. — Adresse du peuple anglais au gouvernement provisoire. — Sublime langage des ouvriers de Dreghéda. — Opinion des journaux belges. — Adresse du gouvernement suisse au gouvernement provisoire. — Sympathies des peuples pour la République. — Elle est en butte à la guerre du *capital*. — Ligue de l'égoïsme et de la bassesse. — Bruits sinistres répandus. — Coupable conduite des banquiers et des riches. — Compte général de la situation financière léguée par la royauté. — Dettes immenses qu'elle laisse à la République. — Mesures financières proposées par le ministre. — Détermination loyale à l'égard des caisses d'épargne. — La réaction s'en empare pour crier à la banqueroute. — Les banquiers n'ont jamais aimé la République. — Cri d'alarme poussé par la Banque de France. — Mesures énergiques pour éviter qu'elle ne suspende ses payements. — Bons résultats obtenus. — Emprunt national de cent millions. — Mesures relatives aux Bons royaux. — Déplorable impôt des *quarante-cinq centimes*.

Laissons un moment la République démocratique de France se consolider tous les jours davantage, et oublier complétement ses ennemis; laissons le gouvernement provisoire travailler à rompre avec le passé, en abolissant tous les anciens titres de noblesse, et en interdisant aux titulaires les qualifications qui se rattachaient à ces titres; en rétablissant les dénominations, si glorieuses, données sous la République et l'Empire aux généraux de division et de brigade, ainsi que les désignations nouvelles des tribunaux, des magistrats du parquet et autres fonctionnaires publics. Laissons-le réorganiser la garde nationale, en ouvrant ses rangs à tous les citoyens français indistinctement, et en donnant des armes à ceux à qui la royauté en avait toujours refusé. Laissons-le encore organiser, par un décret en quelques lignes, le suffrage universel et direct, sans aucune condition de cens, et déclarer que tous les Français âgés de vingt-un ans étaient électeurs, comme tous ceux ayant

atteint vingt-cinq ans seraient éligibles : la liberté nous a habitués à tant de miracles, que cette immense transformation politique de la société française, signal de l'affranchissement de l'humanité, fut alors considérée comme une conquête toute simple, toute rationnelle, quoiqu'on l'eût si longtems regardée comme une utopie impraticable.

Le gouvernement provisoire n'oubliait point que c'était à l'Assemblée nationale qu'appartenait le droit de décréter la Constitution; mais ne fallait-il pas qu'il posât les premières bases des prochaines élections? Il le fit, en arrêtant que la population deviendrait la seule règle de l'élection, et que les représentants du peuple seraient au nombre de *neuf cents*, répartis d'après cette même règle.

Toujours dans l'intention bien arrêtée de se séparer complétement de la monarchie, ce gouvernement d'acclamation crut nécessaire d'abroger légalement ces iniques *lois de septembre*, qui avaient tant contribué à aviver les haines contre la royauté.

« Considérant, dit-il en décrétant cette abrogation, qui l'était déjà de fait; considérant que les lois de septembre, violation flagrante de la Constitution jurée, ont excité, dès leur présentation, la réprobation des citoyens;

« Que la loi du 9 septembre 1835 sur les crimes, délits et contraventions de la presse et des autres moyens de publication est un attentat contre la liberté de la presse; qu'elle a inconstitutionnellement changé l'ordre des juridictions, enlevé au jury la connaissance des crimes et des délits de la presse, appliqué, contre tous les principes du droit, à des faits appelés contraventions, les peines qui ne doivent frapper que les délits;

« Que, dans la loi du même jour sur les Cours d'assises, plusieurs dispositions sont à la fois contraires à la liberté ou à la sûreté de la défense et à tous les principes du droit pu-

lité; que la condamnation par le jury à une simple majorité est une disposition que réprouvent à la fois la philosophie et l'humanité, et qui est en opposition complète avec les principes proclamés par nos diverses Assemblées nationales;

« Décrète, etc. »

Après l'abrogation entière de la loi du 9 septembre 1835 contre la presse, et le rétablissement des articles du Code d'instruction criminelle et du Code pénal auxquels il avait été dérogé, le gouvernement provisoire établit que, jusqu'à ce qu'il eût été statué par l'Assemblée nationale, la condamnation par les jurés, non-seulement aurait lieu à la majorité de neuf voix, mais encore que la déclaration du jury contiendrait formellement la mention de ces mots : oui, l'accusé est coupable à la majorité de plus de huit voix; et ce, à peine de nullité. La discussion dans le sein de l'assemblée du jury, avant le vote, fut de nouveau considérée comme un droit.

Certes, dans un autre ordre de choses, l'abrogation formelle des lois de septembre eût pu être regardée, après la grande révolution qui venait de s'accomplir, comme une superfétation; ce fut même, sous ce rapport, que plusieurs journalistes la blâmèrent. Mais, en libellant ce décret, le ministre de la justice n'obéissait-il pas aux nécessités de la législation, qu'il fallait nécessairement rétablir par un texte formel qui pût prendre sa place dans le *Bulletin des lois*?

Au surplus, cette consécration légale de la révolution opérée en France par la volonté et la force du peuple prouve que, si le gouvernement provisoire n'était pas, dans son ensemble, aussi révolutionnaire qu'on pouvait le désirer; si la grande pensée qui avait amené cette révolution ne se trouvait pas dans la tête de tous les membres de ce gouvernement; s'il ne leur avait pas été donné, à tous, d'embrasser d'un coup d'œil et de confondre dans une même sollicitude toutes les révolutions que la nôtre allait faire éclater, en les considérant ou comme au-

tant d'auxiliaires puissants, ou comme des pupilles qu'il fallait défendre, au moins leurs décrets attestent-ils la patriotique intention de commencer par asseoir paisiblement la République à l'intérieur.

Quant à l'extérieur, ce n'était pas trop présumer que de croire que l'exemple de magnanimité donné par le peuple après sa victoire, et la modération de langage du nouveau gouvernement, assureraient à la République naissante la sympathie des peuples, même les plus reculés, et l'estime des cabinets étrangers.

Ces présages se réalisèrent bientôt.

Dès le 27, le ministre des Etats-Unis, à Paris, se rendit à l'Hôtel-de-Ville, auprès du gouvernement provisoire. Admis sur-le-champ, il félicita la France de cette admirable révolution qui venait de restituer à tout jamais à notre pays la forme républicaine. Il se rendit garant des vives sympathies qui accueilleraient, dans toute l'étendue de l'Union américaine, la nouvelle de la victoire du peuple français. Ce ministre ajouta même les paroles les plus flatteuses en parlant de ce noble peuple, qui fondait avec un ordre si admirable et sans qu'une pensée de vengeance l'occupât, le plus beau des gouvernements.

Le lendemain, 28 février, on lisait dans un journal, toujours bien renseigné, une communication ainsi conçue :

« On nous assure qu'une réunion de tous les représentants des États étrangers a été tenue chez l'un d'eux, et que le corps diplomatique a pris la résolution suivante :

« Reconnaissant l'unanimité du mouvement qui vient de « s'opérer en France, et les apparences de force et de stabilité « que puise le gouvernement provisoire dans l'élan unanime « de la population, les représentants des cours étrangères ont « résolu de rester à leur poste, jusqu'à décision de leurs cours « respectives. »

Puis, ce même journal ajoutait cette nouvelle, comme le complément de la précédente résolution :

« Les termes de la résolution du corps diplomatique sont si
« favorables à la cause révolutionnaire, qu'il n'est pas dou-
« teux que la reconnaissance de la République française par
« les cours étrangères ne doive suivre immédiatement. »

Certes, la République française de 1848 pouvait bien se passer de la reconnaissance des cabinets étrangers : aux yeux du monde entier, elle brillait comme le soleil ([1]). Toutefois, le concours spontané de tous ces ambassadeurs, qui, en 1830, avaient cru prudent de s'abstenir ou même de se retirer en présence de l'intronisation d'un nouveau roi, démontrait clairement combien l'opinion des cours avait dû faire des progrès depuis cette dernière époque.

Quant aux peuples, l'accueil qu'ils firent à la Révolution de la métropole du monde fut de nature à consterner les rois et les aristocraties. Partout, les peuples firent explosion contre les oppresseurs; partout une commotion électrique ébranla les trônes : on eût dit, en voyant les peuples debout dès le lendemain même du contre-coup de la France, qu'ils attendaient ce signal pour se lever. *La révolution est partout!* s'écriait un diplomate en parcourant sa correspondance des premiers jours de mars. Ce mot était littéralement vrai.

En attendant que nous jetions un rapide coup d'œil sur les mouvements populaires, les révoltes, les révolutions qui suivirent, dans toute l'Europe, le mouvement progressif de la France, écoutons comment s'exprimait, à l'égard de notre Révolution, l'opinion publique des deux seuls pays à peu près restés calmes en présence de cette immense commotion.

« Le gouvernement français, disait le *Times* en apprenant seulement la démission du cabinet Guizot, était préparé pour

([1]) Expression du général Bonaparte à Campo-Formio, imitée de Robespierre et de Boursault.

renverser une émeute; il a succombé devant la puissance d'une révolution. Le ministère Guizot a péri en présence de cet acte inattendu de souveraineté populaire. Ces ministres insensibles, ce roi tenace, cet audacieux chef militaire, cette armée avec toutes les fortifications, les armes et la force, tombent frappés d'impuissance devant le triomphe de l'opinion publique et de la volonté populaire! La royauté de Juillet a subi une défaite qui ne le cède en rien et qui est plus étonnante que celle des Bourbons de la branche aînée. Pendant dix-sept ans, la politique de Louis-Philippe a été une protestation continuelle contre le principe de la puissance populaire, à laquelle il devait son trône; mais il était dans sa destinée d'apprendre que la *terrible énergie de la Révolution française* défie les plus grandes précautions.

« Les événements de Paris, ajoutait le même journal, feront ressentir au pays une commotion électrique. Ces événements se refléteront sur l'Europe, où des éléments de combustion sont déjà répandus à profusion; et, dans un moment de difficultés excessives pour beaucoup d'autres pays, un choc soudain éclatera là où on l'attendait le moins. *La conséquence de ce mouvement sera républicaine.* »

C'était ainsi que s'exprimait l'un des journaux les plus graves de la Grande-Bretagne, en apprenant seulement la retraite du ministère Guizot; il semblait prévoir ce qui allait arriver.

Un autre journal, le *Sun*, ne sachant pas encore que la révolution annoncée avait été cimentée avec le sang du peuple de Paris, s'écriait :

« Jamais peuple libre ne fut poussé à la révolte par tant de violence de la part d'un gouvernement insensé et sans principes, que ne l'a été le peuple français sous la sombre dictature de M. Guizot. Jamais grande nation n'a reconquis ses libertés d'*une manière plus auguste.* »

Quand on connut à Londres l'immense portée des événements de Paris, la population entière salua cette grande révolution de ses acclamations spontanées, et laissa éclater ses sympathies.

« Réjouissez-vous, ombres de la montagne et de la Gironde! s'écriait ce même journal le *Sun*. Après une lutte de soixante ans, après les diverses alternatives de plusieurs constitutions, après l'élévation et la chute de trois dynasties distinctes, à travers les périls du dedans et du dehors, des traités et des coalitions, en dépit d'armées hostiles et des factions conspiratrices, en dépit du despotisme et de la violence, le génie du patriotisme a triomphé, le génie de la liberté a été victorieux! Enfin, enfin, la France est libre! *At last, at last, France is free!* Braves Français! vous vous êtes montrés dignes du siècle et de l'histoire! L'Angleterre observe le progrès de votre révolution avec un intérêt profond et fraternel. Ainsi que vous venez de déployer votre valeur dans le danger, déployez aujourd'hui votre modération dans la victoire! »

Et comme au milieu de ces acclamations générales le bruit courut à Londres que le cabinet de la reine voyait avec peine l'établissement de la République française, M. Cobden s'empressa d'interpeller, à la Chambre des communes, lord Russell, sur les intentions du gouvernement anglais à l'égard de la France révolutionnaire.

« Je dois répéter, répondit le ministre, qu'il n'est nullement dans l'intention du gouvernement britannique d'intervenir de quelque manière que ce soit (applaudissements) dans l'établissement que les Français pourront faire de leur propre gouvernement (les applaudissements redoublent). Comme voisins et amis, nous devons désirer que les changements que la France pourra faire dans son gouvernement tendent à sa prospérité. » Et de nouvelles acclamations générales couvrirent les paroles de sir John Russell, parce qu'elles ex-

primaient le sentiment universel de l'Angleterre sur les événements de France.

Au milieu d'une foule d'adresses que le peuple anglais s'empressait de faire parvenir ou que les Sociétés populaires de ce pays envoyaient au gouvernement provisoire par des délégués, on peut lire la phrase suivante, propre à donner une idée de l'esprit qui animait ces Sociétés :

« Si les rois, si les gouvernements oppresseurs, oubliant les leçons du passé, osaient encore se liguer contre la France et déclarer la guerre à vos libertés, soyez assurés, citoyens, que cette fois les peuples ne se rangeraient pas sous les drapeaux de leurs tyrans. Vous êtes l'avant-garde des soldats de la liberté, et nous pouvons vous assurer que le peuple anglais ne se prêterait jamais à une guerre impie contre ses frères de France. »

— « Au nombre des préjugés que la royauté a emportés dans sa chute, répondit Lamartine à la députation, celui qui affligeait le plus les sentiments de religion et d'humanité générale qui doivent être désormais la grande politique des peuples, c'était ce préjugé international qui séparait nos deux nations, et qui nous forçait, pour ainsi dire, à haïr officiellement des hommes pour lesquels, dans l'intérieur de nos cœurs, nous avions les plus pures et les plus ardentes sympathies; ce préjugé n'existera plus sous la République. Les deux nations ne seront désormais gouvernées que par leur propre esprit; et c'est parce qu'elles seront gouvernées par leur propre esprit, par leur propre sagesse, par leur propre amour de l'humanité, que la paix du monde est assurée. »

Tout était alors sublime, les actes comme le langage.

Qui peut lire sans attendrissement cette adresse que les pauvres ouvriers irlandais de Drogheda firent parvenir au peuple de France?

« Les hommes de Drogheda, y disaient-ils, supplient le

grand maître de tous (Dieu) de protéger la République française, comme un monument de la bravoure, de la sagesse, de la modération du peuple français... »

Et cent adresses pareilles arrivaient journellement en France de l'Angleterre et de l'Irlande !

Dans l'autre pays, que la révolution de Février ne fit qu'effleurer; dans cette flegmatique Belgique, dont les habitants sont si en retard relativement à la marche progressive de tant d'autres peuples, le renversement du trône de Louis-Philippe dut laisser bien des regrets dans les hautes régions du pouvoir, désormais en hostilité secrète contre les républicains. Mais l'opinion publique jugea les événements de France avec une rare sagacité.

« Un grand acte de justice vient enfin de s'accomplir en France, s'écria le *Débat social* : la colère du peuple a éclaté sur la tête d'un roi criminel; le souffle de Dieu a passé sur la dynastie de Juillet!

« Cette dynastie, infidèle à son origine, parjure à ses serments, avait voulu régner en dépravant les instincts les plus généreux, les sentiments les plus purs de la nation, en lui montrant sa loi et sa félicité suprême dans l'égoïsme et l'abjection...

« Tant d'iniquités, si patiemment endurées par le peuple, tant d'infâmes abus du pouvoir, tant d'innocents sacrifiés aux caprices tyranniques de ceux qui distribuaient les faveurs et les richesses, tant de lésions criantes des éternelles lois de la justice et de l'humanité, durent entraîner l'irréparable ruine d'un régime de violence, de menaces, d'astuce et de ruse; d'un régime qui avait quelque chose du serpent et de la hyène.

« La révolution française de 1848 est, selon nous, le plus grand événement des temps modernes, non pas à cause des libertés politiques qu'elle promet au peuple, celle de 1793 en avait fait

autant; mais à cause de son aspect humanitaire et socialement pratique, sous lequel ce gigantesque mouvement se manifeste.... Voilà un moment unique dans l'histoire; voilà un fait immense et qui aura les plus vastes conséquences dans l'avenir.... Que la Providence bénisse une entreprise si bien commencée! qu'elle empêche la République française de s'égarer sur une mer semée d'écueils et de tempêtes! »

Puis, jetant un coup d'œil sur la Belgique réclamant, elle aussi, de grandes, de profondes réformes, le même journal nous initiait ainsi à ses besoins :

« Le peuple gémit, de nos jours, surtout en Belgique, dans les angoisses d'un dénument tel, qu'il semble que l'homme, la plus élevée des créatures, doive être la plus misérable. A Dieu ne plaise que nous pensions exciter, provoquer le pauvre contre le riche, allumer en lui la haine, l'envie, la cupidité, toutes les mauvaises passions! Mais, victime d'une grande iniquité sociale, nous demandons qu'on lui fasse connaître, par des faits éclatants, qu'elle ne sera pas éternelle, que sa situation changera, qu'elle doit changer.... »

Après ces deux Etats voisins, dont la nouvelle République n'avait nullement à craindre les antipathies populaires, restait la Suisse, qui, étant déjà dans de bonnes conditions démocratiques, n'avait généralement aucune impulsion à recevoir de la commotion partie de la France, mais qui devait voir, avec la plus grande satisfaction, s'élever un formidable point d'appui à ses frontières contre les intrigues de l'Autriche et de la Prusse.

Cette satisfaction éclata dans une dépêche que le gouvernement de Fribourg adressa, dès le 5 mars, au gouvernement provisoire de la France.

« La France, y était-il dit, toujours à la tête des nations, vient de franchir un nouvel abime, celui qui l'éloignait de la démocratie.

« Elle a renversé un régime déloyal et corrupteur, et avec lui, la barrière qui séparait la nation française du peuple helvétique.

« Accomplie avec autant de calme que de grandeur, cette révolution providentielle va préparer l'émancipation des peuples.

« Elle anéantit les dernières espérances du sonderbund, déjoue les complots de l'absolutisme, consolide nos nouvelles institutions et ranime entre les deux pays ces sympathies que les efforts d'un gouvernement parjure n'ont pu détruire.

« La Suisse a salué votre avénement avec acclamation.... »

On lisait encore, dans une adresse des républicains de Berne, le passage suivant :

« Peuple français! toi qui viens de prouver au monde que tu es toujours la grande nation! toi qui es le seul roi légitime de la France! le peuple suisse, républicain comme toi, ton aîné dans la démocratie, ton cadet dans le progrès social; le peuple suisse te félicite de ta victoire, te remercie du service immense que tu as de nouveau rendu à la cause de l'humanité, et te présente ses salutations républicaines et fraternelles. »

Ainsi, la République française s'était non-seulement emparée des sympathies des peuples, mais encore elle recevait journellement l'assurance des meilleures relations de la part des gouvernements qui l'entouraient : magnanime, généreuse, modérée, trop modérée au dedans, elle apparaissait grande et majestueuse au dehors. Ni l'intérieur ni l'extérieur ne pouvaient inspirer la moindre crainte.

Et pourtant elle fut bientôt en butte à la guerre la plus déloyale et la plus dangereuse, celle qui lui fut faite par un ennemi insaisissable, le *capital*, ayant sous ses ordres tous les banquiers, toute l'aristocratie de l'argent ligués contre la République, les uns par la haine ou la rancune, les autres par l'intérêt ou par la peur, tous par la perspective de ces réformes financières qui étaient pour eux une mer inconnue,

sur laquelle ils craignaient d'assister au naufrage de leurs coffres-forts.

Ajoutons qu'indépendamment de l'aristocratie de l'argent, la nouvelle République devait nécessairement avoir contre elle la meute de tous les hommes opposés au règne de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, régime insupportable à leurs tempéraments et à leurs habitudes serviles.

Cette double ligue de l'égoïsme et de la bassesse n'agit pas hostilement tout à coup : elle procéda avec une sorte de tactique.

A peine remise de la frayeur que le triomphe du peuple sur la royauté lui avait causée, elle observa cauteleusement la marche du gouvernement provisoire. S'apercevant, qu'à l'exemple du peuple, ce gouvernement ne faisait aucune attention aux vaincus, et qu'il ne prenait contre les ennemis bien connus de la République aucune de ces mesures de précaution que l'intérêt de la chose publique eût pu suggérer, cette ligue leva la tête, et, comme les grenouilles de la fable, elle ne tarda pas à se jouer de ce qui avait fait d'abord l'objet de son effroi.

Ce furent d'abord des bruits sinistres répandus dans l'ombre par les habiles, et colportés par les niais ou les malveillants, puis ventilés par le journal réactionnaire *le Constitutionnel*. Tantôt c'étaient les craintes les plus chimériques contre la propriété qui étaient exploitées; le lendemain, on annonçait que des troupes marchaient sur Paris, ayant les fils de Louis-Philippe à leur tête; d'un autre côté, on assurait que l'approvisionnement de la capitale était insuffisant; le lendemain encore, on excitait les ouvriers imprimeurs à aller briser les presses mécaniques; puis on grossissait outre mesure quelques bandes d'incendiaires qui se ruaient stupidement contre les chemins de fer. Comme on le pense, ces bruits absurdes ne soutenaient pas l'examen, et ils tombaient aussitôt; les exci-

tations rencontraient les plus fermes obstacles de la part des ouvriers eux-mêmes; les tentatives de désordre et d'incendie étaient promptement réprimées par les populations; mais les ennemis de la République n'avaient pas moins atteint leur but, qui était de semer de sourdes alarmes et d'effrayer quotidiennement cette partie timorée de la population de Paris, qui ne raisonne rien.

La malveillance eût été bientôt au bout de ses inventions hostiles, si elle n'eût trouvé dans les questions financières d'inépuisables ressources pour attaquer la République et nuire à son crédit.

Nous avons déjà parlé de la panique, vraie ou fausse, qui s'était emparée de la Bourse, en même temps qu'elle avait servi de prétexte aux banquiers et capitalistes pour arrêter leurs opérations et fermer leurs caisses. Afin de justifier ces actes d'hostilité malveillante contre la République, les détenteurs des capitaux firent courir le bruit que le gouvernement, ne pouvant faire face aux engagements du Trésor, méditait une banqueroute générale. Ce fut en vain que les hommes placés à la tête des affaires publiques déclarèrent solennellement que le gouvernement nouveau acceptait les charges quelconques que la monarchie avait léguées à la République; ce fut vainement encore qu'il essaya de rétablir la confiance en payant, par anticipation, le semestre non encore échu de la dette consolidée; les banquiers persistèrent dans leur coupable détermination, et redoublèrent même d'efforts pour perdre la République, en ruinant son crédit et en empêchant la reprise des affaires commerciales et industrielles par la disparition du numéraire.

S'apercevant que les banquiers avaient trouvé la partie vulnérable du gouvernement, les capitalistes grands et petits firent aussitôt cause commune avec l'aristocratie de l'argent : ceux qui avaient des fonds entre les mains du gouvernement

ou de ses agents, les employés maintenus, dont la Caisse d'épargne conservait fructueusement les économies, retirèrent spontanément leurs fonds, dans le double but de se garantir et de nuire au crédit public.

Les riches voulurent aussi apporter à la contre-révolution leur contingent de moyens. Sans avoir perdu un centime de leur fortune ni même de leurs revenus, toutes les grandes maisons se donnèrent le mot pour renvoyer leurs nombreux domestiques et pour borner leurs dépenses au strict nécessaire. Ceux qui avaient des travaux commencés les suspendirent.

Ainsi, la conspiration de l'aristocratie financière et de l'aristocratie nobiliaire contre la République fut générale et patente; les réactionnaires, qui surgissaient insensiblement de tous côtés, ne cachaient point leur espoir de susciter des embarras sérieux au nouveau gouvernement, et même de le faire tomber par les finances.

En présence de cette ligue, plus malfaisante que réellement dangereuse, le gouvernement provisoire pouvait prendre quelques-unes des grandes mesures financières que l'opinion publique lui indiquait. Mais il ne comprit pas que l'on ne traite point par les mêmes expédients et le corps malade et le corps en santé. Oubliant qu'un Etat en révolution peut et doit se régir par des moyens autres que ceux qui conservent les nations constituées, non-seulement il n'osa pas se risquer au delà des sentiers battus, mais il ne fit rien de propre à faire cesser la crise créée par les banquiers; il crut qu'il pourrait la conjurer à force de franchise et de loyauté.

Ce fut dans cette pensée qu'il fit publier le compte général ituation financière de l'Etat, dressé par le ministre des finances à la date du 26 février 1848. Tout en acceptant les charges énormes et les découverts que la monarchie lui avait légués, la République était en droit de laisser à chacun ses

œuvres. Mais le pays voulait connaître la vérité sur l'état réel de ses finances, et il était du devoir de son gouvernement de la dire tout entière, sans haine, sans crainte, mais aussi sans ménagement. Il exposa donc, dans ce rapport :

Qu'au 1er janvier 1841, le capital de la dette publique, déduction faite des rentes appartenant à la Caisse d'amortissement, s'élevait déjà à la somme énorme de 4,267,315,402 fr.
et qu'au 1er janvier 1848, ce capital était
monté à. . . . . 5,179,644,730 fr.

Il résultait de cette première donnée générale, qu'au lieu de mettre la paix à profit pour restaurer les finances de l'Etat, le gouvernement de Louis-Philippe avait augmenté la dette perpétuelle de. . . . . 912,329,328 fr.

C'est-à-dire de près d'*un milliard* en sept années !

Ainsi ce gouvernement royal avait dilapidé le produit de ces 912 millions en sus des budgets annuels, qui eux-mêmes s'étaient accrus successivement de près de *sept cents millions* depuis 1830; celui de 1847 ayant monté, y compris les crédits supplémentaires, à. . . . . 1,712,979,639 fr.

Il n'était donc pas étonnant que, malgré les accroissements successifs de la population et des recettes, les budgets présentassent, chaque année, un déficit considérable, évalué à six cent quatre millions pour les seules années 1840 à 147 et à quarante-huit millions pour l'exercice de 1848.

Ajoutons donc au capital de la rente dévoré de 1840 à 1847,
et constaté à. . . . . 912,329,325 fr.
le déficit sur ces mêmes exercices, ci . . . . 652,525,000 fr.

Les sommes dévorées par la royauté de Juillet, de 1840 à 1847, au delà des budgets annuels, étaient donc de . . . . . 1,564,854,328 fr.

Ce n'était pas tout encore : les travaux publics entrepris

sans mesure sur tous les points du territoire à la fois, pour satisfaire ou fomenter la corruption électorale, avaient élevé les crédits ouverts pour ces travaux à. . . 1,081,000,000 fr.

Les sommes remboursées par les compagnies, ainsi que le produit du dernier emprunt, la réduisaient de. . . . . 242,000,000 fr.

Les crédits ouverts étaient donc de. . . . 839,000,000 f., sur lesquels il restait à acquitter, à la charge de la République, jusqu'à l'achèvement de tous ces travaux, la somme de. . . . . 404,000,000 fr.

On comprend quelle devait être la situation du Trésor en face d'une pareille situation. Pendant les deux cent soixante-huit derniers jours de son existence, le gouvernement royal avait dépensé, au delà de ses ressources ordinaires, deux cent quatre-vingt-quatorze millions huit cent mille fr., c'est-à-dire *un million cent mille francs par jour!*

Pour alimenter ces dépenses, ce gouvernement puisait à la fois à trois sources : les bons royaux, l'emprunt, les caisses d'épargne.

Aussi, du 12 avril 1847 au 26 février 1848, le chiffre des bons du Trésor monta-t-il de quatre-vingt-six millions à trois cent vingt-cinq millions.

L'emprunt du 10 novembre 1847 n'avait encore produit que quatre-vingt-deux millions; il était présumable que le surplus ne se réaliserait point. Mais il fallait toujours que la République payât les bons à leurs échéances.

Quant aux Caisses d'épargne, tout le monde connaissait déjà leur triste histoire. Instituées dans le but, tout politique, de forcer le peuple à soutenir le gouvernement, par cela seul qu'il devenait le dépositaire des économies des travailleurs, ces Caisses d'épargne s'étaient bientôt transformées en une véritable ressource pour le Trésor royal, qui avait échangé le

numéraire des déposants contre des inscriptions de rentes et des actions industrielles. Cela fut au point que, sur les trois cent cinquante-cinq millions versés aux diverses Caisses d'épargne, le ministre des finances de la République n'avait trouvé, en compte courant au Trésor, qu'une soixantaine de millions. Le reste était immobilisé; de manière que le gouvernement déchu s'était mis dans l'impossibilité absolue de faire les remboursements qui auraient pu lui être demandés : le gage incessamment exigible n'était plus libre dans ses mains.

Au 7 mars au soir, la propriété des déposants se décomposait comme il suit :

Au Trésor, en compte courant à 4 p. 100.	65,703,620 fr.
En rente 5 p. 100, ayant coûté.	34,106,135
En rente 4 p. 100, *id.*	202,316,175
En rente 3 p. 100, *id.*	34,048,447
En actions des quatre-canaux, ayant coûté	14,059,120
En actions des trois-canaux, *id.*	4,818,218
Total des dépôts.	355,087,717 fr.

Certes, le nouveau gouvernement aurait pu dire aux créanciers des Caisses d'épargne :

« Voilà le gage que vous laisse le gouvernement en qui vous aviez placé votre confiance; la République ne veut pas y toucher; elle vous le rend tel qu'elle l'a reçu; reprenez-le. »

Ce moyen de résoudre une grande difficulté n'eût pas été injuste; mais les déposants eussent eu à subir une perte plus ou moins forte, résultant de la dépréciation de la rente et autres valeurs substituées au numéraire, et le gouvernement de la République ne voulut pas imposer cette perte à des créanciers qui n'étaient même pas les siens.

Telle était la situation financière que la monarchie léguait à la République, et que celle-ci acceptait loyalement dans

toutes ses conséquences. Mais pour assurer tous les services, établir le crédit public sur des bases solides, pourvoir à la continuation des travaux entrepris et améliorer le sort du peuple, il fallait autre chose que de la délicatesse et de la loyauté; il fallait des mesures promptes, énergiques, de ces mesures qui révèlent le génie financier d'un peuple en révolution. Le ministre des finances les proposa-t-il?

Hélas! non. Il resta dans la routine.

Et d'abord, il demanda le maintien de l'amortissement, quoique le gouvernement déchu eût disposé, par avance, des réserves de cette caisse; et l'amortissement fut conservé, malgré tout ce qui avait été dit par les hommes compétents sur cette création décevante et toujours onéreuse au Trésor.

Le ministre, heureux de pouvoir annoncer que la perception des impôts se faisait avec la plus grande facilité et que beaucoup de bons citoyens considéraient comme un devoir d'anticiper le payement de leurs contributions, crut qu'il serait facile d'acquitter, à leurs échéances respectives, les trois cent vingt-neuf millions huit cent quatre vingt-six mille fr. de bons du Trésor. Il ne toucha donc en rien à ce service, si ce n'est pour élever l'intérêt de ces bons à *cinq pour cent*, à l'égard de toutes les échéances indistinctement.

Relativement aux créanciers des Caisses d'épargne, le ministre, en proposant les moyens préconçus par lui de les désintéresser aussi loyalement qu'il serait possible à la République de le faire, s'exprimait ainsi :

« Une étude minutieuse de la situation des déposants, disait-il, nous a mis à même de reconnaître que les petites sommes seules appartenaient en général à des citoyens besoigneux, tandis que les gros dépôts, dans les départements surtout, étaient la propriété de familles plus ou moins aisées, qui souvent éludaient les délimitations de la loi, en répartissant les livrets sur plusieurs têtes. Nous avons donc reconnu

que, si les premiers, en retirant leurs dépôts (¹), obéissaient au conseil de la nécessité, les autres faisaient preuve d'une malveillance coupable et d'une défiance injurieuse envers le gouvernement républicain.

« Voulant récompenser ceux qui montrent une confiance éclairée, j'ai décidé que l'intérêt des fonds versés ou laissés dans les Caisses d'épargne serait élevé à 5 pour 100.

« Voulant aussi concilier tout à la fois la bienveillance que les déposants malaisés inspirent au gouvernement et les impérieuses nécessités d'une situation que nous n'avons pas faite, je propose au gouvernement provisoire de décider :

« 1° Que les dépôts de cent francs et au-dessous seront remboursés intégralement en espèces;

« 2° Que les dépôts de cent un fr. à mille francs pourront être remboursés, savoir : cent francs en espèces; le surplus, jusqu'à concurrence de moitié de la somme, en un ou plusieurs bons du Trésor, à quatre mois d'échéance et portant intérêt à 5 pour 100; la dernière moitié, en coupons de rentes 5 pour 100, au pair;

« 3° Que pour les livrets dont le solde dépasse mille francs, la Caisse d'épargne pourra payer : cent francs en espèces; le surplus, jusqu'à concurrence de moitié de la somme, en un ou plusieurs bons du Trésor, à six mois d'échéance et portant intérêt à 5 pour 100; la dernière moitié, en rentes 5 pour 100, au pair. »

(¹) Ce ne sont point les travailleurs, le peuple, qui firent défaut à la République; mais bien les riches et une partie de la bourgeoisie. Voici ce qu'on lit, au sujet des Caisses d'épargne, dans un journal publié le 29 février : « Ce qui se passe depuis deux jours à la Caisse d'épargne de Paris présente le résultat le plus satisfaisant. Sur cent quatre-vingt-cinq mille déposants, il ne s'en est pas présenté plus de quatre mille cinq cents pour demander des remboursements : ce n'est guère que le double du nombre des demandes et des sommes ordinairement exigées; et encore faut-il remarquer que ce surcroît provient en grande partie des besoins d'argent qu'éprouvent des ouvriers dont les travaux sont suspendus, ou par des militaires qui s'éloignent de Paris. »

Dans la situation où se trouvaient les Caisses d'épargne, et au milieu des circonstances financières qui assaillaient le gouvernement provisoire, il était difficile de se montrer plus loyal et plus équitable. Le gouvernement, d'ailleurs, ne forçait personne à retirer ses fonds ; il offrait même aux dépositaires un intérêt plus élevé que celui sur lequel ils avaient compté.

Et pourtant, la réaction s'empara, avec sa mauvaise foi ordinaire, de cette mesure pour crier que la République faisait banqueroute aux malheureux, et les journaux antirévolutionnaires se déchaînèrent contre un gouvernement *qui débutait par une pareille iniquité !*

Mais le peuple ne fit pas chorus. Vainement on le poussa à la désaffection : il continua de prouver son attachement à la République, en lui offrant encore le denier du pauvre. Le peuple battit des mains lorsqu'il lut, dans le rapport du ministre des finances, que le gouvernement était décidé à réduire, dans une large proportion, le nombre des emplois publics, qui ruinaient l'Etat pour enrichir quelques familles ; il battit des mains lorsqu'il apprit que les diamants de la couronne allaient être vendus au profit du Trésor public, et que la vaisselle et l'argenterie des ci-devant châteaux royaux serait convertie en monnaie au type de la République ; le peuple approuva le gouvernement, lorsqu'il le vit ordonner l'aliénation de bois, forêts et fermes de l'ancienne liste civile, parce qu'il reconnut dans toutes ces déterminations urgentes des mesures vraiment révolutionnaires : aux yeux de ce peuple si dévoué, la République était toujours riche.

« Le gouvernement a-t-il ou n'a-t-il pas toutes les ressources des recettes du gouvernement qui vient de tomber? disait-il. Il les possède, et personne ne parle de lui refuser l'impôt. Quant aux dépenses, le gouvernement actuel n'en a pas de plus grandes ; il est même probable qu'il trouvera bien

des réductions à faire avant le prochain budget. Reste le crédit. Sur ce point, il en sera ce que les capitalistes voudront; mais, en vérité, nous ne voyons pas pourquoi ils chercheraient à retirer leurs fonds de la circulation. »

La réponse était facile; c'est que les banquiers n'ont jamais aimé la République.

Quelques jours après, le gouverneur de la Banque de France, M. d'Argout, adressait au ministre des finances le rapport le plus propre à entretenir la crise financière et à la rendre plus redoutable encore.

Il y était dit que, dans le but de soutenir les transactions commerciales et le crédit public, la Banque avait escompté, à Paris, dans les derniers quinze jours, la somme de cent onze millions de valeurs diverses; pendant que les succursales avaient escompté au commerce des départements pour quarante-trois millions de billets;

Que, sur les cent vingt-cinq millions qu'elle devait au Trésor, soixante-dix-sept millions avaient été remboursés, et ce, non compris les onze millions mis à la disposition du Trésor pour les divers comptoirs d'escompte;

Qu'elle avait espéré, par la largeur de ces opérations, dominer la crise, et qu'elle y serait certainement parvenue, sans les demandes provoquées par des besoins extraordinaires et par la peur (¹).

Que le résultat de ces demandes exagérées était une diminution notable de l'encaisse à Paris, qui, de cent quarante millions, était réduit à soixante-dix millions, c'est-à-dire à la moitié, dans quinze jours!

« Ce matin, ajoutait le gouverneur, une panique s'est déclarée : les porteurs de billets se sont présentés en foule à la Banque; de nouveaux guichets ont été ouverts pour accélérer

(¹) M. Dargout oubliait ici de parler de la malveillance et des manœuvres des contre-révolutionnaires pour créer des embarras à la République.

le service, *plus de* DIX MILLIONS ont été payés en numéraire. Il ne reste ce soir, à Paris, que cinquante-neuf millions!

« Demain, la foule sera plus considérable; encore quelques jours et la Banque se trouvera dépouillée d'espèces.

« Dans ces graves circonstances, nous devons recourir à votre vigilante et énergique sollicitude et à celle du gouvernement. »

En conséquence de ces prévisions et des mesures sollicitées par la Banque, le gouvernement provisoire confirma la disposition déjà prise par lui, qui ordonnait que les billets de la Banque de France seraient reçus comme monnaie légale. Il fit plus, il décida que, jusqu'à nouvel ordre, la Banque serait dispensée de l'obligation de rembourser ses billets avec des espèces.

Puis, pour faciliter la circulation, la Banque fut autorisée, non-seulement à émettre des coupures de ses billets de la somme de deux cents francs, comme le demandait le Conseil général, mais même de cent francs (1); et ces mesures s'appliquaient à toutes les succursales. Mais voulant prévenir en même temps une trop forte émission de ces billets, il fut décidé que le chiffre des émissions ne pourrait dépasser la somme de trois cent cinquante millions, y compris les comptoirs-succursales.

Ces mesures promptes et énergiques suffirent pour arrêter la panique, vraie ou fausse, et pour empêcher la suspension des payements de la Banque de France, suspension qui eût été inévitable si le gouverneur avait continué à laisser ignorer la situation des choses.

Dès le lendemain, la foule des malintentionnés cessa d'en-

(1) Il serait difficile de dire par quelles raisons plausibles la Banque elle-même et la plupart des banquiers s'étaient constamment opposés à l'émission de billets d'une somme au-dessous de *cinq cents francs*. Il est des gens aux yeux desquels la moindre innovation est synonyme de désorganisation.

combrer les bureaux de la Banque; la circulation des billets reprit son cours naturel; on trouva même facilement à les réaliser contre des espèces, moyennant un agio de demi à un pour cent. Et, chose étrange! les actions de la Banque qui, le 15, jour où les remboursements s'étaient élevés à la somme énorme de *dix millions*, étaient tombées à 1,500 francs, se relevèrent successivement, et se vendirent 1,575 fr. le 17, et 1,725 fr. le 18!

Ce résultat fut d'autant plus remarquable, qu'on reprochait au gouverneur de la Banque de ne pas avoir ménagé les intérêts de cet établissement, et que bien des financiers avaient pensé qu'il eût suffi de limiter la somme de billets que la Banque aurait pu échanger ou rembourser chaque jour. Mais le gouvernement provisoire ne voulut pas prendre une de ces demi-mesures qui n'eussent fait que pallier le mal ou ajourner une catastrophe, que ses décrets énergiques conjurèrent parfaitement.

Ce premier essai d'une résolution vigoureuse aurait pu donner au gouvernement provisoire la mesure de ce qu'il devait oser en matière financière; mais après ce coup d'autorité, il se laissa de nouveau diriger, sur ce point important, par les idées routinières de son ministre des finances.

Ce fut ainsi que, dans la prévision où l'emprunt de 250 millions contracté par la royauté serait forcément abandonné, le gouvernement crut pouvoir y suppléer par un *emprunt national* de cent millions.

« L'emprunt national, dit à ce sujet le ministre des finances, n'est pas une opération financière; c'est une mesure politique. Au moment où la rente est au-dessous du pair, le gouvernement de la République vient demander aux capitalistes, grands et petits, de montrer, par un éclatant témoignage, qu'ils regardent le crédit de l'Etat comme au niveau du pair. Cet appel sera entendu; il l'a été : le chiffre des premiers versements

atteste que tout le monde comprend combien est étroite la solidarité du crédit public et du crédit privé. »

Malgré ces phrases encourageantes, l'emprunt ne se remplit pas, quoiqu'on eût poussé les avantages jusqu'à en donner les coupons aux personnes qui avaient fait des dons volontaires.

Le ministre eut encore l'idée d'offrir aux porteurs de *bons royaux* des coupons de l'*emprunt national*, en rente 5 p. 100, au pair; et il fit décider que, dans le cas où cet échange ne serait pas accepté, ces bons ne pourraient être remboursés en espèces, par le Trésor public, que dans les six mois de leur échéance.

Par une autre disposition du même ministre, les citoyens furent invités, pour parer à toutes les difficultés financières que la prudence commandait de prévoir, à verser immédiatement, et par anticipation, ce qui leur restait à payer de leurs contributions de l'année, ou tout au moins les six premiers douzièmes.

Cette nouvelle mesure eut le sort qu'on devait prévoir; les bons citoyens s'épuisèrent pour venir en aide au gouvernement; les contre-révolutionnaires serrèrent plus fortement que jamais les cordons de leur bourse.

Toutes ces combinaisons ne pouvant pas parer aux besoins urgents du Trésor, M. Garnier-Pagès eut la malencontreuse pensée de proposer la perception de quarante-cinq centimes additionnels sur le montant des quatre contributions directes de l'année courante 1848. Voici comment il exposa ses besoins.

« Loin que la dette flottante puisse nous apporter le moindre secours, c'est elle qui a créé tous nos embarras financiers (¹), lesquels, à leur tour, réagissent sur notre politique.

« Pour les emprunts, nous n'avons voulu, nous n'avons dû

(¹) Puisque les *bons royaux* avaient créé tous les embarras du Trésor, pourquoi

faire appel qu'au patriotisme des citoyens. Les banquiers sont impuissants. L'emprunt de 250 millions ne se couvre pas. Sans aucun doute, l'Etat recouvrera toute la puissance de son crédit. Mais il faut pour cela deux conditions : la première, que la situation politique se raffermisse visiblement ; la seconde, que le Trésor public soit complétement dégagé et libre.

« Cela étant, je le dis sans détour parce que, surtout en matière de finances, la première de toutes les habiletés, c'est la vérité, le gouvernement provisoire doit demander à l'impôt les ressources dont il a besoin. »

Examinant de quelle nature serait cet impôt, M. Garnier-Pagès déclara qu'il aurait bien voulu soumettre à l'approbation du gouvernement le plan d'une contribution sur le revenu, juste en principes, disait-il, plus juste que toutes les autres, et d'une perception facile; mais il se voyait dans la nécessité d'y renoncer, à cause des grandes lenteurs de son exécution.

Ce fut par cette seule raison de temps que l'impôt du revenu, en quelque sorte l'*impôt progressif*, fut abandonné par ce ministre, et qu'il aima mieux frapper sur l'impôt direct des quatre contributions les *quarante-cinq centimes* supplémentaires qui devaient faire tant d'ennemis à la République naissante, surtout dans les campagnes.

Telles furent les pauvres mesures que le ministre des finances provoqua afin de pourvoir aux nécessités de la situation : s'il n'en est pas une qui ait quelques rapports avec les conceptions financières hardies de notre première révolution, c'est qu'il y avait loin, bien loin du génie financier du célèbre Cambon, à l'étroite routine de M. Garnier-Pagès.

ne pas placer cette dette de la monarchie à *l'arriéré*, et ne la payer qu'avec des atermoiements? Cela eût été très-possible dans les premiers jours de la révolution.

CHAPITRE XI.

Détails de la cérémonie funèbre consacrée aux victimes des journées de Février. — Les journaux démocrates et les clubs se liguent contre les hommes du passé. — Consistance que prennent les clubs et les Sociétés patriotiques. — But qu'ils se proposent. — Programme de la Société démocratique centrale. — Clubs des citoyens des départements et des étrangers. — Circonstances difficiles dans lesquelles les clubs débutent. — Spectacle qu'ils offrent. — Appui qu'ils trouvent dans le ministre de l'intérieur et le préfet de police. — Ledru-Rollin devient l'objet de la haine et des calomnies de tous les réactionnaires. — Effet produit par ses circulaires et ses instructions aux commissaires.—Mesures contre les compagnies d'élite de l'ancienne garde nationale. — Les chefs de la réaction poussent à un soulèvement. — Désaveu des circulaires du ministre. — Manifestation des gardes nationaux dite des bonnets à poil. — Proclamation du gouvernement provisoire. — Contre-manifestation du peuple. — Vœux qu'il exprime. — Réponse de Louis Blanc. — Réplique des délégués. — Le peuple veut soutenir le gouvernement provisoire. — Il salue ses membres de ses acclamations. — Coup d'œil général sur cette contre-manifestation. — — C'est la grande revue de la République.

Avant de raconter les premières tentatives patentes des réactionnaires contre la République, nous devons mentionner ici la grande cérémonie funèbre consacrée aux victimes des 22, 23 et 24 Février, cérémonie dont le souvenir restera ineffaçable dans la mémoire des six cent mille personnes qui y figurèrent ou qui y assistèrent.

« Les monarchies, disait à ce sujet un journal de la veille, laissent toujours derrière elles une trainée de sang, et toute victoire a son jour des morts. Telle est la loi fatale des sociétés que la force gouverne et que le glaive seul peut affranchir.

« C'est demain qu'auront lieu les fumérailles des derniers martyrs de la liberté. Que tous les citoyens s'en souviennent; qu'ils fassent cortége à ces grands soldats qui nous ont laissé la République. Il faut que la mémoire des héros reste vivante au cœur des peuples!

Cet appel fut entendu, chaque citoyen s'empressa d'aller payer le dernier tribut de la reconnaissance publique aux mânes des hommes de cœur morts en combattant l'infâme royauté qui pesait sur la France.

Dès dix heures du matin, les boulevards, les environs du temple de la Madeleine, la place de la Concorde et celle de la Bastille se couvraient de troupes à pied et à cheval, de gardes nationaux, d'associations politiques et de corporations ouvrières, ayant chacune leur bannière aux trois couleurs. Pas un municipal, pas un sergent de ville, pas un agent de police ne gênait la circulation : le peuple n'était pas brutalement refoulé, comme sous la monarchie; il put jouir de la plénitude de sa liberté; et, par cela même, aucun désordre, aucune collision ne troubla cette admirable journée!

L'extérieur du temple de la Madeleine, jusqu'à mi-hauteur des colonnes, était tendu de noir, ainsi que la porte principale, au-dessus de laquelle on lisait, au milieu des décorations de drapeaux et d'immortelles, ces mots indiquant l'objet de la cérémonie funèbre :

AUX CITOYENS MORTS POUR LA LIBERTÉ.

L'intérieur était entièrement tendu de noir, lisére de blanc; les chaises avaient été enlevées et remplacées par des bancs couverts de draperies noires.

Un superbe catafalque, de quinze mètres de longueur sur six mètres de largeur, s'élevait en avant du chœur: on y arrivait par sept marches. Ce catafalque, de dix mètres de hauteur, figurait un temple funéraire antique. Une croix grecque, en or, rayonnait au-dessus de la porte de bronze et au sommet du fronton. Six trépieds funèbres étaient placés autour du catafalque. Sur chacun des côtés on lisait : *Morts pour la liberté*. Enfin seize lustres d'argent brillaient suspendus à la voûte de l'église.

A midi, le gouvernement provisoire, tous les corps con-

stitués, ainsi que les députations générales étant arrivés, le service commença.

Pendant que le clergé de la Madeleine officiait, les nombreux artistes chargés de l'exécution des chants funèbres et nationaux firent entendre successivement : la *Marche funèbre* de Chérubini; le *Chœur* de Rameau; le *Serment de Guillaume Tell* de Rossini; le *Chœur* d'Hayden; la *Prière de Moïse* de Rossini, et la *Marseillaise*.

A une heure et demie, le cortége commença à défiler pour la Bastille. L'aspect de cette marche grave, imposante et solennelle, dans laquelle figuraient deux cent mille citoyens faisant retentir l'air de chants nationaux et salués par cinq cent mille spectateurs aux cris de *Vive la République!* serait impossible à décrire, sans recourir au programme officiel qui fut exécuté.

Nous y voyons, dans l'ordre suivant : la garde nationale à cheval, musique en tête; dragons et cuirassiers; 1re légion, avec sa musique; le commandant et le chef de la garde nationale avec son nombreux état-major; deuxième partie de la 1re légion; 29e régiment de ligne, mêlé et s'alternant avec la garde nationale et la garde mobile, armée; 2e légion de la garde nationale, s'alternant avec le 16e léger et les bataillons de la mobile; la 2e légion, tambours, musique et état-major en tête; garde mobile sans armes; 4e légion de la garde nationale et garde mobile.

Ici se trouvait la place assignée aux chœurs de l'Opéra; mais ils durent prendre le devant pour aller s'organiser autour de la colonne de Juillet.

Après venait encore un bataillon de la garde mobile, sans armes, suivi de la 6e légion, qui avait à sa suite un autre bataillon de mobiles. Les facteurs de la poste aux lettres, entourés d'un nouveau bataillon de gardes mobiles, sans armes, marchaient après la 6e légion. Puis on voyait défiler l'Asso-

ciation des patriotes, drapeau en tête et chantant la *Marseillaise*, suivie d'un escadron de la garde nationale à cheval, d'une députation des teinturiers, qu'accompagnait la garde nationale à cheval de la banlieue. Les employés des Pompes Funèbres, et les parents des victimes. Venaient ensuite, suivant cinq voitures de deuil, quatre corbillards pavoisés, simulant chacun trois cercueils, recouverts d'un linceul de soie aux trois couleurs nationales. Marchaient après les sapeurs-pompiers, sans armes, la 7e légion de la garde nationale; les *Orphéonistes*, au nombre de deux mille; la Société des *Enfants de Paris;* des citoyens faisant partie du cortége; les maitres des cérémonies des Pompes Funèbres, en manteau de deuil; un escadron de la garde nationale à cheval; la musique de la 1re légion; les élèves de Saint-Cyr et de l'École Polytechnique; les fonctionnaires et magistrats; un martyr (Hubert) en cabriolet; les décorés de Juillet, formant quatorze compagnies avec quatorze drapeaux; l'Association des relieurs; un bataillon de la mobile; les employés des Chemins de fer; les élèves de plusieurs Ecoles; les peintres en bâtiments; les ferblantiers; un bataillon de la mobile; la Cour de cassation; la Cour des comptes; le Conseil d'Etat; la Cour d'appel; les Tribunaux; les Juges de paix; les Académies; les Professeurs des écoles et des colléges; un bataillon de la mobile; les employés de l'Imprimerie nationale; les typographes parisiens; les porteurs des halles et marchés; la Société de l'Accord; la 1re légion de la banlieue; l'École d'Alfort; l'École Normale; les fondeurs en cuivre; les journalistes; le service de santé de la Ville; les chefs des corps de passage ou isolés; les faisceaux de la République; les blessés des trois jours, portant deux étendards à leur tête.

Au milieu de cette immense partie du cortége, défilant sur toute la largeur de la chaussée du boulevard, dont les contre-allées étaient, de distance en distance, garnies de mâts,

au bout desquels flottaient de longues banderoles aux trois couleurs, s'enroulant aux candélabres du gaz et aux arbres, était le char symbolique, richement décoré. Ce char gigantesque, dont la hauteur atteignait celle d'un troisième étage, était traîné par huit chevaux, blancs comme neige, couverts de beaux caparaçons; aux angles avaient été placés quatre faisceaux de drapeaux tricolores; une masse de branches de laurier et de chêne le couvraient, et la statue de la République lui servait de couronnement. Sur le devant, on lisait, en lettres d'or, *Vive la République!* et sur les côtés: *Liberté, Égalité, Fraternité*. Deux mains en bronze, jointes et serrées, symbolisaient l'union de la nation.

Les membres du gouvernement provisoire suivaient immédiatement ce char colossal: ils avaient au milieu d'eux le poëte national Béranger. De gros pelotons de la garde nationale marchaient derrière le gouvernement provisoire, qui était encore suivi d'une foule de journalistes et de francs-maçons. Un bataillon de jeunes gens de la garde mobile venait après; puis les marbriers, puis un chœur d'enfants chantant la *Marseillaise*, puis encore les cinq à six cents émigrés polonais résidant à Paris, ayant au milieu d'eux les enfants de l'École polonaise; puis les imprimeurs sur étoffe, la 9ᵉ légion, un bataillon de la mobile, un nouvel escadron de la garde nationale à cheval, la 3ᵉ légion de la banlieue; le 3ᵉ régiment de li gne, ungrand nombre de corporations diverses, la 11ᵉ légion, des corporations, de la garde mobile, des dragons, des artilleurs sans canons, etc., etc., fermaient la marche, dont le défilé dura trois heures et demie, au milieu de deux immenses haies vivantes, qui s'étendaient, sans interruption, depuis la Madeleine jusqu'à la Bastille, c'est-à-dire sur une longueur de six kilomètres.

La place de la Bastille était occupée par la 8ᵉ légion de la garde nationale, avec mission de réserver, au pourtour de la

colonne, l'espace nécessaire au gouvernement provisoire, aux fonctionnaires et aux parents des victimes. Le cortége devait se développer soit sur les deux parties latérales du canal, soit dans la rue du Faubourg-Saint-Antoine, soit sur le reste de la place même.

Au milieu de cette vaste place, et au sommet de la colonne de Juillet, sur laquelle plane le Génie de la liberté, étaient deux grandes oriflammes, l'une noire, étoilée d'argent; l'autre aux couleurs nationales. Tout à l'entour du monument avaient été placés vingt trépieds antiques, brûlant en jetant des flammes vertes et bleues. En avant était une espèce de portique formé de deux grandes pyramides et de trépieds. Une estrade était ménagée pour le gouvernement provisoire. Tout le pourtour était ceint de la triple banderole aux trois couleurs.

Au moment où le dernier corbillard arriva près de la colonne, les parents des victimes se précipitèrent en foule vers les caveaux et occupèrent ainsi la place réservée au gouvernement provisoire, malgré les efforts de la garde nationale. Mais il suffit de quelques paroles adressées à cette foule par le secrétaire général du gouvernement chargé de la direction de la fête, pour que l'estrade fût évacuée, et les membres de ce gouvernement se placèrent sur le terre-plein, aux cris répétés de *Vive la République! vive le gouvernement provisoire!*

Le vénérable président, Dupont (de l'Eure), ayant témoigné tout le regret qu'il éprouvait d'être trahi par ses forces épuisées, se borna à déposer une couronne de lauriers et d'immortelles sur les cercueils des citoyens intrépides qui allaient bientôt reposer auprès de leurs frères, morts en 1830, également pour la cause de la liberté.

De vives et unanimes acclamations éclatèrent pendant que M. Dupont (de l'Eure) posait ces couronnes, et le cri de *Vive la République!* poussé par cent mille hommes, retentit longtemps autour de la colonne.

M. Crémieux fit alors un discours analogue à la circonstance qui réunissait autour des tombeaux la population active de la capitale. Rappelant que le gouvernement déchu n'avait vécu qu'en froissant toutes les sympathies nationales et qu'en corrompant tout ce qu'il touchait :

« Notre fière France, s'écria l'orateur du gouvernement, a poussé contre lui un cri unanime de réprobation, et il a disparu.

« Sur ces ruines, que le temps ne relèvera pas, le peuple prit pour symbole le symbole éternel de la Révolution : *Liberté, égalité, fraternité.*

« *Liberté, égalité, fraternité!* C'est là, citoyens, la condamnation du passé et l'œuvre du présent, de l'avenir. Prenons, à tout jamais, pour but, pour unique moyen de gouvernement, la morale et la justice. *Vive la République!* »

Et ce cri fut unanimement répété par tout le cortége.

— « Honneur à tout jamais aux glorieuses victimes de notre Révolution! reprit Dupont (de l'Eure). »

Et comme en ce moment on entendit le cri de *Vive Dupont (de l'Eure)*! « Mes amis, dit le président du gouvernement provisoire, criez, crions tous : *Vive la République!* »

Ainsi se termina cette grande cérémonie funèbre, qui peut être considérée comme la première convocation faite par la République à ce peuple de Paris qui l'avait fondée; convocation à laquelle cette immense population assista fraternellement et sans aucune arrière-pensée de vengeance.

Quelques jours après, on lisait dans le journal anglais le *Morning Advertiser*, le rapport suivant, fait au *meeting* du 8 mars par M. Linton, l'un des membres de la députation envoyée à Paris pour féliciter le peuple français d'avoir reconquis la République :

« J'ai été témoin oculaire de la cérémonie des funérailles des victimes de Février, dit cet orateur, après avoir rapporté au

meeting les remercíements du peuple français et de la République; j'ai assisté à cette grande cérémonie, et jamais plus imposant spectacle n'a captivé les regards des hommes. L'ordre le plus parfait a régné dans cette fête touchante...

« Les classes moyennes, en France, paraissent bien décidées à soutenir le gouvernement provisoire. Je me suis volontairement mêlé parmi les ouvriers français, et je puis dire que parmi eux règne le sentiment le plus amical pour les ouvriers anglais.»

Oh, certes! les ouvriers français, comme tous les citoyens exerçant des professions libérales, comme tous les hommes instruits, ne rêvaient autre chose que l'alliance des peuples et la fraternité entre tous les hommes. Mais il existait encore en France, de même qu'ailleurs, cette incorrigible aristocratie du privilége, qui regrettait le passé et qui travaillait à en rendre le retour possible.

Ce fut contre ces hommes du passé, ayant leurs organes particuliers dans la presse elle-même, que durent se liguer et les journaux démocrates, et la plupart des clubs qui s'étaient organisés spontanément et en grand nombre, tant à Paris que dans les autres villes de la République.

Les clubs surtout, dont quelques-uns prirent immédiatement une grande consistance, furent le rempart où vinrent se briser tous les efforts occultes et patents de la réaction.

Généralement, ces clubs, ces sociétés populaires, protestaient de leur dévouement au gouvernement provisoire; mais c'était à la condition que ce gouvernement, à l'exemple de son parjure devancier, ne remettrait pas en place de chaque pavé une loi de compression. « Dans cette conviction, ajoutaient les membres de ce club, nous venons offrir au gouvernement provisoire notre concours pour la réalisation sérieuse de la belle devise : *Liberté*, *égalité*, *fraternité* (¹)! »

(¹) Adresse de la Société centrale républicaine, au gouvernement provisoire, signée Blanqui, Durrieu, Raisant, Hervé, N. Chancel, Sobrier, Grassin, Bonnier, etc.

Et ils publiaient leur programme en ces termes :

« Prêter un appui franc et énergique au gouvernement « provisoire ; — lui présenter des observations, lui offrir des « conseils, lui fournir des renseignements ; — défendre à tout « jamais les vrais principes de la démocratie ; — arracher le « masque dont se couvriraient des hommes d'un patriotisme « suspect ; — désigner, au contraire, pour toutes les fonctions « publiques, les citoyens qui n'ont pas attendu le triomphe « de la République pour se dévouer à elle ; — imprimer aux « corps électoraux une impulsion essentiellement démocrati- « que ; — apporter sa part de lumière dans la discussion des « réformes sociales dont l'Assemblée nationale va être saisie. « — Tel est le but que poursuit la Société démocratique cen- « trale, sous l'invocation des grands principes suivants :

« 1° Souveraineté du peuple, exercée par le suffrage direct « et universel ; 2° la République française, une et indivisible, « avec la devise : *Liberté, égalité, fraternité* ; 3° éducation na- « tionale, commune, gratuite et obligatoire pour tous ; — « 4° liberté des cultes ; — 5° organisation progressive du tra- « vail industriel et agricole ; — 6° abolition de l'esclavage ; — « 7° répartition plus équitable de l'impôt ; — 8° liberté absolue « d'association ; — 9° liberté de la presse et de tous les modes « de manifestation de la pensée, sauf répression légitime par « un jury populaire ; — 10° incorporation de tous les citoyens « dans la garde nationale, désormais chargée, à l'exclusion de « l'armée, du maintien de la paix dans la cité ; — 11° la jus- « tice gratuite ; — 12° le principe électif introduit partout où « il pourra être appliqué, etc., etc. »

A très-peu de chose près, ce programme fut généralement celui de tous les clubs démocratiques, qui surgirent, comme par enchantement, dans ces premiers jours de liberté pratique.

Le *club des Amis fraternels*, rue Saint-Honoré, principalement composé de travailleurs, déclara que la mission qu'il se

donnait était celle de défendre la révolution sociale et politique;

La *Société des droits et des devoirs*, siégeant à l'Ecole de Médecine, fit une déclaration analogue;

Le *Comité central du 3e arrondissement* se forma dans le même but de soutenir les principes du gouvernement républicain, et de lui donner son appui en l'éclairant;

La *section des Quinze-Vingts*, si célèbre dans notre première Révolution, ouvrit ses séances en déclarant qu'elle viendrait en aide au nouveau gouvernement qui portait le poids du jour; qu'elle appuierait énergiquement l'Hôtel-de-Ville; mais, ajoutait-elle, à la manière des hommes libres, en surveillant sa marche.

Bientôt, tous les quartiers de Paris se couvrirent de sociétés populaires, la plupart franchement démocratiques : chaque grand local, chaque salle de concert, chaque manége servit à l'une de ces réunions de citoyens. Il y en eut dans chacun des arrondissements de la capitale, dans chaque commune tant soit peu populeuse de la banlieue.

La *Société unitaire de propagande démocratique* de Passy fit prêter à ses membres le serment suivant :

« Je déclare que j'adhère au gouvernement républicain; que « je repousserai de toutes mes forces un retour, quel qu'il « soit, à la forme monarchique, et notamment à la régence, « et enfin que je veux le développement large et sincère des « principes démocratiques. »

Il n'y avait pas quinze jours que la royauté avait été chassée du sol de la France, et déjà ce sol se couvrait de Sociétés patriotiques fonctionnant dans l'intérêt de la République. Chaque corporation eut la sienne, à Paris comme dans les grandes villes, et chacune de ces Sociétés s'empressa de donner son adhésion ou de faire sa manifestation. Les rues de Paris étaient journellement sillonnées par une foule de citoyens de tous les

états, se rendant processionnellement à l'Hôtel-de-Ville pour assurer le gouvernement provisoire de leurs sympathies et lui présenter des pétitions.

Les départements eurent, à Paris même, leurs Sociétés patriotiques particulières : il y eut la réunion des citoyens de la Drôme, des citoyens de Vaucluse, des citoyens de l'Allier, des citoyens de la Sarthe, etc., etc.

A l'exemple des Français, les étrangers qui habitaient Paris voulurent aussi avoir leurs réunions nationales : on vit se former la Société des démocrates allemands, celle des démocrates belges, celle des démocrates italiens, polonais, etc. Chacun voulut apporter sa pierre pour édifier la nouvelle République française.

Celui qui n'aurait considéré la capitale et la France que sous l'aspect rassurant qu'offrait alors le concours de tous ces hommes de cœur et de dévouement; celui qui n'aurait pas aperçu les manœuvres occultes de la *mauvaise queue des royautés*, eût pu croire que le peuple français tout entier n'avait jamais eu que des aspirations républicaines, tant la propagande des clubs et des apôtres de la démocratie avait contribué, en peu de jours, à faire des partisans au système démocratique.

Malheureusement pour ces clubs et pour ces Sociétés populaires, leur nombre nuisit peut-être, sous quelques rapports, à la cause qu'ils voulaient servir. Tous ne prirent pas le même chemin pour arriver au but commun, et ce but ne fut pas aperçu distinctement ni par tous les bureaux ni par tous les orateurs : il y eut et il devait y avoir quelques nuances qui divisèrent, sur quelques questions, les principaux de ces foyers du républicanisme. Ce fut un malheur pour la Révolution de 1848 qu'il n'eût pas surgi un club prépondérant, une *société-mère*, comme le fut, de 1790 à 1794, celle des *Jacobins*. Tous les démocrates eussent alors marché sous le même drapeau,

celui de la République ; adopté les mêmes principes démocratiques ; tandis que bien des clubs républicains de 1848 semblèrent ne marcher que sous les drapeaux de quelques hommes, et suivirent chacun la ligne politique qu'ils se traçaient isolément.

Plus malheureusement encore, les clubs s'ouvrirent dans des circonstances très-défavorables, qui nuisirent au bien qu'ils étaient appelés à faire. A peine commençaient-ils à fonctionner qu'ils eurent à s'occuper, non pas de ces graves et utiles questions de principes qui firent la réputation des Sociétés populaires de notre première Révolution, en donnant tant d'attrait à leurs débats, mais d'élections soit pour les grades de la garde nationale, soit pour le choix de candidats à la représentation du peuple. De pareilles séances, consacrées exclusivement à des affaires personnelles, durent être et furent en effet très-agitées ; car des discussions où l'amour-propre individuel est constamment en jeu sont toujours irritantes, et contribuent à former deux camps ; tandis que celles consacrées à l'éducation politique des masses tendent constamment à faire converger tous les esprits vers le même but.

Ajoutons que les séances qui remplirent les courts intervalles des élections multipliées de cette époque furent absorbées par des questions brûlantes et non moins passionnées, telles que celles du droit au travail, du secours fraternel que les peuples de la Pologne et de l'Italie réclamaient de la France, etc. ; de sorte que, pendant les deux à trois premiers mois de leur existence, les clubs furent loin de remplir la mission pacifique d'éducateurs du peuple, et ne purent guère se livrer à la discussion calme et éclairée des principes politiques et sociaux qu'ils étaient appelés à faire comprendre et apprécier aux citoyens arriérés que la révolution de Février avait surpris.

Malgré tous les désavantages de ces débuts, le peuple comprit que les luttes de la parole le prépareraient bientôt à l'exer-

cice de ses droits; aussi les progrès des clubs furent-ils immenses : les salles, ouvertes par quelques citoyens d'élite dévoués à la cause de la révolution, se remplirent bientôt de nombreux spectateurs attentifs : des hommes puissants par la logique parurent aux diverses tribunes qui, pour la première fois, s'ouvraient devant eux. Les citoyens timorés, qui n'avaient fait acte que d'une simple curiosité en entrant une première fois dans les clubs, y retournèrent le lendemain, et devinrent même les habitués les plus assidus de ces sociétés populaires, malgré les anathèmes que la queue de la monarchie lançait contre elles et contre ceux qui s'y montraient. C'est que l'homme qui a vécu de ces communions, si propres à l'initier à l'évangile de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, n'y renonce que forcément.

« C'était un magnifique spectacle, dit l'auteur du *Prologue d'une révolution*, que de voir ces hommes qui, la veille, demandaient au vin ou à la littérature pourrie du théâtre les délassements de leurs travaux, s'assembler, le soir, pour entendre la bonne nouvelle, l'évangile de la justice, et boire la parole de vie qui tombait des lèvres des initiateurs. La plupart des présidents de clubs étaient les prisonniers politiques de la monarchie; c'étaient les confesseurs de la foi républicaine : leur vieillesse précoce, leur pâleur, les ravages ineffaçables de leur captivité rappelaient au peuple qu'ils avaient offert leur sang en témoignage de la vérité, et donnaient à leurs paroles l'autorité du martyre. Depuis, presque tous sont retournés dans les prisons qu'ils avaient quittées un instant ! »

En parlant des clubs de 1848, il ne faut pas oublier de dire que, si bien des membres du gouvernement provisoire ne tardèrent pas à redouter ces tribunes, d'où des surveillants incommodes dénonçaient journellement la tendance antirévolutionnaire de cette portion de l'autorité supérieure, et si ces membres commencèrent dès lors à faire aux sociétés patrioti-

ques cette guerre sourde qui devait aboutir à la loi compressive dont le pasteur Coquerel se rendit le complaisant rapporteur; si la calomnie entreprit dès alors de pousser la partie ignorante de la population contre ces redoutables foyers de lumière, deux des hommes arrivés au pouvoir par l'acclamation du peuple, Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, et Caussidière, préfet de police, facilitèrent de tout leur pouvoir l'établissement de ces grandes écoles de grands enfants. Dans les premiers moments, le liquidateur de l'ancienne liste civile et le ministre des travaux publics s'empressèrent de mettre à la disposition des bureaux des clubs tous les locaux qui purent leur convenir. C'est ainsi que l'on vit longtemps des sociétés populaires tenir leurs séances à l'orangerie du Louvre, à l'ancien état-major de la garde nationale, dans divers monuments publics, et jusque dans le palais de la famille d'Orléans, devenu le Palais-National. Le ministre de l'intérieur n'eut pas de peine à comprendre que les clubs seraient de puissants auxiliaires pour la République, et qu'ils pouvaient être fort utiles au moment des élections, en éclairant les citoyens. Il ne se borna donc pas à prendre sous sa protection ceux ouverts à Paris ([1]): des agents actifs de propagande démocratique

([1]) Liste des clubs existant à Paris, quinze jours après la Révolution :
Club du 10e arrondissement, salle de l'Institut.
Club siégeant aux Arts-et-Métiers (tous les jours).
Club du Café du Nord (David), faubourg Saint-Denis (tous les jours).
Club des Travailleurs Républicains, salle Chabrol (mercredis).
Club de la Fraternité, rue des Deux-Boules (lundis).
Société Républicaine centrale, rue des Deux-Boules (tous les jours).
Club du journal l'*Atelier*, Maçons-Sorbonne, 3 (trois fois par semaine).
Club des Icariens (lundis et vendredis).
Club de l'Union, rue de Condé, 16 (les mardis, jeudis et samedis).
Club de la Porte-Montmartre, faubourg Montmartre, 60.
Club des Gravilliers.
Club de la Sorbonne, rue des Grès.
Club du Progrès Démocratique.
Club des Prévoyants du 1er arrondissement, rue de l'Arcade, 60.
Société des Droits et des Devoirs de l'homme, Ecole de Médecine. (Cette Société



F. Flocon

furent envoyés dans les départements pour y organiser les sociétés populaires et leur donner la première impulsion, celle que le peuple eût reçue partout comme étant en harmonie avec ses instincts, si la calomnie ne se fût attachée aux pas de ces apôtres de la liberté.

Depuis que Louis Blanc et Albert avaient été relégués au Luxembourg, le ministre de l'intérieur, Ledru-Rollin, et l'ancien journaliste Flocon, étaient restés presque seuls au sein du gouvernement provisoire pour représenter la véritable démocratie. Aussi Ledru-Rollin devint-il bientôt l'objet de la haine la plus violente des réactionnaires, qui, sentant très-bien que l'ancien chef de l'opposition républicaine résumait en lui le principe révolutionnaire dans son énergie, cherchèrent dès lors à le perdre dans l'opinion publique, en l'accusant des plus graves méfaits. Il y eut, en ce moment, un accord parfait entre tous les contre-révolutionnaires de la France pour déverser sur l'homme de la Révolution les calomnies les plus poignantes : on s'empara de chacun de ses actes ministériels pour le peindre sous les couleurs les plus odieuses, afin de le faire tomber.

Dans une première circulaire adressée aux maires, le ministre leur avait tracé le devoir facile que leur imposait la Ré-

des Droits et des Devoirs de l'homme n'était pas la même que celle des Droits de l'homme présidée par Barbès.)

Société de la rue Popincourt-Saint-Ambroise.

Société Démocratique du 8e arrondissement, rue des Vinaigriers, 27.

Club du Deux Mars, amphithéâtre du cours de chimie, à la Sorbonne (trois fois par semaine).

Club du vingt-neuf Février.

Société des Droits de l'homme (Arts-et-Métiers).

Club patriotique du 7e arrondissement, salle Molière.

Il faut ajouter à cette note très-incomplète les divers clubs d'arrondissements, les nombreuses réunions électorales, les sociétés départementales, les sociétés d'étrangers, celles des corporations, etc. Un peu plus tard, de nouveaux clubs s'ouvrirent, et quelques-uns acquirent une certaine importance, tels que le club Barbès, le club Raspail, le club Sobrier, le club Blanqui, etc.

publique, celui de s'unir dans une pensée commune de patriotisme et de fraternité, de travailler franchement à la constitution d'un état social qui garantît à tous et à chacun le bonheur, la sécurité, le libre exercice de ses facultés naturelles.

« Appeler tous les habitants d'une même patrie à nommer leurs magistrats, imposer à ceux-ci l'obligation d'être justes et modérés, et de s'occuper sans relâche du sort du peuple; faire circuler l'argent dans les campagnes, au moyen de bonnes lois de crédit; associer les travailleurs aux bénéfices des capitalistes; apprendre à tous les hommes qu'ils sont frères, les initier au bienfait de l'éducation, amener entre eux une répartition de richesses proportionnée à l'intelligence et à l'activité; assurer à tous le travail et le bien-être, voilà, leur disait le ministre de l'intérieur, voilà la République. Quel est celui d'entre nous qui ne sera pas fier d'appartenir à une nation assez forte, assez éclairée pour choisir cette forme de gouvernement?

« Pénétrez-vous de ces vérités, citoyen maire; expliquez-les à vos administrés. Dites-leur bien que la République ne persécute personne; qu'elle honore tous les cultes, respecte toutes les opinions, et qu'elle augmente la prospérité et garantit la liberté de chacun. Elle n'est impitoyable que vis-à-vis les fripons et les égoïstes. Mais qui l'en accusera? Leur règne a été assez long : il est temps que celui des honnêtes gens commence et s'affermisse... »

Certes, ce langage, au sortir d'une révolution ayant mission de tout changer, était des plus modérés; et pourtant la réaction, qui s'attachait à tous les pas du ministre de l'intérieur, commença à lui faire un crime d'avoir dit que le règne des fripons et des égoïstes était fini. Les hommes de la monarchie ne pouvaient se résoudre à être mis de côté par la République : sortis par une porte, on les voyait reparaître sur la scène par une autre issue; les faire renoncer à être quelque chose dans le nouveau gouvernement, c'était leur donner la

mort; car ces gens-là ne pouvaient vivre qu'à l'ombre du pouvoir et attachés au budget.

Bientôt parut une première lettre adressée par le même ministre aux commissaires envoyés dans les départements. Elle leur traçait la marche qu'ils devaient suivre pour faire adopter et aimer la République par ceux-là même qui avaient si longtemps repoussé cette forme de gouvernement.

« Votre premier soin, leur disait-il, aura donc été de faire comprendre que la République est exempte de toute idée de vengeance.

« Toutefois, que cette générosité ne dégénère pas en faiblesse. En vous abstenant de toutes recherches contre les opinions et les actes politiques antérieurs, prenez comme règle que les fonctions politiques, à quelque degré de la hiérarchie que ce soit, ne peuvent être confiées qu'à des républicains éprouvés. Le pouvoir méprisable que le souffle populaire a fait disparaître avait infecté de sa corruption tous les rouages de l'administration. Les hommes qui ont obéi à ses instructions ne peuvent servir le peuple. Au moment solennel où, recouvrant la plénitude de sa puissance, il va descendre dans ses comices pour y désigner ses élus, il faut que ses magistrats soient profondément pénétrés de son esprit et dévoués de cœur à sa cause. Le salut de la patrie est à ce prix. Si nous marchons avec fermeté dans la voie de la Révolution, aucune limite ne peut être assignée à sa grandeur, à sa prospérité; si nous nous attiédissons, tout est à craindre. A la tête de chaque arrondissement, de chaque municipalité, placez des hommes sympathiques et résolus. Ne leur ménagez pas les instructions; animez-les de votre zèle. Par les élections qui vont s'accomplir, ils tiennent dans leurs mains les destinées de la France : qu'ils donnent une Assemblée nationale capable de comprendre et d'achever l'œuvre du peuple; en un mot, *tous les hommes de la veille et pas du lendemain.* »

Puis le ministre ajoutait ces mots, qui complétaient sa pensée : « Moins de rigueur à l'égard des fonctionnaires dont le rôle est purement administratif. Vous devez maintenir ceux qui, étrangers à toute action politique, ont conquis leur position par des services utiles... »

En examinant sans préventions les prescriptions du ministre de l'intérieur aux commissaires du gouvernement, il eût été difficile de ne pas convenir que le langage qu'il leur tenait était non-seulement nécessaire, mais légitime, mais juste même; car enfin, il avait la mission de fonder et d'affermir la République, et certes, il ne pouvait croire qu'elle pût être fortifiée et défendue par les hommes qui l'avaient, toute leur vie, repoussée comme une utopie aussi dangereuse qu'impraticable. Et d'ailleurs, les hommes du lendemain, eussent-ils été sincères dans leur subite conversion, professaient-ils les principes sur lesquels se fondent les Etats vraiment démocratiques? Il était permis d'en douter; et en recommandant aux commissaires de les éloigner des élections générales jusqu'à ce que leur éducation politique eût été refaite, le ministre ne prescrivait qu'un acte de prudence tout simple et tout naturel.

Mais ces hommes du lendemain, habitués à se considérer comme indispensables, devaient trouver la circulaire de Ledru-Rollin inique à leur égard : ils lui en gardèrent une mortelle rancune.

Ce fut bien pis lorsque, deux jours après, le même ministre, transmettant des instructions détaillées et plus précises dans les départements, disait aux commissaires :

« Vos pouvoirs sont illimités. Agents d'une autorité révolutionnaire, vous êtes révolutionnaires aussi. La victoire du peuple vous a imposé le mandat de faire proclamer, de consolider son œuvre. Pour l'accomplissement de cette tâche, vous êtes investis de sa souveraineté; vous ne relevez que de votre

conscience; vous devez faire ce que les circonstances exigent pour le salut public.

« Grâce à nos mœurs, ajoutait le ministre, cette mission n'a rien de terrible. Jusqu'ici vous n'avez eu à briser aucune résistance sérieuse, et vous avez pu demeurer calmes dans votre force. Mais il ne faut pas vous faire illusion sur l'état du pays : les sentiments républicains y doivent être vivement excités, et pour cela il faut confier toutes les fonctions politiques à des hommes sûrs et sympathiques. Partout, les préfets et sous-préfets doivent être changés... Si les Conseils municipaux sont hostiles, vous les dissoudrez, et, de concert avec les maires de votre choix, vous constituerez une municipalité provisoire; mais vous n'aurez recours à cette mesure que dans un cas de rigoureuse nécessité... »

Passant ensuite au grand objet de sa sollicitude, qui était les élections à l'Assemblée nationale, le ministre s'exprimait ainsi :

« Les élections sont votre grande œuvre : elles doivent être le salut du pays. C'est de la composition de l'Assemblée nationale que dépendent nos destinées. Il faut qu'elle soit animée de l'esprit révolutionnaire, sinon nous marchons à la guerre civile, à l'anarchie [1]. A ce sujet mettez-vous en garde contre les intrigues *des hommes à double visage* qui, après avoir servi la royauté, se disent les serviteurs du peuple. Ceux-là vous trompent, et vous devez leur refuser votre appui. Sachez bien que, pour briguer l'honneur de siéger à l'Assemblée nationale, il faut être pur des traditions du passé. Que votre mot d'ordre soit partout : des hommes nouveaux, et autant que possible sortant du peuple... N'écartez pas les jeunes gens : l'ardeur et

[1] Il était facile de prévoir les malheurs qu'entraîneraient des élections propres à amener une Assemblée ou généralement contre-révolutionnaire, ou seulement composée d'éléments divers et opposés. Ne sont-ce pas les déplorables élections du mois d'avril qui ont amené et la ridicule journée du 15 mai et les journées néfastes du mois de juin?

la générosité sont le privilége de cet âge, et la République a besoin de ces belles qualités... Eclairez les électeurs, et répétez-leur sans cesse que le règne des hommes de la monarchie est fini.

« Vous comprendrez combien ici votre tâche est grande, concluait le ministre au sujet des élections. L'éducation du pays n'est pas faite : c'est à vous de le guider. Provoquez sur tous les points de votre département la réunion de Comités électoraux; examinez sévèrement les titres des candidats. Arrêtez-vous à ceux-là seulement qui paraissent présenter le plus de garanties à l'opinion républicaine, le plus de chances de succès. Pas de transactions, pas de complaisances; que le jour de l'élection soit le triomphe de la révolution. »

Il n'y avait pas dans ces instructions une pensée qui ne fût en harmonie avec la position où se trouvait la République, pas une phrase que ne pût avouer la plus rigoureuse logique, pas un mot qui ne fût dicté par l'idée suprême de la consécration de la République, pas un moyen indiqué qui pût effrayer les hommes les plus timorés; et pourtant la réaction s'en empara avec une unanimité et une violence qui annonçaient un parti pris contre le ministre de l'intérieur.

Nous dirons cependant, comme preuve que les réactionnaires n'avaient pas été spontanément soulevés par les termes de la circulaire et des instructions de ce ministre, que le mouvement de réprobation factice contre ces instructions n'éclata ni le jour, ni le lendemain de leur publication. Bien des *républicains ralliés* les avaient probablement lues, sans y apercevoir ces *tendances à la dictature d'une époque sanglante*; ce ne fut que sur les excitations postérieures des journaux anti-révolutionnaires que, dans la soirée du 14 mars, une partie de la bourgeoisie se souleva, et cria haro contre l'homme de la Révolution. Il y eut ce soir-là, soit dans le jardin du Palais-National, soit sur les boulevards, et même dans quelques

clubs, des motions violentes contre le ministre coupable d'avoir dit qu'il fallait éloigner des élections les intrigants à *double visage;* coupable d'avoir écrit que, pour s'asseoir aux Conseils de la République, il était nécessaire d'être pur des traditions du passé; contre ce ministre de la République, qui avait eu la témérité de déclarer qu'il ne fallait pas de transaction avec les hommes de la monarchie, si on voulait sérieusement asseoir la Révolution.

« Ces paroles du ministre de l'intérieur, disait un journal républicain, en répondant aux feuilles de la réaction, ont irrité au dernier point la fibre dynastique, ou plutôt, elles ont fourni aux *républicains par nécessité* l'occasion d'éclater contre l'homme qui veut les éloigner des élections. Les journaux de MM. Thiers et Barrot semblent ne pas comprendre que la France s'est à jamais débarrassée des langes qui l'empêchaient de se mouvoir, et proclament que nous marchons à l'abomination de la désolation, parce que nous ne voulons plus de leurs patrons. Ces piteuses lamentations nous trouvent complétement insensibles... Le citoyen Ledru-Rollin a eu raison de dire à la France républicaine, que pour briguer l'honneur de siéger à l'Assemblée nationale, il faut être pur des traditions du passé, et qu'il faut que les élections soient animées de l'esprit révolutionnaire, sinon nous marchons à la guerre civile. Les ambitions s'en plaignent, les petits hommes des petits partis qui ont disparu devant le géant populaire trouvent cela fort dur, fort intolérable; c'est ce qui doit nous prouver encore davantage que le ministre de l'intérieur a eu raison de dire ce qu'il a dit. »

— « Ils se sont tous ligués contre cette instruction révolutionnaire, la seule qui, jusqu'ici, porte l'empreinte d'un grand devoir, ajouta la *Réforme*.

« Constituants de petite légalité, dynastiques de la régence, royalistes parlementaires et royalistes purs, tous les hommes

et toutes les feuilles du *Sonderbund* bourgeois et conservateur, s'entendent à merveille pour attaquer directement ou par insinuation la très-nette et très-vigoureuse circulaire du ministre de l'intérieur. Ce premier verset a fait crier tous les aristocrates et tous les endormeurs : ils s'élèvent, les uns et les autres, contre cette condamnation vigoureuse qui met en dehors, non pas du droit, mais du service républicain les *intrigants à double visage*, les serviteurs de la monarchie transformés en courtisans du peuple... Et les voilà qui pointent les principes de la révolution contre la révolution même, encore sanglante et meurtrie! Honnêtes gens! consciences candides! il y a longtemps que nous vous connaissons, et vos feintes larmes sur la souveraineté du peuple ne nous touchent guère! »

Ce houra général des contre-révolutionnaires et des républicains du lendemain aurait problablement été étouffé par la grande voix de la Révolution, qui criait au ministre démocrate: « Marche! marche toujours! l'opinion des hommes de l'avenir te soutiendra! » si, par une coïncidence toute naturelle, puisqu'elle dérivait des dates elles-mêmes, ce soir-là, les anciens gardes nationaux de toutes les royautés ne se fussent aussi montrés fort mécontents des récentes déterminations de ce même ministre de l'intérieur à leur égard.

Par un arrêté du gouvernement provisoire, qu'avait provoqué ce ministre, les compagnies de grenadiers et de voltigeurs de la garde nationale venaient d'être supprimées, et les citoyens qui en faisaient partie devaient être inscrits immédiatement sur le contrôle de la compagnie au territoire de laquelle ils appartenaient par leur domicile.

Ce décret, rendu en conformité du principe d'égalité inscrit sur le drapeau de la garde nationale elle-même, avait en outre été motivé par des troubles et des désordres graves provenant de jalousies entre les compagnies du centre et celles

dites d'élite. Il était tout naturel qu'au moment d'une réorganisation générale qui allait permettre à des milliers de travailleurs de prendre leur place dans les rangs de la garde nationale, on proscrivît des distinctions qui seraient devenues encore plus choquantes entre les anciens et les nouveaux soldats-citoyens.

Mais les grenadiers et les voltigeurs de la monarchie tenaient à leurs bonnets à poil et à leurs pompons, comme les anciens Strélitz moscovites à leur barbe: vouloir les en priver, c'était courir les chances d'une révolte.

Les habiles du parti crurent qu'ils devaient intimider le gouvernement, afin de le faire revenir sur ses décisions. Mettant à profit toutes les causes réunies de mécontentement qui venaient de surgir : les circulaires, la panique de la Banque, la détresse du commerce, l'impôt de quarante-cinq centimes, la résolution prise à l'égard des Caisses d'épargne, la réforme des bonnets à poils, etc., qui, toutes, avaient frappé plus ou moins quelques citoyens dans leur amour-propre, dans leurs transactions commerciales ou dans leurs intérêts pécuniaires; ces habiles, qui ne paraissent jamais dans la crainte de se compromettre, mais qui tiennent tous les fils propres à faire mouvoir les partis, agirent dans l'ombre, pendant toute la soirée, dans le but de suggérer aux gardes nationaux une manifestation assez imposante pour permettre aux réactionnaires de se compter et d'essayer leurs forces. La liberté des élections, à leurs yeux compromise par les circulaires du ministre de l'intérieur, et la mesure relative aux compagnies d'élite, furent les prétextes apparents de cette levée de boucliers, qui s'organisa sous les auspices du journal *la Presse*; le renvoi du ministre Ledru-Rollin en fut le but. Les contre-révolutionnaires se croyaient tellement sûrs d'obtenir ce renvoi, qu'ils en firent courir la nouvelle par avance, et que la Bourse en tressaillit de ioie, comme d'une victoire remportée

[illegible]. Ce soir-là, la ville fut remplie de [illegible] calomnies, dont les clubs *modérés* se [illegible].

[illegible] exaltation, l'un de ces clubs char-[illegible] ce qu'il y avait naguère de plus [illegible] au gouvernement provisoire [illegible] sur la portée des circulaires, à [illegible].

[illegible] n'a chargé personne de par-[illegible] surtout de parler un langage [illegible] M. Lamartine. Ce droit, il ne [illegible] pas voulu le prendre pour [illegible] comme une acclamation du [illegible] la place pénible qu'il [illegible] fait; il ne le fera ja-mais [illegible] qui le composent.

[illegible] le gouvernement provisoire [illegible] que ce qui a pu, dans [illegible] de ce document, [illegible] du pays, sera [illegible] même du gouverne-ment [illegible].

[illegible] survécu aux grandes [illegible] sommes témoins de-[illegible] impérissable à nos [illegible] à laquelle nous [illegible] nous-mêmes, et à la-[illegible] qu'on attente en [illegible]. »

[illegible] les délégués de [illegible] de blâme, de la [illegible] M. Lamartine [illegible] de Ledru-Rollin :

[illegible]

ils les saluèrent de leurs longs applaudissements, comme l'augure d'une victoire sur l'homme qui s'était identifié avec la Révolution. Ce que les *modérés* voulaient avant tout, c'était la chute de Ledru-Rollin. Le langage de M. Lamartine le leur laissait pressentir. Ils coururent répandre cette grande nouvelle.

Quant aux craintes que ces *modérés* avaient manifestées à l'égard de la liberté des élections, ces gens-là savaient à quoi s'en tenir lorsqu'ils invoquaient le droit absolu contre un ministre de la République qui recommandait à ses agents de surveiller les conspirations du privilége. N'étaient-ils pas ces mêmes hommes qui lançaient contre les républicains de la veille un concert de malédictions, quand ces républicains défendaient, sous la monarchie, la souveraineté du peuple et le libre arbitre chez les électeurs? La pudeur publique aurait dû leur fermer la bouche, si l'anathème lancé par le ministre démocrate contre les *hommes à double visage* ne les eût atteints au cœur.

« La réaction s'emporte trop tôt, disait, en parlant de cette explosion, un journal qui connaissait bien les hommes du lendemain : elle n'est pas habile; elle eût mieux fait d'attendre. »

Et pourquoi aurait-elle différé d'éclater? N'était-elle pas sûre de la chute de Ledru-Rollin? Elle pouvait donc démasquer ses batteries et se démasquer elle-même. Qu'on lise les journaux réactionnaires de cette même soirée, et l'on sera édifié sur les moyens employés pour achever d'abattre un ennemi que ses collègues semblaient livrer pieds et poings liés.

Les mêmes manœuvres se renouvelèrent dans la matinée du 16 mars. On vit alors une foule de gardes nationaux, en uniforme, mais sans fusil, se diriger, par pelotons, vers la place de l'Hôtel-de-Ville. Ces gardes nationaux venaient prin-

cipalement des quartiers ouest de la ville et des banlieues. Le peuple, étonné de ces promenades, les suivit par bandes nombreuses jusque sous les fenêtres du gouvernement provisoire.

Vers les deux heures, les gardes nationaux formaient, sur la place de Grève, une colonne de trois à quatre mille individus, s'apprêtant à aller porter leurs réclamations à l'Hôtel-de-Ville, lorsque le général en chef de la garde nationale, Courtais, arriva, suivi de son état-major. La plupart de ces gardes nationaux réunis, s'étant laissé entraîner à cette démonstration aristocratique et réactionnaire sans en juger le caractère, il ne fut pas difficile au général de les engager à se retirer : ce qu'ils firent, aux applaudissements du peuple, qui semblait les observer.

Mais à peine la première colonne de protestants s'était-elle dissoute, qu'une seconde colonne, composée principalement de gardes nationaux de la 2e légion, arriva sur le quai de Gèvres : elle ne put pas pénétrer plus loin. Le peuple qui, lui aussi, s'était réuni en masses profondes autour de l'Hôtel-de-Ville, ne permit pas à la partie aristocratique de la garde citoyenne de peser sur les délibérations du gouvernement provisoire. « Le peuple, raconte la *Démocratie pacifique*, se sentit le premier défenseur de l'ordre oublié par quelques milliers de gardes nationaux : il fit la police avec autant de fermeté que de modération. La colonne fut obligée de rebrousser chemin, escortée par les cris : *En arrière! Pas d'inégalité! Pas de bonnets à poil!* Et comme le peuple avait deviné le but caché de cette manifestation réactionnaire, il fit entendre le cri de : *Vive Ledru-Rollin!* Le général Courtais, revenu sur les lieux, harangua de nouveau la colonne de la 2e légion, et obtint d'elle qu'elle se dissoudrait et se retirerait.

La manifestation projetée par l'ancienne garde nationale avait donc échoué.

« Elle a manqué, disait un journal républicain de la veille, par la volonté calme et imposante du peuple, ce grand soldat de Paris; des pelotons échelonnés éclairaient les avenues de la place de la Maison commune où étaient les membres du gouvernement provisoire... L'intelligence de ce peuple tant calomnié a été plus complète que celle des simples gardes nationaux, qui, naguère, se proclamaient baïonnettes intelligentes...

« Un fait entre tous prouvera que cette prétendue manifestation est le résultat de quelques intrigues conduites par les meneurs : on nous cite parmi eux un secrétaire de feu l'intendant de l'ancienne liste civile, et lui-même ancien rédacteur du bureau de l'*Esprit public*... »

— « Quand même la réclamation de ces gardes nationaux eût été aussi bien fondée qu'elle était étroite, illibérale, ou plutôt irréfléchie, ajoutait la *Démocratie pacifique*, des hommes chargés de maintenir l'ordre public ne devaient pas donner l'exemple de la pression exercée sur le gouvernement par des promenades dans les rues. Est-ce ainsi qu'on fera renaître la confiance et le crédit?

« Au surplus, si la démarche inconsidérée de 6 à 8,000 gardes nationaux pouvait semer des inquiétudes dans la ville, le bon sens déployé dans cette occasion par le peuple et la fermeté du gouvernement vont rassurer tous les esprits, et donner à la République française une force nouvelle. »

Le soir, parut une proclamation du gouvernement provisoire dans laquelle il déclarait que le décret sur la masse générale de la garde nationale n'avait été porté qu'après une mûre délibération par le gouvernement tout entier, et après avoir pris l'avis de l'état-major.

« Le sentiment de l'égalité, ajoutait-il, a motivé cette mesure, qui se justifie, du reste, par les considérations les plus hautes d'ordre public.

« Accorder à telle ou telle compagnie la faculté de se recruter elle-même et de conserver ses anciens cadres, ce serait l'accorder à toutes. On établirait ainsi un germe d'inégalité parmi les citoyens; on aurait plusieurs familles dans une famille: l'unité et la fraternité en souffriraient... Le bon sens des citoyens reconnaîtra que le gouvernement républicain ne saurait admettre une institution fondée sur de telles bases. »

Le gouvernement rappelait qu'il était accessible à toutes les réclamations; mais qu'il entendait délibérer dans la plénitude de sa liberté. Il regrettait qu'une mesure mal comprise eût excité, dans la garde nationale, des manifestations contraires à l'ordre public.

Tout se serait donc borné à cette réprimande bénigne adressée aux anciens gardes nationaux par le gouvernement provisoire et par le général en chef, si les démocrates parisiens de toutes les professions ne se fussent émus de l'audace des réactionnaires; car, le bon sens du peuple lui avait révélé aussitôt la portée de cet acte d'insubordination et de ces vœux contre-révolutionnaires. Avant de quitter les abords de l'Hôtel-de-Ville, les chefs républicains et les ouvriers s'écrièrent qu'il était indispensable qu'il y eût une contre-manifestation démocratique, afin d'en imposer à la réaction, et l'on vit Sobrier monter sur les bornes pour la prêcher de toutes ses forces.

Le soir, tous les clubs républicains de Paris et des banlieues s'organisèrent pour aller, à leur tour, féliciter le gouvernement provisoire de sa fermeté à l'égard des anciennes compagnies d'élite; toutes les corporations furent engagées à se rendre à cette nouvelle manifestation, qu'une simple affiche mit sur pied et organisa comme par enchantement.

Dans la matinée du 17, toutes les corporations se réunirent successivement dans la contre-allée sud de la grande avenue aux Champs-Élysées. Bientôt une colonne immense, qui commençait aux chevaux de Marly et s'étendait jusqu'au delà

de la barrière de l'Etoile, se forma dans un ordre admirable. Les pelotons d'ouvriers se déployèrent sur dix, douze et jusqu'à vingt hommes de front; chaque corporation, chaque club avait son drapeau, son étendard ou sa bannière tricolore en tête.

A onze heures, cette innombrable colonne s'ébranla et se mit en marche, en chantant avec ensemble tous nos chants patriotiques. Successivement elle traversa la place de la Révolution et longea les quais de la rive droite, se dirigeant vers l'Hôtel-de-Ville, dans le meilleur ordre, avec le plus grand calme, et sans pousser un seul cri de haine ou de menace. Une foule immense de curieux, conviés par un temps superbe, bordait les quais, et couvrait à la fois tous les ponts. Les croisées de toutes les maisons donnant sur les deux quais étaient, comme aux jours des grandes fêtes, encombrées de femmes et d'enfants. A l'Hôtel-de-Ville et sur le quai de la rive gauche, on voyait du monde jusque sur les toits.

Lorsque la tête de la colonne fut arrivée sur la place de l'Hôtel-de-Ville, elle se replia plusieurs fois sur elle-même pour former un massif vivant et compact devant le siége du gouvernement; en ce moment, la queue de la colonne n'était encore qu'au Louvre, et de nouvelles corporations, arrivant de tous les côtés, venaient prendre place dans ce cortége de deux cent mille citoyens, salués par une haie vivante. Au-dessus de cette masse, on voyait flotter des centaines de drapeaux aux trois couleurs, sur lesquels on lisait, avec le nom de chaque corporation, ces mots sacrés pour le peuple : *Vive la République! — liberté, égalité, fraternité!*

Les ouvriers n'avaient qu'un but : faire acte de leur concours absolu au gouvernement provisoire pour la défense des principes démocratiques : leur manifestation fut une, complète, magnifique.

Les délégués, étant montés à l'Hôtel-de-Ville pour y lire

leur adresse, y furent reçus fraternellement par le gouvernement provisoire tout entier, réuni pour écouter les vœux du peuple.

« Citoyens du gouvernement provisoire, dit l'un de ces délégués, le citoyen Gérard, vous avez proclamé que vous vouliez la révolution, la souveraineté du peuple, la démocratie, la République, une constitution faite par une Assemblée nationale. Vous avez déclaré que tous les citoyens étaient gardes nationaux, et que tous devaient concourir aux élections de la garde nationale.

« Vous avez encore déclaré que vous vouliez de véritables élections, une véritable garde nationale, une véritable Assemblée nationale; c'est pourquoi nous nous sommes ralliés autour de vous et vous avons donné notre appui... »

Puis, établissant que le défaut de temps et de préparatifs empêcherait le peuple de s'éclairer sur ses choix, et qu'il ne pourrait voter avec une entière indépendance et une parfaite connaissance de cause, les délégués, apportant le vœu du peuple de Paris, demandaient en son nom :

1° L'éloignement des troupes de Paris, non pas pour repousser des frères, mais afin de maintenir le principe démocratique, qu'il ne devait y avoir que des citoyens là où le peuple et ses représentants avaient à délibérer;

2° L'ajournement au 5 avril des élections de la garde nationale;

3° L'ajournement au 31 mai des élections pour l'Assemblée nationale.

« Citoyens du gouvernement provisoire, ajoutaient les délégués du peuple, nous ne pouvons nous le dissimuler, des manœuvres contre-révolutionnaires pourraient mettre en danger la paix publique et la Révolution, si votre patriotisme et votre dévouement ne venaient nous sauver tous.

« Hier, une manifestation menaçante avait pour but de vous

ébranler; nous y répondons aujourd'hui par une manifestation pacifique, pour vous défendre et nous défendre avec vous.

« Que le gouvernement s'appuie résolument sur un peuple franc et généreux; qu'il lui donne l'exemple de l'union, de l'unité, de la confiance et de la fermeté, et l'ordre sera solide; comme la liberté, le commerce, le travail et l'industrie reprendront leur cours; la République triomphera; elle fera l'honneur de la France et accomplira le bonheur de l'humanité. »

Louis Blanc, chargé de répondre au vœu du peuple de Paris, le fit en ces termes, après avoir remercié les délégués des paroles pleines de sympathie et de dévouement qu'ils venaient d'adresser au gouvernement provisoire :

« Le gouvernement de la République est fondé sur l'opinion : il ne l'oubliera jamais. Notre force, nous le savons, est dans la force du peuple; notre volonté doit toujours être en harmonie avec la sienne...

« Les pensées d'ordre que vous avez manifestées sont la consécration de la liberté en France. Il faut que la force du peuple se montre sous l'apparence du calme : le calme est la majesté de la force.

« Vous avez exprimé des vœux qui feront l'objet de nos délibérations. Vous-mêmes, citoyens, vous ne voudriez pas que le gouvernement qui est appelé à vous représenter cédât à une menace... Nous délibérerons sur les vœux que vous avez émis, et soyez sûrs que le plus ferme désir du gouvernement provisoire est de marcher avec le peuple, de vivre pour lui, et, s'il le fallait, de mourir pour lui. »

Les applaudissements ayant ici interrompu l'orateur du gouvernement, un délégué en profita pour déclarer que le peuple travailleur saurait mourir pour son gouvernement provisoire, tant que celui-ci défendrait les droits et les libertés publiques.

« Le vœu que vous exprimez, reprit Louis Blanc, est-il le vœu général?

— « Nous avons convoqué toutes les corporations, répondit un délégué; nous leur avons soumis ce que nous nous proposions de faire : elles ont toutes adhéré, et nous ont envoyés vers vous pour vous présenter les vœux que nous venons de vous exprimer... Quelle réponse rapporterons-nous au peuple?

— « Dites au peuple qui vous a envoyés, répondit le même membre du gouvernement provisoire, que nous ne pouvons avoir une volonté qui ne soit la sienne, et que nous ne faisons ici que garder sa propre souveraineté... Maintenant, citoyens, laissez-nous délibérer sur ces vœux, afin qu'il soit bien entendu que le gouvernement de la République ne délibère pas sous l'empire d'une menace.

— « Nous ne voulons pas influencer et encore moins faire violence au gouvernement provisoire, s'écria le délégué Sobrier; nous avons confiance en lui.

— « Nous sommes venus exprimer des vœux, reprit un autre délégué, le citoyen Cabet. Le gouvernement provisoire ne peut pas ignorer la situation du pays : il a, comme nous avons tous, besoin d'énergie pour sauver la chose publique. Nous espérons, citoyens membres du gouvernement provisoire, que votre patriotisme et votre dévouement au peuple, à la liberté, à la Révolution, trouveront les moyens de dissiper toutes les inquiétudes, et de donner à la marche révolutionnaire le caractère d'ordre, de liberté, d'union, de confiance universelle qui lui est nécessaire pour assurer le triomphe de la République et consolider ses destinées. Le gouvernement est trop sage pour ne pas vouloir délibérer, et nous, nous sommes trop amis de l'ordre et de la liberté pour ne pas lui laisser la faculté de délibérer en effet. »

La tâche des délégués semblait être terminée, quand un autre membre du gouvernement provisoire, Ledru-Rollin ([1]),

([1]) A cette séance solennelle assistaient tous les membres du gouvernement provisoire; et pourtant, il n'y en eut que trois, ceux que l'on considérait comme



Cabet

crut devoir prendre la parole pour dire que les commissaires dans les départements ayant été consultés sur l'ajournement des élections, on ne pouvait délibérer sur cet objet qu'autant qu'on serait éclairé sur l'état général de la France.

« Nous prenons en considération les vœux de cette cité, conclut le ministre de l'intérieur, de cette cité qui donne l'initiative et l'impulsion; mais attendez que les départements se soient prononcés : ne laissons pas dire que Paris est tout, et que le reste de la France est, pour ainsi dire, abandonné. Quand nous aurons connaissance des vœux de la France entière, par l'intermédiaire de nos commissaires, nous prendrons une résolution, à savoir, l'ajournement des élections, si cela est indispensable; mais ce que nous voulons, ce que vous voulez tous, c'est l'établissement sérieux et pour la dernière fois de la République que nous avons proclamée sur les barricades.

— « Citoyens membres du gouvernement provisoire, répondit avec beaucoup de sens le délégué Cabet, nous n'avons rien à exprimer que des opinions, que des vœux; nous savons tous, et vous devez savoir mieux que nous la situation du pays, quelles sont les agitations des départements, quelle est l'influence des ennemis de la Révolution, de la République et du peuple.

« La manifestation d'hier aurait complété votre enseignement, s'il ne l'était déjà; et les manœuvres qu'on a eu l'audace de venir manifester jusque dans le sein de la capitale, quand les barricades ne sont pas encore effacées, ces manœuvres nous donnent à tous la conviction qu'elles se répètent et qu'elles se développent avec beaucoup plus d'énergie encore loin des yeux

ayant les sympathies du peuple, qui parlèrent. Les autres gardèrent un silence prudent, approbateur de tout ce qui se disait. Pourquoi ont-ils été incriminer cette belle journée dans leurs dépositions devant la haute Cour de Bourges? C'est que le peuple n'était pas là pour leur donner un démenti.

du gouvernement, loin de Paris. Nous avons pour nous la conviction que la République et que la Révolution sont en danger, si les élections générales ne sont pas faites avec une pleine et entière liberté de la part des citoyens, avec des délibérations assez mûres et assez réfléchies pour que nous ayons le véritable vœu du peuple et une véritable Assemblée nationale. Le gouvernement doit être ferme dans sa marche...

« Citoyens du gouvernement provisoire, vous avez la plus magnifique des missions, celle de fermer à tout jamais le gouffre des révolutions... Nous vous avons exprimé un vœu; nous vous conjurons de veiller au salut public. Maintenant nous n'avons qu'à nous retirer et à laisser délibérer le gouvernement...

— « Il y a deux questions sur lesquelles on peut donner une réponse immédiate, dit alors un autre délégué ; elles ne concernent que Paris : c'est le renvoi de toute troupe soldée, et l'ajournement des élections de la garde nationale. »

Louis Blanc répondit alors que, quoique ces deux questions pussent être résolues sans faire appel à l'opinion des départements, comme pour les élections, il n'en demandait pas moins, au nom du gouvernement provisoire, le temps de les examiner librement. « Pour que nous soyons dignes de maintenir votre liberté, de travailler pour elle, ajouta-t-il, il faut avant tout que la nôtre soit respectée... Nous allons étudier profondément la question, avec le désir sincère de faire ce que le peuple demande, mais en conservant notre liberté, parce que la liberté est un devoir de conscience que vous ne voudriez pas méconnaître. »

— « Les délégués du peuple n'ont nullement l'intention de faire violence au gouvernement provisoire, s'écria de nouveau Sobrier, qui entendait avec peine parler toujours de pression morale, de violence; nous avons une confiance entière au gouvernement provisoire. Nous l'avons soutenu jusqu'à

présent; nous le soutiendrons jusqu'à l'Assemblée nationale. (Oui! oui! toujours! ajoutèrent les délégués.)

« La circulaire du citoyen Ledru-Rollin a été approuvée par le peuple; les départements l'approuveront comme Paris, quand ils seront éclairés.

« Le peuple, vous le savez, a été héroïque pendant le combat, généreux après la victoire, magnanime assez pour ne pas punir et tout oublier. Il est calme, parce qu'il est fort. Que les mauvaises passions, que les intérêts blessés se gardent de le provoquer !

« Le peuple est appelé aujourd'hui à donner la haute direction morale et sociale. Il est de son devoir de rappeler fraternellement à l'ordre ces hommes égarés, qui tenteraient encore de se maintenir en corps privilégiés dans le sein de notre égalité. Il voit d'un œil sévère ces manifestations contre celui des ministres qui a donné tant de gages à la Révolution. Le peuple vient aujourd'hui exprimer sa volonté... Que le gouvernement provisoire se rappelle à tout moment que le travail manque, et qu'il doit pourvoir à la subsistance de tous les citoyens, par le travail.

« A cette heure, ceux qui marchent contre la Révolution ouvertement et sourdement, commettent un crime de lèse-humanité. Le peuple comprend ses droits et ses devoirs. Voyez, citoyens représentants du peuple, voyez ces deux cent mille citoyens qui sont là, près de vous, qui vous entourent, qui vous couvrent de leur sollicitude! Ils vous soutiendront, soyez-en convaincus, dans toutes les mesures d'ordre, d'unité et de salut public. En ce moment, nos âmes ne forment qu'une âme : c'est la consécration du grand principe de *souveraineté du peuple!...* »

Après l'improvisation du citoyen Sobrier, quelques délégués crurent nécessaire de demander si le gouvernement tout entier approuvait la circulaire du ministre de l'intérieur. Se

sentant ainsi personnellement interpellé, M. Lamartine prit la parole; et, tout en annonçant qu'il n'ajouterait rien à ce qu'avait répondu aux délégués du peuple, avec autant de dignité que de convenance, son collègue Louis Blanc, l'éloquent orateur du gouvernement provisoire crut devoir parler longuement sur les trois demandes du peuple et sur la nécessité de laisser au gouvernement toute son autorité morale : ce fut le moyen d'éluder toute réponse à la dernière interpellation des délégués.

« Comprenez donc votre pouvoir dans le nôtre, votre dignité dans la nôtre, votre indépendance dans la nôtre, dit Lamartine en terminant son argumentation, et laissez-nous, dans l'intérêt même de ce peuple, réfléchir et délibérer de sang-froid, adopter ou repousser les vœux dont vous êtes l'organe auprès de nous. Nous ne vous promettons, je ne vous promets, quant à moi, que de les peser dans notre conscience, sans peur comme sans préventions, et de décider ce qui nous paraîtra, non pas la volonté seulement du peuple de Paris, mais le droit et la volonté de toute la République!

— « Très-bien! très-bien! » s'écrièrent les délégués. — « Soyez sûr, monsieur Lamartine, ajouta l'un d'eux, que le peuple n'est là que pour appuyer le gouvernement provisoire. » — « J'en suis convaincu, répondit M. Lamartine; mais la nation pourrait s'y tromper. Prenez garde à des réunions de ce genre, quelque belles qu'elles soient ([1]) : les *dix-huit brumaire* du peuple pourraient amener, contre son gré, les dix-huit bru-

([1]) Hélas! les traditions du règne de la démocratie étaient tellement étrangères à la plupart des membres du gouvernement provisoire de la République française de 1848, qu'au lieu de provoquer eux-mêmes ces grandes manifestations, ces beaux mouvements d'un peuple dévoué, ils les redoutaient, comme si le peuple pouvait chercher à détruire ce qu'il avait fondé lui-même et scellé de son sang, ce qui était l'objet de son culte! Les hommes de notre première Révolution se seraient bien gardés d'empêcher les grands élans du peuple : ils avaient pour précepte qu'une surabondance de sève offrait plus de ressources que les cadavres.

maire du despotisme; et nous ne voulons ni de l'un ni de l'autre! »

La députation se retira, en protestant de nouveau que le peuple n'avait nullement pensé à un *dix-huit brumaire* quelconque.

La foule le prouva en demandant à grands cris à voir les membres du gouvernement provisoire. Ceux-ci, accédant au désir de ce peuple, si facile à contenter, descendirent et se placèrent sur une estrade élevée à la hâte devant la porte du milieu de l'Hôtel-de-Ville. Une immense acclamation se fit entendre alors; toutes les têtes se découvrirent, les chapeaux, les casquettes, les mouchoirs furent agités, et les cris de *Vive la République! vive le gouvernement provisoire!* saluèrent les délégués de cette République si chère à tous ces hommes de cœur et de conviction.

Sur un signe que fit Louis Blanc pour annoncer qu'il voulait parler, le plus grand silence s'établit, et l'orateur du gouvernement put faire entendre ces paroles.

« Au nom du gouvernement provisoire de la République, je vous remercie, citoyens, de nous avoir exprimé vos vœux; car le gouvernement étant sorti du peuple, entend s'appuyer sur la volonté du peuple, sans lequel il ne serait rien. Vous avez compris qu'il fallait laisser la violence à ceux qui ne sont pas forts. Votre attitude a ménagé notre indépendance; grâces vous en soient rendues. Maintenant, citoyens, et au moment de délibérer, nous vous prions de vous retirer dans le plus grand calme. Ayez confiance en nous : croyez que le jour où nous ne pourrions plus faire le bien, nous nous retirerions, et si nous retirer ne suffisait pas, nous saurions mourir. »

Les cris de *Vive le gouvernement provisoire! vive la République!* accueillirent les paroles du citoyen que le peuple aimait, et la manifestation se mit à défiler dans un ordre admirable.

C'est ainsi qu'elle arriva à la Bastille, où elle fit le tour de la colonne sous laquelle reposent les glorieux martyrs de 1830 et de 1848; c'est ainsi qu'elle parcourut ensuite les boulevards jusqu'à son point de départ aux Champs-Elysées, où les corporations et les clubs se séparèrent, aux cris de : *Vive la République!*

Dans la soirée, les fenêtres des maisons furent spontanément illuminées, et la ville de Paris, éclairée par des millions de lampions et de verres de couleur, offrit le spectacle le plus féerique qu'il eût encore été donné à sa population d'admirer.

« Je viens d'être témoin d'un de ces spectacles qu'il n'est pas donné à une génération de voir deux fois, écrivait, le soir même, le correspondant d'un journal des départements.

« Hier la ville était triste : une partie des boutiques fermées; les contre-révolutionnaires, les hypocrites disaient hautement qu'il y aurait des malheurs, du sang.

« Aujourd'hui tout est changé. La ville présente un air de fête; les boutiques sont ouvertes; tout le monde est dans la rue ou aux fenêtres; on attendait l'*événement* d'un air joyeux et sans crainte : le peuple était debout.

« Dès le matin, de nombreux groupes d'ouvriers, de jeunes gens de tous les états traversaient Paris, drapeaux en tête, et se dirigeaient vers les Champs-Elysées, en chantant des airs patriotiques.

« Peu après, les ouvriers des ateliers nationaux, venant du Champ-de-Mars, avec leurs outils, bêches, pioches, brouettes, etc., longeaient les boulevards en faisant retentir les airs de la *Marseillaise* et des cris de : *A bas les carlistes! à bas le torchon* [1]! Ceux-ci prenaient la direction de la Bastille, dans un ordre admirable.

[1] Pour se rendre compte de ces cris, il faut se rappeler que, dans les deux

« Aux Champs-Elysées, cent cinquante mille hommes au moins, se trouvaient réunis par corps d'état; citoyens en blouses, en redingotes, en habits, tout était confondu. Vers midi, ils s'ébranlent lentement et prennent la route des quais de la rive droite: le cortége se développe; les mille drapeaux flottent dans les airs, et au bout d'une heure, les larges quais des Tuileries, du Louvre, de l'Ecole, etc., jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, se couvrent d'une masse noire et compacte, marchant lentement, avec beaucoup d'ordre. Chaque fraction de cette longue chaîne vivante entonne les airs patriotiques, qu'elle ne cesse, de temps à autre, que pour crier: *Vive la République! vive le gouvernement provisoire! à bas les carlistes! à bas les factieux!*

« Il est impossible de décrire le coup d'œil imposant et attendrissant que ce spectacle offrait, l'ordre, la dignité observés par le peuple, qui se rangeait de temps en temps afin de laisser passer les voitures et de ne pas même interrompre la circulation. Lorsque le cortége eut littéralement couvert la place de l'Hôtel-de-Ville, les cris de *Vive le gouvernement provisoire! vive la République!* redoublèrent. On m'a dit que le peuple avait demandé les membres du gouvernement, et qu'ils étaient descendus; placé trop loin, je n'ai pu voir qu'un immense mouvement et une acclamation qui est montée jusqu'au ciel.

« Un moment après, la manifestation défilait par la rue des Coquilles, et lorsque la tête du cortége était déjà bien loin, la queue se trouvait encore au Pont-Neuf.

« Un épisode étrange est venu égayer cette scène émouvante, qui faisait verser des larmes de joie et d'enthousiasme à bien des spectateurs. Vers le milieu du défilé, un essaim d'hommes

jours précédents, les légitimistes avaient fait acte de présence sur la scène politique, en arborant, pendant la nuit, bien entendu, un ou deux drapeaux blancs dans des quartiers isolés.

habillés de noir débouchaient sur le pont d'Arcole et se rendaient, en courant, sur la place de l'Hôtel-de-Ville ; c'étaient les jeunes séminaristes irlandais, en soutane, chapeaux ronds et dans leurs habits de fête. Le cortége s'est ouvert pour les recevoir ; les jeunes lévites y ont pris leur place, et ont défilé avec les ouvriers et les clubs, qui venaient de les accueillir fraternellement.

« Comme on le voit, la journée des *oursons* a eu son lendemain ! »

Enfin, les journaux de Paris, s'extasiant sur le coup d'une baguette magique qui avait réuni spontanément, au moyen d'une simple affiche, cent cinquante ou deux cent mille hommes, prêts à faire triompher la République démocratique, si elle eût été sérieusement mise en cause, laissaient échapper cette exclamation :

« Ah ! nous avions déploré d'abord ce pauvre incident de pompons et de petite aristocratie soulevé par les compagnies dites d'élite ! Nous avions redouté qu'une scission fatale ne s'ouvrît dans la grande famille, et que la République et la patrie n'eussent à souffrir de ce débat subalterne, indigne d'un aussi grand peuple que le nôtre.

« Maintenant nos alarmes sont tombées ! Nous avons vu passer la Révolution tout entière ; nous l'avons vue s'épandre comme la mer qui va caresser le phare de ses vagues tranquilles, et nous avons compris que le droit serait désormais invincible et souverain, puisqu'il était servi, défendu par la plus formidable des armées, par tout un peuple !...

« Que ceux-là qui ont fait cette journée soient bénis ! nous ne leur en voulons plus, car la République vient de passer sa grande revue, comme aux jours sacrés de notre première Révolution, et la République est immortelle, car ses phalanges se sont multipliées et son cœur s'est agrandi. La force a reçu le baptême des idées !

« Si le gouvernement provisoire sait comprendre, il verra que tout est sauvé, puisque la conscience est vivante, et que le droit est fondé dans l'âme publique.

« Quant au citoyen ministre de l'intérieur, les acclamations du peuple l'ont assez vengé de la coalition des calomnies et des rages aveugles de la contre-révolution ! »

CHAPITRE XII.

Allocution de Ledru-Rollin en faveur de l'armée française. — Les clubs renoncent à leurs prétentions à ce sujet. — Proclamation du gouvernement provisoire le lendemain de la manifestation du peuple. — Ajournement des élections de la garde nationale. — Motifs qui déterminent les clubs à demander l'ajournement des élections générales. — Renseignements parvenus aux clubs sur les départements. — Parti qu'avait à prendre le gouvernement provisoire. — Républicanisme naturel des populations rurales.—Calomnies de la réaction contre les hommes et les choses de la Révolution. — Comment il fallait défendre la République. — Ce qu'elle veut. — La division entre les membres du gouvernement provisoire l'empêche d'entrer dans les voies révolutionnaires. — Les élections générales sont remises au 13 avril. — Grande faute. — Il fallait commencer par faire élire les maires et les municipalités. — Efforts des démocrates pour détruire la calomnie. — Basile en 1848. — Comité électoral central. — Division entre les démocrates. — Nuance du *National*. — On le compare aux anciens girondins. — Exemples de ressemblance. — Conduite du maire de Paris à l'égard du ministre de l'intérieur. — Politique et police de l'Hôtel-de-Ville. — Rapports haineux de cette police contre les clubs. — Prétentions des hommes du *National*. — Elles sont combattues par la *Réforme*, la *Commune de Paris* et les clubs. — La lutte va s'engager sur le terrain des élections.

On vient de voir que le vœu émis par le peuple de Paris embrassait deux points très-distincts : l'éloignement des troupes soldées, l'ajournement des élections de la garde citoyenne et de celles pour l'Assemblée nationale.

Sur la première question, le gouvernement avait déclaré, par la bouche de M. Lamartine, que quoiqu'il admît seulement le peuple armé pour protéger les institutions, il ne consentirait jamais à mettre en suspicion la brave armée française.

Le ministre de l'intérieur, Ledru-Rollin, fut même plus explicite ; il répondit à une députation de quelques clubs qui, dans la même soirée, s'était adressée directement à lui, ces mots, dont l'armée dut lui savoir gré :

« Sans doute, citoyens, lorsque l'armée se fait l'instrument de la tyrannie, lorsqu'elle se constitue en garde prétorienne,

elle mérite la haine des gens de cœur. Mais en est-il bien ainsi avec nos braves soldats? Se sont-ils montrés disposés à combattre pour les oppresseurs?... Dans les journées de février, l'armée n'a pas voulu combattre : elle a fraternisé avec nous, et a regardé fuir sans escorte cet aveugle monarque qui voulait resserrer nos chaînes. C'est que l'armée, mes amis, c'est le peuple; les soldats, c'est nous, c'est vous, c'est tout le monde. Voudriez-vous repousser vos frères? Voudriez-vous proscrire, mettre au rang des parias, des hommes qui sont votre sang, votre âme, une partie de vous-mêmes? Non, citoyens, de pareils sentiments d'injustice, de méfiance, d'exclusion, ne sont pas en vous...

« Oubliez donc, mes amis, de fâcheuses méfiances (1), et vous serez justes, vous serez bons citoyens, vous montrerez que vous êtes tous unis par une même pensée, en criant avec moi : *Vive l'armée française!* »

Cette éloquente allocution éclaira les délégués des clubs et les ramena à d'autres sentiments : ils renoncèrent dès lors à leur première demande, et le gouvernement provisoire fut ainsi dispensé de s'en occuper.

Il ne put délibérer immédiatement sur les élections générales, puisqu'il avait été décidé que l'on attendrait la réponse que devaient faire, à ce sujet, les commissaires dans les départements.

Le gouvernement provisoire se borna donc à examiner s'il pouvait être nécessaire et utile d'ajourner les élections des officiers de la garde nationale. Sa résolution, fort peu importante d'ailleurs, si elle n'eût fait préjuger celle qu'il prendrait à l'égard des élections générales, fut annoncée dans une procla-

(1) Les clubs qui demandaient l'éloignement de l'armée soldée n'avaient point fait cette proposition en haine de notre armée, mais seulement en vue des principes proclamés dans nos premières constitutions : ils ne craignaient pas l'esprit de nos soldats, mais ils voulaient empêcher que la réaction n'exploitât leur mauvaise humeur de ce qu'elle appelait intentionnellement la défaite de Février.

mation où il remercia le peuple de Paris de l'imposante manifestation dont il avait donné, la veille, le magnifique spectacle.

« Proclamé, pour ainsi dire, sous le feu du combat et dans le premier moment de la victoire, le gouvernement provisoire a vu hier ses pouvoirs confirmés par ces deux cent mille citoyens, organisés comme une armée, marchant avec le calme de la puissance, et qui, par leurs acclamations, ont apporté à notre autorité transitoire la force morale et la majesté du souverain.

« Peuple de Paris ! vous avez été aussi grand dans cette manifestation si régulière et si bien ordonnée, que vous aviez été courageux sur vos barricades !...

« Notre désir, notre intérêt, notre vœu le plus cher, ajoutait le gouvernement, c'est de faire entrer dans les cadres de la garde nationale cette population vigoureuse dont les instincts d'ordre et d'organisation se sont produits hier avec un ensemble qui fait notre orgueil...

« Le gouvernement provisoire, qui a voulu donner aux citoyens le temps nécessaire pour se faire inscrire sur les listes électorales, veut aussi que les citoyens puissent se réunir, s'entendre, discuter les candidatures et arrêter les choix de tous les officiers. Ce désir, qui nous a été exprimé par la population, nous semble d'autant plus raisonnable, qu'avec un effectif presque quadruplé ([1]), il n'y aurait pas d'élections sincères, sans une discussion complète de tous les candidats nouveaux.

« C'est pour cela que nous prolongeons, jusqu'au 5 avril prochain, les élections de la garde nationale... Citoyens, portez dans les opérations électorales cet accord, cet ensemble dont votre manifestation d'hier a été un si éclatant symbole... »

([1]) Déjà le nombre des gardes nationaux de Paris et de la banlieue, qui, au 1er février, n'était que de 56,741 hommes, formait, au 15 mars, un effectif de 190,299 citoyens inscrits.

La montagne accouchait! Au lieu de saisir la pensée du peuple qui, en demandant l'ajournement des élections quelconques, indiquait assez au gouvernement provisoire le danger de les laisser s'accomplir dans un moment où la réaction semait la plus déplorable confusion dans les idées, s'efforçait de remettre en question les grands faits accomplis par la Révolution et travaillait activement à nuire aux candidats populaires en répandant contre eux les calomnies les plus éhontées; au lieu de se laisser conduire par le bon sens du peuple, le gouvernement préféra consulter ses commissaires.

Malheureusement, le plus grand nombre de ces commissaires avaient déjà sacrifié les intérêts généraux de la République à leurs intérêts personnels. La plupart de ces agents ne virent donc, dans un ajournement éloigné, que l'occasion perdue pour eux de se faire élire. Aussi, malgré la situation fâcheuse que les manœuvres de la réaction et les déplorables mesures financières avaient faite à la cause de la Révolution; malgré l'évidence du danger qui existait pour la République à faire l'essai du suffrage universel et du vote direct dans un moment où l'éducation politique de la population des campagnes n'était pas même commencée, presque tous ces représentants du peuple en expectative émirent-ils l'avis de ne pas ajourner ces élections, ou de ne les renvoyer qu'à une époque rapprochée.

La partie éclairée et active de la population de Paris, représentant incontestablement la population éclairée des villes et communes départementales, tous ces hommes de cœur et de dévouement, dont les patriotiques agitations animaient les clubs et les Comités électoraux, pensaient très-logiquement que, puisqu'on n'avait pas su mettre à profit les premiers élans de la révolution pour donner à la France une représentation formée d'hommes aux instincts révolutionnaires, il était de toute nécessité de remettre cette grande affaire des élections générales à un moment plus favorable. Persister à

faire élire l'Assemblée nationale quand rien n'était prêt pour donner une bonne impulsion, c'était, à leurs yeux, compromettre le sort de la République, son existence même, et aller au-devant de tous les malheurs que devait entraîner une première Assemblée nationale divisée dans ses opinions politiques.

On savait à Paris, mieux que sur les lieux, que certains délégués du gouvernement provisoire, *parfaitement inconnus du parti démocratique avant la révolution de Février*, avaient maintenu la plupart des maires, et des fonctionnaires de l'ordre administratif comme de l'ordre judiciaire ayant montré jadis le plus de zèle et de servilité envers la monarchie; que la tolérance, et même la connivence, à cet égard, avaient été poussées au point que des *pritchardistes* et des *satisfaits* se présentaient sérieusement comme candidats à l'Assemblée nationale, appuyés qu'ils étaient par les autorités royalistes laissées debout, et même par des commissaires envoyés dans l'intérêt de la démocratie.

Dans ces départements, assez nombreux, les communes rurales ne connaissaient des actes du gouvernement provisoire que ce qu'il avait plu aux fonctionnaires royalistes de publier; aucune réunion n'avait été provoquée dans le but d'éclairer le peuple sur ses droits et sur ses véritables intérêts. Si quelque manifestation isolée tentait de se produire, elle était immédiatement étouffée par ces fonctionnaires; le citoyen pauvre, privé de journaux, de conseils, et ignorant encore que la Révolution l'avait rendu l'égal de ses maîtres d'hier, restait, comme par le passé, soumis à leur influence perverse; on lui persuadait que le changement survenu ne l'intéressait pas directement, et qu'on ne le consultait que pour la forme.

On savait, dans les clubs de Paris, toujours bien renseignés, que les intrigants ayant mission de faire élire, sous Charles X, les trois cents de M. Villèle, et, sous Louis-Philippe, les deux cent ving-cinq *satisfaits* de M. Guizot, avaient conservé en-

core le privilége de parler *officiellement* au peuple, et que c'était tout au plus si l'autorité permettait aux républicains de les contredire; on savait qu'on prêchait, dans les campagnes, la corruption comme du temps du ministère broyé par la révolution de Février, et que, comme alors, on disait que les votes devaient et pouvaient servir à acheter une protection utile.

« Nous savons bien, disaient à ce sujet les chefs des clubs, que le gouvernement provisoire, pressé par le temps et les circonstances, a pu se tromper dans ses choix; nous concédons que des commissaires, trompés eux-mêmes par quelques signatures arrachées à l'insouciance, au profit de l'intrigue aux aguets, aient cru céder au vœu des populations; mais aujourd'hui que tout est mieux apprécié; aujourd'hui que le gouvernement a vû à l'œuvre les hommes qui le représentent dans certains départements, il doit être convaincu, comme nous, que partout où il a envoyé des républicains sincères et dévoués, le plus grand enthousiasme pour la révolution règne dans ces départements; que l'élan y ayant été donné avec autant de force que d'intelligence, le peuple s'est réuni pour entendre proclamer ses droits, et qu'il sait le prix de ce qu'il a conquis. Tandis que dans les départements où la République est représentée par des hommes sans principes et sans précédents démocratiques, les patriotes isolés, défiants, luttent avec la plus grande difficulté contre l'influence des autorités et de leurs courtiers électoraux. Le langage ferme et énergique du ministre de l'intérieur, ajoutaient les hommes qui demandaient l'ajournement des élections générales, aurait obligé les délégués dans les départements à remanier le personnel déplorable que nous a laissé la monarchie; mais voilà la réaction qui s'empare de ces instructions et qui les fait désavouer!

« Et c'est en présence d'une pareille situation qu'on insisterait pour que les élections ne soient pas ajournées? Ce serait

une trahison dont le gouvernement provisoire ne peut se faire le complice! »

La force de ces arguments ne put échapper aux hommes composant le gouvernement de la République : quelques-uns de ses membres eurent la pensée de raffermir le pouvoir entre leurs mains jusqu'à ce qu'ils pussent le déposer sans crainte d'avoir compromis le sort de la Révolution.

Il y avait deux partis à suivre : l'un, de soutenir vigoureusement l'esprit des circulaires du ministre de l'intérieur et de donner un nouvel élan à la propagande républicaine, afin d'imposer silence à la réaction : on n'avait, pour cela, qu'à laisser faire le peuple, les sociétés patriotiques et les comités électoraux. Appuyés par le gouvernement, tous les hommes franchement dévoués à la République auraient redoublé de zèle et d'ardeur, et ils seraient parvenus à faire comprendre, même dans les campagnes les plus arriérées, les bienfaits que le gouvernement démocratique était appelé à répandre sur les peuples.

Le peuple des campagnes, comme celui des villes, ne peut être que Républicain sincère : il l'est de naissance; il l'est par cet instinct qui ne le trompe jamais; il l'est, parce qu'il sent vivement le prix de la liberté, de la fraternité, de la moralité; il l'est encore par le besoin d'occuper sa place dans les institutions sociales. Le peuple qui se voue aux rudes travaux de l'agriculture ou à ceux incessants des ateliers; le peuple, exploité par tous les traitants de la royauté, ou dévoré par les frelons qui bourdonnent autour des monarchies, avait accueilli avec joie cette sainte République qui, seule, pouvait réaliser ses espérances, si longtemps déçues.

Mais au milieu de la confusion générale qu'entraînent les grandes révolutions, il s'était encore laissé tromper par ceux-là dont il devait se méfier le plus, parce qu'il les connaissait, de vieille date, pour ses plus implacables ennemis.

N'osant pas attaquer directement la République, qu'ils semblaient appuyer tout en la sapant par ses bases, ces agents de discorde, formant la queue de la royauté, s'étaient attaqués aux républicains les plus purs, les plus clairvoyants, certains de ruiner la cause de la liberté en perdant, dans l'opinion publique, ses plus chaleureux défenseurs.

Depuis quelques jours, un déluge de calomnies était répandu, dans les villes comme dans les campagnes, sur les républicains en évidence, par les agents et les journaux de la réaction.

Ils les accusaient de vouloir abolir la religion, la famille, la propriété; ils montraient ces républicains comme des pillards, puisant à pleines mains dans le Trésor national pour assouvir les plus viles passions; et telle feuille dont chaque page contenait plus d'atrocités et de sang qu'il n'en fallait pour effrayer tout un peuple honnête, ne craignait pas d'appeler *anthropophages, buveurs de sang, familiers de guillotine* les hommes qui venaient, avec tant de bonheur, d'abolir la peine de mort, et qui sollicitaient la révision du Code pénal!

Aux calomnies des réactionnaires contre les plus énergiques républicains, il fallait répondre par des faits, par des actes dont l'évidence pût frapper tout le monde; il fallait montrer ces républicains désintéressés, probes, humains, ne faisant assaut entre eux que de dévouement à la chose publique. Cela n'eût pas été difficile, si l'on eût émondé l'arbre, et si l'on eût épuré avec soin les agents du gouvernement républicain, en chassant des emplois publics tous les instruments pourris dont s'était servie la monarchie.

Pour faire aimer la République, il fallait non-seulement empêcher qu'elle ne fût déshonorée par la queue de la royauté, ni défigurée par les définitions mensongères qu'en donnaient les gens intéressés à la peindre sous les couleurs les plus défavorables, mais encore exposer clairement ce qu'elle devait

être, la confédération sainte d'hommes qui se reconnaissent semblables et frères, qui chérissent leur espèce, qui honorent son caractère et sa dignité, qui travaillent en commun au bonheur de tous, pour mieux assurer celui de chacun, parce que l'un dépend nécessairement de l'autre dans l'état social républicain. Il fallait démontrer que la tâche de la démocratie était de former des hommes égaux, indépendants, dévoués à la chose publique, et ne reconnaissant d'autre maître que la loi émanant de la volonté générale, librement exprimée par les représentants de la nation tout entière.

Il eût fallu encore exposer clairement le but social que les républicains voulaient atteindre ; et, comme ce qui était bon en 1794 devait l'être encore en 1848, il fallait graver sur la porte de toutes les Maisons communes de la France cet admirable programme de Robespierre :

« Nous voulons substituer, dans notre pays, la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs à la bienséance, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, la vérité à l'éclat, le charme du bonheur aux ennuis de la volupté, un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et méprisable, c'est-à-dire toutes les vertus et tous les miracles des Républiques à tous les vices, à tous les ridicules de la monarchie.

« Nous voulons un ordre de choses où toutes les passions basses et cruelles soient inconnues, toutes les passions bienfaisantes et généreuses éveillées par les lois ; où l'ambition soit le désir de mériter la gloire de servir la patrie; où les distinctions ne naissent que de l'égalité même ; où le citoyen soit soumis au magistrat, le magistrat au peuple, le peuple à la jus-

tice; où la patrie assure le bien-être à chaque individu, et où chaque individu jouisse avec orgueil de la prospérité et de la gloire de la patrie; où toutes les âmes s'agrandissent par la communication continuelle des sentiments républicains et par le besoin de mériter l'estime du peuple; où les arts soient les décorateurs de la liberté qui les ennoblit; le commerce, la source de la richesse publique, et non pas seulement l'opulence de quelques-uns...

« Nous voulons, en un mot, remplir les vœux de la nature, accomplir les destins de l'humanité, tenir les promesses de la philosophie, absoudre la Providence du long règne du crime et de la tyrannie. »

Il n'eût pas été si difficile qu'on le pense de contre-balancer, par ces moyens, l'action malfaisante des contre-révolutionnaires dans les départements, où les autorités avaient failli à leur devoir. Mais, pour obtenir ce résultat, il aurait fallu que le gouvernement provisoire eût été bien pénétré de cette vérité, que, puisqu'on n'avait pas su demander à l'enthousiasme du premier moment des élections franchement républicaines, il fallait les reculer assez pour donner aux populations rurales le temps de commencer leur éducation politique, avant de faire usage du suffrage universel.

Mais comment prendre cette détermination, qui eût annoncé l'énergique résolution d'entrer dans les grandes voies révolutionnaires, quand déjà plus d'un membre de ce gouvernement avait eu la faiblesse de blâmer les instructions données par le ministre de l'intérieur aux commissaires chargés de diriger les départements? Comment aurait-on pu se décider à ressaisir fortement le gouvernail, lorsque déjà plusieurs de ces membres semblaient fatigués de leur part de dictature involontaire, et avaient hâte d'arriver au port, en présence des nuages qui s'élevaient à l'horizon? Et le gouvernement provisoire, en face des grandes questions politiques qui surgissaient à l'extérieur,

comme à l'intérieur, aurait-il trouvé en lui-même la force de lutter longtemps contre la tempête qui grondait au loin?

Il est permis d'en douter, si l'on réfléchit que la division existait déjà entre ses membres sur la direction à donner au vaisseau de l'Etat ballotté par l'indécision des pilotes.

Ce qu'il y avait à faire dans ces graves conjonctures, quelques bons citoyens l'avaient compris : il fallait renforcer le principe démocratique dans le gouvernement même; ajourner les élections jusqu'au moment où l'éducation politique de certaines parties de la population eût été faite, et, en attendant, contenir la réaction par des mesures vigoureuses, propres à faire sentir la puissance populaire.

Tout cela était facile le lendemain de la grande manifestation du peuple; tout cela eût été encore possible, sans en venir aux moyens rigoureux. Mais l'occasion favorable s'est perdue alors, comme elle l'avait été le jour de la fondation de la République; et l'on ne tarda pas à s'apercevoir que les actes du gouvernement provisoire devenaient de plus en plus mesquins, puérils et timorés.

Après bien des délibérations au sujet des élections générales, les hommes qui n'avaient pas voulu céder à la pression des clubs et des corporations, cédèrent aux avis intéressés de la plupart des commissaires, et se décidèrent à remettre les élection générales, non pas à la fin du mois de mai, comme l'avait demandé le peuple de Paris, mais seulement au 23 avril. C'était tout juste le temps qu'il fallait aux réactionnaires pour agir contre la révolution, en profitant des mauvaises impressions produites dans les campagnes par l'impopulaire impôt des 45 centimes; mais ce ne fut pas assez pour permettre aux républicains d'éclairer les habitants de bien des localités encore sous l'influence de l'aristocratie territoriale et du clergé.

Nous ne saurions assez le répéter, ce fut une grande faute, un grand malheur pour la République et pour la révolution.

Le suffrage universel, quoiqu'il ne fût que la reconnaissance d'un droit antérieur, était une chose trop nouvelle en France pour qu'il ne devînt pas nécessaire d'apprendre aux populations arriérées à l'exercer conformément à son but, l'intérêt du peuple, et à se garder de le tourner contre lui-même. Or, une expérimentation préalable eût été nécessaire, et le gouvernement provisoire avait un moyen légal de faire cette expérimentation et d'en profiter pour les élections générales des représentants du peuple.

Au lieu de laisser aux commissaires la faculté de changer les maires et les municipalités, ce qui, exécuté par ces fonctionnaires provisoires, pouvait être considéré comme des actes arbitraires, toujours vus de mauvais œil par une partie de la population, n'eût-il pas été plus simple, plus rationnel et d'une meilleure politique, de faire d'abord élire ces maires et ces municipalités par les populations, qui auraient ainsi commencé par là à pratiquer le suffrage général et direct? Cette nomination des magistrats de la commune par le vote universel avait été l'un des premiers droits reconnus aux citoyens par la première Révolution, et les populations l'avaient longtemps exercé de la manière la plus satisfaisante pour les communes. L'Empire, qui le leur avait ravi, crut devoir leur en faire la restitution, à l'époque dite des *cent-jours*. Les élections des maires servirent alors de prélude à celles des représentants de 1815.

C'était ainsi qu'on devait procéder en 1848 : il fallait d'abord édifier la base pour arriver au sommet. Le gouvernement provisoire n'eut pas cette bonne inspiration, ou s'il l'eut, il y renonça sans doute par la crainte de fatiguer les électeurs; car on se faisait alors une idée très-compliquée de l'exercice de ce droit. En disposant les élections de manière à faire procéder d'abord à la nomination des maires, puis successivement à celle des officiers de la garde nationale et aux élections générales, en ayant soin de distancer convenablement chacune de

ces élections, on eût facilement atteint l'époque demandée par les clubs et les corporations, et le résultat de ces dernières élections eût été, sans contredit, bien plus favorable à la cause de la République : les comités électoraux, les clubs, tous les démocrates sincères eussent eu le temps de prendre les mesures nécessaires pour utiliser, en faveur des principes de la révolution, les deux expériences qu'ils eussent eu sous les yeux, expériences dont le gouvernement surtout aurait pu tirer le plus grand parti.

Les élections à l'Assemblée nationale fixées, le 27 mars, pour le 23 avril, donnèrent à peine aux populations le temps de se consulter, et ne permirent guère aux démocrates de détruire les nombreuses calomnies que les journaux et les agents de la réaction ne cessaient de lancer perfidement contre les candidats républicains et contre la République elle-même.

Toutefois, en présence de cette détermination si diversement jugée, les démocrates ne se découragèrent pas. D'un côté, ils cherchèrent à détruire les mauvais effets des calomnies qui atteignaient à la fois et les hommes et les choses de la révolution, sans qu'on pût parer ses coups, toujours portés dans l'ombre; d'un autre côté, ils redoublèrent d'efforts pour organiser leurs comices.

« Basile a toujours peur, mais Basile calomnie : il calomnie d'autant plus que sa peur est plus grande, disait un journal républicain, au sujet de ces déplorables calomnies colportées à toute heure. A chaque jour suffit sa peine, dit-on; mais vingt-quatre heures sont trop peu pour Basile; la bile l'étouffe, il la répand partout et sur tout; il en souille, il en imprègne tout ce qu'il approche...

« Basile est surtout nouvelliste. Chaque jour, à chaque heure, à chaque minute, il publie son bulletin... Basile sait cela de première main, ou plutôt il a tout vu de ses propres yeux; il affirme avec serment, sur son honneur et sa bonne

foi, l'honnête homme ! Et les bruits vont circulant de quartier en quartier, de groupe en groupe, de maison en maison, effrayant les femmes et les gens simples. Et Basile se frotte les mains et redouble d'efforts; une calomnie n'attend pas l'autre : Basile a pour complices tous les badauds indécis, tous les malveillants, tous les ennemis de la révolution et du peuple.

« Citoyens, vous reconnaîtrez Basile à ses calomnies plus qu'à son allure, car aujourd'hui Basile sait prendre toutes les attitudes et porte tous les uniformes. Si vous entendez quelqu'un annoncer une nouvelle alarmante ou attribuer un fait odieux à nos chefs populaires, ce quelqu'un-là c'est Basile : ne le maltraitez pas, ne lui répondez pas ; mais regardez-le en face, et, lui montrant, par un mouvement des épaules, quel cas vous faites de lui et de ses nouvelles, dites-lui tout simplement, comme dans la pièce de Beaumarchais : *Va te coucher, Basile, tu as la fièvre.* »

Mais s'il était difficile de combattre des calomniateurs pour lesquels il n'était rien de sacré, rien de respectable, et que l'on ne pouvait saisir nulle part, il fallait du moins travailler à combattre la réaction dans les colléges électoraux partout où il s'en serait formé.

Dans ce but, un Comité général s'établit à Paris. Ce Comité central se mit en rapport avec tous ceux des départements.

« Le salut de la République, leur disait-il, dépend des élections : n'envoyons pas à l'Assemblée des convertis du lendemain, mais des hommes connus par leur dévouement constant à la cause démocratique... Dans le cas où vous manqueriez de candidats offrant les garanties suffisantes, le Comité central pourrait vous indiquer des citoyens dignes de compléter votre liste de candidats. »

Mais ici encore les membres de cette réunion électorale appartenaient presque tous à la nuance du parti démocrate

reflétant les opinions politiques du journal le *National*, qui était loin de marcher d'accord avec les principaux clubs.

Ceux-ci leur opposèrent le Comité dit le *Club des clubs*, qui recevait ses inspirations du ministre de l'intérieur ; le grand cercle littéraire et politique établi dans les bureaux du journal *la Commune de Paris*, dirigé par le citoyen Sobrier, et enfin la réunion des délégués des ouvriers siégeant au Luxembourg.

Ce fut en vain que les démocrates de la veille cherchèrent à s'entendre entre eux ; tout rapprochement devint impossible, en présence de la suprématie qu'afficha le journal de M. Marrast, organe de la majorité du gouvernement provisoire. La défiance que le *National* inspira alors aux démocrates, que l'on désignait déjà sous la dénomination de *montagnards*, fut telle, que ceux-ci commencèrent à considérer les hommes appartenant à la rédaction de cette feuille comme résistant au mouvement de projection révolutionnaire.

Cela s'explique : exclusifs avant le triomphe des républicains, les hommes du *National* ne le furent pas moins après une Révolution qui avait surpassé leurs espérances. On eût dit qu'eux seuls avaient fait cette Révolution, et qu'à eux seuls devait en revenir l'honneur et le bénéfice. Aussi s'étaient-ils emparés de toutes les fonctions publiques : on ne voyait partout que des hommes ayant appartenu à la rédaction de cette feuille, ou faisant partie de ce qu'on appelait sa petite église, sa coterie.

Cet empressement à se pourvoir de places bien rétribuées, à l'exclusion des autres démocrates, ne manqua pas de leur être reproché amèrement et de leur faire des ennemis, même parmi les hommes ayant suivi et professé la politique, de cette feuille influente. Et si le *National* fut, à cette époque, le *dieu du monde officiel*, il perdit beaucoup dans l'esprit de bien de ses lecteurs désintéressés. On comparait, non sans quelque rai-

son, les rédacteurs du *National* et leur entourage aux anciens girondins et à leur parti.

En effet, comme les chefs de la Gironde, les hommes du *National* avaient, les premiers, peut-être, professé des théories républicaines; mais ils ne s'étaient jamais prononcés clairement sur la nature de la République qu'ils eussent préférée : on peut même affirmer qu'ils penchaient vers une République fédérative, comme celle des Etats-Unis d'Amérique, dont ils ne parlaient que dans les termes les plus favorables. Leurs tendances fédératives avaient continué à se montrer après la fondation de la République unitaire surgie de la Révolution de Février.

En présence de la République démocratique dont le peuple réclamait la complète réalisation, par la proclamation franche et entière des principes politiques sur lesquels elle devait s'appuyer, non-seulement les hommes du *National* parurent indécis comme les girondins, mais encore ils quittèrent la voie libérale dans laquelle ils avaient longtemps marché, pour entrer dans celle des restrictions aux libertés publiques; ce qui leur donna un certain vernis réactionnaire.

Comme les girondins, ils se montrèrent effrayés des manifestations populaires en faveur de la République, et, comme leurs devanciers, ils crièrent tant contre la salutaire turbulence des clubs démocratiques, que ces clubs se détachèrent des nouveaux girondins, et la ligne de démarcation fut dès lors rétablie, comme au temps de la montagne et de la Gironde.

L'une des faiblesses des girondins, fut de faire des ministres et de ne porter aux hautes fonctions publiques que leurs amis ou les hommes qui marchaient avec eux. Les rédacteurs du *National* se laissèrent dominer par cette même manie, et renchérirent sur leurs modèles en montrant moins de désintéressement personnel qu'eux. Nous verrons bientôt les ministres sortir en foule des anciens bureaux de la rue Le Pelletier.

Dès le commencement de la Convention, les girondins avaient déclaré la guerre au ministre Pache, homme capable, grand travailleur, mais complétement identifié avec la démocratie et le club des jacobins, grand foyer du républicanisme. Les hommes du *National*, M. Marrast en tête, ne cessèrent de harceler le ministre de l'intérieur, Ledru-Rollin, parce qu'il était aussi l'homme de la Révolution, et parce qu'il ne voulait aucune espèce d'aristocratie en France : comme les girondins, ils ne le laissèrent tranquille que lorsqu'ils eurent fait donner son portefeuille à l'un de leurs amis, le médecin Recurt, président du Comité central des élections.

« Les girondins, dit un historien, avaient reculé devant l'idée de rompre à tout jamais avec la royauté et les trônes, et ils avaient voulu rester dans la *modération*, quand elle ne convenait plus à la position de la Révolution française, qui eût été compromise par le système légal des girondins.

« Malgré leurs belles théories sur le bonheur futur de la République, les girondins ne firent absolument rien pour hâter le développement et la marche de la Révolution. Sans cesse occupés de leurs querelles et de leur amour-propre, songeant toujours à abattre la montagne, ils négligeaient les rênes du gouvernement, et laissaient à leurs adversaires la tâche immense de créer toutes les ressources dont la République avait incessamment besoin...

« Dans les huit mois du règne des girondins, ou plutôt de cette espèce d'interrègne, ils ne cessèrent d'avoir la majorité à la Convention et d'être les maîtres du pouvoir exécutif, par l'influence des ministres Roland, Lebrun, Clavière et Beurnonville : ils dominaient dans tous les Comités, remplissaient toutes les administrations de leurs créatures ; les armées étaient commandées par leurs amis, et pourtant ils auraient laissé périr la République, si la montagne ne se fût emparée du gouvernement et n'eût suppléé à leur faiblesse par des moyens

pris en dehors du Corps législatif, en s'appuyant sur la commune de Paris, sur les clubs, sur tout ce qui pouvait donner de la force à la chose publique. Mais si les girondins se montraient incapables de remplir la haute mission à laquelle ils étaient appelés, ils ne s'indignaient pas moins de ce que la France était sauvée par d'autres que par eux. De là leur haine contre la montagne, de là leur opposition à tout ce qu'elle faisait ou proposait de salutaire... »

N'est-ce pas là le rôle que la plupart des hommes du *National* ou de leur opinion ont constamment joué dans la révolution de 1848 ? Le nier, ce serait ne pas savoir dans quels termes furent constamment et le ministre de l'intérieur et le maire de Paris.

Jusqu'au dernier moment, ce fonctionnaire fit de l'Hôtel-de-Ville une sorte de République, de ville libre : non-seulement il l'administra sans le contrôle du Conseil municipal, qui n'existait plus, mais même en dehors du contrôle du ministre de l'intérieur, dont M. Marrast ne voulut jamais reconnaître la suprématie. L'Hôtel-de-Ville, avec un budget plus fort que celui de bien des Etats indépendants, eut son armée, sa politique, sa police. Dieu seul sait ce qui se trama, dans ce concile composé de quelques hommes du *National,* contre certaines des libertés publiques! N'a-t-on pas dit que le premier coup de baguette du 16 avril contre le peuple était sorti du cabinet de M. le maire? N'a-t-on pas affirmé aussi que le premier cri de proscription contre le pacifique *communisme* était parti des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville? Qui a plus calomnié les chefs des Sociétés populaires et fait les rapports les plus haineux contre les clubs, que les subalternes de la police de M. Marrast?

Et lorsque le ministre de l'intérieur, Ledru-Rollin, l'homme qui voulait franchement les conséquences naturelles de la révolution, essaya de mettre un terme à l'insubordination dont le premier magistrat de la capitale donnait l'exemple; lorsqu'il

voulut faire rentrer la commune de Paris dans le droit commun, ne trouva-t-il pas contre lui la ligue de tous les hommes du *National* ou des amis de ce journal, disposés à soutenir l'anarchie? le ministre ne fut-il pas dans la nécessité de déférer au gouvernement provisoire cette inqualifiable prétention du maire de Paris à ne point reconnaître, à son égard, la suprématie du ministère des communes (¹)?

Nous avons dû entrer dans ces détails, dont la vérité ne peut être contestée, pour démontrer encore plus fortement quelle fut l'action de la plupart des hommes sortis du *National* pendant la révolution de 1848. Cette action fut la même que celle exercée par les anciens girondins sur la révolution de 1792. Comme ces derniers, les démocrates de la commune de Paris ne tardèrent pas à se poser en régulateurs suprêmes de cette révolution, que chacun voulut arranger à sa taille.

Mais les prétentions de ce parti, qui se qualifia lui-même de *modéré*, furent vigoureusement combattues par les démocrates du journal la *Réforme*, par les démocrates socialistes du journal la *Commune de Paris*, la *Démocratie pacifique*, et autres. Elles le furent encore par la Commission du Luxembourg, et surtout par les clubs démocratiques.

Nous verrons la lutte s'engager sur le terrain des élections générales.

(¹) Chose étrange! Ce même magistrat, qui travailla de toutes ses forces à détacher la commune de Paris du ministère de l'intérieur, ne cessa aussi de caresser la pensée de faire de la Préfecture de police une annexe de la commune. C'était toujours le même esprit d'usurpation pour arriver à l'indépendance dans un gouvernement fondé sur l'unité d'action.

CHAPITRE XIII.

La manifestation du 17 mars raffermit le ministre de l'intérieur. — Tendances réactionnaires des hommes du *National*. — Adresse prophétique des républicains de Berne. — Mission de la démocratie française. — Elle doit marcher à la tête du monde. — Les clubs se préparent aux élections. — Tous les hommes d'élite s'y présentent. — Calme dans la ville.. — La réaction se sert des clubs pour effrayer le commerce. — Plantation des arbres de la liberté. — Allocution du ministre de l'intérieur au Champ-de-Mars. — La réaction se plaint de ces cérémonies. — Proclamation du gouvernement provisoire à ce sujet. — Il oublie les préceptes révolutionnaires. — Il n'ose pas toucher aux institutions militaires. — Il manque à l'armée un ministre régénérateur. — Le gouvernement provisoire concentre toute sa sollicitude sur la garde nationale.—Faute qu'il commet à l'égard de cette garde citoyenne. — Il renforce les rangs des réactionnaires. — Difficultés que présente l'incorporation des citoyens. — Habillement, armement des nouveaux inscrits. — — Mauvais vouloir des municipalités à l'égard des ouvriers. — Lutte des commissaires avec les autorités locales. — Influence des réactionnaires dans les élections de la garde nationale. — Fautes du peuple. — Devoir qu'avait à remplir le gouvernement provisoire. — Il devait s'appuyer sur les saintes traditions de la démocratie.

Comment se fit-il que le ministre de l'intérieur, Ledru-Rollin, dont les actes avaient été le prétexte d'un soulèvement, et qui s'était vu désavoué non-seulement en comité secret, mais encore publiquement, ne tomba pas, le 16 mars, en présence de cette accumulation de haines patentes dont l'ancienne garde nationale se fit l'écho, et en face de ces haines voilées qui couvaient contre lui à la mairie de Paris, et même à l'Hôtel-de-Ville?

C'est qu'immédiatement après la journée du 16, était survenue celle du 17. C'est que, dans cette grande manifestation, le peuple de Paris avait saisi toutes les occasions qui s'étaient présentées pour donner son approbation aux actes de ce citoyen, et pour témoigner de son dévouement à l'homme qui s'était identifié avec la révolution.

En présence de cette immense protestation en faveur du

ministre de l'intérieur, les haines se turent un instant. Les petits complots furent ajournés, et un nouveau baiser Lamourette réconcilia avec l'auteur des circulaires les membres du gouvernement provisoire, bien encore trop sages pour vouloir continuer à s'asseoir à côté d'un pareil démagogue.

Mais si l'énergique attitude du peuple au 17 mars força les partis qui divisaient si malheureusement le pouvoir à se mettre d'accord; si l'on ajourna certaines rancunes difficiles, personne ne put plus se méprendre sur les tendances de la partie du gouvernement provisoire, représentant la nuance du *National*, à se rapprocher de la bourgeoisie, afin de s'y créer un appui contre ces démonstrations populaires, devenues alarmantes pour quelques consciences. Quant à la bourgeoisie elle-même, ceux qui exploitaient ses terreurs et qui dirigeaient ses mauvaises passions promirent de s'y mieux prendre pour se débarrasser du protecteur des clubs, cause première de l'irritation des ennemis de la République; mais en attendant la prochaine occasion, ils laissèrent à la calomnie le soin de continuer son œuvre de démolition à l'égard des hommes que le peuple soutenait de toute sa force : ceux qui employaient cette arme déloyale savaient que les républicains les plus énergiques ne pourraient jamais lutter contre des ennemis insaisissables, et que la calomnie ferait leur désespoir.

Dès le 5 mars, et à peine avait-on appris en Suisse les grands événements de la fin de février, les membres du Comité central de l'association populaire de Berne envoyaient à *la grande nation* une adresse prophétique, puisée dans la propre histoire de la démocratie helvétique.

« Peuple ami ! disaient-ils au peuple de France, votre République aura, comme les nôtres, une lutte à la vie et à la mort à soutenir contre les ennemis de tout genre, à l'intérieur et au dehors. *La réaction revêtira toutes les formes, entre*

autres celles de la CALOMNIE. Vous la verrez aussi exploiter les institutions démocratiques et invoquer hypocritement les droits garantis par la Constitution pour les faire servir à la réalisation de ses projets. Une foule d'embarras naîtront encore de ce que plusieurs n'ayant pas saisi l'esprit de la révolution de Février, y transporteront les maximes du régime déchu et celles d'un libéralisme qui a fait son temps. L'égoïsme relèvera la tête et le dévouement sera mis en suspicion.

« Mais ayez une foi inébranlable dans l'avenir. Tout de même que la Suisse a surmonté ces difficultés, la République française balayera tous les obstacles qui s'opposent à l'accomplissement de ses glorieuses destinées. L'intelligence, le cœur, le bras du peuple seront toujours là. Tout ce qu'on tentera contre le régime démocratique se brisera contre une force supérieure à toutes les autres, la force des choses. La révolution de Février et l'avénement de la République française qu'elle portait dans ses flancs sont l'œuvre de Dieu. »

Cette prophétie, les républicains de la France l'avaient déjà vue s'accomplir en tout point, sous le rapport des obstacles qu'ils rencontreraient à fonder le règne de la démocratie, le règne de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. Les démocrates français savaient très-bien combien était difficile la noble mission d'élever jusqu'à la dignité humaine cette partie de la population d'un grand Etat abrutie par l'ignorance et encore tout imprégnée des vices inoculés par les régimes corrupteurs qui avaient pesé sur elle : ils ne s'étaient point fait illusion sur les obstacles qu'ils allaient rencontrer de la part de toutes les mauvaises passions fomentées par les gouvernements auxquels la République succédait. Mais ils avaient *une foi inébranlable dans l'avenir,* et ils comptaient sur le puissant concours de ce peuple si intelligent, si généreux, si dévoué et si fort, à la tête duquel ils mettaient leur gloire de marcher.

« A nous plus qu'à tous autres, disaient les démocrates, il

appartient de marcher dans la voie du progrès et d'y lancer ou même d'y traîner à la remorque les hommes assez malheureux pour n'avoir pu encore apercevoir cette voie salutaire. Ne sommes-nous pas les sentinelles avancées de la civilisation, les missionnaires de la liberté ? Et lors même qu'il serait vrai, comme ils osent le dire aujourd'hui, que la France n'eût pas été préparée pour la République, que la révolution de Février eût surpris certaines parties de la population, serait-ce une raison pour que les destinées de cette étoile polaire des nations fussent remises entre les mains de ceux qui n'ont jamais eu le sentiment de ses nobles instincts? ne serait-ce pas renverser l'ordre de choses le plus simple, et oublier la morale de la fable, que de permettre à la queue de l'ordre social de diriger la tête ? »

Convaincus que le sort de la République et celui du monde était entre leurs mains, les démocrates français ne faillirent pas à ce que le peuple attendait d'eux. Dédaignant d'entrer en lice avec les républicains de la veille, et comptant sur la bonté et la justice de leur cause, les hommes qui avaient préparé l'avénement de la République négligèrent les intrigues de leurs ennemis pour s'attacher à faire des prosélytes à la cause de la liberté.

Ce fut dans les clubs que les républicains se préparèrent à ces élections qui, faites dans les plus mauvaises circonstances, donnèrent au grand parti national tant de cruels désappointements.

Mais en ce moment-là, malgré les manœuvres des contrerevolutionnaires, l'espoir restait encore, et personne n'eût osé douter, en voyant tous ces hommes d'élite, tous ces jeunes gens pleins d'ardeur et d'enthousiasme se précipiter dans ces sociétés populaires, vastes ateliers où s'élaboraient les institutions de la liberté, de l'égalité, où se préparait avec tant de foi le gouvernement de l'avenir! Cent clubs à la parole ar-

dente, à l'agitation fiévreuse de la liberté, se réunissaient, chaque jour, dans cette ville où naguère vingt citoyens n'auraient pu se trouver ensemble sans que l'autorité s'alarmât, sans que la police haletante fût mise sur pied et sans que le parquet préparât ses réquisitoires.

Et pourtant cette ville, sans gendarmes, sans municipaux, était parfaitement tranquille et calme au milieu de ces grandes assemblées populaires qui fermentaient partout sans déborder nulle part. Si les intérêts se montraient soucieux, si le travail était tombé, si le peuple souffrait, gardez-vous de répéter ce blasphème des ennemis de la liberté, qui attribuaient les malheurs de cette crise aux agitations populaires; la crise, c'était la désertion du capital conspirateur qui l'avait provoquée et qui la prolongeait; la crise, c'étaient encore les gens timides jusqu'à la lâcheté qui l'avaient amenée. Aucune violence de la part des clubs ne vint alors justifier les craintes des détenteurs de l'argent. Mais ces clubs furent l'un des mille prétextes dont se servirent les réactionnaires pour effrayer le commerce et faire un ennemi de la République de chaque petit trafiquant. Or, comme ces gens-là sont très-nombreux et que leur intelligence ne s'étend pas au delà des affaires de leur détail, on n'eut pas beaucoup de peine à les animer contre un ordre de choses qui semblait nuire à leurs intérêts personnels.

Depuis que la grande manifestation du peuple avait contrarié les projets de la réaction, les contre-révolutionnaires ne pouvaient plus voir le moindre mouvement sur la place publique, sans crier que ces mouvements tuaient le commerce et empêchaient la confiance de renaître. Les habiles du parti savaient bien que la confiance et la reprise des affaires tenaient à d'autres causes, et que ces causes disparaîtraient insensiblement à mesure que la République se consoliderait; mais en déclamant ainsi ils atteignaient le double but de provoquer un chorus de toute la bourgeoisie, et d'exciter à la haine contre

les hommes qui s'habituaient à descendre dans la rue, pour s'habituer à la vie des Républiques.

A cette époque, la population républicaine d'un grand nombre de quartiers s'était livrée avec ardeur à la plantation d'arbres de la liberté, cérémonie à laquelle le clergé des paroisses avait généralement apporté son concours, en même temps que les autorités locales. Pendant près d'un mois, on ne cessa de voir, dans toutes les places, carrefours et promenades de la ville se dresser des arbres de la liberté, autour desquels le peuple allait faire entendre ses airs favoris. On avait vu successivement le ministre de l'intérieur, le préfet de police, les maires des divers arrondissements et les musiques de la plupart des légions se faire un devoir d'inaugurer ces symboles révérés par nos pères; bien de chaleureuses allocutions avaient été prononcées à ces cérémonies chères au peuple. On avait vu le préfet de police et ses *montagnards* inaugurer, aux sons d'une musique délicieuse, l'arbre de la liberté planté dans la cour du Grand-Opéra, devenu le *Théâtre de la Nation*. Quelques jours après, on vit le ministre de l'intérieur, Ledru-Rollin, assister, au milieu de nombreux ouvriers qui avaient été le chercher, à la plantation de l'arbre de la liberté du Champ-de-Mars. Le ministre, invité à prendre la parole, commença par remercier les citoyens de ce quartier d'avoir eu la pensée de renouveler, sur les mêmes lieux, le grand souvenir de la fédération de 1790. Puis il termina par cette allocution adressée au symbole de la liberté :

« Salut à toi, glorieux symbole de cette délivrance et de cette liberté! dit-il. Salut à toi! Je le prédis avec bonheur : à cette place où, il y a soixante ans, on venait fraterniser au nom de la liberté; à cette place nous verrons bientôt se ranger les députations du monde entier; autour de toi viendront s'unir, dans une commune étreinte et dans un commun amour, les membres si longtemps divisés de la grande famille humaine,

que la grande famille française aura associée à sa liberté et à son triomphe!... Retournons à nos travaux, mes amis, et que nos voix confondues répètent ce cri, qui a retenti au cœur du monde : *Vive la République!* »

Il n'en fallait pas tant pour déchaîner les réactionnaires contre les arbres de la liberté et contre ceux qui, disaient-ils, voulaient ramener les mœurs et les usages de la première Révolution française, en attendant de ramener la guillotine. Ces plaintes, accueillies avec empressement par tous les *républicains du lendemain*, arrivèrent jusqu'au gouvernement provisoire, dont la majorité, peu soucieuse de voir se renouveler ces fêtes populaires, crut devoir intervenir pour recommander aux citoyens de reprendre leur vie habituelle.

« Depuis un mois, la France se gouverne par elle-même, sans l'emploi d'aucune force militaire et par la seule puissance de l'autorité morale du peuple. Paris, cette ville d'un million d'âmes, n'a jamais offert à ses habitants plus de véritable sécurité... Il faut que les derniers jours du gouvernement provisoire ressemblent aux premiers...

« Veillez donc, citoyens, à ce qu'une bruyante affectation du patriotisme ne devienne une cause d'alarme et de trouble dans cette cité, maison commune de la République. Dans une ville si remarquable par le calme et la dignité du peuple, on ne saurait ni tolérer ni comprendre le tumulte dans la rue, qui arrêterait les affaires et les travaux, et qui effrayerait les paisibles habitants ([1]). »

([1]) Le maire de Paris, le citoyen Marrast, se mit en colère contre ceux qui tiraient des feux d'artifice ou des pétards, et contre les enfants qui chantaient : *Des lampions!* « De tels désordres ne peuvent durer, s'écriait-il ; ceux qui les excitent jettent un défi à ceux que le peuple a élus pour exercer le pouvoir. » Et il ordonna aux patrouilles de gardes nationaux d'arrêter et de conduire à la Préfecture les contrevenants à ses ordres.

Ainsi, le gouvernement de la République, après avoir déclaré que jamais Paris n'avait été aussi calme, semblait s'unir à ceux qui affectaient des terreurs au moindre mouvement patriotique, et invitait les bons citoyens à ne pas souffrir ce qui pourrait fournir le moindre prétexte de troubles. C'était autoriser les *bons citoyens* à intervenir dans les plantations d'arbres de la liberté et à provoquer ainsi les troubles qu'on voulait prévenir. Le gouvernement provisoire ne se doutait guère qu'il devançait ainsi les désirs des réactionnaires : il ne se rendait pas un compte exact des efforts incessants que devait faire un peuple qui se régénère, et il oubliait que les grandes révolutions ne se soutiennent et n'aboutissent qu'autant que les peuples restent dans cet état de salutaire exaltation qui double leurs forces physiques et morales. Dire à un peuple qui travaille à consolider son œuvre de rénovation, lui ordonner de reprendre sa vie habituelle d'ordre et de calme, c'est le livrer, par impéritie, à ses ennemis, qui guettent le sommeil du lion pour le museler. Ce fait, entre mille, prouve qu'avec de bonnes intentions, sans doute, la plupart des membres du gouvernement provisoire furent loin, bien loin d'être, par eux-mêmes, à la hauteur de la révolution qui les avait portés au pouvoir.

S'il en eût été autrement, le gouvernement issu de la révolution aurait-il laissé à la tête des grandes administrations, et surtout à la tête de nos armées des hommes si déplorablement connus pour leur servile dévouement aux dynasties déchues? Ni le gouvernement provisoire, ni les commissaires délégués n'avaient osé toucher à l'institution militaire, la plus aristocratique et la plus illibérale de toutes, parce que, d'un côté, les ennemis de la République cherchaient à répandre dans les rangs des inquiétudes sur l'avenir des militaires, et que, d'un autre côté, le parti légitimiste travaillait à conserver, sous le manteau républicain, la grande influence que les dix-huit

années du règne de Louis-Philippe n'avaient pu lui faire perdre.

« Tout le monde le comprend, disait le *National* lui-même, l'organisation militaire de la monarchie ne peut convenir à la République; le commandement de nos armées ne peut être raisonnablement conservé aux généraux et aux officiers qui se sont compromis au service du gouvernement déchu par un zèle excessif, par des faveurs scandaleuses ou par des actes justement flétris dans l'opinion publique. N'est-il pas pour le moins étrange qu'un mois après la révolution de Février, on trouve encore à la tête de nos divisions et des régiments des députés *pritchardistes* et *satisfaits*? Pourquoi donc tant tarder à appliquer une mesure réclamée par la justice autant que par la politique? En donnant satisfaction au pays, on trouverait un moyen tout naturel de renouveler la tête de notre armée, et de créer un mouvement général qui la rallierait énergiquement au gouvernement de la République. »

Il était temps que l'heure de la régénération de l'armée française sonnât, et que le peuple français eût une armée faite à son image, une armée où, sous la protection de lois sages et justes, le principe démocratique dominât naturellement; il était temps de détruire ces influences occultes qui pesaient encore sur cette grande institution, et de purifier les rangs de ces corps militaires, ayant mission de faire respecter et triompher la République démocratique; il était temps d'y faire entrer des hommes nouveaux, comme avait fait la Convention nationale lorsqu'elle voulut pouvoir ordonner aux phalanges républicaines de vaincre les ennemis de la Révolution.

Il eût donc fallu placer à la tête de nos armées un ministre dévoué à la République, comme le furent les Pache, les Bouchotte; un ministre ferme, éclairé, sans pitié pour les abus, sans pitié pour les mauvais citoyens. Est-ce que les Bourbons

de 1814 et de 1815 craignirent de briser des existences, lorsqu'ils rayèrent impitoyablement des cadres de l'activité tous les chefs, et même les nombreux subalternes qui ne convinrent pas à l'ordre de choses établi à cette époque dans l'armée du roi de France !

Ce ministre régénérateur, ce républicain inflexible, cet homme dévoué, le gouvernement provisoire ne sut pas le découvrir; et si l'on excepte le vieux général Subervic, dont l'administration se borna à *empêcher beaucoup de mal*, le gouvernement, comme la Commission exécutive, ne trouvèrent sous leur main pour républicaniser l'armée que les généraux les plus compromis avec la monarchie. Certes, l'armée française, malgré les prescriptions de servilisme émanant de ses chefs, était très-bien disposée pour devenir la force militante d'un peuple libre; il n'eût pas fallu beaucoup d'efforts pour placer dans le cœur du soldat français, encore plein des grands souvenirs des premières années de la République, l'amour de cette même République, qui semblait destiner aux soldats de la France un rôle digne d'elle et d'eux-mêmes : le moment paraissait être arrivé de porter bien haut le drapeau de cette France qui tenait le sort du monde entre ses mains, et l'armée rajeunie eût été fière de le relever elle-même. Les événements dont l'Europe était alors le théâtre offraient une occasion unique dans les fastes du monde de changer la mission des armées permanentes, dans lesquelles seraient entrés avec joie tout ceux qui portaient un cœur d'homme et de citoyen.

Le gouvernement provisoire, laissant complétement de côté l'armée de ligne, parut concentrer toute sa sollicitude sur l'armée sédentaire, sur la garde nationale; et là encore il entassa fautes sur fautes, et ces fautes ne tardèrent pas à porter des fruits amers.

Oubliant que la fonction d'un gouvernement est de diriger les forces morales et physiques de la nation vers le but de

son institution; oubliant que, si le but d'un gouvernement constitutionnel est de conserver la République, celui d'un gouvernement révolutionnaire, ou, si on l'aime mieux, du gouvernement d'un peuple en révolution, est de fonder cette République; oubliant encore que, si la Constitution est le régime de la liberté victorieuse et paisible, la révolution est la guerre de la liberté contre ses ennemis, le gouvernement provisoire, confondant ces deux situations si distinctes et si différentes, opéra, à l'égard de la garde nationale, comme s'il s'était trouvé dans les circonstances les plus ordinaires de la vie d'un peuple; et lorsque la Constitution n'existait pas, il procéda légalement comme si elle lui eût imposé ses prescriptions les plus rigoureuses.

Sous la monarchie, la garde nationale de France n'était qu'un corps privilégié, dont les rangs ne s'ouvraient guère qu'à la grande et petite bourgeoisie. Ce qu'on appelait la haute bourgeoisie s'exonérait facilement de ce service, dont tout le poids retombait sur les commerçants, trafiquants et boutiquiers quelconques. Mais ceux-ci trouvaient une grande compensation à ces charges par le privilége de porter l'uniforme, les galons et quelquefois l'épaulette. Le droit d'être armés, de maintenir l'ordre dans la cité, se trouvait ainsi entre les mains des citoyens généralement les moins éclairés sur leurs droits, et toujours dominés par les nombreux employés, inféodés au pouvoir; aussi la garde nationale de la monarchie n'eût-elle jamais concouru à aucune révolution, si elle n'eût été entraînée, en partie, par les hommes aux instincts généreux et patriotiques, et surtout par la population des travailleurs, généralement plus avancée que les petits commerçants. Sans cet élan, qu'elle aurait reçu plutôt qu'elle ne l'eût donné, la généralité de la garde nationale ainsi constituée, serait restée constamment stationnaire, même au milieu des plus grandes révolutions; et s'il fut permis de croire, après

les journées de Février, que cette garde privilégiée avait applaudi à l'établissement de la République, le naturel, chez elle, était revenu au galop, et l'on pouvait, sans se tromper, considérer l'ancien noyau comme composé de réactionnaires et même de contre-révolutionnaires.

Dans un pareil état de choses, le gouvernement de la République naissante avait un devoir impérieux à remplir : il devait, en réorganisant la garde nationale, enlever provisoirement les armes à tous ces employés, fournisseurs, salariés et repus du pouvoir déchu, qui se trouvaient en si grand nombre dans les anciens cadres, et qui n'avaient cessé de les diriger; le gouvernement provisoire ne devait pas douter un instant qu'en laissant entre les mains de ces constants ennemis de la liberté les fusils que la patrie était censée leur avoir confiés pour la défense des libertés publiques autant que de l'ordre, ceux-ci en feraient infailliblement un mauvais usage, si quelque crise contre la jeune République survenait. Il ne devait pas oublier un seul instant que, pour avoir voulu laisser les armes entre les mains des réactionnaires, la Convention avait failli passer sous les fourches caudines de la contre-révolution sectionnaire. La levée de boucliers des compagnies dites d'élite, au 16 mars, eût justifié cette mesure de salut public, à laquelle la garde nationale de la monarchie s'attendait alors.

Au lieu de procéder par les moyens qu'indiquaient la situation des choses et l'audace de la réaction, le gouvernement provisoire crut mieux faire en laissant les armes aux réactionnaires, se bornant à leur donner un contre-poids propre à les contenir, par l'adjonction sur les cadres de la garde nationale de tous les citoyens jouissant de leurs droits.

C'était sans doute une mesure plus légale, plus conforme au droit public; mais il fallait prévoir que la réaction, aux aguets, ne manquerait pas de la faire tourner contre la République. En voyant les citoyens, démocrates ou non, se préci-

piter en foule à leurs mairies respectives pour se faire inscrire sur les contrôles généraux de la garde citoyenne, le gouvernement provisoire se montra enchanté de cet empressement; il crut avoir remporté une grande victoire le jour où il annonça que *deux cent mille hommes* figuraient sur les cadres de cette garde civique.

Mais il ne suffisait pas de l'inscription pour ouvrir les rangs de l'ancienne garde bourgeoise à tous les citoyens; il fallait leur donner des armes, et surtout les mettre à même de se procurer les effets d'habillement et d'équipement nécessaires, afin que ces nouveaux venus pussent figurer convenablement à côté des autres.

Là furent les obstacles que le décret du gouvernement provisoire n'avait pas aperçus, ou qu'il s'était dissimulés.

En effet, quels moyens le gouvernement provisoire possédait-il pour donner un uniforme dispendieux aux citoyens qui n'avaient pas, par eux-mêmes, la possibilité de se procurer ces effets d'habillement et d'équipement? Aucuns. Il fallut recourir aux expédients.

Parmi ceux que l'on imagina, les uns devaient nécessairement blesser la fierté du pauvre, et les autres ne donnèrent que des résultats très-incomplets; de sorte que la plupart des nouveaux inscrits ou se découragèrent, ou se virent l'objet d'une blessante distinction lorsqu'ils furent sous les armes.

Les clubs, qui généralement mirent le plus grand zèle à l'incorporation des citoyens exclus jusqu'alors, se virent dans la nécessité d'ouvrir, par avance, des souscriptions propres à les mettre à même de fournir des habits, et même d'offrir les épaulettes et l'épée aux citoyens peu fortunés qui seraient élevés à des grades. Mais l'aristocratie, se glissant partout, sut trouver le moyen de paralyser cet élan fraternel, et même de présenter ce don comme une aumône déguisée que l'on devait refuser. Par d'autres motifs, elle fit rejeter le vœu émis

pour que les chefs de la garde nationale n'eussent que l'épaulette de laine, comme au temps de notre première révolution. Tous ces efforts n'aboutirent donc à aucun bon résultat.

En définitive, la question de l'uniforme découragea ou éloigna d'abord une foule de nouveaux incorporés, et laissa aux anciens gardes nationaux fonctionnaires, employés ou boutiquiers, toute leur suprématie lorsque arriva le jour si prochain de l'élection des chefs.

Mais ce fut bien pis quand il s'agit de l'armement de tous ces nouveaux venus. Cet armement se fit, à Paris même, avec une lenteur désolante, quoiqu'il y eût dans les casemates de Vincennes assez de fusils pour en donner à tous les citoyens. Sous prétexte de mettre de l'ordre dans cette distribution, les maires et leurs employés se firent un méchant plaisir de lasser les ouvriers, de les rebuter même lorsqu'ils allaient réclamer leur arme. Tous les soirs, les clubs retentissaient de nombreuses plaintes qui leur étaient portées par une foule de citoyens n'ayant pu parvenir à avoir leur fusil. Les clubs, qui connaissaient les mauvaises dispositions des municipalités et de leurs commis, nommaient Commissions sur Commissions pour aller demander l'exécution de la loi; mais les clubs eux-mêmes n'ayant qu'un caractère officieux, étaient éconduits; ou, si on leur promettait, on ne se croyait pas sérieusement engagé à leur égard.

Ainsi, à Paris même, la ville aux grandes ressources, la ville considérée comme la tête et le cœur de la République, le décret qui prescrivit l'incorporation de tous les citoyens dans la garde nationale et leur armement, fut loin d'obtenir les grands résultats que l'on pouvait se promettre de l'empressement des citoyens à se faire inscrire. Les obstacles de toute nature qu'offrit l'habillement des uns, l'armement des autres; la lassitude, le découragement, la paresse de beaucoup, finirent par rebuter la plupart des ouvriers; et lorsque

le gouvernement provisoire crut avoir réorganisé, sur les bases les plus larges, cette nouvelle garde nationale, objet de sa sollicitude, il se trouva qu'il n'avait fait autre chose que d'agrandir les cadres de l'ancienne, restée complétement debout.

Il était cependant facile de prévoir qu'en procédant comme on l'avait fait, on ne pouvait obtenir d'autre résultat que celui annoncé par les démocrates, c'est-à-dire de fournir de nombreux auxiliaires à la réaction en uniforme.

Que si l'on jette les yeux sur ce qui se fit, à l'égard de la garde nationale, dans les départements administrés contrairement aux intérêts de la révolution et de la République, on aura la triste conviction qu'en procédant par les voies légales au lieu d'employer les moyens révolutionnaires, cette garde civique ne fut nulle part réorganisée comme elle eût dû l'être, et que partout elle resta ce qu'elle était sous la monarchie, une garde bourgeoise renforcée. Là où les commissaires voulurent donner des armes au peuple, il leur fallut lutter incessamment contre le mauvais vouloir patent, ou contre l'astuce des autorités locales, appuyées par la bourgeoisie; et quand les commissaires voulurent déployer quelque énergie, les autorités, soumises à l'aristocratie, les firent calomnier par leurs journaux, qui demandaient à grands cris leur renvoi. Des soulèvements, et même des collisions sanglantes, dont ces commissaires furent le prétexte, éclatèrent dans diverses villes, entre la bourgeoisie armée et le peuple sans armes.

C'est que, partout, les armes étaient restées entre les mains des ennemis de la révolution. C'est que nulle part on ne travailla sérieusement à ôter à une bourgeoisie rétrograde l'influence dont elle faisait un si mauvais usage.

Cette influence contre-révolutionnaire se manifesta ouvertement quand arriva le moment des élections pour les grades de la garde nationale. Malgré tous les efforts des Sociétés po-

pulaires et des Comités électoraux, les anciens chefs, ligués avec les compagnies d'élite, parvinrent à éloigner plus d'un candidat de la démocratie. Les élections ayant duré plus de temps qu'il n'en fallait pour rappeler les travailleurs à leurs ateliers, ils se retirèrent bientôt en présence des lenteurs du scrutin. Le peuple eût pu, s'il l'eût voulu fortement, lutter avec avantage contre la ligue de l'aristocratie et de la bourgeoisie; mais il lui eût fallu la persévérance dont ses ennemis lui donnaient l'utile exemple. Peu habitué à ces luttes, où le savoir-faire l'emporte sur le nombre, le peuple se montra pressé d'en finir; et après avoir contribué à faire élire les chefs supérieurs, il parut ne pas attacher la même importance aux autres grades. Ce fut ainsi que l'on vit généralement le nombre des votants diminuer considérablement à chaque scrutin; de sorte que lorsqu'on arriva aux chefs des compagnies et aux autres officiers, ceux-ci ne furent presque plus élus que par les vieux cadres, qui renommèrent généralement leurs anciens officiers.

Ce n'est pas que ces candidats eussent eu le courage de se présenter tels qu'ils étaient au fond, c'est-à-dire pour des royalistes ouverts; presque tous avaient fait, soit dans les clubs, soit dans les Comités électoraux, des professions de foi desquelles il résultait qu'ils étaient les meilleurs républicains du monde. Mais à peine élus, ils changèrent insensiblement de ton.

« Nous voulons bien la République, disaient-ils lorsqu'ils n'étaient encore qu'à mi-chemin de leurs évolutions politiques; *mais* c'est à condition qu'elle ne dérangera personne, qu'elle maintiendra les positions acquises... Nous aimons bien la République et les républicains; *mais* nous repoussons ceci, cela, celui-ci, ceux-là, et généralement tous les démocrates *trop avancés*... Nous serons dévoués à la République, *mais* nous ne la voulons pas exclusive; nous la voulons *modérée*,

et surtout *honnête!*... Puis on essayait de prouver que les républicains du lendemain, et ceux même qui ne l'étaient que d'occasion, valaient mieux que ceux de la veille; que les premiers seuls étaient des gens vertueux, probes, dévoués, et qu'eux seuls ils méritaient toutes les places, tous les emplois. »

Et bien de bons citoyens, mais d'une intelligence trop bornée pour lire dans le fond de l'âme de ces *républicains honnêtes,* se laissaient séduire par le langage de ces prétendus *modérés!*

Et le gouvernement lui-même, quoique issu d'une révolution radicale dans son principe, semblait ne pas trop s'effrayer de voir revenir sur la scène politique des hommes qui, se rendant justice, étaient jusqu'alors restés en dehors du mouvement républicain opéré en France.

Mais si le gouvernement provisoire eût consulté l'histoire des révolutions, des transformations de gouvernement, il y aurait vu que les hommes avaient toujours été changés en même temps que les institutions. Malheureusement, la nouvelle République, ou plutôt les hommes placés à sa tête n'avaient pas cru nécessaire d'agir ainsi. On eût dit même qu'ils espéraient que les serviteurs dévoués à la monarchie s'accommoderaient à merveille du puritanisme démocratique, et s'identifieraient facilement avec le régime républicain.

Le gouvernement provisoire se trompait : on ne fait pas tout à coup un homme libre d'un esclave; on ne le défait pas subitement de ses habitudes serviles; le cœur et la pensée ne se détachent pas facilement d'un ordre de choses sous lequel on vivait largement, ou d'un maître qui permettait tout à ceux qui lui donnaient tout, jusqu'à l'honneur. Quelle confiance pouvait-on avoir d'ailleurs dans des hommes qui crient aujourd'hui *Vive la monarchie!* et demain : *Vive la République!*

Le gouvernement provisoire devait savoir que, pour exister,

la République avait besoin du dévouement absolu et énergique de tous les citoyens appelés aux fonctions publiques quelconques, et qu'elle ne pouvait attendre ce dévouement de ceux qui avaient renié pendant dix-huit ans les droits du peuple; il devait savoir que, pour consolider le règne de la liberté, il fallait à la République l'appui des inspirations généreuses de tous les hommes élevés dans les saintes traditions de la démocratie.

« Citoyens du gouvernement provisoire, disait à ce sujet le journal la *Réforme*, songez-y bien! le peuple, en vous appelant à diriger pendant quelques jours les affaires de la France, a eu confiance dans votre patriotisme, et surtout dans votre fermeté : il a fait de vous tous, non pas des ministres indécis ou complaisants, mais des *dictateurs énergiques et résolus* : il vous a confié le salut de la République ! »

CHAPITRE XIV.

Grands mouvements populaires déterminés par la Révolution française. — Elle s'inaugurait aux applaudissements de l'humanité tout entière. — Situation de l'Italie avant la Révolution. — Politique suivie à son égard. — Concessions arrachées au roi de Naples. — La Sardaigne et la Toscane obtiennent des Chartes. — Mauvaise foi du roi de Naples. — Soulèvement inévitable des Lombardo-Vénitiens. — Attitude de Milan. — L'Italie apprend la Révolution de Paris. — Enthousiasme des Italiens. — Conduite oblique du roi de Sardaigne. — Fuite des Bourbons de Modène et de Lucques. — Grande joie des Romains. — Alarmes du cabinet de Vienne. — Lâcheté de Charles-Albert. — Insurrection de la Lombardie. — Révolution de Milan. — Vicissitudes des cinq jours de lutte avec la garnison. — Triomphe des Milanais. — Toutes les villes de la Lombardie se délivrent du joug de l'Autriche. — Députation italienne au gouvernement provisoire français. — Réponse de M. Lamartine. — ***C'est l'épée de la France que nous offrirons à l'Italie pour la préserver de tout envahissement.***

Laissons un moment la France se préparer, au milieu des circonstances intérieures les plus défavorables, aux élections générales de ses représentants à l'Assemblée nationale, objet de tant d'espérances ; quittons ce champ de bataille électoral, où les réactionnaires, appuyés par l'intrigue des royalistes, s'agitent avec une violence inouïe ; jetons un coup d'œil rapide sur la carte générale de l'Europe ; car il est temps de parler des grands mouvements populaires que notre révolution de Février a déterminés dans toutes les contrées prêtes à saluer l'avénement du système républicain. Là nous verrons bien des peuples opprimés s'empresser de suivre l'impulsion que donne au monde entier la nation habituée à marcher à la tête de la civilisation ; de là nous pourrons mieux examiner la position admirable que toutes ces commotions salutaires font à la République naissante ; et nous bénirons la Providence de ce qu'au lieu d'avoir à tirer l'épée pour la défense de ses prin-

cipes et de son indépendance, comme fut forcée de le faire la République de 1792, celle de 1848, appelée à recueillir paisiblement les fruits de la longue et sanglante lutte que durent soutenir les hommes de la Convention nationale, s'inaugurait aux applaudissements de l'humanité tout entière.

Tournons d'abord nos regards vers l'Italie, vers cette antique terre de la liberté, tour à tour peuplée de grands capitaines, de grands orateurs, de grands poëtes, de grands artistes, puis dégénérée par les efforts malfaisants de cette foule de gouvernements divers, mais tous plus ou moins despotiques, qui pesèrent sur ses destinées. Du Phare aux Alpes, de la Sicile à la Lombardie, nous voyons une race nouvelle qui lutte héroïquement pour reconquérir la liberté et l'unité nationale. Mais les rois, mais les princes, mais la France monarchique sont contre l'esprit révolutionnaire qui tient l'Italie en éveil.

« Parlez bas; inclinez-vous devant les princes; demandez l'aumône pour le droit et la liberté; n'inquiétez pas l'Autriche; saluez ses sentinelles; payez la dîme et l'impôt à l'étranger insolent, et n'attaquez pas les traités de 1815. » Tels étaient alors les conseils donnés à l'Italie par le gouvernement français, et tel était le sens des notes officielles envoyées par M. Guizot à ses représentants dans la péninsule italique.

— « Eloignez-vous du parti révolutionnaire, ajoutaient les orateurs dynastiques formés à l'école de Louis-Philippe; ne vous laissez pas déborder par ses passions sauvages; soyez modérés, soyez pacifiques, soyez confiants dans la parole des princes! »

Mais la France, qui sentait déjà bouillonner dans ses flancs le volcan du 24 Février, criait à l'Italie :

« Grande nation, tu peux et tu dois t'affranchir. Tu devais être inviolable entre toutes les patries de la terre. L'étranger, en foulant ton sol, a souillé l'une des tombes immortelles de

l'histoire et le berceau de la civilisation moderne : le pied de l'Autriche sur tes marbres et sur ton sein, est une profanation, est un outrage contre les arts, contre la gloire, contre l'humanité. Que parlent-ils de traités de 1815? Que veulent-ils t'imposer, à toi qui résumes l'ancien monde, et qui débattais jadis dans une ville les destinées de l'univers? Est-ce que la guérite d'un soldat autrichien est plus haute que la colonne Trajane? Est-ce que la maison d'Habsbourg ne tiendrait pas tout entière dans un des tombeaux de César? Italie! Italie! de par le droit, de par la pudeur humaine, tu dois être indépendante et non vassale; car tu es à la fois l'urne antique, l'une des gloires passées et la fontaine sacrée de la renaissance!

« Italie! tu dois être libre entre toutes tes sœurs, toi qui fus la patrie de la grande République, la terre du Capitole, du Forum, du mont Sacré!...

— « Heureusement, ajoutait un publiciste qui prévoyait le rôle que l'Italie allait jouer en Europe ([1]); heureusement, les Italiens n'ont point écouté les Grecs de la nouvelle decadence, et la Sicile frappait le tyran au cœur quand on devisait, en France, sur la valeur des contrats de la vieille Europe. Le Vésuve s'est allumé comme l'Etna; les deux sœurs siciliennes se sont embrassées dans la bataille, et Ferdinand aux abois, pleurant ses légions détruites, a été forcé de pactiser avec la révolution.

« Quelle sera cette Charte promise? Nous ne le savons encore; mais elle a déjà porté ses fruits; car la Sardaigne et la Toscane échappent au régime des *consultes*, et la souveraineté du peuple commence!

« Que les Deux Siciles tiennent bon! Ferdinand signera la Constitution de 1812, s'il lui reste encore quelques signatures à donner, et les autres gouvernements suivront : Naples,

([1]) *Réforme* du 16 février 1848.

Palerme, Turin, Florence, Rome, vous êtes solidaires! Unissez-vous dans le saint amour de l'Italie! Préparez la grande fédération de l'indépendance; armez-vous; et que l'Autrichien, quand il viendra, ne trouve plus sur son chemin des Romains, des Lombards, des Toscans, qu'il ne trouve que l'Italie ([1]). »

Nous nous dispenserons de toute autre exposition des affaires générales de l'Italie au commencement de février 1848, car les lignes qui précèdent font connaître la position des choses lorsque Ferdinand, après avoir ensanglanté Naples et bombardé Palerme, fut forcé, de ant une manifestation imposante, de renvoyer son ministère, et de promettre une constitution.

Par cette charte, le roi de Naples concédait la responsabilité ministérielle, l'organisation de la garde nationale, et la liberté de la presse, avec des restrictions; mais il refusait d'accorder à la Sicile un parlement indépendant, et repoussait les couleurs tricolores de l'unité Italienne.

C'en fut assez pour exciter à la fois l'enthousiasme des Napolitains et la colère du consul autrichien, qui se permit de baisser son pavillon le jour de la promulgation.

Quant à la Sicile, sa défiance à l'égard du roi de Naples la laissa dans une position d'hostilité passive.

Dans le fond, c'était peu de chose qu'une charte octroyée *in extremis;* mais les peuples de l'Italie pensaient que, si le plus entêté de leurs souverains cédait devant l'opinion publique, les autres ne pouvaient se dispenser de l'imiter.

En effet, le roi de Piémont ne tarda pas à promettre une constitution basée sur la charte française; et, quelques

([1]) Dès cette époque, on disait ouvertement à Rome que le jour n'était pas loin où le pouvoir civil serait entièrement séparé du pouvoir spirituel. « Comme pape, ajoutait-on, Pie IX n'a rien à démêler avec le gouvernement temporel; comme prince, il n'a aucun droit sur le spirituel. »

jours après, le grand-duc de Toscane, Léopold II, s'engagea également à donner à ses sujets une constitution libérale.

Ainsi, tous les Etats de l'Italie, à l'exception de ceux occupés par les troupes autrichiennes, allaient devenir des Etats constitutionnels représentatifs; car Rome avait déjà les deux Chambres obligées des pays monarchiques; elles y fonctionnaient, tant bien que mal, à côté d'un sénat formé de cardinaux, *vieillards sans expérience*, comme le disait du sacré collége le général Bonaparte. Mais la municipalité venait de déclarer Rome solidaire de tous les mouvements italiens, et elle annonçait que la ville éternelle aurait sa constitution.

Les Etats italiens soumis au joug de l'Autriche semblaient, en ce moment, attendre l'étincelle qui devait allumer chez eux la guerre sainte de l'indépendance. Le cri du pape Jules : *Fuor dell' Italia i Barbari !* était devenu le mot d'ordre de tous les hommes de cœur et de dévouement de la Lombardie et de la Vénétie. Déjà des troubles sanglants avaient eu lieu entre les habitants et les soldats *tudesques* dans les villes de Côme, de Brescia, de Padoue : partout la jeunesse italienne avait adopté le chapeau calabrais, comme signe de fraternisation avec les révolutionnaires du royaume de Naples; partout encore les bons Italiens s'étaient sevrés de l'usage du tabac, dans le but de nuire aux recettes du fisc. Tous les jours des collisions sanglantes semblaient annoncer que l'heure d'une révolte générale allait sonner. Les Autrichiens, abhorrés en Lombardie, n'étaient pas moins détestés dans la Vénétie, détestés en Piémont, comme en Toscane; et dès que les deux souverains de ces Etats se furent exécutés à l'égard de la constitution, on considéra cet acte politique comme une provocation à la guerre. On arma à Turin, comme à Florence.

« La proclamation de la Constitution sarde, disait un journal piémontais, est le défi jeté à l'Autriche. En conséquence, sur toute la ligne de la frontière, les troupes sont en mouve-

ment. Les soldats piémontais reçoivent la solde de guerre. Les Autrichiens traînent à leur suite une immense quantité de fourgons et des pièces de siége; le général Radetzki demande de plus belle à occuper Alexandrie, d'après le traité signé en 1821. Charles-Albert ne peut plus reculer ([1]). Pour l'Autriche c'est une question de vie ou de mort. L'Autriche mourra; la carte de l'Europe est à refaire... Toutes les correspondances de la Lombardie témoignent avec quelle impatience les populations de Milan, de Vérone, de Mantoue, de Brescia, etc., attendent le commencement des événements. »

En Toscane, les feuilles libres poussaient aussi leur cri de guerre :

« Que celui qui a dix *paoli* à consacrer à la défense de la patrie, disait le journal l'*Alba*, achète de la poudre et fasse des cartouches; que celui qui a du plomb fonde des balles; que celui qui a cinq écus achète un fusil, même un fusil de chasse au besoin. La défense héroïque de Palerme ne prouve-t-elle pas que toute arme est bonne entre les mains d'hommes qui savent mourir pour la liberté et l'indépendance de la patrie? »

Tout était donc à la guerre contre l'Autriche de ce côté de l'Italie, tandis que de nouvelles preuves de la déloyauté du roi de Naples confirmaient chaque jour la méfiance des Siciliens. Ainsi, pendant que le gouvernement de Naples faisait bombarder Messine, on le voyait travailler avec ardeur à faire revivre les anciennes rivalités entre cette dernière ville et celle de Palerme, rivalités qui avaient disparu en présence des dangers communs et du commun intérêt de la patrie. Aussi les Siciliens avaient-ils rejeté les propositions du roi de Naples, ne voulant accepter d'autre constitution que celle adoptée en 1812.

([1]) On assura alors que Charles-Albert aurait répondu à Radetzki : « Si les traités se font avec la plume, les villes se prennent avec l'épée. »

Dans la haute Italie, de nouveaux conflits entre les habitants et les troupes autrichiennes, conflits qui avaient pris les proportions d'insurrections sanglantes, tant à Pavie, qu'à Padoue, à Parme, Bergame et autres villes, faisaient prévoir une prochaine révolte des Milanais, eux aussi poussés à bout. Les Autrichiens s'y préparaient; déjà le vice-roi était autorisé à promulguer la loi martiale en Lombardie, et on organisait les Cours prévôtales.

Enfin, dans le pays vénitien, on ne s'attendait pas moins que dans la Lombardie, à un soulèvement général contre les *Tudesques*.

Une chose étrange, qui rappelle ces prédictions par lesquelles les anciens chefs rendaient le courage à leurs légions, c'est que, dès le 20 février, les journaux de Florence, de Lucques, de Livourne, de Turin et de Gênes appelaient l'attention des Italiens sur la situation de Paris : « Peuples de l'Italie, y lisait-on, levez les yeux; vous verrez apparaître dans le ciel de la France un signe de rédemption : c'est le drapeau de la République! »

« Le lundi au soir, 21 février, écrivait-on encore de Milan, sous la date du 23, une aurore boréale magnifique s'est montrée sur le *Sempione* : elle partait de l'horizon. Tout Milan était dehors pour admirer le phénomène céleste. Dans ces moments de lutte et de sang, je ne saurais vous dire combien ce météore a impressionné la population. Tous espèrent la guerre. Depuis lors la joie est dans tous les cœurs; tant il est vrai que ceux qui souffrent se rattachent aux plus petites choses! Mourir pour mourir, disent les Milanais, ne vaut-il pas mieux tomber sur le champ de bataille, que d'être insultés, humiliés et assassinés en détail? »

L'aspect que présentait alors Milan, la ville gardée à vue par les soldats de Radetzki, était si triste, qu'il ne pouvait durer longtemps. Après avoir promulgué la loi de police, le

gouvernement autrichien déployait dans cette capitale des forces imposantes : partout des corps de garde, des canons et des sentinelles prêts à faire feu, des rues désertes, les boutiques fermées, les affaires paralysées, la douleur et la rage dans tous les cœurs. Une circulaire adressée à tous les curés les rendait responsables de tout désordre dans leur paroisse. Radetzki se voyait en pays ennemi, sans pouvoir atteindre cet ennemi.

Au milieu de ces rixes quotidiennes, de ces émeutes des rues, de ces collisions sanglantes, Radetzki, aux abois, cherchait à donner le change sur sa position, en annonçant qu'il allait porter les armes de l'Autriche dans le cœur du Piémont même.

Tout à coup, au milieu de cette attention générale, une grande nouvelle traverse les Alpes et arrive à Turin, au moment où le canon saluait la proclamation de la Constitution sarde. Le peuple de cette ville apprend à la fois et la lutte héroïque des enfants de Paris, et leur triomphe, et la proclamation de la République française !

A ce nom magique, qui avait laissé de si grands souvenirs en Italie, le peuple ne put contenir sa joie. Les prodigieux événements de Paris lui donnaient la certitude que l'Italie serait délivrée, et il remercia le Ciel d'avoir donné aux Italiens un si puissant auxiliaire. Le cri de *Vive la République française!* retentit en Piémont, comme il avait retenti en Savoie!

Mais la révolution de la France contre la dynastie d'Orléans, et surtout l'établissement de la République, ne furent pas vus du même œil par le roi de Piémont et sa cour. L'aristocratie de Turin se sentit anéantie; car elle prévit aussitôt que l'exemple de la France pourrait bien être suivi par les Etats limitrophes et s'étendre au loin.

De ce moment, cette cour rétrograde, qui jusqu'alors avait poussé à la guerre contre l'Autriche, non pas pour dé-

livrer le peuple de la Lombardie, mais pour trouver l'occasion d'agrandir le royaume subalpin; de ce jour, disons-nous, le roi Charles-Albert, dont les belliqueuses promenades avaient excité tant d'enthousiasme, se tint sur la plus prudente réserve. Il fit plus, il empêcha les nouvelles de France de pénétrer immédiatement dans la Lombardie, afin de laisser à Radetzki le temps de prendre ses mesures contre l'inévitable insurrection que ces nouvelles devaient provoquer.

Ce fut encore dans le but d'amortir le coup que la proclamation de la République en France devait porter dans toute l'Italie que les journaux censurés de la Sardaigne, en annonçant ce grand événement, y ajoutèrent, d'après de prétendues lettres particulières, que l'on se battait à Paris, pour ou contre la régence. Les jours suivants seulement, on publia une lettre de Gioberti, alors à Paris, dans laquelle, en racontant le grand fait accompli, il ajoutait : « La République en France, c'est la nationalité italienne reconnue aussitôt que les Italiens le voudront. »

Gênes commença alors par chasser les jésuites, et établit sa garde civique dans le palais que ces proscrits avaient occupé.

A Livourne, à Florence, à Pise, la révolution de Février fut connue promptement, et grand fut l'enthousiasme des populations. L'*Alba* de Florence s'exprimait ainsi :

« Depuis deux jours, nous attendions avec anxiété les événements de France... Aujourd'hui, que les faits sont accomplis, point n'est besoin de longues réflexions... Un système honteux tombe, et avec lui tous les hommes qui trahissaient les intérêts français. Le peuple se réveille et reprend sa dignité. Il est notre ami; et plus il sera libre, plus il donnera son appui moral à liberté et à l'indépendance de l'Italie. Guizot et ses collègues étaient ouvertement ligués contre nous avec l'Autriche; après leur chute, un peuple de héros devient notre

frère. Ces événements nous donnent plus de force contre l'ennemi commun.

« Que fera l'Autriche? Il est probable que la victoire du peuple français la mettra entièrement hors d'elle, et que, dans sa fureur, elle tentera de porter un dernier coup à l'Italie. Voilà pourquoi il faut vous armer et vous préparer au combat... La Lombardie gémit et frémit sous l'oppression. Tous les Italiens savent quels sont leurs devoirs envers ces frères malheureux. Ainsi des armes! des armes! que ce soit notre cri, le jour et la nuit. »

— « L'idée fixe italienne, ajoutait le journal de Pise, c'est l'indépendance de l'Italie : tout doit lui être sacrifié! »

Le premier effet de la révolution française en Toscane fut la mobilisation de la garde nationale. Mais le grand-duc n'alla pas au delà.

Si nous jetons les yeux sur les Etats de Parme et de Modène, nous voyons les petits despotes de ces contrées trembler de tous leurs membres à la lecture des dépêches de France; partout nous trouvons des soldats autrichiens furieux, ne gardant plus aucune mesure envers les habitants. A Modène, ces soldats tiraient sur les citoyens qui passaient dans les rues après la retraite!

Bientôt le Bourbon de Modène et l'autre Bourbon de Lucques prirent la fuite.

Tandis que les grandes nouvelles de France arrivaient jusqu'au fond de l'Adriatique et qu'elles faisaient bondir d'enthousiasme les citoyens de Trieste, à Rome, l'ambassadeur philippiste, Rossi, cherchait à cacher ces événements. Mais enfin ils furent connus des Romains par un courrier de Civita-Vecchia.

Aussitôt la population de la capitale accourut autour de l'Académie de France et y proclama de nouveau la *République française*. Ce fut un beau jour pour les Romains, car, au

même instant, le sénat présentait au pape une adresse pour supplier S. S. de ne plus mettre de retard à la publication de la Constitution promise.

Après la manifestation faite à l'Académie de France, le peuple se porta en masse au Quirinal, pour appuyer de ses vœux ceux du sénat. On voulait se rendre ensuite à l'ambassade de France, pour faire disparaître l'écusson de l'ancien gouvernement; mais on parvint à détourner le peuple de ce projet : on savait que M. Rossi avait reçu sa destitution. Le peuple se contenta de crier : *Vive la République française, et en Lombardie!* Les démonstrations de joie des Romains durèrent plusieurs jours, pendant lesquels les couleurs françaises furent portées par tout le monde.

Venise salua avec les mêmes transports d'enthousiasme la révolution de France et la proclamation de la République française. La ville des doges, l'intrépide fiancée de la mer se prépara dès lors à chasser les *barbares*.

Enfin, les Siciliens reçurent la grande nouvelle; et aussitôt, les patriotes de Messine coururent à leurs pièces : la canonnade recommença contre la citadelle, qui depuis plusieurs jours bombardait cette ville si florissante, et à chaque coup, l'on entendait les canonniers messinois crier : *Vive la République française!*

En nous rapprochant des Alpes et du Tessin, nous trouvons tout en insurrection autour de la ville contre laquelle les Autrichiens ont concentré leurs forces et une immense artillerie. « La France et la Suisse sont avec nous, disaient les populations italiennes; notre force est centuplée : il n'y à donc pas à hésiter!... »

Le cabinet de Vienne, aussi alarmé pour le sort de ses possessions en Italie que des insurrections éclatées en Hongrie et en Bohême, s'était déterminé à parer le coup que lui préparait la commotion partie de Paris; en conséquence, il *mena-*

çait la Lombardie d'une Constitution octroyée. Déjà, assurait-on, l'Imprimerie royale de Milan s'occupait de ce travail, en même temps que Radetzki annonçait qu'il allait entrer en Piémont [1].

Mais de l'autre côté du Tessin, la force des choses poussait les Piémontais à pénétrer en Lombardie. Malheureusement l'indécision du roi Charles-Albert faisait le désespoir des troupes sardes, en les condamnant à l'inaction, et en donnant le temps aux Autrichiens de frapper quelque coup décisif à Milan ou à Venise.

« Nous l'avions bien jugé ce Charles-Albert! disaient les Génois : il a peur...; le grand-duc de Florence a peur lui aussi. L'un retient ses soldats; l'autre fait censurer plus sévèrement que jamais ses journaux... Nous le disons hautement : si tous ces princes, dont pas un seul n'ose déclarer l'Italie affranchie, restent au-dessous de leurs devoirs, tant mieux !... Piémontais, Toscans, Romains, Génois sauront à quoi s'en tenir. Encore une fois, tant mieux, si devant une gloire facile, leur pusillanimité est telle qu'ils se couvrent de mépris aux yeux des Italiens, alors que la Lombardie agonise et que la France est là pour soutenir les braves !...

— « Le prodigieux événement de France, ajoutait l'*Alba* de Florence, nous donne pour alliée et amie naturelle cette grande nation. Les idées nouvelles et les droits des peuples proclamés jusqu'à ce jour pacifiquement dans les temples, sur les théâtres, dans les fêtes publiques, devront être soutenus énergiquement *les armes à la main sur les champs de bataille*. Il faut que nous soyons des héros, si nous ne voulons passer pour des

(1) S'il faut en croire certains documents publiés à Milan et à Turin, le plan d'une invasion autrichienne en Piémont aurait reçu l'assentiment de Louis-Philippe. Le roi d'*Août* voyait de mauvais œil les embarras que pourrait causer à sa politique de la paix l'ambition de son voisin le roi de Sardaigne. Il voulait le mettre hors d'état de rien entreprendre en faveur de l'Italie, même dans l'objet de ses vues

bouffons vulgaires... Le peuple toscan a toujours fait son devoir ; le grand-duc n'a pas fait le sien ! »

Les Italiens avaient cent fois raison de se plaindre du mauvais vouloir des deux seuls princes pouvant quelque chose en faveur des Lombards. Si les publicistes, dont les feuilles faisaient retentir le Piémont et la Toscane d'appels incessants aux armes, eussent pu descendre au fond de la conscience de ces princes, ils y auraient vu dominer surtout la crainte des idées révolutionnaires, et cette crainte maîtrisait tellement ces âmes royales, qu'elle suffisait pour fermer chez elles tout accès aux sympathies que leurs peuples éprouvaient pour les Lombards opprimés. Rien ne pouvait vaincre les appréhensions de ces souverains. Vainement leur faisait-on dire, de Milan, que les troupes autrichiennes étaient livrées au plus grand découragement par les nouvelles qu'elles recevaient à la fois de la France, de la Bohême et surtout de la Hongrie. Vainement encore leur montrait-on Radetzki menacé d'être abandonné par ses meilleures troupes, les grenadiers hongrois. « Il ne faut plus qu'une légère secousse, écrivait-on au cabinet sarde, la domination despotique de l'Autriche est prête à tomber. Envoyez seulement dix mille hommes de l'autre côté du Tessin, et la cause italienne est à jamais victorieuse. Mais qu'on les envoie sur-le-champ : les Lombards n'espèrent qu'en vous ! »

Ces pressantes sollicitations ne purent déterminer le roi Charles-Albert à envoyer ce secours, qui eût été si opportun ; son instinct royal ne lui permit pas de comprendre que le moment était venu de bien mériter de l'Italie tout entière, en se plaçant à la tête du mouvement contre l'Autriche.

Heureusement, le courage du désespoir fournit aux Lombards les forces que les princes italiens leur refusaient au moment décisif.

Le peuple de Milan, de Brescia, de Pavie, de Bergame, de Mantoue, de Lecco, de Côme, et généralement de toutes les

villes occupées par les Autrichiens, sans en excepter Modène, ne tarda pas à imiter l'exemple que lui donnaient en ce moment-là les habitants de la Valcamonica, qui, par une prise d'armes bien concertée, avaient délivré leur pays des commissaires, des troupes autrichiennes et des gendarmes, et étendaient déjà leur insurrection depuis le lac d'Iseo jusqu'au Tyrol.

En présence de ce mouvement, en présence de l'irritation des grandes villes, et surtout de l'attitude belliqueuse de l'armée sarde placée sur l'extrême frontière, le vice-roi fit, dit-on, proposer aux Lombards une Charte qui aurait eu quelque ressemblance avec la Constitution promulguée à Turin; mais les Lombards, qui voyaient poindre le jour de leur affranchissement; les patriotes lombards, dont les vœux appelaient la reconstitution d'une nation italienne, répondirent à ces avances qu'*il était trop tard*.

Ce mot était bien hardi pour une population ne possédant aucun moyen d'entrer en lutte avec des soldats réguliers. En effet, le peuple de Milan n'avait à sa disposition ni canons, ni fusils, ni munitions de guerre quelconques. Chaque citoyen ne voyait d'autre perspective que celle de se faire tuer, sans pouvoir défendre chèrement sa vie. Mais l'exemple laissé au monde par le peuple de Paris, en 1830 comme en 1848, était là, vivant dans tous les souvenirs, et il prouvait que rien n'était impossible à une grande population animée par l'amour de la patrie et de la liberté, et décidée à vaincre ou à s'ensevelir sous les ruines de ses habitations. Ces sentiments, stimulés par le désespoir qui s'était emparé de toutes les classes, en présence de l'état d'abjection où le despotisme tudesque les avait réduites, donnèrent au peuple de Milan et le courage de commencer une lutte si inégale, et l'énergie nécessaire pour la soutenir jusqu'au bout.

Le 18 mars, à midi, moment fixé pour l'insurrection de la Lombardie, le peuple de Milan, c'est-à-dire tous les hommes

de cœur, de dévouement et d'énergie, s'armèrent comme ils le purent, et se réunirent sous les couleurs nationales italiennes. Bientôt le bruit lugubre du tocsin se joignit aux cris de *Vive l'Italie! vive la liberté! vive la France!* que poussaient les insurgés. Des barricades s'élevèrent instantanément dans la plupart des rues de la ville et des faubourgs, et l'engagement avec les troupes commença. Le château ne tarda pas à tirer sur les rues et les places occupées par le peuple. Vers les trois heures, l'insurrection avait déjà fait de grands progrès. Les citoyens s'étaient emparés de quelques canons; des barricades apparaissaient sur tous les points; l'artillerie tonnait des deux côtés; la révolution prenait la tournure la plus sérieuse; enfin le peuple était maître du palais du gouvernement.

En présence de ce grand exemple d'intrépidité, les villes et les campagnes de la Lombardie se levèrent aussi et commencèrent une lutte glorieuse contre les soldats de l'Autriche. Modène, Parme et Lucques tressaillirent de joie. Gênes sentit ses vieux instincts républicains se réveiller; la ville des Doria se prépara à aller soutenir les Milanais.

Quant au Piémont, dont les brigades se trouvaient sur les frontières de la Lombardie, il frémit aussi, mais d'impatience, mais de honte de ne recevoir aucun ordre pour marcher contre l'ennemi de l'Italie. Les journaux de ce pays, et principalement la *Concordia*, élevèrent la voix en faveur des Lombards :

« Piémontais! on égorge vos frères! criait ce journal dès le 19 au matin. C'est le sang italien qui rougit les barricades de Milan! Celui qui ne penserait qu'à sa vie et à son repos en ce moment céderait à de mauvais conseils et ferait une œuvre périlleuse entre toutes. Il n'y a pas de peuple en sûreté lorsque le peuple voisin est obligé de combattre seul pour sa liberté.

« Piémontais! le premier usage que vous devez faire de la

vôtre est de vous en servir pour aller aider ceux qui combattent; et qui ne l'entendra pas ainsi n'est qu'un esclave : *qu'il aille grossir les rangs des Autrichiens!* »

Charles-Albert ne comprit pas ce qu'il devait à ses voisins de la Lombardie; il fallut même que son nouveau ministère lui forçât la main pour décréter la réunion de trois camps et l'organisation de trois légions de volontaires, où les Lombards seraient admis : ces légions devaient se former à Novi, à Casale et à Chivasso. Les registres d'inscription devaient s'ouvrir immédiatement.

Ainsi, Charles-Albert ouvrait des registres d'inscription lorsqu'il fallait marcher droit à l'ennemi, et au lieu de diriger ses troupes sur Milan, il ordonnait à la brigade de Casale de se rendre en Savoie! La Révolution française l'effrayait beaucoup plus que ce qui se passait en Lombardie!

« Les peuples n'aiment pas les lâches, disait à ce sujet une feuille française. Que Charles-Albert s'en souvienne! »

Cependant, le combat, commencé dans les rues de Milan le 18, n'avait pas encore discontinué le 19 au soir, et s'était prolongé avec un grand acharnement de part et d'autre, même pendant la nuit du 19. Dans ces deux journées, les troupes et les patriotes avaient tour à tour éprouvé bien des vicissitudes. Les Autrichiens, occupant le château et les bastions des diverses portes, tiraient à mitraille sur la ville, en même temps qu'ils empêchaient aux secours arrivant à tout instant de la campagne et même de la Suisse d'y pénétrer. Les patriotes avaient vu aussi se lever, comme par enchantement, du centre de l'insurrection, l'ancienne garde nationale. D'un autre côté, les soldats italiens s'étaient révoltés; mais les Autrichiens les avaient désarmés, et on ne leur avait laissé ni cartouches, ni balles. Malgré la pénurie des armes et des munitions de guerre, les Milanais faisaient des prodiges de valeur. On avait entendu le podestat Casati faire dire à Radetzki que lorsqu'il aurait dé-

truit les maisons, il lui faudrait détruire les pierres (¹). Ce même podestat et l'archevêque, portant des drapeaux tricolores à la main, n'avaient point cessé d'encourager les combattants. Le peuple, guidé par quelques anciens officiers, se battait partout avec le plus grand courage. Quand le canon autrichien balayait quelques rues, les insurgés allaient chasser les troupes des autres rues occupées, et aussitôt s'élevaient de nouvelles barricades, dont quelques-unes furent formées de meubles de luxe, commodes, secrétaires, pianos, et jusqu'à des canapés recouverts en damas. Sur un autre point, on avait employé, pour premières assises des barricades, les voitures de la cour et même la calèche du gouvernement. Les Tyroliens étant montés dans le clocher de la cathédrale pour faire feu sur les habitants, ceux-ci fermèrent les portes du clocher, et les chasseurs, après avoir épuisé leurs cartouches, se trouvèrent pris par la famine.

Le peuple allait manquer aussi de munitions, et le maréchal Radetzki menaçait de bombarder la ville. Le consul de France réunit les autres consuls; tous ensemble ils signèrent une protestation, qu'ils envoyèrent au maréchal, dans la soirée du 19. Le général autrichien n'y fit aucune réponse.

Cependant, bien des citoyens des environs de Milan, réunis à des Suisses, étaient arrivés aux portes de la ville, qu'ils trouvèrent fermées : le canon se faisait entendre au milieu de la fusillade, et l'on ne pouvait apporter ni munitions ni secours quelconques aux insurgés aux prises avec les troupes. Seulement, à la porte Varcellina, des patriotes avaient forcé les dragons qui la gardaient à se retirer, après avoir perdu huit à dix hommes.

Le 20, le combat recommença. Les Milanais venaient d'apprendre que des Suisses et d'autres volontaires, après avoir

(¹) Les Milanais demandaient aux Autrichiens s'ils n'avaient pas de bombes à leur envoyer!

occupé Côme et Varese, s'approchaient de Milan, conduisant avec eux six pièces de canon; que les citoyens de Novare envoyaient cinq cents livres de poudre; et enfin que la révolution avait triomphé à Brescia, à Bergame, ainsi que dans plusieurs autres localités, d'où les Autrichiens étaient chassés.

Le même jour, à Gênes, les patriotes s'organisaient aux cris de : *La liberté ou la mort !* Une estafette étant arrivée de Turin, le peuple voulut savoir ce que ce message contenait. « La brigade de Savoie, répondit le gouverneur, a l'ordre de partir sur-le-champ pour la frontière : les citoyens peuvent la suivre comme volontaires. » Le peuple demanda aussitôt des armes. Les rues se remplirent de citoyens qui prenaient rang pour partir avec la brigade, tandis que les autres régiments murmuraient de l'inaction à laquelle ils semblaient condamnés. Pour arriver plus vite, plusieurs centaines de Génois, armés jusqu'aux dents, se jetèrent dans des voitures; d'autres quittèrent la ville comme ils se trouvaient, sans chapeau et sans avoir fermé leurs maisons.

Le même enthousiasme se fit remarquer parmi les patriotes et les jeunes gens de Turin. Les volontaires de cette ville, ayant l'un des rédacteurs de la *Concordia* à leur tête, partirent ce jour-là pour le Tessin.

D'un autre côté, beaucoup de Lombards et de Piémontais se dirigeaient sur Mortara, dans l'espoir d'entrer en Lombardie. « Si le gouvernement ne se dépêche pas, disait-on sur toute la frontière, les populations se passeront de lui. » Et en effet, le régiment de cavalerie, dit Royal-Piémont, était sorti de ses casernes pour pénétrer sur le territoire lombard.

Parme, Modène, Reggio, Plaisance étaient en insurrection. L'enthousiasme de la liberté s'emparait de toutes les contrées voisines de la Lombardie; partout les volontaires se multipliaient; partout le tocsin annonçait la sainte croisade contre

les *Barbares*, et les prêtres marchaient à la tête des populations.

Au milieu de cet élan général, que faisait le gouvernement de Charles-Albert?

Il continuait à ouvrir des registres pour enrôler des volontaires, et ordonnait à sa censure de se montrer vigilante. La *Concordia* ne paraissait plus que mutilée.

Mais ce journal redoublait d'énergie pour crier vengeance!

« Ou la guerre avec l'Autriche, disait cet organe du patriotisme, ou la guerre contre les peuples! »

— « J'ai l'âme déchirée, écrivait un Piémontais qui se trouvait à Borgo-Tecinese, aux portes de Milan; ici, dans le bourg, on est exaspéré contre nous autres Piémontais, qui ne bougeons pas. Je n'ose parler, parce que depuis hier on nous attend; il serait imprudent de me faire connaître : on nous appelle *lâches! traîtres!* »

Ces épithètes si dures ne pouvaient s'adresser ni aux patriotes Piémontais, ni à l'armée : elles ne pouvaient atteindre que l'ancien prince de Carignan, l'homme de 1821. L'ambitieux couard attendait la fin de la lutte pour aller recueillir les fruits de la victoire d'un peuple qu'il abandonnait à lui-même, dans l'impie pensée qu'il succomberait, et que le vainqueur saurait gré au cabinet sarde de sa *prudente* conduite!...

Laissons de côté ces hommes destinés à être les fléaux de l'humanité, occupons-nous du brave peuple milanais. Livré à lui-même, sans munitions, presque sans armes, seul, mais dirigé par ses nobles inspirations, par l'amour de la liberté et de l'indépendance, ce peuple intrépide, qui a devant lui une armée entière composée de vieux et braves soldats, une armée ayant avec elle une immense artillerie et tous les approvisionnements nécessaires, n'a pas compté le nombre de ses ennemis, ni ses canons, ni ses projectiles de toutes sortes.

Il lutte depuis trois jours entiers ; ses nuits ont été consacrées à élever des barricades, à surveiller les tentatives de l'ennemi ; et lorsque le soleil du quatrième jour se leva, la victoire était encore incertaine : le canon de la citadelle tirait toujours. Heureusement les Autrichiens n'avaient point de bombes ; mais grâce aux efforts et à la persévérance du peuple, les troupes du château manquaient de vivres, et se trouvaient dans la nécessité de faire des sorties dans la campagne pour s'en procurer. D'un autre côté, la poudrière et la porte du Tessin étaient tombées au pouvoir de l'insurrection.

Ce fut dans ces circonstances que le maréchal Radetzki eut une entrevue avec le consul français : celui-ci s'y était rendu après en avoir conféré avec la municipalité improvisée, qui n'avait pas encore pris le titre de *gouvernement provisoire*. Le général autrichien écouta les représentations du corps consulaire, et le pria de demander à l'autorité municipale un armistice de trois jours. La municipalité refusa, car elle aurait compromis la cause du peuple.

Bientôt l'insurrection s'empara du palais du vice-roi et de l'église du Dôme, sur laquelle on vit flotter à l'instant un immense drapeau aux trois couleurs italiennes. La direction générale de la police fut aussi envahie et saccagée de fond en comble par le peuple, qui se borna à conduire en prison le directeur général et le fameux comte Bolza, si abhorrés des Milanais. Le soir du 21, il ne restait plus aux troupes autrichiennes que l'hôtel du commandant général militaire. Cet hôtel fut évacué dans la nuit du 22, et les troupes ne conservèrent que le château et les portes de la ville.

Pendant que les Milanais forçaient ainsi la garnison autrichienne à sortir de la ville, après avoir disputé pied à pied à l'insurrection chaque point stratégique, chaque établissement susceptible de défense, des événements non moins extraordinaires se passaient dans tout le royaume Lombardo-Vénitien.

Partout les populations avaient arboré le drapeau de l'indépendance et chassé les garnisons. La place forte de Mantoue avait, elle-même, opéré son mouvement dans la journée du 19. La garnison, composée en majeure partie d'Italiens, s'était réunie au peuple, au cri de *Vive l'indépendance!* Quelques bataillons de Croates seulement ayant refusé de se joindre au mouvement, s'étaient bornés à se renfermer dans leurs casernes, où le peuple en armes les gardait.

A Brescia, où le soulèvement avait eu lieu dès le 18, non-seulement les citoyens étaient maîtres de la ville et de toutes les positions, mais encore ils s'étaient trouvés en état de détacher une forte colonne sur Milan.

A Bergame, le peuple avait aussi opéré son mouvement le même jour, en expulsant les Autrichiens de tous les postes, et en les forçant à se réfugier dans le château, vivement attaqué par le peuple, et obligé de se rendre peu de jours après.

Les habitants de Lecco avaient, dans la journée du 20, désarmé la garnison autrichienne, qui se trouvait enfermée dans la caserne. Les citoyens de Lecco, auxquels s'adjoignit une foule immense de paysans armés, marchaient au secours de Milan. En route, ces patriotes, unis à ceux de la Valteline, avaient emporté Monza, après un combat sanglant contre un millier de soldats.

A Varenne, à Menaggio, à Porlezza, et jusqu'à la frontière suisse, toute la population avait arboré avec enthousiasme les couleurs de l'indépendance; partout des municipalités provisoires s'étaient organisées et fonctionnaient, avec beaucoup de zèle, dans l'intérêt de la révolution lombarde.

Le fort de Pizzighitone s'était rendu à la population, qui marchait aussi au secours de Milan.

Enfin, on voyait les trois bateaux à vapeur du lac de Côme transporter sans cesse de l'extrémité du lac, du côté de la Val-

tenne, des volontaires en armes, qui se rendaient en foule des vallées des Alpes vers Milan.

Jamais on n'avait vu une insurrection aussi générale éclater sur tant de points divers avec autant d'ensemble, et rester victorieuse partout.

Ajoutons qu'au delà des Lagunes, les Vénitiens avaient même devancé les Lombards dans leur mouvement contre l'Autriche. Dès le 17, les patriotes de Venise s'étaient révoltés contre la garnison, l'avaient forcée de se réfugier dans les forts, et ensuite de se retirer sur la terre ferme. Venise s'était ainsi complétement délivrée en deux jours. Mais ces deux journées avaient été sanglantes, et bien des patriotes étaient restés sur le champ de bataille. Un gouvernement provisoire s'était organisé dans la ville des doges, et il proclama la République.

Cependant, la capitale de la Lombardie, après cinq jours de combats acharnés, n'était pas entièrement délivrée : les troupes de Radetzki occupaient encore le château et campaient à toutes les portes de la ville, empêchant l'entrée des secours qui arrivaient de toutes parts. Sans doute les positions respectives étaient changées : les insurgés se sentaient pleins d'espoir et d'enthousiasme, tandis que les soldats autrichiens devaient être démoralisés. Mais il fallait redoubler d'efforts pour les mettre en déroute : il fallait pouvoir combiner les attaques de l'intérieur avec celles du dehors. L'impatience des Milanais de communiquer avec les secours arrivés de tous côtés fut encore stimulée par les émissaires de l'extérieur, qui escaladaient les murailles pour apprendre aux insurgés les révolutions de Pavie, de Bergame, de Mantoue, etc.

Dans ces circonstances, les Milanais firent usage d'un moyen fort ingénieux pour correspondre avec les campagnes : ils lancèrent, des remparts mêmes, un grand nombre de petits ballons, dans lesquels se trouvaient des adresses *à toutes les cités et communes de la Lombardie*, où l'on invitait les populations

à prendre les armes, à se porter au secours de la ville, et à détruire certains points des routes de Mantoue et de Vérone (1) pour empêcher l'arrivée des renforts d'artillerie et de munitions que Radetzki devait avoir demandés (2).

Dans la matinée du 22, le peuple de Milan, secondé par les populations des campagnes, qui accouraient au secours de la ville, essaya d'attaquer les portes. Mais une artillerie formidable repoussa les efforts combinés des Lombards : il fallut attendre de nouveaux renforts des paysans, très-peu ou mal armés; car on ne pouvait plus compter sur le roi de Piémont.

Dans la journée du 23, un grand nombre d'insurgés venant de Lecco se présentèrent aux portes de Tosa et de Côme. Mais il fallut un long combat pour s'en rendre maîtres, les Autrichiens du château et ceux de la campagne foudroyant les avenues de ces portes avec leur artillerie. Les portes ne s'ouvrirent enfin aux secours de la campagne, comme aux insurgés de la ville, qu'après de grands efforts de la part des populations.

Là furent tirés les derniers coups de canon de l'Autriche contre Milan. Les troupes de Radetzki se concentrèrent à Marignan, où elles commirent toutes sortes d'horreurs.

Mais ce ne fut que dans la nuit du 23 au 24 que le château fut évacué par les Autrichiens : les régiments de Radetzki se retirèrent alors, en deux colonnes, sur Vérone et sur Mantoue.

(1) Mantoue ayant opéré son mouvement révolutionnaire, et celui de Brescia fermant la route directe de Vérone, ces précautions devinrent inutiles, sous le rapport des renforts dont les Milanais pouvaient craindre l'arrivée.

(2) L'une de ces proclamations, tombée en Piémont, était ainsi conçue :

« Milan, victorieuse depuis deux jours, est encore bloquée par une masse de vils soldats, qui n'en sont pas moins formidables. Nous vous expédions, du haut de ces murs, cette lettre pour inviter toutes les cités, toutes les communes à s'armer immédiatement et à s'organiser, afin que vous soyez prêts à vous porter où besoin sera. Au dehors de la ville, nous apercevons des bandes nombreuses qui arrivent de toutes parts. Nous distinguons quelques uniformes de carabiniers suisses et de Piémontais qui ont passé le Tessin. — *Courage et victoire! Vive l'Italie!* »

Ainsi finit, à l'éternel honneur des Milanais, cette lutte de six jours et cinq nuits, dans laquelle, après avoir engagé le combat sans armes, sans munitions, sans aucune organisation militaire, contre une garnison de quinze à seize mille hommes, pourvue de toutes sortes de munitions et d'une artillerie formidable, dont elle usa largement, ils la forcèrent à abandonner une à une toutes les positions et à se retirer honteusement de leur ville. Et cette belle œuvre, les Milanais l'ont accomplie sans aucun secours étranger, et par le seul fait de leur courage individuel, qui n'a pu être égalé que par leur modération et leur humanité; tandis que les Autrichiens souillèrent les derniers moments de leur séjour par des actes de cruauté et de barbarie vraiment sauvages!

Les Milanais reçurent à bras ouverts les nombreux patriotes qui arrivaient de toutes les villes et contrées de la Lombardie: ceux de Lecco, de Brescia, de Bergame, etc., et entrèrent dans Milan l'arme au bras. La municipalité fit régner l'ordre le plus parfait au milieu de cet admirable mouvement.

Déjà l'on avait organisé un Comité de défense publique, qui se composait des patriotes :

Riccardo Ceroni, directeur en chef; *Antonio* Lissoni, commandant de la civique; A. Anfossi, commandant de toutes les forces actives; A. Carnevali, commandant de tous les points de défense; *Luigi* Torelli, commandant des rondes, patrouilles et corps de garde de l'insurrection.

La victoire des Milanais avait coûté aux Autrichiens environ sept cents hommes blessés ou tués : du côté du peuple, les pertes furent moins considérables; mais les patriotes eurent à regretter la mort du commandant général *Anfossi*, tué en combattant.

Quatre jours après la délivrance de Milan, une députation de l'association nationale pour la régénération de l'Italie se présentait au gouvernement provisoire de la République fran-

çaise pour lui présenter son adhésion à ses principes, à ses actes.

En réponse au discours de l'orateur italien, M. Lamartine s'exprima, à l'égard de l'Italie, en ces termes, qui furent vivement applaudis :

« L'Italie n'a qu'à reprendre sa place, et l'univers reconnaîtra cette royauté intellectuelle du génie italien sur ce coin de terre qu'elle a consacré dans d'autres siècles... Votre cause est la nôtre... Eh bien! puisque la France et l'Italie ne font qu'un dans nos sentiments communs pour sa régénération libérale, allez dire à l'Italie qu'elle a aussi des enfants de ce côté des Alpes. Allez lui dire que si elle était attaquée dans son sol ou dans son âme, dans ses limites ou dans ses libertés, que si vos bras ne suffisaient pas à la défendre, ce ne sont plus des vœux seulement, *c'est l'épée de la France que nous lui offririons pour la préserver de tout envahissement!* »

CHAPITRE XV.

Au peuple de Milan seul appartient la victoire. — Triste rôle que joue le roi de Piémont. — Mot de la municipalité de Gênes. — Charles-Albert marche sur Milan le lendemain de la bataille. — Mouvements du peuple de l'Allemagne. — Insurrections en Bohême, en Hongrie et dans toutes les capitales des États allemands. — Projet de constituer une République allemande. — Insurrection de Vienne. — Concessions de l'empereur. — Les étudiants et les Hongrois commencent la Révolution. — Caractère démocratique de cette révolution. — Combats sanglants dans les rues de Vienne. — Nouvelles concessions de l'empereur. — Esprit réactionnaire de l'aristocratie viennoise. — Armement de la bourgeoisie. — Attitude des partis à Vienne. — Révolution à Berlin. — Combats des rues pendant toute la semaine. — Le roi essaye de désarmer le peuple par quelques concessions. — Terrible nuit du dix-*huit*. — Attitude victorieuse des Berlinois. — Ils portent les cadavres des victimes devant le Palais et forcent le roi à se découvrir. — Proclamation mielleuse. — Changement de ministère. — Délivrance des Polonais prisonniers à Berlin. — Paroles de Mierolawski. — Bruits répandus sur la troupe. — On refait les barricades. — Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche cherchent à diviser le peuple allemand.

Comme dans toutes les grandes révolutions déterminées par le patriotisme et l'amour de la liberté, le rôle actif appartint, à Milan, au peuple seul, c'est-à-dire aux hommes de cœur et de dévouement; le peuple de Milan, de même que celui de Paris, se montra sublime d'abnégation, d'intrépidité et d'intelligence pendant le combat, de modération et d'humanité après la victoire. Patriotes lombards, vénitiens, piémontais, génois, suisses, parmesans, modenois, toscans, romains, tout ce qui était Italien par le cœur prit part à la lutte du peuple, soit activement, soit par ses vœux : aucune ville, aucune commune, aucun citoyen ne fit défaut.

Un seul homme parmi tous, celui qui eût pu abréger la sanglante bataille engagée sous ses yeux, celui qui pouvait la prévenir, resta tranquille spectateur des efforts du patriotisme contre l'oppression, et retint, l'arme au bras, une armée impatiente de concourir à la libération de la patrie commune. Cet homme fut Charles-Albert, roi de Piémont.

Et pourtant la nation et l'armée piémontaise s'étaient prononcées avec une unanimité qui ne permettait guère à celui qui marchait à leur tête de s'abstenir. La responsabilité de cette impopulaire inaction ne devait peser que sur lui et sur sa cour rétrograde : il aurait donc dû dévorer ses remords et sa honte lorsqu'il apprit que les Lombards s'étaient délivrés eux-mêmes : il pouvait trouver quelques moyens de justifier sa conduite politique, sinon aux yeux des Italiens, du moins aux yeux de ses amis.

Mais voilà que ce roi sans pudeur se présente tout à coup dans la lice : il marche par la route que lui ont frayée les patriotes lombards ; il court se jeter sur un ennemi que d'autres que lui ont mis en fuite ; et, après avoir été du parti de l'*ordre*, que Radetzki représentait en Italie, il arrive après le danger, pour se placer à la tête d'une révolution à laquelle il n'a nullement contribué.

Oh ! qu'il connaissait bien le cœur de ce roi, ce membre de la municipalité de Gênes qui, dans la salle du Conseil, et s'adressant au gouverneur pâlissant en face de la vérité, s'écriait : « *Si la République n'avait point été proclamée à Paris, nous étions trahis pour la troisième fois !* »

Et, en effet, sans la grande ombre de la République française qui planait alors sur les destinées futures de l'Italie, quel homme perspicace pourrait douter aujourd'hui que le cabinet de Turin n'eût fait marcher ses soldats au secours des troupes autrichiennes, contre les *rebelles* de Milan ! Cette conduite eût-elle été moins odieuse que celle tenue par ce même cabinet, un an après, envers l'Italie en général et envers les Génois en particulier?

Le journal de Turin l'*Opinion*, enregistrant le mauvais vouloir de la cour de Charles-Albert, avait bien raison lorsqu'il disait :

« L'instinct national a triomphé de *la légalité et des ruses de*

la diplomatie : l'ASTUCE *de Charles-Albert a paru au grand jour !* »

Quel est le patriote italien qui, en présence de l'inaction calculée du chef de l'armée piémontaise, lorsque toutes les populations accouraient en masse sous les murs de Milan, ne se soit dit : « *On n'est pas plus incapable et plus lâche !* »

Le 23 mars, ce prince des *codini*, voulant donner le change à l'opinion publique, faisait annoncer, dans ses feuilles officielles, que le mouvement des troupes piémontaises sur la frontière n'avait d'autre objet que de tranquilliser les esprits sur la crainte d'une invasion. Et, le même jour, il annonçait qu'un colonel autrichien, sortant de Pavie, avait eu l'audace de pousser une reconnaissance sur le territoire sarde ! La formation d'une armée d'*observation* sur les frontières de la Lombardie était justifiée ainsi par les organes du cabinet sarde.

Mais dans la soirée, Charles-Albert apprend le triomphe de l'insurrection milanaise ; il apprend à la fois que les Vénitiens ont chassé les troupes autrichiennes ; que Brescia, Mantoue, Pizzighitone et les autres places fortes de la Lombardie sont entre les mains des patriotes italiens ; il apprend encore que Modène, Parme, Plaisance ont chassé leurs princes, vassaux de l'Autriche ; Charles-Albert apprend enfin que les soldats de Radetzki sont errants dans les campagnes de la Lombardie, et que probablement ils seront obligés de déposer les armes ; Charles-Albert voit ainsi l'aire déblayée par les efforts du peuple lombard, et aussitôt il métamorphose, du matin au soir, son armée d'observation en une armée active ; il accourt à Milan pour transformer la guerre du peuple en une guerre royale !

Ce n'est pas tout : faisant doubler les étapes à ses régiments, il veut arriver assez vite pour être considéré comme le libérateur de la patrie. En habile spéculateur, il sème l'or pour

récolter un royaume, se fait appeler l'*épée de l'Italie*, et *cet enfonceur de portes ouvertes* entre à Milan, précédé par des partisans qui le saluent *roi de Lombardie!*

Arrêtons-nous ici. L'indignation nous empêcherait de continuer d'un seul trait l'histoire de la *coopération* de Charles-Albert à l'affranchissement de l'Italie. Nous retrouverons bientôt à l'œuvre ce roi des *codini*. Détournons un moment nos regards pour suivre sur la carte de l'Europe la marche majestueuse de l'opinion républicaine et des *idées françaises*.

Ici, l'historien de la Révolution de 1848 est embarrassé pour suivre les commotions que chaque Etat monarchique reçoit de ce tremblement de terre universel.

Par quelle fatalité, heureuse pour les peuples, la monarchie autrichienne se trouva-t-elle atteinte gravement, et tout à la fois, en Italie et en Autriche, à Milan et à Vienne?

C'est que partout les peuples de 1848 n'étaient plus ceux de 1814.

En Allemagne surtout, l'opinion publique avait, depuis bien des années, cessé d'être stationnaire. La Bohême et la Hongrie revendiquaient hautement les droits antérieurs de leur nationalité, au moment où des insurrections contre le despotisme éclatèrent presque à la fois à Vienne, à Berlin, à Munich et dans toutes les autres capitales des Etats secondaires de l'Allemagne.

Ici, la multiplicité et la simultanéité de ces mouvements insurrectionnels sont telles, que l'historien ne sait plus par où commencer sa narration.

En effet, pour être vrai en même temps que succinct, il faudrait répéter ce qu'écrivait un correspondant allemand au rédacteur d'un journal de Paris :

« La commotion de Paris s'est fait sentir partout. Les pétitions, les réunions, les résolutions se multiplient non-seulement dans les grandes villes, mais encore jusque dans les plus

petites localités. Partout le peuple s'arme et se constitue lui-même. Les gouvernements des grands Etats de l'Autriche et de la Prusse ne sont plus maîtres du mouvement, et leurs concessions sont repoussées comme insuffisantes aussitôt qu'elles sont accordées.

« Le mot d'ordre : *République allemande!* est donné ; il exerce son effet magique... Le cri *Aux armes!* est le mot de ralliement... Les réunions de Neustadt et de Hambach ont pris la résolution de proclamer immédiatement la République.

— « Notre capitale est tout à fait changée depuis les graves événements de France et d'Allemagne, écrivait-on de Vienne; on n'a rien vu de semblable depuis 1808 et 1809... »

— « Partout le gouvernement est méconnu, disait-on en date de Berlin. On s'organise sans son concours... La situation est d'autant plus grave, qu'elle se propage dans les provinces et gagne la Pologne... »

— « Dans le Wurtemberg, les habitants se méfient de la présence des troupes impériales. Nous sommes les *amis de la France républicaine*, disent-ils ; nous ne voulons pas ouvrir le passage à nos véritables, à nos seuls ennemis! »

— « Dans le grand-duché de Bade, dans la Bavière, dans le Wurtemberg, tous les paysans sont sous les armes. Quant aux petits princes, ils supplient, promettent tout dans leurs principautés; mais les Allemands sont convaincus qu'ils n'auront que ce qu'ils sauront prendre. »

— « La Bohême se lève comme la Hongrie. Le 11, il y avait une grande agitation dans les rues de Prague... Il a fallu employer la force pour empêcher une proclamation à l'Hôtel-de-Ville..., probablement la République. »

Il était difficile qu'en présence d'une pareille situation il n'éclatât pas des insurrections sérieuses.

Elles ne se firent pas attendre.

Le 13 mars, la jeunesse des Ecoles de Vienne et les députés

le Presbourg, électrisés par ce qui se passait en Allemagne, se levèrent en masse, non-seulement contre l'oppression exercée par la police, mais aussi contre le gouvernement de François et de Metternich. La famille impériale était devenue odieuse ; le profond crétinisme de l'empereur, le système d'impôt ruineux établi par Metternich, et les infamies de la police, avaient rendu tout rapprochement impossible, et aucune concession ne pouvait plus empêcher ce qui arrivait.

Aussi le Conseil aulique de guerre avait-il pris les mesures jugées propres à contenir tout mouvement populaire. Les portes avaient été fermées, afin de séparer la ville intérieure des faubourgs. Les troupes étaient sur pied, et c'étaient précisément des régiments croates, qui ne parlaient point l'allemand : on comptait sur ces troupes étrangères au pays pour combattre toute insurrection.

Mais ce mouvement fut si général parmi les habitants et même parmi la garde bourgeoise, que toutes ces précautions furent inefficaces. Le peuple se porta d'abord sur la villa de Metternich, située sur le Renneway, et la saccagea de fond en comble.

Après cet acte de vengeance populaire, la foule des étudiants, suivie de toute la population, se rendit devant la Chancellerie d'Etat. Là, les cris de *Vive la constitution! vive la liberté de la presse!* retentirent jusqu'à ce qu'un personnage inconnu parût sur le balcon. Il déclara que l'empereur satisferait, dans peu de temps, les vœux du pays, et que le peuple serait *agréablement surpris.*

Mais, pendant que François II assurait qu'il mettait toute sa confiance dans la fidélité des Viennois, ses soldats se déployaient, et, par des feux de peloton bien nourris, ils chassaient le peuple de l'Hindenplatz. Six citoyens restaient sur le carreau, et plusieurs blessés allaient montrer leur sang dans tous les carrefours. Là, des jeunes gens, à qui l'indignation

donnait l'éloquence, haranguaient le peuple. Les ouvriers, entraînés par ces discours énergiques, ne tardèrent pas à donner à l'insurrection un caractère de gravité propre à effrayer tous les agents du gouvernement. Metternich et Ledinizki crurent prudent de sortir de Vienne.

La nuit approchait, et la terreur avec elle. Tous les magasins se fermaient. La foule devenait plus compacte sur tous les points, et l'insurrection s'annonçait menaçante contre l'autorité. Dans plusieurs quartiers, les soldats étaient hués, sifflés : un fort détachement de l'artillerie avait dû, sur l'ordre du peuple, retirer ses baïonnettes.

Bientôt l'apparition de la milice bourgeoise, musique en tête, fit éclater la joie la plus bruyante parmi la population; et en même temps que le peuple criait : *Vive la constitution! vive la liberté de la presse!* des pétitions, rédigées dans ce sens, se couvraient de signatures.

Ainsi, si l'insurrection des Viennois était démocratique aux yeux des étudiants et des jeunes gens des Ecoles des beaux-arts, elle apparaissait aussi sous les formes constitutionnelles aux yeux de la milice et du commerce. C'était le *Quatre-Vingt-Neuf* de l'Autriche.

Dans la soirée, la révolution se dessina mieux encore : le peuple se porta successivement contre l'hôtel de la police et contre la douane. Près du Prater, des combats sanglants s'engagèrent entre la troupe et les bourgeois; ces derniers essuyèrent plusieurs feux de peloton, qui firent bien des victimes. Des charges de cavalerie auraient pu faire beaucoup de mal, si les masses populaires ne les eussent contenues.

A dix heures, les étudiants étaient généralement armés avec les fusils de l'arsenal, et les troupes sortaient de la ville, dont tous les édifices publics furent occupés par des étudiants et des bourgeois. Le calme se rétablit insensiblement; le peuple était resté maître de la capitale. On ne doutait pas que ses de-

mandes ne fussent prises en grande considération dès le lendemain matin.

En effet, le 14, à une heure, le gouvernement fit publier le décret d'organisation de la garde nationale, qui était mise sous les ordres du comte Hoyero. Un peu plus tard, le président des Etats de la basse Autriche annonça, de la part du roi, que la censure était abolie, et qu'une loi sur la liberté de la presse serait prochainement publiée [1]. La bourgeoisie laissait éclater la plus grande joie.

Mais les étudiants, mais les hommes habitués à se méfier des promesses des rois, remarquèrent avec peine que l'ordonnance de convocation des États, appelés à donner leurs conseils sur les questions législatives et administratives, n'annonçait cette réunion que pour le 3 juillet, *et plus tard*, si elle ne pouvait avoir lieu avant. Ils durent naturellement supposer que ce délai cachait une arrière-pensée, qui pouvait bien être celle de compter sur le secours de l'empereur de Russie.

D'un autre côté, on commentait le sens réel de l'ordonnance de l'organisation de la garde nationale, et l'on y découvrait facilement l'intention de diviser la population, en privilégiant une classe moyenne, distincte du peuple, à laquelle seulement on allait donner des armes.

Le peuple, les combattants de la veille, savaient bien qu'ils avaient forcé l'empereur à changer son cabinet; mais ils vou-

[1] « L'empereur a fait droit aux demandes qui lui ont été adressées hier, était-il dit dans la proclamation du président des Etats de la basse Autriche; mais dans la ferme confiance que *l'ordre et la tranquillité seront rétablis*, sans qu'il soit besoin d'employer de nouveau les armes. Les mêmes assurances sont données aujourd'hui, quoique *tout prenne une apparence plus inquiétante*.

« *La solidité du trône serait ébranlée* si l'empereur voulait encore s'abandonner à des espérances illusoires. Il est impossible de délibérer dans un tel moment sur ce qu'il y a à faire. Il est dans l'intérêt des pétitionnaires eux-mêmes de *rétablir l'ordre*. L'empereur a mis le feld-maréchal Alfred de Windischgraëtz à la tête de toutes les autorités civiles et militaires, et l'a investi de tous les pouvoirs nécessaires. S. M. espère que toute la bourgeoisie coopérera au *maintien de l'ordre public*. »

laient des ministres responsables, et rien n'annonçait que le nouveau ministère fût constitué dans ces conditions.

A tous ces motifs de défiance, se joignait encore la présence, aux portes de Vienne, de toutes les troupes sorties de la capitale, auxquelles, assurait-on, s'étaient réunis d'autres régiments appelés des environs. Or, il ne s'agissait pas de moins de 16 à 18,000 hommes, infanterie, cavalerie et artillerie, c'est-à-dire d'une armée entière, laquelle armée venait d'être placée, par la volonté de l'empereur, sous les ordres du feld-maréchal Windischgraëtz, le *grand bombardeur des villes rebelles,* et l'autorité du général s'étendait aussi sur le civil.

Ainsi, c'était l'état de siége, déguisé sous un autre nom, avec la dictature entre les mains d'un soldat, ayant à sa disposition une armée; car l'ordonnance d'investiture de son commandement plaçait Windischgraëtz *à la tête de toutes les autorités civiles et militaires, et lui conférait tous les pouvoirs nécessaires.*

Si Metternich n'était plus présent au Conseil de l'empereur; si l'impératrice mère, la princesse Metternich et d'autres courtisans, qui s'étaient montrés les plus irrités contre la Révolution française, avaient quitté la cour [1]; si les rédemptoristes et les jésuites avaient cru prudent de s'éloigner de Vienne; si tous les princes de la famille impériale, qui s'étaient rendus impopulaires au suprême degré, étaient censés rentrés dans la vie privée; si enfin les hommes qui conseillèrent les massacres de Tarnow et ceux de la Lombardie [2] s'étaient enfuis chargés des malédictions du bon peuple allemand, l'esprit du cabinet autrichien n'avait point changé par cet éloigne-

[1] Ces deux dames et beaucoup d'autres faisaient journellement dire des messes pour préserver l'Autriche du poison révolutionnaire.

[2] Les conseillers des révoltants massacres de la Gallicie et de l'Italie étaient, assure-t-on, l'archiduc Louis, Metternich, Fiquelmont et le prince Munich-Bellinghausen.

ment des chefs d'école ; de sorte que, le lendemain même de la révolution opérée par la population viennoise, les doublures des Metternich et des Bellinghausen rêvaient une Saint-Barthélemy de patriotes, plus ou moins prochaine.

Les étudiants et tous les hommes dévoués à la cause de la liberté ne tardèrent pas à faire tous les rapprochements qui pouvaient leur donner la clef de ces conspirations de la peur ; et, au lieu de se conformer aux injonctions du gouvernement par lesquelles on prescrivait à tous les pères de famille, chefs de maisons, de fabriques et d'ateliers de retenir dans leur intérieur les personnes sous leur dépendance, ils conseillèrent hautement aux jeunes gens et ouvriers de ne point quitter leurs armes, ou de s'armer au plus tôt.

Ce fut ainsi que, dès le 15 mars, on comptait à Vienne cinquante mille citoyens sous les armes : bourgeois, commerçants, étudiants, jeunes gens des écoles des arts, ouvriers des faubourgs, etc., se montrèrent le fusil à la main. Au milieu de tous ces Allemands, on remarquait beaucoup de Hongrois en costume national, et également armés. « Nous sommes des Hongrois, il est vrai, disaient-ils aux Viennois ; mais il s'agit de l'Autriche ; il s'agit de la liberté ; vous êtes de braves gens ; nous vous soutiendrons : *pas de Russes !* »

L'empereur d'Autriche n'avait pas de Russes, il est vrai ; mais n'avait-il pas sous la main ses régiments de la Croatie ; et ces Croates n'étaient-ils pas commandés par Windischgraëtz ! et que ne devait-on pas redouter d'un monarque abruti sous la tutelle de son ministre, et depuis longtemps dans une espèce d'enfance, d'un monarque qui pleurait comme un idiot, en présence d'événements si au-dessus de la portée de son intelligence !

Le peuple de Vienne avait donc raison de se tenir sur la défensive, car deux jours après son insurrection, une partie des troupes sorties de Vienne y était rentrée, sous prétexte

de garder le palais impérial, et les autres corps campaient sur les glacis.

Aussi l'avenir de l'Autriche semblait-il être à l'orage.

D'un côté, les amis de la liberté, les partisans des idées françaises, demandant la véritable représentation du peuple, la véritable liberté de la presse, une véritable garde nationale, et en apparence obtenant tout de l'empereur; de l'autre côté, la vieille société, la vieille aristocratie se révoltant contre ces concessions; puis les tronçons du système tombé avec Metternich, cherchant à se reconstituer, et usant, à cet effet, de tous les moyens, même de la ruse, à défaut de la force qui leur échappait; appelant à leur secours et les militaires, tous ou presque tous aristocrates, et les anciens privilégiés, et jusqu'aux rivalités provinciales et nationales; ne reculant enfin devant l'emploi d'aucun moyen pour laisser l'Autriche en arrière de toutes les nations, en fermant la porte à toute réforme.

Cette vieille aristocratie s'appuyait sur l'armée, en même temps qu'elle comptait sur la Russie et sur la Prusse. Mais elle se trouvait en présence de toute l'Allemagne lancée dans la voie du progrès, et menaçant de franchir d'un seul bond toute la distance qui séparait les monarchies absolues des républiques démocratiques; elle avait sur ses flancs et la Bohême, qui réclamait des institutions libérales, et la Hongrie, qui demandait impérieusement une constitution particulière, qu'on lui promettait vainement depuis longues années (1).

L'Autriche était donc menacée à la fois dans ses plus belles provinces et dans ses possessions au delà des Alpes noriques.

(1) Au moment de la première révolution de Vienne, cent cinquante magnats hongrois arrivaient en députation auprès de l'empereur. Présentés à François II, l'orateur, qui portait la parole pour demander une constitution appropriée à la marche du siècle, se serait exprimé de manière à faire comprendre à l'empereur que s'il refusait, les Hongrois sauraient aider le peuple autrichien par tous les moyens en leur pouvoir.

Metternich, ayant combattu sans relâche et sans modération les justes prétentions des peuples trompés tant de fois, avait fini par laisser accumuler à l'horizon de l'empire toutes les calamités qui pouvaient menacer un État; et ces calamités fondaient tout à la fois sur l'Autriche, sur ce pays considéré comme le plus stable du monde.

A peine revenu de sa première frayeur, le gouvernement autrichien apprenait qu'une sanglante révolution venait d'éclater à Berlin. Ce fut un second coup de foudre qui dérangeait bien des vues, bien des projets, mais qui ne découragea pas les incorrigibles réactionnaires de Vienne.

A Berlin, comme dans tous les Etats de l'Allemagne, le peuple demandait depuis longtemps une Constitution qui consacrât les libertés publiques, et le gouvernement ne se pressait guère d'accéder à ces vœux. La population s'assemblait, pétitionnait, et faisait même entendre des menaces. Mais les troupes et les gendarmes étaient toujours là pour réprimer toute velléité d'insurrection.

Le 10 mars, les délégués de la ville n'ayant pas cru devoir accepter une pétition signée depuis quelques jours, indiquèrent une nouvelle réunion pour la soirée du 13. Dans l'intervalle, le bruit se répandit que le gouvernement avait fait arrêter quelques patriotes considérés comme les provocateurs de ces pétitions : on disait aussi qu'en cas de besoin le pouvoir s'opposerait par la force à toute délibération. Ce fut un motif de plus pour stimuler la population; exaltée par ce qui se passait en France; aussi la réunion du 13 au soir fut-elle des plus nombreuses : toute la ville y prit part. Ceux qui ne purent pas assister au club se réunirent sur les places publiques, où plus d'une collision éclata entre la troupe et les citoyens.

Suivant une version très-probable, la présence d'un gendarme dans la principale réunion fut la cause déterminante

des événements de cette soirée, prélude d'une insurrection sérieuse. Ce gendarme ayant été hué et poursuivi, se réfugia au poste de la place de Brandebourg; ce poste ne tarda pas à être entouré et menacé par une multitude de citoyens. Des renforts de gardes du corps, de dragons, de cuirassiers arrivèrent, en même temps que des détachements d'infanterie : le peuple fut refoulé jusqu'aux Sept-Tilleuls, non sans quelque résistance : il y eut des citoyens blessés.

En même temps, les soldats firent des charges sur la population du côté du château; et là aussi le sang coula pendant toute la soirée. La collision fut très-tenace de la part du peuple, près du château et du côté de la place Saint-Pierre, d'où les soldats le chassèrent le long de la Grunstrasse. Mais déjà le pont était barricadé. Comme toutes les révolutions populaires qui commencent sans armes, sans organisation et sans but arrêté, celle du 13 au soir fut vaincue par la troupe, le peuple n'ayant d'autres armes que des pierres, ni d'autres points de défense que des barricades ébauchées. Les soldats restèrent les maîtres des avenues du château, de l'arsenal, de la Banque, et firent de nombreuses arrestations.

Mais le lendemain, la population virile, indignée de la conduite brutale des soldats et de leurs chefs, jura de prendre sa revanche et de venger le sang qui avait coulé.

En effet, la journée du 14 eut encore ses nombreuses réunions, ses luttes et ses victimes. L'exemple de Paris, que tous les peuples brûlaient de suivre, le besoin de réformes, l'irritation excitée par les charges et les coups de fusil de la veille, et enfin l'indécision même du roi, qui promettait toujours et ne tenait jamais, avaient exalté la population de Berlin au delà de tout ce qui s'était vu jusqu'alors.

Ce jour-là, le roi rendit un décret par lequel il convoquait ses *fidèles* Etats pour le 3 juillet, afin, disait-il, d'arrêter, avec

eux, les mesures que la régénération de l'Allemagne rendait aussi nécessaires pour la Prusse.

Le peuple de Berlin fut loin de se montrer satisfait. Il demandait de grandes et immédiates réformes, et on lui répondait par une convocation, dans *quatre mois*, des Etats du royaume. C'était ne faire aucun cas de l'opinion publique; et cette opinion s'exprima nettement, dans la soirée et le lendemain, en demandant à grands cris : la liberté de la presse immédiatement, et une assemblée nationale le plus tôt possible.

Or, comme le peuple savait très-bien que le Conseil du roi était contraire à toute concession, il demanda aussi le changement du ministère, et son remplacement par des hommes dont les noms fussent une garantie pour la cause des libertés publiques. Les noms de MM. d'Alvensle, Schwerin, Auerswald et Camphausen furent prononcés par les bourgeois qui, eux aussi, voulaient un changement de *système* complet, comme les Parisiens.

Ce fut dans ces pourparlers, sans succès, que s'écoulèrent la journée du 15 et une partie de celle du 16, pendant lesquelles les collisions ne cessèrent pas sur beaucoup de points entre les soldats et le peuple; de sorte que chacune de ces journées eut encore ses victimes.

Le 16 mars, quatrième jour des troubles qui agitaient Berlin, on chercha à former des *Commissions de sûreté* pour chaque quartier; mais les Berlinois ne voulurent point faire partie de ces patrouilles de l'ordre, parce qu'ils voulaient autre chose que le sommeil du peuple : ils demandaient des armes; on leur en promit. Quelques affiches parurent avoir rétabli une sorte de tranquillité; on vit même des citoyens se promener paisiblement aux environs du château.

Mais dans la soirée, la foule s'étant de nouveau portée sur la place, les soldats de la garnison prirent les armes; l'infan-

terie occupa le château et son voisinage; d'autres troupes se placèrent aux Tilleuls, et la cavalerie commença à vouloir disperser les citoyens, dont les cris recommencèrent. L'hôtel du prince de Prusse fut menacé ce soir-là : des coups de fusil se firent entendre de ce côté. La cavalerie sabra les masses : il y eut encore des citoyens tués ou blessés.

Cependant, comme toute l'Allemagne était alors à peu près en insurrection contre ses princes, les jeunes gens des écoles de Halle, de Breslau, de Leipsick, auxquels s'étaient joints une foule de citoyens, marchaient tous ensemble sur Berlin, où ils arrivaient le 17. Dès lors la révolution prit un caractère plus grave. Des milliers d'individus se mirent à parcourir les rues, s'arrêtant toujours devant le palais du prince de Prusse et devant l'Université, pour jeter le défi à ceux qu'ils considéraient comme représentant le parti antipopulaire. Ces individus arrachaient toutes les affiches où l'on exhortait le peuple à se montrer confiant dans les promesses du roi : ils ne cessaient de demander la liberté de la presse et une Constitution libérale. La soirée fut plus orageuse encore que celles des jours précédents : les commissaires de sûreté se montrèrent au milieu du peuple; ils furent hués et durent se retirer. Mais les troupes se présentèrent aussi; les roulements des tambours se firent entendre, et les soldats, poussés par leurs chefs, firent feu. Plusieurs citoyens restèrent sur la place.

L'effervescence était arrivée à son comble, et l'irritation contre la troupe ne permettait plus l'espoir de voir le calme rétabli, lorsque parut, dans la matinée du 18, une proclamation du roi, longuement motivée, dans laquelle il exposait ses vues d'avenir.

« Avant tout, disait-il, nous demandons que l'Allemagne soit transformée d'une confédération d'Etats en un Etat fédéré. Nous reconnaissons que cela suppose une réorganisation de la Constitution fédérale, qui ne peut être mise à exécution

que par l'union des princes avec les peuples; que par conséquent, une représentation fédérale préalable soit formée de tous les États des pays allemands, et convoquée immédiatement. »

Suivait le programme de cette réorganisation allemande, dans lequel le roi de Prusse demandait :

Un système militaire de défense générale pour l'Allemagne;

Un seul pavillon de l'unité allemande;

Un tribunal fédéral allemand;

Un droit commun d'indigénat allemand;

La suppression de toutes les entraves apportées au commerce et à l'industrie, en Allemagne, par les barrières.

Le roi de Prusse demandait en outre :

Un *zollverein général*, dans lequel les mêmes mesures, les mêmes poids, les mêmes droits de commerce allemand resserreraient l'union matérielle.

Enfin, il proposait la liberté de la presse, avec *les mêmes garanties contre l'abus*, dans toute la patrie allemande.

« Tels sont nos vœux, ajoutait le roi; nous chercherons de tous nos efforts à en obtenir la réalisation. Nous comptons à cet égard sur la coopération de tous nos confédérés allemands et de tout le peuple allemand : nous le fortifierons par l'incorporation dans nos Etats des provinces qui n'en font pas partie... Nous espérons que la réalisation de nos intentions, et même que la voie frayée feront cesser l'anxiété qui, à notre grand regret, agite en ce moment l'Allemagne, paralyse le commerce et l'industrie, divise le pays et menace de le livrer à l'anarchie. »

Et pour que l'accomplissement de ses intentions n'éprouvât point de retard, le roi abrogeait le décret de convocation de la Diète pour le 3 juillet, et chargeait son ministre d'Etat de faire cette convocation pour le 2 avril.

Comme on le voit, c'était le renversement complet de l'an-

cien système : on s'apercevait que les hommes opposés aux concessions avaient cédé devant l'insurrection. Et, en effet, à la suite de cette proclamation, parut une loi qui abolissait la censure, ainsi que toutes les dispositions législatives applicables à cette censure; mais les lois pénales en vigueur devaient être appliquées. Au surplus, ce décret confirmait les dispositions concernant le cautionnement, les déclarations et toutes les formalités ayant pour objet de donner des *garanties à l'État.*

Ce n'était pas là la liberté de la presse.

Néanmoins, ces concessions avaient rempli de joie les habitants de Berlin, qui se proposaient de la témoigner en illuminant le soir.

Malheureusement, la journée devait aussi avoir ses terribles incidents.

La foule s'étant portée sur la place du Palais pour remercier le roi, Frédéric parut au balcon et fut salué avec enthousiasme. Mais la population ne voulait point que les soldats intervinssent entre elle et le gouvernement; elle se mit à crier *en arrière!* en voyant les dragons, leur colonel en tête, se ranger sur la place du Château. Ces dragons voulurent, par une charge, faire évacuer la place : ils furent repoussés. Un instant après, ils tombaient sur le peuple, le sabre à la main. En même temps, des piquets d'infanterie placés aux portes faisaient feu sur la foule, qui se mit à crier *aux armes!* Les étudiants, les bourgeois se dispersèrent dans toutes les directions et soulevèrent la ville de Berlin tout entière, comme l'avait été celle de Paris, après la fusillade du boulevard des Capucines. En un instant le peuple fut armé; des barricades s'élevèrent partout, et le combat le plus acharné dont les rues de Berlin eussent été témoins, commença dans cette soirée, pour ne finir qu'avec le jour.

« La lutte des bourgeois contre la troupe, rapporte une correspondance, datée du 19, quatre heures du matin, a duré

treize heures, sans qu'il fût possible d'en apercevoir la fin. Non-seulement on se battit sur la place du Château, mais partout. Il y avait *vingt mille* hommes de troupes engagées. Le peuple n'avait pas d'armes d'abord; mais il s'en procura, et alors ce fut une véritable bataille. Le peuple se défendit derrière les barricades et du haut des toits. La Frédérichs et la Kœnigstadt ont été le théâtre principal de la lutte, ainsi que les quartiers entre ces deux parties de la ville. Le sang a coulé, surtout dans la Frédérichs, Leipsiger et Kœnigstrasse: là étaient les plus fortes barricades. On employa le canon à mitraille. Pendant la moitié de la nuit, la ville fut illuminée, bien qu'il fît le plus beau clair de lune... Les troupes ont perdu beaucoup d'officiers supérieurs, parce qu'on visait surtout sur eux du haut des maisons. Le tocsin a sonné toute la nuit. Un incendie a éclaté à la Fonderie royale.

« On dit que l'ordre était donné aux troupes de se rendre maîtresses de la ville à cinq heures. Nous craignons qu'il n'en résulte de grands malheurs. Maintenant (cinq heures) le combat paraît suspendu dans toute la ville... »

Cette correspondance ajoutait encore que, pendant ce dernier combat, les étudiants marchaient partout à la tête du peuple, et que les chasseurs de la garde s'étaient rangés de ce côté.

Dans la matinée du 19, le peuple persista à occuper les barricades, et se tint, en armes, sur la défensive. En même temps, il remplissait la place du Château, pour demander l'éloignement des troupes. La Fonderie royale et la caserne de l'artillerie devant la porte d'Oréanenbourg étaient réduites en cendres: le peuple avait saccagé la maison du directeur des contributions, M. Kuhne, ministre des finances par *intérim*, ainsi que la boutique d'un gantier, nommé Wernick, qui avait livré aux soldats quelques étudiants polonais. Aucun autre excès ne fut commis; on avait même écrit sur les

portes des maisons et des boutiques : *Respect à la propriété des citoyens !*

Rien n'annonçant encore que les troupes sortiraient de la ville, le peuple prit la résolution de porter au palais du roi les morts et les blessés tombés dans cette nuit de deuil. Frédéric parut alors sur le balcon ; mais le peuple exigea qu'il descendît ; ce qu'il fit, accompagné de quelques-uns des hommes populaires qu'il venait de faire entrer au ministère (*). Là, le roi fut contraint de se découvrir devant les victimes et de saluer les citoyens morts en défendant la cause du peuple, celle de la liberté. Le roi de Prusse, quoique entouré encore de ses soldats, se sentit vaincu.

Une heure après, parut une proclamation mielleuse, dans laquelle il appelait les citoyens ses *chers Berlinois*, et les priait d'oublier ce qui venait de se passer. Il faut lire ces misérables excuses pour se faire une idée du degré de lâcheté auquel descendent les rois vaincus, lors même qu'ils nourrissent au fond de leur cœur l'espoir de la vengeance !

Cette proclamation se terminait par cette phrase :

« C'est à vous, habitants de ma chère ville natale, de prévenir de plus grands malheurs. Votre roi et votre ami vous en conjure par ce que vous avez de plus sacré. Reconnaissez une funeste erreur : rentrez dans le calme, *enlevez vos barricades*, et envoyez-moi des hommes animés de l'esprit berlinois, avec des paroles telles qu'elles conviennent vis-à-vis de votre roi, et je vous donne ma parole royale que les troupes évacueront à l'instant même toutes les rues et places, et la garnison se bornera aux bâtiments nécessaires du Château, de l'Arsenal et de quelques autres édifices, et même seulement pour un temps. Ecoutez la voix paternelle de votre roi, habitants de ma ville belle et fidèle de Berlin : oubliez ce qui s'est passé, comme je veux l'oublier moi-même, dans l'intérêt de l'avenir qui va

(*) Le comte Schwerin, le comte d'Arnim et M. d'Auerswald.

s'ouvrir, sous la bénédiction du Ciel, pour la Prusse et, par la Prusse, pour l'Allemagne. Votre aimable reine et vraiment fidèle mère et amie, qui est très-souffrante, joint ses prières ferventes et accompagnées de larmes aux miennes.

« Ecrit dans la nuit du 18 au 19 mars.

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

C'était ainsi que le roi de Prusse parlait des terreurs de sa femme, et cherchait à exciter la compassion publique en faveur de la *reine souffrante*, en présence de tant de veuves et d'orphelins, dont les maris et les pères étaient tombés sous les balles et sous la mitraille des sicaires, lancés par lui contre son *peuple bien-aimé*, en vue de soutenir une domination despotique, bien chancelante, que le peuple détestait!

Le peuple, ne voyant dans la proclamation du roi autre chose que des promesses non encore exécutées à l'égard de la sortie des troupes de la ville, ne déposa pas les armes et ne défit point les barricades.

Dans l'après-midi, Frédéric-Guillaume fit annoncer qu'il avait accepté la démission de ses ministres, et que le comte d'Arnim était chargé de former un nouveau ministère, avec la présidence du Conseil. Le roi faisait connaître qu'il avait nommé le comte Schwerin ministre des cultes, M. d'Auerswald, ministre de l'intérieur. Mais il conservait les anciens ministres Stolberg et de Rohr, et donnait par *intérim* le portefeuille des finances à ce même Kuhne, dont les insurgés venaient de saccager la maison.

Ainsi, ces changements n'étaient guère qu'un replâtrage ministériel, qui ne pouvait satisfaire l'opinion publique. Mais, le soir, on sut que le docteur Bornemann était nommé ministre de la justice : ce qui fit plaisir aux combattants.

Le premier acte de ce ministère remanié fut une mesure applaudie par la population de Berlin, comme par tous les hommes de cœur de l'Europe : le roi accorda une amnistie

pleine et entière à tous les individus poursuivis ou condamnés pour délits politiques ou de presse.

Aussitôt les citoyens de Berlin se rendirent en foule à la prison, et portèrent en triomphe jusqu'au château le brave Mierolawski et ses compagnons d'infortune. Ce chef des victimes du despotisme tenait à la main le drapeau de l'unité allemande, noir, rouge et or, qui fut salué avec enthousiasme par la population.

« L'Allemagne entière ayant demandé l'unité nationale d'une patrie allemande, grande, libre et puissante, la tentative des Polonais, condamnés pour avoir voulu une patrie polonaise, unie, indépendante et libre, ne pouvait plus être considérée comme un crime de haute trahison, dirent les Polonais délivrés, dans une adresse de gratitude au peuple de Berlin... Généreux habitants de Berlin, et vous étudiants de l'Université, vous vivrez éternellement dans le souvenir, l'amour et l'estime de tous les Polonais ; car vous avez compris les premiers votre intérêt et notre intérêt national politique, et les premiers vous avez librement et énergiquement exprimé vos sentiments et vos pensées. »

Le 20, le nouveau ministre Schwerin, ayant réuni les étudiants armés dans la salle de l'Université, leur fit part de tout ce que le roi se proposait de faire.

« Le roi, dit le ministre des cultes, veut se mettre à la tête de l'Allemagne constitutionnelle ; il veut la liberté et la constitution. En conséquence, il a décidé qu'un parlement allemand serait formé sans délai. Le roi se mettra à la tête du progrès. Il compte sur la protection du peuple. Le roi, paré des couleurs allemandes, va paraître dans les rues : il compte que la jeunesse académique se groupera autour de lui. Messieurs, *Vive le roi allemand!* Nous sommes les ministres responsables du roi ; mais notre âme est le roi et le progrès, la liberté est sa pensée. *Vive le roi allemand!* »

Les étudiants se montrèrent très-froids en écoutant ce panégyrique de Frédéric-Guillaume; ils ne parurent pas fort édifiés sur la soudaine conversion à la liberté de celui qui avait toujours repoussé le progrès. Il leur importait peu d'ailleurs que le roi de Prusse, par nécessité, se montrât paré des couleurs de l'unité allemande, et que le drapeau de l'Allemagne flottât sur son palais : ils ne lui devaient aucune reconnaissance de ce qu'il ambitionnait de devenir le chef de toute l'Allemagne. Ce que les étudiants voulaient avant tout, c'était la liberté la plus entière pour les Prussiens, comme pour le reste de l'Allemagne. Or, cette liberté, conquise par le peuple de Berlin, ne leur semblait encore ni bien définie, ni bien assurée, tant que les soldats de la royauté resteraient au sein de la ville. Ils insistèrent donc pour l'éloignement des soldats; ce qui leur fut promis.

En effet, quelques régiments sortirent de Berlin pour rentrer dans leurs garnisons, aux environs de la ville. Mais les officiers et la troupe se montraient très-aigris de leur renvoi, et l'on prévoyait, dans un avenir qui ne serait pas éloigné, que l'armée prussienne ferait la guerre au nouvel ordre de choses, quelque favorable qu'il fût pour elle. Aussi restait-on sur la défensive dans la ville de Berlin, et vivait-on au milie d'appréhensions continuelles.

Le bruit s'étant répandu tout à coup que le prince de Prusse s'était mis à la tête des troupes de la garnison, et qu'il marchait sur la capitale, le peuple rétablit en un instant toutes les barricades : « Nous sommes trahis, s'écriait-on, nous avons des armes, mais point de munitions. » Et aussitôt le peuple demanda que la garde des munitions fût confiée aux habitants. En attendant, de fortes patrouilles bourgeoises se rendirent de la porte de Halle au Schœnhauser-Thor pour s'assurer de ce qu'il y avait de vrai dans ces bruits alarmants, qui se trouvèrent dénués de vérité. Les bour-

geois rentrèrent, et les barricades furent une seconde fois défaites.

Mais le peuple continuant à se montrer méfiant, le prince de Prusse prit le parti de s'éloigner.

Il fut néanmoins facile aux esprits éclairés de voir que les efforts du roi de Prusse, comme ceux de l'empereur d'Autriche, avaient dès lors pour objet de mettre à exécution le plan adopté par les réactionnaires de la France, à savoir, de grouper la bourgeoisie autour de la vieille aristocratie, afin de créer un contre-poids à la classe des travailleurs, la seule qui, avec les jeunes gens et les hommes de dévouement, fut sincèrement attachée à la cause du progrès et à la sainte devise : *Liberté, égalité, fraternité!*

CHAPITRE XVI.

Révoltes, mouvements populaires et révolutions en diverses autres parties de l'Allemagne. — Electorat de Trèves, Luxembourg allemand, Saxe, Hanovre, Bade, Wurtemberg, Bavière. — Abdication du roi de Bavière en faveur de son fils. — Propositions faites à la réunion d'Offenbourg. — Commission des *cinquante*, siégeant à Francfort. — Méfiance des Allemands envers leurs princes. — Appréciation des dynasties par un journal anglais. — Contre-coup de la Révolution française en Angleterre. — Meetings monstres à Manchester et à Birmingham. — Langage qu'on y tient. — Fameuse pétition des chartistes à Londres. — Préparatifs pour sa présentation. — Frayeur de l'aristocratie. — Constables auxiliaires. — La police empêche la réunion des chartistes. — O'Connor présente la pétition à la Chambre. — Réponse de lord Morpeth. — Lutte de l'Angleterre avec l'Irlande. — Résolutions prises à Northwall pour la séparation. — Mandats lancés contre les chefs irlandais. — Ils haranguent le peuple. — Députation irlandaise auprès du gouvernement provisoire. — Réponse de M. Lamartine. — L'aristocratie anglaise respire. — Question polonaise. — Comité polonais à Paris. — Un Comité national se forme à Posen. — Sympathie de l'Allemagne pour la Pologne. — Réponse du gouvernement provisoire français au Comité polonais. — Départ des proscrits pour la Pologne. — Efforts des démocrates français en leur faveur. — Mouvement constitutionnel en Hollande. — Révolutions avortées en Suède et en Espagne. — Révolution de la principauté de Monaco.

Si les révolutions de Vienne et de Berlin furent les événements les plus imprévus et les plus importants survenus en Allemagne dans ce mois à jamais mémorable de mars 1848, elles n'absorbèrent pas tellement l'opinion publique qu'on n'ait pu s'occuper, en France, comme ailleurs, d'une infinité d'autres révolutions, plus ou moins démocratiques, qui éclatèrent en même temps sur différents autres points des vastes Etats allemands et européens.

Toutes ces révoltes, tous ces mouvements populaires, toutes ces révolutions politiques eurent entre elles une sorte de solidarité, car elles provenaient toutes d'une cause commune : le réveil des peuples sonné par la France.

Ce fut ainsi que des troubles graves avaient éclaté dans l'ancien Electorat de Trèves, avant la nouvelle des insurrections de Vienne et de Berlin. Là, des attroupements considérables s'étaient formés dans la journée du 13 mars; des

milliers de citoyens parcoururent la ville de Trèves en criant, *Vive la réforme! vive la république!* Le général voulut faire marcher les troupes contre le peuple; mais le préfet, M. d'Auerswald ([1]), s'y opposa et empêcha ainsi l'effusion du sang.

Le lendemain matin, les collégiens parcouraient les rues, portant tous des rubans tricolores à leurs casquettes, malgré les admonestations des professeurs qui s'épuisaient à faire rétablir les couleurs noir et blanc de la Prusse. Bientôt les paysans arrivèrent en foule pour s'associer au peuple de la ville; et les corps de réserve déclarèrent qu'ils ne tireraient pas sur les citoyens.

On calma le peuple en promettant de lui faire obtenir tout ce qu'il demandait, et même au delà.

Le Luxembourg allemand aussi avait vu l'autorité grand-ducale méconnue par le peuple, qui renferma dans les casernes les troupes du contingent, chassa les gendarmes et les douaniers, et arbora le drapeau français, aux cris de *Vive la liberté! vive la France républicaine!*

A Dresde, une grande masse de citoyens s'était rendue au château en criant: *Mort au ministre déchu!* Elle avait ensuite parcouru la rue Maurice en chantant la *Marseillaise*, et en réclamant les plus larges réformes politiques, qui lui furent promises.

En Hanovre, le roi n'ayant pas voulu consentir à une représentation nationale à la diète germanique, se trouvait, dès le 14 mars, dans la situation la plus critique: on s'attendait à le voir chassé de ses Etats, aux applaudissements des Anglais eux-mêmes.

Mais il ne tarda pas à prendre le seul parti qui lui restait pour éviter une catastrophe. Comme les manifestations contre

([1]) C'est ce même préfet que le gouvernement de Frédéric-Guillaume appela bientôt au ministère prussien.

son gouvernement se multipliaient sur tous les points du royaume, et que l'attitude des habitants des villes et des campagnes devenait de plus en plus menaçante, Ernest de Cumberland, prévenu que la population entière allait se porter *en masse et en armes* sur la capitale, et même sur son palais, se décida instantanément à satisfaire de la manière la plus explicite aux demandes des délégués. L'attitude insurrectionnelle du pays entier mit ainsi une prompte fin à l'indécision royale ; ce qui surprit beaucoup les Hanovriens, habitués à la ténacité proverbiale et à l'inflexible absolutisme de ce digne émule de Wellington. Ce roi si impérieux poussa tout à coup l'abnégation au point de se dépouiller volontairement du principal instrument de son despotisme, en faisant placer ses troupes sous les ordres du Conseil municipal de sa capitale.

Pour faire comprendre cette conduite inespérée, il faut dire que, dans beaucoup de localités, l'irritation du peuple l'avait porté à chasser les fonctionnaires royaux ; que plusieurs avaient été *pendus*, et que le bailli Haquemann, jeté par les fenêtres par les bourgeois *modérés* de Hanovre, venait d'être égorgé par les paysans de Waningsen. La peur avait donc prévalu sur le caractère entier du roi Ernest.

« Dans le grand-duché de Bade, dans la Bavière, dans le Wurtemberg, disait une correspondance de l'Allemagne, en date du 14 mars, tous les paysans sont sous les armes. Les petits princes promettent : le droit de réunion, la liberté illimitée de la presse, etc., devenus des droits sacrés en peu de jours.

Le 16 mars, un grand tumulte avait eu lieu à Munich, toujours à cause de Lola Montès. Le bureau de la police fut saccagé. De là la foule se porta au palais, et l'on commençait à jeter des pierres contre les vitres, lorsque les troupes arrivèrent : le magistrat fit annoncer que la comtesse de Lansfeld était partie pour Francfort-sur-Mein.

Le lendemain parut une ordonnance qui destituait le directeur de la police, et le remplaçait par le juge Puhmann. Les autorités reçurent l'ordre de rechercher et d'arrêter la comtesse de Lansfeld, parce que, disait-on, elle n'avait pas renoncé au projet de troubler la capitale et le pays. Mais, au fond, les troubles avaient des causes plus graves : partout le peuple, agité politiquement, s'assemblait et demandait des armes. Le roi, voyant les citoyens de sa capitale incessamment sur pied, se décida à abolir certains droits seigneuriaux, et crut que cela suffirait pour contenter *ses sujets*.

Le 20 mars, la population de Munich apprit avec surprise que le roi de Bavière, Louis Ier, venait d'abdiquer, et que le prince royal allait monter sur le trône, sous le nom de Maximilien II. On soupçonna une intrigue de cour. Mais on sut ou on crut savoir que Louis n'avait pu se résoudre à opérer les réformes qui lui étaient demandées, et surtout à former un ministère responsable. Le lendemain parut une proclamation au peuple bavarois, dans laquelle le roi démissionnaire affirmait qu'il avait administré les biens et les fonds de l'État aussi consciencieusement que s'il avait été fonctionnaire d'une république (1).

En montant sur le trône, le fils de Louis, comme s'il eût fait son entrée dans l'Académie française, fit l'éloge de son père ; il se proposait sans doute de marcher sur ses traces.

Le grand-duché de Bade présentait les mêmes agitations, et l'on pouvait y prévoir un soulèvement dès le milieu du mois de mars. Bientôt les nouvelles de Vienne produisirent une exaltation inexprimable : tous les citoyens cherchèrent à s'armer, et la population entière du duché s'apprêta à marcher sur Carlsruhe pour aller y proclamer la république. Déjà on annonçait que plus de vingt mille hommes étaient réunis à

(1) Ce fut une chose bien remarquable que cet éloge de la probité et de l'économie des républiques, sorti de la plume d'un roi dissipateur.

Offenbourg. On remarquait dans les propositions faites à cette réunion, les vœux suivants :

« Séparation de l'Eglise et de l'Etat ;

« Introduction d'un impôt progressif sur le revenu ; abolition des autres impôts, sauf ceux qui protégent l'industrie et la navigation ;

« Fixation d'un maximum pour le traitement de tous les fonctionnaires, surtout des pensionnaires ;

« Protection de l'industrie par un réglement, pour garantir les travailleurs contre l'influence du capital et de la concurrence ;

« Protection pour l'agriculture ;

« Transport des usuriers et autres mauvais citoyens dans un pays au delà de l'Océan. »

Nous n'en finirions pas si nous voulions seulement mentionner toutes les révolutions, grandes ou petites, qui éclatèrent dans tous les Etats allemands, à la suite de la Révolution française. Pour nous résumer, nous dirons que de tout ce bouleversement de l'Allemagne, dans lequel il est nécessaire de comprendre encore la Hongrie qui s'était solennellement déclarée indépendante la nuit du 30 mars, était née une Commission *populaire* dite des *cinquante*, siégeant à Francfort, dans la salle des Empereurs : cette Assemblée, la seule vraiment populaire, la seule voulant le progrès indéfini, la seule portant ses regards vers l'avenir ; cette Commission, disons-nous, voyant les intrigues mises en jeu par tous les princes allemands contre la République française (1); convaincue que

(1) Déjà les gouvernements de la Bavière et de la Hesse, dans le but de diviser les citoyens et de les détourner des grandes questions politiques qui les préoccupaient, faisaient marcher des troupes vers leurs frontières pour repousser les irruptions des révolutionnaires, déclarant en même temps que la guerre entre l'Allemagne et la France paraissait imminente. Ce qui n'empêchait pas les habitants de Munich et de Darmstadt d'envoyer des adresses de félicitation à ceux de Vienne et de Berlin.

toutes les petites Diètes aristocratiques, liées avec tous les courtisans, ne travaillaient déjà qu'à tromper les peuples allemands, jugea à propos de prendre l'initiative des grandes réformes nationales qui devaient résulter de toutes ces insurrections, de toutes ces révolutions partielles. En même temps les *cinquante* invitaient la Diète de Francfort à se conformer aux résolutions déjà décrétées pour les élections à la Constituante allemande. La Diète privilégiée, dissoute de fait et de droit, existait encore nominativement; la Commission des *cinquante* devait l'annuler complétement; elle y travailla de toutes les forces que le peuple lui prêtait.

Cependant, le vrai peuple allemand se prononçait de plus en plus pour une république allemande, déjouant ainsi les projets mutuels du roi de Prusse et de l'empereur d'Autriche, qui auraient voulu réorganiser l'*Empire*, chacun à son profit personnel. Dans une adresse que le peuple préparait pour la première Assemblée nationale, il exposait :

1° Que la République démocratique était la forme de gouvernement qui assurerait le mieux les droits des individus et de l'Etat;

2° Que la souveraineté nationale pouvait seule conduire l'humanité à son but.

Et les auteurs de cette adresse démocratique justifiaient leurs propositions par l'histoire.

Ils faisaient ensuite remarquer que les concessions obtenues des princes leur ayant été arrachées, ils ne manqueraient pas de dire eux-mêmes que des contrats basés sur la violence n'avaient aucune force juridique ni morale.

« Si l'état actuel des choses continuait, ajoutaient ces publicistes, il y aurait lieu de craindre que ces princes ne voulussent reprendre leurs concessions; et leurs serviteurs populaires pourraient se laisser entraîner. Les princes savent très-bien qu'un parlement allemand, représentant les vœux

du pays, leur donnera le coup de la mort. Il est donc naturel qu'ils s'efforcent, sinon par la violence, du moins par la ruse, sinon par la menace, du moins par la flatterie, de ressaisir leur pouvoir.

« Malheur au peuple allemand s'il était vaincu de nouveau (¹)! l'échafaud prendrait la place de la prison, et on écraserait la tête et l'*esprit*, que les grands appellent un *serpent*. Pour éviter une catastrophe comme celle de Varsovie, le seul moyen est de fonder et de faire vivre une *République allemande*.

« D'ailleurs, concluaient les publicistes allemands, la monarchie est impossible; car parmi tous les princes vivants de l'Allemagne, nous n'en voyons pas un qui pourrait porter, avec la confiance du peuple, la couronne impériale... »

— « Étrange et fatale coïncidence! ajoutait un journaliste anglais (²), en étendant cette indignité à tous les princes. Toutes les races royales et tous les prétendants royaux sont tombés dans un égal discrédit aux yeux de tous les pays de l'Europe en perturbation. Les trois dynasties de France sont partout méprisables, tant sous le rapport privé qu'au point de vue public. Le descendant des maisons de Habsbourg et de Lorraine est un crétin; le roi de Bavière se fait cracher dessus; le Wurtembergois est nul; le duc de Bade est un hypocrite trembleur; les Hesses sont gouvernées par des foux rétrogrades; le Hanovre est sous le sceptre d'un enragé; le roi de Prusse n'a pas échappé au stigmate imprimé au front des races royales. *Le premier élément conservateur, l'élément royal a péri, ou du moins il a reçu un coup mortel en Europe.* »

C'était ainsi que les races royales étaient alors appréciées dans un pays monarchique. Et dans cette vieille Angleterre,

(¹) La prise de Vienne sur le peuple par Windischgrætz n'a que trop justifié cette triste prédiction.

(²) Réflexions du *Daily-News*.

dans ce pays aristocratique par excellence, on n'était pas sans crainte sur le contre-coup que la Révolution française imprimait partout où existait une agglomération d'hommes.

En effet, dans les villes manufacturières, à Birmingham, à Manchester, etc., on convoquait des *meetings monstres*, pour célébrer le *glorieux triomphe des Français*.

« Montrez au monde que vos sympathies sont pour ceux qui luttent pour les libertés, les intérêts des classes industrielles, y disait-on... Rappelez-vous que tous les hommes sont frères, et que notre devise est aussi : *Liberté politique et fraternité!* »

A Nottingham, des processions aux flambeaux venaient de réunir un grand nombre de chartistes, dont les orateurs avaient tenu le langage le plus démocratique.

« Si la pétition du peuple anglais est rejetée, disait l'un d'eux, et elle le sera, on adoptera d'autres mesures que des pétitions. »

— « Nos pères, dans leur ignorance, avait dit un autre, créèrent les rois et les prêtres. Le peuple commence à comprendre qu'il peut s'en passer... »

— « Depuis notre dernière réunion, fit observer un troisième orateur, onze révolutions ont éclaté coup sur coup. Entendez-vous les trônes qui s'écroulent? Ou nous aurons des chartes, ou la République sera proclamée en Angleterre... » et un tonnerre d'applaudissements accueillait ces paroles.

A Londres même, les chartistes tenaient d'immenses réunions, dans lesquelles on se flattait de recevoir la prochaine députation de la République française au Palais du gouvernement anglais, et l'on ne cachait pas l'espoir de voir bientôt une Convention nationale anglaise siéger à Londres.

Aussi les journaux de l'aristocratie anglaise ne cessaient-ils point de s'en prendre à la Révolution française, et même au gouvernement provisoire. Aux yeux de cette aristocratie,

Non moins insolente que poltronne, le peuple français n'était composé que de *canaille*. Le langage de ses organes était parfait le même : la rage s'était emparée d'eux. Ils voulaient intervenir en Italie, à leur manière habituelle.

Pendant que ces feuilles exhalaient leur colère contre les révolutions qui venaient troubler les jouissances de l'aristocratie, à côté des milliers d'ouvriers mourant de faim, les chartistes de toute l'Angleterre se préparaient à porter au Parlement la fameuse pétition couverte de près de six millions de signatures ([1]), dans laquelle le peuple anglais réclamait ses droits antérieurs et imprescriptibles.

« Si le Parlement refuse de vous écouter, disait à ce sujet un ouvrier de Londres, c'est au Palais royal qu'il faudra marcher ; si l'on vous ferme les portes, vous les ouvrirez. Au premier feu, élancez-vous sur les officiers et terrassez-les... »

Le gouvernement anglais était donc effrayé. Il attendait le 10 avril, jour fixé pour la présentation de la pétition chartiste, avec une anxiété mêlée d'effroi ; car dans tous les meetings on avait dit au peuple de se tenir prêt, *même pour la pire des éventualités*. En effet, la question du *repeal* se trouvait éclipsée par celle de la *République*.

La police ayant exhumé une loi de Charles II contre la procession annoncée, les chartistes protestèrent : cette prétention subversive du droit de pétition et de réunion publique fut déclarée illégale, et ils arrêtèrent qu'ils passeraient outre.

« Notre procession, disaient-ils, sera une démonstration morale, sans armes ; nous respecterons les personnes et les propriétés ; mais nous sommes aussi décidés à faire respecter nos personnes et notre droit... »

([1]) Cette pétition monstre, qui devait être présentée par trois cent mille personnes, n'avait pas moins de deux cents yards de longueur (à peu près quatre cents pieds de France) ; elle pesait plus d'un quintal ; elle devait être portée sur les épaules de six hommes.

L'avant-veille, les quarante-neuf membres de la Convention nationale placés par le pays tout entier à la tête du *repeal*, déclarèrent encore que la procession ne dépasserait pas l'angle du pont de Westminster, qu'on s'y rendrait sans armes; que les chartistes, loin d'exciter des troubles, concourraient au maintien de l'ordre; mais que si on les attaquait, ils se défendraient, et le sang versé retomberait sur la tête des ministres.

Au milieu de la frayeur mortelle que l'aristocratie anglaise laissait percer, le gouvernement prenait toutes les mesures que la situation lui indiquait. Des forces considérables avaient été tirées de Wolwich, et tous les bateaux à vapeur se tenaient prêts à les transporter à Londres.

De son côté, la Chambre des communes votait à la hâte *les lois de septembre* contre les harangueurs du peuple.

Enfin on imagina de faire un appel à *tous les amis de l'ordre*, et d'enrôler, comme constables spéciaux-amateurs, tous les jeunes gens appartenant à l'aristocratie et au commerce, auxquels on donna des bâtons, et même des fusils et des cartouches. C'était absolument la répétition des préparatifs faits par le gouvernement de Louis-Philippe aux approches du grand banquet, avec l'addition des assommeurs de la police Gisquet. La tactique du gouvernement anglais fut donc d'empêcher la réunion des citoyens (¹).

Dès le matin du 10 avril, Kennington-Common se trouva couvert d'une foule immense de cavaliers et d'agents de police tant à pied qu'à cheval, qui, ayant reçu l'ordre d'empêcher tout rassemblement, chassèrent les chartistes au fur et à mesure qu'ils arrivaient, et finirent par rendre impossible tout rassemblement sur ce point. La foule se porta alors en désordre dans la direction de Blackfriars-Road. Mais arrivée à Stamfords-Street, les agents de police à cheval, assistés des consta-

(¹) Un Français, Louis-Napoléon Bonaparte, sollicita et obtint la faveur d'être enrôlé comme constable-amateur.

bles-amateurs, lui barrèrent le passage du pont; la police et la *jeunesse dorée* de Londres se servaient de leurs bâtons.

Mais de temps en temps le peuple perçait les rangs de la force publique et se précipitait par ces trouées. Un combat s'engagea même à coups de pierre sur le pont dont la police défendait l'entrée; bien des constables perdirent leurs chapeaux et leurs bâtons, et plusieurs des chartistes arrêtés furent délivrés par le peuple, aux applaudissements des spectateurs.

Ce ne fut que vers les trois heures et demie, et après une lutte très-longue et très-vive, que la police fut débordée par le rassemblement, qui s'élança sur le pont ([1]). Toutefois, la manifestation, telle que les chartistes l'avaient conçue, était manquée : on l'ajourna.

Cependant, M. Feargus O'Connor, suivi seulement de quelques milliers de chartistes, se présenta à la Chambre des communes pour déposer sur le parquet la fameuse pétition. Après avoir traîné cette énorme pancarte, O'Connor annonça au président qu'il venait présenter une pétition signée par 5,760,000 personnes, dans laquelle les pétitionnaires demandaient les parlements annuels, le suffrage universel, le vote au scrutin, l'égalité des districts électoraux, la suppression de la clause de la propriété comme donnant exclusivement droit au suffrage, et le payement des membres de la Chambre. O'Connor ayant demandé que la pétition fût lue par le clerc de la Chambre, le président autorisa cette lecture, après laquelle lord Morpeth, au nom du ministre de l'intérieur absent, déclara qu'il ne manquerait pas au respect auquel avait droit une pétition signée par tant de monde.

Le danger que le gouvernement avait couru à l'occasion de cette manifestation était donc conjuré à Londres.

([1]) En France, en vertu des lois martiales portées par les ennemis du peuple, une scène pareille n'eût pas duré longtemps sans que les coups de fusil eussent répandu la terreur et la mort au milieu de cette foule de citoyens exerçant un droit.

Mais l'Angleterre avait une lutte bien autrement grande à soutenir avec l'Irlande, lutte qui durait depuis longtemps, mais qui prit un plus grand degré d'irritation à partir de la Révolution française. L'Irlande demandait sa séparation de l'Angleterre; elle voulait avoir une représentation nationale irlandaise, afin de ne plus être la proie de l'aristocratie britannique.

Ses vœux furent formulés dans une résolution présentée par Richard O'Gorman au meeting réuni à Northwall, où fut aussi rédigée une adresse au peuple français, pour lui demander un regard de commisération et ses sympathies.

« Considérant, portait la résolution rédigée par O'Gorman, qu'il est universellement reconnu que toute nation a le droit de déterminer quels doivent être ses gouvernants; qu'avant l'année 1800, l'Irlande était, dans tous ses attributs essentiels, un peuple indépendant; que l'acte qui a aboli son indépendance a été enlevé par des moyens séducteurs et de force brutale, contrairement à la volonté déclarée d'une forte majorité du peuple; que l'union a été ainsi imposée au peuple irlandais en violation d'un traité international solennel, ratifié par acte de la législature anglaise, qui proclamait que l'Irlande avait le droit de n'être régie que par les lois rendues par son parlement, devant être établi et garanti pour toujours;

« Par ces motifs, nous déclarons solennellement être convaincus que cette union est nulle; que les lois adoptées par la législature anglaise ne sont pas obligatoires pour le peuple irlandais, et que la résistance ou l'obéissance à son autorité n'est plus qu'une question d'opportunité. »

Ce n'était pas la première fois que l'Irlande protestait ainsi; mais au milieu des circonstances où l'Angleterre se trouvait, et dans la crainte que la propagande révolutionnaire de la France ne s'emparât de sa vassale, le gouvernement anglais ordonna des poursuites contre les orateurs qui, disait-il, avaient tenu des discours séditieux: des mandats de comparu-

tion furent lancés contre O'Brien, Meagher et Mittchell; ce dernier, propriétaire du journal l'*Inshman*.

Le lendemain, O'Brien, Meagher et Mittchell étaient arrêtés; ils furent obligés de donner caution.

Mais, en sortant du bureau de police de Dublin, ils surent improviser un meeting; et, du balcon de la confédération irlandaise, ils haranguérent le peuple.

« Messieurs, cria O'Brien, le gouvernement, par ses persécutions, vient d'opérer une réconciliation sincère et durable entre tous les repealers. Dans le bureau de police, MM. Maurice et John O'Connell sont accourus nous offrir de se porter caution pour nous... Lord Clarendon nous a tous réunis sous le même drapeau, et avant longtemps il apprendra ce que c'est que d'avoir affaire aux Irlandais réunis... »

— « Mes amis, reprit Mittchell, nous sommes accusés d'avoir manqué à la majesté de la loi. Eh bien! si nous ne manquons pas mieux à cette majesté, j'entends être à l'instant même proclamé un traître, un misérable! On me reproche de vous avoir poussés à la révolte, mes amis, de vous avoir poussés au mécontentement. Mais il me semble qu'il n'y avait pas besoin de beaucoup d'efforts pour cela! Si le gouvernement croit pouvoir intimider ainsi des hommes déterminés et décidés à arracher la patrie à l'oppression sous laquelle elle gémit; avec tout ce peuple à nos côtés, mes amis, c'est nous qui renverserons le gouvernement.

— « Je profite de cette occasion, la dernière qui me sera probablement offerte avant de partir pour Paris, ajouta Meagher, pour vous annoncer que je compte bien employer tout l'intervalle qui doit s'écouler entre ce moment et le jour de ma comparution devant le banc de la reine, à servir la cause de la révolte... Si le peuple se groupe autour de nous, et j'entends par là dire autour de la justice et de la liberté, nous battrons le gouvernement, sinon devant les tribunaux, du moins sur

un plus vaste champ. Voyez ce qui vient de se passer à Vienne! Vienne est entre les mains du peuple. Dublin sera aussi entre les mains du peuple, j'en ai la conviction...

— « Si le sang irlandais coulait, dit alors M. Dohenny, je puis vous garantir qu'il y aura des vengeances en Angleterre. Le peuple anglais ne souffrira pas que les dernières libertés de l'Irlande soient anéanties... »

Peu de jours après ces provocations, on apprenait que O'Brien, Meagher et Holywood étaient partis pour aller conférer avec le gouvernement provisoire de Paris.

En même temps, John O'Connell, après avoir fraternisé avec la jeune Irlande, adressait une proclamation aux Irlandais, pour les engager à pétitionner plus que jamais. Mais dans les meetings, on ne parlait plus que de s'armer. « Je ne veux plus avoir rien à démêler avec des rois et des reines, s'était écrié Mittchell; je ne resterai tranquille que lorsque l'Irlande sera libre... Citoyens, il faut s'armer sur-le-champ... »

— « Oui, ajouta O'Gormon, la lame est sortie du fourreau; l'armistice a cessé. Dieu défend maintenant le bon droit! »

— « Ce qu'il nous faut aujourd'hui, reprit Mittchell, c'est la *République irlandaise*.

— « MM. O'Brien et Meagher, dit alors M. Dohemy, sont allés à Paris, faire savoir au gouvernement provisoire de France ce qu'est notre force, et ce que l'on entend, en Irlande, par haute trahison : ils nous reviendront bientôt, et ils nous diront ce que nous pouvons attendre d'assistance de la République française. »

Cependant le gouvernement anglais, appuyé sur la partie aristocratique de la presse britannique, prenait les mesures les plus vigoureuses dans le but de comprimer l'Irlande. Tous les moyens lui servaient pour calomnier les patriotes irlandais.

« Le mouvement qui se prépare en Irlande, disait à ce sujet

le *Chronicle*, en prêchant une Saint-Barthélemy des Irlandais, est un mouvement *jacobin* et antiprotestant. Il est donc du devoir de tout fidèle et dévoué sujet de la reine d'aider, par tous les moyens, l'autorité royale à étouffer une révolte audacieuse et qui pourrait devenir formidable. Pas de demi-mesures. Comme l'a dit Mittchell lui-même, il faut qu'un des deux adversaires reste sur le carreau. Le gouvernement doit se montrer vigoureux alors qu'il faut agir *pour en finir une fois pour toutes et à jamais*. Si la loi constitutionnelle ne suffit pas, ayons quelque chose de plus fort.... »

Tel était le langage des journaux dynastiques *honnêtes* et *modérés* de l'Angleterre, à l'égard des Irlandais. Mais il était facile de voir percer la frayeur au milieu de cette assurance que les feuilles royalistes affectaient.

Le voyage des chefs de la jeune Irlande à Paris était un grand sujet d'inquiétude pour le ministère anglais. Comment seraient-ils accueillis? Et si le gouvernement provisoire, poussé par toutes les révolutions qui éclataient en Europe, donnait seulement quelque espoir aux *rebelles*, quelle guerre la Grande-Bretagne n'allait-elle pas être forcée de soutenir en Irlande! La honteuse campagne de l'Amérique du Nord allait-elle recommencer pour l'Angleterre?

Ministres de la gracieuse reine, ne craignez rien. Le gouvernement provisoire de la République française ne vous suscitera aucun embarras. Sa politique *révolutionnaire* ne va pas jusqu'à soutenir la cause des peuples. Voyez comme il agit courtoisement envers le roi de Naples, envers le roi des Belges, le roi de Bavière, le roi de Wurtemberg et tous ces autres rois qui, tous, travaillent sourdement à perdre la République elle-même!

Entrons à l'Hôtel-de-Ville. C'est le troisième jour du mois d'avril : une députation de citoyens irlandais, habitant Dublin, Manchester, Liverpool, se présente pour demander

les sympathies de la France en faveur de l'indépendance de l'Irlande.

« Citoyens de l'Irlande, leur répond M. Lamartine dans un très-beau langage, l'Irlande sait combien ses destinées, ses souffrances ont ému de tout temps le cœur de l'Europe ! Sachez donc bien que vous trouvez en France, sous la République, tous les sentiments que vous lui apportez. Dites à vos concitoyens que le nom de l'Irlande et le nom de la liberté courageusement défendue contre le privilége, est un même nom pour tout citoyen français... Dites-leur surtout que la République française n'est pas ou ne sera pas une république aristocratique, où la liberté masque le privilége, mais une république embrassant le peuple tout entier dans les mêmes droits et dans les mêmes bienfaits... »

Et comme l'attention des députés irlandais redouble afin de bien saisir le sens des paroles de l'orateur du gouvernement provisoire, M. Lamartine se décide enfin à aborder la question.

« Quant à d'autres encouragements, dit-il, il ne paraît pas convenable à nous de vous les donner, à vous de les recevoir... »

(Nous sommes cependant venus en France pour recevoir ces encouragements, se disaient entre eux les Irlandais !)

« Nous ne sommes d'aucun parti, ajouta M. Lamartine, pour excuser le gouvernement. En Irlande comme ailleurs, nous ne sommes que du parti de la justice, de la liberté et du bonheur des peuples ! aucun autre rôle ne nous serait acceptable. La France veut se réserver libre pour tous les droits. Nous sommes en paix et nous désirons rester en bons rapports d'égalité, non avec telle ou telle partie de la Grande-Bretagne, mais avec la Grande-Bretagne tout entière... »

Après ces mots, la députation irlandaise n'avait plus rien à espérer; aussi n'écouta-t-elle qu'avec une préoccupation marquée le reste de la réponse du gouvernement provisoire; et les citoyens de Dublin, de Manchester, de Liverpool, allè-

rent se confondre avec les blessés de Février, qui venaient, eux aussi, rappeler au gouvernement les secours d'une autre nature qu'ils avaient le droit d'attendre de la République cimentée de leur sang.

Deux jours après, les journaux de l'aristocratie anglaise se félicitaient de la réponse que le gouvernement provisoire de la République de France avait faite aux députés du peuple irlandais : ils annonçaient avec joie que cette réponse avait fait hausser les fonds publics anglais. L'un de ces journaux, joignant l'ironie au contentement, disait, en parlant de la démarche de cette députation populaire : « Les Irlandais ont cru qu'ils allaient parler à la Convention ou au Comité de salut public ! »

Si le gouvernement provisoire de la nouvelle République française ne pouvait rien, parce qu'il voulait vivre en bonne harmonie avec la reine de la Grande-Bretagne, cette amie si dévouée de Louis-Philippe et de sa dynastie, au moins allons-nous le voir encourager les constants amis de la France, ces nobles Polonais, qui se flattaient déjà d'aller retrouver et reconstituer leur patrie. La révolution de Février avait ouvert leur cœur à l'espérance ; les révolutions de Vienne et de Berlin leur indiquaient que le moment marqué par l'Etre suprême pour l'affranchissement d'un peuple si intéressant était venu. Pourquoi les Polonais ne feraient-ils pas comme les Lombards ? Comme les Milanais, les citoyens de Varsovie n'étaient-ils pas poussés aux dernières limites du désespoir !... Et puis les Français n'étaient-ils pas en république ? ne devaient-ils pas être naturellement pour les peuples contre leurs oppresseurs ? A cette époque, le brave Mierolawski n'était-il pas libre et dans le duché de Posen ?

Que de motifs d'espoir et de confiance pour les proscrits !

Pouvaient-ils, un seul instant, mettre en doute les bonnes intentions du gouvernement provisoire et de la future Assemblée constituante de la France libre ?

Le Comité démocratique de l'émigration polonaise se mit donc à l'œuvre, à Paris, tandis que les Polonais de Posen travaillaient de leur côté à ouvrir les portes de la Pologne à tous ses enfants, en préparant une nouvelle levée de boucliers contre le despotisme chancelant.

Déjà les Polonais de la ci-devant République de Cracovie, profitant de l'heureuse révolution qui venait de mettre en fuite les bourreaux de Tarnow, se levaient, eux aussi, chassaient les troupes autrichiennes, rendaient à la liberté environ 500 prisonniers politiques, et proclamaient de nouveau la République cracovienne.

Le même jour, 21 mars, à l'autre extrémité de la Pologne, un Comité national se créait à Posen.

« Frères Polonais, disait ce Comité, l'heure a aussi sonné pour nous... La nouvelle de notre régénération prochaine est arrivée avec la rapidité de l'éclair. Pour éviter une effusion de sang inutile, attendu que l'occasion de vendre chèrement notre vie ne nous manquera pas, quelques citoyens se sont rendus auprès des autorités prussiennes pour leur annoncer que l'établissement d'un Comité chargé d'agir pour notre sainte cause, jusqu'à ce que notre patrie soit indépendante, était nécessaire.

« Les soussignés ont été nommés membres de ce Comité dans l'Assemblée du peuple qui a eu lieu aujourd'hui.

« Frères, si un amour fervent de Dieu et de la patrie vous anime; si vous êtes prêts à vivre ou à mourir pour elle; si vous avez élevé au Ciel vos yeux pleins de larmes et d'espérance; si vous avez de la sympathie pour vos frères exilés, qui répandent sur toute la terre leur sang pour la patrie; enfin, si l'amour de la patrie vit en vous, évitez toute effusion de sang inutile, et réservez vos efforts et votre noble dévouement pour le moment où vous en aurez besoin et où ils seront salutaires... »

Cette proclamation ayant calmé la population polonaise,

on décida aussitôt de faire partir une députation pour Berlin, afin d'aller exposer au roi de Prusse les vœux du Grand-Duché. Les Polonais se proposaient de procéder vigoureusement à la réorganisation de cette partie de l'ancienne Pologne, si la réponse de Frédéric-Guillaume était favorable.

En ce moment, la Pologne comptait beaucoup sur les sympathies de l'Allemagne et même de la Prusse pour sa résurrection. Le Comité central polonais de Paris acceptait, avec une reconnaissance toute fraternelle, l'alliance que la démocratie allemande lui offrait.

« La France démocratique n'est plus une espérance des âmes ardentes, disaient les démocrates polonais à ceux de l'Allemagne; elle est la providence de tous; elle le sera dans le reste de l'Europe, si toutes les nations savent remplir leur devoir... Nos efforts réunis briseront tous les obstacles. Dites à vos frères que, dans les circonstances actuelles, c'est d'eux que dépendent les destinées de l'humanité... A l'œuvre donc, frères; secondez, avec autant de sentiments fraternels que de courage, les efforts que va faire la démocratie polonaise... »

La fraternisation entre les deux peuples fut si complète, que les Allemands portaient à la fois la cocarde nationale et celle de la Pologne.

Bientôt on apprit à Posen que les prisonniers de Montabite avaient quitté Berlin pour se rendre dans le Grand-Duché, et que le président du cabinet prussien, le comte d'Arnim, autorisait les Polonais à porter leur cocarde, et à former une garde nationale polonaise. Le Comité prit alors possession de l'Hôtel-de-Ville. Le soir, la troupe prussienne évacua la ville et se retira dans la citadelle. Le mouvement national ne tarda pas à s'étendre à toute la province d'Ostrowo. Enfin le bruit courut que l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse restitueraient leurs provinces polonaises (¹).

(¹) En ce moment-là, ces souverains pouvaient se montrer généreux, car toutes

L'heure de la résurrection de la Pologne semblait donc être arrivée. Le Comité central de Paris crut devoir demander au gouvernement provisoire de la République française si la Pologne serait franchement soutenue par la France républicaine.

« Je n'ai pas besoin de vous dire ses sentiments pour les fils de la Pologne, répondit M. Lamartine; elle vous les prouvera sous toutes les formes compatibles avec la politique de justice, de modération et de paix qu'elle a proclamée pour le monde... La France ne vous doit pas seulement des vœux et des larmes, elle vous doit un appui moral et éventuel en retour de ce sang polonais que vous avez versé, pendant nos grandes guerres, sur tous les champs de bataille. La France vous rendra ce qu'elle vous doit, soyez-en sûrs, et rapportez-vous-en au cœur de trente-six millions de Français!

« Seulement, laissez à la France ce qui lui appartient exclusivement, l'heure, le moment, la forme dont la Providence déterminera le choix et la convenance, pour vous rendre, sans agression et sans effusion de sang humain, la place qui vous est due au soleil et dans le catalogue des peuples... »

C'était là tout ce que le gouvernement provisoire pouvait dire officiellement; et les Polonais exilés eurent au moins la certitude que l'*appui moral* de la France ne manquerait pas aux enfants de la Pologne, qui allaient travailler à son affranchissement. Les portes de l'Allemagne étaient enfin ouvertes à l'émigration polonaise, et cette noble émigration quitta, en grande partie, le sol hospitalier de la France pour courir à de nouveaux combats.

Déjà Czartoryski et plusieurs anciens généraux polonais avaient traversé le Rhin; ils étaient entrés en Allemagne, non en proscrits, mais comme des triomphateurs. L'étendard noir, rouge et or des Allemands flottait au-devant du cortége, avec

ces provinces, y compris même la Gallicie, s'arrachaient d'elles-mêmes à la domination étrangère.

le drapeau blanc et rouge de la Pologne. Des délégués du peuple haranguérent les chefs de l'émigration polonaise, qui prirent aussi la cocarde allemande, au milieu des cris répétés par la foule de *Vive la Pologne!*

Un Polonais ayant demandé au prince Czartoryski ce qu'il entendait par la liberté de la Pologne, attendu que cette liberté n'était pas celle des aristocrates, mais du peuple, le prince répondit que tous ses efforts tendraient à reconstituer une Pologne libre, une Pologne sans priviléges, en un mot, une Pologne démocratique. Il ajouta que cette Pologne devait être digne de l'Allemagne et l'égaler dans toutes ses libertés.

Ce programme fut vivement applaudi.

Malgré son désir de suivre ses chefs, toute l'émigration polonaise ne put pas se mettre en route, empêchée qu'elle était par le défaut d'argent. Une foule de proscrits laissaient d'ailleurs en France leurs familles sans moyen d'exister. Sur la demande du club de Batignolles, le ministre de l'intérieur promit de continuer aux femmes et aux enfants de ceux qui allaient aux frontières de la Pologne les subsides alloués aux chefs des familles.

D'un autre côté, les journaux démocratiques ouvrirent une souscription pour mettre les réfugiés à même de se lancer sur la route de leur patrie.

« Ils partent, disait le journal *la Réforme* en faisant un appel à tous les cœurs sympathiques; ils partent après quinze ans d'exil, d'un exil tempéré par l'hospitalité fraternelle d'une seconde patrie! Proscrits et martyrs, mais toujours fidèles au culte de leur Pologne bien-aimée, ils ont gardé, comme un trésor, sa langue, ses traditions, sa pensée, son histoire; ils ne laissent derrière eux que les morts confiés à la terre de France, et bientôt tous ces grands soldats auront quitté nos foyers amis.

« Les laisserons-nous partir nus et désarmés, ces frères de l'avant-garde, et la France de la République n'aura-t-elle,

pour ses enfants du Nord, que des larmes et les courtoisies stériles d'un dernier adieu?

« Les pères de ces grands proscrits sont tombés pour nous, à côté de nos pères, dans nos cent batailles; ils ont eu leur drapeau dans toutes nos victoires; ils ont laissé des cadavres dans toutes nos défaites. Aujourd'hui, leurs fils ont vécu de notre vie; ils ont de notre sang, de nos mœurs, de nos idées, et la communion s'est faite entre eux et nous jusque dans les principes les plus absolus du saint évangile de l'avenir, jusque dans l'égalité.

« Ainsi, pour nous tous, le devoir fraternel est sacré; car nos hôtes emportent là-bas le drapeau de la Pologne et celui de la démocratie française; ils vont combattre pour la patrie et pour la justice. Qui les abandonnera?

« Donnez donc, citoyens, donnez pour armer les soldats de la Pologne et les confesseurs de l égalité · c'est la Révolution française qui va livrer bataille au dernier César sur les tombes de la Gallicie, de Posen et de Varsovie.

« Que cette colonie de héros ne quitte pas la terre de la République sans l'épée de combat et toute nue : c'est la Révolution française qui se met en marche; c'est une de nos frontières, frontière vivante; c'est la France qui va jusqu'à la Vistule. »

En deux jours, un seul journal avait obtenu des démocrates français une somme assez ronde, dans laquelle l'école de Sainte-Barbe entrait pour près de cinq cents francs.

Laissons un moment les Polonais pleins d'espoir accourir à leurs frontières où les attendent tant et de si cruelles déceptions; laissons les Italiens, les Prussiens, les Autrichiens et tous les Allemands quelconques s'endormir aux paroles mielleuses de leurs princes et aux caresses de l'aristocratie, pour se réveiller au milieu des trahisons, et achevons cette revue des révolutions populaires éclatées partout, le lendemain de la

grande Révolution française; car il nous reste à noter encore plus d'un élan patriotique sur les traces des démocrates français.

Si les Belges, ce peuple à part de tous les autres peuples de l'Europe, était resté muet en présence des miracles de la liberté, les Hollandais, ces fiers républicains du dix-septième siècle, ressentirent la commotion générale.

Le 16 mars, toute la population de La Haye, ayant à sa tête de Bevervoode, rédacteur du journal démocratique, et les ouvriers typographes, se porta, drapeaux en tête, sous les balcons du roi, en criant: *A bas les accises! vive la liberté de la presse!* Des députations ayant été reçues par le roi, il promit d'accueillir les vœux du peuple et de changer son cabinet. L'immense manifestation, à laquelle prirent part bien des militaires, ne se retira qu'à une heure du matin, après avoir fait acte de présence devant les palais du prince d'Orange et du prince Frédéric. MM. Dirk Donker Curtius et de Bevervoode, les deux citoyens aimés du peuple, furent reconduits en triomphe au milieu de milliers de flambeaux, qui donnaient à cette fête le caractère le plus pittoresque. Le peuple hollandais crut avoir conquis pacifiquement, et par cette seule démonstration inoffensive, les libertés qu'il réclamait en vain depuis longtemps. Mais il se retrouva, dès le lendemain, en présence d'une Chambre issue du privilége, et par conséquent conservatrice rétrograde.

Au delà de la Baltique, au milieu de ce royaume de Suède qui a conservé sa place dans l'histoire des luttes soutenues pour la liberté, une insurrection populaire des plus formidables éclata vers le soir du 18 mars, et, du marché de Brunkeberg, elle pénétra dans la ville de Stockholm. Mais la troupe fit feu sur le peuple, tua plusieurs insurgés, en blessa beaucoup d'autres, et la rue fut enfin balayée à une heure du matin, après que le roi eut paru lui-même sur les lieux.

Le lendemain 19, les attroupements recommencèrent; mais

le peuple, étant sans armes, ne put lutter longtemps contre les soldats, qui, ce jour-là encore, firent usage de leurs fusils. Le conseil des ministres, encouragé par les succès de la troupe, décida que si les troubles recommençaient, on ferait usage des moyens les plus énergiques; que l'on emploierait même le canon. Ces mesures extrêmes ne furent pas nécessaires; la *tranquillité* régna à Stockholm : on venait d'enterrer quelques hommes du peuple; une centaine gisaient dans les ambulances, et les prisons étaient pleines d'hommes qui avaient cru le moment favorable pour réclamer quelques droits absorbés par la royauté ou par l'aristocratie.

Ainsi, à Stockholm, la révolution, dans le sens populaire et démocratique, avait échoué.

Il en fut de même en Espagne, où un mouvement républicain avorta dans le sang des patriotes.

Ce pays, où le sabre s'était mis au service des plus révoltantes intrigues dynastiques et autres, était alors dans une bien triste position. Et cependant la reine mère concertait, avec ses amis réfugiés en Angleterre, une conspiration contre la République française!

Le 22, Narvaez était entré dans la salle du Congrès pour déclarer, de la part de la gracieuse Isabelle, que les séances de ce Congrès national *étaient suspendues*. C'était une dissolution honteuse, un coup d'Etat couard, dont la majorité de la Chambre laissa tout l'odieux au ministère.

Bientôt les patriotes de Madrid, poussés à bout par le misérable despotisme qui pesait sur tout le pays, essayèrent de le soustraire au joug de Mme Munoz et de son grand-maréchal Narvaez. Une insurrection éclata contre ce gouvernement en jupons, dans la nuit du 26 mars : des barricades furent élevées par le peuple dans les rues del Principe, de la Cruz, de los Peligros, Lobo, Prado, Carrera, San Geronimo, ainsi que dans d'autres quartiers. Des groupes armés attaquèrent l'hôtel des

postes. D'autres insurgés se retranchèrent dans le théâtre. Le combat devint acharné entre le peuple et les soldats : les insurgés criaient : *Vive la République! vive la milice nationale! vive Espartero!* On vit des femmes se montrer sur les barricades, et on en compta parmi les morts et les blessés. Des charges à la baïonnette furent faites par la troupe, dans les rues de Tolède, del Prado et autres. Mais, malgré tout le courage que montrèrent les démocrates et les libéraux de Madrid, le défaut de munitions et la rareté des fusils furent cause que l'insurrection fut vaincue, après avoir ensanglanté les rues de la capitale. On comptait un grand nombre de morts et près de deux cents blessés.

Mais là ne s'arrêta pas la liste des victimes de cette insurrection, que le gouvernement fut accusé d'avoir fait éclater intempestivement et lorsqu'il était sûr de la comprimer. La Chambre fut aussitôt dissoute, comme un obstacle aux vengeances. Madrid fut déclaré en état de siége; le sabre seul régna dans cette capitale; les Conseils de guerre se mirent à fonctionner, et une ère de proscriptions recommença dans ce pays, dont un publiciste espagnol disait : « Elles sont bien malheureuses les nations gouvernées par les favoris des courtisanes royales! »

Si des grands Etats régénérés ou seulement ébranlés par la Révolution française nous passons aux petites nationalités, nous trouvons encore la Savoie montrant la velléité de se séparer du Piémont pour se mettre en république. Mais, convaincus que leur affranchissement naturel n'était qu'une question de temps, de quelques jours peut-être, les Savoisiens se bornèrent à manifester leur vœu.

Enfin, la petite principauté de *Monaco*, si habituée à suivre les mouvements de la France, dont elle est l'infime satellite, opéra aussi son mouvement démocratique, sans que le sang coulât. Mais ici la Révolution ne put être complète. La ville

de Menton, dont les énergiques habitants s'étaient plus d'une fois insurgés contre l'avare et despotique domination des princes que leur avaient réimposés les traités de 1815; cette ville, principale par sa population, eut bientôt secoué le joug et se déclara libre et indépendante, ainsi que la commune de Roquebrune. Mais elles crurent devoir rester sous la protection de la Sardaigne.

Ce fut une faute, car en ce moment-là la République française n'eût pas mieux demandé que de faire revivre les vieux traités qui liaient cette principauté à la France (¹).

Quant à Monaco, siége de la principauté et place forte gardée, au préjudice de la France, par une garnison sarde, ses habitants ne purent suivre l'impulsion qui leur venait de l'autre côté du Var, ni celle plus immédiate qu'ils recevaient de Menton. Trop faibles pour lutter avec la troupe, et d'ailleurs confiants dans l'avenir, ils furent forcés de subir les conséquences fatales et ruineuses pour eux de leur séparation avec la France, et de continuer à vivre sous la domination de leur *souverain*, apprenant, à leurs dépens, ce qu'il en coûte aux peuples pour restaurer les princes pauvres!

(¹) Nous nous proposons de démontrer ailleurs combien il importe à la France, tant sous les rapports topographique et militaire que sous celui de l'influence qu'elle doit avoir en Italie, de posséder, à quelque titre que ce soit, le pays de Monaco, avec ou sans le comté de Nice.

CHAPITRE XVII.

Effet que doit produire la lecture des journaux du mois de mars 1848. — Grand spectacle qu'offrit alors le monde entier. — Il rend la tâche du gouvernement provisoire facile. — Il est attaqué par les républicains du lendemain. — Danger que court le journal *la Presse*. — Les démocrates concentrent leur sollicitude sur les élections. — Ils repoussent les républicains du lendemain. — Nuances du parti démocratique. Exemples. — L'esprit de coterie s'en mêle. — Influence du *National*. — Les clubs, les journaux et la maison Sobrier. — Le Luxembourg. — Faute du club des clubs. — Sa liste. — Elle contrarie bien des républicains. — Journée du 16 avril. — Objet de la réunion des corporations au Champ-de-Mars. — Bruits alarmants que les réactionnaires font circuler. — La maison Sobrier. — Les ouvriers deviennent l'objet des appréhensions du gouvernement provisoire. — Il fait battre le rappel dans tout Paris. — Déplorables effets de ce rappel. — Marche des ouvriers vers l'Hôtel-de-Ville. — Etonnement que leur cause l'accueil qu'ils reçoivent de la garde nationale. — Efforts de Louis Blanc pour les calmer. — Le peuple défile aux cris de *Vive la République! vive le gouvernement provisoire!* — Les réactionnaires s'attaquent aux *communistes*. — Détestables suites de cette journée. — Protestation des journaux à l'égard de la journée du 16 avril. — Elle donne une grande prépondérance à la garde nationale. — Protestation des corporations et de tous les ouvriers.

Celui qui, à un an de distance seulement, parcourt aujourd'hui les feuilles publiques du mois de mars 1848, où chaque jour est marqué par l'un de ces grands événements qui suffisent pour signaler tout un siècle aux méditations de la postérité, doit croire qu'il rêve en les lisant.

Avec quelle émotion profonde ne doit-il pas suivre le grand drame qui s'accomplissait alors dans la vieille Europe! Et combien toutes ces étonnantes péripéties ne doivent-elles pas remuer son cœur; car ce sont là encore nos idées qui faisaient explosion; c'est toujours la Révolution française qui luttait sur tous ces champs de bataille, et c'est la France que les peuples invoquaient en tirant l'épée de leur délivrance.

Le monde offrit-il jamais le spectacle de tant de mouvements populaires éclatant à la fois dans tous les Etats considérés jusqu'alors comme le plus à l'abri des révolutions

politiques, dans les contrés les plus familiarisées avec le despotisme?

« Paris, en trois jours, a fait une révolution, s'écriait à ce sujet un journal démocratique, et cette révolution, en vingt jours, a changé le monde. Les républiques germent de toutes parts : les rois sont effarés comme des hiboux qu'aveugle l'éclair des tempêtes, et partout le droit est en fleur, jusque sur les tombes où les grands peuples martyrs râlaient encore vivants.

« Cette situation est grande : elle nous enivre; elle nous accable sous les miracles, et, saisis par l'extase révolutionnaire, nous nous sentons presque impuissants pour la parole : nous avions porté si longtemps dans nos cœurs tous les désespoirs du peuple et de sa pensée!

« La voilà donc qui se lève et s'affranchit, cette vieille Europe, où les rois, il y a quelques jours à peine, assassinaient en plein soleil les nations vassales! Les patries mutilées renaissent : les membres épars se rejoignent, et l'Europe aura bientôt ses grandes divisions naturelles, ses familles du sang, des mœurs et des idées.

« Ce puissant réveil nous impose de sérieux devoirs : il faut les remplir. Il faut que notre République, sous sa tente provisoire, s'élève forte comme le granit, et que les peuples la voient de loin comme un phare. »

De quel œil radieux le gouvernement de cette République naissante, dont le nom seul opérait tant de miracles, ne devait-il pas contempler ce spectacle admirable? Partout la propagande du dix-neuvième siècle portait ses fruits; partout la victoire était à nous, ou plutôt au bon droit, à la sainte cause des peuples. Ces merveilleux effets de la sympathie ne rendaient-ils pas facile la tâche que le gouvernement provisoire avait assumée, en acceptant l'immortel honneur de présider aux brillantes destinées de la République de 1848?

La voix des peuples ne lui criait-elle pas de tous les points du globe : « Marchez ! marchez droit dans les voies que votre « grande Révolution vous a ouvertes ! Point de concessions aux « intérêts particuliers, aux vieilles coteries, et surtout à la « peur ! Soyez à la hauteur où nous vous avons placés ; ne « trompez point les espérances de l'humanité, et ne laissez « pas perdre l'occasion unique que vous offre la Providence « de fonder le règne de la liberté, de l'égalité, de la frater« nité ! »

Et cette même voix disait encore à ceux que la situation pouvait troubler ou rendre craintifs :

« Rappelez-vous ce qu'était l'Europe il y a deux mois : misère et servitude partout. Telles étaient les destinées que lui avaient faites les hommes que nous chassons ignominieusement aujourd'hui. Or, un seul jour a suffi pour rajeunir ce vieux monde. Les traités, les conventions, les chaînes, les mépris insolents sous lesquels nous accablaient les monarchies, tout est tombé : les peuples seuls sont restés debout.

— « Ah ! ne troublons point ce grand mouvement, cette renaissance inespérée par de vaines et misérables querelles, ajoutaient les républicains. Si notre gouvernement, qui travaille au milieu des tempêtes, à la lueur des éclairs, parfois se trompe, n'entravons pas son œuvre : soyons vigilants, mais soyons patriotes ! »

C'était ainsi que s'exprimaient les organes du peuple à l'égard du gouvernement provisoire. Malgré les faiblesses inexplicables qu'ils pouvaient lui reprocher, malgré ses erreurs financières et ses fautes administratives et politiques, les anciens républicains s'efforçaient de soutenir la marche vacillante de ce pouvoir, espérant toujours de le voir entrer dans les voies révolutionnaires.

Mais pendant que le gouvernement provisoire était supporté même par les plus impatients parmi les vrais démocrates, il se

trouvait attaqué avec une violence inouïe par les républicains du lendemain, par tous les réactionnaires, qui ne s'acharnaient ainsi contre les hommes élevés par le peuple, que pour frapper la République à deux pas des barricades. Le journal *la Presse* surtout exhalait ses rancunes avec une mauvaise foi capable de soulever le peuple de Paris ; et peu s'en était fallu que les ateliers et les bureaux de ce journal ne fussent saccagés.

Heureusement les journalistes républicains s'interposèrent pour faire respecter la liberté de la presse et de l'écrivain.

« Que le peuple y songe, disait la *Réforme*, tout n'est pas digne de ses colères dans ces belles journées pleines de miracles. Hier il brisait un trône, il chassait une dynastie ; veut-il aujourd'hui briser un journal et chasser un prote ? Ce serait par trop déchoir !

« Citoyens, nous sommes en pleine épopée ; vous venez de réveiller le monde, et la terre chante vos louanges : laissez donc crier les hiboux. Travaillez seulement à donner à notre jeune République une Assemblée grande et forte, qui nous donne à son tour la loi de justice, la sainte loi de l'égalité ! »

En effet, là devait être l'unique affaire du peuple rentré dans l'exercice de sa souveraineté ; car de la composition plus ou moins républicaine de cette Assemblée nationale allaient dépendre non-seulement le sort de la France, mais encore celui du monde entier.

Les démocrates étaient tellement convaincus que l'urne électorale renfermait les destinées de l'humanité, qu'ils concentrèrent toute leur sollicitude sur les futures élections.

D'un côté, le ministre de l'intérieur dressait instruction sur instruction pour que chaque citoyen pût facilement exercer ses droits d'électeur. D'un autre côté, les clubs, les Comités électoraux démocratiques, tous les républicains concouraient de toutes leurs facultés, de tous leurs moyens à détruire

les obstacles qui pouvaient empêcher la grande conquête de la révolution de Février, le suffrage universel, de fonctionner dans toute son étendue.

Pour bien apprécier le zèle dont les vrais démocrates firent preuve en ce moment suprême, il suffit de lire l'adresse du *Comité central des écoles de Paris*, aux étudiants de cette ville.

« Il y a un mois à peine, disait-il, deux forces se trouvaient en présence : d'un côté le gouvernement, de l'autre la nation. La lutte s'engagea ; la royauté fut brisée dans les mains du peuple ; la République fut proclamée, et l'Europe tressaillit en voyant la France prête à se régénérer.

« ... Oui, l'on put croire un instant que la Révolution n'avait plus d'ennemis ; tout le monde criait : *Vive la République !* Eh bien ! frères, ce ne fut qu'une illusion, et aujourd'hui en écrivant ces lignes, au lieu d'un ennemi, nous en avons deux : d'un côté les vaincus de 1830, de l'autre les poltrons de Février.

« Et cependant tous ont crié *Vive la République !* Oui, mais en poussant ce cri, ils ont commencé par douter, puis est venue l'intrigue, et aujourd'hui c'est l'attaque...

« Frères, à vous de répondre à notre appel ; à vous de réfléchir qu'il s'agit en ce moment du salut ou de la ruine de la France ; à vous de rester fermement convaincus que ceux qui osent aujourd'hui douter de la République n'amèneront que le désordre et l'anarchie.

« Frères, un dernier mot, car il ne s'agit pas seulement de Paris, mais encore des départements : que ceux d'entre nous qui peuvent être utiles hors de Paris partent, sans plus tarder, pour aller propager les doctrines de la liberté ; que les autres restent toujours fermes pour écraser toute réaction, si des insensés osaient donner le signal de la guerre civile. *Vive la République !* »

Toutes les sociétés démocratiques, toutes les corporations firent leur adresse, leur circulaire, où l'on établissait la néces-

sité de n'envoyer à l'Assemblée que des républicains bien connus, afin que la République pût être assise sur les vrais principes démocratiques.

« Républicains éprouvés, patriotes sincères, disait-on dans les circulaires ayant pour but de stimuler le zèle des hommes de la Révolution; pendant que vous vous reposez tranquilles sur l'issue de la lutte électorale, les adversaires de la République, ceux qui ne la voulaient pas, qui ne la demandaient pas, qui auraient cherché à empêcher son avénement les armes à la main, s'ils avaient eu assez de courage pour cela, ces soi-disant *républicains modérés* qui ont si peu de modération dans leurs exagérations royalistes, les tièdes, les trembleurs sur lesquels agissent ces hommes, tous ces éléments antidémocratiques se coordonnent, s'entendent et combinent leurs efforts pour nous combattre....

« Citoyens, soyez-en sûrs, leur présence irriterait la Révolution, car pour elle ce serait une menace. La guerre civile sortirait peut-être des flancs d'une Assemblée constituante où les dynastiques seraient assez nombreux pour dominer, ou seulement pour contrarier la marche des républicains de la veille... »

— « Républicains, s'écriait une feuille départementale, faites bien comprendre à tout le monde que la République ne peut être fondée que par des républicains éprouvés; nous ne voulons, nous ne pouvons vouloir à l'Assemblée constituante que des républicains connus comme tels avant le 24 Février 1848. »

— « Nous le répétons encore, ajoutait un autre journal qui ne pouvait pas concevoir l'audace des dynastiques à se présenter aux élections; repoussons sans miséricorde la candidature de ces hommes de la monarchie : leur passé pèse sur eux; il les écrase; il fait oublier à tous le souvenir de leur opposition sans vigueur et sans énergie. Ils n'ont pas donné de gages de

leur conduite future à la République; les bons et francs républicains les laisseront donc à l'écart. Ce sera le plus grand service qu'on puisse leur rendre. »

A ceux qui avaient tant crié contre les circulaires du ministre de l'intérieur, parce que ce ministre disait aux commissaires de repousser les *hommes à double visage;* à ceux qui se plaignaient de ce que les républicains voulaient mettre au ban de l'ostracisme *les grands talents,* le journal le *National* répondait :

« De quoi vous plaignez-vous? Vous a-t-on interdit le vote dans les élections, les candidatures à l'Assemblée nationale, la liberté de la presse dans les journaux, la liberté de la parole dans les clubs ou Comités? Vous a-t-on interdit cette éloquence que vous vantez tant, le prosélytisme de vos idées, l'action sur le pays, l'emploi de cette expérience que vous regardez comme nécessaire au salut public, l'énergie, le succès, l'influence, tout ce que vous êtes, tout ce que vous pouvez devenir, et même ce que vous avez été, s'il vous convenait de remonter le cours de vos convictions récentes? Où donc est ce soi-disant ostracisme des lumières, du talent, des réputations éclatantes?

« Présentons-nous chacun et séparément devant ce grand et souverain jury d'élection : vous, avec votre passé monarchique, votre passé d'action gouvernementale complice de l'ancien pouvoir, votre passé d'opposition faite non pas au nom du principe qui règne maintenant, mais au nom de l'intérêt bien entendu, disiez-vous, de la dynastie elle-même; nous, avec notre passé démocratique, notre passé de luttes, notre passé d'opposition faite au nom de ce principe même dont vous redoutiez l'avénement. Interrogeons ensemble la conscience du pays, et qu'elle nous réponde. »

Malheureusement, tous les démocrates n'arrivaient pas sur le terrain des élections avec les mêmes vues. Les nuances, peu sensibles d'abord, se caractérisèrent plus fortement à

mesure que l'esprit révolutionnaire se développait davantage en France comme dans le reste de l'Europe.

Prenons pour exemple trois professions de foi que nous trouvons le même jour dans le même journal : elles appartiennent toutes les trois à des citoyens également considérés comme démocrates. Mais quelle différence dans leur manière de voir !

L'un, Philippe Lebas, fils d'un conventionnel étroitement lié avec Robespierre et Saint-Just, et comme eux mis à mort par les *modérés* thermidoriens, annonce que ses principes sont les mêmes que ceux du *Comité central pour les élections*, formé des amis du *National*.

« L'*ordre* et le *progrès* ! dit-il. Plus heureux que nos pères, nous avons mission, *non plus de détruire*, mais d'édifier. Sans le progrès, point d'ordre qui soit durable. Sans l'ordre, pas de progrès qui ait le temps de prendre racine.... »

L'autre candidat est un homme d'une profession libérale, un médecin qui, par conviction, s'est fait homme politique, homme de la lutte.

« Je me suis battu en 1830, dit-il, et j'ai reçu la décoration de juillet.

« Je me suis battu en *juin* 1832, et j'ai été obligé de me cacher pour échapper à l'incarcération.

« Le 24 février 1848, capitaine de la garde nationale, je me suis jeté dans l'insurrection, où j'ai reçu la blessure qui me tient cruellement attaché sur mon lit.... »

Enfin le troisième candidat est l'homme de lettres, le journaliste Félix Pyat, qui a tant grandi depuis.

« Citoyens, dit-il à ses compatriotes, c'en est fait de la monarchie. Mais vous n'êtes pas libres encore. Il vous reste à détrôner deux tyrannies : l'ignorance et la misère.

« Sujet ou citoyen, républicain ou royaliste, l'homme qui a faim est esclave du besoin ; l'homme qui ne sait pas est esclave de l'erreur.

« Il faut donc briser maintenant cette double chaîne de l'erreur et du besoin. Il faut qu'un républicain puisse exercer son droit en connaissance de cause et en toute liberté; qu'il ne dépende ni du préjugé, ni de la gêne; qu'il n'écoute que sa conscience et la vérité.

« Ainsi, la bonne République, la République des gens libres, doit être faite à l'image de l'homme et suivant sa nature. Elle doit lui donner bien-être et lumière; car l'homme est un corps et une âme; il vit de pensée comme de pain; son besoin est double, sa satisfaction doit l'être. »

Et après avoir indiqué sur quelles bases politiques et sociales doit être fondée la vraie République,

« Constituée ainsi, ajoute-t-il, la République affranchira l'homme de toute servitude; elle représentera tous les droits, accordera tous les intérêts, satisfera tous les besoins; elle réalisera enfin toutes les conséquences justes et légitimes des trois grands principes de la Révolution : *liberté*, *égalité*, *fraternité*.

« *La liberté*, c'est l'exercice du droit d'être; l'ordre en est la règle;

« *L'égalité*, c'est le droit de justice; le talent en est la mesure;

« *La fraternité*, c'est la loi d'amour, c'est le contre-poids de l'égoïsme. C'est le seul principe qui n'admette ni règle, ni mesure; la fraternité c'est toute la République ! »

Qui ne voit ici, par ces exemples pris au hasard dans une seule et même feuille publique, combien différaient entre elles les opinions, nous dirons encore les facultés de ces trois candidats, que l'on n'a pas encore vus à l'œuvre?

Le premier est un de ces sages démocrates qui croient la révolution finie, parce que la tyrannie est tombée; qui pensent déjà à rétablir l'ordre ordinaire : aussi parle-t-il fort à son aise du progrès qui découle de l'ordre. Il croit qu'il n'y

a plus rien à détruire; et, avec le mot *ordre* dans son programme, il laissera étouffer la révolution. Telle était la politique nouvelle du *National*.

Le second candidat est l'homme de la lutte, du combat : il est prêt à faire le sacrifice de sa vie à la cause qu'il défend ; c'est lui qui fait les révolutions matérielles, et qui se sent au comble de la joie lorsqu'il voit écrouler le vieil édifice dans lequel le despotisme s'était retranché.

Le troisième, c'est le penseur qui ne considère les révolutions matérielles que comme moyen de recommencer la vie de l'humanité; il veut que cette terre, ainsi préparée, reçoive toutes les semences propres à régénérer complétement la société, afin que la créature de Dieu soit réellement affranchie. C'est l'homme de l'avenir; c'est le législateur qui saura réédifier, mais qui ne posera pas ses assises avant que le terrain soit nettoyé; il se gardera surtout d'employer les vieux matériaux. C'est un monde nouveau que la République lui montre; c'est ce monde qu'il veut reconstituer.

Les peuples qui font les grandes révolutions peuvent se passer momentanément du premier; mais ils doivent utiliser le bras et l'épée du second, et réclamer le concours de toutes les facultés du troisième.

Au sortir d'un ordre de choses qui s'était constamment opposé à l'éducation politique des peuples; au sortir d'une révolution qui avait trouvé tant de bons citoyens si peu ou si mal préparés pour la République, ces diversités d'opinions et de vues devaient nécessairement et malheureusement se multiplier à l'infini. C'est ce qui arriva.

Ajoutons que l'esprit étroit de coterie vint se jeter à travers les impulsions que le parti démocratique recevait de la situation des choses. Plus le moment des élections approchait, plus on s'apercevait avec peine que les moindres nuances dans les opinions républicaines tendaient à former des camps

divers, patronnant chacun des candidats qui, bien souvent, n'étaient pas les plus dignes, mais les plus considérables aux yeux des coteries, et quelquefois les plus intrigants.

Dans les départements il n'y eut guère, en général, que deux listes de candidats: celle des républicains de la veille, des démocrates éprouvés, et celle des républicains du lendemain, ou, comme on le disait, des *républicains d'occasion*, de la *troisième réquisition* : ce fut dans ces dernières que parurent effrontément les noms d'anciens dynastiques, devenus les républicains *honnêtes*, les républicains *modérés*.

Mais à Paris, dans cette ville immense, où l'on se connaît si peu, où la calomnie et l'intrigue ont souvent si beau jeu, le mal fut beaucoup plus grave; il devint déplorable, irréparable même. Les listes des candidats républicains de tous les systèmes se multiplièrent, et par cela même, nuisirent au succès du parti révolutionnaire.

Expliquons d'où vint le mal.

Trois grandes divisions s'étaient formées parmi les vainqueurs de Février.

Ces divisions comprenaient le parti du *National*; celui des journaux la *Réforme*, la *Commune de Paris*, et le parti du *Luxembourg*.

Nous avons déjà dit ce qu'était sous le rapport des opinions politiques l'*Eglise*, ou, comme on l'appelait alors, la *dynastie* du *National*. Cette feuille, rattachée au gouvernement provisoire par son ancien rédacteur en chef, M. Marrast, et par plusieurs des membres de ce même gouvernement, marchait alors sous la bannière de M. Lamartine; drapeau brillant, mais qui devait bientôt se décolorer aux rayons du soleil de l'été. Cette nuance, la plus pâle du grand parti républicain, n'en était pas moins la plus exclusive; elle ne voulut admettre partout que les hommes de sa clientèle, ou représentant ses opinions; elle eut la malheureuse pensée de vouloir rendre à la bourgeoi-

sie l'influence pernicieuse que la Révolution du peuple lui avait enlevée, et elle en épousa les funestes terreurs.

La liste de ses candidats ne devait donc comprendre et ne comprit en effet que les noms de ses amis. Le *National* se montra ainsi ingrat et rancunier envers plusieurs démocrates éminents qui avaient rendu les plus grands services à la cause de la liberté.

Le parti de la *Réforme* et de la *Commune de Paris*, auquel se rattachaient aussi quelques autres feuilles non moins caractérisées, telles que la *Vraie République*, le *Représentant du Peuple*, etc., marchait avec le ministre de l'intérieur, Ledru-Rollin, avec la Préfecture de police et avec la plupart des clubs franchement républicains. Son quartier général était établi dans la maison, désormais historique, de la rue de Rivoli, n° 16, où étaient à la fois et les bureaux du *club des Clubs* et ceux du journal la *Commune de Paris*. Là avait été fondée, par les soins du citoyen Sobrier, une sorte de société littéraire et politique, constamment en permanence, où aboutissaient de tous les quartiers de la capitale, de toutes les communes de la banlieue, des villes des départements et enfin de toutes les contrées de l'Europe les hommes de cœur s'étant donné la patriotique mission de veiller sur la République et de conserver intacts les principes démocratiques pour lesquels le peuple français avait si longtemps lutté et combattu. Le gouvernement provisoire, qui n'avait point encore de forces organisées, avait consenti à donner des armes à cette vaste association de républicains; et la maison du citoyen Sobrier était ainsi devenue à la fois et un poste d'avant-garde pour l'armée de la liberté, et un club redouté par les contre-révolutionnaires, qui cherchaient à le démolir par la calomnie, en attendant de l'attaquer ouvertement par les armes.

Le troisième parti qui se présentait aux élections, sous le drapeau de la Révolution, se composait des délégués des cor-

porations, siégeant dans ce concile des intérêts matériels du peuple, qu'avec le titre de *Commission du gouvernement pour les travailleurs*, on avait relégué au Luxembourg, sous la présidence de Louis Blanc et d'Albert (¹), deux des membres du gouvernement provisoire qui n'étaient pas de la *dynastie* du *National*. Tous ces délégués, appelés à résoudre les grands problèmes qui se rattachent au travail, ne s'en étaient pas moins occupés de politique, et principalement des élections. Se fondant, avec raison, sur la nécessité d'admettre dans les Assemblées législatives des hommes représentant spécialement le travail et ceux qui s'y vouaient, ils avaient décidé, après avoir appelé à leur aide les lumières de nombreux chefs d'industrie et des ouvriers, de présenter aussi leurs candidats aux prochaines élections. Se croyant assurée du vote de tous les travailleurs de la capitale, et ne doutant pas de faire pencher la balance de son côté, au moyen de l'appui que devaient lui prêter les ateliers nationaux, la réunion du Luxembourg se montra exigeante; elle imposa aux journaux eux-mêmes un nombre d'ouvriers, qui n'était nullement dans la proportion de celui des représentants que Paris et son département devaient élire, et elle persista dans ses prétentions exagérées, en faisant valoir le nombre des votes qu'elle apportait à la masse.

Disons encore, pour bien faire comprendre les fautes de discipline qui annulèrent les forces du véritable parti de la Révolution, que les divers clubs patriotiques, appelés à rendre de grands services à la cause de la liberté, nuisirent à la chose publique par leur trop grande multiplicité et par le défaut de cohésion entre eux. Dans un excès de zèle et d'ardeur, chacun d'eux voulut présenter la liste de ses candidats, et chacun

(¹) Nous consacrerons un chapitre aux travaux de cette *Commission des travailleurs* dès que la marche des événements politiques nous permettra de nous arrêter un instant dans les régions spéculatives.

y comprit les citoyens, bons ou mauvais, qui gravitaient dans sa sphère. De là cette multiplicité de listes et de noms, sur lesquels l'attention publique se dissémina.

Quant au *club des Clubs*, dit *club Révolutionnaire*, il s'était donné la mission d'indiquer et de faire appuyer les candidats républicains; mais il commit fautes sur fautes. Au lieu de devenir le régulateur des électeurs révolutionnaires, au lieu de former une liste qui pût réunir l'assentiment général de tous les républicains penchant vers la *montagne*, il ne sut que subir la loi qui lui fut imposée par les délégués des travailleurs. C'est ainsi qu'après avoir usé en pure perte un temps précieux, il présenta enfin, *la veille même des élections*, une liste bâtarde, dans laquelle, sur *trente-quatre* candidats, figuraient les *quatre* membres du gouvernement provisoire appartenant à cette opinion, *sept* démocrates bien connus, puis quelques citoyens, très-peu connus, faisant partie du *club des Clubs*; puis encore, les *vingt ouvriers* présentés par le Luxembourg, tous très-probablement bons démocrates et distingués par leur intelligence et leur moralité, mais tous inconnus dans l'histoire des luttes du parti républicain.

Une pareille liste, arrivant d'ailleurs si tard, et lorsqu'il n'y avait plus moyen de la modifier, excita l'étonnement de bien d'anciens républicains; non pas qu'elle fût jugée indigne, mais comme maladroite. Quoi! le *National*, car là était alors la seule opposition sérieuse à Paris, le *National* avait eu le bon esprit de ne mettre sur la sienne que des hommes bien connus du public comme anciens démocrates; il avait, pour ainsi dire, fait un tri entre les citoyens ayant marqué dans les luttes de la liberté contre le despotisme, et le parti radical, celui qui pouvait se considérer comme le véritable représentant de la Révolution à Paris, venait entrer dans la lice électorale en recommandant aux électeurs des candidats aux trois quarts complétement inconnus!

Ce fut une véritable mystification pour tous les républicains d'un sens droit; et plus d'un journaliste démocrate aurait voulu pouvoir rejeter cette malencontreuse liste. Malheureusement, ces mêmes journalistes, en vue de discipliner leur parti et de le faire voter avec ensemble, avaient pris, par avance, l'engagement d'adopter franchement la liste qui serait arrêtée entre le *club des Clubs* et les délégués du Luxembourg; ils avaient promis de la placer sous les yeux des électeurs telle qu'elle sortirait de ce double creuset, et de ne recommander que celle-là. Ils se virent dans la nécessité de tenir leur parole; mais il leur fut facile de prévoir un grand échec.

Un événement des plus graves vint encore réagir sur les élections de la capitale, et donner à celles des départements l'impulsion la plus réactionnaire. Cet événement, à jamais déplorable dans les annales de la révolution de Février, fut la journée du 16 avril, appelée avec tant de vérité la *journée des dupes*.

C'était un dimanche; le temps magnifique avait permis à la foule d'inonder les rues et les promenades publiques. On était alors si habitué aux réunions populaires qui se rendaient processionnellement chaque jour à l'Hôtel-de-Ville pour y présenter le vœu des citoyens ou des corporations diverses, que personne ne s'occupait d'un rassemblement des ouvriers de tous les métiers, qui avait lieu, dès le matin, au Champ-de-Mars. La population se montrait tranquille, confiante; la conduite exemplaire des hommes du peuple, pendant et depuis la révolution, était un garant que cette réunion ne serait pas de nature à troubler l'ordre.

En effet, ces nombreux ouvriers ne s'étaient donné rendez-vous loin du centre de la ville, qu'afin de ne pas fournir des motifs de plainte aux boutiquiers, toujours prêts à accuser les manifestations publiques de la stagnation des affaires. L'objet de cette réunion, bien connu d'avance, puisque la con-

vocation avait été faite par le moyen des journaux, était d'abord le choix des quatorze ouvriers qui devaient faire partie de l'état-major de la garde nationale; de montrer ensuite que les idées d'organisation du travail et d'association étaient les idées du peuple, et non pas seulement l'idée de quelques hommes; de dire au gouvernement que le peuple avait assez de confiance en la révolution de Février pour ne pas douter qu'elle ne mît un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme ([1]); et enfin, d'offrir au gouvernement provisoire, après lui avoir fait connaître leurs vœux, l'appui du patriotisme des travailleurs contre la réaction, et une offrande pécuniaire ([2]).

Tout cela était bien connu de tout le monde, et l'on s'en montrait si peu alarmé, que toute la population élégante de Paris était sortie comme aux jours de fête.

Cependant le gouvernement provisoire avait appris, *par des rapports de police*, que, la veille au soir, quelques clubs, et principalement celui du citoyen Blanqui, s'étaient exprimés sur le compte de ce gouvernement en termes qui purent faire croire à une agression. D'après ces rapports, toujours véridiques comme on sait, il n'était question de rien moins que de marcher sur l'Hôtel-de-Ville, et de substituer un *Comité de salut public*, plus homogène et plus révolutionnaire, au gou-

([1]) La pensée de mettre un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme n'est pas, comme on le croit, une pensée éclose d'aujourd'hui : nous l'avons trouvée exprimée, *dans les mêmes termes*, par plus d'un conventionnel. Qu'on ne s'y trompe pas, si nos pères ne se servirent pas des mots *socialisme*, *socialiste*, ils n'en essayèrent pas moins de mettre en pratique les maximes du socialisme.

([2]) Le gouvernement avait lui-même provoqué ces offrandes, et l'obole du pauvre lui était arrivée plus souvent que l'or du riche. Que l'on consulte les états de la Commission chargée de recueillir les dons patriotiques, et l'on n'y trouvera aucun des noms de ces hommes habitués au faste : quelques-uns d'entre eux crurent avoir fait assez pour la patrie, à la ruine de laquelle ils avaient eu leur part, quand ils eurent échangé leur vaisselle contre des pièces de monnaie. Le *vertueux* Louis XVI envoya aussi sa vaisselle à la Monnaie; ce qui ne le mit pas hors d'état d'employer des millions à perdre la Révolution française.



A. Blanqui.

vernement provisoire, auquel on reprochait de perdre la République.

Il n'y avait de vrai, dans ces bruits répandus, que quelques paroles peu bienveillantes pour le gouvernement, que quelques vœux émis pour l'exciter à entrer dans les voies révolutionnaires, tant à l'égard de l'intérieur que du dehors. Le club de Blanqui, que les rapports de la police montraient comme un foyer de conspirateurs, n'était pas plus hostile au gouvernement provisoire que bien d'autres sociétés révolutionnaires. Comme dans toutes ces réunions patriotiques, tout s'y faisait au grand jour et s'y disait à haute voix : le défaut de ces tribuns consistait dans un excès de franchise. Ce club n'avait donc pas conspiré le renversement du gouvernement provisoire ; et l'aurait-il fait, qu'il n'eût jamais été en son pouvoir d'opérer cette révolution ; car il ne faut pas oublier que Blanqui n'avait qu'une influence très-circonscrite, et qu'en ce même moment bien des républicains, à tort ou à raison, influencés par les effets de la publication, dans la *Revue rétrospective*, d'une pièce qui était très-défavorable au prisonnier de Tours, nourrissaient alors contre lui des préventions qui allaient jusqu'à la suspicion, jusqu'à la méfiance.

Ainsi, l'on peut affirmer que les craintes manifestées ce jour-là par bien des membres du gouvernement provisoire, à l'égard des intentions du club Blanqui, furent chimériques.

A ce nom de Blanqui, si redouté par plusieurs des hauts fonctionnaires de la République, et principalement par le maire de Paris, on mêla, dans cette triste journée, le nom du chef des communistes-icariens, Cabet, que l'on transforma aussi, lui et ses inoffensifs adeptes, en conspirateurs voulant renverser le gouvernement de la République démocratique, pour faire régner le *communisme*.

Ce fut là encore une de ces basses calomnies de la police ou de ceux qui, tenant les fils de toutes ces intrigues réactionnai-

res, lui demandaient des rapports propres à alarmer les autres membres du gouvernement provisoire. Ces rapports à la main, on troublait ainsi le sommeil de ces membres timorés et toujours prêts à se considérer comme menacés, et on les amenait à adopter les moyens combinés pour perdre les plus fermes soutiens de la Révolution.

La maison Sobrier ne pouvait être oubliée dans ces rapports; car là se trouvaient aussi des révolutionnaires ardents, qui surveillaient les tièdes et ne perdaient pas de vue la mairie et son chef. Déjà on avait ameuté les réactionnaires et les républicains *modérés* contre les bureaux du journal la *Commune de Paris*, et tous ces *honnêtes gens* ne parlaient de rien moins que de faire *sauter* cette redoutable maison ([1]), où l'on s'occupait sans répit des moyens propres à conserver au peuple sa conquête de Février.

Certes, il y avait dans le *cercle Sobrier* bien des républicains ayant l'expérience des révolutions, qui auraient voulu que le gouvernement provisoire prît l'initiative d'une propagande active des principes démocratiques; qu'il fit même une dernière guerre pour asseoir la liberté en Europe. Beaucoup parmi ces hommes, aussi dévoués qu'inflexibles à l'égard de ces principes, pouvaient déplorer l'aveuglement de l'Hôtel-de-Ville; mais tous, par l'organe de Sobrier lui-même, avaient promis de soutenir le gouvernement provisoire jusqu'à la réunion de l'Assemblée nationale, et leur conduite dans cette même journée, comme dans celle du 17 mars, prouva qu'ils savaient tenir leur parole ([2]).

([1]) Le procès de Bourges nous a révélé un fait curieux : c'est qu'au moment où tous les citoyens qui allaient dans la maison Sobrier prenaient les armes, chargeaient leurs fusils et attendaient qu'on leur indiquât où il fallait marcher pour soutenir le gouvernement provisoire de la République, d'*honnêtes ouvriers* du faubourg Saint-Antoine se présentèrent chez le général Courtais pour lui offrir de faire sauter cette maison, sur laquelle les réactionnaires avaient concentré toute leur animadversion!

([2]) Nous avons déjà fait connaître les paroles que Sobrier prononça à l'Hôtel-de-

Mais ce ne fut pas sans protester journellement contre la funeste tendance qui, en mettant en suspicion près du gouvernement tous les républicains énergiques et dévoués à la cause de la liberté, permettait aux réactionnaires de s'emparer des abords du pouvoir. On craignait, avec quelque raison, que la modération du gouvernement ne fût considérée comme une preuve de sa faiblesse, et que la réaction, dont l'audace était déjà bien grande, ne poussât l'impudence jusqu'à lever le masque.

Dans cette prévision, les citoyens les plus influents parmi ceux qui allaient chez Sobrier, avaient mis en délibération un plan de conduite avouable. Il s'agissait, non pas, comme on l'a dit dans la fameuse enquête dont nous aurons à parler plus loin et dans le grand procès de Bourges, de renverser le gouvernement provisoire, en le remplaçant par un Comité de salut public, ce qui eût pu être considéré comme une révolution nouvelle, mais bien d'aller le renforcer dans le sens de la révolution, au cas où les réactionnaires parviendraient à dominer et à annihiler ce gouvernement issu des barricades. C'était là un droit que le peuple avait jusqu'à la réunion de l'Assemblée nationale, un droit qu'il pouvait et devait exercer, si la République eût été en péril; c'était un devoir que les vrais républicains auraient accompli le jour où les progrès de la contre-révolution eussent pu faire craindre que la réaction ne voulût donner à la France les suites de *thermidor* avant le règne d'un gouvernement révolutionnaire.

Mais du projet à l'exécution, il restait, au 16 avril, toute la distance de la gestation à la maturité du fruit.

Nous répétons donc que, ce jour-là, les craintes suggérées au gouvernement provisoire par les rapports des diverses

Ville le 17 mars. Nous ajouterons ici que dans la journée du 16 avril on prit les armes dans la rue de Rivoli pour aller s'opposer à toute tentative qui aurait eu pour but de dissoudre ou d'attaquer le gouvernement provisoire.

polices qui se contredisaient mutuellement, furent complétement chimériques. Les ouvriers des corporations réunis au Champ-de-Mars n'eurent pas même la pensée de l'acte qu'on les accusa d'avoir voulu accomplir.

Il en fut de même d'une autre réunion beaucoup moins importante qui eut lieu, dans la même matinée, à l'Hippodrome. Là s'étaient aussi rassemblés 5 à 6,000 ouvriers des *ateliers nationaux* pour se concerter sur des objets de règlement de leur organisation. Mais, à l'Hippodrome comme au Champ-de-Mars, personne n'eut l'idée d'aller attaquer le gouvernement provisoire et de le remplacer par un Comité de salut public imaginaire.

On a dit après coup, dans les régions officielles, que les ouvriers *avaient repoussé avec force les provocations des perturbateurs*. C'est là un fait matériellement faux : il n'y eut point de *provocations* au Champ-de-Mars ; et aucun chef des clubs (car les *chefs des clubs*, les plus ardents républicains, ceux qui soutenaient de toutes leurs forces le gouvernement contre les attaques incessantes de la réaction, étaient déjà devenus *les perturbateurs*), aucun instigateur de mauvais dessein ne se trouva au milieu des ouvriers. Blanqui seul a déclaré, dans le procès de Bourges, qu'il s'y était rendu, mais dans des intentions bien différentes de celles qu'on lui a prêtées. Le citoyen Blanqui n'était allé au milieu des ouvriers que pour distribuer un écrit où il se disculpait des attaques graves dont il avait été l'objet de la part de la *Revue rétrospective*. Et l'on comprend bien toute la distance qui sépare l'homme cherchant à se justifier, de l'audacieux conspirateur qui veut entraîner les masses à sa suite.

Les ouvriers du Champ-de-Mars et de l'Hippodrome furent donc bien étonnés lorsqu'on vint leur dire qu'ils étaient l'objet des plus graves appréhensions.

En effet, vers le milieu de la journée, la physionomie de

Paris changea tout à coup. On entendit les tambours de la garde nationale battre le rappel dans toutes les rues ; on vit ces tambours escortés par des piquets de gardes nationaux, comme dans les journées de Février, et chacun accourait joindre son bataillon, sans connaître le motif de cet appel si brusque. Toutes les casernes de la garde mobile faisaient leur branle-bas de combat. Les habitants de Paris, les paisibles promeneurs de tantôt, se sentirent instantanément saisis d'une inquiétude et d'une frayeur dont personne ne put se rendre compte d'abord (1).

Bientôt des bruits de conspiration contre le gouvernement de la République circulèrent sourdement; mais ces bruits étaient si vagues, si confus qu'on ne savait quelle couleur *revêtait* la conspiration. Au premier moment, l'instinct des bons citoyens leur dit que les contre-révolutionnaires seuls pouvaient vouloir le renversement de ce que la révolution de Février avait élevé.

Mais le nom de *Blanqui* et le mot de *Communisme*, lancés dans le public des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, furent répétés aussitôt par toutes les trompettes de la réaction. Les *factieux* étaient donc les *républicains*. Il n'y eut pas à s'y tromper en entendant ce *tolle* général qui partit de tous les camps anti-révolutionnaires contre les *communistes* et les *socialistes*, et en voyant la fureur peinte sur toutes les figures des anciens gardes nationaux de la royauté. Jamais les boudeurs des bonnets à poil n'avaient mis tant d'empressement à prendre le fusil et à charger leurs armes ; jamais la garde nationale tout entière ne déploya plus d'activité que dans cette journée des dupes.

(1) Quelques républicains ayant été s'adresser à l'état-major de la garde nationale pour savoir de quoi il s'agissait réellement, le chef d'état-major, le loyal Guinard, retenu au lit, répondit : « Je ne comprends rien à cet ordre de battre le rappel ; car il n'y a nulle part le moindre symptôme d'hostilité contre le gouvernement. »

En effet, ce rappel général, battu un jour de fête et par une belle journée, rassembla sous les armes non-seulement les citoyens qui faisaient partie de la garde nationale sous Louis-Philippe, mais encore tous ceux, bien plus nombreux, qui venaient d'y être incorporés récemment, et dont la plupart étaient encore en habit de ville et même en blouse. C'est que si les uns ignoraient ce qu'ils faisaient, d'autres le savaient trop bien pour qu'on pût se méprendre sur cet excès de zèle; c'est encore que s'il s'agissait, pour les nouveaux incorporés, de défendre la République dans son gouvernement, les autres devinaient qu'ils allaient prendre leur revanche sur la manifestation du 17 mars.

Ce fut ainsi qu'en moins de deux heures la place de la Concorde et les quais qui aboutissent à l'Hôtel-de-Ville se couvrirent littéralement de troupes : garde nationale, garde républicaine, garde mobile, tout fut mis sur pied. A une heure, la 9e légion prit position dans les jardins de l'Hôtel-de-Ville, et les 1er et 2e bataillons de la mobile occupèrent la salle Saint-Jean, ainsi que les appartements donnant sur la rue Lobau. Les élèves des Ecoles et ceux de l'Ecole Polytechnique ayant fait irruption dans l'Hôtel-de-Ville, on leur distribua des armes et des cartouches. Des cartouches furent aussi données à toutes les légions occupant la place et le palais. Enfin une pièce d'artillerie fut placée à la grande porte d'entrée. C'est ainsi que la peur transforma ce palais en une forteresse inexpugnable.

« A deux heures, raconte un journal, la place de l'Hôtel-de-Ville était occupée par cinquante mille gardes nationaux, formés par légions et massés en colonnes profondes.

« Sur les quais, jusqu'au pont Saint-Michel, cinquante mille autres gardes nationaux se trouvaient massés, barrant tout passage. Les rues de la Vannerie, du Temple, Lobau, des Coquilles et de la Tixeranderie, débouchant sur la place de

l'Hôtel-de-Ville, étaient occupées par des masses de gardes nationaux et par les vingt mille hommes de la garde mobile, ayant à leur tête le général Duvivier. Cette population armée faisait retentir l'air des chants nationaux, et ne cessait de crier *Vive la République! vive le gouvernement provisoire! à bas les réactionnaires!* »

Ce fut dans ces dispositions que l'on attendit l'ennemi.

Or, cet ennemi, c'étaient les ouvriers du Champ-de-Mars et ceux de l'Hippodrome. Ces ouvriers, après avoir désigné les officiers d'état-major, venaient de faire une collecte qu'ils allaient offrir au gouvernement provisoire en lui présentant une adresse finissant par ces mots : *Vive le gouvernement provisoire! vive la République*(1)!

« A deux heures, raconte le journal la *Patrie*, qui avait envoyé l'un de ses rédacteurs sur les lieux (2), la foule immense qui se trouvait au Champ-de-Mars s'est mise en marche, *dans le plus grand ordre*, pour l'Hôtel-de-Ville. Le défilé de cette masse d'hommes présentait le coup d'œil le plus pittoresque : des bannières flottaient au milieu de chaque corps d'état : sur toutes ces bannières était inscrite en grosses lettres cette devise :

ABOLITION DE L'EXPLOITATION DE L'HOMME PAR L'HOMME.
ORGANISATION DU TRAVAIL PAR L'ASSOCIATION.

« La colonne a suivi les quais jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. Le plus grand ordre n'a pas cessé de régner pendant ce défilé (3). »

(1) Pour ne pas rendre plus palpable la mystification dont il avait été l'objet de la part de la police, le gouvernement provisoire n'osa pas placer dans le compte-rendu officiel que publia le *Moniteur* du lendemain, le texte de l'adresse que lui présentèrent les ouvriers; adresse qui avait été rédigée dès le samedi.

(2) Je cite de préférence le journal la *Patrie*, afin que l'on ne puisse mettre en doute le récit de ce qui se passait au Champs-de-Mars, au moment où le rappel bouleversait tout Paris.

(3) Ce fidèle récit de ce qui se passait au Champ-de-Mars, au moment où la peur bouleversait tout Paris, fut confirmé par les personnes que Sobrier avait aussi

Grand fut l'étonnement des ouvriers appartenant aux corporations lorsque, s'approchant si pacifiquement du centre de Paris, ils aperçurent des masses de gardes nationaux en armes sur la place de la Concorde. L'étonnement des autres ouvriers venant de l'Hippodrome fut plus grand encore lorsqu'ils se virent l'objet d'une surveillance hostile. Ne voulant pas engager une collision, les ouvriers des ateliers nationaux se séparèrent sur la place même : une partie d'entre eux rentra dans Paris, par la Madeleine et les boulevards, tandis que d'autres allèrent se mêler dans les corporations : celles-ci ne se doutant nullement de l'accueil qu'on leur réservait autour de l'Hôtel-de-Ville, continuèrent leur marche paisible.

Cependant, on était toujours, de ce côté-là, dans l'attente des *conspirateurs*, des *perturbateurs*, de l'*ennemi;* et, dans l'Hôtel-de-Ville même, plus d'un des membres du gouvernement provisoire avait donné accès à la défiance contre Louis Blanc et Albert, qu'on peignait non-seulement comme les instigateurs du rassemblement du Champs-de-Mars, quoique ces deux citoyens eussent été complétement étrangers à cette réunion, mais encore comme ayant encouragé les ouvriers à *épurer* le gouvernement provisoire.

C'étaient là de ces calomnies auxquelles la réaction avait déjà habitué le public, mais qui n'en furent pas moins accueillies avec autant d'avidité que d'irréflexion par la plupart des gardes nationaux sous les armes (¹).

Aussi y eut-il un moment de défiance lorsque la tête de la manifestation des ouvriers approcha de la place de l'Hôtel-de-Ville. La garde nationale les accueillit aux cris de *Vive le gou-*

envoyées au Champ-de-Mars. Ainsi, les nouvelles de l'Ouest étaient des plus pacifiques, lorsque celles de l'Est étaient belliqueuses au plus haut degré.

(¹) Dans le but d'exaspérer les ouvriers, on fit même courir le bruit qu'on avait attenté aux jours de Louis Blanc; car tous les moyens étaient bons pour les ennemis de la République.

vernement provisoire! Les ouvriers répondirent par le même cri, et par celui de *vive la République!*

Ainsi l'*ennemi* du Champ-de-Mars confondit ses vœux avec ceux des citoyens en armes, que la plus déplorable erreur ou la combinaison la plus machiavélique avait mis sur pied pour repousser des conspirateurs imaginaires.

« Aussitôt que le caractère de la manifestation a été parfaitement connu, racontait le soir même le journal la *Patrie,* le peuple en armes de la garde nationale et le peuple qui venait du Champ-de-Mars ont fraternisé aux cris mille fois répétés de *Vive la République!*

Mais les préventions du gouvernement provisoire étaient tellement fortes, que lorsque les délégués des ouvriers montèrent à l'Hôtel-de-Ville pour lire l'adresse et déposer l'offrande qu'ils apportaient, ils y furent accueillis comme des factieux.

« De là, de leur part, raconte Louis Blanc [1], un très-grand étonnement, une très-grande indignation. Ils se répandirent en plaintes; ils me firent demander, et alors, courant à eux, je leur dis qu'ils avaient tort de croire que le gouvernement provisoire regardât comme factieux les hommes du peuple; que si l'on avait fait battre le rappel [2], c'était précisément parce que le gouvernement provisoire avait craint que des meneurs ne se fussent mêlés au mouvement populaire pour le pervertir.

[1] *Quelques pages d'histoire contemporaine.*

[2] Bien des controverses se sont engagées pour savoir au juste d'où était sorti l'ordre primitif de faire battre le rappel. M. Lamartine, M. Marrast, M. Changarnier et M. Ledru-Rollin ont tour à tour passé, aux yeux du public, pour les provocateurs de ce rappel; et enfin M. Ledru-Rollin a voulu en assumer la triste responsabilité.

Mais ce qu'il n'a pas dit, c'est qu'étant allé *vers les onze heures* à l'Hôtel-de-Ville, il y trouva ses collègues, et principalement MM. Marrast et Lamartine, complétement bouleversés par ces mêmes rapports de la police, qu'il connaissait aussi et qui l'avaient très-peu ému. Lorsque le ministre de l'intérieur arriva à l'Hôtel-de-Ville, M. Lamartine avait pris toutes les dispositions que ses appréhensions

« Mes amis, leur ai-je dit, soyez bien convaincus que si vous avez été mal accueillis, ce n'est pas par ordre du gouvernement provisoire.

— « Nous ne le pensons pas », me répondirent plusieurs délégués. — Mais d'autres ne cessaient de se plaindre des ordres donnés pour convoquer la garde nationale.

« Voulant leur donner toutes les explications propres à les calmer :

« Il nous avait été dit, leur répondis-je, que des ouvriers s'étaient rassemblés au Champ-de-Mars, en grand nombre, mais dans le meilleur ordre, comme de bons citoyens voulant exprimer leurs vœux, parce que ce sont des vœux qui intéressent la classe ouvrière tout entière; mais voulant les exprimer avec calme et sans désordre.

« Eh bien ! il a été dit aux membres du gouvernement provisoire que des hommes ardents, que des forcenés avaient voulu se mêler à ce mouvement, afin de le pervertir et de le faire aboutir au désordre.

« C'est contre ce désordre qu'on a dû se prémunir, soyez-en convaincus. Soyez certains d'une chose, c'est que le rappel a été ordonné contre ces hommes, et non contre vous, parce que moi, et j'en prends à témoin mes collègues, j'ai dit : Soyez certains que le peuple ne commettra aucun désordre; j'ai répondu de lui, mes amis, comme vous pouvez répondre de moi. »

purent lui suggérer (Voyez l'*Appendice*), et le maire de Paris s'était déjà déterminé à rassembler la garde nationale. Si M. Ledru-Rollin fut le premier à transmettre l'ordre officiel au général Courtais de faire battre le rappel, il ne fit que se conformer aux prescriptions les plus pressantes de ceux des membres du gouvernement provisoire qu'il trouva réunis, et parce que cela était dans ses attributions.

Voilà ce que M. Ledru-Rollin n'a pas dit, mais ce que tout le monde peut facilement penser en lisant la *lettre de M. Lamartine aux dix départements*. Pour nous, après avoir médité tout ce qui a été dit et écrit à cet égard, notre conviction intime est que M. Lamartine, M. Marrast et quelques autres membres du gouvernement provisoire furent les dupes de leurs agents, et qu'ils se mirent en défense contre des moulins à vent.

Après ces paroles bienveillantes, par lesquelles Louis Blanc chercha à expliquer le mieux qu'il lui fut possible les mesures de défiance provoquées par le gouvernement provisoire, les délégués demandèrent que le peuple pût défiler paisiblement devant l'Hôtel-de-Ville, et, en ayant obtenu la permission, ils sortirent pour présider à ce grand mouvement. Il s'exécuta dans l'ordre le plus parfait, en présence du gouvernement provisoire, et au milieu des cris *Vive la République! vive le gouvernement provisoire!* que faisaient retentir à la fois et la garde nationale et les ouvriers et la garnison de l'Hôtel-de-Ville.

Mais à peine les corporations eurent-elles quitté la place de l'Hôtel-de-Ville, que plusieurs des membres du gouvernement provisoire se mêlèrent aux gardes nationaux et les remercièrent, au nom de l'ordre, de l'empressement qu'ils avaient mis à sauver ce gouvernement des attaques insensées des *conspirateurs* et des *communistes*.

Ce fut alors que les gardes nationaux réactionnaires, fâchés, peut-être, de ce que la journée se passait à la satisfaction générale, se mirent à crier : *A bas les communistes! à bas les factieux!* et que ce cri devint le mot de ralliement de tous les ennemis des républicains et de la République.

Jusque-là le mal n'eût pas été très-grand, mais il le devint par imitation. Les nouveaux incorporés, dont la plupart se croyaient peut-être inférieurs aux anciens parce qu'ils ne portaient pas encore l'habit semi-militaire, crurent qu'ils devaient faire chorus avec les contre-révolutionnaires, et, comme eux, ils crièrent : *A bas les communistes! à bas les factieux!* Et, tant que dura le défilé des légions, l'on n'entendit plus que des cris de mort contre ces quelques rêveurs inoffensifs et fort peu dangereux, qui marchaient à la suite du chef *icarien* Cabet.

L'attitude de la garde nationale, en revenant de l'Hôtel-de-Ville, fut toute différente de celle qu'on avait pu remarquer lorsqu'elle s'y rendait. Cette garde, triplée et quadruplée par

l'incorporation récente des hommes du peuple, avait reçu sur la place de Grève une impulsion fâcheuse : elle se montra haineuse et fière. Comme elle s'imagina avoir, par sa seule présence, sauvé le gouvernement provisoire, que personne n'avait attaqué, la tête tourna à tous les porteurs d'épaulettes, de sabre et de fusil; les anciens gardes nationaux dynastiques, les employés et marchands réactionnaires, tous ceux enfin que le peuple appelait si pittoresquement *royal ourson*, se crurent tout-puissants, parce qu'ils se sentirent accoudés, soutenus par l'immense renfort que le peuple leur avait fourni : ils s'imaginèrent qu'ils étaient tout dans l'Etat, et firent revivre ainsi les sottes prétentions de la bourgeoisie. De forts détachements de garde nationale crurent devoir bivouaquer pendant la nuit.

Le lendemain, les réactionnaires s'étaient emparés de cette disposition des esprits; des hommes en uniforme et en armes faisaient la chasse aux républicains, en criant : *Mort aux communistes !* On pouvait prévoir que la réaction ne tarderait pas à crier hautement : *A mort les socialistes ! à mort les démocrates !*

« Nous avions raison de nous défier, s'écriait un journal républicain, la journée d'hier n'a été qu'une journée de dupes. La garde nationale a prêté la main, sans s'en douter, à une infâme machination. Elle a servi de comparse à la réaction, qui chante victoire.

« Ce rappel matinal, cette prise d'armes soudaine, cette irruption de la banlieue au sein de la cité en émoi, tout cela n'était qu'une fausse alerte, qu'un effet sans cause, ou plutôt tout cela n'était que l'effet d'un calcul impie qui spéculait sur d'affreux conflits.

« Nous aurions dû les reconnaître à leur cri d'alarme : ils criaient au feu, au pillage ! et on aurait pu se croire sous le dernier règne, si l'anathème qui pesait alors sur les républicains n'avait, cette fois, porté sur les *communistes*. C'est des communistes dont on va essayer de nous faire peur !

« A ces mots, il est vrai, venaient s'adjoindre çà et là quelques noms; mais ces noms étaient-ils donc si importants qu'il fallût faire descendre deux cent mille hommes armés dans la rue? N'était-ce pas les grandir de tous les efforts que l'on faisait pour en conjurer l'influence? Était-ce bien Paris? étaient-ce bien les hommes du 24 Février qui devaient s'émouvoir de si peu?

« Où était cependant l'ennemi, tandis que la réaction sonnait le tocsin et semait l'alarme? L'ennemi était au Champ-de-Mars, où cent mille travailleurs se dépouillaient de leurs derniers sous pour offrir leur tribut à la République : ils donnaient une leçon nouvelle aux lâchetés égoïstes qui les accusaient.

« Et comment ne nous sommes-nous pas souvenus que ces mêmes hommes qu'on nous représentait comme des incendiaires et des pillards, avaient été deux fois les maîtres de la cité, qui dormait en paix sous leur sauvegarde? Comment ne nous sommes-nous pas demandé quels étaient leurs accusateurs? Si ce n'étaient pas précisément ces hommes tarés qui n'avaient vécu que de déprédations sous tous les régimes!

« La garde nationale, nous le répétons, a été le jouet d'une ignoble intrigue. Mais la réaction a mal joué son jeu et s'est trop hâtée. »

— « Dans la journée d'hier, nous le maintenons, ajoutait un autre journal, le *Courrier français*, il n'y a eu de péril pour personne. Le gouvernement provisoire n'était pas menacé le moins du monde... Nous sommes fatigués, à la fin, des terreurs puériles que certaines ambitions déçues ont soulevées dans ces derniers temps.

« Une grande pensée, un grand dévouement animait hier la population de Paris : le dévouement à la République. Il n'y a pas d'embûches ni d'intrigues qui puissent prévaloir contre elle, après une telle manifestation. Nous craignons fort cependant que tout le monde n'en ait point compris la portée. Nous n'en voulons pour preuve que l'allégresse naïve qui

éclate ce matin dans certains journaux. Il est évident qu'ils ont repris toutes leurs illusions. Ils font un appel éclatant à tous leurs amis de province. Que ceux-ci ne redoutent plus la lutte électorale : Paris est si patient! La France républicaine est si tolérante!... Si la manifestation d'hier devait servir à relever les espérances des ennemis de la République, il faudrait la déplorer... »

Oui, elle fut déplorable, désastreuse pour la République démocratique cette prise d'armes de la garde nationale; car, d'un côté, elle eut pour conséquence immédiate de doubler les forces de la réaction, et de donner à la France des élections bien plus défavorables à la démocratie; tandis que d'un autre côté, elle servit merveilleusement tous ceux qui travaillaient à rétablir dans la nation les deux camps opposés que la révolution de Février avait commencé à fondre en un seul : le camp de la *bourgeoisie* et celui des *travailleurs*.

Ajoutons que le gouvernement provisoire parut oublier combien il lui restait à faire pour fonder le règne de la liberté : se figurant que sa force résidait dès lors dans les baïonnettes, il ne s'occupa plus que de la force armée : on ne vit plus que des fusils et des uniformes dans les rues et les places publiques; on n'entendit plus parler que de légions, de bataillons, de compagnies; que de capitaines, de commandants, de colonels : l'esprit militaire avait tourné la tête d'une population qui voulait être libre, et qui crut l'être parce qu'elle avait beaucoup de fusils : le grand foyer des sciences, des lettres, des arts, fut métamorphosé en un camp : la civilisation en souffrit, car les baïonnettes régnaient fièrement à Paris!

Nous terminerons ce chapitre en publiant la protestation que les ouvriers des corporations et ceux des ateliers nationaux firent parvenir, le lendemain, au gouvernement provisoire; ce sera une preuve de plus que notre calme appréciation de la journée du 16 avril est aussi juste que vraie.

« Citoyens membres du gouvernement provisoire, lui disaient-ils, notre manifestation d'hier a donné lieu à des manœuvres contre-révolutionnaires, à mille bruits mensongers, et aujourd'hui encore elle reçoit, dans certains journaux, des commentaires aussi dangereux qu'absurdes.

« D'un autre côté, les fausses rumeurs qui avaient précédé notre arrivée à l'Hôtel-de-Ville dans la journée d'hier, y ont donné lieu à un malentendu, à propos duquel il est de notre dignité et de notre devoir de nous expliquer nettement.

« Nous commençons par affirmer, sur l'honneur, qu'en nous réunissant au Champ-de-Mars pour nous rendre de là à l'Hôtel-de-Ville, notre but n'a pas été autre que celui-ci :

« 1° Élire quatorze d'entre nous devant faire partie de l'état-major de la garde nationale;

« 2° Prouver que les idées d'organisation du travail et d'association, si courageusement soutenues par les hommes qui se sont dévoués à notre cause, sont les idées du peuple, et que, suivant lui, la révolution de Février serait avortée, si elle ne devait pas avoir pour effet de mettre un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme;

« 3° Enfin, offrir au gouvernement provisoire, après lui avoir exprimé nos vœux, l'appui de notre patriotisme contre les réacteurs.

« Voilà ce qu'ont bien clairement prouvé : la devise écrite sur les bannières de nos corporations; le texte de la pétition remise par nos députés à l'Hôtel-de-Ville, le calme inaltérable de notre attitude, et l'offrande apportée par nous au gouvernement provisoire de la République.

« D'où vient donc que la garde nationale a été convoquée extraordinairement et en armes, comme en un jour de danger? D'où vient qu'avant l'arrivée à l'Hôtel-de-Ville de nos représentants et amis, les citoyens Louis Blanc et Albert, nos dé-

légués ont reçu un accueil qui avait tous les caractères de la défiance?

« Nous connaissons maintenant ce qui en est, et nous allons le dire.

« Précisément parce qu'ils savaient ce que notre manifestation avait de calme, de vraiment républicain et de favorable à la consolidation de la révolution populaire de Février, les réacteurs ont d'abord fait courir le bruit que nous voulions renverser le gouvernement provisoire au profit du citoyen Blanqui, de manière à exciter contre nous tous ceux qui voient dans l'existence du gouvernement provisoire la garantie de l'ordre et de la liberté.

« En même temps, des émissaires de la réaction allaient colportant cette monstrueuse calomnie que les citoyens Louis Blanc et Albert nous avaient encouragés à scinder violemment le gouvernement provisoire, calomnie contre laquelle nous protestons de toutes les forces de notre âme indignée.

« Si nous avions voulu renverser le gouvernement ou le changer, nous ne nous serions pas réunis sans armes au Champ-de-Mars; nous aurions pris des mesures pour nous y trouver, non pas comme hier au nombre de cent mille, mais au nombre de deux cent mille; ce qui nous eût été facile. Enfin, nous n'aurions pas fait entre nous cette collecte que nous avons été porter à l'Hôtel-de-Ville, et nous n'aurions pas terminé notre pétition par ces mots : *Vive le gouvernement provisoire!...*

« Il faut donc qu'on le sache bien; rien dans la journée d'hier n'était de nature à motiver les alarmes. Le peuple sait qu'il est fort; il lui est permis de rester calme. Il est là pour défendre la révolution telle qu'il la comprend : sous sa sauvegarde elle ne périra pas.

« Nous confions cette protestation au gouvernement provisoire, et nous le prions de vouloir bien la rendre publique.

« Paris, 17 avril 1848. — Les délégués des corporations :

LAGARDE, *président du Comité central;* DUMONT, GODIN, *vice-présidents;* A. LEFAURE, *secrétaire.*

— « Les délégués des ouvriers des ateliers nationaux protestent également, au nom de leurs frères assemblés hier à l'Hippodrome, contre les calomnies dont leur réunion de famille a été l'objet, et joignent leurs voix à celles de tous les délégués au Luxembourg. »

GUSTAVE ROBERT, *vice-président des ateliers réunis;* JACQUET, *délégué;* AUGUSTE DÉHAUT, *secrétaire.*

CHAPITRE XVIII.

Suites de la journée du 16 avril. — Mouvements désordonnés qui ont lieu à Paris. — Panique générale organisée par les réactionnaires. — *Hourra* des gardes nationaux contre les *communistes*. — Arrestations arbitraires. — Proclamation du gouvernement provisoire pour calmer les esprits. — Mot d'ordre donné aux réactionnaires pour la rentrée des troupes de ligne à Paris. — Le gouvernement provisoire décrète une fête pour la remise des drapeaux. — Décrets rendus en faveur du peuple. — Question relative au cumul. — Fête nationale de la fraternité. — Détails de cette fête. — Remise des drapeaux à l'armée et à la garde nationale. — Les intrigants et les réactionnaires se serrant autour du scrutin électoral. — Résultat général des élections. — Tableau des représentants du peuple élus en 1848.

Comme on devait s'y attendre, la déplorable journée du 16 avril, qui avait si fortement compromis la République naissante, eut ses suites naturelles.

Dans les départements, elle encouragea la réaction. L'audace des contre-révolutionnaires ne connut plus de bornes : ils rayèrent des listes électorales tous les vrais républicains, et affichèrent la singulière prétention de vouloir créer une République à leur image, c'est-à-dire une République qui aurait continué la royauté, en ne changeant rien de ce qui existait sous la monarchie, et en conservant tous les abus dont vivaient les âmes damnées du système renversé en février : les contre-révolutionnaires voulaient encore une République sans républicains; et, pour atteindre ce but, ils se servirent habilement de la calomnie, dans les campagnes surtout, trompèrent perfidement la bonne foi des hommes peu éclairés, en

peignant les républicains comme des pillards, comme des monstres avides de sang, et comme voulant abolir la famille et la propriété : les cris de fureur poussés à Paris par les réactionnaires contre les *communistes* retentirent dans les départements les plus éloignés de la capitale, et y on inventa, pour les républicains en général, le mot de *partageux*, tandis qu'à Paris on les classait en catégories de *rouges* et de *bleus*.

On comprend que des élections faites au milieu de circonstances si défavorables pour la République et pour les républicains, durent être faussées : c'était le but que voulaient atteindre tous les contre-révolutionnaires ; et leurs espérances furent dépassées dans les départements encore soumis à l'influence des prêtres et de l'aristocratie.

A Paris, les réactionnaires, craignant sans doute que les grossiers mensonges répandus dans les campagnes n'eussent pas le même succès au milieu d'une population généralement plus éclairée, se servirent d'un autre moyen. Sous prétexte de maintenir l'ordre, les anciens gardes nationaux se montrèrent en uniforme et en armes dans la rue, et se formèrent d'eux-mêmes (1) en postes de surveillance, en patrouilles et en provocateurs : les gardes nationaux, occupant en outre tous les points indiqués pour leurs réunions ordinaires, ne cessèrent de pousser des cris contre les *communistes ;* ils arrêtaient même les citoyens qui leur *paraissaient* appartenir à cette secte. La maison du citoyen Sobrier fut sérieusement menacée dans la journée du lundi.

Le mal devint bien plus grave le lendemain. La réaction,

(1) Lorsque le général en chef de la garde nationale se rendit à la place Vendôme, il se montra fort étonné d'y trouver presque toute la 1re légion. Il n'avait demandé que quelques hommes par bataillon ; les bataillons entiers avaient voulu se mettre sous les armes ; car, depuis deux jours, la garde nationale s'était littéralement emparée de la ville, et les rues, comme les promenades publiques, étaient encombrées de citoyens en uniforme, la plupart armés, équipés et munis de cartouches. Le zèle des vainqueurs du 16 avril ne connaissait plus de bornes.

qui profitait de tous les mouvements désordonnés pour jeter l'alarme parmi la population, organisa une panique générale pour le mardi. A cet effet, elle fit circuler, dès le matin, les bruits les plus effrayants et les plus absurdes : on disait que les *communistes* mettaient à feu et à sang le faubourg Saint-Antoine; que bien des postes de la garde nationale avaient été attaqués, égorgés, incendiés; on citait principalement tels et tels postes ([1]), et enfin on assurait que le gouvernement provisoire était assiégé à l'Hôtel-de-Ville. Sous l'impulsion de cette véritable panique, les gardes nationaux couraient les rues, le fusil à la main : le rappel battit encore; les légions furent sur pied et elles marchèrent, croyant aller à une lutte certaine.

Cependant la tranquillité de Paris n'avait été troublée que par les mouvements désordonnés que provoquait la réaction. Les *communistes*, objet fort innocent de tout cet effroi, ne s'étaient montrés nulle part; personne n'avait vu ces hommes dont on se servait comme d'un épouvantail; le faubourg Saint-

([1]) Ainsi que cela se voit souvent à Paris, les gens intéressés à faire courir les bruits propres à agiter la population s'y étaient pris de manière à rendre impossible toute vérification. Ainsi, par exemple, ayant voulu m'assurer par moi-même de la vérité de ces attaques contre les postes, je demandai à un groupe qui en parlait sur le boulevard Montmartre, quels étaient les postes ayant été attaqués.— « Tenez, monsieur, me répondit un garde national, celui de Bonne-Nouvelle a été attaqué ce matin à huit heures, et celui de la Pointe-Saint-Eustache l'a été à la pointe du jour. » — Je me dirigeai sur le poste de Bonne-Nouvelle : le factionnaire me répondit que c'était avant son arrivée; mais un cordonnier à côté me dit qu'il n'y avait rien eu à son poste. « C'est contre celui de la Halle que se sont rués les *communistes* », ajouta-t-il. Là, tout comme à la Pointe-Saint-Eustache, on me répondit comme le cordonnier l'avait fait, et l'on me renvoya du côté de la rue Lobau, d'où l'on me renvoya encore à la place *Maubert*, m'assurant que là je trouverais les traces d'incendie et le sang d'un garde national blessé. Rien de pareil n'avait eu lieu à la place Maubert; mais on m'y donna l'assurance que c'était seulement au faubourg Saint-Antoine qu'avaient eu lieu ces attaques nocturnes. Je m'y rendis, et j'acquis la conviction qu'il ne s'était rien passé d'extraordinaire dans ce quartier. Les circonstances étaient trop graves pour que je pusse croire à une mystification; c'était une véritable panique organisée par la malveillance et propagée de bonne foi par la peur.

Antoine n'était point en insurrection, et eût été aussi calme qu'à l'ordinaire, sans les menées des agitateurs, qui effrayaient la population; enfin aucun poste n'avait été attaqué. Lorsque le général Courtais passa en revue la 1re légion sur la place Vendôme, il se vit dans la nécessité de refréner le zèle des gardes nationaux : on avait outrepassé ses prescriptions par un empressement plus propre à troubler l'ordre qu'à le faire régner.

« Il est temps qu'on en finisse avec ces faux bruits, s'écriait un journal indigné; il est temps qu'on mette un terme à toutes ces vaines alarmes. Paris n'est pas un camp, et les citoyens ne doivent pas rester plus longtemps exposés aux accusations, à la brutalité du premier venu. Nous espérons que le gouvernement procédera à une enquête, et que nous saurons à quoi nous en tenir et à qui nous devons imputer ces perturbations de tous les jours. »

Le gouvernement n'ordonna point l'enquête que demandaient les républicains; mais il publia une proclamation pour rappeler la population à la concorde.

« Au nom du grand principe de fraternité si glorieusement proclamé par la République, au nom de la liberté à garantir, au nom de l'ordre à établir dans la liberté, le gouvernement provisoire qui veille à votre sécurité, portait cette proclamation, vous invite, citoyens, à la concorde...

« Convaincu que les droits de la conscience humaine sont sacrés et inviolables; qu'entre vrais républicains il ne saurait exister d'autre lutte que la discussion bienveillante et libre; que l'union des esprits est bien près de s'accomplir quand elle a été préparée par l'union des cœurs; que les ennemis de la République peuvent seuls être intéressés à répandre la défiance, à encourager aux dissentiments par des dénominations de partis qui bientôt se traduisent en cris hostiles aux personnes; le gouvernement provisoire déclare désapprouver de

la manière la plus formelle tous cris provocateurs, tout appel à la division des citoyens, toute atteinte portée à l'indépendance des opinions pacifiques. »

Il était difficile d'être plus précis que le gouvernement provisoire le fut dans ces circonstances menaçantes pour la tranquillité publique; mais les réactionnaires ne tinrent aucun compte de sa proclamation.

C'est qu'il y avait au fond de leurs menées turbulentes une intrigue qu'ils voulaient faire aboutir. Quelque apparence de force qu'ils eussent puisée dans la prise d'armes de la garde nationale du dimanche, ils savaient bien que si cette masse d'hommes en armes venait à se décomposer naturellement, le peuple se montrerait toujours plus nombreux et plus redoutable que l'aristocratie et ceux qui se rangeaient à ses opinions royalistes. Mais les habiles du parti ne doutaient pas que si des troupes de ligne venaient à Paris, elles ne se rangeassent du côté des vaincus de Février.

Dans cette conviction, le mot d'ordre fut donc donné aux réactionnaires, qui demandèrent formellement la rentrée des troupes cantonnées dans les environs, comme le seul moyen, disaient-ils, de rétablir et faire régner l'ordre dans la capitale. Ils s'adressèrent pour cela au général Changarnier, complétement dans leurs intérêts. Ce général transmit au gouvernement provisoire le *vœu* de la garde nationale, et le gouvernement donna l'ordre de laisser entrer dans Paris les troupes de ligne, dont quelques clubs avaient jusqu'alors repoussé l'introduction, non pas, comme le disaient les réactionnaires, en haine des soldats français, qui sont aussi les hommes du peuple, mais afin de les soustraire à l'influence pernicieuse de ceux qui se proposaient d'exploiter leur prétendue défaite, leur *insulte* de février. Ces clubs savaient très-bien que les chefs de corps, et même les officiers, la plupart royalistes, se montraient de fort mauvaise humeur contre le peuple de

Paris; les républicains auraient donc voulu laisser aux militaires le temps d'apprécier la révolution et les bienfaits qu'elle devait répandre sur l'armée : ils ne pouvaient pas comprendre d'ailleurs comment une ville gardée par cent cinquante mille hommes en armes pouvait avoir besoin, pour le maintien de l'ordre, de quelques régiments, alors si nécessaires sur les frontières de la République.

Le gouvernement avait donc fait cette concession, non pas seulement aux réactionnaires, mais à bien des patriotes, qui pensaient, comme l'avait dit Ledru-Rollin, que l'armée française ne devait pas être mise en état de suspicion.

Mais ne voulant pas que la rentrée des troupes pût devenir l'objet de la moindre manifestation partielle quelconque, le gouvernement provisoire eut l'heureuse pensée d'annoncer que ce jour-là serait consacré à une grande fête nationale destinée à réunir tous les citoyens et l'armée en un seul faisceau; et la célébration de cette grande fête fut fixée au 20 avril.

Voulant en même temps donner au peuple une preuve de sa sollicitude, le gouvernement provisoire publia plusieurs décrets qui auraient produit le plus grand bien, si les réactionnaires eussent permis leur complète exécution.

« Considérant, y était-il dit, que la subsistance du peuple doit être une des premières préoccupations de la République; qu'il importe surtout de diminuer le prix des objets d'alimentation qui peuvent ajouter aux forces physiques des travailleurs; décrète :

« Art. 1er. — A Paris, les droits d'octroi sur la viande de boucherie sont supprimés [1].

[1] Par un décret subséquent, les droits d'octroi sur la viande de porc frais et sur la charcuterie furent également supprimés.

Mais en même temps, la volaille, le gibier, la marée, le poisson d'eau douce, les huîtres et le beurre arrivant de l'extérieur à destination particulière, jusqu'alors compris dans les mêmes droits perçus en gros aux halles et marchés, devaient être taxés par un nouveau tarif.

« Art. 2. — Ces droits seront remplacés :

« Par une taxe spéciale et progressive sur les propriétaires et sur les locataires occupant un loyer de 800 fr. et au-dessus ;

« Par un impôt somptuaire établi sur les voitures de luxe, les chiens, et sur les domestiques mâles, quand il y aura plus d'un domestique mâle attaché à une famille.

« Art. 3. — Le ministre des finances est autorisé à appliquer les mêmes mesures, dans le plus bref délai, aux villes des départements...

— « Considérant que l'octroi établi sur les boissons pèse d'une manière inique sur les diverses qualités de vins, portait un autre décret ; que cet impôt frappe la boisson ordinaire des travailleurs de 100 p. 100 de la valeur primitive, tandis que les vins de luxe ne payent que 5 ou 10 p. 100 de leur prix vénal ; que cette inégalité choquante provoque des fraudes nuisibles à la santé des travailleurs ; décrète :

« Le ministre des finances et le maire de Paris présenteront, dans le plus bref délai, un règlement qui modifiera le droit d'octroi sur les vins ; ce règlement sera basé sur le principe d'égalité proportionnelle proclamé plus haut, et il aura pour objet de mettre à la portée des travailleurs une boisson saine et fortifiante, et de punir des peines les plus sévères toutes fraudes qui en dénatureraient la qualité. »

Le gouvernement provisoire, après s'être ainsi occupé utilement des classes ouvrières, chargea une Commission, présidée par l'un de ses membres, le citoyen Flocon, de présenter un rapport sur les questions relatives au cumul.

En même temps il prescrivit, pour être soumis à la prochaine Assemblée nationale, un bilan général de l'actif et du passif formant le point de départ financier de la République française à la date du 24 février.

Enfin, il décida que le décret du 4 juillet 1793, portant

que les *enfants trouvés* prendraient le nom *enfants de la patrie*, serait remis en vigueur, et que l'ancienne inscription placée au-dessus de la porte de l'hospice serait rétablie ([1]).

Il était facile de s'apercevoir, par ces décrets et plusieurs autres empreints de l'esprit révolutionnaire, que le gouvernement provisoire voulait utiliser les moments qui lui restaient, et faire oublier aux républicains les fautes qu'il avait commises récemment. L'accueil que le peuple fit, à la fête nationale du 20 avril, aux membres de ce gouvernement, lui prouva que les travailleurs n'étaient point des ingrats.

Cette grande fête, dédiée à la *fraternité*, avait un double but : la rentrée de la troupe de ligne dans la capitale et la remise des nouveaux drapeaux de la République à tous les corps présents ou représentés par leurs délégués, et l'union de tous les citoyens dans un même esprit, autour de la République.

« Ce matin, dès cinq heures et demie, raconte le journal républicain auquel nous empruntons une partie de cette relation bien incomplète, le tambour a éveillé les habitants de Paris. Cette fois, ses roulements n'étaient plus un signal d'alarme, mais un appel à la fraternité du peuple et de l'armée. A sept heures, les légions et les régiments s'ébranlaient, sous une pluie battante, et se dirigeaient vers les points qui leur avaient été désignés. Les airs nationaux retentissaient dans toutes les rues. Une masse imposante d'hommes, hérissée d'une forêt de baïonnettes, s'est échelonnée sur les boulevards, depuis la place de la Bastille jusqu'à celle de la Révolution, et ces immenses colonnes s'étendaient sur les Champs-Elysées, au delà de l'Arc de triomphe, presque jusqu'à Neuilly. Quatre cent mille hommes avaient répondu à cette convocation fra-

([1]) La réaction, qui a révoqué tant de bons décrets portés par le gouvernement provisoire, a eu le triste courage de faire rétablir l'ignoble et impie dénomination d'*Enfants trouvés !*

ternelle. Le peuple de Paris, l'armée s'étaient réunis pour recevoir leurs drapeaux des mains des membres du gouvernement provisoire, et sceller, par une solennelle fédération, l'éternelle durée de la République. Les bataillons de la garde mobile et les détachements de l'armée étaient intercalés entre chaque légion ou bataillon de la garde sédentaire.

« Vers dix heures et demie, les membres du gouvernement provisoire sont arrivés à l'Arc de triomphe de l'Etoile, où l'on avait dressé un amphithéâtre qui se prolongeait jusque sous la voûte du monument. Sous cette voûte se trouvait un autre amphithéâtre, occupé seulement par des dames invitées à la solennité; des deux côtés de la voûte, régnaient des gradins où étaient placés, avec les personnes munies de billets, les orphéonistes, à droite, et à gauche, les musiques des régiments de ligne et des carabiniers.

« En avant, on apercevait un hémicycle assez étroit, entouré de drapeaux destinés à la garde nationale et à l'armée, et sur lequel devaient prendre place les membres du gouvernement provisoire. Cet hémicycle était surmonté, de chaque côté, de piédestaux où se trouvaient placés les emblèmes de la République. De longues banderoles tricolores flottaient dans l'espace : les inscriptions suivantes étaient écrites sur chacune d'elles :

22, 23, 24, 25 Février 1848.

« Les membres du gouvernement provisoire occupèrent immédiatement les siéges qui leur étaient destinés.

« Le citoyen Dupont (de l'Eure) au centre. Il avait à sa droite : les citoyens Lamartine, Ledru-Rollin et Albert; à sa gauche : les citoyens Arago, Crémieux, A. Marrast, Marie, Flocon, Garnier-Pagès et Louis Blanc.

« Les ministres à portefeuille et les sous-secrétaires d'Etat étaient derrière, et plus haut, le Conseil d'Etat, ayant à sa tête le citoyen Cormenin; les députations de la Cour de cassa-

tion, le premier président Portalis, en tête de la Cour des comptes, de la Cour d'appel et des tribunaux; des officiers généraux des armées de terre et de mer; des fonctionnaires administratifs, des ponts et chaussées, du Conseil de l'instruction publique, etc., etc.

« Une salve de vingt-un coups de canon salua leur arrivée.

« Quoiqu'il eût plu toute la matinée, la masse des curieux était compacte et le nombre des gardes nationaux immense. Cette fois on ne criait plus : *A bas les communistes!* comme le jour où la noble et courageuse population de Paris avait été le jouet des menées réactionnaires; on se contentait de manifester hautement ses sympathies pour le régime nouveau que nous avons proclamé à l'Hôtel-de-Ville.

« La garde nationale criait : *Vive la ligne! vive le peuple!* l'armée criait : *Vive la garde nationale! vive le peuple!* et tous, d'un commun accord, faisaient avec enthousiasme retentir les airs du cri de *vive la République*.

« Il y avait, cette fois, union dans tous les rangs, et la fraternité républicaine régnait dans tous les cœurs. Les adversaires de la démocratie, les partisans de la régence, les restaurateurs du passé, les réactionnaires en un mot, s'étaient sentis déplacés au milieu de cette grande démonstration, et ils restèrent cachés.

« Lorsque les membres du gouvernement provisoire eurent pris leurs places dans l'hémicycle, le citoyen Dupont (de l'Eure) s'est levé, et, s'adressant aux colonels de la garde nationale et de l'armée, il prononça, au milieu d'un religieux silence, le discours suivant :

« Le gouvernement provisoire va confier ces drapeaux à « votre honneur, à l'honneur des citoyens et des soldats que « vous commandez.

« Que ces couleurs républicaines, dont l'histoire consacre

« les glorieux souvenirs, rappellent surtout à nos yeux l'image
« vivante de la France libre et victorieuse!

« Que vos cœurs se pénètrent de la sainte ferveur de la
« République, devenue désormais l'immortelle loi de la patrie!

« Si cette patrie avait besoin de vos bras, que ce drapeau
« serve de guide à votre courage!

« Qu'il soit, au sein de la paix, un symbole de discipline et
« d'ordre, un signe de ralliement pour la défense de ces
« grands principes que la Révolution a proclamés, que la Ré-
« publique consolidera!

« Citoyens soldats, soldats citoyens, tous enfants du peuple,
« également chers au peuple, portez avec orgueil cet emblème
« de la force et de la grandeur du peuple armé!

« Il est pour la République un gage d'union et de puissance,
« pour tous les peuples libres une garantie d'alliance et
« d'amitié, pour les peuples opprimés encore une espérance
« d'affranchissement. »

Puis le vénérable Dupont (de l'Eure), prenant d'une main ferme un drapeau aux couleurs nationales, le présente en disant :

« Colonels, au nom de la République,

« *Nous prenons à témoin Dieu et les hommes, que vous avez juré fidélité à ce drapeau!* »

A ces mots, les colonels ont répondu, en agitant leurs épées dans les airs :

« *Nous le jurons! vive la République!*

« Et des milliers de voix ont répété à l'unisson : *Vive la République!* »

Aussitôt après ce discours, accueilli avec un enthousiasme inexprimable, la remise des drapeaux fut régulièrement faite, et voici dans quel ordre.

Au moment où les légions, les détachements et les bataillons arrivaient successivement devant l'Arc de Triomphe, le colonel

ou le chef de bataillon montait sur l'estrade; il recevait de l'un des membres du gouvernement provisoire le drapeau qui lui était destiné; ce drapeau était ensuite remis au porte-drapeau, et le défilé s'opérait aux cris mille fois répété de *vive la République! vive le gouvernement provisoire* (1)!

« Pendant tout le temps que dura cette fête patriotique, la garde nationale sédentaire et mobile fraternisa avec l'armée, et ne cessa point de donner à ses représentants des marques de la plus vive sympathie. *Vive la ligne! vive la garde nationale! vive le peuple! vive la République!* tels étaient les cris qui retentissaient à chaque instant de la barrière de l'Etoile à la Bastille, de la place de la Révolution au Pont-Neuf, répétés par quatre cent mille hommes, qui furent, en ce moment, l'écho de la grande capitale.

Il faut remonter aux fastes historiques de notre première Révolution, aux fêtes populaires de 1793 et 1794 pour trouver une journée aussi belle que celle du 20 avril, aussi digne de figurer dans les pages de notre histoire.

Rien ne manqua à ce magnifique spectacle que les rayons du soleil : presque toutes les légions de la garde nationale avaient couronné leurs fusils de branches de lilas; les baïonnettes de la 6e légion se cachaient sous des rubans tricolores, et ces mêmes armes qui, aux journées de février, avaient porté la terreur dans les rangs des ennemis de la liberté, portaient en ce jour mémorable les symboles de la paix et de la fraternité.

(1) La forme des drapeaux avait été modifiée ainsi : La hampe est surmontée d'une pique, au bas de laquelle est un médaillon où se trouve gravé en relief le coq gaulois, et au-dessous de ce médaillon une plaque oblongue portant les lettres initiales R. F., également gravées en relief.

Dans la partie blanche de la flamme, au centre d'une couronne en feuilles de chêne, on lit, en lettres d'or, les mots : *Liberté, égalité, fraternité*, et au milieu le mot : *unité*.

Les mots *République française* sont en outre inscrits sur le drapeau.

Conformément au décret du 28 février, les cravates devaient être rouges. Nous ignorons si l'on s'est conformé à ces dispositions.

Au moment où Paris s'illuminait à jour, le défilé n'était pas encore terminé.

Cette fête se montra, en effet, ce que le gouvernement provisoire avait voulu qu'elle fût : la *fête de la fraternité*, de ce principe vivifiant et fécond sans lequel la liberté et l'égalité seraient des chimères.

Qui n'aurait pas cru voir s'ouvrir la carrière des grandes réformes politiques et sociales que le peuple attendait de sa *République !*

Mais pendant que le peuple donnait ainsi un nouveau baptême à la République naissante, les intrigants de tous les régimes et de toutes les couleurs se serraient autour de l'urne électorale, sachant bien que si les élections leur étaient favorables, ils seraient pour longtemps les maîtres de la position. Vainement le ministre de l'intérieur et les clubs patriotiques avaient-ils voulu ouvrir les portes de l'Assemblée nationale à des hommes nouveaux : tout le personnel de l'ancien gouvernement monarchique se présenta en masse (1). Il était évident que les élections ne seraient, dans bien des départements, qu'un assaut contre la République.

(1) Une liste de candidats, publiée par un journal, portait à mille cent quarante le nombre des hauts fonctionnaires qui, comme sous la royauté, se présentaient aux élections, se soutenant les uns les autres et voulant, comme jadis, entrer en masse à l'Assemblée, au mépris de l'incompatibilité, qu'à défaut des lois, l'opinion publique avait prononcée.

TABLEAU

DES

REPRÉSENTANTS DU PEUPLE

ENVOYÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE, PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DE LA FRANCE ET PAR SES COLONIES, A LA SESSION DE 1848.

Ce tableau est conforme, non-seulement aux premières élections du mois d'avril 1848, mais encore aux deux élections complémentaires qui eurent lieu quelque temps après. Il présente la liste *définitive* de tous les élus siégeant au 10 décembre.

AIN.

MM. Maissiat. — Regembal. — Francisque Bouvet. — Quinet. — Bodin. — Bochard. — Tendret. — Guigne de Champvans. — Charassin.

AISNE.

MM. Lherbette. — Quinette. — Baudelot. — Barrot (Odilon). — Nachet. — Vivien. — Théoph. Dufour. — De Taillancourt. — Maxime Lemaire. — Plocq. — Quentin Bauchard. — Desabes. — Jules Leproux. — Debrotonne.

ALLIER.

MM. De Courtais. — Tourret. — Bureaux de Pusy. — Terrier. — Félix Mathé. — Laussedat. — Madet. — Fargin Fayolle.

ALPES (BASSES-).

MM. Laidet. — Duchaffault. — Auguste Chaix. — Fourtoul.

ALPES (HAUTES-).

MM. Allier. — Bellegarde. — Faure.

ARDÈCHE.

MM. Valadier aîné. — Champanhet. — D'Autheville (le colonel). — Chazalon. — Laurent. — Royol. — Rouveure. — Sibour. — Mathieu.

ARDENNES.

MM. Talon. — Blanchard. — Payer. — Mortimer-Ternaux. — Toupet-Desvignes. — Drappier. — Tranchard. — Léon Robert.

ARIÈGE.

MM. Anglade. — Durrieu (Xavier). — Arnaud. — Darnaud. — Galy-Cazalat. — Th. Vignes. — Casse.

AUBE.

MM. Lignier. — Auguste Millard. — Gayot. — Blavoyer. — Delaporte. — Stourm. — Gerdy.

AUDE.

MM. A. Barbès. — Sarrans. — Trinchand. — Raynal. — Ed. Joly. — Solié-Marc. — Anduze-Faris.

AVEYRON.

MM. Grandet. — Vezin. — Abbat. — Affre. — Pradié. — D'Albis de Salze. — Dubruel. — Vernhette. — Médal. — Rodat.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

MM. Barthélemy. — Démosthènes Olivier. — Berryer. — Astouin. — Laboulie. — Pascal. — Poujoulat. — Louis Reybaud. — Alex. Rey. — Sauvaire. — Barthélemy.

CALVADOS.

MM. Deslongrais. — Bellencontre. — Lebarrillier. — Auguste Marie. — Desclais. — Person. — Demorteux. — Douesnel. — Besnard-Hervieux. — Lemonnier. — Thomine-Desmazures. — Durand.

CANTAL.

MM. Delzons. — Félix Parieu. — Murat Sistrières. — Daude. — Teilhard. — Latérisse. — Richard. — Paulin Durieu.

CHARENTE.

MM. Garnier-Laboissière. — Hennessy. — Ernest de Girardin. — Babaud-Larribière. — Pougeard. — Rateau. — Math. Bodet. — Lavallée. — Planat.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

MM. Renou de Ballon. — Baroche. — Gaudin. — Dufaure. — Brard. — Target. — Debain. — Audry de Puyraveau. — Dupont (de Bussac). — D'Argenteuil. — Bugeaud. — Regnault de Saint-Jean-d'Angely. — Coutenceau.

CHER.

MM. Bouzique. — Bidault. — Duvergier de Hauranne. — Félix Pyat. — De Vogué. — Duplan. — Poisle. — Desgranges.

CORRÈZE.

MM. Ceyras. — Latrade. — Madesclaire. — Bourzat. — Penières. — Favart. — Dubousquet-Laborderie. — Lebraly.

CORSE.

Napoléon Bonaparte. — Conti. — Piétri. — Casabianca. — Pierre-Napoléon Bonaparte. — Louis Blanc.

CÔTE-D'OR.

MM. Monnet. — Maire. — Magnin. — Philippon. — Mauguin. — Ed. Bougueret. — Godard-Poussignol. — James Demontry. — Maréchal. — Perrenet. — Joigneaux.

CÔTES-DU-NORD.

MM. Morhéry. — Perret. — Félix Carré. — De Tréveneuc. — Glais-Bizoin. — Loyer. — Legorrec. — Tassel. — Depasse. — Simon. — Ledru. — Marie. Houvenagle. — Michel. — Racinet. — Denis.

CREUSE.

MM. Fayolle. — Guizard. — Leyraud. — Félix Leclerc. — Lassarre. — Sallandrouze. — Desaincthorrent.

DORDOGNE.

MM. Dezeimeris. — Dusollier. — Auguste Dupont. — Lacrouzille. — Taillefer. — Grolhier-Desbrosses. — Savy. — Goubie. — Delbetz. — Ducluzeau. — Chavoix. — Barailler. — Auguste Mie.

DOUBS.

MM. Demesmay. — Convers. — Tanchard. — Mauvais. — Bixio. — Baraguay-d'Hilliers. — De Montalembert.

DRÔME.

MM. Bonjean. — Mathieu. — Bajard. — Sautayra. — Rey. — Curnier. — Morin. — Belin.

EURE.

MM. Dupont (de l'Eure). — Picard. — Dumont. — Davy. — Sevaistre. — Alcan. — Legendre. — Canel. — Langlois. — De Montreuil. — Demante.

EURE-ET-LOIR.

MM. Marescal. — Raimbault. — Subervic. — Barthélemy. — Lebreton. — Trousseau. — Isambert.

FINISTÈRE.

MM. Graverand. — V. Rossel. — Decouvrant. — L. Lebreton. — Brunel. — Kersauson. — Lacrosse. — Tassel. — Fauveau. — Keranflech. — De Fournas. — Mège. — Rivérieux. — Soubigou. — Leflô.

GARD.

MM. Teulon. — Favand. — Béchart. — De Larcy. — Demians. — Roux. — Carbonnel. — Reboul. — Labruguière. — Bousquet. — Chapot.

GARONNE (HAUTE-).

MM. Pagès (de l'Ariège). — Joly. — Marrast (Armand). — Arnoult. — Dabeaux. — Calès. — Pégot-Ogier. — Mulé. — Malbois. — De Rémusat. — De l'Espinasse. — Azerm.

GERS.

MM. Gavarret. — Alem-Rousseau. — Boubée. — Gounom. — Aylies. — David. — Carbonneau. — De Panat.

GIRONDE.

MM. Billaudel. — [illegible]. — Th. Ducos. — Servière. — Lagarde. — Denjoy. — Simiot. — Hovyn-Tranchère. — [illegible]. — Hubert-Delisle. — Am. Larrieu. — C. Thomas. — Feuilhade-Chauvin. — Molé. — Lubbert.

HÉRAULT.

MM. J. André. — Reboul-Coste. — Charamaule. — Vidal. — Renouvier. — Carion-Nisas. — Bertrand-Tourmant. — Castelnau. — Brives. — Laissac.

ILLE-ET-VILAINE.

MM. Legraverend. — Bertin. — Marion. — Fresneau. — P. Jouin. — De Tréveneuc. — De Kerdrel. — Garnier-Kerruault. — Legeard de la Diryais. — Bidard. — Andigné de la Chasse. — Roux-Lavergne. — P. Rabuan. — Méaulle.

INDRE.

MM. Charlemagne. — H. Bertrand. — Grillon. — Fleury. — Rollinat. — Delavau. — De Barbançois.

INDRE-ET-LOIRE.

MM. Crémieux. — Julien. — Taschereau. — Luminais. — Gouin. — Fouqueteau. — D'Ornano. — [illegible].

ISÈRE.

MM. Saint-Romme. — Farconnet. — Marion. — Tranchand. — Bertholon. — Crépu. — Froussard. — Alph. Blanc. — Cholat. — Aug. Clément. — Repellin. — Durand-Savoyat. — Ronjat. — Renaud. — Brillier.

JURA.

MM. Grévy. — Cordier. — Chevassus. — Valette. — Tamisier. — Huot. — Gréa. — Jobez.

LANDES.

MM. Bastiat. — V. Lefranc. — Duclerc. — Pascal-Duprat. — François Marrast. — De Dampierre. — Numa Turpin.

LOIR ET CHER.

MM. Ducoux. — Durand (Romorantin). — Normant. — G. Sarrut. — Léon Gérard. — Salvat.

LOIRE.

MM. Alcock. — Baune. — Martin-Bernard. — Callet. — Chavassieu. — Devillaine. — Jules Favre. — Fourneyron. — Levet. — Point. — Verpilleux.

LOIRE (HAUTE-).

MM. Breymand. — Grellet. — Ed. Lafayette. — Laurent. — Badon. — Aug. Avond. — Lagrével. — Le général Rullière.

LOIRE-INFÉRIEURE.

MM. Lanjuinais. — Braheix. — Bedeau. — Billault. — Waldeck-Rousseau. — De Sesmaisons. — F. Favre. — Fournier. — Desmars. — De Granville. — De la Rochette. — Favreau. — Camus de la Guibourgère.

LOIRET.

MM. Roger. — Rondeau. — Martin. — Abattucci. — Arbey. — Péan. — Michot. — Considérant.

LOT.

MM. Cavaignac (le général). — Lucien Murat. — Rolland. — Carlat. — Ambert. — De Saint-Priest. — Labrousse.

LOT-ET-GARONNE.

MM. P. Vergnes. — Dubruel. — Mispoulet. — Le général Tartas. — Baze. — De Luppé. — le général Radoult-La Fosse. — Boissié. — Bérard.

LOZÈRE.

MM. l'abbé Fayet. — Desmolles. — Comandré. — Renouard.

MAINE-ET-LOIRE.

MM. Guillier de la Touche. — Tessié de la Motte. — Bineau. — Farran. — Dutier. — Le général Oudinot. — Louvet. — David (d'Angers). — Freslon. — Lefrançois. — Jouneaulx. — Cesbron-Lavau. — De Falloux.

MANCHE.

MM. Vieillard. — Havin. — De Tocqueville. — Laumondais. — Dudouy. — Demetzange. — Abraham Dubois. — Boulatignier. — Diguet. — Delouche. — Lempereur de Saint-Pierre. — Gasloude. — Perrée. — Des Essars. — Daru (Napoléon).

MARNE.

MM. Léon Faucher. — Pérignon. — Bertrand. — Bailly. — Dérodée. — Aubertin. — Ferrand. — Leblond. — Souillé.

MARNE (HAUTE-).

MM. Montrol. — Chauchard. — Toupot de Bevaux. — Walferdin. — Delarbre. — Milhoux. — Couvreux.

MAYENNE.

MM. Bigot. — Jamet (Emile). — Goyet-Dubignon. — Duboys-Fresnay. — J. Roussel. — Dutreuil. — Chenais. — Boudet. — Chambolle

MEURTHE.

MM. Marchal. — Liouville. — Laflize. — Viox. — De Saint-Omer. — De Ludre. — Charron fils. — Vogin. — Leclerc. — D'Adelsward. — Ferry.

MEUSE.

MM. Launoy (Auguste). — Salmon. — Moreau. — Etienne. — P. Gillon. — Chadenet. — Buvignier. — De Saux.

MORBIHAN.

MM. Beslay. — Dubodan. — Danielo. — De La Rochejaquelein. — Leblanc. — Harscouet de Saint-Georges. — Parisis. — De Fournat. — Crespel de Latouche. — A. de Perrieu. — Dahirel. — De Pioger.

MOSELLE.

MM. Woirhaye. — J. Raynaud. — Labbé. — Bardin. — Deshayes. — D'Espagne.—Totain.—Le général Poncelet.—Valette.—Antoine.—G. Rolland.

NIÈVRE.

MM. Girerd. — Archambault.—Manuel.—B. Martin. — Gambon.—Grangier de la Marnière. — Le général Lafontaine. — Dupin aîné.

NORD.

MM. Hannoye. — Corne. — Choque. — Delespaul. — Boulanger. — Desmoutiers. — Regnard. — Pureur. — Malo. — Serlooten. — Loiset. — Vendois. — Bonte-Pollet. — Huré. — Duquesne. — Farez. — Lemaire. — L. Desurmont. — Giraudon. — Heddebault (Gery). — Lenglet. — Mouton. — Descat. — Dufont.— Aubry. — Antony Thouret. — Négrier.

OISE.

MM. Barillon. — D. Marquis. — Leroux. — Cél. Lagache. — Gérard. — De Mornay. — Desormes. — Flye. — Sainte-Beuve. — Tondu de Metz.

ORNE.

MM. De Tracy. — De Corcelles. —Gigon-Labertrie. — Ballot. — Piquet. — Hamard.—Curial.—De Charencey.—Guérin.—Druet.—Desvaux.—Vaudoré.

PAS-DE-CALAIS.

MM. Pieron. — Petit de Bryan. — Degeorge. — D'Hérambault. — Emmery.— Bellart d'Ambricourt. — Cary. — Cornille. — Lantoine-Harduin. — Pierret.—Lebleu.—Saint-Amour.—Fourmentin.—Fréchon.—Olivier.—Denissel.— Lenglet.

PUY-DE-DÔME.

MM. Altaroche.—Jouvet.—Charras.—Baudet-Lafarge.—Trélat.—Lavigne.— Girod-Pouzol. — Jusserand. — Combarel de Leyval. — Lasteyras. — Bravard-Verrières. — Goutay. — E. Rouher. — Bravard-Toussaint. — Astaix.

PYRÉNÉES (BASSES-).

MM. Nogué. — Condon. — Boutoey. — Renaud. — Leremboure. — Saint-Gaudens. — Dariste. — J. Lestapis.— Etcheverry. — De Laussat. — M. Barthe.

PYRÉNÉES (HAUTES-).

MM. Vignerte (J.-J.). — Dubarry. — Recurt. — B. Lascazes. — Deville. — Cenac.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

MM. Théodore Guyter. — Emmanuel Arago. —Étienne Arago. — Lefranc.— Picas.

RHIN (BAS-).

MM. Leichtenberger. — Kling. — Culmann. — Schlosser. — Martin (de Strasbourg).—Foy.—G. Lauth.—Dorlan.—Gloxin.—Victor Chauffour.—P. Champy. — Boussingault. — Engelhard. — Westercamp. — Bruckner.

RHIN (HAUT-).

MM. Kœnig. — Yves. — Kestener. — Rudler. — Dolfus. — Stœcklé. — Bardy. — Struch. — Prudhomme. — De Heeckeren. — Fawtier. — Heuchel.

RHÔNE.

MM. Laforest. — Doutre. — Auberthier. — Lacroix. — De Mortemart. — Gourd. — Paullian. — Benoît. — P. Mouraud. — Chanay. — Férouilhat. — Pelletier. — Greppo. — Rivet.

SAÔNE (HAUTE-).

MM. De Grammont. — Dufournel. — Milliotte. — Guerrin. — Minal. — Noirot. — Angar. — Lélut. — Signard.

SAÔNE-ET-LOIRE.

MM. Mathieu. — Mathey. — Le général de Thiard. — Bourdon. — Lacroix. — Rolland. — Pézérat. — Menand. — Petit-Jean. — Reverchon. — Amédée de Bruys. — Dariot. — Jeandeau. — Martin-Rey.

SARTHE.

MM. Trouvé-Chauvel. — Gasselin (de Chantenay). — Jules Lebreton. — De Saint-Albin. — G. de Beaumont. — De Lamoricière (le général). — Chevé. — Gasselin (de Fresnay). — Degoussée. — Langlais. — Lorette. — By. Hauréau.

SEINE.

MM. Lamartine. — F. Arago. — Garnier-Pagès. — Marie. — Carnot. — De Lasteyrie (Ferdinand). — Vavin. — Berger. — Buchez. — De Cormenin. — Corbon. — Albert. — Wolowski. — Peupin. — Ledru-Rollin. — Flocon. — Louis Blanc. — Agricol Perdiguier. — Coquerel. — Garnon. — Guinard. — Lamennais. — Caussidière. — Moreau. — Goudchaux. — Changarnier. — P. Leroux. — V. Hugo. — Lagrange. — Boissel. — Proudhon. — Fould. — Raspail. — N...

SEINE-ET-MARNE.

MM. Georges Lafayette. — Oscar Lafayette. — Drouin de Lhuys. — Jules de Lasteyrie. — Chappon. — J. Bastide. — Portalis. — Aubergé. — Ev. Bavoux.

SEINE-ET-OISE.

MM. Pigeon. — Durand. — Landrin. — Lecuyer. — d'Albert de Luynes. — Bezanson. — Lefebvre. — Berville. — Pagnerre. — Remilly. — Barthelemy Saint-Hilaire. — Flandin.

SEINE-INFÉRIEURE.

MM. Desjobert. — Lefort-Goussolin. — Morlot. — Lebreton. — Osmont. — Levavasseur. — Amiral Cécile. — V. Grandin. — Germonière. — P. Lefebvre. — Girard. — Dargent. — Bautier. — Desmarest. — Senard. — Randoing. — Thiers. — Loyer. — Ch. Dupin.

SÈVRES (DEUX-).

MM. Baugier. — Blot. — Boussi. — Charles aîné. — Chevallon. — Demarçay. — Maichain. — J. Richard.

SOMME.

MM. De Beaumont. — Creton. — Gauthier de Rumilly. — Porion. — Tillette de Clermont. — Magniez. — Blin de Bourdon. — Delâtre. — Allart. — Randoing. Morel Cornet. — Defourmeut. — Labordère. — Amable Dubois.

TARN.

MM. Gisclard. — Tonnac. — Et. de Voisins. — Mouton. — Le général Rey. — De Saint-Victor. — De Puységur. — J. Boyer. — G. de Marliave. — Carayon-Latour.

TARN-ET-GARONNE.

MM. Léon de Maleville. — Faure-Déré. — Rous. — Detours. — De Cazalès. — Delbrel.

VAR.

MM. M[1] Maurel. — L. Guignes. — Marius André. — Alleman. — Arnaud. Philibert. — L'amiral Cazy. — Ed. Beaume. — Arène.

VAUCLUSE.

MM. P. de Laboissière. — Raspail (Eug.). — Reynaud-Lagardette. — Pin. — Bourbousson. — Gent.

VENDÉE.

MM. De Lespinay. — Th. Mareau. — Guy Defontaine. — Rouillé. — Bouhier de l'Écluse. — Luneau. — De Tinguy. — Parentheau. — Grellier-Dufougeroux.

VIENNE.

MM. Bonnin. — Barthélemy. — Bérenger. — Bourbeau. — Proa. — Pleignard. — Junyen. — Hennecart.

VIENNE (HAUTE-).

MM. Dumas. — Maurat-Ballange. — Th. Bac. — Frichon. — Allègre. — Brunet. — Coralli. — Tixier.

VOSGES.

MM. Doublat. — Buffet. — Forel. — Boulay. — Hingray. — Najean. — Houel. — Falatieu. — Huot. — Braux. — Turck.

YONNE.

MM. Guichard. — Larabit. — Léon Robert. — Rathier. — Vaulabelle. — Charton. — Carreau. — Rampon. — Raudot.

ALGÉRIE.

MM. Didier. — De Rancé. — De Prébois. — F. Barrot.

INDE.

....

MARTINIQUE.

MM. Schœlcher. — Pory-Papy. — Mazulime.

GUADELOUPE.

MM. Périnon. — Charles Dain. — Louisy-Mathieu.

APPENDICE.

Pendant l'impression de ce premier volume de l'*Histoire de la Révolution de* 1848, quelques détails méritant d'être conservés nous ont été connus. Comme nous n'avons pu les placer dans l'ordre naturel qui leur était réservé, nous les consignons ici.

Le premier de ces faits, appuyé sur une proclamation lancée des barricades, le 23 février, par le citoyen Guillaumé, au moment où l'on croyait vaincre l'insurrection républicaine par un simple changement de ministres, démontre de la manière la moins récusable que le mouvement était devenu démocratique-radical. Voici cette proclamation, qui fut imprimée le surlendemain dans une feuille volante que nous avons sous les yeux :

« Citoyens,

« Vous avez encore une fois, par votre héroïsme, mis le despotisme aux abois. Mais vous l'aviez déjà vaincu le 14 juillet 1789, le 10 août 1792, le 29 juillet 1830, et chaque fois l'on vous a ravi le bénéfice de votre victoire. Vous n'avez rien gagné pour avoir versé votre sang dans tous ces glorieux combats, et avoir vu assassiner vos femmes et vos enfants.

« Que ces exemples vous instruisent enfin ! songez que, malgré le choix fait par le roi d'un ministère qui se dit patriote, vous perdrez tous les fruits de votre victoire, si vous ne vous rendez maîtres de son repaire et de celui de sa famille. Prenez donc à l'instant une résolution sublime et salutaire. Courez aux Tuileries, emparez-vous-en ; tenez le roi et sa famille en bonne garde et en otages, et vous serez sauvés. N'acceptez point son abdication, qu'il ne manquera pas de donner, quand il se verra perdu. Il vous faut la déchéance de toute sa race.

[illegible] confier à des charlatans, à des hommes [illegible] incapacité politique. Il ne suffit pas [illegible] Aux armes ! aux Tuileries ! pour la Ré-

---

[illegible] regrettable événement [illegible] avant la décharge [illegible] avait déjà eu lieu [illegible] usage de [illegible] faire feu sur [illegible] à ce poste, qu'a- [illegible] le gouvernement croyait [illegible] annoncées à la [illegible]

[illegible] au récit de la page 53.

[illegible] « Paris, 27 février 1848.

[illegible] affaires étrangères, dans la soirée du 23, [illegible] accomplie en deux heures par le [illegible] manifestation dont l'honneur re- [illegible] lieutenants, qui ont fait preuve, [illegible]

[illegible] du deuxième arrondissement, [illegible] Sans tenir aucun compte des [illegible] le colonel, M. Talabot, [illegible] n'avait reçu aucun ordre [illegible] alors dans les rues et [illegible] Le soir, à huit heures [illegible] à grands cris des [illegible] autre officier dont le [illegible], et, sous leur direc- [illegible] front se développe sur [illegible] ordre devant la troupe [illegible] et de joie. Un officier [illegible] Point de mot d'ordre, ré- [illegible] une manifesta- [illegible] gardes nationaux, de [illegible] officier nous livre pas-

sage. L'ex-ministre Guizot, témoin peut-être de l'élan qu'imprimait au peuple le concours si puissant et si actif de la garde nationale, intima l'ordre d'écraser ceux qui renouvelleraient notre tentative ; et l'on sait comment ont été lâchement égorgés les généreux citoyens qui ont suivi notre exemple.

« Votre dévoué concitoyen,

« L. Vuillemot,

« Chasseur de la 1re compagnie du 4e bataillon de la 2e légion. »

Un troisième fait, se rapportant à l'abolition de la peine de mort, mérite d'être constaté ; car il sert à prouver que, si le gouvernement provisoire eut l'insigne honneur d'avoir aboli la peine de mort, la nouvelle génération républicaine avait, immédiatement après la révolution de Février, provoqué cette grande mesure de toutes ses forces. Voici le document qui le prouve, et dont nous aurions dû faire mention à la page 145.

« Nous apprenons que deux de nos confrères, disait la *Gazette des hôpitaux* du 29 février, ont pris l'initiative d'une pétition au gouvernement provisoire de la République pour l'abolition de la peine de mort.

« Ce sont MM. les docteurs Alphonse Désirabode et Tavignot, qui ont remis, le 24 février dans la soirée, à l'Hôtel-de-Ville et entre les mains de leur ami, le citoyen Flocon, membre du gouvernement provisoire, la demande sur laquelle le pouvoir a délibéré d'une manière affirmative. »

Nous nous savons mauvais gré de n'avoir point préparé, dans ce premier volume, l'occasion de faire connaître les dernières paroles de Chateaubriand sur le rétablissement de la République en France ; nous les publions ici, afin que l'on puisse les y trouver lorsqu'on aura besoin d'opposer l'autorité d'un nom aristocratique aux calomnies des ennemis de la démocratie.

« Si mes sympathies d'enfance sont acquises à une race de rois déchus, disait l'auteur des *Essais sur les révolutions*, ma raison de penseur et mon cœur de citoyen appartenaient à la République, cette reine de l'avenir. »

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU PREMIER VOLUME.

N° I. (VOIR LA PAGE V DE L'INTRODUCTION.)

Un historien de la Révolution, qui a été lui-même à portée de juger de l'énormité des abus existant à l'époque des États généraux de 1789, s'exprime ainsi sur la complication de la fiscalité à la fin du règne de Louis XVI.

« Sous trente ministres successifs, la cour, toujours avide et toujours pauvre, avait imaginé chaque jour de nouvelles ressources, soit par des emprunts, soit par des anticipations ou des impôts arbitraires. L'invention d'un impôt était un trait de génie, et l'art de le déguiser marquait l'habileté de l'administrateur. Les Italiens nous avaient déjà apporté, sous Médicis, la ressource des traitants, dont la science consiste à donner le moins qu'ils peuvent à l'Etat, pour prélever le plus qu'ils peuvent sur les peuples. La vente des charges et offices était encore un impôt levé sur l'orgueil et sur la sottise. On en créait chaque jour de nouvelles. On vendait chez nous le droit exclusif d'exercer telles ou telles professions, et ce droit devenait un titre. On créait des charges de perruquier, de mesureur de charbon, de langueyeur de porcs, et ces métiers étaient dès lors exclusifs : on les appelait privilégés. Les gens riches les achetaient par spéculation et les revendaient avec avantage. Tel financier avait dans son portefeuille trente charges de perruquier, qu'on lui achetait chèrement du fond des provinces.

« Outre que cette basse spéculation altérait le caractère d'un peuple où tout était à vendre, jusqu'à l'honneur, puisque la noblesse était vénale, toutes ces créations de charges étaient des impôts indirects; car l'acheteur d'un office ne manquait pas de se faire rembourser en détail par le public. Elle nuisait à l'industrie, puisque, pour exercer un métier, il ne fallait pas avoir du talent, mais être déjà riche, ou emprunter pour le devenir. Enfin, elle était une charge de plus pour l'Etat, qui payait les gages ou les intérêts de chaque office qu'il avait vendu. Le nombre en était considérable. Un homme qui fut chargé de les compter, et qui se lassa, les estimait à *trois cent mille*. Un autre homme calcula que, dans l'espace de trois siècles, la royauté avait mis sur le peuple plus de cent millions d'impôts nouveaux, uniquement pour payer les intérêts des charges. On l'a vu, lorsque l'Assemblée constituante, tranchant toujours dans le vif et détruisant les abus par la racine, a ordonné le remboursement des offices, chaque jour en a vu sortir de nouveaux de l'obscurité, et l'on a prévu qu'il serait impossible de les liquider qu'avec le temps. Tout ce qu'il y avait d'un peu considérable dans le royaume vivait de cette vénalité, puisque tout y avait été vendu... La réunion des privilégiés formait une nation particulière, dont les abus composaient la vie et l'existence; elle vivait aux dépens de l'autre... »

N° 11. (VOIR LA PAGE 385.)

Voici comment M. de Lamartine raconte à ses commettants la journée du 16 avril. Dieu nous garde de penser un seul moment que ce membre éminent du gouvernement provisoire n'ait pas été de bonne foi en écrivant ces pages; mais il subissait encore les impressions que cette journée avait laissées dans son esprit dominé. Nous nous permettrons donc de dire qu'il a été étrangement trompé par tous les rapports que sa police et celle du maire de Paris ont envoyés, soit la veille, soit le jour même du rassemblement des ouvriers au Champ-de-Mars. Cette erreur, ce malentendu a été funeste à la cause de la démocratie; car les gouvernements ne font jamais de petites fautes; les moindres ont des conséquences souvent très-graves, quelquefois terribles.

Pour éclaircir les assertions de M. de Lamartine, il nous suffira d'accompagner son récit des notes que cet écrit suggéra, dans le temps, à un journaliste.

« Le coup d'Etat des clubs était résolu, dit-il; nous ignorions seulement quel jour il serait porté.

« A six heures du matin, des hommes zélés, échappés avec peine des conciliabules, vinrent me prévenir que les clubs directeurs avaient passé la nuit en délibération (1); qu'ils s'étaient déclarés en permanence; qu'ils avaient décidé mon ostracisme *à tout prix*; qu'ils étaient munis d'armes et de cartouches; que des sentinelles veillaient aux portes pour empêcher d'entrer et de sortir (2); qu'un Comité de salut public avait été proclamé, Comité composé de quelques membres du gouvernement provisoire désignés à leur insu, et d'autres noms alors investis d'une certaine puissance d'agitation (3). Ils ajoutèrent que ces clubs et leurs affiliés allaient

(1) Quels étaient ces clubs directeurs? La police ne le savait donc pas, puisque M. de Lamartine ne les désigne point; ce qui eût été très-important, ne serait-ce que dans l'intérêt de l'histoire! Désigner aussi vaguement, c'est laisser supposer que la police de l'Hôtel-de-Ville avait intérêt à tromper ceux qui la payaient.

(2) Aucun club, si ce n'est le cercle de la maison Sobrier, ne possédait des armes et des munitions qui fussent à la disposition de ses membres. Ce serait donc la maison Sobrier que M. de Lamartine entend indiquer ici, puisqu'il parle de factionnaires à la porte. Le lecteur sait déjà la part que Sobrier et son cercle de la rue de Rivoli prirent à cette journée, qui fut, pour tous les habitués, une énigme.

(3) Certes, la marche du gouvernement provisoire n'était pas si révolutionnaire, que bien des républicains n'eussent pu penser que la République ne perdrait rien pour avoir à sa tête quelques autres hommes; mais tous les principaux clubs s'étaient

se mettre à la tête des ouvriers réunis ce jour-là au Champ-de-Mars pour une élection, les entraîner à l'Hôtel-de-Ville et y consommer leur attentat contre mes collègues et moi (¹). De là, ils devaient marcher contre le club *Blanqui* et se défaire de ce rival de dictature, qui leur disputait le peuple et qui offusquait leurs plans. On saura plus tard pourquoi Blanqui était seul contre tous, et pourquoi tous contre lui (²)!

« Je pris à l'instant le peu de mesures défensives que le moment comportait. La garde nationale, à peine recomposée, n'avait pas encore reparu sous les armes. Je fis avertir isolément quelques chefs et des agents dévoués à ma politique dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. Ils se tinrent prêts à rallier les ouvriers de ces quartiers, très-bien intentionnés, et à venir défendre l'Hôtel-de-Ville au premier signal (³). Je plaçai pour cela de nombreuses vedettes en observation sur la place de Grève. Ceux de mes collègues qui étaient avertis comme moi prirent de leur côté les mêmes mesures (⁴).

« A onze heures, au moment où j'achevais ces dispositions, on m'annonça le ministre de l'intérieur. Il me dit tout ce que je savais déjà de la conspiration (⁵). Il ajouta qu'on lui avait fait l'injure de porter son nom parmi ceux des membres de ce Comité de salut public, mais qu'il ne trahirait pas ses collègues, et qu'il venait se concerter avec moi sur les mesures à prendre pour résister à l'insurrection (⁶). Nous convînmes, en peu de mots, qu'il ferait battre le rappel, en sa qualité de ministre de l'intérieur...

« Le ministre de l'intérieur sortit et alla lui-même ordonner de battre le rappel. Je sortis au même moment. Je me rendis chez le général Duvivier. Le général était absent... Je me chargeai d'aller moi-même chercher les quatre bataillons de la mobile à l'état-major de la garde nationale. Le général Courtais y entra en même temps que moi. Il était midi et demi. Je courus à pied à l'Hôtel-de-Ville pour attendre et disposer les bataillons (⁷)...

engagés à soutenir *intégralement* le gouvernement provisoire, tel qu'il était, jusqu'à la réunion de l'Assemblée nationale. Il ne peut donc être question ici que de quelques vœux isolés et individuels.

(¹) Les républicains n'auraient jamais touché à un cheveu de la tête de ces membres, et surtout de celle de M. de Lamartine, qui, à cette époque, était à l'apogée de sa popularité; et pourtant M. de Lamartine craignait l'ostracisme!

(²) C'est que la police avait intérêt à calomnier sans cesse Blanqui et à le peindre comme un brouillon dangereux; c'est encore qu'elle travaillait sans cesse à semer la défiance entre les républicains, et à aviver les haines qu'elle avait provoquées par ses calomnies.

(³) Les ouvriers *bien intentionnés* furent trompés. On leur dit que les réactionnaires de la garde nationale voulaient faire un coup de main contre le gouvernement provisoire.

(⁴) Conçoit-on un gouvernement, composé d'une douzaine de membres, qui, prévenu dans la nuit qu'une grande conspiration va éclater contre lui, ne se réunit pas immédiatement et ne se déclare pas en permanence? La vérité est qu'il n'y eut d'abord, parmi tous ces membres, que deux seuls hommes en jeu : l'un qui feignait d'être très-alarmé, l'autre qui l'était réellement et de la meilleure foi du monde.

(⁵) Le ministre de l'intérieur ne put dire autre chose, sinon que sa police lui avait fait les mêmes rapports.

(⁶) Quoi! le ministre de l'intérieur aurait connu la conspiration dès la veille au soir ou le matin de bonne heure, et il aurait attendu *onze heures* pour se rendre au gouvernement provisoire! Ou il ne crut pas aux rapports de sa police, ou il était complice de la conspiration!

(⁷) Il fallait que les préoccupations de M. Lamartine fussent bien grandes pour le forcer ainsi à s'absenter du siége du gouvernement pendant *deux heures et demie*, au moment où ses vedettes de la place de Grève pouvaient signaler, à toute minute, l'arrivée du fameux *Comité de salut public!*

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

DE L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1848.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

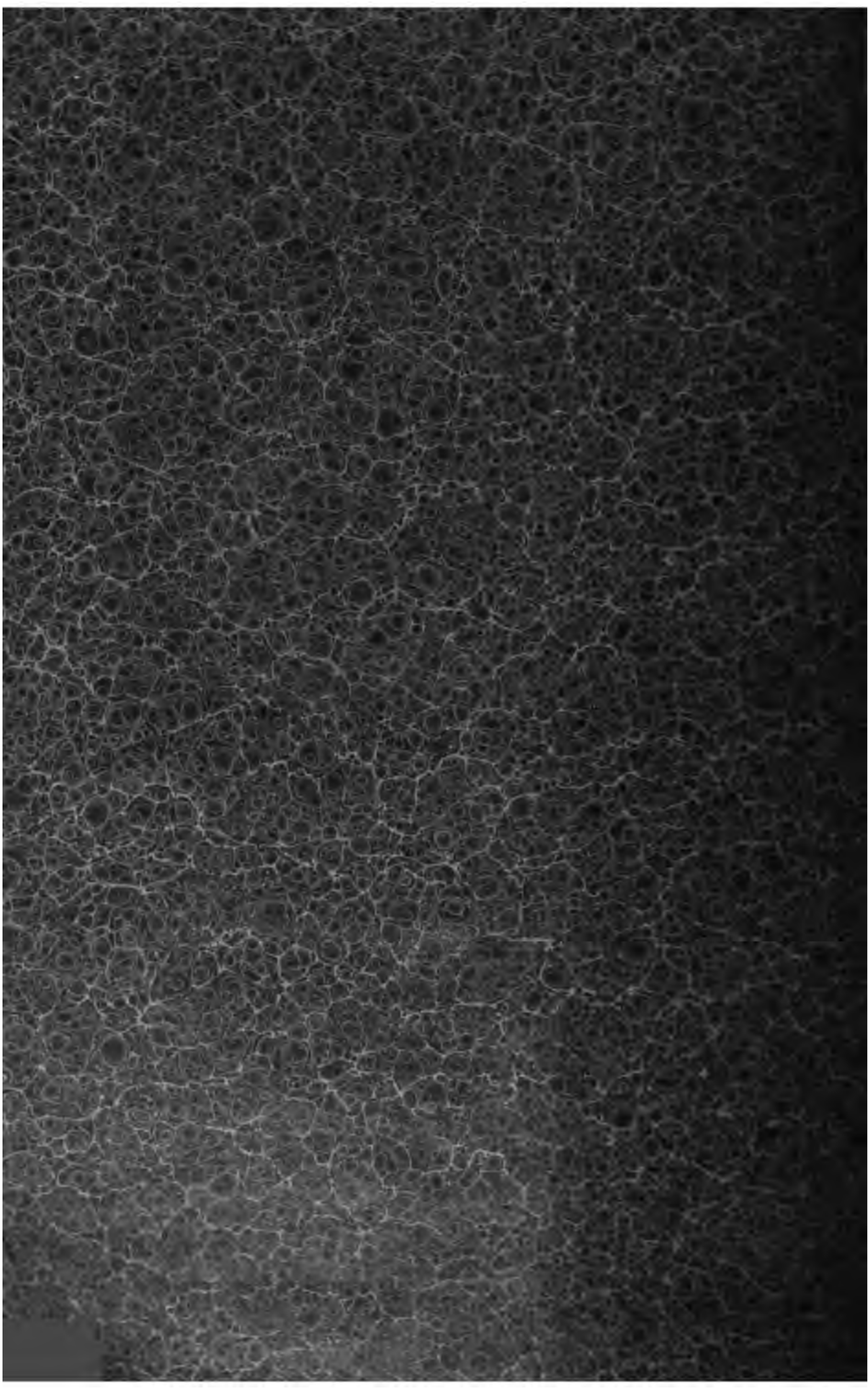
CHAPITRE XIII.

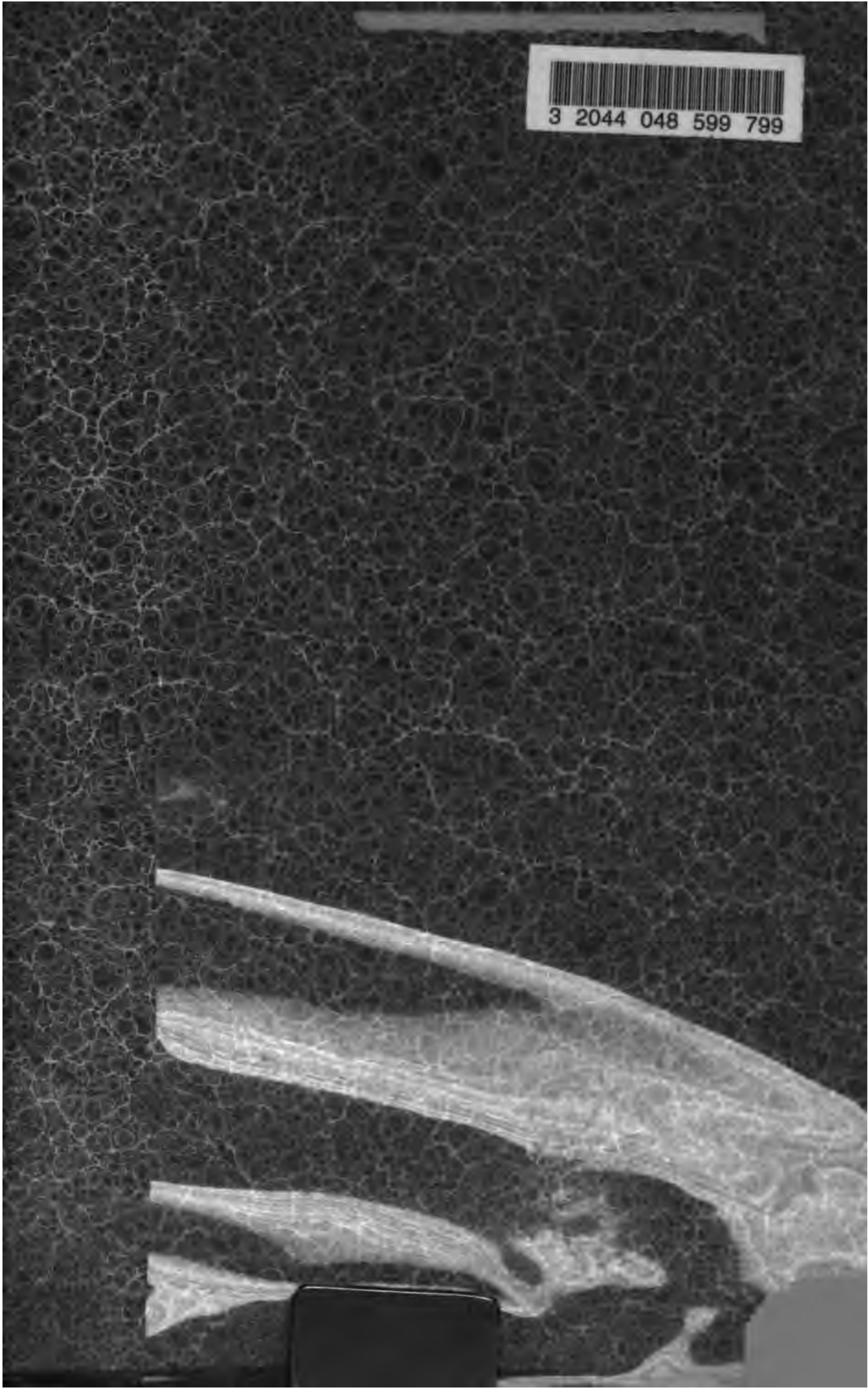
CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.




3 2044 048 599 799

